



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

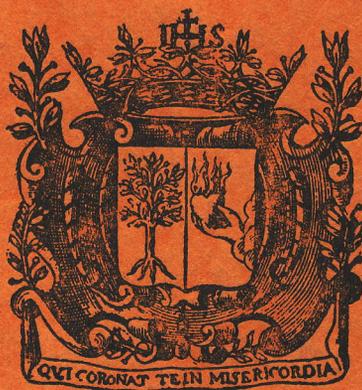
**Histoire de l'Hôtel-Dieu St-Vallier
1884-1934
Chicoutimi, Québec**

Source: Library of the
Catholic Health Alliance of Canada

Copyright: Public Domain

Digitized: March 2015

HISTOIRE
DE
l'Hôtel-Dieu St-Vallier
1884-1934



CHICOUTIMI
1934



IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRA-
GE TROIS MILLE EXEMPLAIRES
SUR PAPIER OXFORD S. C.
ET VINGT-CINQ EXEMPLAIRES
NUMEROTÉS DE 1 A 25 SUR
PAPIER MULTIFOLD COUCHÉ.

HISTOIRE
DE
l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier

DE CHICOUTIMI

1884 - 1934




IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI
1934



Nihil obstat :

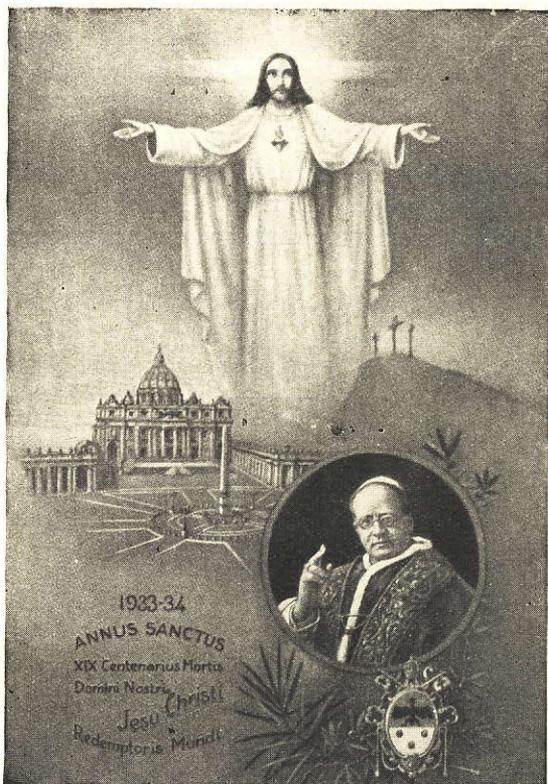
L. MAURICE, ptre,
Censor deputatus.

Imprimatur :

† CHARLES,
évêque de Chicoutimi.

Chicoutimi, le 21 novembre 1933.

A LA DOUCE MÉMOIRE
DE NOS
VÉNÉRÉES MÈRES FONDATRICES



AVANT-PROPOS

C'est pour répondre au souhait de nos vénérés Supérieurs et de nos amis, que nous présentons aujourd'hui au public l'histoire des cinquante premières années de notre Maison de Chicoutimi.

Les événements qui ont entouré la fondation de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier ont été recueillis dans divers documents faciles à consulter; ce qui s'est passé depuis a été fidèlement consigné jour par jour dans les Annales; il nous a été donné, en outre, de recueillir de la bouche même de nos Mères Fondatrices

bien des détails précieux. Telle est la triple source à laquelle nous avons puisé.

Mais toute bonne pensée vient de Dieu, et sa main paternelle dispose et gouverne toutes choses. Nous voulons donc, dès l'abord, lui rendre grâces d'avoir inspiré cette œuvre de bienfaisance, de l'avoir soutenue dans les mille traverses qu'elle eut à subir et d'avoir béni les développements qu'elle a pris jusqu'à ce jour.

A Jésus, Christ-Roi universel, nous faisons l'humble hommage de ce livre. Qu'il daigne l'agréer, malgré son imperfection, comme un témoignage de reconnaissance pour ses bontés.

Aux Révérendes Soeurs Hospitalières
de Saint-Augustin
Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi.

Révérendes Mères et chères Sœurs,

Nous qui sommes voyageurs sur la terre, nous aimons à regarder en arrière pour contempler l'étape parcourue. Le Seigneur a dit lui-même à son peuple de célébrer la mémoire de certains jours plus solennels. Le prophète pressait Israël de ne pas oublier ses origines et de considérer la pierre dont il avait été taillé et la carrière d'où il avait été tiré.

Pour vous, mes chères Sœurs, le passé, c'est Dieppe et ses antiques moniales; c'est Québec et la vénérable maison de Notre-Dame-des-Anges; c'est, plus près de vous, Chicoutimi et son rocher Saint-Vallier couronné d'abord du petit Hôpital de Marine, puis se transformant peu à peu, dilatant ses murailles, élargissant le champ de sa charité et devenant l'imposant édifice actuel dont nous sommes tous fiers.

C'est le 24 mai 1884, à midi, au son de l'Angelus, que cinq Augustines arrivaient dans la capitale du Saguenay, n'apportant pour tout trésor que la sainte pauvreté et un abandon complet à la Divine Providence. Depuis lors cinquante ans se sont écoulés, cinquante ans de prières, de travail, de dévouement au service des marins, des malades, des orphelines, des vieillards, et en général, de tous les déshérités.

Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, vous avez compris le sens de votre nom et vous avez accompli votre vocation. Du

côté de Dieu, la grâce n'a pas fait défaut. "Quand je vous ai envoyés, sans bourse, sans besace, sans souliers de rechange, disait Notre-Seigneur à ses apôtres, vous a-t-il manqué quelque chose ?" Ils répondirent : "Rien." De même, mes chères Sœurs, aux heures désespérées, le Ciel ne vous a jamais abandonnées. Il a subvenu à vos besoins, et même il n'a jamais cessé de permettre à votre pauvreté de soulager autour d'elle bien des indigences et des nécessités. Cela ne s'est pas fait sans sacrifices ; mais pour l'âme consacrée, comme pour tout chrétien, la plus grande grâce, après celle de croire au Christ, n'est-ce pas de souffrir pour lui et de communier à sa vie de douleurs et d'immolation ? (PHIL., I. 29).

C'est pourquoi, mes Sœurs, vous ferez de l'année 1934 une année de renouvellement dans l'esprit de la vraie Hospitalière. Vous vous appliquerez à reproduire dans vos sentiments et vos actes la compassion, le dévouement du Divin Rédempteur qui est venu pour servir et non pour être servi. Vos préférences ne cesseront d'aller aux malades les plus humbles, les plus déshérités et les moins reconnaissants, parce que vous verrez en chacun d'eux l'image du Christ qui a dit : "Ce que vous faites au moindre des petits qui croient en moi, c'est à moi-même que vous le faites ; dans mon Paradis, quand sera venu le jour des récompenses, je vous ferai asseoir à ma table, et circulant autour de cette table, après m'être ceint, je vous servirai à mon tour ;" *præcinget se et transiens ministrabit illis.* (LUC, 12, 37).

Reconnaissance à Dieu pour les secours reçus pendant cinquante ans ; pieux souvenirs de vos Mères et de vos Sœurs défuntes, ainsi que des illustres Prélats, mes prédécesseurs, qui furent vos vrais pères en Jésus-Christ ; profonde gratitude au personnel médical passé et présent, de même qu'à tous les bien-faiteurs et les amis de votre œuvre ; prières pour préparer l'avenir et résolutions qui sont comme un nouvel élan vers une sainteté plus haute et une charité plus pure : tels seront, mes chères Sœurs, les sentiments de vos cœurs au jour de votre Jubilé.

Vous me demandez, révérende Mère, d'autoriser l'impression des Annales de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier ; je les ai parcourues avec édification et je suis heureux de me rendre à votre désir. Je souhaite à ce volume une large diffusion. S'il est bon de cacher le secret de Dieu, il est donc utile autant que salutaire de consigner dans l'histoire les œuvres accomplies pour son amour. Le culte du passé avec ses leçons et ses exemples est un stimulant pour l'avenir. Chacun répète alors comme votre Père

saint Augustin: "Ce que ceux-ci et celles-là ont fait, pourquoi moi-même serais-je incapable de l'accomplir?"

Ce n'est pas sans profit que vous prêterez l'oreille en cet anniversaire à la voix qui monte des tombeaux; c'est la voix de vos Mères et de vos Sœurs vénérées qui vous ont précédées dans la carrière et qui ont le droit de vous dire: Ne laissez pas refroidir dans vos cœurs la flamme de la charité; gardez comme un trésor la patience que rien ne lasse, l'humilité qu'aucun procédé ne rebute, l'abnégation que ne blesse aucune ingratitude, le renoncement qui se donne aux plus déshérités sans espoir. Tâchez de vous dépasser vous-mêmes tous les jours; à l'exemple du coureur dans l'arène, oubliez le chemin parcouru et tendez sans cesse vers le prix de votre céleste vocation: *ad bravium supernæ vocationis*. (PHIL., 3, 14).

Soyez dociles à cette voix, mes chères Sœurs, et ainsi l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, demain comme hier, par le rayonnement de sa charité effective et de ses bons exemples, par la vertu de ses prières et l'austérité de ses observances religieuses, sera un foyer de bénédictions pour ce diocèse. Votre Pasteur pourra alors vous répéter la parole de son vénéré prédécesseur en une occasion solennelle: "Soyez bénies, mes Sœurs, vous qui êtes ma joie, mon orgueil et ma couronne." Cette bénédiction, je prie le Ciel de vous l'accorder dès ce jour, riche et abondante.

Agréez, mes révérendes Mères et chères Sœurs, l'assurance de mon profond respect et de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

(Signé) CHARLES,

Évêque de Chicoutimi.

Évêché de Chicoutimi, le 21 novembre 1933,
en la fête de la Présentation de Marie.



“LE BUT DE NOTRE VOCATION EST DE JOINDRE
MARTHE ET MARIE, L’ACTION ET LA CON-
TEMPLATION PAR ENSEMBLE, SERVANT
NOTRE-SEIGNEUR PUREMENT ET SIMPLE-
MENT POUR LUI COMPLAIRE, SECOURANT LE
PROCHAIN EN SA PAUVRETÉ ET EN SES MALA-
DIES.”

(Constitutions de la Congrégation des Reli-
gieuses Hospitalières de la Miséricorde de
Jésus. Traité 1er, chap. 1er.)

PRÉFACE

Les admirables femmes qui prennent soin de nos malades, de nos infirmes et de nos orphelins, font le bien sans bruit. Leur vie de dévouement se déroule dans la solitude, loin du regard des hommes. Elles ne s'inquiètent guère de ce que peut penser d'elles un monde qu'elles ont quitté. L'envie d'étaler leurs vertus et leurs mérites ne les tourmente pas. La réclame n'est donc pas leur fait.

Le bien, cependant, doit rayonner, comme la vérité. Le monde a besoin de ses leçons.

Les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, à qui cela a été représenté, ont donc consenti à ouvrir au public le trésor de leurs annales.

Les pages qu'on va lire tiennent de la relation plus que de l'histoire proprement dite. Elles n'en sont que plus captivantes, car elles nous font pénétrer plus avant dans l'intimité de l'œuvre à laquelle elles sont consacrées, et, de cette sorte, mettent en plus parfaite lumière sa physionomie propre. En outre, ce qu'elles racontent d'un passé pourtant encore proche diffère tellement de ce que nous voyons qu'il prend presque figure de légende. Et c'est une autre source d'intérêt. Le visage du monde a beaucoup changé dans ces dernières années par la transformation rapide des conditions matérielles d'existence. La pensée, les mœurs ont évolué en conséquence. A ce point que beaucoup de jeunes esprits ne saisissent plus très bien le lien qui rattache le présent au passé. Pour un peu ils feraient dater l'histoire du jour de leur naissance. C'est dommage. Ils croient à l'argent et s'imaginent volontiers que rien de grand ne se peut faire qu'à coup de millions. C'est une illusion qu'il faut dissiper. L'histoire de l'Hôtel-Dieu leur apprendra que l'effort patient et continu, l'abnégation et le sacrifice, bénis de Dieu, sont à la base de toutes les œuvres durables et vraiment fécondes en bien-

faits sociaux. Toutes nos magnifiques institutions religieuses d'enseignement et de charité n'ont pas eu d'autre fondement. Or elles durent, elles s'épanouissent de plus en plus dans la multiplicité et l'ampleur de leurs bonnes œuvres. C'est ce qui les distingue d'entreprises gigantesques purement humaines qui ont eu l'argent pour assises. Celles-ci ne durent guère, très souvent et leur écroulement ne laisse que des ruines.

L'histoire de l'Hôtel-Dieu se présente encore à nous sous un autre aspect non moins intéressant. C'est qu'elle est partie intégrante de l'histoire générale du Saguenay. Celle-ci n'est pas encore écrite. Elle le sera, espérons-le, avant 1938, centième anniversaire de la prise de possession quasi violente, comme on le sait, de ce sol, par nos intrépides et audacieux premiers colons. Il y a cinquante ans, en effet, quand cinq pauvres Religieuses quittaient l'Hôpital Général de Québec pour venir à Chicoutimi prendre charge de ce qu'on appelait avec un peu d'emphase un "hôpital de marine", le Saguenay était encore en grande partie à l'état de colonisation. La grande misère du début y était bien un peu atténuée: mais c'était toujours l'isolement et la pénurie des ressources.

La fondation d'un hôpital, comme celle d'un séminaire, à Chicoutimi, à cette époque, était une entreprise humainement folle. Mais la foi intrépide, l'ardeur de la charité, multiplient ces folies dans le monde entier. Et Dieu les bénit. Les hommes de Dieu qui favorisèrent cette fondation, ne l'ignoraient pas. Les femmes héroïques qui l'entreprirent n'en doutaient pas davantage. Ni les uns ni les autres ne furent déçus. Les croix entrevues, certes, ne furent pas épargnées à la Communauté naissante; mais les bénédictions escomptées ne lui firent pas non plus défaut. Et l'œuvre se développa, lentement mais sûrement. Elle grandit, déploya ses ailes sous le souffle divin, dans des alternatives de peines, d'angoisses, de souffrances, de joies et de consolations, que cette histoire raconte. Le grain de sénévé est devenu un grand arbre. Ses rameaux abritent la multitude des miséreux et des souffrants. Les âmes pieuses que Dieu attire à lui viennent de plus en plus nombreuses y étancher leur soif d'idéal. Le "petit rocher de l'Hôtel-Dieu", comme on se plaît à dire, est depuis cinquante ans comme un autel élevé d'où montent vers Dieu la prière incessante et l'encens du sacrifice, et d'où rayonnent sur tout le pays environnant les immenses bienfaits de la charité du Christ.

Au dévouement des Religieuses s'est associée durant tout ce temps, on le devine, la générosité des fidèles. A cette générosité l'auteur du livre rend un hommage mérité. L'aumône du pauvre, quand elle se multiplie, remplace avantagement la munificence

des riches. D'autres dévouements n'ont pas manqué non plus à l'Hôtel-Dieu: dévouement des prêtres, dévouement des médecins. L'ensemble de tous ces concours a imprimé à cette œuvre magnifique le cachet d'un patrimoine commun.

Son jubilé est donc la joie de tout le peuple.

La colonisation du Saguenay et du Lac St-Jean est née de la foi, foi héroïque, qu'on ne saura jamais trop exalter. La floraison des œuvres religieuses, éducationnelles et charitables, qui l'a accompagnée ou suivie, y plonge aussi, et plus encore, ses racines. L'œuvre de l'Hôtel-Dieu dont l'histoire est en raccourci, à ce point de vue, l'histoire de toute notre région, symbolise admirablement la fécondité des vertus morales d'un peuple croyant.

Et voilà la grande leçon de ce livre. En le lisant, les vieillards savoureront la douceur des souvenirs qu'il évoque en les ravivant. Les jeunes apprendront à mieux apprécier, peut-être, l'héritage que leur a légué un passé qu'ils ont quelquefois tendance à méconnaître, à estimer davantage à leur valeur les forces spirituelles.

EUG. LAPOINTE, ptre.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

A l'époque où commence cette histoire, Chicoutimi existe depuis une quarantaine d'années; depuis six ans il est même devenu le siège d'un évêché, sans cesser toutefois de n'être qu'un village.

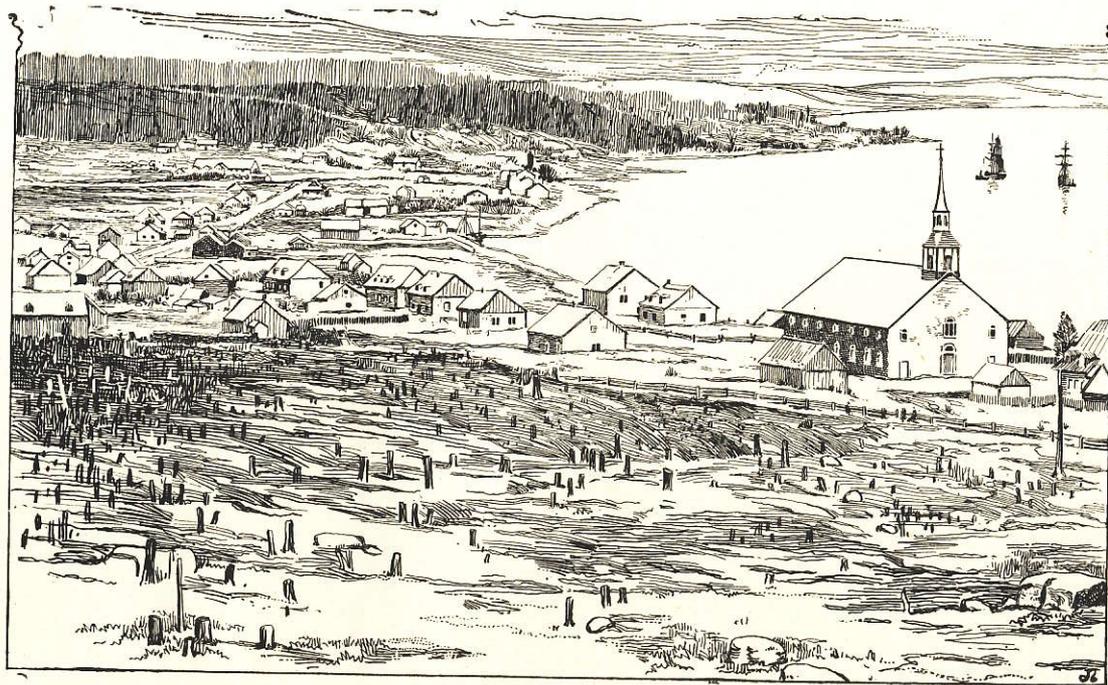
La région voisine s'ouvre à la colonisation, mais la forêt n'est éloignée nulle part. Des paroisses qui s'échelonnent maintenant le long du Saguenay et autour du lac St-Jean, quelques-unes seulement sont en voie de fondation; car, jusqu'au milieu du siècle dernier, le Royaume de Saguenay est resté le pays de mystère des débuts de la colonie.

Les missionnaires y avaient passé, courant après les tribus nomades pour leur annoncer la Bonne Nouvelle. Les Pères Dequen, Dablon et Druillettes, le Père Albanel, de la Compagnie de Jésus, poussant toujours plus loin leurs courses apostoliques, s'étaient rendus au lac St-Jean, puis au grand lac Mistassini, puis jusqu'à la baie d'Hudson. Quels voyages et quels voyageurs!

Quatre missions avaient été établies le long de cette route extraordinaire qui menait à la grande mer du Nord: Saint-François-Xavier de Chicoutimi, Saint-Charles de Métabetchouan, Saint-Antoine de Nékoubeau et Saint-Nicolas de Mistassini.

Pendant cent cinquante ans, vingt-trois missionnaires Jésuites s'étaient dépensés dans le rude ministère de ces contrées sauvages, et le dernier de la liste glorieuse, le Père de La Brosse, était mort à Tadoussac en 1782.

L'ère des missions indiennes était close. La nuit plus profonde que jamais retombait sur ces régions.



CHICOUTIMI EN 1858.

Restait à Chicoutimi la chapelle bâtie par le Père Laure. A de rares intervalles, elle recevait la visite de prêtres envoyés par Monseigneur de Québec.

Le poste de Chicoutimi, établi à l'embouchure de la rivière du même nom, avait de l'importance à cause de sa situation. Chicoutimi, en effet, veut dire *jusqu'ici c'est profond*. Là finissait la grande navigation fluviale; de là s'élançaient par la route des rivières, des lacs, des portages, les expéditions vers les territoires de chasse du Lac St-Jean et du Nord lointain.

Et les années passaient, et le Royaume de Saguenay continuait d'être le domaine exclusif des trafiquants de fourrure, affermé tous les 21 ans par la Couronne à la Cie de la Baie-d'Hudson. Défense d'y cultiver la terre ou d'y faire des établissements.

Vers 1820, un rapport de monsieur Pascal Taché, lu à l'Assemblée Législative, causa quelque émotion; il décrivait le Saguenay comme une région riche en forêts, au sol fertile, au climat avantageux, éminemment propre à la colonisation.

Ce fut une révélation; l'attention du public s'éveilla et se tourna de ce côté; si bien que, malgré les efforts des compagnies de traite qui voulaient garder intact leur domaine, en 1837, une société de vingt et un citoyens de la Malbaie obtenait le privilège de faire au Saguenay l'exploitation du bois.

Cette exploitation, entreprise à la Grande-Baie, rencontra tant de déboires qu'au bout de cinq ans les associés abandonnaient la partie et vendaient tout à monsieur William Price. Mais déjà plusieurs des bûcherons s'étaient changés en colons et installés sur les terres fertiles de la Baie des Ha! Ha!. Ainsi l'échec était providentiel. Maintenant que la brèche était faite, plus rien n'empêcherait le Royaume de Saguenay de devenir terre de colonisation.

Pendant que les *Vingt et un* étaient en marché de vendre leurs chantiers de la Grande-Baie, un métis écossais, du nom de Peter McLeod, obtenait, en 1842, de la Baie-d'Hudson, la permission d'exploiter à Chicoutimi une scierie qu'il installa à l'embouchure de la rivière appelée depuis rivière *du Moulin*. En peu de temps il s'y forma un noyau de population assez considérable pour que les Oblats, à qui venaient d'être confiées les missions du Saguenay, bâtissent une chapelle.

En 1847, Peter McLeod transporta son moulin sur la rivière Chicoutimi, et monsieur l'abbé J.-B. Gagnon, récemment nommé curé, commença la construction d'une église située cette fois aux environs de l'emplacement actuel de la cathédrale.

Monsieur l'abbé Gagnon fut curé de 1847 à 1854. Il fut remplacé par M. l'abbé Adolphe Blouin. Mais deux ans plus tard il était nommé pour un second terme de six années.

En 1862 arrivait à Chicoutimi, avec le titre de vicaire forain, un nouveau pasteur, dont le nom va revenir souvent dans les pages qui vont suivre.

La région tout entière a conservé avec amour sa mémoire et continue de bénir son nom. Il marqua partout si profondément l'empreinte de son labeur qu'on le considère, à juste titre, comme le Père du Saguenay.

Il s'appelait Dominique Racine. Il fut le premier Évêque de Chicoutimi et le Fondateur de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, dont nous entreprenons de raconter l'histoire.

CHAPITRE PREMIER

Un Hôpital de Marine à Chicoutimi

1882-1883

Sommaire: *Les pauvres, les malades et les marins. — Correspondance entre Monseigneur Racine, le Gouvernement d'Ottawa et l'Hôpital-Général de Québec. — Visite de l'Hôpital. — Les Hospitalières acceptent la fondation. — Obole des pauvres et zèle de la Communauté pour la nouvelle fondation.*

Nous sommes en 1882. La hache du colon a résolument entamé la forêt, et une quinzaine de paroisses sont fondées. Chicoutimi compte 3,000 habitants.

En 1864, pour faire la classe aux jeunes filles et prendre charge d'un pensionnat, M. l'abbé Racine a fait venir les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur, qu'il avait vues à l'œuvre à la Rivière-du-Loup, alors qu'il y était curé. Soucieux d'assurer l'éducation des garçons, il a fondé, en 1872, un collège classique, devenu le Séminaire de Chicoutimi. Puis il a fait appel aux Dames Ursulines de Québec pour l'établissement, à Roberval, d'un couvent et d'une école ménagère, en 1882. Ainsi la jeunesse féminine du Lac St-Jean n'aura rien à envier à celle de Chicoutimi. Enfin il a doté sa paroisse d'une belle et vaste église en pierre, toute prête à devenir cathédrale à l'heure opportune, c'est-à-dire en 1878. (1).

(1) Cette cathédrale, dont les connaisseurs vantaient le style, a été incendiée en 1912.

Voilà bien des travaux. Mais l'Évêque nourrit d'autres des-seins et prépare de nouveaux bienfaits. Cette fois les bénéficiaires de son zèle seront ceux qui souffrent: les malades, les infirmes et les pauvres.

Il y a aussi, parmi les équipages des voiliers venus d'outre-mer, les matelots que la maladie oblige à débarquer; jusque-là on les a confiés à des familles de l'endroit; mais la chose ne va pas sans de graves inconvénients.

Quel beau champ d'action pour le dévouement d'une congrégation hospitalière!... Mais les ressources locales sont si minces, les revenus si problématiques! S'il y avait moyen de combiner la fondation d'un Hôtel-Dieu avec celle d'un Hôpital de Marine! Une seule institution serait moins dispendieuse que deux... L'Hôpital de Marine apporterait les secours d'une contribution gouvernementale... Le fardeau serait plus léger pour la communauté qui prendrait charge de l'œuvre.

Monseigneur nourrissait depuis longtemps ce projet. Il en avait parlé à messieurs E. Cimon et J.-E. Gagné, successivement députés à la Chambre des Communes. Leurs démarches, il est vrai, avaient été plus ou moins bien accueillies; mais le Prélat ne se décourageait pas: il savait que les œuvres du bon Dieu ne sont durables que lorsqu'elles sont assises sur le roc solide de l'épreuve et d'une longue attente. Il continuait de prier et d'espérer.

Pendant ce temps-là, dans la ville de Québec, le Seigneur préparait les ouvrières nécessaires à l'établissement projeté.

A l'automne de 1880, l'heureuse nouvelle d'une fondation à Roberval, par les Ursulines, avait pénétré dans le Monastère de l'Hôpital-Général, de Québec, et mis à l'esprit d'une religieuse (1) la pensée que les Hospitalières pourraient bien, elles aussi, avoir leur place dans le nouveau diocèse de Chicoutimi. Dans la nouvelle vigne du Seigneur, les deux Communautés se dévoueraient de concert. Tandis que les Ursulines cultiveraient les intelligences et orienteraient la jeunesse vers la vie chrétienne, les Hospitalières soulageraient les misères corporelles et montreraient au vieillard et au mourant les rivages de la bienheureuse éternité.

Ainsi se continuerait une union contractée sur l'océan, en 1639, dans une traversée de trois longs mois et resserrée par plus de deux siècles de dévouement commun en la cité de Champlain. Après deux siècles écoulés sous le charme de cette dilec-

(1) Mère Saint-Antoine

tion religieuse, n'était-il pas souhaitable qu'elles se rencontrassent encore sur cette terre inconnue qu'on appelait le Royaume du Saguenay ?

Mais, se demandait la bonne Mère Saint-Antoine, quelle apparence y a-t-il de réaliser un jour pareil dessein ?

Elle mit sa confiance en saint Joseph et, durant un an, gardant pour elle son secret, elle multiplia les mortifications et les prières.

En janvier 1882, Monseigneur Taschereau, alors archevêque de Québec, faisait la visite canonique au Monastère. La Mère Saint-Antoine, toujours poursuivie par son idée, décide enfin de s'en ouvrir au représentant de Dieu. Le vénérable Prélat l'écoute avec intérêt et bonté, ne fait aucune objection, lui demande seulement si elle croit la Communauté en état de fournir des sujets pour une fondation. Sur sa réponse affirmative, l'Archevêque promet d'écrire lui-même à Monseigneur Racine pour lui proposer la chose. La Mère sortit soulagée et pleine d'espoir.

Évidemment la proposition agréait à l'Archevêque; car il ne voulut pas quitter le Monastère sans mettre au courant la Mère Saint-Joseph, supérieure. Il réitéra sa promesse de prendre l'initiative des démarches à faire. Et la Supérieure fut tout heureuse à la pensée qu'un nouveau champ d'apostolat s'offrait au zèle de ses Religieuses.

A cette époque, vers la mi-janvier 1882, Monseigneur Racine avait appris que le Gouvernement autorisait la construction d'un Hôpital de Marine à Chicoutimi.

Il s'en réjouit grandement; mais le contrat stipulait que la surveillance du dit Hôpital serait confiée à un gardien laïque. Ce n'était pas ce que souhaitait l'Évêque. Il voulait des religieuses. Il écrivit donc à son ami Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, pour le prier d'user de toute son influence afin d'obtenir que l'Hôpital fût confié à une Communauté.

A l'Hôpital-Général, la Mère Supérieure attendait avec anxiété des nouvelles de Chicoutimi. Un jour qu'elle avait particulièrement épanché son âme dans la prière, elle se décide d'écrire à Monseigneur Racine en lui faisant hommage d'un volume qui venait de paraître, intitulé "Histoire de Monseigneur de Saint-Vallier et de l'Hôpital-Général de Québec", écrite par une religieuse du Monastère.

Voici sa lettre:

Québec, 8 février 1882.

Monseigneur,

Veillez bien me permettre de vous offrir un exemplaire de nos Annales dont l'impression n'est terminée que depuis peu de jours.

En donnant cet ouvrage au public, pour répondre au désir souvent exprimé de plusieurs de nos amis, nous avons eu surtout en vue de faire connaître de précieux inédits de notre vénéré Fondateur, Monseigneur de Saint-Vallier, qui a visité avec de grandes fatigues et un zèle incomparable une grande partie de son immense diocèse, mais n'a pas, que nous sachions, mis pied dans le beau Royaume du Saguenay; néanmoins, je crois qu'il se réjouit du haut du Ciel de ce que, aujourd'hui, un mouvement bien prononcé porte vers ces endroits le courant de la colonisation; je ne sais si c'est lui-même qui nous en inspire le désir, mais notre Communauté s'estimerait heureuse s'il lui était donné de fournir des sujets pour l'Hôpital que Votre Grandeur se propose d'ouvrir prochainement dans sa ville épiscopale.

Quel bonheur pour nous de pouvoir contribuer par là à la gloire de Dieu et au salut des âmes! Quelle joie aussi pour notre saint Fondateur de voir une branche de l'Olivier de la Miséricorde de Jésus transplantée dans le territoire fertile de vos belles contrées!

J'éprouve je ne sais quelle confiance que l'Histoire de Monseigneur de Saint-Vallier et de nos Mères Fondatrices ira là-bas nous préparer les voies. Nous prions cependant, pour que la volonté de Dieu se manifeste. S'il inspire à Votre Grandeur de penser à nous, nous en aurons une reconnaissance infinie.

Dans le cas contraire, nous serons humbles et résignées et toujours pleines de respect pour la personne de Votre Grandeur.

Tels sont les sentiments de ma Communauté et en particulier de celle qui a l'honneur d'être, Monseigneur,

Votre très humble servante,

S. SAINT-JOSEPH, *supérieure.*

Monseigneur Racine répondit dès le 12 février :

Révérènde Mère,

Le courrier d'hier soir m'a apporté une manne précieuse : l'Histoire du Monastère de Notre-Dame-des-Anges et une lettre de la révérende Mère Supérieure des Religieuses de la Miséricorde de Jésus. Comme c'est à votre bienveillante charité que je dois cette faveur, je vous prie d'agréer mes sincères remerciements.

Le bel éloge que fait de votre Monastère Monseigneur l'Archevêque, qui est un juge compétent en pareille matière, me donne le désir d'en commencer lecture le plus tôt possible. J'ai lu et relu avec un sensible plaisir la lettre que vous avez eu la sainte pensée de m'adresser. L'offre que vous me faites est si conforme au désir de mon cœur que je m'empresse de l'accepter. Mais, je dois vous l'avouer, je crains beaucoup que, quand vous connaîtrez les conditions d'existence de cet établissement, vous ne refusiez de l'accepter.

Quand j'irai à Québec au mois de mai prochain, je ne manquerai pas d'aller vous rencontrer afin de vous donner toutes les explications nécessaires.

En attendant, prions ensemble le Seigneur qu'il nous éclaire et fasse réussir le projet, s'il doit procurer sa gloire et le salut des âmes.

Tout à vous dans le Sacré-Cœur de Jésus,

DOMINIQUE,

Évêque de Chicoutimi.

A Québec, Monseigneur Taschereau, tenu au courant de tout, encourageait la Mère Saint-Joseph. Il lui avait dit ceci : "Il faut mettre l'affaire entre les mains de saint Joseph, qui a déjà réussi à bâtir un beau séminaire à Chicoutimi. . . Pour ma part, je me porte caution que Monseigneur de Saint-Vallier, fondateur de l'Hôpital-Général, serait content de voir ses filles aller servir les pauvres malades dans cette partie de la Province, qui est probablement la seule qu'il n'ait visitée."

La Mère Supérieure, ne pouvant poursuivre seule cette affaire, en fit part à la Communauté. A la pensée que l'Ordre allait s'enrichir d'une nouvelle maison, ce fut une joie unanime.

La Mère Saint-Antoine fut toute surprise et, plus que les autres, se réjouit de voir les choses rendues là.

Deux semaines plus tard, la Mère Supérieure écrivait de nouveau à Monseigneur Racine :

Hôpital-Général, Québec, 2 mars 1882.

Monseigneur,

Je ne puis tarder plus longtemps à vous faire connaître la joie que m'a causée la lettre de Votre Grandeur en date du 12 février.

Je sens même le besoin de vous témoigner ma reconnaissance et celle de mes Sœurs pour la bonté avec laquelle vous avez bien voulu accueillir nos premières ouvertures au sujet de l'Hôpital de Chicoutimi, et pour laquelle je vous prie d'agréer nos sincères remerciements. Un tel encouragement de votre part, dès le début, ne peut qu'allumer de plus en plus notre zèle pour une œuvre où il y aura tant de bien à faire dans les âmes. Je vous envoie, ci-inclus, copie d'une lettre que j'ai reçue de Monseigneur notre digne Archevêque, après lui avoir donné connaissance de celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire et de votre réponse si satisfaisante. Je ne veux pas non plus laisser ignorer à Votre Grandeur qu'avant de faire aucune démarche auprès d'Elle, je m'étais assurée que notre projet aurait pleine et entière approbation de notre premier Supérieur.

Vous nous laissez entrevoir que les conditions d'existence de votre Hôpital seront difficiles à accepter. Nous nous y attendons; mais nous savons aussi que Votre Grandeur nous aidera à tourner à bien les obstacles qui autrement paraîtraient insurmontables à notre faiblesse et à notre inexpérience.

Conformément à la suggestion de notre vénéré Prélat, nous priérons beaucoup pendant le beau mois de saint Joseph, afin que, si nos desseins doivent contribuer en quelque chose à la gloire du Cœur de Jésus, il plaise à Dieu d'y verser ses plus abondantes bénédictions.

Veillez agréer, Monseigneur, l'hommage des sentiments de respect et de vive reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

La très humble servante,

SŒUR SAINT-JOSEPH, *supérieure.*

“L’approbation pleine et entière donnée à votre projet par Monseigneur de Québec ne me surprend nullement, répondait Monseigneur Racine; car je connais tout l’intérêt que porte Monseigneur Taschereau au territoire du Saguenay et quels sacrifices il est prêt à s’imposer pour le favoriser.

“Avec Monseigneur l’Archevêque, je vous demande de remettre cette affaire entre les mains de saint Joseph, de prier et de faire prier beaucoup.

“Comme je vous l’ai dit déjà, je crains de rencontrer plus d’une difficulté dans la réalisation de ce beau projet, et ces difficultés viendront de ce que je ne serai pas le maître de l’Hôpital et qu’il me faudra compter avec le Gouvernement Fédéral. Mais ce qui serait une difficulté pour nous n’en sera pas une pour saint Joseph, si nous méritons, par les honneurs qu’on va lui rendre et les prières qu’on va lui adresser, qu’il prenne cette affaire sous sa protection. Je vous prie de recommander aussi à saint Joseph l’achat d’un terrain que je voudrais faire en faveur du Séminaire et de l’Hôpital. Si je puis l’obtenir, ce sera une excellente affaire pour les deux institutions.”

A l’Hôpital-Général, on attendait avec hâte la visite annoncée de Monseigneur Racine. Enfin le 25 mai les portes du vieux Monastère s’ouvraient toutes grandes, et l’Évêque entra accompagné de monsieur l’abbé L.-H. Hamelin, chapelain de l’Institution, et de monsieur l’abbé Pierre Boily, curé des Éboulements.

C’est avec un intérêt ému qu’il visita les offices de cette maison où il avait fait, quelques années plus tôt, la retraite préparatoire à sa consécration épiscopale. Mais au sujet de l’Hôpital de Marine, rien ne put être décidé; car on était encore sans réponse du Gouvernement. La prière restait possible: l’espoir que des religieuses seraient acceptées était plus que permis.

Pendant les mois s’écoulèrent dans l’incertitude de part et d’autre.

En septembre, Monseigneur Racine se préparait à faire son voyage *ad limina*. Il voulut se disposer à cet acte important par une retraite qu’il fit encore dans sa solitude préférée de l’Hôpital-Général de Québec.

Le 7 octobre, Monseigneur se mettait en route pour la Ville Éternelle.

Ce départ ajournait pour longtemps, semblait-il, le projet de fondation. Mais Rome est un foyer de lumière et de force. Le Pape avait encouragé l’œuvre en perspective. Aussi Monseigneur Racine revint décidé plus que jamais à vaincre les obstacles qui s’opposaient à son entreprise.

Il était de retour au mois de mars 1883.

En passant à Québec, il célébra la messe de Communauté à l'Hôpital-Général. Il parla du Saint-Père avec enthousiasme. "Quand on visite Rome, dit-il, tout s'éclipse devant la majesté de Léon XIII et la paternelle bonté de son cœur. Son regard perce et transperce: je vous assure qu'on baisse les yeux devant cet éclat."

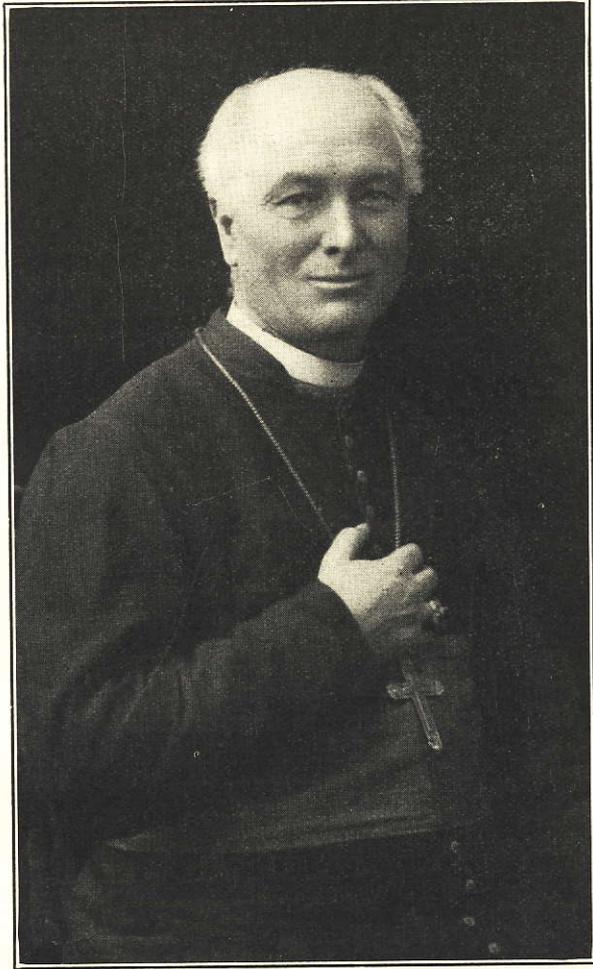
De retour à Chicoutimi, Monseigneur Racine se remit activement à la tâche. Sir Hector Langevin, de son côté, redoublait d'instances. Enfin au mois de juin, on obtint du Gouvernement que la direction de l'Hôpital de Marine fut confiée aux Religieuses; mais celles-ci devraient se contenter du salaire déjà prévu pour le gardien laïque; l'une d'elles toucherait les \$225.00 annuellement allouées; il serait accordé pour chaque matelot une pension de \$3.00 par semaine en plus des remèdes et des honoraires du médecin.

Dès les premiers jours du printemps, on avait commencé les travaux de construction et bientôt on vit s'élever sur un rocher dominant le village et la rivière, à quelques arpents du Séminaire, une petite maison à mansardes, de trente-cinq pieds par quarante, flanquée de deux ailes de vingt-cinq pieds. Cette habitation solitaire, ombragée des grands arbres de la forêt vierge, sera le premier logis des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus au Royaume du Saguenay.

Au mois de juin, Monseigneur Racine invite la Mère Saint-Joseph, supérieure de l'Hôpital-Général, à venir voir les travaux. Monseigneur Taschereau lui avait dit de même: "A la première belle saison, il serait bon que *Saint-Joseph* allât en personne visiter les lieux afin de pouvoir en parler *savamment* à sa Communauté." La révérende Mère s'embarqua donc avec sa compagne, la Mère Sainte-Ursule, dépositaire, mardi, le 19 juin au matin, sur le bateau de la Compagnie Richelieu qui, depuis 1874, faisait le service entre Québec et Chicoutimi.

Les deux voyageuses, peu habituées à leur nouveau métier, trouvèrent le trajet bien long. Elles ne débarquèrent au quai de Chicoutimi que le lendemain vers 4 heures du matin. Elles se rendirent au Couvent des Sœurs du Bon-Pasteur où on leur fit le plus cordial accueil.

Monseigneur Racine, monsieur le Curé Fafard, messieurs les Professeurs du Séminaire et les principaux citoyens eurent pour elles toutes sortes d'égards. Elles en furent grandement touchées et rendirent quelques visites; mais ce qui les intéressait surtout, c'était le petit Hôpital.



S. G. MGR DOMINIQUE RACINE, PREMIER
ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI ET FONDATEUR DE
L'HÔTEL-DIEU SAINT-VALLIER.

Elles gravirent donc avec hâte la colline, trouvèrent la construction bien faite, quoique sur un plan un peu défectueux à leur point de vue. Mais elles conclurent avec Monseigneur que le mieux était de laisser terminer l'entreprise, sauf à refaire quelques parties plus tard. Elles crurent bon toutefois d'insister pour obtenir un subside additionnel afin que fussent couverts les frais de chauffage et d'éclairage ainsi que d'autres dépenses d'une nécessité urgente.

Monseigneur promit d'intercéder de nouveau, toujours par l'entremise de son ami Sir Hector Langevin. Nous verrons bientôt le succès de cette démarche.

La mission de Mère Saint-Joseph et de sa compagne étant terminée, elles s'embarquèrent le samedi matin, 23, pour retourner à Québec. On les accueillit avec autant de joie que si elles étaient parties depuis des mois, et la Communauté ne se lassait pas d'entendre le récit de leur voyage.

Cependant le temps des vacances se passe et aucune nouvelle de la fondation de Chicoutimi; seulement des rumeurs qui circulent dans la ville: les Hospitalières ont refusé; alors Monseigneur Racine a décidé de s'adresser à une autre Communauté non cloîtrée; déjà même il aurait fait des ouvertures aux Sœurs de la Charité. Voilà ce que l'on dit. On comprend que l'inquiétude est grande à l'Hôpital-Général. Pourtant la Mère Saint-Joseph n'est pas surprise: elle sait trop bien qu'à la base d'une œuvre voulue de Dieu, il y a toujours la contradiction et l'épreuve.

Voici ce qui s'était passé. Sir Hector était intervenu, comme il en avait été requis. Mais les membres du Cabinet fédéral, ennuyés de réclamations réitérées, faisaient dire sèchement à l'Évêque de Chicoutimi de nommer un gardien laïque pour tenir l'Hôpital et d'en finir avec les religieuses, si elles ne voulaient pas se conformer aux conditions posées.

"Ma révérende Mère, écrivait alors Monseigneur Racine à Mère Saint-Joseph, une dernière lettre de Sir Hector me dit, en réponse à votre demande, qu'il ne peut obtenir du Ministre de la Marine que les \$225.00 offertes pour l'Hôpital de Marine. De plus, il me prie de lui dire quelle personne je désire voir prendre soin de l'Hôpital si les Religieuses refusent de s'en charger. Avant de lui donner une réponse, je désire savoir si vous seriez blessée au cas où j'offrirais l'Hôpital à une autre communauté. Je ne sais pas quel sera le résultat de mes démarches, mais je désire tant voir des religieuses dans cette maison que je m'exposerai à plus d'un refus avant de proposer les noms de gardiens laïques."

Sur les entrefaites, Monseigneur Taschereau vint au Monastère, et la Mère Saint-Joseph lui communiqua ses inquiétudes. "Il ne faut pas renoncer à la fondation, répondit l'Évêque; ce serait manquer une trop belle occasion de faire le bien; seulement, je vous conseille de l'accepter à titre d'essai, en ajoutant cette clause: si au bout d'un an, l'on constate qu'il n'y a pas moyen de subsister à Chicoutimi, qu'on ait le droit de revenir à la Maison Mère.

Ce fut le trait de lumière qui dissipa le nuage. La proposition rallia tous les suffrages et, le 14 novembre, la fondation de l'Hôpital de Marine était acceptée par un acte capitulaire. L'événement coïncidant avec l'anniversaire de la naissance de Monseigneur de Saint-Vallier, fondateur de l'Hôpital-Général, donna lieu de croire à une approbation spéciale de ce véritable père des pauvres, dont la mémoire est toujours si vivante à l'antique Monastère de Québec.

Monseigneur Taschereau est heureux autant que la Communauté et se hâte d'annoncer la bonne nouvelle à Monseigneur Racine. De son côté la Mère Saint-Joseph écrit à l'Évêque de Chicoutimi (1):

Monseigneur,

J'avoue que j'attendais avec une sorte d'anxiété des nouvelles de Votre Grandeur, lorsque votre lettre de samedi, 10 courant, m'est parvenue. Cette lettre elle-même, tout en me causant quelque surprise, n'a pas laissé toutefois de me soulager grandement; car elle a dissipé l'effet pénible qu'avaient produit sur moi certaines rumeurs tendant à dire que tout était fini pour notre hôpital de Chicoutimi. Non, Monseigneur, tout n'est pas fini, au moins en ce qui nous regarde; si vous voulez encore de nous, nous sommes au service de vos pauvres et de vos malades, et j'aurais dû certainement, dans ma dernière lettre, tout en vous priant de chercher à nous obtenir du Gouvernement quelque chose de plus que les \$225.00, vous dire que nous ne posions pas cela comme une condition absolue de notre acceptation.

Je comprends que le grand point pour vous était de faire agréer des religieuses; vous avez atteint votre but et nous ne voulons pas être cause que vous perdiez ce terrain si précieux et si chèrement acquis; nous ne reculerons pas, pour un léger désavantage, devant une œuvre si grande et si belle.

(1) On constate que nous citons beaucoup de lettres; le parfum et le charme qu'elles ont pour nous ne méritent-ils pas d'être livrés tout entiers? Le lecteur, en même temps qu'il apprendra les événements, connaîtra l'âme intime des acteurs. Il aura donc double profit.

Donc, Monseigneur, nous acceptons la fondation. Acte en a été passé ce jour même en chapitre; mais je ne puis dire encore le nom de celle des Fondatrices qui aura droit aux honoraires de \$225.00. Il faudra pour cela que nous fassions les élections, et elles pourront avoir lieu dans le courant du mois de décembre.

Telles étant les dispositions de notre Communauté, ai-je besoin de vous dire, Monseigneur, que nous verrions avec un sensible regret le cher Hôpital de Chicoutimi passer à d'autres mains; mais les procédés de Votre Grandeur à notre égard ont été trop généreux et trop délicats jusqu'ici pour que nous nous tenions blessées si, en fin de compte, elle trouve ou plus avantageux, ou plus expédient de s'adresser ailleurs. J'attendrai avec une vive impatience une réponse à cette lettre et, quoi qu'il arrive, Monseigneur, je serai toujours très respectueusement,

De Votre Grandeur, la très humble servante,

S. SAINT-JOSEPH, *supérieure.*

En apprenant cette nouvelle, Monseigneur Racine n'eut qu'un mot pour exprimer son contentement:

“Béni soit le Seigneur qui nous console dans toutes nos tribulations.”

Révérènde Mère Saint-Joseph,

La joie et la consolation que m'ont apportées vos deux lettres et celle de Monseigneur l'Archevêque m'imposent la douce obligation de remercier le Seigneur de sa grande bonté, et les bonnes Religieuses de la Miséricorde de leur admirable dévouement envers les pauvres et les membres souffrants de Jésus-Christ. J'accepte d'autant plus volontiers le plan d'essai que vous me proposez que j'ai été sur le point de vous le soumettre moi-même lors de notre dernière entrevue. Mais le moment de parler venu, le courage m'a manqué. Il m'a semblé alors que l'exposition seule de ce projet était une cruauté et qu'en la faisant j'allais vous contrister profondément. J'ai donc préféré garder le silence et laisser tout entre les mains de Dieu. Vous voyez que j'ai bien fait.

Avant de vous écrire ma dernière lettre, j'avais cru bon de faire de nouvelles instances auprès de Sir Hector dans le but d'obtenir la somme que vous aviez fixée, et c'est après avoir reçu sa réponse et une lettre de l'Honorable Ministre de la Marine

que j'ai pensé que tout était fini; et si je vous ai parlé de frapper à une autre porte, c'est que je me suis rappelé à ce moment l'offre que m'ont faite les Sœurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur le printemps dernier.



RÉVÉRENDE MÈRE ST-JOSEPH

Supérieure de l'Hôpital-Général à l'époque de la fondation

Vous me dites que ma dernière lettre vous a causé quelque surprise sans me faire connaître qui en a été la cause; j'ai beau examiner ma conscience, je ne puis pas découvrir le péché que j'ai commis. Dans cette circonstance, je dois me dire: *Ab occultis meis munda me.*

Je vais écrire aujourd'hui à Sir Hector pour lui dire que vous prenez l'Hôpital au printemps, mais à titre d'essai, et pour un an seulement. Je vais en outre lui faire certains calculs qui lui démontreront une fois de plus l'impossibilité de tenir un Hôpital comme celui-ci au prix de \$225.00.

DOM., évêque de Chicoutimi.

Dans une autre lettre datée du 4 décembre 1883, voici ce que disait Monseigneur :

Révérènde Mère Saint-Joseph,

Dans ma dernière à Sir Hector, j'ai insisté fortement auprès de lui afin d'obtenir une allocation plus élevée en faveur de notre Hôpital. Malheureusement, mes raisons, mes chiffres, mes prières, tout a été inutile; j'ai prêché dans le désert. Le seul espoir qui me reste, et il est faible puisque je n'ai aucun écrit de cela, c'est que Sir Hector m'a fait dire par notre député: "Que Monseigneur ne craigne pas de faire entrer des religieuses dans son Hôpital." Il faut donc croire que le Seigneur veut que vous commenciez cette œuvre comme Jésus a commencé la sienne, celle de notre Rédemption, dans le dénuement et la pauvreté. Toutefois, reposons-nous en toute confiance dans les bras de la Divine Providence et répétons souvent ces belles paroles du *Te Deum*: *In te, Domine, speravi: non confundar in æternum.*

Est-ce que le bon Dieu qui nourrit les petits oiseaux du ciel laissera mourir de faim ses épouses bien-aimées qui se dévouent au soulagement des membres souffrants de son Divin Fils?... Est-ce qu'il permettra que l'indigne Évêque qu'il a chargé d'une partie de son troupeau n'ait pas compassion des Filles de la Miséricorde de Jésus et ne partage pas son morceau de pain avec ces bonnes Religieuses qui viendront partager sa pauvreté dans un but de charité et de miséricorde pour les pauvres?... Non, il n'en sera pas ainsi, Dieu aime trop les pauvres pour le permettre. *In te, Domine, speravi: non confundar in æternum.* Et comme preuve, je promets à celles qui seront choisies leur premier pain qu'elles grignoteront à Chicoutimi.

Le secours de nos faibles prières vous est assuré aux fins pour lesquelles vous les sollicitez et surtout afin que les Religieuses choisies par votre Communauté pour venir ici soient également les élues de Dieu. *In te, Domine, speravi: non confundar in æternum.*

Recommandant à vos prières, à celles de votre Communauté et de mon bon ami, votre digne Chapelain, le pauvre Évêque du pauvre Royaume du Saguenay,

J'ai l'honneur d'être, ma révérende Mère,

Votre très humble serviteur,

DOM., évêque de Chicoutimi.

L'élection de la Supérieure du nouvel Hôpital fut fixée au 25 janvier 1884, jour anniversaire de la mort de Monseigneur de Saint-Vallier; ainsi de là-haut il présidait lui-même à ce choix important.

Avec la permission de Monseigneur l'Archevêque, on se mit en frais de former une petite bourse en faveur de l'œuvre naissante.

Les premiers centins qui y entrèrent furent recueillis parmi les pauvres des salles. Le revenu de la vente de quelques petits ouvrages qu'ils avaient confectionnés eux-mêmes vint tellement la grossir, disent les annales, qu'à Noël on pouvait compter *quelques piastres*.

C'était bien l'obole de la veuve que Dieu bénit, le sceau de la sainte Pauvreté apposé sur la Fondation, comme gage de succès, en ces jours où l'Enfant-Dieu venait prêcher à la terre sa vertu de prédilection!...

Dans la Communauté, chacune s'ingéniait à confectionner ou à se procurer un objet pour tel et tel office de la nouvelle maison. Le temps des fêtes favorisait un si beau zèle, et, parmi les parents des Religieuses, on fit une cueillette d'étrennes au profit de la Fondation.

Au mois de janvier 1884, Monseigneur l'Archevêque rendait visite au Monastère accompagné de monsieur l'abbé L.-R. Hamelin, chapelain de l'Institution, du révérend Père L.-B. Charmont, O. P., pensionnaire malade, de monsieur l'abbé E.-L. Moisan, assistant-chapelain au Monastère des Ursulines, de monsieur l'abbé C.-A. Marois, secrétaire de l'Archevêché.

On avait exposé, sur la table de communauté, tout ce qui était destiné à Chicoutimi.

Chaque office s'y trouvait représenté: Sacristie, Pharmacie, Cuisine, Vestiaire, Lingerie, sans oublier un commencement de Bibliothèque. Même le jardin et la ménagerie figuraient là: le premier au moyen de quelques instruments, la seconde,.... nous verrons bientôt.

Au centre s'étaient avec luxe les pièces de catalogue, de flanelle et d'étoffe pour le service de l'Hôpital.

Monseigneur mit beaucoup d'intérêt à visiter ce *bazar* d'un nouveau genre. Il avait même apporté sa contribution: un bel encrier pour le futur Secrétariat et la somme de \$20.00 pour l'achat de registres, recommandant qu'ils fussent beaux et bons et qu'on y inscriviât quelque chose tous les jours. De plus, afin d'ajouter un peu aux ressources, il autorisa l'ouverture d'une souscription.

Signalons un petit fait que les annales ont consigné dans leurs toutes premières pages et qui amusa beaucoup Monseigneur.

Un sérieux problème se posait. A la nouvelle Institution il fallait une vache de bonne qualité, tout à fait digne de l'honneur de nourrir les pauvres de Dieu. L'affaire fut jugée assez grave pour être confiée à S. Joseph. Mais qui sait si le bon Saint, médiocrement fier de sa mission, ne la mettrait pas en oubli ? . . .

Pourtant il n'y avait pas de risque à prendre. Une sœur s'avisait donc d'installer, tout près de la porte de la communauté, une statue du Saint ayant, suspendue au cou, une vache en carton peint, d'excellente mine, avec cette inscription: "N'oubliez pas le foin, s'il vous plaît." On devine que l'Évêque crut ne scandaliser personne en riant de très bon cœur. Et saint Joseph fournit à temps la bête et le foin.

Monseigneur de Chicoutimi, mis au courant de tout ce qui se passait à l'Hôpital-Général en faveur de sa Fondation, en fut profondément touché. De sa plus belle plume il écrivit donc à la Mère Supérieure.

Chicoutimi, 5 janvier 1884.

Révérènde Mère,

Votre dernière lettre a fait naître en mon âme les émotions les plus douces et les plus consolantes. Merci. Depuis assez longtemps déjà, je nourrissais en moi une bien grande idée de la charité et du dévouement des saintes Filles de la Miséricorde; mais ce que vous me dites de l'enthousiasme qui règne dans toute votre Communauté en faveur de votre nouvelle mission, de la pieuse ambition de chacune de vos Mères d'être choisie de préférence à toute autre afin d'avoir le précieux avantage d'habiter la pauvre étable de Bethléem et de partager avec Marie et Joseph les privations de l'Enfant Jésus, met le comble à mon admiration. Toutes les bonnes choses que vous me dites me font désirer davantage de voir dans mon diocèse ces vraies épouses de Jésus, dont le cœur est tout embrasé d'amour pour leur divin Époux et de miséricorde pour ses membres souffrants . . .

Toutefois notre confiance ne doit pas nous rendre inactifs et imprévoyants. Il est écrit: aide-toi, le Ciel t'aidera. Aussi est-ce avec bonheur que je souscris à tous les sages conseils que

vous a donnés Monseigneur l'Archevêque. Je n'ai rien à ajouter ou à retrancher à la note que vous vous proposez d'adresser à vos parents et amis.

Si j'étais à Québec, je m'empresserais d'aller en personne remercier les bons pauvres de votre maison de la touchante charité qu'ils manifestent envers leurs frères infortunés du Saguenay.

Veillez, s'il vous plaît, les remercier en mon nom et les assurer que je demande au bon Jésus de les en récompenser en les soulageant dans leurs infirmités et en remplissant leurs cœurs de grâces et de consolations.

Je ne manquerai pas de prier Dieu de faire lui-même les élections du 25.

Priant le Seigneur de vous bénir ainsi que toute votre Communauté,

Je demeure votre très humble en N. S.,

DOM., évêque de Chicoutimi.

Quel cœur dans la poitrine de cet Évêque! . . . Sans doute, l'heureuse Fondatrice qui sera bientôt choisie ne craindra pas de se confier à la bonté d'un tel Père. . .

CHAPITRE DEUXIÈME

LA FONDATION

1884

SOMMAIRE: Élection de la Supérieure. — Correspondance. — Vente de charité. — Un cadeau de France. — Élection des autres Fondatrices. — Préparatifs. — Départ de Québec. — Arrivée à Chicoutimi. — Séjour au Séminaire. — Entrée définitive à l'Hôpital.

C'est le 25 janvier. C'est la date fixée pour l'élection de la Supérieure de Chicoutimi. Les choses se passent selon le cérémonial impressionnant des Constitutions. Monseigneur l'Archevêque préside lui-même et, une fois les suffrages dépouillés, au pied des saints autels, il proclame élue la Mère Saint-Gabriel, née Julie-Émilie Lamarre. Elle était âgée de 38 ans.

Une lettre, écrite le soir même, court annoncer la nouvelle à Monseigneur Racine. Le retour du courrier rapporte de lui les deux réponses suivantes.

Révérende Mère Saint-Joseph,

Votre lettre du 25 courant m'a été d'autant plus agréable que je ne l'attendais pas si tôt. Je ne connais pas la bonne Mère Saint-Gabriel, mais puisque le choix de la Communauté est tombé sur elle, c'est une preuve qu'elle est l'élue du Seigneur et qu'elle

en recevra toutes les lumières et les grâces nécessaires pour commencer cette pauvre et difficile mission et la faire fructifier.

Le nom seul de la nouvelle Supérieure, *Force de Dieu*, est d'un heureux présage et me donne l'espoir du succès. Gabriel!... Mais c'est l'Ange des bonnes nouvelles apportées à la terre. C'est lui qui le premier a rendu à Marie les hommages de vénération qui lui sont dus. C'est lui qui nous a appris à vénérer cette Mère de Jésus et notre Mère; c'est lui aussi qui, je l'espère, sera le messager céleste chargé d'apporter à celle qui a le bonheur de porter son nom toutes les bénédictions du Ciel.

Saluez pour moi notre première Supérieure et dites-lui que je la félicite de ce qu'elle est appelée à imiter, de préférence à tant d'autres, la pauvreté de Jésus. J'apprends avec bonheur que la Divine Providence manifeste déjà sa grande bonté en faveur de notre œuvre, et que des âmes charitables vous envoient divers présents.

Afin que les Religieuses Chicoutimiennes ne mangent pas leur pain sec en arrivant, j'ai fait préparer par monsieur le Curé un quart de bon lard salé, et qui sait si elles ne trouveront pas une petite vache qui leur fournira le premier lait de leur café.

Remercions la Divine Providence et disons-lui souvent:
In te, Domine, speravi: non confundar in æternum.

Votre très humble en N. S.,

DOM, évêque de Chicoutimi.

Révérènde Mère Saint-Gabriel,

En vous choisissant par la voix de votre Communauté, comme Supérieure de l'Hôpital de Chicoutimi, le bon Dieu vous a vraiment accordé une grâce de prédilection. En effet, notre Divin Sauveur ne dit-il pas dans son Évangile: "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même." D'où il faut conclure que pour suivre Jésus dans la voie de la perfection et de la sainteté et parvenir au ciel à sa suite, le premier moyen à prendre, c'est de pratiquer l'abnégation en tout: abnégation de ses pensées, de ses jugements, de sa volonté, de ses désirs, des biens de ce monde.

En vous appelant à Chicoutimi, le bon Jésus veut vous mettre dans l'heureuse obligation de pratiquer toutes ces abnégations, comme il les a pratiquées lui-même pendant tous les jours de sa vie mortelle et surtout lors de sa fuite en Égypte.

N'est-ce pas un grand bonheur et un singulier honneur pour vous, ma révérende Mère, que d'être appelée par Dieu lui-même à suivre Jésus de si près dans les sentiers de la justice ?

Maintenant, si vous me le permettez, je vous conseillerais de profiter de la circonstance où vous vous trouvez pour méditer souvent le mystère de la fuite en Égypte; vous puiserez dans vos méditations les lumières et les grâces nécessaires à votre nouvelle position et à votre avancement spirituel, je n'en ai aucun doute.

Vous me dites que vous avez bonne volonté; j'en suis d'autant plus heureux que la bonne volonté est la seule chose que le bon Dieu exige de nous. Il ne nous demande pas des actions extraordinaires ni du succès dans les œuvres: ce qu'il attend de nous, c'est d'entrer dans les sentiments de son Divin Fils et de dire avec lui: Je ne suis pas venu faire ma volonté mais la volonté de Celui qui m'a envoyé; ou encore avec la Sainte Vierge: Je ne suis que la servante du Seigneur.

Avec cette bonne volonté vous marcherez sans crainte vers l'avenir, vous reposant en toute confiance dans les bras de la Divine Providence, et lui répétant sans cesse cette touchante inspiration: *In te, Domine, speravi: non confundar in æternum.*

DOM., évêque de Chicoutimi.

La Mère Saint-Gabriel, tout heureuse, fait parvenir cette lettre à Monseigneur l'Archevêque. En retour, elle en reçoit un mot qui la reconfortera bien des fois aux heures de découragement.

Québec, 26 février 1884.

Révérende Mère St-Gabriel,
Hôpital-Général,
Québec.

Ma révérende Mère,

Je vous retourne avec la présente la belle et encourageante lettre que Monseigneur de Chicoutimi vous a adressée.

Je dis encourageante, parce qu'elle vous annonce d'immenses profits pour le ciel.

En attendant, la Divine Providence manifeste évidemment l'approbation qu'elle donne à cette œuvre, par l'empressement avec lequel on vient de tous côtés fournir des secours qui sont

matériels en eux-mêmes mais providentiels dans leur source et surnaturels dans leur fin, qui est de procurer la gloire de Dieu et le soulagement des malheureux.

Moïse disait à Josué: "Soyez plein de courage, le Seigneur sera avec vous; vous traverserez le Jourdain et vous conduirez Israël dans la terre promise." Vous aussi, mettez toute votre confiance en Dieu et, appuyée sur ce fondement inébranlable, allez planter le drapeau de la Miséricorde de Jésus sur cette montagne solide au haut de laquelle est bâti l'Hôpital de Chicoutimi.

Comme toutes les œuvres de Dieu, celle-ci aura ses croix et ses tribulations; mais le temps et le courage en viendront à bout.

Veillez agréer, ma révérende Mère, l'assurance de mon dévouement,

E.-A. TASCHÉREAU, *arch. de Québec.*

A leur tour les Dames pensionnaires de l'Hôpital-Général voulurent faire leur part en faveur de l'œuvre naissante et organisèrent une vente de charité.

Monseigneur l'Archevêque, toujours prodigue de son dévouement et de son or quand il s'agissait de la Fondation de Chicoutimi, ouvrit lui-même le bazar et acheta différents objets pour le nouveau sanctuaire; entre autres des statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge et de saint Joseph. Elles sont encore en notre Monastère dans le chœur des Religieuses. Et qui dira le nombre de prières déposées depuis cinquante ans par les vierges du cloître aux pieds des *Statues de la Fondation*.

Le geste charitable du premier Pasteur était plus qu'un encouragement; c'était comme l'aurore et la garantie d'un plein succès. Comme bien l'on pense, Monseigneur Racine fut aussitôt mis au courant et, tout de suite, le courrier de Chicoutimi apporte cette aimable réponse.

Ma révérende Mère,

Les nouvelles que vous me donnez du succès de votre bazar sont des plus encourageantes. De petit qu'il a commencé, il a grandi au point de prendre des proportions grandioses; s'il continue à augmenter, il va devenir grandissime; un bazar géant!... N'y a-t-il pas là de quoi effrayer les Lilliputiens du Saguenay? Dans une de mes lettres, je vous ai envoyé le prix de votre premier pain. Cette aumône microscopique a inspiré

à une grande et sainte âme la bonne pensée de payer les frais de la première soupe, et c'est Monseigneur l'Archevêque lui-même qui m'a envoyé à cette fin les \$5.00 ci-incluses.

La bonne Mère Sainte-Hélène, du Bon-Pasteur, veut faire la cueillette à la Malbaie et aux Éboulements. Quelle est celle d'entre vous qui entreprendra d'en faire autant à Chicoutimi? . . .

Ces jours derniers j'entendais monsieur Dufresne, prêtre, dire à ses confrères: "Je m'attends à recevoir une liste de souscriptions, bientôt." Il ne faudrait pas que ce brave homme fût trompé dans son attente.

Et comme il faut rendre à tout seigneur, tout honneur, pourquoi une autre liste ne serait-elle pas envoyée au curé, monsieur Fafard? . . . Je suis certain que ces bons Messieurs feront leur possible pour les faire remplir.

Que le Seigneur bénisse votre œuvre et les efforts que vous faites pour assurer son succès.

DOM., évêque de Chicoutimi.

Le bon Dieu bénit d'une manière spéciale cette vente de charité qui rapporta la jolie somme de \$889.00. Ce montant ajouté à celui de la petite bourse représentait \$1,000.00, que l'on réserva pour l'achat d'un terrain. D'autres dons furent encore adressés à la Fondatrice, dons précieux et pour leur valeur et pour les bonnes paroles qui les accompagnaient.

Entre tous ces témoignages d'intérêt reçus, notons avec bonheur celui de la Maison Mère de notre Saint Ordre à Dieppe.

Dieppe, nous le savons, est un joli port de mer situé sur les rives de la Seine-Inférieure, en France. Les voyageurs qui y passent disent que cette ville ancienne est, par ses usages et ses manières, un petit Canada français.

Voici la lettre qui contenait une aumône.

Dieppe, 21 avril 1884

Révérènde Mère Saint-Gabriel,

Je me fais un devoir et un bonheur de venir vous saluer comme l'heureuse élue destinée à faire connaître et chérir en terre étrangère les rameaux de notre Olivier auguste et bien-aimé.

Votre mission, aussi noble que belle, ma digne Mère, mérite à tous égards l'hommage de nos félicitations, de nos sympathies et de nos vœux. Nous sommes touchées, en effet, de ce que vous

êtes appelée à l'honneur insigne de montrer à ceux qui l'ignorent encore les influences et la magnanimité de la Miséricorde de Jésus, et vraiment, à la pensée des épreuves que généreusement vous allez embrasser, nos cœurs ne pourront que vous suivre, vous promettant association et concours de prières.

Oh! oui, nous prions ardemment afin que votre zèle fécond enfante sous ce nouveau ciel les merveilles de la Miséricorde de Jésus pour les pauvres et les âmes. Avec vous, bonne Mère, nous ne nous le dissimulons pas: à la dignité de votre tâche, à ses rudes labeurs ne sont pas attachés habituellement les récompenses sensibles.

Toute œuvre durable et solide, qui ne le sait, a ses bases cimentées dans les souffrances et le sacrifice. . . Accueillez donc, chère et aimable messagère, l'offrande des sympathies qui vous accompagnent, et comptez bien sur la cordiale et particulière affection de celle qui se dit pour toujours,

Votre très dévouée et bien humble,

SŒUR SAINT-ARSENE, *supérieure.*

Sous le même pli, on avait glissé discrètement un billet de cent francs (20.00 piastres). Cette généreuse offrande prélevée, sans doute, sur un nécessaire des plus restreints, forma le contenu de la bourse de la Mère Saint-Gabriel à son départ de Québec.

Ainsi les dons se multiplient. Monseigneur Racine ne se possède pas de joie. Le 22 mars, il écrit à la Mère Saint-Joseph une lettre enthousiaste, où se trouvent consignés les noms de plusieurs autres bienfaiteurs.

Révérènde Mère St-Joseph,

Le résultat de votre bazar, d'autant plus merveilleux qu'il était moins à espérer, les cadeaux que vous recevez de droite et de gauche, sans parler de ceux de monsieur Baillargé (1) qui ose encore se qualifier de mauvais sujet, nous sont une preuve que nous ne saurions reposer une trop grande confiance en la bonté infinie de notre Père céleste. Nous avons par conséquent toute raison de dire avec le Psalmiste: "Il est bon de se confier et d'espérer dans le Seigneur!" . . . Mais nous devons de plus ajouter avec lui: "Quelles actions de grâces rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé? Je prendrai le calice du salut."

(1) Des vases sacrés.

Ce calice du salut, je le prendrai dans votre chapelle, si vous me le permettez, en y célébrant une messe d'actions de grâces à mon premier voyage à Québec.

Quelles actions de grâces ne dois-je pas encore à toutes les pieuses Filles de la Miséricorde de Jésus pour tous les travaux qu'elles se sont imposés, toutes les peines qu'elles se donnent encore afin de procurer au Saguenay l'avantage de posséder un hôpital! . . .



SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

Comment le pauvre Évêque de Chicoutimi pourra-t-il jamais s'acquitter d'une si grande dette de reconnaissance? . . . Tout ce qu'il peut, c'est de vous répéter encore dans toute l'effusion de la reconnaissance: Merci; que Dieu vous rende au centuple tout le bien que vous nous faites.

Depuis ma dernière, j'ai recueilli pour l'Hôpital, non pas comme vous des centaines de piastres, mais quelques centins seulement tombés de la bourse de certains amis.

Écrivant à Monseigneur l'Archevêque pour le remercier de vous avoir assuré le poulet de votre premier dîner à Chicoutimi, je lui disais, sous forme de badinage, que nous, Canadiens, nous n'avons pas l'habitude d'user de viande sans patates et que, comme tout Grand Vicaire est le supplément de son Évêque, c'était à son Grand Vicaire à fournir ce supplément de patates, . . . que, les aliments préparés sans épices étant nécessairement insipides, c'était à monsieur l'abbé Têtu (1) à donner le poivre et le sel, vu qu'il en a poivré et salé de plus durs que les religieuses, que les confitures revenaient de droit et pour bien des raisons à monsieur Marois.

Je vois que Monseigneur l'Archevêque a bien accueilli mes propositions puisque ces Messieurs m'ont envoyé les \$6.00 ci-incluses pour les fins désignées.

Un employé de la Compagnie du Saint-Laurent, monsieur Théophile Gagnon, vous donnera une tinette de beurre; lorsque vos bonnes Mères viendront prendre possession de leur petit rocher je crois que monsieur l'abbé Dufresne veut fournir la moutarde pour les emplâtres. Le Père Bolduc m'a fait dire qu'il m'attend à Québec; je suppose qu'il me donnera quelques volumes pour une bibliothèque.

Répétons toujours et bien souvent notre petite prière: *In te, Domine, speravi: non confundar in æternum*, et la Divine Providence ne nous abandonnera pas.

Vous bénissant toutes et me recommandant aux prières de votre Communauté,

Je demeure votre très humble,

DOM., évêque de Chicoutimi.

Dans d'autres circonstances, ce spectacle d'un Archevêque et d'un Évêque préparant le menu d'un dîner serait amusant; ici il est touchant. L'on pense à la divine Providence qui ne dédaigne pas de s'occuper des moindres détails de notre vie, qui préside même à la chute d'un seul de nos cheveux.

Depuis le jour de son élection, la Mère Saint-Gabriel, en abeille industrieuse, travaille à son œuvre et fait surgir autour d'elle de zélées collaboratrices.

(1) Aumônier de la prison.

Le 28 avril, Monseigneur C.-E. Légaré vient présider les élections qui doivent lui donner des compagnes.

La Mère Marie-Adéline Touchette, dite Marie-des-Anges, est élue Assistante. Marie-Célanire Taschereau, dite de St-Elzéar, Marie-Christine-Lætitia Légaré, dite de St-Léandre, professe de Cœur, et la Sœur Henriette Côté, dite de Saint-André, professe converse, reçoivent aussi le titre de Fondatrices.

Toutes mourront dans leur nouvel asile et prouveront par leur vie de dévouement qu'elles étaient bien les élues du Seigneur.

Pour promouvoir la charité religieuse, aussi pour assurer l'uniformité de coutumes qui doit régner dans les maisons sœurs, les futures missionnaires de Chicoutimi, tout comme les Fondatrices de l'Hôpital-Général, détachées de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1693, eurent la permission de visiter différentes communautés de la ville.

Partout c'est l'accueil le plus tendrement sympathique. A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, berceau canadien des Hospitalières, ce sont des mères qui embrassent leurs enfants; à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, fondé par l'Hôpital-Général en 1873, ce sont des sœurs heureuses de revoir leurs sœurs; chez les révérendes Mères Ursulines, d'anciennes maîtresses qui reçoivent deux de leurs élèves, Mère St-Elzéar et Mère St-Léandre; au couvent du Bon-Pasteur et chez les révérendes Sœurs de la Charité, des compagnes de classe, des connaissances qui s'étreignent dans un doux baiser de paix.

Le 12 mai, Monseigneur Racine est à Québec et célèbre la messe de Communauté. Le calice à coupe de vermeil dont il se sert est destiné à la nouvelle Fondation et donné par la famille Falardeau de Québec, apparentée à l'une des Sœurs. "Pour exprimer ma reconnaissance à la Communauté, je prendrai le calice du salut dans votre chapelle", avait écrit Monseigneur à la Mère Saint-Joseph. Il tenait parole.

Le 19 mai, une messe solennelle d'actions de grâces est chantée pour tous les bienfaiteurs, et, dans la suite, quinze autres messes basses sont célébrées à la même intention.

Les dernières dispositions relatives au départ étant arrêtées, Monseigneur Racine, heureux, reprend la route de sa ville épiscopale. Deux personnes de confiance, deux auxiliaires pour les Fondatrices, s'embarquent sur le même bateau avec une partie des bagages. L'une d'elles, mademoiselle Sophronie Bérubé, après s'être dévouée pendant quelques années retourna à Québec; l'autre, mademoiselle Lydia Picard, est devenue Sœur Ste-Mar-

the, la doyenne de nos Sœurs converses. Elle est décédée en 1931.

A Chicoutimi, elles sont reçues chez monsieur Honoré Martel, cousin germain de Monseigneur Racine. (1) Quant aux bagages, c'est M. Ambroise Fafard, curé de la Cathédrale, qui s'en charge. Aimablement, il écrit à la Mère Saint-Gabriel, le billet suivant :

Ma révérende Mère,

J'ai fait mettre en sûreté votre bagage. Tout est en ordre. Ici, trois navires d'Outre-Mer sont ancrés dans notre port, mais il n'a pas encore été permis aux matelots d'être malades, et cette permission ne leur sera accordée qu'après votre installation. Vous êtes désirées à Chicoutimi; ce sera une joie pour toute la population de voir arriver définitivement nos religieuses blanches qui viennent pour guérir tous les "bobos". D'après l'ordre de Monseigneur, vous résiderez au Séminaire jusqu'à ce que vous soyez installées.

Votre dévoué serviteur,

AMBROISE FAFARD, *ptre.*

Maintenant les jours sont comptés. L'heure du départ sonnera bientôt. Dans une réunion à la salle de communauté, le soir du 21 mai, a lieu, selon que l'indique le cérémonial, la lecture des lettres d'obédience de Monseigneur l'Archevêque et de la Mère Supérieure.

Les Fondatrices demandent pardon à toute la Communauté et donnent à chacune le baiser d'adieu.

Cérémonie touchante, s'il en est, durant laquelle les cœurs n'étant plus maîtres de leur émotion donnent libre cours aux douces larmes de l'affection fraternelle.

Jeudi, le 22, jour de l'Ascension, les Fondatrices passent leurs plus belles heures au pied du saint autel. Dans le cours de la journée, elles reçoivent la visite de leurs parents et des amis de la Maison.

Le révérend Père Charmont, O. P., déjà nommé, leur adresse des paroles pleines d'à propos dont nous trouvons le résumé dans les annales.

(1) Monsieur Martel, né à la Rivière-du-Loup, vint à Chicoutimi en même temps que Monseigneur Racine.

“Vous allez fonder, leur dit-il. Eh bien! le bon Dieu veut que vous soyez des saintes; car toutes les fondatrices sont des saintes. Jetez-vous la tête la première dans l’humilité et soyez de grandes observatrices de vos Règles, vous tenant bien derrière vos grilles. Faites de bonnes fondations; si les fondations sont bien faites, cimentées d’union à Dieu avec la pratique constante des vertus, tout l’édifice sera solide comme le roc. C’est par le spirituel qu’il faut commencer... C’est sur vous que se formeront celles qui vous succéderont. Ici, vous étiez conservatrices, là, vous serez créatrices.” Ces conseils éclairés méritaient bien, en effet, d’être conservés.

Enfin le jour du 23 mai se lève. C’est vendredi. Au dehors l’atmosphère, humide encore des pluies abondantes de la nuit précédente, s’harmonise bien avec la tristesse des cœurs, à ce moment de l’adieu. Bien avant quatre heures, le sommeil avait quitté les paupières et, sitôt levées, nos Mères se rendent à la salle du Chapitre pour réciter les prières de l’itinéraire et baiser pieusement la statue de Notre-Dame de Protection, cette statue vénérable apportée de l’Hôtel-Dieu à l’Hôpital-Général, en 1693, par les Mères Fondatrices.

Ensuite, comme une mère bénit ses enfants, la Mère St-Joseph bénit une dernière fois ses filles missionnaires. Puis elle les remet à leur nouvelle Supérieure, leur disant que désormais, c’est elle qui sera leur Mère.

Alors le petit essaim se dirige comme instinctivement vers l’Hôpital pour servir les pauvres une dernière fois encore avant le départ.

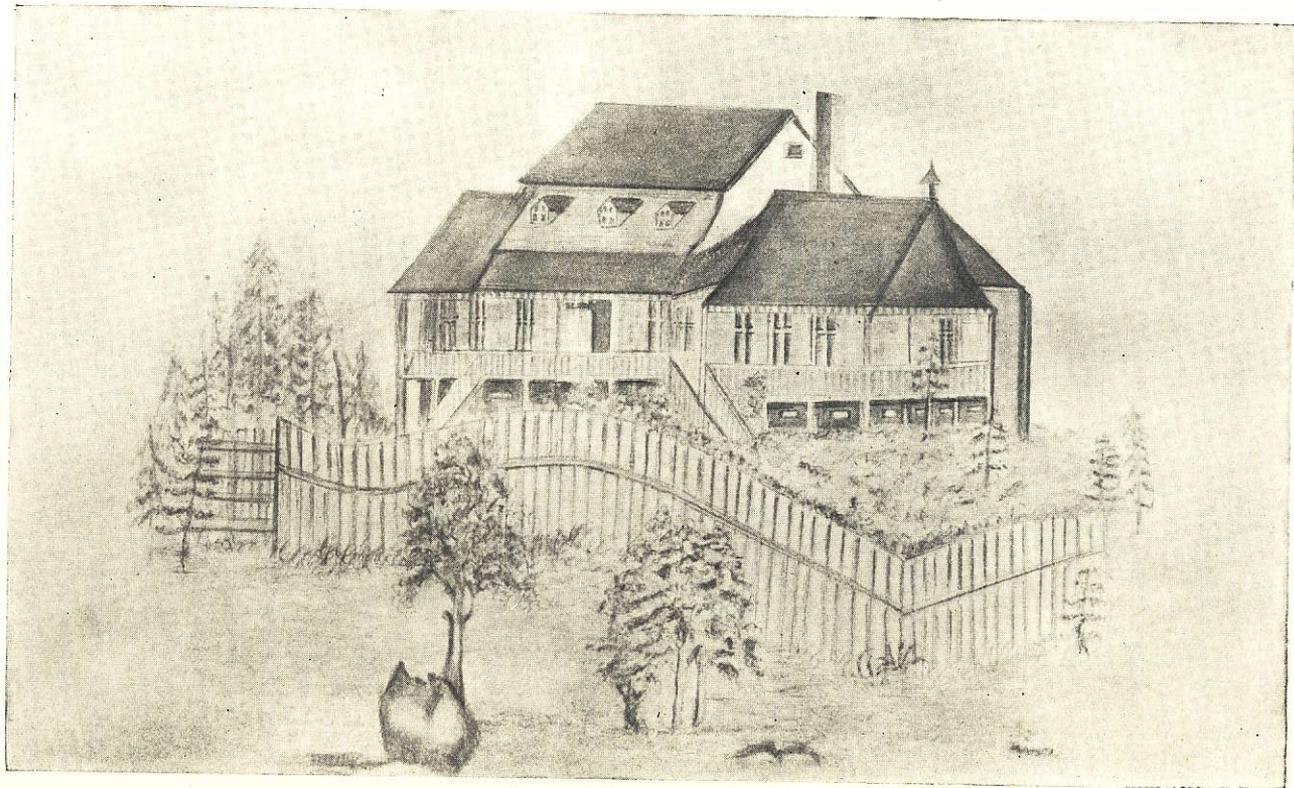
Maintenant c’est l’heure de la messe: la dernière messe dans ce sanctuaire où l’on a reçu tant de grâces; une messe où celles qui vont partir communient comme en viatique...

Déjà deux voitures fermées attendent dans la cour intérieure. Le temps presse. Le déjeuner se prend à la hâte, et les cinq Religieuses franchissent le seuil du Monastère.

Monsieur l’abbé L. Hamelin, chapelain de l’Institution, tient à les accompagner jusqu’au bateau, et ne les quitte qu’au moment où elles sont bien installées dans la cabine, qu’il a louée lui-même. (1)

Malgré une pluie froide et abondante, plusieurs membres du clergé, alliés aux familles des Fondatrices, se sont rendus au quai; on remarque: monsieur le Grand Vicaire T. Hamel, supérieur du Séminaire de Québec, monsieur l’abbé A. Blais, chapelain du

(1) M. l’abbé Hamelin est mort en 1918 à l’âge de quatre-vingt-neuf ans. Jusqu’à la fin il fut fidèle à envoyer un quart de pommes qui arrivait invariablement le 27 septembre, fête de la Mère Saint-Elzéar.



L'HÔPITAL DE MARINE

Couvent du Bon-Pasteur, futur Évêque de Rimouski, monsieur l'abbé E. McGuire, du Séminaire; Monseigneur le Grand Vicaire C.-E. Légaré, administrateur du diocèse en l'absence de Monseigneur Taschereau, qui leur donne sa bénédiction et leur présente au nom de Monseigneur l'Archevêque, quatre volumes de la *Vie des Saints*.

Dans la foule des parents et des amis se trouvent deux fillettes: *les deux Lætitia*. L'une est fille de M. le notaire Légaré, l'autre de M. l'avocat Hamel. Elles ont dix et onze ans. Elles voudraient en avoir quinze pour suivre leur tante, Mère Saint-Léandre. Il leur faudra attendre sept ans, mais ce sera assez tôt pour goûter aux durs travaux de la Fondation.

A neuf heures, "L'Union" laisse le quai. La foule se retire silencieuse. Lentement Québec disparaît. Nombreux les souvenirs se pressent dans les mémoires, et quelques larmes perlent aux yeux.

Des parents, des amis, entre autres monsieur le député E. Cimon, le lieutenant-colonel Taschereau et quelques dames les accompagnent à Chicoutimi.

Pendant le temps est très mauvais: orages continuels, vent violent, grosse mer, tangage et roulis: tout ce qu'il faut pour avoir le mal de mer. Aussi nos voyageuses n'y manquent pas; mais les soins non plus ne font pas défaut; au contraire on a pour les malades toutes les attentions imaginables.

Le soir, dans le salon, la petite troupe se réunit pour faire les exercices du mois de Marie. Le colonel Taschereau entonne l'hymne *Ave, Maris Stella*, et sa belle et puissante voix domine celles des autres. Cet acte de foi public attire la foule des passagers et remue profondément les cœurs. Plusieurs même ne peuvent s'empêcher de pleurer.

Pour commémorer ce pieux événement, les Fondatrices établirent dans leur nouveau Monastère la coutume de chanter tous les ans, à pareille date, pendant le mois de Marie, et cela à perpétuité, *l'Ave, Maris Stella*, en plain-chant, tel que noté au deuxième air du Paroissien romain.

Vers trois heures du matin, le 24, au quai de Saint-Alphonse, les Religieuses débarquent pour se rendre à l'église, entendent la sainte messe et communient. Monsieur le Curé Sirois les invite à son presbytère et les reçoit à déjeuner, heureux d'héberger les premières Hospitalières du Saguenay.

Parti à neuf heures de Saint-Alphonse, "l'Union" accoste au quai de Chicoutimi à midi, au son de l'Angelus. Le ciel est encore nuageux, le tonnerre gronde, la pluie tombe; mais les édifices sont décorés et presque tous les citoyens sont au débarcadère: c'est le premier salut, le premier hommage aux anges de charité venus de la vieille cité de Champlain. On les fait monter en voiture et on les escorte jusqu'au Séminaire, où elles doivent loger.

Monseigneur Racine, entouré des prêtres et des séminaristes, reçoit les voyageuses à la porte et les introduit dans son salon; là, elles tombent à genoux et lui demandent avant toutes choses de vouloir bien les bénir.

"Avec quelle effusion, dit la chronique du Séminaire, le Père ne bénit-il pas ces filles qui viennent planter, sur nos bords lointains et à peine ouverts à la colonisation, un rameau de cet arbre planté lui-même à Québec aux premiers jours de la colonie!"

Monseigneur conduit les Religieuses au réfectoire et les sert lui-même. Au dessert, quelques-unes ayant refusé d'accepter de la confiture, Monseigneur leur dit aimablement d'en prendre par obéissance. L'une d'elles repartit: "S'il en était toujours ainsi, Monseigneur, l'obéissance serait facile..."

Après le repas, on se rendit au troisième étage qui doit servir de cloître pour huit jours. Heureusement il est hors du champ de la circulation ordinaire et à deux pas de la chapelle. Un excellent cloître... pour huit jours!

Dans l'après-midi, la première visite des Hospitalières est, on le pense bien, pour leur Hôpital de Marine. Elles font difficilement l'ascension du rocher par un étroit sentier à travers les grands arbres, trouvent l'habitation toute fraîche et propre à l'extérieur, mais inachevée à l'intérieur: pas de cave, ni grenier, ni armoires. D'un coup d'œil, elles entrevoient la grande activité qu'il leur faudra déployer pour rendre ce petit logis conforme aux usages monastiques.

Le dimanche, 25, elles assistent aux offices de la Cathédrale, et passent la journée chez les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur où l'on a pour elles toutes les attentions. Le lendemain, il faut se hâter de mettre un peu d'ordre à l'Hôpital pour la bénédiction.

Mardi, 27 mai, à l'heure fixée, Monseigneur se rend avec ses prêtres et les ecclésiastiques; la foule suit nombreuse.

Le Pasteur asperge les murs avec l'eau sainte et appelle sur le modeste asile des bénédictions de choix. Il baptise ensuite le petit Hôpital: l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, en mémoire de Monseigneur Jean-Baptiste-de-la-Croix de Chevière de Saint-Val-

lier, fondateur de l'Hôpital-Général, et deuxième Évêque de Québec. Puis il donne pour patronne au monastère, Notre-Dame Auxiliatrice, dont la fête tombe le 24 mai. Enfin se fait solennellement la lecture des lettres d'obédience et la confirmation publique de la Mère Saint-Gabriel comme Supérieure du nouveau Monastère. Les quatre Religieuses présentes, la reconnaissant comme telle, vont lui baiser respectueusement la main.

Monsieur le Curé Fafard a pris sur lui de préparer le petit sanctuaire où le 3 juin, se célébrera la première messe.

Le 2, les Hospitalières quittent définitivement le Séminaire. Faisant leurs adieux à la pieuse chapelle, elles déposent discrètement sur l'autel, comme témoignage de gratitude, quatre jolis vases contenant des fleurs, cadeau reçu pour leur Fondation.

Et maintenant, à l'œuvre!... car bientôt frapperont à la porte de l'Hôpital les marins, les infirmes, les pauvres et les vieillards.

CHAPITRE TROISIÈME

L'année d'essai

1884-85

SOMMAIRE: La première messe. — La pauvreté. — Les secours de la Providence. — Les Sœurs Tourières. — Les premiers matelots. — Achat d'un terrain. — Défrichage et travaux. — Visite du Gouverneur-Général. — Don de vases sacrés. — Divers incidents. — Voyage de Monseigneur Racine à Rome. — La source. — Protection visible de saint Joseph. — L'année d'essai terminée. — L'Acte d'incorporation.

Le réveil du 3 juin est rayonnant de joie et d'espoir. C'est le jour où Jésus, le Divin Prisonnier de nos autels, viendra fixer son séjour sur la colline, se faire le compagnon fidèle de ses épouses et leur consolateur aux heures de privation et d'inquiétude.

En l'absence de Monseigneur Racine, la messe est célébrée par M. l'abbé Ambroise Fafard, curé de Chicoutimi. Les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur sont venues prêter leur concours pour le chant de pieux cantiques. Monsieur l'abbé David Dufresne accompagne sur un harmonium qu'il a fait transporter du Séminaire.

“Heureuse petite ville de Chicoutimi, la cîme de ton rocher, foulée jadis par les tribus sans religion et sans foi, devient aujourd'hui un nouveau calvaire, où tous les jours s'immolera la sainte Victime, pour ton salut et ton bonheur!”

Maintenant courage, généreuses ouvrières; oui, à l'œuvre et à l'épreuve: au pauvre, préparez le pain et le vêtement; au

malade, le remède qui soulage et guérit; au marin sans famille, la douceur d'un bon foyer.

Mais tout vous manque: d'où viendra le secours?... Du Ciel, de Dieu, qui nourrit les petits oiseaux et revêt d'une riche parure les lis des champs. Pendant que, jour et nuit, vous vous sacrifierez pour soulager ses membres souffrants, Notre-Seigneur inspirera aux âmes charitables de vous venir en aide au temps opportun.

Pénétrons un instant dans le modeste Hôpital. L'entrée, qui mesure six pieds par huit, est le parloir des séculiers. A droite, le parloir des Religieuses, qui sert en même temps de chœur. (1) Puis c'est la chapelle (onze pieds par neuf) et la salle des femmes. A gauche, le réfectoire du chapelain, la salle des hommes et la chambre des matelots. En arrière, la cuisine et la chambre des écoliers.

Dans les mansardes logent les Religieuses. C'est d'abord la chambre de la Mère Supérieure, puis la pharmacie, le dortoir et la salle de communauté, qui sert de réfectoire et de décharge... il n'y a ni cave ni grenier.

A l'automne, le rez-de-chaussée fut divisé et aménagé pour l'installation d'une fournaise, pour la cuisine, le réfectoire des Religieuses, celui des écoliers et les appartements des Sœurs tourières.

Et comment vivait-on? Parfois on recevait de quelques amis de la Maison, ou même de personnes inconnues, des dons en nature: des patates, de la viande, de la farine, etc. Et l'on bénissait la Providence qui veille à nourrir les oiseaux et qui, à plus forte raison, ne saurait oublier ses fidèles servantes. Plusieurs de ces dons arrivèrent si à point et dans des circonstances si particulières qu'on ne peut s'empêcher d'y voir comme une intervention directe de la bonté de Dieu. Ainsi, par exemple, depuis quelque temps on n'avait plus de patates; une sœur avait reçu l'ordre de prier saint Joseph. On était à la veille de sa fête. Quelle ne fut pas la surprise de la chère sœur de voir arriver au parloir, au moment même où l'on chantait les premières Vêpres du Saint, un brave cultivateur de Sainte-Anne qui s'annonce ainsi:

“J'avais promis des patates pour les pauvres et je vous les apporte, ma Sœur, parce que je pense bien qu'il n'y en a pas de plus pauvres que vous autres.” La sœur, toute transportée, va vite ment dire à Mère Saint-Gabriel qui touchait l'harmonium: “Il y a un homme qui apporte des patates, où va-t-on les mettre?”

(1) En cet endroit est mort Monseigneur Racine.

“Mère Saint-Gabriel répondit: “Prenez-les, on trouvera bien la place pour les mettre.”

Autre fait. Un jour, il n’y avait pas de pain pour dîner. Que faire? Une jeune convertie, venue avec les Fondatrices, est appelée devant la Mère Saint-Gabriel qui lui dit: “Mademoiselle Harris, (1) allez tout de suite prier à la chapelle, il nous faut du pain pour dîner.” Elle partit, confiante. Vers onze heures une femme se présente au parloir pour avoir un médicament; elle en demande le prix à la pharmacienne, la Mère Marie-des-Anges, assistante. Celle-ci lui dit: “Madame, c’est le bon Dieu qui vous envoie en ce moment: nous n’avons pas de pain pour dîner. Si vous pouviez nous en procurer un?” Ce fut vite fait, on peut le croire.

Cependant, du pain providentiel, il restait peu pour le soir. La Mère Supérieure appelle de nouveau mademoiselle Harris et lui reproche de ne pas avoir bien prié, puisqu’il n’y a pas assez de pain pour le souper. Naïvement, elle répondit: “Ma Mère, vous m’aviez dit d’en demander pour dîner, c’est ce que j’ai fait.” Pour le souper, on songeait bien un peu au miracle de la multiplication des pains. Voici comment ce miracle eut lieu: le pain tranché est déposé dans une assiette au bout de la table, devant la Mère Supérieure. La Mère salue comme pour remercier, passe l’assiette à sa voisine qui fait de même, et ainsi des autres. Et la petite corbeille revient pleine des restes du repas, et *toutes étaient rassasiées*, mais pas de pain. . .

Si ce pain de la charité était souvent de différentes couleurs, gris, noir ou blanc, et de qualités diverses, il avait toujours la propriété de soutenir les forces. En mangeant ce pain de la Providence, on avait tour à tour de la joie ou de la peine, dit-on: de la joie, puisqu’on partageait la pauvreté de Notre-Seigneur vivant sur la terre, et de la peine, quand on prévoyait ne pouvoir donner aux pauvres autant de pain qu’on aurait désiré.

Un jour, il n’y avait rien à mettre sur la table à l’heure du dîner; la chère sœur cuisinière va parcourir soigneusement les nids des petites poules. N’ayant pas trouvé d’œufs, elle s’en retournait bien chagrine, lorsqu’on sonne à la porte. C’était un commissionnaire qui apportait de la part de monsieur le Curé un bon pâté tout chaud.

Un autre jour, quelle ne fut pas la surprise de la Mère Saint-Gabriel de voir, au dîner, à la place de chacune, une succulente petite tarte aux fraises que madame Ovide Bossé avait envoyée

(1) Plus tard, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, décédée le 18 juillet 1907, à l’âge de quarante-cinq ans.

à son insu ! Combien de faits semblables nous pourrions rapporter ici !

Cette grande pauvreté fut vite connue de la population. Aussi pour y remédier, une des premières bienfaitrices de l'Hôpital, madame Honoré Martel, dont nous avons déjà parlé, établissait bientôt l'Œuvre du Pain des Pauvres, qui dure encore.

Les prêtres de la Cure, du Séminaire et les Sœurs du Bon-Pasteur trouvaient tour à tour le moyen de partager avec l'Hôtel-Dieu le peu qu'ils avaient eux-mêmes ; mais personne plus que Monseigneur Racine n'avait l'intuition des réels besoins de son cher Hôpital. Et comme sa charité savait se faire ingénieuse et délicate ! C'est ainsi qu'étant venu célébrer la messe de minuit en cette année 1884, la première chez les Hospitalières, il glissa entre les deux burettes un dix piastres en or, avec ces simples mots : "Bonne année." Que de surprises de ce genre causa dans la suite celui qui se nommait toujours le *pauvre Evêque du pauvre Royaume du Saguenay* !

Une bonne leçon de pauvreté nous sera donnée, si nous faisons le tour du réfectoire : un appartement carré de douze pieds de côté ; au centre, une table en bois brut ; pour banc, une planche appuyée sur deux bûches : système qui prêtait à certains accidents dont on riait plus qu'on n'aurait désiré ; mais un seul regard de la Mère Saint-Gabriel suffisait pour remettre la gravité sur les visages. Ce n'est pas tout ; celle qui était chargée de la lecture durant les repas s'installait sur une boîte de chandelles vide renversée sur le bout. La pauvre lectrice, on s'en doute, dans cette chaire instable, avait tout juste ce qu'il faut d'aplomb pour ne pas tomber. N'importe ! on lisait et l'on était fidèle à la Règle. Sur le mur étaient suspendus un crucifix et deux images : L'Ecce Homo et saint François-Xavier dans le dénuement de ses derniers jours. C'en était assez pour nourrir l'âme des pauvres missionnaires pendant qu'elles sustentaient leur corps des mets de la Providence.

Du dehors, on venait réclamer des soins et des remèdes. Beaucoup de malades ne trouvaient pas moyen de venir à l'Hôpital ; d'aucuns appréhendaient même l'entrée de la maison, craignant d'y rendre l'âme aussitôt. D'autre part, il fallait quelqu'un d'intéressé pour recueillir le pain de l'Œuvre et faire les quêtes dans les paroisses, selon l'offre généreuse de messieurs les Curés. Mère Saint-Gabriel exposa le cas à Monseigneur Racine et lui proposa que la Communauté s'adjoignît des Sœurs pour les œuvres extérieures. Toutes choses pesées et l'autorisation accordée, on stipula que les dites Sœurs revêtiraient en entrant

l'habit noir, feraient deux ans de noviciat, après quoi elles prononceraient des vœux annuels pendant cinq ans, puis des vœux perpétuels.

Disons tout de suite que cette petite Congrégation a subsisté durant quarante-deux ans. Plusieurs des Sœurs déjà étaient entrées au cloître, à différentes époques, lorsqu'en 1926, il fut décidé que toutes revêtiraient l'habit blanc des Hospitalières. A cette nouvelle, les regrets, au dehors, furent unanimes. Ces chères Sœurs avaient gagné l'estime de la population du Saguenay tant par des actes de dévouement parfois héroïques que par des exemples de vertu et leur sympathie pour tous. Leur absence de la Maison durait souvent plusieurs mois. A la date convenue pour la quête, on les attendait... et la réserve de chaudes couvertures de laine, de savon du pays, de plumeaux, de bons pâtes, etc., était aimablement offerte. Ensuite, dans l'intimité, on aimait causer avec les bonnes Religieuses; on se recommandait à leurs prières et on leur confiait certains chagrins domestiques qu'elles s'efforçaient de consoler. Ainsi, tout en donnant à ces braves gens l'occasion d'accomplir le précepte de la charité divine, — c'était le plus souvent l'obole de la veuve qu'elles recevaient, — les Sœurs semaient le bien dans les familles en rendant de grands services à la Fondation.

Mais revenons à l'année d'essai. Durant la belle saison d'été, on attendait avec hâte l'arrivée de quelques matelots. Enfin le premier juillet, les portes s'ouvrirent à un finlandais auquel on ne parlait que par signes. Il fut suivi de quatre autres de diverses nations. De tous, on n'eut qu'à louer les manières respectueuses et polies envers les Religieuses. L'un d'eux, de la secte luthérienne, débarqué depuis plus d'un an de son bâtiment, était demeuré à Saint-Alphonse. Là, il eut des relations avec les catholiques. Il se fit instruire des principales vérités de notre religion. Après un sérieux examen de monsieur le Curé Fafard, il fit son abjuration, fut baptisé sous condition et reçut la Sainte Eucharistie dans la chapelle provisoire de l'Hôpital. Ce grand événement, consolant pour les Hospitalières, réalisait le rêve si cher de l'Apôtre du Saguenay, Monseigneur Racine.

En janvier 1885, un sixième matelot venait réclamer des soins. Il partait d'un bâtiment retenu dans les glaces de la rivière Saguenay. Tout l'équipage avait dû gagner la Grande-Baie par terre. Durant le trajet deux marins avaient succombé par suite de la rigueur du froid et du manque de vêtements.

Plus loin nous rapporterons quelques-unes des conversions



RELIGIEUSES FONDATRICES DE L'HÔTEL-DIEU DE CHICOUTIMI
1—Mère St-Gabriel, sup. 2—Sr Marie-des-Anges, ass. 3—Sr St-Elzéar 4—Sr St-Léandre 5—Sr St-André

qui ont eu lieu parmi ces marins dont plusieurs ont fait ici une mort très édifiante.

Dès avant l'arrivée des Fondatrices, Monseigneur Racine songeait à l'achat d'un terrain qui avoisinait l'Hôpital de Marine, dont la propriété ne mesurait que deux âres. Ce terrain appartenait à monsieur Job Dufour, qui ne voulait le céder à personne, pour aucun prix. Sur le conseil de Monseigneur Racine, monsieur l'abbé Thomas Roberge, secrétaire de l'Évêché, avait enterré, de concert avec les Fondatrices, une statuette de saint Joseph dans le terrain convoité, avec prière au grand Saint de disposer le cœur du propriétaire en faveur de l'Hôpital. Saint Joseph ne tarda pas à envoyer monsieur Dufour offrir sa terre à des conditions avantageuses. Le 20 juillet 1884, le marché était conclu; mais l'Hôtel-Dieu n'étant qu'à son année d'essai, le contrat fut signé par la Corporation épiscopale. Monseigneur donna plus tard une note officielle déclarant l'Hôtel-Dieu propriétaire du terrain, moyennant \$1,000.00.

Cette somme, on l'avait déjà possédée, grâce au bazar dont il a été parlé. Malheureusement l'absolue nécessité l'avait entamée de plusieurs cents piastres. Mais Monseigneur Racine fut en mesure de combler le vide avec le montant reçu du Gouvernement pour la vente du terrain occupé par l'Hôpital de Marine.

Quant à la statue de S. Joseph, elle n'a pas encore été retrouvée. Et les travaux d'excavation pour les constructions subséquentes, et les fouilles faites exprès ont été inutiles. Alors on a appelé ce terrain *terre de St-Joseph*. Il est en partie occupé par la chapelle, le monastère, la buanderie et autres dépendances. Le reste fut converti en jardin. Lors de la construction du monastère des Sœurs du Bon-Conseil, la lisière qui longe le chemin public fut concédée à cette Communauté. (1)

Faute de main d'œuvre, les Fondatrices, et les plus anciennes, après les soins donnés aux malades, se livraient au défrichement, à la culture de la terre et à bien d'autres travaux: elles durent érocher, piocher, bêcher, semer, arracher les patates, les légumes, rentrer le bois, faire les lavages, les repassages. La Mère Saint-Gabriel cribla elle-même huit minots de grain; la Mère Saint-Léandre s'est vue, un jour, élevée sans trop s'en rendre compte, sur un voyage de foin qu'elle foulait avec une fille. Ce fut, dit-on, une grande difficulté pour la chère Mère de trouver le moyen de descendre de là. Aucune d'elles n'avait, nous le savons, goûté dans son enfance à ces genres de travaux; cependant, toutes s'y donnaient généreusement. C'était le plus grand des bonheurs

(1) Dans cette lisière se trouve la *baleine*, énorme roche qui a la forme de cet animal.

que de se dépenser pour l'œuvre. Quand, chaque matin, au sortir de la sainte Table, elles emportaient avec elles leur trésor, Jésus caché dans l'Hostie, elles redisaient avec l'Apôtre: "Je puis tout en Celui qui me fortifie."

Le soir venu, elles n'en pouvaient plus de lassitude; pourtant s'il fallait retourner travailler sous la voûte du ciel, on s'exécutait gaîment, chantant de pieux cantiques ou devisant sur les événements du jour, la bonté de la Providence, etc.

Un soir, où le travail était plus dur, une postulante, qui avait fait un noviciat à l'Hôpital-Général, (1) revenait chargée d'un fagot de bois qu'elle avait péniblement amassé pour la cuisine. Toute en sueurs, elle s'assit sur une roche et se mit à chanter, en souriant, son refrain préféré:

*O doux moment, bonheur suprême!
On ne peut rien vous comparer:
Quand on possède Dieu lui-même,
Que reste-t-il à désirer?*

Une autre postulante, étonnée, lui dit d'un sérieux qui excita le rire général: "Vous n'êtes pas difficile, ma Sœur; moi, je trouve qu'il y a autre chose à désirer que les travaux forcés! . . ."

Il n'est pas indiscret de dire ici que cette dernière postulante n'était autre que mademoiselle Eulalie Bossé, âgée de trente ans. Dans le monde, chez son frère monsieur le shérif Bossé, elle avait eu la vie fort douce. On comprend qu'au postulat, en ces temps héroïques, elle ait passé par tous les degrés de la surprise. Mais elle en prit sûrement son parti puisque, durant une vingtaine d'années, elle eut la haute surveillance des jardins, mit à sa tâche beaucoup d'amour et de dévouement et obtint un succès difficile à surpasser.

Nous sommes en juillet 1884. Imaginons-nous, par un beau jour, à travers le brouhaha d'une fondation à peine organisée, le Gouverneur-Général qui arrive avec sa suite. Étant venus présenter leurs hommages à Monseigneur Racine, Lord et Lady Landsdowne tenaient à visiter l'Hôpital. Le Marquis et la Marquise se montrèrent d'une simplicité charmante et firent à chacun des pauvres l'honneur de leur parler.

Juillet de cette année est le mois des surprises. Qui arrive cette fois? Le bon monsieur Bédard, contre-maître de l'Hôpital-Général, qui apporte des choses précieuses: un calice et un ciboire d'or, don de monsieur l'avocat Baillargé, ami de Monseigneur

(1) Plus tard Sœur St-Dominique.

Racine; aussi, ce qui n'est pas à dédaigner, une caisse de gâteries de la Maison Mère. Enfin, à l'adresse de chacune des Sœurs, de nombreuses et touchantes lettres: les unes de leurs compagnes, d'autres de leurs anciennes supérieures, et d'autres encore... tout ce qu'il faut pour verser des larmes de bonheur.

Et voici l'annonce d'un autre cadeau, qu'on ne refusera pas non plus. Monsieur le Curé Fafard fait savoir de Québec qu'il s'est procuré une cloche pour l'Hôpital. Il propose qu'elle soit bénite avec solennité dans l'église de la paroisse de Saint-Roch. La cérémonie eut lieu, en effet, à Québec, le premier dimanche d'octobre, et les parrains et les marraines en grand nombre eurent vite fait de la payer. La cloche reçut les noms de: Dominique-Ambroise-Marie-Joseph. Placée d'abord dans un clocheton provisoire, trois ans plus tard, elle monta avec honneur dans le clocher de la Chapelle. Aujourd'hui c'est elle encore qui appelle à la prière le personnel de l'Hôtel-Dieu.

Au point de vue spirituel, les Fondatrices étaient bien partagées. Leur premier aumônier, monsieur l'abbé David Dufresne, leur portait un vif intérêt et rendait de grands services, surtout en touchant l'harmonium au besoin. Monseigneur s'était réservé la direction spirituelle de ses filles et, outre les bons conseils qu'il prodiguait à chacune, il les favorisait souvent de solides instructions et de lettres intimes toutes paternelles et édifiantes. En novembre, il fit trêve à ses occupations pour leur prêcher un *triduum*. Le 21, jour de la Présentation de Marie au Temple, il reçut la rénovation de leurs vœux et, sans doute, aussi la redonation au Seigneur du sacrifice de se fixer pour toujours dans le creux du *Rocher Saint-Vallier*. Laissons parler ici l'annaliste: "A ce moment solennel, nos cœurs éprouvèrent des sentiments difficiles à exprimer. A la joie du moment se mêlaient les douces reminiscences de ce jour où pour la première fois nous prononcions la formule de nos saints vœux dans notre doux Berceau Religieux. Liens bénis que ni le temps ni la mort ne peuvent rompre! Toujours, nous les resserrerons par la pratique constante de chacun de nos devoirs, précieux anneaux de cette chaîne d'amour qui nous rive au Cœur de Jésus."

En ce même jour, Monseigneur établit la clôture régulière par une lettre pastorale dont voici quelques fragments:

"C'est un bonheur pour moi que de pouvoir, en ce jour de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, me rendre à vos justes désirs en vous assignant les bornes de votre solitude... Aujourd'hui donc, avec Marie, vous vous séparerez de nouveau du monde pour ne plus vivre qu'à l'ombre du Sanctuaire et sous

le regard de Dieu seul. A partir de ce jour, vous regarderez comme renfermés dans la clôture monacale les lieux suivants: 1° Les cinq pièces des mansardes; 2° Le rez-de-chaussée y compris la chambre des Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice; 3° La porte qui donne du parloir sur le corridor sera considérée comme porte conventuelle, bien qu'elle ne soit fermée qu'à une seule clef; 4° La chapelle et le parloir extérieur; les Sœurs pourront y aller toutes les fois qu'il sera nécessaire et pourvu qu'il n'y ait aucune personne séculière.

En dehors du Monastère, les Sœurs pourront: 1° Circuler sur tout le terrain du Gouvernement excepté sur le terrain et la galerie qui se trouvent en avant de l'Hôpital; 2° Sur toute la propriété qu'elles ont acquise, et cela, aussi souvent qu'il sera jugé nécessaire pour la surveillance des travaux de culture; 3° Sur telle partie du terrain qui sera consacrée à former une cour pour les Religieuses, pourvu toutefois que cette cour soit entourée d'une clôture en planches d'environ cinq pieds de hauteur.

Après avoir tracé les lignes de votre clôture épiscopale, je vous rappellerai les belles paroles de l'Imitation: "Celui qui aspire à la vie intérieure et spirituelle doit se retirer de la foule avec Jésus. Dans le silence et le repos, l'âme pieuse fait de grands progrès. Il vaut mieux être caché et prendre soin de son âme que de faire des miracles. Demeurez avec Jésus dans votre cellule, car vous ne trouverez nulle part autant de paix."

21 novembre 1884.

DOM., évêque de Chicoutimi.

Va sans dire qu'on tenait à conserver toutes les traditions de la Maison Mère. En conséquence, comme au vieux Monastère, qui n'a jamais été la proie des flammes, l'on ferait tous les dimanches la procession avec la statue de la Sainte Vierge, au chant des Litanies, pour être préservé d'incendie. Dès le 2 décembre, on reçoit une preuve visible de la protection de Marie. Le soir, avant le coucher, l'Hospitalière faisant la dernière visite de toutes les pièces, constate une odeur de fumée sans pouvoir se rendre compte d'où elle vient. Inquiète, elle va chercher la Mère Assistante, et toutes deux, après avoir exploré tous les coins et recoins de la maison, trouvent le feu pris au plancher de la salle des hommes, une allumette ayant été jetée au crachoir rempli de sciure de bois. Il était temps!

Que de fois, depuis cette époque, on a ainsi éteint le feu à point, et jamais l'Hôtel-Dieu n'a été incendié.

L'Hôpital, perché sur le haut d'une colline, se ressentait vivement alors des rigueurs de l'hiver. L'étage supérieur, destiné au cloître, n'était pas le plus à l'abri, et les tempêtes avaient vite triomphé des efforts de la petite fournaise chauffée au bois. Les Religieuses ont donc souffert beaucoup du froid. Que de fois, dit l'annaliste, afin d'éviter le frisson, on dut se mettre au lit plus à bonne heure! D'autres fois, pour résister plus longtemps, on s'habillait de pied en cap, ce que faisait souvent la Mère Supérieure. Surchargée durant le jour, elle faisait sa correspondance le soir, quand tout était silencieux jusqu'à ce que ses doigts raidis ne fussent plus capables de tenir la plume.

Au premier janvier 1885, la Mère Saint-Gabriel écrivant à la Maison Mère disait: "Aujourd'hui nous avons le mal du pays. C'est bien naturel et un peu pardonnable. Personne ne parle ici de l'année d'essai, tout marche comme si nous allions rester définitivement. En effet, malgré les jours sombres et l'incertitude de l'avenir, nous voulons toutes continuer l'œuvre. Quand je tourne les yeux ailleurs que vers le Ciel, je n'y vois pas grand sujet d'encouragement: aucun secours pécuniaire pour soutenir l'Hôpital, et l'exiguïté du local est chose décourageante. Nous avons déjà quelques pauvres infirmes et plusieurs autres demandent leur place. Nous constatons tous les jours le bien immense que nous sommes appelées à faire ici. Depuis sept mois, nous avons soigné vingt-trois séminaristes, six matelots, vingt-trois autres malades pauvres et infirmes. Nos Sœurs tourières ont visité quatre cent cinquante malades au dehors et nous avons distribué gratuitement aux pauvres deux cent cinquante médicaments et remèdes. Il nous reste aujourd'hui en main \$60.00." Puis, dans son humilité, elle se plaint du faible instrument dont Dieu se sert pour fonder cette œuvre de charité; mais, pleine de courage, elle ajoute qu'elle sera docile entre les mains de Celui qui fait lui-même ses œuvres.

A l'occasion des fêtes, monsieur l'abbé Roussel, curé de Ste-Anne, envoya dix minots de patates et fournit le dîner de Noël. Il écrivait en même temps: "Je vous envoie par le porteur une dinde pour votre fête de Noël. Elle n'est pas aussi belle que celle que l'on achète à Québec... c'est une petite *campagnarde*... Ne vous découragez pas pour le foin et la paille, tout va bien. Aussitôt que la rivière sera prise, vous en aurez en abondance."

Il n'est pas étonnant de voir le bon Curé Roussel s'occuper de la table des Hospitalières, puisque lors de la bénédiction de l'Hôpital de Marine, Monseigneur l'avait nommé parrain de la cuisine.

Monsieur l'abbé F.-X. Delâge, de Laterrière, se chargea de fournir le bois et la farine.

Monsieur l'abbé Joseph Sirois, curé de Saint-Alphonse, fit faire chez quelques-uns de ses paroissiens de bons pâtés pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu.

De son côté, monsieur le Curé Fafard fournit le dîner au jour des Rois à tout le personnel, et le soir, il envoya le gâteau, spécifiant bien qu'il ne devait être que pour la Communauté. La Mère Supérieure se mit donc en devoir de le partager. Chaque coup de couteau trahissait le tour du bon Curé qui y avait fait introduire, en guise de pois et de fèves, des pièces de cinq sous et de dix sous. Sans se compromettre, la Mère Saint-Gabriel donna très sérieusement à chacune sa part, et chacune, à mesure, de regarder sa voisine et de sourire. A la fin du repas, on mit en commun les sous si aimablement amassés et qui formaient la valeur d'un dollar.

En cette occasion, même les pauvres ne furent pas oubliés; ils bénéficièrent, en effet, de *la part de la Sainte Famille*, qu'une tradition de nos Monastères leur réserve toujours.

Cette sympathie du clergé diocésain fut pour les Fondatrices un véritable réconfort. L'arrivée des *Annuelles* de toutes les maisons de l'Ordre en fut un autre. On sait, en effet, que chez les Hospitalières, à l'occasion du jour de l'an, chaque maison envoie aux maisons-sœurs la relation des événements de l'année. La plantation au Royaume de Saguenay du petit "Rameau de l'Olivier" y était saluée avec tant d'enthousiasme, les promesses d'appui y étaient si nombreuses qu'à l'Hôpital naissant on en éprouva un vigoureux regain de confiance.

La lettre venue de Dieppe apportait une obole... pour acheter du vin. La Mère Saint-Arsène, en effet, était au courant du menu du premier dîner préparé par Monseigneur Racine: menu évidemment inférieur à celui des noces de Cana! Pour compenser, la bonne Mère envoie donc une modeste offrande et, au bas de l'Annuelle, elle ajoute cet édifiant badinage: Ayant remarqué que le vin manquait pour le premier repas chicoutimien, je dis tout bas à Notre-Seigneur: Seigneur, elles n'ont point de vin!!!... Je n'étais riche alors que de ma pauvreté. Le bon Maître me répondit: Elles ont mieux, elles ont l'eau vive qui rejailit à la vie éternelle. Quel don, mes bonnes Mères! Puisse-

nous toutes en être abreuvées! Toutefois je voulais du vin et le bon Dieu a daigné y avoir égard, mais seulement à son heure, et c'est la bonne, n'est-ce pas, ma révérende Mère? Une fois de plus il changea l'eau en vin pour réjouir ses fidèles épouses de Chicoutimi et leur très humble et affectionnée servante,

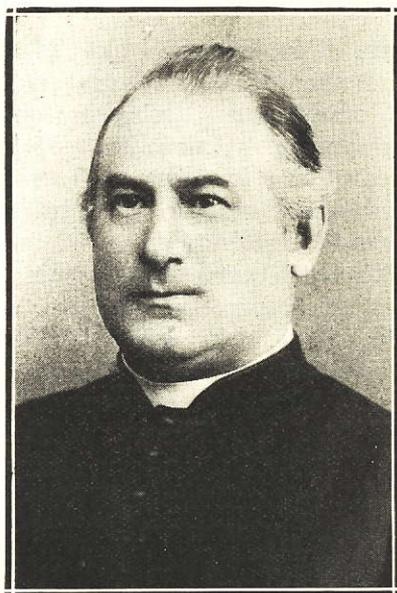
SŒUR SAINT-ARSÈNE, *supérieure.*

Vers cette date, il est annoncé que Monseigneur Racine doit partir pour Rome et ne reviendra qu'au printemps. Il est envoyé par Monseigneur Taschereau, qui a fait le voyage il y a quelques mois à peine. Pour la jeune Maison, cette nouvelle est une véritable épreuve. La Mère St-Gabriel l'écrit à la Mère St-Joseph: "A ce moment critique, Dieu nous demande un dur sacrifice; mais quand les intérêts de la religion sont en jeu, oserions-nous nous plaindre? Lorsqu'on est seule à se débattre, c'est alors qu'il faut se tourner vers Dieu et dire: Dieu seul me reste et il me suffit, ou encore, avec sainte Thérèse: Thérèse et un sou ce n'est rien, mais Dieu, Thérèse et un sou c'est tout."

Rendu là-bas, l'Évêque au cœur compatissant n'oublie pas ses enfants du *Rocher*. Le 17 mars, veille de la "Saint-Gabriel", (1) il écrit: "C'est bien demain, n'est-ce pas, la belle et joyeuse fête de la Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Tous vous ont offert leurs vœux, seul, votre Évêque ne pourra vous dire de vive voix tout le bien qu'il vous veut au fond de son cœur et qu'il demande ardemment pour vous et votre sainte œuvre. Ne pouvant rien de plus, il dira à Jésus, pendant la sainte messe, demain matin, de vous bénir tout spécialement, ainsi que vos compagnes et votre pauvre Hôpital. Il le suppliera de ne pas abandonner cette Maison qui est la sienne, puisqu'elle est l'asile de ses membres souffrants, et de vous remplir de toutes les grâces de force et de persévérance dont vous avez besoin pour mener à bonne fin votre sainte entreprise. Il me semble voir Saint-Elzéar mettre la dernière main aux décorations de sa grande et magnifique chapelle. Tout ce que son trésor a de plus précieux, l'or, l'argent, les pierres précieuses, tout est disposé avec une grâce parfaite. Les heureux visiteurs seront éblouis de tant de splendeurs et de richesse. Sœur Marie-des-Anges et Saint-Léandre se sont, sans doute, creusé la tête pour vous ménager une grande surprise qui vous enrichira probablement d'un *bibelot* de papier. Et la bonne Sœur St-André se sera demandé plus d'une fois à quelle sauce elle mettra son petit morceau de

(1) Autrefois la fête de S. Gabriel était fixée au 18.

lard pour qu'il paraisse plus appétissant en ce jour de grande fête. Et la Sœur Bossé aura sans doute été chargée de la présentation de l'adresse de compliments de la part du nombreux personnel du noviciat. Tout sera splendide, je n'en doute pas. Mais, après demain, chère Mère, tout sera fini et il faudra reprendre la vie habituelle d'abnégation et de sacrifices à l'Hôtel-



MONSIEUR L'ABBÉ AMBROISE FAFARD
Curé de Chicoutimi de 1880-89

Dieu. Le bon Dieu a disposé notre vie de telle sorte que nous trouvons de temps en temps des moments de repos et de consolation, non pas pour nous faire oublier que le chemin de la croix est le chemin du ciel, mais pour soutenir nos forces et nous remplir d'un nouveau courage et d'une sainte résignation à sa très sainte volonté. Merci des nouvelles que vous me donnez : j'avais soif des nouvelles de Chicoutimi, de mes Communautés et de mon Séminaire. Mes amitiés à toutes. Continuez de prier bien fort.

A vous dans le Cœur de Jésus,

DOM., évêque de Chicoutimi.

Malgré bien des secours, le premier hiver à Chicoutimi fut, nous l'avons dit, très rigoureux. On soupirait après les beaux jours. Mais le printemps eut aussi ses croix. La fonte des neiges occasionna un surcroît de travail. Même l'on craignit d'être obligé d'abandonner le rez-de-chaussée. L'eau monta au-dessus du plancher, et un jour on dut en sortir trois cents seaux. Il en coûta fort à la bourse de payer les frais d'un canal, mais la chose était d'urgence.

Quelques personnes disaient que l'abondance de cette eau révélait la présence d'une source dans les environs. N'était-ce pas une aubaine, plutôt une inspiration de Notre-Dame de Lourdes, que l'on invoquait tous les jours à cette fin ? Eh oui ! la Vierge puissante qui avait fait jaillir l'eau du Rocher Massabielle pouvait bien en faire sortir aussi du *Rocher Saint-Vallier* . . .

Un jour donc, les Fondatrices partirent toutes quatre en quête d'une source. Elles cherchèrent longtemps sans rien trouver. Le lendemain, elles se firent accompagner de leur homme de confiance, monsieur Joseph Fortin, lequel s'y connaissant mieux, découvrit sur la terre voisine, appartenant à monsieur Blair, un endroit de bon augure. On fit vite creuser, et l'on installa une tonne à laquelle on adapta des conduites jusqu'à l'Hôpital. Depuis lors, une eau claire comme le cristal sort de ce premier réservoir et fournit l'eau à la maison et à la buanderie. On eut dans la suite encore bien des tracas causés par la gelée ; mais on a bénéficié durant plus de trente ans des bienfaits de la source généreuse. Même après l'installation de l'aqueduc de la ville, elle sut rendre de signalés services. Va sans dire que le maître du terrain essaya bien des fois d'exiger une rétribution ; mais l'affaire, mise entre les mains de saint Joseph, fut toujours réglée à l'amiable.

Puisque nous parlons de la protection de saint Joseph, un fait digne de remarque a sa place ici.

Un jour le fermier, monsieur Adolphe Tremblay revenait avec un voyage de foin, dû à la générosité des cultivateurs des environs. Le cheval n'allait pas comme d'habitude. C'était pourtant une bête assagie par l'âge, et presque vénérable, étant le produit d'une quête : ce qui ne l'empêchait pas d'être borgne. Soudain le charretier se retourne et constate que son voyage a grande envie de verser. "Écoutez, saint Joseph, dit notre homme, si vous faites renverser mon voyage, vous le ramasserez, car je suis seul, j'ai personne pour m'aider." Ce disant, le voyage renverse. Aussitôt un homme bien mis se présente

et le relève facilement. Adolphe tout surpris et tout content veut remercier son bienfaiteur. Personne! . . . Il avait disparu. Alors, saisi de stupeur et tremblant, il se jette à genoux convaincu qu'il vient d'être secouru par saint Joseph lui-même, et il lui dit son plus touchant merci. De retour, il raconte le fait aux Religieuses en pleurant d'attendrissement et de bonheur. Il a toujours été bien convaincu que c'était saint Joseph qui l'avait aidé.

Le 20 mai ramène parmi ses chères ouailles l'Évêque de Chicoutimi. Déjà des caisses l'ont devancé, comme des signes avant-coureurs. Il les a expédiées de Québec. Elles contiennent de nouveaux dons de l'Hôpital-Général, à part deux caisses apportées de France et qui renferment des livres propres à l'Institut: *Directoire* ou *Journée religieuse*, *Constitutions*. Elles ont été données par les Hospitalières du Monastère d'Eu.

Dès le lendemain, Monseigneur, en compagnie de ses prêtres, gravit le Rocher Saint-Vallier pour visiter ses filles. Les bras grands ouverts qui l'accueillent disent combien est intense la joie des cœurs.

Trois jours plus tard, le 24 mai, un anniversaire mémorable: celui de l'arrivée des Hospitalières. C'est en même temps la fête de la Pentecôte. Toute la journée se passe au pied de l'autel, où Jésus est solennellement exposé. Toute la journée l'Esprit de lumière et de force verse ses dons sur ces âmes qui lui ont tout sacrifié, et il les prépare pour de nouvelles immolations.

Le Seigneur fut sans doute content de cette façon de célébrer un anniversaire; car dès lors fut accordé à perpétuité, pour le 24 mai, le privilège de l'exposition du Très Saint Sacrement.

L'année d'essai étant terminée, Monseigneur voulut voir privément chacune des Fondatrices pour s'assurer de leurs dispositions, et le 29, Sa Grandeur écrivait la lettre suivante:

A nos chères Sœurs, les Filles de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

La visite pastorale du Monastère de l'Hôtel-Dieu que nous avons faite ces jours derniers nous a procuré de bien douces consolations. Venues ici, nos très chères Sœurs, sans autre ressource à votre disposition qu'une grande confiance en la Divine Providence, vous n'avez cependant pas hésité un instant à donner aux pauvres malades les soins divers requis par les infirmités d'un chacun, et à fournir en sus à plusieurs d'entre eux les habits, la nourriture et le logement. Le nombre de ces membres souffrants de Jésus-Christ, que vous avez ainsi soulagés pendant cette

première année, est très considérable et démontre la nécessité de votre Hôtel-Dieu dans le diocèse. Nous devons donc, nos très chères Sœurs, remercier le Seigneur de ce qu'il a visiblement récompensé votre confiance en son infinie miséricorde en vous procurant les moyens d'opérer ces merveilles de charité! Témoin de la protection manifeste de la Divine Providence sur votre humble Monastère, nous devons reconnaître et admirer la vérité et la sagesse des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ consignées dans l'Évangile de saint Mathieu (chapitre VI, verset 25 et suivant): "Ne vous inquiétez pas de votre existence..." Les heureux résultats de cette première année doivent vous convaincre que Dieu veut l'existence de votre nouvel établissement, et qu'il attend de vous la persévérance dans la voie où vous êtes si généreusement entrées. Un second sujet de consolation pour nous, nos très chères Sœurs, a été de constater la fidélité avec laquelle toutes les règles de votre saint Institut ont été observées, et cela, malgré les difficultés provenant d'un monastère trop restreint et inachevé. Vous avez parfaitement compris l'importance, la nécessité d'établir sur une base solide les fondements de cette nouvelle Maison; c'est sur la pierre ferme de vos saintes Constitutions que vous les avez posés. Soutenues par la grâce de Dieu, vous voulez faire revivre dans cette nouvelle Fondation le même esprit de piété, de zèle, de charité, d'abnégation et de dévouement qui n'a jamais cessé de régner dans la Maison Mère dont vous êtes sorties. Que Dieu soit loué de ces bonnes et saintes dispositions. Elles me donnent la douce confiance que l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier sera toujours un sanctuaire où fleurissent toutes les vertus que le Seigneur attend de celles qui l'ont choisi pour leur héritage et qu'il appelle ses filles bien-aimées, ses épouses chéries.

Chicoutimi, 29 mai 1885

DOM., évêque de Chicoutimi.

A la même date, Mère Saint-Gabriel écrivait à Mère Saint-Joseph: "Monseigneur n'a pas l'air de vouloir nous congédier, et toutes les Fondatrices s'accordent à dire que la pensée de partir ne leur est jamais venue à l'idée. Nous ne voulons pas quitter cette terre que le Seigneur nous a montrée comme autrefois à Abraham la terre de Chanaan. En retournant à la Maison Mère, nous craindrions de nous montrer ingrates envers la Divine Providence qui nous a soutenues dans nos ennuis et dans notre extrême pauvreté. Le passé nous est garant de l'avenir. Nous

nous fixerons donc définitivement à Chicoutimi après que les contrats seront passés et en la forme que nous ignorons, car nous vous laissons cela, ma révérende Mère. Mais soyez assurée que l'acte d'incorporation qui nous séparera civilement du vieux Monastère ne pourra jamais rompre les liens forts et puissants qui enchaînent nos cœurs au cher Berceau Religieux."

Le même jour, Monseigneur Racine écrivait à la Mère Saint-Joseph,

Chicoutimi, 27 mai 1885

Révérende Mère,

Dimanche dernier les bonnes Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier célébraient le premier anniversaire de leur entrée dans Chicoutimi. L'année d'épreuve étant écoulée, il appartient maintenant à la Maison Mère de décider si le petit *Olivier* planté sur les rives du Saguenay sera conservé ou s'il sera arraché pour être transplanté de nouveau sur les bords de la rivière Saint-Charles. Si l'on consulte l'arbrisseau lui-même, je crois qu'il sera d'avis de rester là où il est maintenant; car, avec la bénédiction du ciel, il a produit des fruits abondants. De son côté, le jardinier est heureux de voir cette jeune plante déjà si forte et si vigoureuse lui donner les plus belles espérances pour l'avenir. Il éprouverait donc un bien vif regret si tout à coup il s'en voyait dépouillé. L'Archevêque de Québec partage, je crois, les mêmes espérances que l'Évêque de Chicoutimi. A la Maison Mère appartient la dernière parole. J'ose espérer que quand elle connaîtra le bien déjà opéré par la présence de leurs Sœurs à Chicoutimi, les bénédictions manifestes que le Seigneur a répandues sur l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, elle dira, comme nous: "La volonté de Dieu est que cette Maison subsiste." C'est la réponse que j'attends à ma demande. N'est-il pas vrai qu'il en sera ainsi?

DOM., évêque de Chicoutimi

Monseigneur Taschereau fut mis au courant. Sa réponse n'était pas douteuse et ne se fit pas attendre. Voici ce qu'il écrivit à Mère Saint-Joseph:

"Quoique dès le principe j'aie déjà exprimé mon consentement avec ma satisfaction en faveur de votre Fondation, je le donne encore aujourd'hui, puisque c'est une formalité nécessaire

pour que vos Sœurs de Chicoutimi puissent former une Communauté séparée et distincte de la vôtre, tout en conservant les rapports d'union et de charité parfaite qui, des deux Maisons, n'en feront qu'une dans le Cœur adorable de Jésus.

E.-A., *archevêque de Québec*

Nous ne rapporterons pas ici au long l'admirable circulaire de la Mère Saint-Joseph et des conseillères aux Fondatrices de Chicoutimi: elle n'est autre que le résumé de tout ce que nous avons dit depuis la fondation et de ce que vient de leur écrire si paternellement Monseigneur, leur Père et Supérieur.

Citons toutefois ce dernier passage: "Instruites, nos très chères Filles, par diverses voies, des bénédictions très abondantes qu'il a plu à Dieu de verser sur vos premiers travaux; avec l'approbation réitérée de Monseigneur notre vénéré Prélat et Supérieur; avec un nouveau consentement du Chapitre de notre Communauté et au nom de ce même Chapitre; Nous ratifions et confirmons, autant que besoin est, toutes les clauses du contrat passé le seizième jour du mois de mai de l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre; Nous ratifions et confirmons également toutes les dispositions des lettres d'obédience expédiées le vingt et unième jour du même mois de mai de la même année; Nous déclarons, en outre, par ces présentes, que les Religieuses Fondatrices de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, nos très chères Sœurs, sont dès ce jour autorisées à former à Chicoutimi une Communauté distincte et séparée de celle de l'Hôpital-Général de Québec, sous l'autorité de leur Ordinaire et dans l'esprit de nos saintes Constitutions.

"Donné en notre Monastère de l'Hôpital-Général de Québec, signé de nous et des discrètes et contresigné par la secrétaire du Chapitre, le jeudi dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-cinq."

Sœur J.-CÉLINA MOISAN DE SAINT-JOSEPH, *Supérieure*.
Sœur HÉLÈNE DONOGHUE, DE SAINTE-PHILOMÈNE, *Assistante*.
Sœur M.-FRANÇOISE VANDANDAIGUE DE SAINT-OLIVIER, *Maîtresse des novices*.
Sœur ADÉLAÏDE-ESTHER PARÉ DE SAINT-HUBERT, *Discrète*.
Sœur MATH.-SOPHIE SCOTT DE SAINT-ÉTIENNE, *Discrète*.

Par ordre de Notre Révérende Mère Supérieure,

Sœur HÉLÈNE O'REILLY DE SAINT-FÉLIX,
Secrétaire du Chapitre.

Après réception du contrat de séparation des deux Maisons, Monseigneur Racine écrivait les lignes suivantes: "Qu'elle est belle la charité chrétienne! cette charité puisée dans le divin Cœur de Jésus et celui de sa Mère Immaculée! La charité doit être le caractère distinctif de tous les chrétiens, nous dit saint Paul; à plus forte raison doit-elle être le caractère distinctif des Religieuses. "Aimez-vous les uns les autres", disait saint Jean à ses auditeurs; on n'a pas besoin de faire cette prédication aux Religieuses des deux Maisons de Québec et de Chicoutimi. Puisse cette vertu régner toujours entre les deux Monastères. C'est mon désir et mon vœu le plus ardent."

Tout à vous,

DOM., évêque de Chicoutimi.

CHAPITRE QUATRIÈME

La Chapelle

1885-1888

SOMMAIRE: Abandon à la Providence. — Première cérémonie de vêtiture. — Ouverture du Noviciat. — Demande d'un sujet à la Maison Mère. — Visite de Mère Saint-Joseph, supérieure de l'Hôpital-Général. — Les parents et amis. — Monseigneur Antoine Racine. — Son Éminence le Cardinal Taschereau. — Les Mères Ursulines de Québec. — Premières Professes de la Fondation. — Sir Hector Langevin et le Chemin Couvert. — Archiconfrérie de la Sainte-Face. — Construction d'une Chapelle. — La bénédiction. — Maladie et mort de Monseigneur Racine.

En acceptant l'œuvre que le Ciel confiait à leur zèle, les Hospitalières, nous l'avons vu, ne comptaient que sur le secours d'en haut. Plus que jamais, dans l'avenir, elles vont s'appuyer sur cette confiance; car après leur avoir fait goûter ses joies délicates et pures, le bon Dieu semblera se plaire à étancher la soif de dévouement et de sacrifice que lui-même avait allumée dans leur cœur.

Quand viendront ces heures de l'épreuve, on entendra retentir dans les murs austères ce refrain passé à la tradition monastique:

*O Divine Providence,
Mon sort est entre vos mains.
J'adore sans résistance
Sur moi vos décrets divins.
Dieu me trouvera soumise
A tout ce qu'il m'enverra;
Ces mots seront ma devise:
Fiat voluntas tua!...*

La joie que causa à la petite Communauté l'événement du 18 juin 1885 ne fut pas éphémère, puisque les trois premières postulantes qui revêtaient le saint habit allaient persévérer et fournir saintement une assez longue carrière religieuse. C'étaient mademoiselle Eulalie Bossé, de Chicoutimi, en religion Sœur Saint-Joseph, choriste, mademoiselle Lydia Picard, de Saint-Pacôme, dite Sainte-Marthe, converse et mademoiselle Marie-Adéline Légaré, de Saint-Prime, dite Sœur Marie-de-la-Visitation, tourière. Celle-ci ne tarda pas à entrer au cloître et reçut le nom de Saint-Dominique, en l'honneur de Monseigneur Dominique Racine. La cérémonie, présidée par Monseigneur lui-même, eut lieu à une heure et demie de l'après-midi. Les prêtres de la Cure et du Séminaire étaient présents. Monsieur l'abbé Dufresne, aumônier, accompagna à l'harmonium; les psaumes furent chantés alternativement par messieurs les abbés J.-B. Vallée, curé de Saint-Jérôme, Joseph Lemieux, vicaire à la Cathédrale et deux ecclésiastiques. (1)

Pour la circonstance, afin de pouvoir placer les parents et les amis, on avait destiné aux Religieuses le corridor; une petite balustrade dans la porte servait de clôture. Monsieur le Curé Fafard voulut bien prendre la parole pour féliciter les nouvelles élues et leur donner des conseils très pratiques sur l'obéissance et la formation religieuse.

Quelques jours après la cérémonie, en la fête de saint Louis de Gonzague, patron des novices, eut lieu l'érection du Noviciat. L'on sépara donc des professes de la Communauté, les Sœurs du voile blanc et les postulantes, dont Mère Saint-Gabriel garda toutefois la direction jusqu'en 1888.

L'Œuvre prospère. L'Arbrisseau Québécois s'enracine profondément en terre saguenayenne et ses branches, en dépit des vents de l'épreuve, poussent déjà d'autres tiges. Aucun

(1) Plus tard, messieurs les abbés Vallée et Lemieux se sont retirés à l'Hôpital; le premier, entré en 1905, y décédait en 1919, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; le second, devenu Chanoine honoraire en 1926, a pris sa retraite ici en 1929. Il a célébré, en 1931, son jubilé d'or sacerdotal. Bien que sa santé soit fortement atteinte, il poursuit dans la sérénité et la prière sa quatre-vingtième année.

effort humain ne pourra maintenant l'arracher, et, sous son ombre bienfaisante s'assembleront, comme les oiseaux du ciel, les pauvres, les malades, les enfants et les vieillards.

Quand la moisson grandit, il faut plus de moissonneurs. Mère Saint-Gabriel demanda donc une sœur de plus à l'Hôpital-Général, faveur que Monseigneur avait déjà discrètement sollicitée. La Maison Mère, toujours dévouée à sa petite fondation, acquiesça à cette demande et fit le sacrifice d'une jeune professe de vingt-cinq ans d'âge et de six ans de profession, Sœur Saint-Louis-de-Gonzague (née Éléonore Dénéchaud, des Trois-Rivières). En apprenant l'heureuse nouvelle, les Fondatrices récitèrent le *Te Deum*.

Le 19 août fut un jour mémorable pour les chères Missionnaires de Chicoutimi, puisqu'il leur était donné de presser bien fort sur leur cœur la Mère Saint-Joseph, supérieure de l'Hôpital-Général, et la Mère Saint-Hubert, première Hospitalière. Elles amenaient avec elles celle qui gaiement venait partager la tâche des Fondatrices. *L'Ecce quam bonum* chanté par quelques voix tremblantes trahissait bien les émotions; et plus que jamais, on aurait pu dire: *Que reste-t-il à désirer?* En effet, revoir Mère Saint-Joseph, l'âme de la fondation, celle qui a veillé avec sollicitude sur le jeune rameau d'olivier si délicat et si frêle, n'était-ce pas un grand bonheur? L'annaliste pouvait donc écrire, à la suite d'une missionnaire: "Il y a des moments dans la vie qui valent des siècles et qui font oublier bien des sacrifices." Mais tout passe! Après quelques jours, les voyageuses retournaient édifiées de tout ce qu'elles avaient vu et entendu, et, sur nos hauteurs, la vie de prières et d'immolation reprenait avec plus d'ardeur.

De temps en temps encore, des heures de réjouissance viendront ensoleiller les jours sur la *colline Saint-Vallier*. C'est tantôt une parente, une amie du cher Québec qui apporte des choses utiles, même agréables: autant d'encouragements pour l'œuvre. Tous les ans, c'était ainsi le tour de la mère de la chère Fondatrice, madame N. Lamarre, mariée en seconde noce à monsieur Georges Pelletier, sacristain de l'église de Saint-Roch; quelques charitables cousines l'accompagnaient et fournissaient leur petite part de cadeaux. Les distinguées familles des autres Fondatrices venaient également, en la belle saison, pensionner à l'Hôpital. Le bonheur était doublé, quand arrivait quelqu'un de l'Hôpital-Général. . . "du monde de chez nous!"

Un jour, on partagera la joie de Monseigneur Racine qui reçoit chez lui son frère, Monseigneur Antoine Racine, Évêque

de Sherbrooke. Celui-ci n'ignore pas l'épineuse histoire de l'Hôpital de Marine qu'il daigne visiter.

Vers le même temps, Son Éminence le Cardinal Taschereau, récemment honoré de la pourpre, étant l'hôte de Monseigneur, vint revoir ses anciennes Filles spirituelles parmi lesquelles il comptait une parente, la Mère Marie-Célanire Taschereau de Saint-Elzéar. Son Éminence trouva la Maison très pauvre, mais en mesure de former avec le temps une œuvre solide et durable. Les Sœurs furent bien confuses, mais très édifiées de voir le nouveau Cardinal dire la messe de Communauté dans le minuscule oratoire que nous avons décrit plus haut.

Au cours de l'été la révérende Mère Saint-Georges, supérieure générale des Ursulines de Québec, et la Mère Saint-Joseph, qui se rendaient à Roberval, vinrent voir les Hospitalières. Outre les liens de fraternité religieuse qui unissaient déjà les deux Monastères, se renouèrent en ces heureux jours les liens non moins intimes d'anciennes compagnes du vieux pensionnat ursulinien. On devait à la délicatesse de Mère Saint-Raphaël, supérieure et fondatrice des Ursulines de Roberval, cette agréable surprise.

Un événement des plus mémorables fut l'émission des vœux des premières novices de la fondation, le 26 juillet 1886.

La cérémonie, présidée par Monseigneur, eut lieu dans une salle de l'Hôpital; le sermon fut donné par monsieur l'abbé Alfred Tremblay, curé de Saint-Fulgence. (1) La Maison-Mère et les parents des nouvelles élues firent les frais du dîner. Pour la première fois le *Suscipe* du don de soi au Seigneur et l'*Ecce quam bonum* de la dilection fraternelle résonnèrent dans le modeste oratoire, où l'écho s'en renouvellera chaque fois que, dans la suite des ans, une vierge viendra s'y consacrer à Dieu et aux pauvres.

En dépit de toutes les ingéniosités de la sainte pauvreté, il restait vrai que la chapelle était lamentablement insuffisante. Un appartement de onze pieds par neuf, un sanctuaire qui est en même temps la sacristie, un autel qui sert de vestiaire: on avouera que c'est trop peu, même si on ajoute la balustrade faite à faux frais et le banc grossier réservé au personnel.

(1) Monsieur l'abbé Alfred Tremblay (Derfla), décédait à l'Hôtel-Dieu le 9 décembre 1921. Ce saint prêtre témoigna toujours beaucoup d'estime envers notre Communauté, il a laissé une renommée de science et de vertu dans le clergé de Chicoutimi.

Il faut en dire au moins autant de ce que l'on appelle, par une hyperbole hardie, le Chœur des Religieuses : une petite chambre qui ne peut contenir guère plus que les quatre chaises, les quatre prie-Dieu et l'harmonium qu'elle renferme. Il est vrai qu'elle a deux grilles, l'une du côté de l'oratoire, l'autre du côté du parloir des séculiers; qu'en tournant les sièges, aux heures de parloir, l'appartement fait double emploi; qu'en gardant les cœurs orientés vers Dieu on sauvegarde le respect dû au lieu saint...

Autre inconvénienc, la chapelle n'était absolument pas isolée, et le recueillement était difficile. Et cela donnait lieu à des méprises. Ainsi, un soir, à l'heure des Matines, un bon vieux se trompa de porte et il entra tout bonnement en habit de nuit. Apercevant la Mère Saint-Léandre, hospitalière, il lui demanda une "beurrée" de sirop. Garder le sérieux n'était pas facile; le vieux fut poliment congédié, et après quelques minutes de distraction involontaire, on continua la psalmodie.

De toute évidence, il fallait songer à construire, et le plus tôt possible.

Nous avons vu plus haut que l'endroit de la chapelle fut fixé sur la *terre Saint Joseph*, propriété de l'Hôtel-Dieu. L'espace libre d'une soixantaine de pieds, qui appartenait au Gouvernement, se prêterait fort bien à la construction d'un cloître qui reliait l'hôpital à la chapelle; mais où prendre l'argent pour tout cela, et comment négocier l'affaire avec les autorités d'Ottawa? Autant de questions épineuses à résoudre...

Sur les entrefaites, Sir Hector Langevin, dont il est souvent question au début de notre Histoire, vint avec ses deux filles rendre visite aux Fondatrices. Le défenseur de l'Hôpital de Marine, après avoir félicité la Mère Saint-Gabriel de son talent administratif, l'assura de sa bienveillante protection dans l'avenir comme par le passé. La chère Mère ne fut pas sans profiter des excellentes dispositions du Ministre; elle lui fit part de son embarras au sujet des constructions et lui demanda de l'aider à bâtir sur le terrain du Gouvernement, une aile qui reliait la future chapelle à l'hôpital. Sir Hector répondit: "Je regrette de ne pouvoir vous autoriser à construire une aile, Madame, car je passerais auprès de mes collègues pour bâtir des hôpitaux. Demandez seulement un *chemin couvert* pour vous rendre à la chapelle." On représenta au Ministre qu'il fallait au moins deux étages à ce *chemin couvert* afin de faciliter le transport des infirmes au jubé, qu'il devrait mesurer vingt-cinq pieds de largeur, comme l'aile de l'Hôpital de Marine, qu'il était bien indifférent que les

murs fussent à une distance de vingt-cinq ou de dix pieds.” A quoi Sir Hector répondit : “Pour les murs, c’est la même chose, mais pour le reste... c’est autre chose ! Toutefois, écrivez-moi tout cela à Ottawa. Je suis bien sûr que vous saurez vous y prendre pour ne pas être refusée.” Quelques jours plus tard, lorsque le Ministre entra dans son cabinet de travail, il trouva la lettre en question sur son bureau.

Le 2 août, il répondait : “J’ai reçu votre lettre du 23 juillet. J’étais bien sûr qu’elle ne manquerait pas d’arriver en bon temps. J’ai vu à ce sujet mon architecte qui a mes ordres positifs et je crois que vous serez satisfaite de ma décision.” L’architecte venait, en effet, dans la même semaine pour autoriser la construction de ce qu’on était convenu d’appeler le *chemin couvert*.

Le 10 septembre, monsieur Frédéric Baillargé, sous-ministre des Travaux Publics, à qui on avait écrit à ce sujet, en l’absence de Sir Hector Langevin, répondit : “J’ai soumis vos deux lettres à Sir Hector après en avoir conféré avec monsieur Fuller, notre architecte en chef. Il m’a autorisé à vous faire avancer \$600.00 en attendant que la couverture et les crépis soient faits. D’ici là, si vous vous trouvez dans un pressant besoin d’argent, vous pourrez m’en avvertir, en m’envoyant une description de l’ouvrage fait et restant à faire, afin que je puisse commander une nouvelle avance.” Sur ces garanties, Monseigneur autorisa aussitôt la construction du *chemin couvert*.

Ainsi l’œuvre avait pour elle de puissants auxiliaires. Écrivant un jour à la Mère Saint-Gabriel, monsieur F. Baillargé lui disait : “S’il n’y avait pas eu à la Chambre des Communes de Sir Hector Langevin, jamais l’Hôpital de Marine n’aurait existé à Chicoutimi.” Les nombreuses et édifiantes correspondances de ces charitables hommes d’État, que l’on conserve dans les archives du Monastère, mériteraient d’être mises au jour. Mais cela dépasserait le cadre que nous nous sommes tracé. Pour mesurer la grandeur des services qu’ils ont rendus, contentons-nous de signaler que le jour ou leur concours cessa, l’Hôtel-Dieu vint à deux doigts de sa perte.

Pendant qu’à la Chambre des Communes il est question du célèbre *chemin couvert*, au Monastère on travaille activement pour le succès de ces démarches et l’édification d’un temple convenable à Jésus-Hostie : prières, promesses, privations personnelles, processions sur le terrain destiné à la chapelle, avec promesse au Sacré-Cœur de placer sa statue à la façade, quand le temple sera élevé.

On invoque spécialement aussi la grande sainte Thérèse, laquelle toujours dans une indigence complète, entreprit et mena à bonne fin tant d'œuvres si difficiles. On commença une neuvaine en son honneur pour une souscription de briques, et elle n'était pas terminée que déjà cinq personnes souscrivaient pour cinq pierres de fondation; on les marqua aux noms de Jésus, Marie, Joseph, Augustin, Thérèse.

Monseigneur Racine, malgré son état de gêne, donna d'abord 10,000 briques et plus tard il s'engagea à payer les intérêts de \$1,000.00 à 6%, pendant six ans. Enhardi par cet acte généreux du Pasteur, la Communauté fit un emprunt de \$3,000.00, confiant les intérêts des deux autres mille à la Providence.

Monseigneur avait une grande dévotion à la Sainte Face, et il avait proposé de lui dédier la chapelle. Déjà en octobre 1885, il avait fait les démarches pour affilier la Communauté à l'Archiconfrérie de Tours. A partir de janvier 1886, on reçut officiellement des associés, et la chapelle fut érigée comme centre de pèlerinages qui se faisaient tous les premiers vendredis du mois, en réparation des blasphèmes et de la profanation du dimanche. (1) Un décret adressé à monsieur l'abbé D. Dufresne, aumônier, lui donnait le titre de directeur de l'Œuvre, et, en sa personne, à tous les aumôniers à venir. Cette confrérie enrichie d'un précieux trésor d'indulgences, dont s'occupait activement la Mère Marie-des-Anges, assistante, compte maintenant un grand nombre de membres dans le Canada et les États-Unis. Les associés ont contribué pour leur part à l'érection de cette chapelle où chaque mois une messe se célèbre à leurs intentions.

Toujours est-il que, les dernières décisions étant prises au sujet des constructions, on confia les plans de la chapelle à monsieur David Ouellet, architecte de Québec, et l'entreprise, à monsieur Honoré Martel, de Chicoutimi. Toutefois, Mère Saint-Gabriel obtint de l'architecte du Gouvernement de garder pour elle-même la surveillance des travaux du *chemin couvert*.

La chapelle devait mesurer quatre-vingt pieds de longueur y compris la sacristie, et trente et un pieds de largeur. Le 9 juin 1886, les contrats étaient passés, et le 27 août suivant, avait lieu, à l'issue de la retraite ecclésiastique, la bénédiction de la première pierre. Après la cérémonie, Monseigneur se rendit au parloir avec ses prêtres et adressa quelques mots aux Fondatrices. "Mes Sœurs, je vous amène ces Messieurs qui veulent vous saluer

(1) En 1889, Sa Grandeur Monseigneur Bégin renvoya cette réunion au premier dimanche du mois, pour plus de solennité.



L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER EN 1891

1—La chapelle 2—Le "chemin couvert" 3—L'aile St-Joseph 4—L'hôpital de marine

et vous souhaiter plein succès dans vos entreprises, tout spécialement dans l'œuvre si belle de la dévotion à la Sainte Face. Pour satisfaire au besoin de mon cœur, je souhaite que cette dévotion se répande non seulement dans tout le diocèse, mais dans le monde entier."

Les travaux avancèrent rapidement et le 26 octobre on recevait le maître-autel; le lendemain, il était mis en place en présence de Monseigneur, de l'architecte et des Fondatrices, et la lampe du sanctuaire, don de monsieur Charles Vézina, plombier de Québec, était aussitôt suspendue à la voûte du temple. Monsieur Vézina, qui avait fait l'installation du système de chauffage, avait dit aimablement à la Mère Saint-Gabriel: "Puisque je chauffe le bon Dieu, je veux aussi l'éclairer."

Une image de la Sainte Face, don d'une personne charitable, fut alors exposée à la vénération des fidèles. En 1891, on la plaça dans un magnifique autel, œuvre de messieurs Adolphe Beaulieu et Joseph Tremblay, menuisiers, et Auguste Verreault, peintre. (1) Plus tard, cette Sainte Face en cire fut remplacée par une autre apportée de Rome par monsieur le Chevalier J.-E.-A. Dubuc et offerte comme cadeau à sa sœur, Sœur Saint-Vincent-de-Paul, au jour de sa profession (2).

A propos de la chapelle de la Sainte-Face, et d'autres choses aussi, nous citerons au passage cet extrait du "Progrès du Saguenay", signé *Un Voyageur* (3).

"Je m'étais vivement intéressé, il y a quelques années, à la fondation d'une maison d'Hospitalières à Chicoutimi, par les révérendes Mères de l'Hôpital-Général de Québec. J'avais hâte de voir par moi-même où en est rendu l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi. Eh bien! grâce à Dieu, j'ai pu contempler l'œuvre accomplie, avec l'étonnement et la consolation que doit éprouver l'heureux témoin d'un miracle. N'est-ce pas un vrai miracle que la fondation de toutes ces maisons religieuses chez les catholiques? Dans le monde on traiterait d'insensés ceux qui voudraient entreprendre une œuvre quelconque sans aucune ressource. C'est pourtant bien là ce qui se passe tous les jours dans les développements de la vie religieuse, et s'il n'y avait que des entreprises de ce genre pour réclamer une bonne loi de faillite, nos législateurs pourraient s'exempter tout travail de cette sorte.

(1) L'autel de la Sainte-Face sert aujourd'hui pour la célébration de la messe dans la chapelle privée des appartements de l'aile Saint-Michel à l'usage des prêtres retirés.

(2) En 1909, époque des Noces d'argent de la Communauté, cette Sainte Effigie fut placée dans le chœur des Religieuses, et, au-dessus du maître-autel, on fit peindre à fresque un magnifique tableau.

(3) Ce voyageur n'est autre que monsieur l'abbé V.-A. Huard, prêtre du diocèse de Québec, qui s'est dévoué durant vingt-cinq ans au Séminaire de Chicoutimi, (1875 à 1900). Décédé à Québec en 1930. La nouvelle de son élévation à la prélature n'est arrivée qu'après sa mort.

Il n'y a que trois ans que cette colonie de Religieuses Hospitalières est partie de Québec pour aller se fixer à Chicoutimi. Le bagage n'était pas encombrant, je vous assure, et les dépenses de voyage épuisèrent bien le trésor, ou peu s'en faut. L'Hôpital de Marine que le Gouvernement leur confiait, avait des proportions bien restreintes. Au point de vue humain, les perspectives n'étaient donc pas brillantes; à peu près aucun revenu, même pour la subsistance. Néanmoins, depuis trois ans, non seulement on a subsisté, mais on a donné asile à bien des malades et des pauvres, le nombre des Religieuses s'est au moins triplé, les constructions se sont plus que doublées et on vient justement de terminer une chapelle extérieure qui mérite plutôt le nom d'église: c'est la chapelle de la Sainte-Face qui va être le siège d'une confrérie du même nom érigée en 1885, par Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi.

“L'Hôtel-Dieu Saint-Vallier occupe le sommet d'un cap qui domine, du côté est, la petite ville de Chicoutimi. Ce site est enchanteur. Presque au pied de la montagne, coule la rivière Saguenay qui forme en cet endroit un bassin magnifique. La chapelle de la Sainte-Face parachève ce beau paysage. Et comme il faudra monter pour y arriver, je me réjouis pour les pèlerins qui viendront y prier le Sacré-Cœur et la Sainte Face, car ce sera un lieu de pèlerinage; le corps sera fatigué, mais l'âme et le cœur se sentiront plus près du Ciel. On aura laissé dans la plaine les affaires et les embarras du monde; quand il faut monter on laisse ce qui est inutile, à plus forte raison ce qui est nuisible.

“Cette chapelle est construite en briques. Elle n'est pas d'une richesse phénoménale, mais au moins c'est beau, c'est pieux, c'est dévotieux, comme disent les Canadiens. En y entrant, on se sent pénétré de recueillement et on se dit à soi-même: “Comme on prie à son aise ici, et comme il est doux de sentir les rayons de la Face adorable du Sauveur projeter sur notre âme ses bénignes influences!” Quoique joli, ce sanctuaire réclame encore bien des choses de première nécessité pour le service divin. Les âmes zélées pour la beauté de la Maison du Seigneur trouveraient ici de quoi satisfaire complètement l'ardeur de leur zèle.

“Il y en a qui s'imaginent que les communautés accumulent des trésors et que, si elles font quelquefois appel à la charité publique, c'est afin d'en accumuler davantage. Quelle idée absurde et fausse! Si on connaissait l'état des finances de la plupart de nos institutions, on ne pourrait s'expliquer comment elles peuvent faire tant de bien avec si peu de ressources. Qu'on laisse donc

de côté tous ces faux préjugés et que chacun fasse l'aumône selon ses moyens. Heureusement qu'en général les populations, tant des villes que des campagnes, se montrent bien charitables envers nos Maisons de Charité et que le nombre des mécontents est peu nombreux et disparaîtra avec le temps, nous l'espérons. On voit avec plaisir que nos concitoyens d'origine anglaise et de croyance protestante se montrent généreux envers ces asiles de charité; c'est un témoignage de justice que j'aime à leur rendre."

UN VOYAGEUR.

La bénédiction de la chapelle fut fixée au 15 novembre.

L'aurore tant désirée se lève enfin; mais ce riant jour d'automne, si consolant pour le cœur des Hospitalières et pour toute la population de Chicoutimi accourue sur le *Rocher*, s'assombrit d'un nuage de tristesse; Monseigneur Racine, qui n'était pas très bien depuis un mois, ne put assister que de la sacristie à la cérémonie présidée par monsieur le Curé Ambroise Fafard (1).

L'épreuve n'était que passagère, croyait-on. Qui aurait songé que Dieu exigerait bientôt en holocauste une victime d'un tel prix? Oui, hélas! le bon Dieu, dont les desseins sont impénétrables, s'apprêtait déjà à arracher de la terre d'exil l'arbre fort et puissant si profondément enraciné au milieu de son peuple: *radicatus in populo honorificato*: sa devise, en effet, Monseigneur Racine l'avait parfaitement réalisée.

En octobre 1887, une grave maladie de foie s'attaque à sa constitution robuste, maladie qu'il se dissimulait à lui-même, mais qui n'échappait pas à l'œil exercé des médecins et des Hospitalières.

Le 25 du même mois, Monseigneur venait chercher des remèdes pour le rhumatisme. Après son départ, on apprit qu'il avait eu de fortes douleurs dans l'estomac durant la nuit et que, depuis quelques jours, il ne gardait aucun aliment.

Le 27, lorsqu'il vint pour l'installation de l'autel du nouveau temple, la Mère Marie-des-Anges, pharmacienne, remarquant son teint cuivré, lui dit: "Monseigneur, je crois que vous avez la jaunisse. — Vous ne savez pas ce que vous dites," dit Sa Grandeur en souriant. On le soigna un peu toutefois. Le jour de la Toussaint, malgré son état de faiblesse et les instances

(1) La partie musicale de la fête était laissée aux élèves du Petit Séminaire qui s'en acquittèrent d'une manière digne d'éloges. Les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur entendirent la messe dans le cloître avec leurs élèves. Les Prêtres furent invités à prendre le déjeuner dans le nouveau réfectoire et sur les modestes tables dont à l'avenir se serviront les Religieuses. Monseigneur présida au repas. (*Annales du Séminaire*).

de ses prêtres pour retenir l'ardeur de son zèle, il voulut officier pontificalement à la Messe et aux Vêpres. Le 2 novembre, il assista au service funèbre des défunts. C'était la dernière fois qu'il occupait le trône de son église cathédrale. Quand les fidèles le reverront dans le sanctuaire, sa main ne se lèvera plus pour les bénir; sa voix puissante et douce qui, dans le chant ou l'exhortation, allait si profondément remuer les cœurs, cette voix sera éteinte pour toujours.

Le soir du 2 novembre, Monseigneur revenait à l'Hôpital où il demeura deux jours. Mais une semaine n'était pas écoulée qu'il devait en reprendre le chemin.

Laissons ici la parole à l'annaliste. "Le 10 novembre, un jeudi, Monseigneur venait se mettre de nouveau sous nos soins. Son salut en entrant fut celui-ci: "C'est la brebis qui revient au bercail, mais il faut que je m'en retourne samedi." Sa Grandeur voulut garder ses habits dans sa chambre, disant que ce n'était pas la peine de les mettre plus loin. Elle ne se doutait nullement alors qu'Elle ne devait plus les revêtir. Le samedi arrivé, Elle ne parla pas de départ; nous remarquâmes sa soumission parfaite au bon plaisir de Dieu, ainsi qu'une aimable condescendance à tout ce que le médecin et ses infirmières lui proposaient. A l'arrivée de Sa Grandeur, nous n'avions pu lui donner qu'une chambre; avec quelle édification nous voyions notre vénéré Pasteur se contenter de notre bonne volonté à faire ce que nous pouvions pour le mettre à l'aise. Ce ne fut que le 15 novembre que nous pûmes lui donner une seconde chambre, en mettant à son usage celle qui jusque-là nous servait de chœur. Le 17 étant le jour fixé pour l'entrée en retraite de la rénovation de nos vœux, Monseigneur nous donna sa bénédiction, et le soir des trois jours suivants, nous nous rendions à sa chambre pour entendre un entretien familial et spirituel qui suppléa aux instructions qu'il devait faire. Le 23, Monseigneur put se rendre à la chapelle pour donner la confirmation à deux matelots qui avaient fait leur abjuration ce jour-là.

"Au début de la maladie de notre vénéré Père, nous avons ajouté à nos prières de règle des prières particulières pour le rétablissement d'une santé si précieuse; le 27, nous faisons une procession en chantant les Litanies de la Sainte Vierge. Les Sœurs du Bon-Pasteur avec leurs élèves, les Séminaristes et les Ecclésiastiques firent, de leur côté, un pèlerinage au sanctuaire de la Sainte-Face; enfin un *Triduum* de prières fut célébré dans notre chapelle.

“Une de nos pauvres (Arthémise Tremblay) demanda à Dieu la grâce de mourir à la place de Monseigneur; elle tomba aussitôt gravement malade; nous crûmes qu’elle était exaucée, mais elle revint à la santé, bien désolée de voir que le sacrifice qu’elle faisait de si grand cœur ne fût pas accepté. Dieu dont nous adorons les desseins, ne jugea pas à propos d’exaucer ces vœux dictés par la reconnaissance, la piété filiale... Chaque jour, Monseigneur recevait quelques prêtres et quelques citoyens de sa ville épiscopale. Mais la visite qui apporta le plus de consolation à son cœur fut, on le comprendra sans peine, celle de son frère bien-aimé, Monseigneur Antoine Racine, Évêque de Sherbrooke, qui fit le voyage à Chicoutimi dans le mois de décembre. En une saison si rigoureuse, rien n’avait pu empêcher cette touchante manifestation de l’amour fraternel. Monseigneur Antoine Racine se montra satisfait de voir son cher frère soigné à l’Hôtel-Dieu; au moins, dit-il, il aura des soins intelligents. Comme à cette période de la maladie, on pouvait espérer une guérison assez prochaine, aucune inquiétude pénible ne vint assombrir les joies pures de ces longs entretiens des deux frères, et lorsqu’arriva l’heure de la séparation, les amertumes du départ furent au moins adoucies par la confiance qu’avait Monseigneur de Sherbrooke que bientôt il recevrait des nouvelles tout à fait rassurantes... Quel beau spectacle de voir ces deux frères, deux Évêques, se donner mutuellement le baiser de paix! Nous en étions profondément émues. Quelle douce expression dans la physionomie de ces deux saints personnages! Non, jamais nous ne pourrions l’oublier. Hélas! ce devait être le baiser d’adieu.

“Quand les visiteurs se retiraient, Monseigneur, toujours fidèle à l’extrême bienveillance et l’exquise courtoisie que tous ceux qui l’ont connu ont pu apprécier, domptait sa faiblesse, et, sans écouter leurs protestations, les accompagnait d’un pas chancelant non seulement jusqu’à la porte de son appartement, mais presque jusqu’à la porte extérieure de l’Hôtel-Dieu.

“Si les exigences de la Règle et du service de l’Hôpital nous en laissaient le loisir, nous accourions parfois à notre tour pour tenir compagnie à l’auguste malade. Quels précieux avis pour notre sanctification personnelle! Quels encouragements à marcher avec ardeur dans les voies parfois difficiles de notre mission nous recueillions chaque jour, dans ces entretiens dont nous apprécions tout le prix!

“Monseigneur souffrait beaucoup de son inaction. “Ma plus grande peine répétait-il, est de me voir inactif, incapable de vaquer à mes occupations et de régler mes affaires. Vous ne sauriez croire combien je souffre de ne pouvoir me servir moi-même.”

“Pour le distraire, dès les premières semaines de son séjour à l'Hôpital, nous lui offrîmes de prendre nos récréations avec lui. “Ce sera plus amusant,” avait-il répondu; et dès qu'il avait pris son modeste repas, il nous faisait appeler, et nous accueillait toujours avec le même paternel sourire. En présence d'un Évêque si affable, nous nous sentions aussi à l'aise que dans nos récréations à la communauté; c'est que nous savions qu'il était un père, et que nous étions ses enfants. Dans les derniers temps, Sa Grandeur parlait peu, mais Elle prenait plaisir à nos conversations enfantines. Parfois Elle nous racontait de courtes anecdotes, qui évoquaient des souvenirs du passé.

“Le jour de Noël, à la prière de monsieur le Curé Fafard, tous les prêtres du diocèse offraient l'une des trois Messes permises ce jour-là, pour obtenir la guérison de leur Évêque. Le matin de Noël, le vénérable malade se sentit notablement mieux; cette amélioration persista quelque temps et ranima nos espérances. Cependant, bien que la maladie semblât ne plus faire de progrès, Monseigneur devenait de plus en plus faible; jamais néanmoins il ne garda le lit, faisant preuve d'un courage vraiment surhumain. Il continuait toujours de s'occuper lui-même des détails de l'administration diocésaine; il ne cessait pas de donner beaucoup d'attention au projet de la construction d'un évêché, entreprise qu'il voulait mettre à exécution dès le retour du printemps; il s'intéressait de plus en plus au parachèvement de la voie ferrée qui devait relier Québec à Chicoutimi, et retrouvait même toute son énergie lorsqu'il était question en sa présence des difficultés que rencontrait cette œuvre si importante pour l'avenir du Saguenay. Les prêtres de son cher Séminaire le visitaient chaque jour, heureux de pouvoir lui témoigner leur attachement et d'interrompre aussi souvent que possible l'ennui de ses longues journées de maladie. L'ennui!... ce n'est pas la moindre épreuve du malade! Lorsque nous voulions faire fermer les portes extérieures plus tard afin que le cher Pasteur pût jouir plus longtemps de la compagnie de ses prêtres qu'il aimait tant, il s'y opposait, disant: “Il faut que les portes se ferment à l'heure fixée.” Jamais malade ne fut plus facile à soigner. Le 24 janvier, il fit mettre ses papiers en ordre, et il en fit brûler

une partie. Ce jour était l'anniversaire de sa naissance: il avait soixante ans. Il reçut divers cadeaux qui parurent lui faire plaisir. Il nous les montrait avec une expression de bonheur, tant il était sensible aux marques d'affection et de respect. Nous avions voulu donner à cette fête de Sa Grandeur le plus d'éclat possible en y faisant coïncider la cérémonie de vêtue d'une de



MONSIEUR L'ABBÉ F.-X. DELÂGE

Curé de Chicoutimi de 1889-93

nos postulantes de Chœur, mademoiselle Sophie Dénéchaud. Avant la Messe conventuelle, notre révérende Mère voulut bien la présenter à Monseigneur en habit de fiancée pour recevoir sa bénédiction. La cérémonie terminée, elle retourna auprès de Sa Grandeur, revêtue, cette fois, de l'habit religieux sous le nom de Sœur Saint-Augustin. Monseigneur en la félicitant lui dit: "Je veillerai sur votre voile blanc. Je verrai bien si vous le gardez toujours sans tache." Il paraissait heureux de

nos joies de famille. Le soir de ce beau jour, il était d'une gaieté inaccoutumée; pour la première fois il chanta le premier couplet d'un cantique qu'il aimait beaucoup:

*“O Jésus, conduis mes pas,
Dans le sentier de la patrie!
Tu vois mes tristes combats,
Dans l'exil de la vie” . . .*

“Sur notre demande, il fit lire par monsieur l'abbé Didyme Tremblay le sermon qu'il devait prononcer à la bénédiction de la chapelle.

“Vers la mi-janvier la Mère Assistante (Mère Marie-des-Anges), qui était pharmacienne, tomba gravement malade d'une pneumonie. Cette nouvelle affecta beaucoup Monseigneur et même l'inquiéta. Il s'informait souvent de son état et, à notre première visite du matin, il fallait lui donner des nouvelles de la malade avant d'en recevoir des siennes. Tous les soirs, ce bon Père lui envoyait sa bénédiction. Cette chère Mère fut bientôt hors de danger, mais elle n'eut pas la consolation d'assister aux derniers moments de celui qu'elle estimait tant. L'avant-veille de sa mort, Sa Grandeur voulut monter lui faire une petite visite, ne se doutant pas que ce fut la dernière et qu'il fut si près de son éternité! . . . Il faisait des projets pour l'avenir, espérant pouvoir dire, le 5 février, sa messe qu'il n'avait pas dite depuis le 10 novembre. Les derniers jours qu'il assista au saint Mystère, il était si faible que Mère Saint-Léandre, hospitalière, dut le conduire à la sacristie en passant par le chœur des Religieuses, afin de raccourcir son chemin.

“Quoiqu'il eût dit quelques jours auparavant: “Si le bon Dieu le veut, je suis prêt à mourir,” il conservait cependant l'espoir de se rétablir. Ainsi s'écoulèrent les jours jusqu'au vendredi, 27 janvier 1888. L'état du malade demeurait à peu près le même; et, s'il n'était plus guère possible de compter que ce vénéré Père reviendrait à la santé, il était au moins permis d'espérer que durant encore un temps assez long il resterait au milieu de ses enfants.

“C'était une de ces journées où il se disait mieux, malgré sa faiblesse. Comme toujours, il garda le lit le moins possible et reçut dans son fauteuil les personnes qui lui rendaient visite. Rien ne pouvait laisser prévoir un prompt dénouement, quand, sur les cinq heures du soir, il eut une hémorragie. Il en survint ensuite une autre plus considérable, accompagnée de syncope.

Monsieur le docteur Beauchamp, qui venait de le quitter, fut aussitôt rappelé et ordonna le repos complet; malgré les protestations contraires du cher malade, on parvint à le mettre sur son lit. Son état de faiblesse extrême ne lui permit plus le moindre mouvement. Les hémorragies se renouvelèrent à plusieurs reprises.

On ne peut s'imaginer l'émoi que produisit partout la nouvelle de cette aggravation soudaine survenue dans l'état du malade. Tout espoir était désormais perdu, et tous redoutaient l'aurore du lendemain, après une nuit qui commençait dans une si pénible appréhension. Les révérends messieurs Ambroise Fafard et Thomas Roberge voulurent passer la nuit auprès du vénéré malade. Le saint Évêque ne consentit qu'avec peine à accepter leur dévouement, tant il lui répugnait toujours de causer au prochain le moindre dérangement. A la fin il se rendit à leur prière, mais non sans avoir demandé à la Mère Supérieure pour ces Messieurs et pour le docteur L.-E. Beauchamp, son médecin, l'autorisation de passer la nuit dans l'établissement: touchant exemple de respect et de soumission envers l'autorité que le Prélat mourant donnait à notre Communauté. Deux religieuses veillaient dans la chambre voisine, afin d'accourir au moindre besoin. Cependant ce bon Père était beaucoup plus préoccupé de celles qui le soignaient que de lui-même; il leur disait: "Mes bonnes Sœurs, vous n'irez donc pas vous reposer?" Dans la soirée, monsieur le Curé Fafard, voyant que le danger, sans être imminent, ne laissait pas de causer des inquiétudes, proposa au malade de recevoir les derniers sacrements de l'Église. Monseigneur, bien qu'il ne pensât pas son état aussi grave qu'il l'était, se rendit à cette proposition. Il reçut le Saint Viatique et l'Extrême-Onction avec les sentiments de la plus grande piété, répondant exactement aux prières qui accompagnent ces cérémonies touchantes.

"Il demeura environ une demi-heure dans un profond recueillement, puis, profitant d'un regain de force que semblait lui avoir donné l'Extrême-Onction, il put faire très librement et d'une voix bien distincte à messieurs les abbés Fafard et Roberge, les recommandations suivantes: "Aussitôt que j'aurai rendu le dernier soupir, dit-il à son secrétaire, prenez deux lettres qui se trouvent dans tel tiroir de mon bureau; l'une de ces lettres est adressée à Son Éminence le Cardinal Taschereau, l'autre, au révérend monsieur Doucet, curé de la Malbaie, et expédiez-les immédiatement après les avoir fait enregistrer. Je vais mourir! vous aurez bientôt un autre Évêque; aimez-le, soyez-lui bien dé-

voués, et surtout ayez pour lui le même respect que vous avez toujours eu pour moi. . . Dites à tous mes prêtres combien je les aime. Oui, dites-leur, écrivez-leur que je les aimais de tout mon cœur, que je les aime encore, et que je meure en les aimant. Vous aurez un autre Évêque qui, sans doute, sera plus sage et plus savant que moi; mais il ne vous aimera pas plus que moi. Faites savoir à tous mes diocésains combien était grande l'affection que j'avais pour eux tous. Oh! oui, je les aimais sincèrement. Quel plaisir j'avais à converser avec eux lorsqu'ils venaient me voir! et mon Séminaire! . . . Mon Séminaire! . . . Je puis dire de lui les paroles qu'Adam avait dites à son réveil, en apercevant la compagne que Dieu lui avait donnée: C'est l'os de mes os, la chair de ma chair! . . . J'ai fait pour lui tout ce que j'ai pu; je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pu faire plus que je n'ai fait. Dites à tous mes prêtres que je leur pardonne toutes les petites peines qu'ils auraient pu me faire; de mon côté, je leur demande pardon de tous les désagréments que j'ai pu leur causer durant ma vie; dites-leur que si quelquefois je les ai contristés, ce n'est que par amour pour eux que je l'ai fait, et pour accomplir les devoirs que ma charge m'imposait. Je ne crois pas avoir fait d'injustices à qui que ce soit; si cependant il arrivait que quelqu'un ait éprouvé quelque dommage par ma faute, je veux et ordonne que ces injustices soient immédiatement réparées."

Il était deux heures du matin. Monseigneur fit quelques autres recommandations plus particulières et régla la distribution de certains objets qui lui étaient plus chers et qu'il désirait léguer à ses proches. Vers quatre heures, il dit en regardant les veilleuses: "Ces pauvres Sœurs n'ont pas dormi de la nuit" . . . Vers huit heures, les prêtres du Séminaire et les Religieuses du Bon-Pasteur se joignirent à nous toutes pour solliciter du mourant une dernière bénédiction. Monseigneur levant la main avec efforts prononça distinctement la formule "*Benedicat vos omnipotens Deus Pater et Filius, et Spiritus Sanctus*" . . .

Les parents de Sa Grandeur et plusieurs autres citoyens furent aussi admis à la même faveur. Les ecclésiastiques accoururent à leur tour, à son chevet, mais déjà il ne pouvait plus recevoir personne: "*Dites-leur que je les bénis tous, tous*" . . . L'illustre malade faiblissait visiblement; vers dix heures, il éprouva de grandes souffrances. Enfin, à dix heures et quarantecinq minutes commença l'agonie. On achevait à peine la récitation des prières, qu'il rendit le dernier soupir. A onze heures et demie, on transporta le corps à l'Évêché, afin de l'y revêtir

des habits pontificaux et de l'y exposer suivant les règles ordinaires.

Durant l'exposition des restes mortels de Monseigneur Racine, sous la garde des Messieurs du Séminaire et de leurs élèves, la population de la ville, sans excepter les quelques protestants qui s'y trouvaient mêlés, et un grand nombre de personnes des paroisses environnantes vinrent, touchant spectacle, prier et verser des larmes auprès de la dépouille funèbre. Chacun voulait emporter un souvenir du Prélat défunt, que l'on considérait comme un saint. On se disputa les morceaux de ses habits et jusqu'aux restes des cierges qui brûlaient autour de son cercueil.

Vendredi, le 3 février, à neuf heures, eut lieu le service funèbre. La cathédrale était littéralement bondée de fidèles venus de toutes les parties du diocèse. Jamais on n'avait vu semblable concours. La messe fut célébrée par Monseigneur Antoine Racine, Évêque de Sherbrooke. Monsieur l'abbé F.-X. Delâge remplissait les fonctions de prêtre-assistant et messieurs les abbés J. Douville et J.-B. Vallée, celles de diacre et de sous-diacre.

On trouve en appendice l'oraison funèbre prononcée par Monseigneur Étienne-Thomas Hamel, recteur de l'Université Laval, confrère de collège du défunt.

Monseigneur de Sherbrooke, exécuteur testamentaire et légataire universel de son regretté frère, accorda aux prêtres du Séminaire la permission de conserver dans leur chapelle le cœur du Fondateur de leur Institution, et à nous, les Hospitalières, de garder ses poumons, dans le chœur des Religieuses. Heureuses de nous voir en possession de ce précieux trésor nous le fîmes enfermer dans un cœur en plomb bronzé. L'autopsie fut faite par messieurs les docteurs Beauchamp et Caron. Le 7 février (jeudi) à sept heures et demie un service solennel fut chanté dans notre chapelle pour le repos de l'âme de notre bien-aimé Fondateur et Supérieur.

Monseigneur avait donné tous ses habits aux pauvres; le lundi qui précéda sa mort, il fit don aux chères Sœurs Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Augustin du prie-Dieu recouvert en broderie qu'il avait reçu en cadeau au jour de sa consécration épiscopale d'une de leur tante, madame Marc-Paschal de Sales Laterrière, des Éboulements (Charlevoix). Elle-même en avait fait la riche broderie.

Avec les cheveux, la soutane et de petites photographies, nous fîmes de nombreux souvenirs qui furent distribués aux personnes du dehors.

L'Annaliste continue: "Hélas! tout est consommé!!!... Nos prières et nos larmes accompagnent au-delà de la tombe notre Père et Pasteur, trop vite enlevé à notre religieuse et respectueuse affection... Monseigneur était *tout* pour nous; un mot de sa part était une consolation dans nos moments d'épreuves... Ah! le vide est immense, rien ne peut le remplir, et jamais son souvenir ne s'effacera de notre mémoire. Le coup a été prompt, aussi comme il a été sensible à nos cœurs! Nous nous demandons, les unes aux autres, si c'est bien une réalité que cet événement fatal, si douloureux et si accablant?... Que pouvons-nous faire pour adoucir notre douleur, si ce n'est de pleurer avec tous, dans nos cœurs meurtris, la perte irréparable du vénéré Prélat que Dieu nous avait donné pour Fondateur et pour Père? Aussi il a eu et il aura toujours une part choisie dans nos prières, communions, chapelets, indulgences, etc... et nous récitons chaque jour, le psaume *De profundis* pour le repos de son âme, à la suite des grâces du midi, au chœur. (1) Puisse ce bon et vénéré Père être notre protecteur là-haut, et suivre de son regard paternel l'humble rameau d'Olivier de la Miséricorde de Jésus que ses mains ont planté sur le sol chicoutimien avec tant d'amour et de sollicitude pour les âmes!

"Nos chères Mères de Notre-Dame-des-Anges partagèrent avec nous la peine et la profonde tristesse qui nous accablaient. Aussi écrivaient-elles: "Bien chères Sœurs, vous avez toutes nos sympathies: avec vous nous prions et pleurons. Vos rapports si fréquents avec ce vénéré Malade avaient, sans doute, formé des liens qui, quoique sanctifiés par la Religion, n'ont pas dû se rompre sans qu'il y ait eu matière à un grand sacrifice." La chère Mère Saint-Joseph ajoutait quelques mots: "Plus que tout autre, j'ai compris la perte que vous venez de faire. Je connaissais si bien le cœur de ce Père que je me sentais heureuse du bonheur dont vous jouissiez sous sa paternelle direction. Votre lettre, quoique empreinte de tristesse, porte le cachet de la résignation et le sceau de l'esprit religieux. J'en suis réellement consolée. Oui, levons les yeux au Ciel, c'est de là que nous viendront la force et le secours. Aujourd'hui la tombe est fermée, mais le souvenir des vertus du saint Fondateur reste au milieu de vous et sera pour l'avenir un stimulant qui vous aidera à marcher dans le chemin de la perfection. Prions que le Ciel vous donne un bon et saint évêque rempli de l'esprit de Dieu. Il y a encore des cœurs d'or dans la grande famille de notre Père

(1) Ce psaume est maintenant de tradition pour le dernier Évêque décédé dans le diocèse, avec une intention pour l'Évêque Fondateur.

céleste. En attendant, et toujours, jetez-vous dans le sein de Dieu et confiez-vous à sa maternelle Providence”.

Pendant la vacance du Siège, le diocèse fut administré par monsieur le Grand Vicaire Doucet, curé de la Malbaie, qui se montra intéressé à l'œuvre des pauvres.

Le 14 septembre, il envoyait le diplôme permettant l'érection d'un Chemin de la Croix, qui était un don de messieurs D. Ouellet, architecte et A. Verreault, peintre; il déléguaît monsieur le Curé A. Fafard pour en faire l'érection. Ce dernier adressa la parole à l'auditoire assez nombreux et demanda à tous d'appliquer les Indulgences de ce premier chemin de la Croix dans la chapelle de la Sainte-Face, pour le repos de l'âme de feu Monseigneur Racine, que tous pleuraient encore comme des enfants pleurent un père.

CHAPITRE CINQUIÈME

En plein labeur

1888 à 1892

SOMMAIRE: Sacre de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin dans la Basilique de Québec. — Son intronisation sur le Siège de Chicoutimi. — Première visite à l'Hôtel-Dieu. — Bienveillante charité du Pasteur envers les Hospitalières et les Pauvres. — Diverses cérémonies. — Fête du Titulaire de la Chapelle. — Seconde visite du Cardinal Taschereau. — Triomphe de la charité. — Jubilé d'argent de la Mère Saint-Gabriel. — Pèlerinages. — Formation du Chapitre. — Construction de l'aile Saint-Joseph. — Exhaussement du chemin couvert et de l'Hôpital de Marine. — Travaux d'aqueduc. — Premiers deuils au Monastère. — Monseigneur Bégin va à Rome. — Il est nommé Archevêque de Cyrène, Coadjuteur de Son Éminence le Cardinal Taschereau à Québec et Administrateur du diocèse de Chicoutimi. — Départ de Monseigneur Bégin. — Ses aimables relations avec la Communauté.

Un vide immense s'est fait dans le petit Hôpital depuis que son bien-aimé Fondateur est mort. Au fond des cœurs, c'est la tristesse; mais les Hospitalières, malgré leurs épreuves et leur grand embarras, ne perdent pas courage; fortifiées par la pensée que Dieu n'abandonnera pas son œuvre, elles continuent avec ardeur leur mission de charité.

Scrutant parfois les horizons qui leur paraissaient bien sombres, elles attendaient dans la prière et le sacrifice que le ciel envoyât un Pasteur au diocèse, un Supérieur et un Père à leur Communauté naissante. Après neuf longs mois, elles entrevoyaient des lendemains féconds; car dans la personne de Monseigneur L.-N. Bégin leur étaient rendues les vertus, la science et la tendresse de son prédécesseur.

Monseigneur Bégin n'était pas inconnu à Chicoutimi: il y était venu à l'occasion de la maladie de Monseigneur Racine avec Monseigneur E.-T. Hamel, recteur de l'Université Laval. Seul un accident de voiture, survenu au cours du long trajet qu'ils eurent à parcourir, les empêcha d'arriver avant la mort.

Monsieur l'abbé Louis-Nazaire Bégin, alors Principal de l'École Normale de Québec, apprit sa nomination comme Évêque de Chicoutimi vers la mi-septembre. Il fut sacré dans la basilique de Québec par Son Éminence le Cardinal Taschereau, le 28 octobre 1888, et il arrivait à Chicoutimi le 7 novembre, vers le soir. La réception fut des plus grandiose. Les cloches retrouvèrent leurs accents joyeux. Les sons harmonieux de la fanfare du Séminaire résonnaient jusque dans les murs du petit cloître, dont les modestes croisées, à l'instar des principaux édifices, étaient illuminées pour cette mémorable soirée.

Le 29, Monseigneur vint dire la Messe de Communauté, assisté de monsieur le Curé Fafard et de monsieur l'abbé Joseph Lemieux, son vicaire. Après déjeuner, Monseigneur se rendit au parloir où il se montra aimable et très paternel. Il amusa le personnel par l'intéressant épisode de sa nomination au Siège de Chicoutimi, qu'il raconta avec une charmante bonhomie. "Il y a sept ou huit mois, dit Monseigneur, on me dit qu'il était question de moi pour remplacer le regretté Monseigneur Racine. J'écrivis tout de suite à Rome et j'exposai toutes mes raisons pour ne pas accepter. En juillet, on me répondit d'être tranquille, que l'on aura égard à moi. Je me tins donc dans une parfaite sécurité. Au commencement de l'année scolaire, je me sentais très fatigué; on me conseilla d'aller me reposer à la ferme du Séminaire à Saint-Joachim; j'acceptai avec plaisir. A peine étais-je rendu que je reçus une lettre de monsieur l'abbé J.-R.-L. Hamelin, chapelain de l'Hôpital-Général, m'appelant Monseigneur, et m'invitant au nom des Religieuses et au sien d'aller, à l'exemple de mon prédécesseur, Monseigneur Dominique Racine, faire ma retraite à l'Hôpital. N'ayant encore reçu aucune nouvelle officielle et prenant tout cela pour une erreur, je lui répondis qu'il eût à diriger mieux sa boussole en s'adressant à un autre.

Le lendemain, comme il y avait déjà neuf jours que j'étais au repos, je me dirigeai vers Québec pour reprendre ma besogne, lorsque tout le long du chemin, les curés, les amis, tous venaient m'offrir des félicitations, m'assurant que la chose était certaine, sérieuse, que les journaux l'annonçaient de tous côtés. Je ne savais que penser et ne dis plus rien, mais je me hâtai de me rendre chez moi. A peine y étais-je rendu que les Messieurs de l'Évêché vinrent tous ensemble m'offrir leurs félicitations en m'assurant que les Bulles devaient arriver sous peu. En effet, le lendemain, le 20, on m'apporte les Bulles et différents documents me nommant Évêque de Chicoutimi avec tous les pouvoirs nécessaires à cette charge. Hélas! J'étais pris. Pour satisfaire au désir de Son Éminence le Cardinal Taschereau, je mis immédiatement ordre à mes affaires et je me préparai à ma consécration qui devait avoir lieu le 28 octobre. Me rendant à l'invitation de mon ami, monsieur Hamelin, j'allai faire ma retraite à l'Hôpital-Général. Et je me demande aujourd'hui comment cela se fait que je sois Évêque de Chicoutimi!"

Avant de prendre congé des Hospitalières, Sa Grandeur offrit ses services pour tout ce qu'elles voudraient, leur recommandant bien de ne pas se laisser souffrir.

Comme on était à la veille de la retraite de la rénovation des vœux, le zélé Pasteur voulut bien accepter, à l'exemple de Monseigneur Racine, de faire une instruction par jour à ses nouvelles Filles spirituelles. Il profita de la circonstance pour établir la dévotion appelée la Couronne d'or, qui consiste en ce que les Sœurs communient à tour de rôle tous les jours du mois, en l'honneur de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge. Un tableau indique le jour assigné à chacune.

Après cette retraite, Monseigneur fit la visite d'usage au Monastère. Il fut réjoui de la ferveur qui y régnait et envoya, quelques jours plus tard, une remarquable lettre circulaire, qu'on trouve à l'appendice de ce volume.

Ce fut au cours de cette visite que se produisit un petit incident qui l'amusa beaucoup.

Le scrutin s'était tenu dans une salle donnant sur la chapelle. Pour éviter la circulation des séculiers, la sacristine avait fermé à clef les portes de la chapelle, mais ayant oublié de les ouvrir, Monseigneur s'y trouva renfermé. L'heure venue d'aller prendre le dîner avec les prêtres, à onze heures et demie, il veut sortir, pas moyen... il frappe, frappe de nouveau, peine inutile; pas de réponse... toutes les Sœurs sont au réfectoire. Sa Grandeur s'assied paisiblement, se résignant à son sort. Tout à coup, de

l'autre côté, une petite sœur vient sonner l'*Angelus*. L'Évêque cette fois est décidé de se faire entendre; il frappe à coups redoublés dans la porte de la sacristie: la sœur surprise ouvre timidement le guichet; Monseigneur lui demande s'il n'y avait pas moyen de relâcher le prisonnier. Elle ne sut que répondre, mais elle ne fut pas lente à faire ouvrir les portes.

Nouvelle aventure. En partant de l'Hôtel-Dieu dans le cours de l'après-midi, Monseigneur veut entrer au Couvent du Bon-Pasteur. Il sonne, frappe et frappe à la porte; personne. Il frappe de nouveau jusqu'à ce qu'enfin une sœur, se confondant en excuses, ouvre et fasse entrer Monseigneur. "C'est étrange cela, dit-il, en riant; à l'Hôtel-Dieu une fois entré, on ne peut plus sortir, et au Bon-Pasteur, on ne veut pas même laisser entrer l'Évêque."

Nous n'en fûmes pas quittes pour cette première humiliation, dit l'annaliste. Chaque fois que Monseigneur Bégin venait nous voir avec quelques grands personnages, il prenait plaisir à rappeler qu'il avait été fait prisonnier à l'Hôtel-Dieu.

A l'époque de la retraite annuelle, vers le printemps 1889, Monseigneur voulut faire sa retraite avec la Communauté et célébrer la Messe tous les matins dans notre chapelle.

Du jubé, il se fit une solitude où il passait une partie de ses journées auprès du Saint-Sacrement, faisant ses exercices en même temps que les Religieuses auxquelles il donnait une instruction par jour. N'était-ce pas un honneur et une grande consolation pour les retraitantes de prier en union avec leur bon Père et de recueillir ses précieux enseignements? La prière, alors, était plus fervente, semble-t-il, elle avait des ailes plus agiles pour monter vers le Cœur de Jésus et le consoler de l'ingratitude des hommes!

Monseigneur étant dans l'impossibilité de trouver un prêtre pour confesser les pauvres, écrivit un jour aux Hospitalières: "Je me suis nommé chapelain des pauvres de votre Hôpital, afin de faire quelque chose pour le bon Dieu à l'égard des membres souffrants de Jésus-Christ. Comme ces pauvres ne se sont pas confessés depuis Noël, je serai prêt à les entendre en confession après votre instruction, si cela vous convient." Plus tard, Monseigneur écrivait de nouveau à Mère Saint-Gabriel: "Je suis presque de mauvaise humeur contre vous. Pourquoi ne m'avez-vous pas fait penser à la confession de vos infirmes pour les Quarante-Heures? J'en suis désolé pour ces pauvres gens, ils auraient pu gagner les indulgences; si vous n'avez pas d'objection, j'irai les confesser samedi, vers trois heures, ou un autre

jour, à votre commodité.” C’était un spectacle touchant de voir l’Évêque aller de chambre en chambre confesser les pauvres infirmes incapables de marcher. Et en toute vérité il pouvait dire à la Sœur Hospitalière qui le conduisait: c’est un véritable chemin de croix!”

Comme son prédécesseur, Monseigneur Bégin prit à cœur les intérêts matériels de l’Hôpital.

L’Honorable A. Turcotte, cousin d’une religieuse, eut l’originale idée de lui faire don d’un carosse tout neuf, mais démodé, pour être raflé ou vendu au profit de la Communauté. On décida de le faire rafler, mais avant, on demanda l’assentiment de Monseigneur. Il approuva et bénit le projet, puis se chargea de faire sa part, écrivant à un de ses amis la lettre suivante: “Vous savez déjà par votre expérience que les pauvres ont coutume de quêter. C’est ce que font aujourd’hui, sous une forme radoucie, mes excellentes Religieuses de l’Hôpital de Chicoutimi. Elles vont vous inclure, sous ce pli, une liste de billets à prendre sur un carosse qui sera raflé le jour de Pâques. C’est l’ancien carosse de l’Honorable Turcotte, et par conséquent, un carosse rouge et libéral; cela cadre bien avec vos idées politiques et avec celles de vos amis. Je me figure que cette considération va vous donner du zèle, sans compter que c’est tout ce que les Religieuses demandent. Qui sait si votre bonne œuvre ne vous guérira pas de la dyspepsie et de toutes vos infirmités?”

La démarche ne fut pas inutile. En mars (1889), Monseigneur Bégin étant à Québec pouvait écrire à Mère Saint-Gabriel “Mon ami de l’École Normale vient de me remettre \$16.00 de billets sur votre *vénérable* carosse. N’est-ce pas très bien? Aussi a-t-il remué ciel et terre pour vous grossir son magot et vous faire plaisir. Je l’ai remercié au nom de votre Communauté; il m’a demandé de solliciter le secours de vos plus ferventes prières.”

La première cérémonie que présida Monseigneur Bégin dans la nouvelle chapelle de la Sainte-Face fut la profession perpétuelle de la petite novice à qui Monseigneur Racine avait dit sur son lit de mort: “Je veillerai sur votre voile blanc.” Ainsi protégé, le précieux voile garda sa fraîcheur. Le 29 janvier, Sœur Saint-Augustin l’échangeait pour son voile noir, symbole d’une irrévocable alliance avec Jésus, et transmettait le voile bénit à une postulante, mademoiselle Diana Maltais, qui revêtit le saint habit sous le nom de Sœur Sainte-Anne. La cérémonie se déroula donc cette fois avec plus d’aisance et de solennité dans le nou-



veau chœur des Religieuses, situé au premier étage du *chemin couvert* et mesurant trente pieds par vingt-cinq. Sa Grandeur donna aussi le sermon, prenant pour texte ces paroles de l'Apôtre : "Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi."

Bien souvent encore, dans cette bénie chapelle, on verra le Prélat présider des cérémonies religieuses: c'est tantôt le baptême et la première communion de quelque matelot, tantôt même des ordinations sacerdotales. Ainsi, le premier mars 1890, à cause des réparations à l'intérieur de la cathédrale, Monseigneur choisit la chapelle de la Sainte-Face pour conférer le sacrement de l'Ordre à deux nouveaux lévites, qu'on se plaisait à nommer les Prêtres de la Sainte Face; c'étaient les abbés Richard Tremblay, ancien curé de Jonquière et Louis Boily, ancien curé de Saint-Jérôme. Tous deux vinrent dire leur messe les jours suivants. (1).

Le 22 de ce mois, avait lieu dans le même sanctuaire l'élévation au sous-diaconat des abbés Didyme Tremblay et Jean Gauthier. Le 21 juin, l'année suivante c'est aussi dans notre chapelle qu'étaient ordonnés messieurs les abbés Amédée Maltais et Samuel Bouchard et que MM. les abbés Elzéar Bergeron, Abraham Villeneuve et L.-G. Leclerc recevaient le sous-diaconat.

Pendant les quelques dimanches que durèrent les travaux à la cathédrale, les Vêpres paroissiales se chantèrent à l'Hôtel-Dieu.

Mais notre chapelle n'avait pas encore de Titulaire. Monseigneur Bégin désigna d'abord le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 14 septembre. L'office propre de cette fête manquant à la Communauté, on le fit remarquer à Sa Grandeur qui lui substitua celui du Saint Rédempteur, comme se rapprochant le plus de la dévotion à la Sainte Face, laquelle n'a pas de fête spéciale. (2).

En cette même année 1890, Son Éminence le Cardinal Taschereau revint à Chicoutimi se reposer de sa longue tournée pastorale. Il visita avec un nouvel intérêt la petite Communauté du *rocher* dont la mère Saint-Elzéar, sa parente, était devenue

(1) L'année 1915 marquait le vingt-cinquième anniversaire de cette ordination sacerdotale. La Mère Sainte-Madeleine, supérieure, profita de la circonstance pour inviter monsieur l'abbé Louis Boily à prêcher à la Communauté le *triduum* préparatoire à la rénovation des vœux. Il ne manqua pas d'évoquer ce touchant souvenir de son premier *Introibo* dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Monsieur l'abbé L. Boily est décédé le 1er sept. 1933. Monsieur l'abbé R. Tremblay est retiré du ministère depuis l'automne de la même année.

(2) Lorsque le 8 décembre 1916, la fête du Saint-Rédempteur fut supprimée, Monseigneur Labrecque, troisième Évêque de Chicoutimi, reçut un décret de la Sacrée Congrégation des Rites permettant aux paroisses et aux communautés qui avaient pour titulaire le Saint Rédempteur de le garder. En conséquence, nous célébrons encore la fête du Très Saint Rédempteur sous le rite double de première classe, avec octave, le 15 juillet de chaque année.

Supérieure. Comme nous le verrons bientôt l'Éminent Prélat trouva le modeste Hôpital agrandi, et put dire la Messe plus à son aise dans la chapelle encore imprégnée du souvenir de feu Monseigneur Racine.

Mais le nom du regretté Fondateur éveille ici celui des prêtres bienfaiteurs des premiers jours.

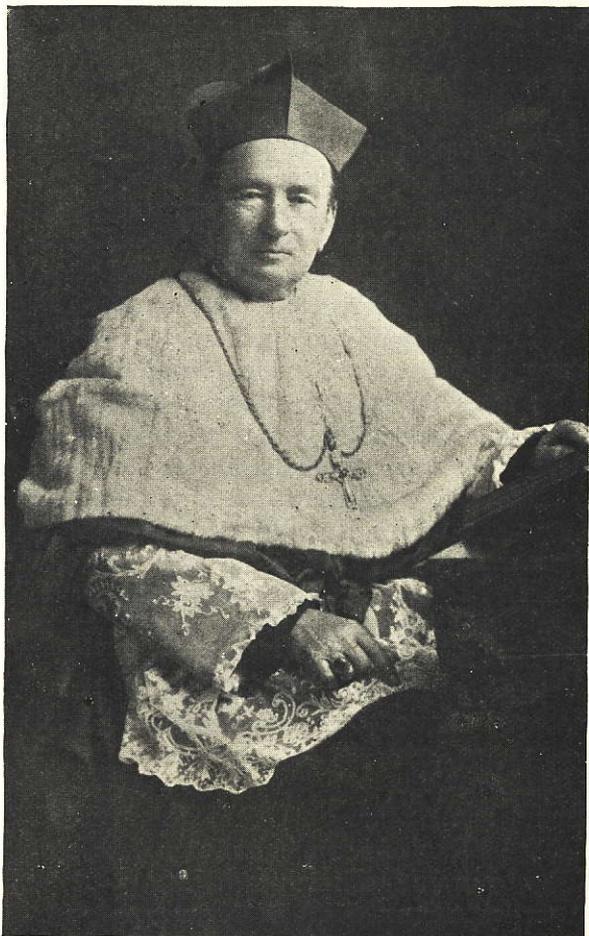
Nous avons dit dans le chapitre troisième que le révérend monsieur F.-X. Delâge, curé de Laterrière, s'était chargé de fournir le bois et la farine à l'Hôpital; le bon curé tint parole. Un jour, de concert avec monsieur P. Couture, son paroissien, député de Chicoutimi, il organisa une procession d'un nouveau genre qui fut un vrai triomphe de charité chrétienne. Ceux qui ont vu passer sur la route de Laterrière à Chicoutimi, par un froid matin du 28 décembre 1888, une longue file de voitures, malgré la violente tempête qui soufflait du Nord-Ouest, durent éprouver des sentiments d'une sympathique et profonde admiration. Ces voitures au nombre d'une centaine contenaient du bois, non du bois quelconque, mais du bon bois de chauffage que chacun des habitants avaient scié et fendu tout prêt à mettre au poêle. Ils venaient gaiement, en procession, leur curé et son vicaire en tête, porter des étrennes aux pauvres.

Un aussi beau témoignage de charité en faveur de l'asile cher au Pasteur du diocèse, ne pouvait rester sans écho dans son âme de Père. Monseigneur Bégin se rendit donc à la chapelle et donna la bénédiction du Saint Sacrement. Il remercia avec effusion de cœur ces charitables diocésains, les félicitant d'avoir mis en pratique les enseignements de Jésus-Enfant qui, du fond de son modeste berceau, recommande à tous la charité et l'amour du prochain.

En voyant une si abondante aumône la Mère Saint-Gabriel ne put retenir les élans de sa reconnaissance; elle permit à cette troupe d'une centaine d'hommes d'entrer visiter l'Hôpital. Ceux-ci en sortirent émerveillés du dévouement que s'imposaient les Religieuses et contents d'avoir contribué au soulagement des malheureux, qui promettaient de prier pour leurs bienfaiteurs.

De cette procession inusitée, on parle encore au Monastère avec enthousiasme et reconnaissance; et on en parlera longtemps en ce monde et en l'autre. . .

En 1889, monsieur l'abbé Fafard était nommé curé de la Baie Saint-Paul. Monsieur l'abbé Delâge le remplaça à Chicoutimi. Celui-ci imagina de faire fabriquer de petits sacs pouvant contenir douze livres de farine sur lesquels il fit imprimer en



SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN
Cardinal archevêque de Québec
Évêque de Chicoutimi de 1888 à 1891

grosses lettres: "la part du pauvre", et il les distribua lui-même à tous les habitants de Chicoutimi qui n'étaient pas de la ville, afin qu'ils participassent eux aussi à l'Œuvre du Pain. Les petits sacs devaient être remplis de pure farine de blé. La charité est ingénieuse...

Pendant que des événements comme ceux-là attendrissent et encouragent dans les œuvres de charité, il y a parfois à l'intérieur du cloître des joies toutes intimes accordées par la Règle, afin de rompre la monotonie de la vie régulière. A tour de rôle, les Sœurs se délassent ainsi des travaux assidus de l'hospitalité, sans négliger les exercices de piété, ni le soin des malades et des pauvres. Ainsi les 26, 27 et 28 avril 1890 furent de ces jours mémorables qui donnèrent au petit Hôtel-Dieu un air de fête inaccoutumé: on y célébrait le jubilé d'argent de la Mère Saint-Gabriel, première Supérieure de la Fondation.

Jamais si gais transports n'ont éclaté sur le *Rocher* Saint-Vallier. Depuis longtemps les cœurs s'agitent, cherchant le moyen de témoigner leur reconnaissance à celle que tout le monde estime à si juste titre. Le 26 donc, les derniers préparatifs se font en toute la maison, pendant que, dans la solitude de la retraite, la Mère se prépare au vingt-cinquième anniversaire de sa consécration au Seigneur.

Mère Saint-Gabriel, très modeste et très austère, n'aimait ni les louanges ni les grandes démonstrations; mais voyant un cordial empressement régner parmi ses filles, elle se prêta aimablement à tout ce qu'on désirait d'elle. Le 27 avril, les Religieuses lui présentèrent une magnifique bannière de la Sainte Face, brodée par Sœur Saint-Augustin, une chape blanche avec parements brodés d'or, ouvrage de la révérende Mère Saint-Elzéar, un surplis garni d'une fine dentelle tricotée aussi par cette bonne Mère; deux tableaux à l'huile représentant l'Hôpital de Marine à son début, œuvre de madame Ovide Bossé et de mademoiselle Fraser, sa nièce; vingt-cinq petits sacs de farine d'une amie de Québec et vingt-cinq petits pains du boulanger de Chicoutimi.

Dans l'après-midi, un autre cadeau des plus précieux réjouit grandement la Mère Fondatrice. Sa nièce, mademoiselle Évelina Contant de Montréal, à qui on avait donné pour patronne en religion sainte Rose de Lima, revêtait le Saint Habit. La cérémonie, présidée par Sa Grandeur Monseigneur Bégin, eut lieu après le salut du Saint Sacrement. Sa Grandeur était assistée de messieurs les abbés F.-X. Delâge, curé de Chicoutimi, et T. Roberge, secrétaire à l'Évêché. Étaient présents: mes-

sieurs les abbés H. Marceau, directeur du Grand Séminaire, Eugène Lapointe, directeur du Petit Séminaire et N. Desgagné, professeur. Les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur entrèrent au chœur des Religieuses, et l'une d'elles toucha l'harmonium à la place de la Mère Saint-Gabriel qui était toute à l'honneur. Monseigneur Bégin profita de la circonstance pour passer en revue les différentes étapes qui marquèrent l'existence des Hospitalières au Canada, depuis leur départ de Dieppe en 1639 pour les rives de la Nouvelle-France, jusqu'à la Fondation de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, quatrième *rameau canadien*, par Monseigneur Dominique Racine en 1884. Il termina par un juste tribut d'hommage à la vénérée Jubilaire et à la Communauté conduite par elle depuis six ans, avec tant de sagesse et de fermeté, dans les voies du devoir et du progrès.

Le soir, une petite séance était donnée par les pauvres pour prouver leur filiale reconnaissance.

Le lendemain 29, Monseigneur dit la messe conventuelle; ce fut grand congé. Par une permission spéciale, les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur vinrent passer la journée au cloître, et prirent leur repas à la table de la Jubilaire avec les autres Fondatrices.

Durant le repas, il n'y eut pas de lecture, mais sermon... Citons cet épisode bien caractéristique de la façon dont on agrémentait la vie du cloître.

Disons d'abord que, en cette année 1890, par suite d'une grippe très sérieuse et universelle, toutes les santés étant affaiblies, le Souverain Pontife, Léon XIII, avait décrété que le carême serait mitigé. Les mercredis et vendredis seulement étaient jours d'abstinence et de jeûne.

Pendant le dîner tout à coup entre un étrange personnage, une dame au long voile, qui monte dans la chaire.

"Ma révérende Mère, dit-elle, je suis *dame veuve Mortification*. J'ai appris en parcourant la ville que Sa Grandeur Monseigneur Bégin, à l'occasion de vos noces d'argent, avait donné grande permission de pénétrer dans le cloître: c'est ce qui explique ma présence en ce lieu. Pardonnez-moi bien, révérende Mère, si en un si grand jour d'allégresse, je viens vous entretenir de tristesse. La perte de l'ami que je pleure m'est tellement sensible, que je ne puis m'empêcher de vous communiquer mon chagrin, d'autant plus que vous l'aimiez beaucoup vous-même cet ami, pour l'amour de Dieu, bien entendu. Je vois que déjà vous sympathisez avec moi, et qu'avec moi vous verserez des larmes sur cet être chéri.

“Donc, est décédé le 20 février, à l’âge avancé de 1856 ans et 11 mois, le Sieur *Carême*, dit *Lemaigre*, laissant veuve *dame Mortification*. Le défunt avait exercé, pendant dix-huit siècles, un contrôle aussi salubre que souverain sur le régime alimentaire de nombreuses générations qui ont fidèlement suivi ses prescriptions. Mais, depuis une cinquantaine d’années, il avait vu son prestige décroître graduellement et ses ordonnances négligées de plus en plus. Cet abandon immérité avait assombri son caractère, et son tempérament autrefois si robuste s’était délabré. La grippe l’a tué: c’était facile à prévoir.

“Par son testament, le défunt lègue à ses sujets rebelles, la dyspepsie. C’est tout ce qui lui restait dans sa détresse, ayant, depuis longtemps, dépensé toute sa provision de santé et de vigueur au bénéfice de ses fidèles clients d’autrefois. Les funérailles ont eu lieu le 24 du mois dernier. Le deuil était conduit par son jeune frère le Sieur *Avent*. Les coins du poêle étaient tenus par les *Quatre-Temps*, encore robustes malgré leur âge respectable. Entrepreneur de pompes funèbres, *Carnaval et Cie*. Le défunt laisse deux jeunes sœurs bien affligées, au foyer desquelles l’absence du chef de famille se fera cruellement sentir: les *Dames Vigile et Abstinence*.

“Très révérende Mère, consolez-vous! Je sais que vous regrettez cet ami d’une manière toute particulière et nul doute que vous pleurez d’abondantes larmes en secret; mais encore une fois, consolez-vous, les deux jeunes sœurs *Vigile et Abstinence* ont des petits-neveux, les *jeunes de règle*, et des petites-nièces les *mortifications intérieures*, qui vous dédommageront de cette perte si sensible.”

Le discours de *dame Mortification* fut applaudi et accueilli, comme bien l’on pense, par de joyeux éclats de rire, et on en voulut garder dans les archives le texte, qui mettait si bien en lumière le remarquable esprit de mortification de la Mère *Saint-Gabriel*.

Nous venons de parler de grippe sérieuse; la picote même sévissait aux alentours de *Chicoutimi*. C’est donc en actions de grâces d’avoir été préservées de ces fléaux que les Sœurs du *Bon-Pasteur* firent en 1890, le pèlerinage à la *Sainte Face* avec leurs élèves; les écoliers vinrent aussi en la fête de l’*Ascension* qui était fixée pour leur pèlerinage annuel; on vit de même les *Enfants de Marie* et les autres congrégations de la ville, à tour de rôle, faire leur acte public d’adoration et de réparation.

Six ans se sont écoulés depuis que la petite colonie d’*Hospitalières* est établie sur les hauteurs de *Chicoutimi*. L’œuvre a

pris petit à petit un peu d'extension et la Mère Saint-Gabriel doit, selon la Règle, déposer la charge de Supérieure.

Le 27 mai, le Chapitre, composé de neuf professes de Chœur, procéda, sous la présidence de Monseigneur Bégin, aux premières élections: Mère Saint-Elzéar fut élue Supérieure; Mère Saint-Léandre, Assistante; Mère Marie-des-Anges, Maîtresse des Novices; Mère Saint-Louis-de-Gonzague, Hospitalière, et Mère Saint-Gabriel, Dépositaire. Cette chère Mère qui avait assumé jusqu'à la responsabilité de l'établissement, se trouva plus en mesure de s'occuper des affaires de l'économat qui augmentaient toujours. Mais il n'en était pas de même des ressources; car on avait à peine de quoi subsister. Et le local était plus qu'insuffisant. Il est vrai que par la construction du *chemin couvert* on avait pu porter à 25 le nombre des lits de l'Hôpital; mais sept ou huit de ces lits étaient réservés aux matelots, et de toutes les paroisses, on recevait des demandes d'admission pour des vieillards des deux sexes, des malades incurables, des enfants infirmes ou orphelins.

Or voilà que, en invoquant saint Joseph, on parvint encore à agrandir d'une manière toute providentielle.

En 1891, il fut question de pourvoir le diocèse d'une institution qui lui permettrait de garder chez lui ses aliénés. On représenta de tous côtés au Gouvernement que cette œuvre serait une source de revenus pour l'Hôpital de Chicoutimi. Le docteur de Martigny, inspecteur des Maisons de Santé, voulut encourager l'entreprise. Alors en prévision de l'œuvre probable, on réussit avec le sou du pauvre et un redoublement de travail, à construire une aile, de quarante pieds par quarante à trois étages, faisant suite et saillie du côté nord à l'Hôpital primitif qui fut en même temps exhaussé d'un étage ainsi que le *chemin couvert*. Le Gouvernement Fédéral avait permis aux Hospitalières d'utiliser pour cette nouvelle construction la dernière partie de son terrain, avoisinant l'Hôpital de Marine, moyennant une légère rétribution annuelle pendant vingt-cinq ans.

Les pourparlers au sujet de l'internement des patients à l'Hôpital de Chicoutimi, n'eurent pas de suite. Ce furent les Petites Franciscaines de Marie, nouvellement établies à la Baie Saint-Paul, qui, par l'entremise de monsieur le Curé Fafard et de quelques amis, obtinrent du Gouvernement Provincial la direction de cette œuvre. Aux Hospitalières, la Providence réservait un autre soin, celui des orphelines. C'est, en effet, dans les mansardes de l'Aile Saint-Joseph que trois ans plus tard, prenait naissance le premier orphelinat de filles à Chicoutimi.

L'exhaussement du *chemin couvert* fut dramatique: les annales en font foi.

“Le trois septembre, rapportent-elles, les ouvriers se mirent à l'œuvre. Après avoir scruté tous les coins et recoins du firmament, consulté les astronomes du Monastère chargées des observations météorologiques, on était certain de quelques jours de beau temps, et on se mit en frais d'enlever la couverture du toit en question. Mais faut croire que le Grand Maître des éléments n'avait pas commandé aux nuages d'aller crever plus loin que l'Hôpital, puisque, vers le matin du quatre septembre, une pluie torrentielle se permit d'inonder la maison. Imaginez l'alerte, le réveil! . . . Toutes les Sœurs sont sur pied, ayant à la main qui, un seau, qui, une cuve, une tasse, un bassin, un balai, une vadrouille; vite, vite, le parquet du noviciat, de la pharmacie, du chœur sont autant de lacs sur lesquels on pourrait canoter à l'aise, si on en avait le temps, mais . . . l'oraison à quatre heures et demie! . . . et la messe à six heures! . . . que faire? Avec du courage et de la constance, on parvint toutefois à enlever l'eau, pendant que les cataractes du ciel, à la joie de toutes, se fermaient enfin. Le bon Dieu eut pitié de nous et nous pûmes entendre la messe assez facilement, en évitant les endroits où il pleuvait le plus. Quant à l'oraison, on ne fit pas ce matin-là celle de Marie assise aux pieds du Sauveur, mais bien celle de Marthe empressée à la besogne.

“Les ouvriers, en plus grand nombre, se hâtèrent donc au travail qui pressait fort; après deux jours, une petite partie du toit seulement restait à découvert. Dans l'après-midi, nous y installâmes une bonne toile de bâtiment; nous étions alors en sûreté pour la nuit; mais voilà que, vers le soir, un bon vent du nord soulève le fragile abri, et une pluie d'orage vient causer un nouveau dégât et de nouveaux tracas non moins désagréables que les premiers. Va sans dire que le lendemain on se hâta de terminer la couverture.”

Cet exhaussement et celui de l'Hôpital de Marine, on peut le croire, mirent de nouveau la Mère Saint-Gabriel en correspondance avec le Gouvernement d'Ottawa. Mais celui-ci, après avoir soldé les dépenses des deux premiers étages du *chemin couvert*, refusa d'écouter les nouvelles instances de Sir Hector Langevin pour en payer un troisième sur deux bâtisses. Quant à la Communauté, il lui coûtait fort d'assumer les frais de parachèvement de l'édifice qui, en somme, appartenait au Gouvernement. C'était sans doute se créer des difficultés pour l'avenir.

mais il fallait poursuivre le projet exigé par les circonstances et se confier à la Providence.

Avec ces agrandissements et l'augmentation du personnel, se posa le problème de l'aqueduc et du canal d'égout.

Le Ministre de la Marine était tout disposé à assurer à l'Hôpital ces deux services qui depuis longtemps laissaient à désirer.

Donner à l'un et à l'autre, surtout au canal, une direction avantageuse pour la maison et, si possible, pour les voisins, était une question difficile à résoudre.

Monseigneur Racine, en vendant au Gouvernement pour l'Hôpital de Marine une partie de terrain appartenant au Séminaire, avait prévu le parcours du service d'égout de l'Hôpital dans la direction du Séminaire pour l'en faire bénéficier, et avait fait des arrangements avec Sir Hector à ce sujet.

Lorsqu'on en vint à l'exécution, le Gouvernement trouva qu'un canal de ce côté nécessiterait beaucoup de minage, ce qui en augmenterait le coût, tandis que de l'autre côté, on éviterait de creuser dans le roc, et ce serait moins dispendieux; mais cela, au détriment des besoins du Séminaire et des conventions préalables avec le Gouvernement.

Monsieur F. Baillargé, sous-ministre des Travaux Publics, écrivait à ce sujet à la Mère Saint-Gabriel, le 27 mars 1889: "Un égout? Mais ça va vous coûter très cher! Creuser dans le granit, y pensez-vous? Envoyer un officier à \$3.00 par jour, pour mettre, l'affaire en marche?" En terminant il disait: "Mais, prenez patience, votre égout se fera, je pense."

Le 9 juin 1889, il écrivait de nouveau: "J'ai reçu de votre digne Évêque une lettre du 28 *ultimo*, au sujet du canal d'égout. Je viens de répondre à Sa Grandeur que copie de l'acte de vente et du plan qu'il contient de l'emplacement de l'Hôpital, ainsi que du chemin de communication entre cet édifice et le chemin public, sera expédiée demain, à monsieur Téléphore Boily, avec ordre de les soumettre à Monseigneur pour qu'il indique quel tracé le canal devra suivre sur le terrain du Séminaire; monsieur Boily devra ensuite mettre le tracé sur le plan que je lui fais envoyer et nous le renvoyer avec une évaluation du coût probable des travaux à faire. Je crains que le canal ne coûte un prix fabuleux. L'octroi voté pour Chicoutimi est tellement petit que je doute si notre Ministre osera le commencer cette année."

Sans doute, les Hospitalières auraient désiré favoriser leurs charitables voisins du Séminaire; elles pensaient quand même qu'un canal prenant la direction opposée serait fort utile pour

l'avenir. Toujours est-il que le Gouvernement ne voulant pas payer un gros prix, et le Séminaire n'étant pas en mesure de supporter une dépense considérable, voici ce qui arriva. Sir Hector écrivit à monsieur Jean-Arthur Gagné, maire de Chicoutimi, pour lui demander si la ville consentirait à payer la partie du canal d'égout entre le chemin public et la rivière, et s'il serait permis à l'Hôpital d'égoutter dans la coulée sans tuyau. Le maire répondit que la municipalité était trop pauvre pour aider ainsi, que d'ailleurs cet égout ne pouvait être utile aux propriétés de la ville.

Sir Hector se fit juge en cette affaire. Le 7 août, il écrivait à Mère Saint-Gabriel: "Je vais faire faire le canal, mais je ne puis pas le faire du côté du Séminaire, je vais le faire de l'autre côté. Je regrette que le Séminaire ne puisse payer la moitié du coût, car dans ce cas, la dépense du Gouvernement eut été la même que pour le canal de l'autre côté."

Le 27, monsieur Shearer était envoyé par le Ministre pour faire commencer les travaux de creusage; mais les tracasseries n'étaient pas terminées. Ce travail attira l'attention de plusieurs citoyens. Le conseil de ville s'assembla et décida de protester énergiquement contre ce projet. De son côté le "Progrès du Saguenay" écrivait: "Le premier projet du canal d'égout était satisfaisant, mais par la suite les Dames Hospitalières ont proposé un système qui donnerait peut-être entière satisfaction à la Communauté, mais qui serait absolument contraire aux règles élémentaires de l'hygiène et qui, en outre, priverait le Séminaire des avantages qu'il s'est réservés en cédant le terrain nécessaire pour l'Hôpital de Marine. Il ne faut pas oublier non plus que le Gouvernement était parfaitement disposé à accorder l'argent nécessaire à un bon canal d'égout."

Après la décision du conseil de ville, le docteur E. Beauchamp se rendit à l'Hôpital avec monsieur Hercule Boily pour indiquer un nouveau tracé, que mère Saint-Gabriel expédia aussitôt avec l'article ci-dessus.

Monsieur Baillargé répondit en date du 18 septembre 1889: "Ma révérende et digne Sœur, vous avez beaucoup de trouble à propos de votre canal d'égout; quant à moi, j'ai fait ce que j'ai pu. Dès le début, j'ai écrit à Monseigneur, au maire et à vous, et j'ai expliqué à mon Ministre tout ce qui en était. Je croyais que monsieur Shearer avait définitivement réglé la question, mais voilà, suivant le papier que vous m'envoyez, le conseil municipal qui se plaint et nous accuse de ne pas suivre notre marché avec le défunt Évêque, et de vouloir faire un canal préju-

diciable aux intérêts du Séminaire et à la santé des habitants de la ville. Votre proposition d'un canal là où il n'y a pas de roc a été acceptée, suivant que vous en avez été avertie déjà. Votre autre proposition a été acceptée aussi, aujourd'hui même, et j'ai donné à l'architecte l'ordre de faire surveiller les travaux par monsieur J.-C. Blais, suivant la décision du Ministre. La seule chose qui satisferait tout le monde serait de construire un canal dont le Séminaire pourrait se servir. Mais on n'a pas l'argent, et le Séminaire et la ville sont trop pauvres pour payer leur quote-part de la dépense. Dans ce monde, nous vivons dans un combat perpétuel. Prions Dieu, afin que l'on fasse pour le mieux et que l'on puisse satisfaire aux exigences des uns et des autres. Veuillez me rappeler au souvenir de vos bonnes Sœurs et me croire,

Votre dévoué serviteur et ami,

G.-F. BAILLARGÉ,

Député Ministre du Département de la Marine

Ce monsieur J.-C. Blais, ingénieur, qui travaillait à Chicoutimi, prit en effet l'affaire en main et depuis, la Communauté ne fut plus inquiétée à ce sujet.

Monsieur Baillargé pouvait écrire en mars 1890: "Votre canal d'égout ne vous sera plus, cette année, un sujet de contestations, de désagréments, surtout pour vous qui avez fait ce que vous deviez faire suivant le meilleur de votre jugement et avec les meilleures intentions."

Ce canal du côté de la Rivière-du-Moulin mesure 1678 pieds de l'Hôpital à la grève. Il sert d'embranchement pour les égouts de la buanderie, du monastère et du couvent des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil depuis 1896. Il fut refait plus tard en grès, à mesure que les moyens le permirent.

Quant à l'installation de l'aqueduc, la difficulté résidait dans la grande différence de niveau qu'il y a entre la rivière et l'Hôpital. Le premier aqueduc de la ville fut installé en 1891. En 1896, les tuyaux se rendaient enfin à l'Hôpital; mais le service ne fut pas satisfaisant: l'eau ne montait qu'au deuxième étage; encore fallait-il la tirer au moyen de pompes aspirantes.

En 1902, sur le conseil de monsieur J.-E.-A. Dubuc, alors gérant de la Banque Nationale, on construisit en face du monastère un immense réservoir en ciment pouvant contenir 31,417 gallons. Un tuyau soudé à l'aqueduc l'emplissait vers le soir après le service de la ville et, la nuit, l'Hôtel-Dieu, au moyen

d'une pompe à vapeur, distribuait l'eau dans les différents réservoirs de la maison. Ce système compliqué et les accidents fréquents causés par la gelée, par ceci, par cela ont occasionné bien des veillées et des inquiétudes aux pauvres dépositaires de ce temps-là. Heureusement qu'on avait le mince service de la source, quand ses conduits eux aussi ne subissaient pas les mêmes dommages; alors il fallait, comme aux premiers jours de la fondation, *faire l'eau* à la tonne. Ennuoyées de ce système peu pratique, les Hospitalières décidèrent de faire poser un aqueduc spécial du côté sud des bâtisses. Une souscription en fit les frais, mais les résultats ne furent pas encore merveilleux. Ce n'est qu'en 1916, après l'incendie qui bouleversa la physionomie de Chicoutimi et détermina de nouvelles rues, que la Cie des Eaux changea sa prise d'eau et que nous pûmes avoir un service en tous points excellent.

Mais nous voilà au 30 janvier 1891. Monseigneur Bégin, annonçant à la Mère Saint-Elzéar son départ pour la Ville éternelle, lui écrivait ceci: "Monsieur le Curé Delège recevra en mon absence les vœux de vos deux futures professes, Sœur Sainte-Thérèse et Sœur Saint-François-Xavier; monsieur l'abbé Almas Larouche, du Séminaire, fera le sermon de circonstance; et moi, je prierai, dans le trajet, pour ces deux petites Religieuses. Portez-vous bien."

Le 11 février, Monseigneur laisse Chicoutimi, au son des cloches, et s'embarque pour l'Europe.

Il y est suivi du souvenir et des prières de ses ouailles, mais surtout des suppliques quotidiennes de tout le Monastère, où c'est la coutume, lorsque le premier Pasteur s'absente du diocèse, de réciter tous les jours en commun un *Salve Regina*, pour obtenir la protection de la Reine du ciel sur sa personne et son voyage.

Le 17 mars, Sa Grandeur écrivait de Rome à la révérende Mère Saint-Elzéar: "Ma révérende Mère, me voilà à Rome depuis trois jours; comme vous voyez, je me suis arrêté en chemin. J'ai fait des stations à Paris, à Bellefontaine, chez les Trappistes, à Lourdes, à Bordeaux, Toulouse, Marseille. Enfin, je revois ma chère Rome que j'ai tant aimée autrefois et que je trouve toujours admirable et digne de l'affection la plus vive de tout cœur catholique. Hier, visite à Son Éminence le Cardinal Siméoni, préfet de la Propagande, et dans peu de jours, je l'espère, j'aurai une audience du Saint-Père. . . Léon XIII, malgré sa grande vieillesse, jouit d'une bonne santé et travaille avec un courage merveilleux. Déjà j'ai revu bon nombre d'amis qui sont venus en grande hâte me souhaiter la bienvenue; il me semble



L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER EN 1902

1—Le monastère 2—La chapelle 3—Le chemin couvert 4—L'aile St-Joseph 5—L'hôpital de marine
et l'orphelinat en arrière 6—L'aile St-Michel

que cela me rajeunit, en faisant revivre les agréables souvenirs du passé. Je ne vous ai pas oubliée, non plus que vos chères compagnes du Monastère; à Lourdes, j'ai inscrit le nom de votre Communauté dans un cœur en vermeil que j'ai fait déposer à la Grotte où la Vierge Immaculée apparut à Bernadette. Je veux que la Sainte Vierge soit votre protectrice toute particulière, et que, en retour, vous ayez toujours pour cette bonne Mère une dévotion toute filiale. J'ai dit la Messe hier à la Basilique de Saint-Pierre et aujourd'hui à celle de Saint-Paul; demain ce sera à Sainte-Marie-Majeure et après demain, à Saint-Jean-de-Latran où j'ai été ordonné prêtre, il y a déjà vingt-six ans. Que de souvenirs! Je me suis aussi agenouillé auprès des tombeaux de saint Louis de Gonzague, de saint Stanislas de Kostka, de saint Jean Berchmans, de saint Thomas d'Aquin, de sainte Catherine de Sienne et d'une foule d'autres. Partout j'ai prié pour votre pieuse Communauté. Je vous écris à la course, avec une écriture impossible, et force *barbots*, comme les petits éco-liers. Vous me pardonnerez tout cela, en considération de ma bonne volonté à votre égard. Ma santé est bonne. Celle des messieurs DeLamarre, Alf. Tremblay et Magnan, ainsi que de monsieur M.-P. Hudon est excellente. (1)

“Ci-inclus une feuille d'eucalyptus, recueillie à l'endroit où saint Paul a été décapité. Je vous bénis toutes.”

L.-N., évêque de Chicoutimi.

A son retour, Monseigneur apportait des médailles bénites par le Pape et une bénédiction écrite pour toutes les Religieuses et les pauvres actuels jusqu'au troisième degré de parenté.

Le Pasteur était attendu avec hâte dans sa ville épiscopale, et, lorsque au commencement de mai il débarquait à Chicoutimi aux acclamations de ses diocésains, aucun d'eux ne se doutait que bientôt il ne serait plus leur père.

Vers le milieu de décembre, en effet, Monseigneur Bégin recevait un télégramme de Son Éminence le Cardinal Taschereau, lui annonçant que Sa Sainteté Léon XIII le nommait son Coadjuteur sur le Siège de Québec avec les titres d'Archevêque de Cyrène et d'Administrateur du diocèse de Chicoutimi, en attendant son successeur.

A l'annonce de cet événement inattendu, tous les foyers sont de nouveau dans la douleur.

(1) Ces prêtres amis de la Communauté étaient au Collège Canadien, à Rome.

Il y a quatre ans à peine qu'on l'a accueilli comme un père! On a rêvé qu'il mourra au milieu de ses enfants. . .

Monseigneur Bégin ne devait quitter Chicoutimi que dans quelques mois. Durant cette période, des deuils cruels vinrent assombrir la vie sur le *Rocher Saint-Vallier*.

Jusqu'ici les Hospitalières avaient payé au Souverain Maître le tribut de bien des sacrifices, cependant la mort avait épargné leurs rangs. La famille était peu nombreuse; mais la plus parfaite union des cœurs s'était vite formée au contact des mêmes épreuves et dans l'exercice des mêmes dévouements. Malgré le faible état des santés, on ne songeait nullement à de prochaines séparations, quand, en 1892, en l'espace de six mois, l'ange de la mort vint cueillir trois épis mûrs pour la moisson éternelle.

La première Hospitalière choisie fut la chère petite Sœur Sainte-Thérèse, professe depuis onze mois seulement.

Mademoiselle Aglaé Bouchard, issue d'une brave famille de l'Anse Saint-Jean (Chicoutimi), avait été élevée dans les sentiments d'une ardente piété. Habitée à une vie sérieuse et austère, elle n'avait trouvé dans le cloître qu'une occasion de pratiquer sans entrave les vertus auxquelles elle avait été fidèle dès l'enfance. C'est en 1882 qu'elle eut la pensée de se faire Hospitalière, lorsque la Mère Saint-Joseph, supérieure de l'Hôpital-Général de Québec, étant venue prendre des vues pour la nouvelle fondation, s'était retirée au Bon-Pasteur où mademoiselle Bouchard terminait ses études.

Entrée au noviciat en 1889, elle avait eu en 1890 une forte grippe dont elle ne s'était pas complètement remise; la phtisie la mina sourdement, et le 20 janvier 1892, elle succombait à l'âge de 24 ans.

Pour la Mère Saint-Elzéar, supérieure, qui était malade et bien faible, ce fut une grande épreuve de déposer dans la tombe sa chère enfant. On était si pauvre qu'on ne portait pas l'habit complet alors et qu'on dut en demander un à l'Hôpital-Général pour ensevelir la défunte. Pas de cimetièrre non plus, pour recevoir ses restes mortels! . . . Au pied d'un arbre du jardin, on creusa une fosse et on y descendit le cercueil de bois brut au milieu des sanglots d'une foule de parents, d'amis de la Maison et d'un nombreux clergé, venus aux funérailles de la première Religieuse décédée à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

Hélas! la chère enfant ne resta pas longtemps seule. Les grands arbres du jardin couvrirent bientôt de leur ombre la dépouille mortelle de la chère Sœur Saint-André, l'une des Fondatrices. Quel trésor allait perdre le Monastère en la per-

sonne de cette sainte religieuse entrée à l'Hôpital-Général, à l'âge de 18 ans! Elle y avait passé trente années dans l'exercice des plus modestes fonctions et d'une piété exemplaire. Demandée pour la Fondation de Chicoutimi par ses Supérieures, elle avait répondu: "Quand on a communié le matin, de quel sacrifice n'est-on pas capable?" Elle avait le rare secret de souffrir toute privation en silence et de tenir caché pour Jésus seul le trésor de ses petites peines. Mademoiselle Henriette Côté était native de l'Ile-Verte (Témiscouata) et appartenait à une brave famille de cultivateurs, où elle avait puisé des principes d'ordre et d'économie remarquables. Que de services elle a rendus, à la cuisine surtout, en ces heures pénibles de la fondation, par son tact, son expérience et son grand esprit de foi! Avec des riens, elle faisait de bons plats à surprendre la Communauté. Elle mourut le 20 février à l'âge de 57 ans, des suites de la grippe.

Une troisième sœur attendait le signal de l'Époux; lorsqu'on lui en apporta la nouvelle, elle entonna de sa voix mourante le psaume *Lætatus sum*. C'était, faut-il le dire, la bien-aimée Sœur Saint-Louis-de-Gonzague, donnée à la Communauté par la Maison Mère en 1885. Nommée d'abord première Hospitalière, puis Maîtresse des Novices, elle dut mettre bas les armes après cette grippe maligne qui laissa languissante et faible sa délicate constitution, et, le 29 juillet 1890, elle rendait sa belle âme à Dieu.

Mademoiselle Éléonore Dénéchaud, née à Bécancour dans une famille très chrétienne et des plus respectable, semblait, disent ses Maîtresses, un ange prêté à la terre. Sa pieuse mère, madame Macaire Dénéchaud, confia son éducation aux Dames Ursulines des Trois-Rivières qui l'accueillirent avec un véritable plaisir. Cette enfant, rapporte la chronique, allait au bien et à Dieu sans effort et dans la sérénité, comme ces ruisseaux qui courent, toujours limpides, vers les rivières et les fleuves. A l'Hôpital-Général, où elle entra à 17 ans, on remarqua en elle un véritable talent pour les œuvres de l'hospitalité. Le choix qu'on fit d'elle pour l'Hôpital de Chicoutimi mit le comble à sa ferveur et à l'ardeur de son zèle. Ici comme là-bas, tout charmait en elle et tout portait à la vertu. Aussi, grande fut la peine de tous, des pauvres surtout et de sa chère Sœur Saint-Augustin, à l'annonce de sa mort. Pour l'inhumation on décida de fixer le choix d'un cimetière, qui fut béni par monsieur l'abbé DeLamarre, et dans lequel on transporta les corps des deux premières défuntés, ce qui augmenta le brisement des cœurs.

Il eut été édifiant de rappeler plus au long les vies de ces Religieuses qui ont laissé de si beaux exemples dans la Communauté, mais le cadre de ce volume nous force d'abréger.

De janvier à mai 1892, Sa Grandeur Monseigneur Bégin fait ses préparatifs. En emballant sa bibliothèque, il destine quelques volumes à la Communauté, entre autres les Épîtres et Évangiles (Bénard) en cinq volumes. Ce précieux ouvrage, enrichi d'explications et d'instructions pratiques, se lit durant les repas depuis ce temps, tous les dimanches de l'année. Il fit don aussi d'un bon nombre de saintes reliques avec lesquelles on confectionna deux jolis reliquaires.

Dans une dernière lettre pastorale, adressée au Clergé, à ses Communautés et aux fidèles du diocèse, Sa Grandeur disait : "Nous avions d'abord l'intention de Nous éloigner de vous en silence, renfermant dans le secret de notre cœur le chagrin qu'on éprouve à quitter ceux qu'on aime. Mais Nous avons cédé au désir de vous entretenir, encore une fois, avec cette cordiale simplicité qui a présidé à toutes nos relations depuis plus de trois ans. L'affection sincère que Nous portons à l'Église de Chicoutimi, la première qui ait été confiée à notre sollicitude pastorale, ne Nous eût jamais laissé consentir à cette douloureuse séparation, sans l'expresse manifestation de la volonté divine par l'intermédiaire du Vicaire de Jésus-Christ. Pas un nuage n'est venu assombrir le charme de nos relations; l'union la plus étroite régnait entre tous; nous vivions sous les regards de Dieu dans un accord admirable. La plus grande richesse d'un père se trouve, dit-on, dans l'affection de ses enfants. Nous vous avons donné en retour un amour vraiment paternel, plus sincère, plus profond que Nous ne saurions l'exprimer, demandant à Dieu de répandre sur vous et sur vos familles une dernière bénédiction."

Le 14 mai 1892, Monseigneur Bégin laissait définitivement Chicoutimi. Messieurs les abbés T. Roberge et E. DeLamarre l'accompagnèrent jusqu'à Québec.

Ce jour, presque un jour de deuil pour tout le diocèse, eut son contre-coup dans le cœur des Hospitalières qui avaient voué au digne successeur de Monseigneur Racine une estime profonde et une affection toute filiale.

Anticipons ici sur les années pour relater le charme des visites du vénéré Prêlat et de ses correspondances avec la Communauté, après son départ.

Après quelques mois de séjour à l'Archevêché de Québec, Monseigneur le Coadjuteur, un peu fatigué, dut se mettre sous les soins des Hospitalières de l'Hôpital-Général. De là, il écrivait aimablement à ses anciennes de Chicoutimi: "Je suis au régime sévère; au lait, au bouillon, mais ça va mieux, puisque le docteur m'a permis de manger quelques bouchées de *caribou*. Figurez-vous si je vais être alerte pour reprendre le chemin de l'Archevêché et me remettre à mes travaux d'administration! Vos Mères ont eu bien soin de moi." Puis, le bon Archevêque donne des nouvelles des quelques anciennes et jeunes sœurs malades qu'il va bénir chaque jour à l'infirmerie, et il termine en disant qu'il a donné pour tâche aux Mères, aux novices et aux postulantes d'employer leur année à imiter le doux saint François de Sales.

En 1895, Monseigneur l'Archevêque écrivait à la Mère Saint-Elzéar, lui disant son contentement de voir augmenter le personnel de l'Hôpital: "Tous ces malheureux sont la consolation, le bijou des Hospitalières. Je vous en souhaite pour accroître votre bonheur." Et il ajoutait: "Je me souviens de votre ancien Adolphe Tremblay. Il me disait un jour que les Sœurs étaient bien bonnes catholiques, qu'elles priaient le bon Dieu comme il faut, mais que ça ne les empêchait pas d'être *saprement tannantes*. Je n'oublierai jamais cette expression de votre serviteur qui mêlait à son admiration pour votre piété cette vulgaire manifestation des ennuis que vous saviez lui causer par vos multiples commandes de commissions."

Pratiquement, Adolphe avait raison de tempêter quand on lui disait par exemple: "En vous rendant chez monsieur Blais, marchand au Bassin, là, Adolphe, arrêtez donc en passant chez monsieur Elzéar Gauthier à la Rivière-du-Moulin." C'est qu'on ne savait pas bien alors qu'on l'envoyait dans deux directions tout à fait opposées.

Au cours de ses visites, Monseigneur l'Archevêque aimait surtout taquiner la Mère Saint-Gabriel: "Saint-Gabriel qui a déjà quatre ailes et en aura bien deux autres... (allusion aux bâtisses). Saint-Gabriel... qui a le cœur ouvert à toutes les infortunes, et l'esprit à toutes les spéculations, spéculations honnêtes, bien entendu, et qui doivent tourner au bien des pauvres!... Saint-Gabriel qui traite avec les puissances de la terre... qui entretient une correspondance suivie avec tous les *gros bonnets*

de la politique... Saint-Gabriel... qui a à son service pour cultiver ses terres tout un régiment d'aveugles, de sourds, de muets, de boiteux... Saint-Gabriel... qui apprend si bien à sa petite Sœur commissionnaire comment se présenter devant l'Évêque, d'un air bien modeste, les yeux baissés, employant invariablement la même formule... "Pardons, Monseigneur, notre Mère vous fait dire... etc. C'étaient les bonnes heures de détente que Monseigneur Bégin aimait à évoquer dans ses lettres. "Votre nom Saint-Gabriel, écrivait-il un jour, me rappelle tout un monde de souvenirs... ce bon vieux temps... tout ensoleillé dans ma mémoire et qui déjà fuit bien loin de nous!..."

Le premier dimanche du mois de janvier 1893, les Vêpres ne devaient pas être chantées à l'Hôtel-Dieu; monsieur l'Aumônier avait la grippe et les chanteuses étaient très enrhumées. Monseigneur l'Archevêque en visite à l'Évêché de Chicoutimi apprend la chose, et voilà que Sa Grandeur arrive à l'improviste, donne la bénédiction du Saint-Sacrement, récite l'amende honorable à la Sainte Face et fait une touchante allocution aux nombreux associés réunis." Le chant fut bien maigre, dit l'annaliste; mais qu'importe! C'était là une agréable surprise que nous causait le bon Jésus! Après le salut, Monseigneur l'Archevêque entra voir les Religieuses malades qui étaient à la salle de communauté, vu que l'on n'avait pas d'infirmier. Le lendemain Il venait dire la messe et visiter les pauvres."

"Quelques années plus tard, ajoute le récit, pour commémorer l'inauguration du premier monastère, notre ancien Supérieur nous faisait don de deux magnifiques statues, hautes de trois pieds, pour le nouveau chœur des Religieuses. L'une de saint Louis de Gonzague, son gracieux patron, et l'autre de saint Vincent de Paul, patron des œuvres de charité. C'était bien choisi!"

L'heureuse "colline Saint-Vallier" revit encore souvent le bon Archevêque de Québec, qui de loin comme de près s'intéressa toujours à son bonheur et à sa prospérité. Aussi au livre de notre reconnaissance, son nom est inscrit en lettres d'or.

CHAPITRE SIXIÈME

Pauvreté et charité

1892 à 1895

SOMMAIRE: Arrivée de Monseigneur Labrecque. — Départ de monsieur l'abbé H. Marceau: monsieur l'abbé E. DeLamarre prend la charge d'Aumônier. — Son Éminence le Cardinal Taschereau préside une cérémonie de profession. — Fêtes du deuxième centenaire de l'Hôpital-Général de Québec. — Le Cardinal revient à Chicoutimi. — Deux deuils au cloître. — Grande pauvreté... une quête spéciale. — L'orphelinat des filles.

Monseigneur Bégin ayant été nommé Coadjuteur de Son Éminence le Cardinal Taschereau avec le titre d'Archevêque de Cyrène, le Saint-Siège choisit pour lui succéder sur le siège de Chicoutimi l'un des prêtres les plus distingués du diocèse de Québec, l'abbé Michel-Thomas Labrecque, directeur du Grand Séminaire.

“Le Seigneur vous envoie un homme de sa droite, puissant en paroles et en œuvres,” écrivait Monseigneur Bégin aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, en leur annonçant la nomination de son successeur.

Monseigneur Labrecque sacré Évêque dans la Basilique de Québec, le 22 mai 1892, par Son Éminence le Cardinal Taschereau, partit quelques jours après pour prendre possession de son Sièges. Monseigneur Bégin l'accompagnait ainsi qu'un nombreux cortège de prêtres de Québec et de Chicoutimi.

Par une heureuse coïncidence, trois Hospitalières firent en même temps le voyage: c'étaient la révérende Mère Saint-Elzéar, supérieure, Mère Saint-Gabriel, dépositaire et Sœur Sainte-Catherine-de-Sienne, qu'elles étaient allées chercher à la Maison Mère pour remplacer la regrettée Sœur Saint-André.

Le trajet fut triomphal; à chaque arrêt du bateau, la population, curé en tête, se trouvait massée sur le quai, pour saluer son nouvel Évêque par des vivats enthousiastes et la lecture d'adresses de bienvenue.

Le bateau arriva à Chicoutimi à cinq heures et demie du matin, le 28 mai. Toutes les cloches étaient en branle, les drapeaux flottaient sur la ville, la population tout entière était sur pied.

De plusieurs lieues à la ronde on était accouru; le quai, les rues qui conduisent à la cathédrale étaient remplis d'une foule anxieuse de voir le Pasteur que Dieu envoyait et de recevoir sa bénédiction. On se rendit immédiatement à l'Évêché.

La Messe d'installation eut lieu à 9 heures, puis ce fut la cérémonie d'intronisation et la lecture de deux adresses: celle du clergé par monsieur Bruno Leclerc, Vicaire Général du diocèse, et celle des citoyens par monsieur le Maire David Tessier.

Monseigneur ému et versant des larmes, répondit en des termes qui remplirent d'admiration l'assistance, et monsieur l'abbé Thomas Roberge, secrétaire de l'Évêché, donna lecture du magnifique mandement d'entrée que l'on trouve au supplément de cet ouvrage.

Le soir même de son arrivée, Sa Grandeur montait à l'Hôtel-Dieu. Inutile de dire que pour une circonstance si heureuse et si rare l'on avait exécuté les plus belles décorations possibles: à l'extérieur, des drapeaux et des banderolles pavoisaient la façade de l'Hôpital; à l'intérieur, dans la chapelle, le cloître, les salles, c'était une série d'inscriptions et des guirlandes de verdure. Monseigneur, reçu au cloître avec les quelques prêtres qui l'accompagnaient, répondit d'abord à la lettre de félicitations et de bienvenue que la Communauté lui avait adressée à l'Évêché. Il ajouta qu'il ne demandait pas un long règne, mais un règne rempli de dévouement; qu'il priait le Seigneur de l'enlever aussitôt de ce monde si un autre plus digne que lui devait faire plus de bien à sa place, sauver une âme de plus.

“Le lendemain, écrit l'annaliste, nous étions très honorées d'entendre la première messe célébrée par le nouveau Pontife dans notre chapelle. Il était accompagné de messieurs les abbés

H. Marceau, H. Lavoie et Louis Boily. Il inaugurerait le jour même les fonctions de sa charge de Supérieur du Monastère, en présidant les élections annuelles.”

“Dès ses premières visites, toutes pleines de bonté, de dignité, d'un intérêt marqué pour notre Institution, nous eûmes l'impression que nous devions à Dieu de grandes actions de grâces pour nous avoir donné un tel Père”.

Combien de fois depuis lors, durant cet épiscopat qui dura plus d'un tiers de siècle, ce sentiment n'est-il pas monté de notre cœur à nos lèvres! Combien de fois l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier n'eut-il pas l'occasion d'éprouver la sollicitude que lui porta Monseigneur Labrecque, au point de pouvoir, à juste titre, le regarder comme son second Fondateur! La suite de notre histoire montrera, en effet, de quel grave danger il sut le tirer par son intervention personnelle décidée et persévérante.

Dès son arrivée, Monseigneur demanda à la Communauté le sacrifice de son dévoué Chapelain, monsieur l'abbé H. Marceau, directeur du Grand Séminaire. Durant trois ans il prodigua ses encouragements et ses conseils aux âmes qu'il aimait particulièrement. (1) Il eut pour assistants messieurs les abbés Narcisse Desgagné, aujourd'hui principal de l'École Normale de Chicoutimi, et Amédée Maltais, actuellement retiré aux Éboulements. Il avait succédé à monsieur l'abbé D. Dufresne, le premier chapelain de l'Hôpital et le premier aumônier des Sœurs après la mort de Monseigneur Racine. M. Dufresne donna ses services sans rétribution aucune durant cinq ans. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 31 janvier 1914. Monsieur l'abbé Héraclius Lavoie, vicaire à la cathédrale, en 1888, confessait alors le personnel de l'Hôpital.

Le troisième Aumônier de l'Hôtel-Dieu fut le révérend monsieur Elzéar DeLamarre. Ce prêtre connaissait déjà la Communauté; il avait prêché deux retraites et était appelé à jouer un rôle important dans les œuvres de l'Institution.

En entrant au parloir après sa nomination, il dit aux Fondatrices: “Vous constaterez des défauts chez moi, mais pour mon dévouement je puis vous assurer qu'il ne vous fera pas défaut.” Étant en ce temps-là directeur du Petit Séminaire, il eut comme assistant-chapelain monsieur l'abbé Henri Cimon, et plus

(1) Ce saint prêtre n'oubliera pas ses anciennes filles spirituelles et les pauvres; l'année suivante, le 14 janvier, en sa fête patronale, il vint dire la messe et donna le dîner au personnel. Pendant quelques années il leur paya une fête de tire. Les Hospitalières eurent la consolation de le soigner dans sa dernière maladie et de recueillir avec le parfum de ses vertus sacerdotales son dernier soupir, le 2 juin 1914, à l'âge de 72 ans. Il était curé de Laterrière depuis nombre d'années.

tard, successivement, messieurs les abbés Alfred Labrecque et Jean Bergeron, lesquels confessaient les pauvres et disaient la messe en son absence.

“Monsieur l'abbé DeLamarre, dit la chronique, se fit le bras droit de son Évêque pour le progrès de nos œuvres, et, selon la demande de la Mère Saint-Gabriel, il se constitua le conseiller actif du Monastère tant au temporel qu'au spirituel.” Nous en verrons la preuve plus loin.

A l'époque où nous sommes, 2 juin 1892, avait lieu une cérémonie qui n'était pas nouvelle mais qui fut rehaussée par la présence de Son Éminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec

Le vénéré Cardinal affectionnait spécialement la région du Saguenay et y venait de temps à autre. Cette fois, il daigna malgré son grand âge se rendre à l'Hôtel-Dieu pour recevoir les vœux perpétuels de sa cousine, Sœur Marie-de-Jésus, (née Julie Taschereau) (1) et ceux de sa compagne, Sœur Saint-André (née Suzanne Brisson). Trois postulantes revêtaient en même temps le saint habit. C'étaient les deux Lætitia, Sœurs Saint-Thomas et Saint-Narcisse dont nous avons parlé au chapitre premier, et Sœur Sainte-Véronique (née Céлина Simard), de Saint-Fulgence.

Le révérend monsieur DeLamarre fit le sermon de circonstance. Intercalant dans son discours une délicate allusion à la présence de Son Éminence le Cardinal Taschereau et à la récente élévation de Monseigneur Labrecque à l'épiscopat, l'orateur fit passer devant son pieux auditoire, avec un talent qui fit verser des larmes, les peines et les joies de la vie religieuse. Après la cérémonie, le Cardinal entra au cloître, permettant aux familles des nouvelles élues de le suivre. C'étaient monsieur Gustave Taschereau, shérif du district de Beauce, le lieutenant-colonel Taschereau et madame Taschereau, monsieur l'avocat N. Hamel, monsieur le notaire Narcisse-Damien Légaré et autres. Les familles fournirent en ce jour un délicieux dîner à la Communauté.

Le printemps de 1893 fut pour l'Hôpital-Général l'occasion de fêtes grandioses; c'était, en effet, le deuxième centenaire de l'Institution. Il eût été, certes, bien agréable pour nos Mères Fondatrices d'y assister; mais ne pouvant s'y rendre, elles offri-

(1) Sœur de la Mère Saint-Elzéar.

rent ce beau sacrifice au bon Dieu comme une marque de leur reconnaissance pour les innombrables bienfaits déversés durant deux siècles sur leur Alma Mater; elles écrivirent une touchante lettre collective que l'on trouve à l'appendice.

En réponse à ses enfants du lointain Saguenay, la Mère Supérieure leur fit don d'un magnifique lustre pour leur chapelle. Ce lustre avait été donné à la Maison Mère par la Mère Saint-Antoine cinquante ans auparavant; (1) il fut remplacé dans la nef de l'antique chapelle par un autre offert aux Religieuses à l'occasion des fêtes.

Notre aumônier, monsieur l'abbé DeLamarre assista à la célébration du deuxième centenaire de l'Hôpital-Général. Ayant visité le Monastère tout embaumé des premiers souvenirs de la colonie, il en fut vivement réjoui et écrivit: "Elles sont bien bonnes et bien dignes, vos Mères, il n'est pas surprenant que Dieu jette souvent les yeux sur elles pour les associer à ses desseins. Les liens qui unissent vos deux Communautés seront longtemps resserrés et cette union fera leur force. Union de prières, de sympathies et d'efforts pour le bien." (2)

Le 2 août de cette même année 1893, le Primat de l'Église Canadienne, le Cardinal Taschereau, revenait à Chicoutimi présider la bénédiction du joyeux carillon de la cathédrale et l'inauguration du chemin de fer du Lac St-Jean, qui, pour la première fois, se rendait au centre de la ville.

Cette fête fut des plus belle! L'orateur, monsieur F.-Honoré Bélanger, curé de la paroisse de Saint-Roch de Québec, ayant rappelé d'une manière remarquable le rôle des cloches dans l'Église Catholique, voit ensuite dans les trois premières volées du nouveau carillon le symbole de la reconnaissance des diocésains aux trois Évêques de Chicoutimi. Il termine par un touchant éloge à l'Éminent Cardinal de Québec qui a tant fait pour le diocèse et qui lui reste si profondément attaché. Le digne Prélat, plus que septuagénaire, voulut bien encore cette fois gravir le *Rocher Saint-Vallier*, y célébrer les Saints Mystères et rendre visite à la Communauté.

(1) Celle qui eut l'idée première de la Fondation à Chicoutimi.

(2) Monsieur l'abbé DeLamarre avait également assisté au départ de deux religieuses de l'Hôpital-Général, Mères Sainte-Marguerite-Marie et Saint-Antoine pour Escourt, Natal, en Afrique-Sud. Il avait été bien édifié de leur courage vraiment apostolique.



S. G. MGR M.-T. LABRECQUE

3e Évêque de Chicoutimi

1892-1927

décédé à l'Hôtel-Dieu le 3 juin 1932

Il y a dans l'histoire d'une Institution religieuse comme dans la vie humaine d'ailleurs, plus de tristesse que de joie.

La chère petite Sœur Marie-de-Jésus qui l'année précédente répondait joyeuse au doux *Venite* de l'Époux des Vierges se préparait déjà à répondre au *Veni Sponsa Christi* de l'éternité.

Pour elle, c'était l'appel aux noces éternelles! Dans toute la ferveur de sa donation au Seigneur, elle va, semble-t-il, voler radieuse comme ses sœurs devancières vers la Patrie; mais non, chaque âme a son chemin pour aller au ciel. Dieu demandera à celle-ci des luttes... des combats et cela, durant de longs mois, pour la purifier davantage et augmenter sa gloire là-haut. Monseigneur Labrecque et monsieur l'abbé DeLamarre, appelés tour à tour à son chevet, parvenaient à calmer ses inquiétudes et sesangoisses. Deux jours avant sa mort, elle retrouva le calme et la paix. La veille, elle était d'une extrême faiblesse; Monseigneur, venu la voir une dernière fois, lui demanda si elle n'avait pas encore quelque chose à lui dire; elle lui balbutia: "Ma re... con... nais... san... ce!"

Mademoiselle Julie Taschereau, native de Sainte-Marie de Beauce, se fit toujours remarquer par sa tendre piété et son horreur pour les vanités du monde dont elle ignora même les dangers. Dans l'espace de quelques années (1885 à 1890), elle avait perdu son père, monsieur Thomas-Jacques Taschereau, sa mère et une grande sœur, qui était sa marraine. Étant venue au printemps de 1890 se consoler près de sa bien-aimée sœur, la Mère Saint-Elzéar, alors supérieure, la chère enfant goûta tant de charmes dans la pieuse atmosphère d'un asile de charité, qu'elle voulut s'y consacrer pour la vie au service des pauvres. Elle y vint, en effet, et y fit profession, comme nous l'avons vu plus haut; mais les austérités de la Règle et les privations inhérentes aux premières années d'une fondation, eurent vite terrassé cette fragile existence. Elle avait 26 ans. La Mère Saint-Elzéar, qui venait de perdre son frère le colonel Taschereau, mort subitement, fut doublement sensible au départ de sa sœur, et, pour la quatrième fois, comme Supérieure et Mère de la Communauté, elle allait confier à la tombe une de ses chères enfants. Ce ne fut pas la dernière. Dès l'année suivante, la compagne de Sœur Marie-de-Jésus, Sœur Saint-André, deuxième du nom, la suivait déjà au champ des morts.

Mademoiselle Suzanne Brisson demeurait à Sainte-Anne de Chicoutimi. Étant toute jeune encore, elle s'éloigne un jour de la maisonnette de ses parents; elle marche... marche... toujours, s'enfonce dans l'épaisseur du bois, et perd son chemin.

Une autre fois, étant plus âgée, Suzanne s'amusait avec son petit frère au bord du rivage, dans une vieille barque, quand le petit frère, aussi léger que l'embarcation, s'éloigne de sa sœur, sans plus s'occuper d'elle. Tout à coup, une bourrasque lance la chaloupe à la dérive et voilà Suzanne voguant au large sans autre pilote que son ange gardien. Elle parcourt ainsi plusieurs lieues, passant même des endroits très dangereux sur la rivière Saguenay. Enfin la marée la laisse sur la rive où elle débarque plus morte que vive, on le conçoit. Jésus l'avait tirée de ces deux grands périls; car il la voulait pour épouse. Maintenant il lui donnait le ciel.

Nous avons rappelé jusqu'ici le souvenir des premiers décès au cloître, parce que la mort prématurée de ces jeunes religieuses pleines de ferveur et d'espoir touchait au cœur même de la petite fondation et comptait au nombre de ses plus grandes épreuves; mais pour ne pas couvrir d'ombres trop fréquentes les pages de cette histoire, nous renverrons à la fin du volume la liste des Religieuses avec la date de leur décès.

Vingt professes, cinq novices, trois sœurs tourières et cinquante hospitalisés: tel est le personnel d'alors. On vit au jour le jour, de certaines petites industries... du mince revenu de petites pensions... de quêtes... de quelques dons et aumônes. Souvent on attend, pour préparer le dîner, l'arrivée du bateau où l'on enverra chercher les restes de la table... On quête chaque semaine chez le boucher et les cultivateurs un morceau de viande, voire la tête d'un bœuf abattu.

Et les finances? On fait, sans cesse, appel à la charité des paroisses, mais cela ne suffit pas; car le Saguenay est appauvri par de désastreux incendies, des pluies et des grêles qui à diverses époques antérieures ont dévasté la région.

Deux fois déjà, on a été avisé de la part des Ministres d'Ottawa, d'acheter l'Hôpital de Marine, ou de le louer, ou de se retirer, afin qu'il soit confié à la garde de laïques, selon la première proposition faite à feu Monseigneur Racine.

Humainement parlant, les perspectives n'étaient pas brillantes!

Faute de ressources, on avait dû jusque-là laisser inachevés, à l'intérieur, deux étages de l'aile Saint-Joseph. Le premier étage seulement, occupé par les vieilles malades pauvres, était chauffé au moyen d'un poêle. Il était urgent d'installer, dans

cette bâtisse comme ailleurs, le système des fournaises, puis de diviser le second étage pour quelques dames pensionnaires et enfin, d'attribuer définitivement un local aux enfants qui, depuis la fondation, séjournaient dans les salles, avec les vieillards et les infirmes.

Monseigneur Labrecque, voyant la position critique dans laquelle se trouvait la Communauté, permit à la Mère Saint-Gabriel d'aller, avec une compagne cloîtrée, faire une quête spéciale en dehors du diocèse.

Il en fit lui-même la demande à Monseigneur l'Archevêque de Québec, qui y acquiesça volontiers, et obtint de quelques curés des comtés de Beauce, de Dorchester et de Bellechasse la faveur que les Hospitalières du Saguenay allassent solliciter l'aumône dans leurs paroisses.

Ce voyage n'avait rien de bien attrayant pour des Sœurs cloîtrées, et le sacrifice dut peser dans la balance divine pour le succès de l'entreprise. La Mère Saint-Gabriel partit donc avec Sœur Saint-Stanislas à la fin de février 1894. Le zèle leur donna du courage pour affronter les fatigues et les imprévus d'un tel voyage. Après six semaines, elles revenaient bien lasses mais heureuses d'avoir recueilli de porte en porte, du pain et des vêtements pour les pauvres, et de contribuer ainsi à faire renaître dans les cœurs un peu d'espoir.

Monseigneur fut très satisfait. Par contre, Sa Grandeur, qui s'était chargée de poursuivre le règlement de l'épineuse question de l'Hôpital de Marine avec les membres du Gouvernement Fédéral, apportait des nouvelles peu rassurantes.

Ouvrir un asile aux orphelines en de telles conditions, semblait téméraire à plusieurs points de vue; mais la charité sait déjouer les calculs de la prudence humaine.

L'œuvre d'un orphelinat s'imposait; la population de la région était déjà considérable: le nombre des enfants que la mort avait privés de leur père ou de leur mère obligeait de songer au moyen de les recueillir.

Devant la nécessité qui pressait, après avoir prié et consulté, la Mère Saint-Elzéar, alors supérieure, s'étant munie de l'assentiment de Monseigneur Labrecque, décida enfin d'ouvrir un Orphelinat de filles, le premier qu'il y eut à Chicoutimi. Monsieur DeLamarre s'engageait à aider par le moyen de l'Œuvre de Saint Antoine.

On fit donc aménager les mansardes de l'aile Saint-Joseph: quelques petits lits, et ce qu'il faut pour le service de la table et

de la toilette. On se procura quelques catéchismes et de vieux livres; pour le reste on comptait sur la Providence.

Le 9 mai 1894, à quatre heures du matin, quatre enfants en bas âge, trois garçons et une fille, qu'amenaient une servante, arrivaient par le bateau. C'étaient les enfants de monsieur Charles McLean, pilote, de Tadoussac. Leur sœur, madame Ferdinand Jean, était venue demander aux Hospitalières de prendre ces orphelins, moyennant une petite pension, juste au moment où l'on avait décidé l'ouverture de l'Orphelinat. La mère était morte depuis quelque temps déjà, et le père affligé, devait le plus souvent amener avec lui ses enfants sur le bateau et sur les quais. L'aîné, Charles, avait sept ans, Caroline en avait cinq, Tom, quatre et Francis, trois.

On les reçut donc avec toute l'affection possible, mais on ne put tarir tout de suite la source des larmes et des sanglots des chers petits. Aussitôt après sa Messe, monsieur l'abbé DeLamarre vint les bénir et s'efforcer de les consoler; il les visita tous les jours durant quelque temps afin de donner des nouvelles à leur père.

Va sans dire que les débuts de l'Orphelinat furent pénibles, et qu'il fallait du dévouement et de l'oubli de soi pour donner aux enfants le nécessaire, l'utile et, autant que possible, l'agréable. Mais les âmes qui devaient présider à l'organisation de cette œuvre étaient bien choisies, et l'homme de Dieu qu'elles pouvaient consulter journellement sans lasser son zèle, leur était d'un grand secours. Qu'il suffise de dire que monsieur l'abbé DeLamarre a suivi de très près, durant une vingtaine d'années, l'œuvre qui lui était chère. Dans la suite et jusqu'à sa mort, en 1925, il a continué, mais d'un peu plus loin, de lui prodiguer ses conseils et ses libéralités.

La première Directrice de l'Orphelinat fut Sœur Saint-Stanlas, sixième professe de la Fondation. Elle eut pour compagnes, les Sœurs Sainte-Rose-de-Lima, Sainte-Thérèse-d'Avila et Sœur Marie-du-Bon-Secours (une tourière).

Monsieur Charles McLean, père des premiers orphelins, ne tarda pas à se remarier, et, à l'automne de 1894, il venait chercher ses enfants auxquels plusieurs autres s'étaient joints déjà. En janvier 1895, dix orphelines étaient inscrites au registre. L'année suivante, le nombre s'étant augmenté, on leur assigna une seconde salle. Au début de 1896, le registre portait le chiffre 36, dont sept avaient fait leur première communion.

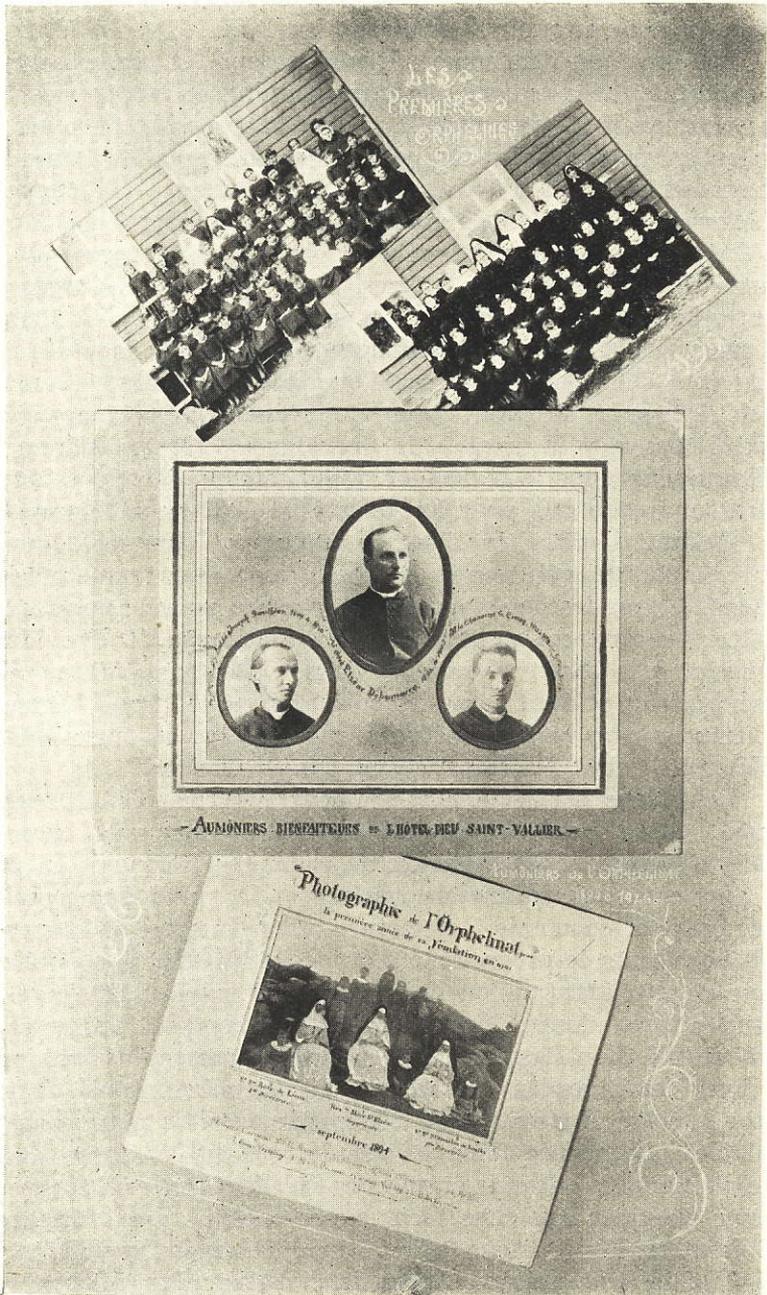
Ces progrès étaient consolants, mais disproportionnés au local dont on disposait. Et comment songer à bâtir un Orphe-

linat, quand on n'avait pas même de Monastère, quand la place manquait pour recevoir de nouveaux sujets ? . . .

Eh! bien, par l'entremise de saint Joseph, et par les revenus qu'apportaient les œuvres de Saint-Antoine et un travail des plus actif de la Communauté, on trouva au cours de quelques années les secours suffisants pour construire tous les bâtiments nécessaires. Ce fut d'abord, en 1898, attenant à la chapelle, un Monastère en brique de quarante pieds par vingt-cinq à quatre étages; il en sera question plus loin. Puis en 1902-1903, de l'autre côté, deux ailes en pierres, l'une de cinquante pieds par trente, destinée aux aumôniers et aux prêtres malades; l'autre, de quatre-vingt pieds par cinquante, destinée aux malades passants et à l'Orphelinat. A cette occasion, monsieur DeLamarre disait, à la suite de Dom Bosco, qu'il fallait dans les œuvres de charité laisser de la marge à la Providence. Certes, elle en eut suffisamment dans le règlement d'une somme très élevée en ce temps-là (50,000.00), pour être le vrai propriétaire de l'immeuble.

Comme il serait trop long de poursuivre dans les détails le récit complet de cette œuvre de l'Orphelinat, nous donnerons seulement les grandes lignes qui ont marqué sa marche progressive. Cette évocation sera un hymne de reconnaissance à la Providence divine et à la charité des bienfaiteurs. Elle éveillera de douces réminiscences et dans l'âme de celles qui y ont vécu à l'école de la vertu les plus belles années de leur enfance, et dans l'âme de celles qui s'y sont dévouées au bien des jeunes âmes.

Les classes à l'Orphelinat s'étaient ouvertes dès la première année. Avec le catéchisme, qui tenait le premier rang, on enseignait la lecture et les éléments de la langue française; en plus, on apprenait aux enfants la couture et la tenue d'une maison avec ordre et économie. A mesure, selon leur âge et leur capacité, on adopta le programme d'étude de l'Instruction publique. Mais en attendant qu'on eût ces classes suivies, plusieurs des grandes, bien douées pour s'instruire, suivaient les cours au Couvent du Bon-Pasteur où elles étaient quart-pensionnaires et y firent leurs études complètes. La première, Paula Poitras, entra à notre Noviciat d'où elle sortit aussitôt pour cause de maladie. Retournée dans le monde, elle fit la classe durant quelques années et fonda ensuite un excellent foyer où elle devait laisser quelques orphelins bien jeunes encore. Les trois qui la suivirent au Bon-Pasteur furent Diana, Oliva et Graziella, qu'on appelait le *trio des a*. Après leur classe elles allaient passer la soirée avec monsieur DeLamarre qui résidait à l'Hôtel-Dieu, dans des appartements spéciaux; là, elles aidaient à faire



LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'ORPHELINAT

la correspondance du "Messager de Saint-Antoine" et, tout en rendant service à celui qu'elles regardaient comme leur père, elles puisaient des enseignements et des connaissances très pratiques pour leur avenir. Toutes trois ont admirablement bien répondu aux faveurs dont elles furent l'objet durant ces précieuses années. Diana Simard, la première, fit profession dans notre Monastère sous le nom de Sœur Saint-Ignace-de-Loyola, frayant ainsi le chemin à Graziella Contant, deuxième nièce de Mère Saint-Gabriel du nom de Sainte-Rose-de-Lima, et à une vingtaine d'autres qui les suivirent au cloître. Quant à Oliva Tremblay, elle choisit le Monastère de Notre-Dame-du-Bon-Conseil où, sous le nom de Saint-Elzéar, elle était appelée à devenir plus tard Supérieure Générale de la Congrégation. (1) Neuf de nos enfants partagèrent son choix; elles forment, disent-elles, les neuf chœurs des anges pour chanter leur gratitude envers les bontés de leur *Alma Mater*.

Cinq ans après sa fondation, en 1899, l'Orphelinat distribuait à soixante enfants le pain matériel et l'aliment précieux de l'intelligence et du cœur. Mais soixante fillettes confinées dans deux étroites salles de l'Hôpital, c'est dire qu'elles payaient assez souvent le tribut à certaines épidémies, parfois sérieuses, telles que la petite vérole, la grippe, la typhoïde dont les suites firent, en une quinzaine, sept victimes, au printemps de 1903. Le plus pénible pour les Maîtresses était de n'avoir à donner pour infirmerie aux enfants que la salle des vieilles; car on n'avait pas encore pris possession de l'Orphelinat, dont s'achevait la construction.

Durant cette dernière épidémie de typhoïde, les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur voulurent bien garder à leur pensionnat trois de celles qui y poursuivaient alors leurs études. C'étaient Graziella Contant, Isola Fortin et Valérie Hovington; quelques autres retournèrent dans leur famille. De ce nombre était une petite privilégiée déjà nommée que saint Antoine voulut bien couvrir de sa protection spéciale. Elle-même le dira par la voix du "Messager". "Je fus prise comme les autres: fièvre, attaque de méningite, enfin tous les symptômes remarqués chez mes compagnes disparues et chez une couple d'autres que l'on avait administrées. On me mit au rang des malades. On comprend si j'invoquai saint Antoine; car c'en était fait de moi sans son intercession: la méningite ne pardonne pas. J'éprouvai du mieux et pour des raisons hors de ma connaissance on m'envoya dans

(1) Le Couvent de N.-D.-du-Bon-Conseil a été fondé par Monseigneur M.-T. Labrecque en 1894. Cette belle œuvre des écoles paroissiales couvre aujourd'hui le diocèse entier et jouit de la plus juste considération.

ma famille espérant que le grand air me serait favorable. En effet, au bout de quelques jours je me sentis revenir quand me voilà retombée et pour de bon cette fois. Alors, je promis si je revenais à la santé de publier ma guérison dans le "Messenger", et je fis un vœu à saint Antoine. Il importe peu au lecteur de savoir ce que je vouai; mais je fis ce vœu avec ferveur et confiance. C'était le soir, j'avais une forte température; le lendemain contre toute espérance j'étais debout et je ne ressentais aucun mal. Je restai faible durant quelques semaines, mais je n'ai gardé aucune trace de cette maladie.

"Travaillant comme secrétaire à l'œuvre antonienne, je me suis réclamée de mon titre auprès de saint Antoine et je ne suis pas loin de croire que je n'ai pas eu tort. Ne doit-il pas une protection toute spéciale à ses petits enfants? Il a bonne mémoire; et, sans doute, il ne met pas en oubli le peu que l'on fait pour l'extension de son culte. Aussi quand l'occasion s'en présente, nous ne manquons pas de mettre à contribution son bon cœur et son pouvoir miraculeux."

Oliva T.

Laissons ici de côté les ennuis inhérents aux grandes constructions, les maladies, les épreuves et le brouhaha des déménagements pour ne voir que de belles et vastes salles ensoleillées, des classes très hygiéniques et un dortoir idéal faisant l'admiration de tous les visiteurs. A l'ouverture des classes, en septembre 1903, près d'une centaine d'orphelines y étaient reçues, comme toujours, avec l'affection et la tendresse de celles qu'elles appelaient leurs mères.

En cette année-là s'ouvrait à l'Orphelinat un ouvroir où les Dames de la ville confectionnaient le linge neuf et aidaient au raccommodage. Madame Elzéar Levesque, sr, mère de Sœur Saint-Alphonse-de-Liguori, laquelle avait le soin de l'ouvroir, fut l'organisatrice de cette œuvre qui existe encore au profit des pauvres. Dans la même année, Sœur Marie-de-la-Croix avait pris la direction de l'Orphelinat; elle travailla de toutes ses forces et réussit en quelques années à organiser une école ménagère. Plus modeste, il est vrai, que les autres écoles de la province, elle en suivait le programme et obtenait du Gouvernement local un octroi convenable pour aider à se procurer l'outillage nécessaire à son bon fonctionnement. Ceci augmenta d'autant le bagage de sciences pratiques des chères orphelines qui suivaient alors le cours modèle régulier. Grâce à l'intervention de monsieur

l'abbé DeLamarre et de monsieur l'Inspecteur Édouard Savard, l'Orphelinat était déjà gratifié d'un octroi annuel de quelques cents piastres.

A deux reprises, par une ordonnance spéciale de Monseigneur Labrecque, quatre Sœurs (1) allèrent suivre le cours d'enseignement ménager chez les Mères Ursulines de Roberval, ce qui leur permit de décerner les brevets à un bon nombre d'orphelines dans la suite. Plusieurs maîtresses de classe assistèrent aussi en 1910, au congrès des institutrices du diocèse de Chicoutimi, tenu à l'École Normale.

En 1907, avait lieu le premier concours d'enseignement ménager qui fut toute une révélation pour le public. Monseigneur Labrecque voulut bien le présider, entouré de plusieurs prêtres et d'un grand nombre de citoyens. Dans une circulaire, adressée au Clergé en date du 28 janvier 1907, le digne Prélat, demandant d'offrir à l'avenir les aumônes du carême en faveur de l'Orphelinat en attendant la subvention du Gouvernement, disait: "Je suis convaincu que les fidèles seront heureux de voir leurs aumônes employées à une œuvre aussi populaire. J'ai visité dernièrement cet Orphelinat, où près d'une centaine d'orphelines reçoivent aujourd'hui, outre l'entretien, une instruction soignée et l'éducation chrétienne. A cet Orphelinat est adjointe une école ménagère, qui peut rivaliser avec les autres institutions du même genre de la Province de Québec. Les cours théoriques et pratiques, suivis dans cette école, sont éminemment propres à former des femmes de ménage habiles et expérimentées. On y donne des notions d'horticulture; on y enseigne, entre autres choses, la tenue d'une laiterie, la fabrication du beurre, le lessivage, le blanchissage, le raccommodage du linge, l'entretien d'une maison dans ses différentes parties, la coupe et la confection des vêtements, le tricot, le filage et le tissage, l'art culinaire au double point de vue sanitaire et économique.

"Les pauvres orphelines, recueillies dans cette maison, en sortiront avec une formation intellectuelle, morale et économique qui ne laissera rien à désirer. Que dire des services rendus à la société par ces bonnes Religieuses Hospitalières qui, sans bruit, sans réclame aucune, préparent, dans le silence de leur cloître, à force d'énergie, de dévouement et de sacrifices, des épouses qui feront plus tard le bonheur de leurs époux et la prospérité de leurs familles.

"Et cependant ces bonnes Sœurs sont laissées à peu près à leurs propres ressources pour soutenir cette œuvre à la fois patrio-

(1) Les Sœurs Saint-Jean-Baptiste, Marie-de-la-Croix, Marie-Eudes et Sainte-Claire-d'Assise.

tique et religieuse. J'espère donc que les aumônes des fidèles contribueront au moins dans une certaine mesure au soutien de cette œuvre si méritante." (1)

Ces paroles de l'autorité diocésaine ne manquèrent pas d'attirer sur l'œuvre de nouvelles protections. Outre les membres du clergé, les curés surtout auxquels l'Hôtel-Dieu est redevable d'innombrables aumônes et de très hauts encouragements, de nombreux bienfaiteurs qui se sont attendris sur le sort de l'orpheline ont leur nom inscrit dans les annales du Monastère, mieux encore dans les registres de l'éternité.

A partir de cette époque, on ne compte pas moins de cent quinze, cent vingt ou cent trente orphelines qui font la joie et la consolation de quinze à vingt maîtresses.

Tous les ans, à la fin de l'année scolaire, des envois spontanés de récompense arrivaient de tous côtés : livres précieux, médailles d'or et d'argent, des pièces d'or, prix spéciaux d'enseignement ménager, le tout couronnement d'une année de travail et de sacrifices ignorés.

Mais laissons l'Orphelinat en pleine efflorescence de vie : de cette vie que nous verrons s'infiltrer dans les années qui vont suivre, comme un gai rayon de soleil à travers l'œuvre plus austère de l'hospitalité.

(1) L'Orphelinat a joui de ce privilège durant cinq ans, jusqu'à l'incendie de la cathédrale en 1912.

CHAPITRE SEPTIÈME

L'heure de Dieu

1894-1895

SOMMAIRE: Difficultés avec le Gouvernement fédéral. — Monseigneur Labrecque achète l'Hôpital de Marine au nom des Hospitalières. — Conversions de marins.

Les lecteurs se rappellent que c'était avec peu d'empressement que le Gouvernement fédéral avait accepté des religieuses pour la desserte de l'Hôpital de Marine qui était sa propriété, et qu'il s'était montré assez mal disposé envers l'œuvre des pauvres que les Hospitalières exerçaient en même temps.

Les Hospitalières, d'après leur Règle et les intentions du Fondateur, Monseigneur Racine, devaient maintenir cette œuvre et la développer dans la mesure des besoins du diocèse. Deux ordres de choses existaient donc, et il est facile de comprendre la situation gênante que devait occasionner ce mélange de bien et de tien dans la même Institution que les Sœurs soutenaient au prix de tant de sacrifices. Monseigneur Racine l'avait prévu quand il disait: "Les difficultés viendront de ce que je ne serai pas maître de l'Hôpital." Durant les sept premières années, comme nous avons pu le voir, les rapports entre la Communauté et le Gouvernement fédéral furent bienveillants grâce à l'intervention de Sir Hector Langevin. Lorsque ce bon ami eut démissionné en 1891, il écrivait ceci: "Je me rappelle toujours avec

plaisir qu'il fut un temps où je pouvais être utile aux bonnes Sœurs de Chicoutimi et que, à cette occasion, je n'ai fermé ni mes yeux, ni mes oreilles: mes yeux pour lire les épîtres au Ministre des Travaux Publics et mes oreilles pour écouter favorablement les demandes de la Communauté."

Dès 1891 commencèrent les difficultés avec le Département de la Marine à qui on devait avoir affaire dorénavant.

L'allocation de \$225.00 qu'on avait payée annuellement depuis 1884, fut d'abord retranchée. Le prix de la pension pour chaque matelot fut porté à \$0.90 par jour y compris les remèdes et les honoraires du médecin. Les réparations à l'avenir devaient être faites par le Département de la Marine lui-même et quand il le jugerait à propos.

Au cours de l'été 1892, on recevait à l'Hôpital la visite de M. William Smith, sous-ministre de la Marine. Il parcourut avec grand intérêt tous les lieux, s'informa minutieusement des moindres détails, à savoir "qui faisait vivre ces pauvres, ces infirmes?" On lui répondit qu'on avait recours à la charité publique. Il se montra très satisfait ne laissant nullement deviner ses intentions.

Il n'y a qu'à lire les lettres suivantes, pour bien savoir le but de cette visite inattendue.

Ottawa, 17 janvier 1893

Madame la Supérieure,

Je suis chargé de vous informer que le ou après le premier juillet 1893, l'Hôpital de Marine sera fermé, ayant été décidé que les marins malades qui arrivent au port de Chicoutimi seraient traités de la même manière qu'ils le sont là où il n'y a pas d'Hôpital de Marine. Il vous sera alors nécessaire de faire des arrangements pour laisser l'Hôpital et les autres propriétés du Gouvernement à vos charges, le premier juillet prochain; tous les arrangements existant entre ce Département et vous seront terminés à cette date. Je désire en même temps vous dire que le Ministre de la Marine et des Pêcheries sera heureux de recevoir de vous les meilleures offres que vous avez à faire, soit pour acheter, soit pour louer de la Couronne les bâtisses de l'Hôpital de Marine, de manière qu'il puisse le présenter à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil. Je dois ajouter que dans le cas où vous loueriez ou achèteriez la bâtisse, les mêmes arrangements qui existent entre ce Département et les autres hôpitaux s'étendront

à vous, si vous le désirez, c'est-à-dire pour le soin et traitement des marins malades, suivant l'acte des marins malades. Il vous sera alloué une somme de 0.90 cents par jour par homme.

W. SMITH

Cette lettre fut envoyée à Monseigneur Labrecque qui se chargea de répondre lui-même à l'honorable Sir John Thompson, Premier Ministre.

Évêché de Chicoutimi, 3 février 1893

En ma qualité d'Évêque de Chicoutimi, Premier Supérieur des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, j'ai l'honneur de vous proposer ce qui suit :

1^o Le 17 janvier dernier, Monsieur Smith, Député Ministre de la Marine, au nom de l'Honorable Monsieur Tupper, écrivait aux révérendes Dames d'avoir à livrer au Gouvernement, le ou vers le 1er juillet 1893 l'Hôpital de Marine de Chicoutimi et toutes ses dépendances.

2^o Il leur fait l'offre dans la même lettre, de louer ou d'acheter cette même propriété si elles le désirent.

3^o Dans le cas où les Religieuses feraient l'acquisition de l'Hôpital, par achat ou autrement, l'Honorable Ministre leur offre le soin des matelots aux mêmes conditions qu'aux hôpitaux de Montréal, de Québec et d'ailleurs, c'est-à-dire, moyennant la somme de \$0.90 par homme par jour.

En réponse à l'ultimatum de l'Honorable Ministre, je crois de mon devoir de vous informer :

1^o Que les Dames Hospitalières ne sont nullement fondées, mais vivent des aumônes recueillies dans la ville et dans mon diocèse.

2^o Qu'en conséquence, il leur est absolument impossible d'acheter ou même de louer, à sa valeur, l'Hôpital de Marine et les autres propriétés du Gouvernement.

3^o Que si le Gouvernement urge l'exécution fidèle du projet énoncé dans la lettre de monsieur Smith, les Dames Hospitalières recevront instruction de ma part de remettre au Gouvernement sa propriété.

Quels avantages en retirera le Gouvernement ?

1^o A mon avis, il ne retirera aucun profit de cette mesure. La bâtisse qui sert d'Hôpital de Marine ne saurait être d'aucune

utilité à qui que ce soit, si on la détourne de sa destination primitive.

2° Le Gouvernement dans cette hypothèse ne pourrait réaliser l'économie qu'il espère, attendu qu'il ne saurait trouver personne à Chicoutimi qui se charge du soin des matelots pour \$0.90 par jour, y compris les remèdes et les soins du médecin. Seuls les grands hôpitaux des villes, telles que Montréal et Québec, peuvent se contenter de ce salaire, à cause du grand nombre de matelots et du service gratuit des médecins. Ce que ne peuvent avoir les Hospitalières de Chicoutimi.

3° Dans les circonstances, une telle mesure serait préjudiciable au Gouvernement au milieu de notre population. A l'heure où des brouillons essaient, dans notre Province, de soulever des préjugés religieux et nationaux, il me semblerait impolitique de leur fournir une occasion de crier à la persécution.

Quelle serait la meilleure solution à donner à cette difficulté? Dans mon humble opinion ce serait la suivante:

1° Que le Gouvernement loue sa propriété aux Dames Hospitalières pour un laps de temps de... moyennant un prix nominal de...

2° Qu'il confie aux révérendes Dames le soin des matelots malades pour une somme de..., soins médicaux et remèdes compris. Évidemment la somme devra excéder \$0.90, attendu qu'à Chicoutimi, les Religieuses ne peuvent avoir gratis les soins du médecin comme à Montréal, Québec et ailleurs. De cette manière le Gouvernement réalisera une économie, tout en donnant aux Sœurs un prix juste et raisonnable.

3° Permettez-moi de vous dire que ma proposition n'est pas, je crois, exagérée, si l'on considère que mon prédécesseur, feu Monseigneur Dominique Racine lui-même contre l'avis de tous ses prêtres qui prévoyaient les difficultés actuelles, a donné au Gouvernement pour un prix infime le terrain sur lequel est construit l'Hôpital de Marine. Le terrain vaut au moins \$2,000.00 et le Gouvernement n'a déboursé que \$400.00 pour son achat. L'entente de Monseigneur Dominique Racine avec les autorités fédérales d'alors était que les Hospitalières ne seraient jamais inquiétées. Et il ne faut pas oublier que les Sœurs ont déjà ajouté plusieurs ailes à la première bâtisse et que les trois quarts de l'établissement leur appartiennent.

Veillez me pardonner les suggestions qu'en toute confiance j'ose vous présenter. J'espère que le Gouvernement voudra bien prendre en considération la position exceptionnelle dans laquelle

se trouvent placées les Dames Hospitalières de Chicoutimi, et daignera donner toute son attention au règlement équitable que je me permets de lui proposer.

M.-T., évêque de Chicoutimi

Le Premier Ministre transmet cette lettre au Département de la Marine. Le titulaire, Sir Charles Tupper, était alors en Angleterre, et ce fut monsieur John Costigan qui répondit. Il maintenait la position prise par monsieur Smith. A l'objection que les trois quarts de la propriété appartenaient aux Religieuses, il répondait: "Je puis vous faire observer que le Département des Travaux Publics a dépensé la somme de \$16,893.95 pour des bâtisses, canal d'égout, aqueduc, chemin de communication qui conduit à la ville, et \$7,217.04 en réparations et additions faisant un total de \$24,110.99 jusqu'au 30 juillet dernier.

La Mère Saint-Elzéar, alors supérieure, sur le conseil de son frère l'avocat L. Taschereau et avec l'approbation de Monseigneur Labrecque, écrivit au Département, à Sir John Thompson, à Sir Adolphe Caron, à M. A.-R. Angers et au Député lui-même une lettre collective dont voici la teneur:

Chicoutimi, 16 février 1893

"En réponse à la lettre de M. W. Smith du 17 janvier dernier, renfermant différentes propositions relatives à l'Hôpital de Marine de Chicoutimi, nous avons l'honneur d'informer le Département: 1^o Que vu la pauvreté de notre Communauté qui n'a d'autres moyens de subsister que la charité publique, nous n'avons pas l'intention d'acheter la propriété; 2^o Qu'en considération de l'impossibilité pour le Gouvernement d'utiliser l'Hôpital dans les conditions présentes à d'autres fins, nous vous prions de nous céder le tout gratuitement, ou tout au plus à prix nominal." Cette demande ressemblait de fort loin aux propositions du Gouvernement, et il eût été miraculeux qu'elle réussît.

Cependant Sir Charles Tupper revint d'Angleterre, et son retour amena une autre offre: les Sœurs auraient l'usage de l'Hôpital, mais pour un an seulement et moyennant la somme de \$100.00; de plus elles devraient le remettre, l'année écoulée, tout à fait réparé; de son côté, le Gouvernement accorderait \$1.00 par jour par matelot.

Les Hospitalières avaient, on le devine, peu d'enthousiasme pour une solution qui ne réglait rien, et l'année 1893 s'acheva sans qu'elles eussent rien accepté.

Mais à Ottawa on s'impatientait et l'on voulait en finir. Le 4 janvier 1894, de la part de monsieur Smith, Monseigneur Labrecque recevait la lettre suivante :

“Vu que Votre Grandeur n'est pas disposée à entrer en arrangement pour l'acquisition de l'Hôpital et que les Dames Religieuses chargées de l'Hôpital de Marine y admettent et prennent soin des pauvres, je vous déclare que le Ministre est d'opinion qu'il n'a pas le droit de maintenir l'Institution comme Hôpital de la localité et qu'il n'a jamais été question d'en faire un Hôpital pour les pauvres de la paroisse. Après mûres considérations, le Ministre désire que je prie Votre Grandeur de donner les ordres nécessaires pour que les Religieuses abandonnent la propriété et que cette propriété soit placée sous la charge d'un gardien.” Il termine en demandant l'inventaire du mobilier de l'Hôpital appartenant au Gouvernement.

C'était, clair et net, l'ordre de s'en aller. Pourtant Monseigneur ne voulut pas croire que tout était perdu. En tous cas, on ne risquait rien à essayer encore. Il prit donc sa plume des grands jours et adressa à monsieur Smith une lettre ou plutôt un mémoire ainsi conçu :

Évêché de Chicoutimi, 18 janvier 1894

A monsieur Smith,
Député-Ministre de la Marine.

Mon cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 11 janvier, no 1694, j'ai l'honneur de vous donner de nouvelles explications sur l'Hôpital de Marine de Chicoutimi.

Vous voulez bien me dire tout d'abord que l'Honorable Ministre de la Marine n'a aucune autorité pour permettre d'entretenir à Chicoutimi, aux frais du Gouvernement, un Hôpital pour les pauvres de la localité; en conséquence, il vous charge de me prier de donner aux Dames Hospitalières l'ordre d'évacuer l'Hôpital de Marine dans un délai convenable.

Si les prémisses étaient fondées, la conclusion serait juste: tout comme vous, je comprends qu'un Gouvernement n'est pas une institution de charité, et que le chef d'un département ne

peut pas permettre des dépenses que la loi désapprouve. Je comprends que l'Honorable Sir C.-H. Tupper vous prie de donner des ordres pour que l'Hôpital destiné aux pauvres de la ville de Chicoutimi ne soit plus tenu aux frais du Gouvernement.

Mais je regrette de vous dire que l'Honorable Ministre a été induit en erreur sur ce sujet.

Il y a, à Chicoutimi, deux institutions bien distinctes quoique réunies sous un même toit, tenues par les mêmes Religieuses Hospitalières: l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier pour recevoir les pauvres de la localité et des environs, et l'Hôpital de Marine, destiné aux matelots malades. L'Hôtel-Dieu a été bâti par les Sœurs auxquelles il appartient, et dans lequel vingt à trente pauvres vivent des sacrifices quotidiens des bonnes Religieuses et de la charité de mes diocésains; pas un centin du Gouvernement n'a été reçu pour le soutien de cette œuvre de bienfaisance. Il est vrai que, accidentellement, on a placé quelques pauvres dans les salles de l'Hôpital de Marine quand celles-ci ne sont pas occupées par des matelots. Mais comme les Religieuses elles-mêmes chauffent ces salles et y entretiennent ces pauvres à leurs frais, on a cru en ceci ne pas agir contre l'intention du Gouvernement qui n'y perd pas un centin. Croire le contraire, ce serait supposer des petitesesses qui ne sont pas dans les habitudes des autorités fédérales.

L'Hôpital de Marine a été bâti aux frais du Gouvernement auquel il appartient, et il est destiné à recevoir les matelots malades, dont le soin a été confié, par les autorités fédérales du temps, aux Religieuses Hospitalières de Québec, expressément appelées à Chicoutimi pour cela.

Durant plusieurs années, ces bonnes Religieuses ont reçu du Gouvernement Fédéral, outre \$0.42 par matelot par jour, soins médicaux non compris, la somme de \$225.00 pour l'entretien de cinq Religieuses et le chauffage de l'Hôpital de Marine. Cette somme ne paraissait excessive ni aux autorités fédérales qui l'avaient fixée elles-mêmes, ni aux Religieuses qui devaient faire face aux nombreuses dépenses de la maison. L'octroi de cette modique somme n'était que pure justice.

Cependant, depuis deux années, cet octroi, tout minime qu'il fût, a été retranché, sous prétexte d'économie, et les Dames Hospitalières ont dû supporter elles-mêmes les dépenses d'entretien, de chauffage et d'éclairage de l'Hôpital de Marine pour une somme appréciable.

Vous parlez dans votre honorée lettre du mobilier de ce même Hôpital dont vous demandez de vous envoyer l'inventaire.



LES HOSPITALIÈRES AU CHŒUR—1891

Je vous remercie de cette prévoyance qui me permet de vous donner les détails suivants à ce sujet. Le Gouvernement a fourni à cette maison six couchettes en fer, autant de matelas avec les oreillers et les couvertures de ces lits, plus une certaine quantité de menus vêtements et un peu de vaisselle commune, quelques chaises et quelques armoires, le tout à l'usage des matelots malades. A part les couchettes en fer, les matelas et quelques pauvres meubles, tout ce mobilier a été renouvelé aux frais des Religieuses; vous me paraissez être un homme suffisamment pratique pour me croire sur parole quand je vous affirme que neuf années d'usage ont plus que suffi pour user ce mobilier. Je ne veux pas insister davantage sur ce détail d'économie domestique dont le Gouvernement de la Puissance et l'Évêque de Chicoutimi pourraient laisser le soin à des marchands d'objets de rebut.

Vous me demandez de vouloir bien vous avertir du jour où les Religieuses laisseront l'Hôpital afin que le Gouvernement y envoie un gardien.

Me permettriez-vous, à ce sujet, une réflexion peut-être indiscreète de ma part, mais elle se présente si naturellement à l'esprit que j'y trouverai une excuse: le Gouvernement espère-t-il trouver un gardien qui donnera gratuitement ses services comme les Dames Hospitalières le font depuis des années, pour garder, entretenir et chauffer cette bâtisse en hiver afin de l'empêcher de se détériorer, ou bien devra-t-il payer un salaire convenable à ce nouveau fonctionnaire issu d'un régime d'économie à outrance? A mon avis, poser la question, c'est la résoudre.

Ceci établi, je suis justifiable de vous demander si l'Honorable Chef du Département de la Marine veut, par ces mesures rigoureuses, réaliser une économie, ou bien veut-il tout simplement enlever aux Dames Hospitalières le soin des matelots malades? Dans le premier cas, à moins que le Gouvernement ne trouve des gens de bonne volonté qui veuillent donner gratuitement leurs services, au lieu d'économiser, il accroîtra les dépenses. Dans le second cas, laissez-moi vous dire que les Dames Hospitalières, ayant été appelées par le Gouvernement fédéral à se fixer à Chicoutimi pour prendre la direction de l'Hôpital de Marine, ne sauraient être ainsi renvoyées uniquement parce qu'elles ne reviennent pas aux officiers d'un département, sans que ceux-ci s'exposent à de légitimes réclamations auprès des autorités compétentes, et même s'il le faut, sans que le Parlement soit saisi de cette question. Il est bon que l'on apprenne quelque part que dans un pays constitutionnel: *Non stat pro ratione voluntas.*

Vous me faites l'honneur de me dire que l'intention du Département est de louer l'Hôpital de Marine à un autre prix que celui exigé par l'Honorable Sir H. Langevin, quand il était Ministre des Travaux Publics.

N'oubliez pas, Monsieur le Député Ministre, que depuis deux années déjà, nous sommes bien loin des conditions que le Gouvernement avait faites aux Hospitalières quand il leur confia l'Hôpital de Marine. A l'origine, les Religieuses recevaient \$0.42 par jour par matelot, remèdes et soins médicaux non compris, plus \$225.00 par année pour l'entretien de cinq Religieuses et le combustible: l'entretien de l'Hôpital était aux frais du Gouvernement. Tout homme raisonnable qui connaît la valeur des choses dira que ces conditions étaient avantageuses au Gouvernement et que seules des Religieuses pouvaient les accepter. Il y a deux ans, le Département a voulu réaliser une économie et modifier ces conditions. Il retrancha l'allocation de \$225.00 et donna aux Religieuses \$0.90 par jour par matelot, soins médicaux compris. Les Religieuses se sont résignées à ces conditions pour faire preuve de bonne volonté. Voilà qu'aujourd'hui le Département de la Marine, encouragé par tant de bonne volonté, exige des Sœurs qu'elles achètent l'Hôpital de Marine qui a coûté \$24,000.00 au Gouvernement, affirmez-vous, ou bien qu'elles le louent moyennant une rente annuelle qui ne sera pas moindre de \$100.00 par année, puisque ce taux a été fixé par le Gouvernement pour la présente année seulement, à titre de rente nominale. Et de son côté, le Gouvernement s'engage à payer aux Dames Religieuses \$1.00 par matelot par jour, remèdes et soins médicaux compris.

Que rapporterait aux Dames Hospitalières ce salaire de \$1.00 par jour par matelot? Les comptes du Département vous prouveront que dans les meilleures années, il rapporterait une moyenne de \$300.00 au plus. Avec cette somme, les Religieuses auraient à payer: 1° soit le prix d'achat de l'Hôpital ou une rente annuelle d'au moins \$100.00; 2° fournir aux matelots malades leur pension et leur donner tous les soins de la maladie; 3° payer les remèdes et le médecin; 4° entretenir, chauffer, éclairer l'Hôpital. Il n'est pas besoin d'être versé dans les affaires pour conclure que le Département de la Marine demande purement et simplement à des Religieuses qui vivent de la charité publique de verser dans son trésor une somme annuelle de quelques centaines de piastres pour le seul plaisir d'être leurs humbles servantes.

A moins que vous ne prouviez que mes allégués sont faux, vous devez conclure avec moi que vos exigences sont injustes et vexatoires.

Quant à l'intention qu'aurait le Département de la Marine de placer un gardien dans cet Hôpital et de le louer à d'autres, elle me semble irréalisable pour deux raisons :

1^o Parce que nulle personne sensée ne voudra prendre la direction de cet Hôpital aux conditions que vous offrez aux Dames Hospitalières (je suppose toujours que le seul principe d'économie est le mobile de votre conduite) ;

2^o Parce que si vous introduisez un personnel laïque dans l'Hôpital de Marine pour prendre le soin des matelots, les Religieuses devront évacuer non-seulement l'Hôpital de Marine, mais même abandonner l'Hôtel-Dieu qui leur appartient, parce que la vie cloîtrée qu'elles doivent mener suivant leurs Constitutions deviendra impossible, vu la liaison intime de ces deux Institutions réunies sous un même toit, avec l'assentiment et la faveur des autorités fédérales.

Avant de donner à notre pays le spectacle mal déguisé d'une expulsion de Religieuses sur des ordres inspirés par les subalternes d'un Département quelconque, nous remettons la cause au jugement du Parlement ou du Gouvernement, qui saura, je l'espère, sauvegarder ses intérêts et sa dignité.

Veillez agréer, Monsieur le Député Ministre, l'assurance de mon entier dévouement,

M.-T., *évêque de Chicoutimi*

Ce document fut aussi envoyé à Sir Hector Langevin, qui ne fut pas lent à en accuser réception :

“La position que vous avez prise me paraît très forte et je vous conseillerais d'envoyer des copies aux Honorables Ministres qui sont dans le Cabinet comme représentants de la Province de Québec et aussi à Sir Thompson, à l'Honorable Frank Smith (Toronto), à l'Honorable Monsieur Curren, solliciteur général, à l'Honorable J. Costigan, secrétaire d'État et à votre député monsieur Belley. Quant à moi, vous pouvez être sûr que la cause des Sœurs de l'Hôpital Saint-Vallier aura toujours mon appui.”

Mais l'effet produit sur l'esprit du Député Ministre était moins favorable; car le 26 janvier arrivait de sa part à l'Évêché une lettre qui était tout simplement une menace de poursuite en justice.

Heureusement il n'était pas seul, et la cause des Hospitalières avait de meilleurs avocats que lui. Le 30 avril, le Gouvernement faisait une nouvelle proposition que monsieur Smith communiquait lui-même :

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous informer que, il y a quelque temps, monsieur Belley, M. P., a soumis au Département un mémoire contenant certaines propositions concernant l'Hôpital de Marine. Le sujet a attiré l'attention du Ministre de la Marine et des Pêcheries, et il a été autorisé par le Conseil du 31 mars dernier à bailler l'Hôpital aux Sœurs pour un terme de trente ans à \$10.00 par année à condition que la propriété soit tenue en bonne et suffisante réparation pendant la durée du bail, et que tous les marins qui auront besoin de soulagement soient admis, soignés, nourris et médicamentés à \$0.90 par jour par matelot, ainsi que toutes autres conditions qu'il jugera bon d'imposer. Je serai bien aise d'être informé aussitôt que possible, si vous acceptez ces conditions, afin que les instructions soient données pour préparer le bail avec tous les détails nécessaires.

W. SMITH

L'horizon s'éclaircissait, et dans l'offre nouvelle, on avait peine à reconnaître les anciennes exigences du Gouvernement. Pourtant il y avait des points noirs, et Monseigneur Labrecque n'en voulait pas. Il écrivit donc :

Évêché de Chicoutimi, 4 mai 1894

Monsieur W. Smith,
Député Ministre de la Marine,
Ottawa.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 30 avril dernier, no 1694, j'ai l'honneur de vous informer :

1° Que les Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier consentent à ce que l'Hôpital de Marine leur soit loué pour le terme de trente ans seulement au lieu de 99 ans ;

2° Elles paieront un loyer de \$10.00 par année ;

3° Elles acceptent de se charger des réparations locatives seulement, les autres restant à la charge du propriétaire, suivant la loi. Dans le contrat, elles demandent que cette condition soit exprimée plus clairement que dans votre honorée lettre où nous lisons: "on condition that property be kept in good and sufficient repair during the term of lease." (1)

4° Elles consentent même à se contenter de \$1.00 par jour par matelot, remèdes et soins médicaux compris, quoiqu'elles trouvent cette somme insuffisante; vu les circonstances que la correspondance échangée à ce sujet vous a fait connaître, elles préfèrent la paix à tout autre bien;

Quant à la condition exprimée dans la dernière phrase de votre honorée lettre: "With such other conditions as he may deem advisable," (2) nous la rejetons absolument, parce qu'elle est tellement vague qu'elle fournirait matière à toutes espèces de difficultés et rendrait toutes les autres conditions illusoire.

Veillez agréer, Monsieur le Député Ministre, l'assurance de mon entier dévouement.

M.-T., évêque de Chicoutimi

Le 17 mai, monsieur Smith écrit à Monseigneur qu'il ne peut rien changer aux termes de la lettre du 30 avril et il presse de nouveau Sa Grandeur de donner une réponse définitive à ses propositions. De son côté, monsieur le député Belley loue grandement Monseigneur de ne pas avoir accepté les clauses vagues contenues dans la lettre de Monsieur Smith: "Il avait l'intention, dit-il, de mettre à la charge des Religieuses une assurance de \$10,000.00 sur l'édifice du Gouvernement." Monsieur Belley se charge d'essayer encore d'arranger la chose de son mieux.

La solution espérée était donc plus éloignée qu'on n'avait cru.

Dans le cloître et dans l'hôpital on priait, on faisait des sacrifices et des promesses.

Et les Fondatrices, à ces heures d'anxiété et de crainte, répétaient bien souvent avec confiance le verset favori de Monseigneur Racine qui les avait tant de fois soutenues jusqu'ici: *In te, Domine, speravi: non confundar in æternum.*

Des amis, au courant de la chose, sympathisaient avec la Communauté, surtout le dévoué monsieur DeLamarre.

(1) A condition que la propriété soit tenue en bonne et suffisante réparation pendant la durée du bail.
(2) Et toutes autres conditions qu'il jugera bon d'imposer.

Durant ses vacances (1894), il écrivait aux Fondatrices: "Il faut supporter les épreuves et les difficultés en esprit de sacrifice et d'immolation, être toujours sur la brèche de la souffrance. A la base de toute institution durable, il faut mettre un grand sacrifice... un martyr si possible. C'est une loi, toutes les institutions appelées à faire du bien sont nées dans la pauvreté, le dévouement, l'immolation. C'est pour cela que vous devez être saintes, que vous devez acquérir un trésor de ferveur et de bénédiction pour votre Maison. Car vous devrez laisser à toutes celles qui viendront après vous un trésor de bons exemples, de vertus héroïques, de manière à rester leur modèle. C'est ce que le bon Dieu attendait de vous en vous appelant à Chicoutimi. Patience, le bon Dieu qui se plaît à éprouver ceux qui espèrent contre toute espérance, se laissera enfin toucher par vos ferventes suppliques et votre inébranlable confiance."

C'est ce qui arriva en effet. Après deux longues années de tribulations et d'attente, Monseigneur Labrecque, emporté par son zèle de pasteur et de père, décide un jour de se rendre à Ottawa, bien résolu de n'en pas revenir avant que l'affaire fût réglée. Parti le 16 février 1895, ne fut de retour que le 25.

Arrivé dans la Capitale, il se rendit à l'Archevêché où Monseigneur Duhamel l'attendait. Après le dîner, il téléphona à l'Honorable Costigan lui demandant une audience qui lui fut accordée. Très bien accueilli, Sa Grandeur expose le but de sa visite: l'achat de l'Hôpital de Marine. Les longues discussions entre Monseigneur et l'Honorable John Costigan, irlandais catholique qui venait de remplacer monsieur Tupper comme Ministre de la Marine, se terminèrent à l'amiable. Monseigneur acheta l'Hôpital de Marine pour \$2,000.00 payables en sept ans. Tout d'abord, monsieur Costigan voulut exiger des intérêts auxquels Monseigneur le persuada de renoncer. "Eh! bien, soit, dit le Ministre, mais au moins dites aux bonnes Religieuses de prier pour moi."

Après le retour de Monseigneur, l'affaire parut se ralentir encore; au mois de juillet seulement les Sœurs étaient averties que les instructions avaient été données à monsieur le Notaire T.-Z. Cloutier de préparer l'acte; mais le contrat ne fut enregistré à Chicoutimi que le 23 octobre 1897.

Depuis ce temps le Gouvernement Fédéral s'est montré très favorable à notre œuvre. On augmenta même ces dernières années le prix de la pension de chaque matelot malade selon le tarif adopté pour les chambres des hôpitaux.

D'après l'exposé que nous venons de faire, il est évident que, sans l'intervention énergique de Monseigneur Labrecque, les Hospitalières auraient été forcées d'abandonner leur œuvre... de redescendre la colline où elles avaient travaillé et souffert. "Qu'il eût été dur pour nous, dit l'annaliste, de quitter à jamais ces murs témoins des souffrances et de la mort du dévoué Fondateur, et où cinq de nos Sœurs déjà avaient succombé et dorment dans un modeste enclos leur dernier sommeil!"

Le deuxième successeur de Monseigneur Racine, celui qui au prix de tant de soucis et de peines avait sauvé l'Hôtel-Dieu, ne méritait-il pas le nom de second Fondateur de cette Institution? Oh! oui, sans doute, et ce titre si loyalement acquis, que lui décerne l'histoire, lui assure dans les cœurs une reconnaissance qu'on lui garde au-delà du tombeau.

Maintenant l'Hôtel-Dieu ne sera plus inquiété et une ère de progrès relative ne cessera de s'accroître.

Une messe pontificale promise en l'honneur de saint Joseph pour l'heureuse issue de cette affaire fut célébrée le 19 mars 1895, avec une solennité qui ne s'était jamais vue à l'Hôtel-Dieu.

Faut-il passer sous silence que le lendemain Monseigneur Labrecque, sachant que c'était congé en l'honneur de la Mère Saint-Gabriel, arrive à l'improviste pour prendre le dîner avec la Communauté, causant ainsi une agréable surprise à l'héroïne du jour et à tout le personnel.

N'était-il pas juste que le Père, après avoir partagé les peines de ses enfants, vînt partager leurs joies!

Par l'acte notarié signé le 23 octobre 1897, la fondation de 1884 cessa d'être l'Hôpital de Marine pour devenir officiellement l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi. L'œuvre des matelots ne fut pourtant pas abandonnée. Déjà nous en avons dit quelque chose. Donnons-en ici une courte vue d'ensemble.

Pour les Hospitalières, c'est une tradition d'accueillir les matelots malades comme des enfants privilégiés de la maison. Ils ont été l'occasion de la fondation, et cela leur confère une sorte de droit spécial. De leur côté, tous se sont montrés respectueux et dociles à l'égard des Religieuses.

Il y en eut de toutes les nationalités et de toutes les religions. Un jour, on en compta de sept nations différentes: Danois, Suédois, Écossais, Norvégien, Allemand, Chinois, Italien. Ce dernier, grâce à la dignité et à la surveillance de la Mère Saint-Léandre, première hospitalière, à qui rien n'échappait et qui en imposait à ses hospitalisés, n'eut pas à se servir du long couteau qu'il cachait sous son oreiller pour se défendre.



CHICOUTIMI VERS 1902

Personne ne devait parler de religion aux matelots avant qu'eux-mêmes eussent pris les devants. On confiait leur conversion à la Sainte Face et l'on priaït pour eux. La prière, n'est-ce pas là le grand secret de la conversion des âmes ? Le zèle n'opère rien, dit un auteur, si les voies ne sont préparées par la prière.

Les marins qui étaient trop malades pour retourner à l'autonne, demeuraient durant l'hiver à l'Hôpital en attendant le retour de leur bâtiment. D'autres ne voulant pas reprendre le service de la marine, s'engageaient en ville, où ils pouvaient. Quelques-uns même trouvèrent de l'emploi à l'Hôpital.

Sur près de trois cents matelots hospitalisés, vingt se sont convertis. Contentons-nous de raconter la conversion de deux d'entre eux.

Thomas Rees, écossais de nation et protestant fanatique, arrivait au printemps de 1892. Il n'y avait aucune apparence qu'il se fît catholique un jour. Une sœur, à son insu, versait une goutte d'huile de la Sainte-Face dans ses aliments, pour empoisonner le démon, disait-elle plaisamment.

Malgré le rétablissement de sa santé, Thomas ne pouvait se décider de partir de l'Hôpital. Il discutait sans cesse avec les serviteurs sur la religion, et, au Séminaire où il fut employé, quand il pouvait rencontrer un prêtre, il discutait d'une manière plus intéressante et plus profitable encore, sans doute. Un jour, monsieur DeLamarre eut occasion de lui parler. Thomas lui dit qu'il ne pouvait se décider à quitter l'Hôpital; la chose est bien compréhensible, repartit monsieur DeLamarre: rien n'arrive sans la permission du bon Dieu ici-bas, c'est lui qui vous garde, il veut vous convertir.

Alors s'engagea entre le ministre du Seigneur et le fanatique protestant une interminable discussion... des objections à n'en plus finir de la part de Thomas, que le bon prêtre laissa enfin à ses réflexions. Puis se succédèrent dans l'âme du pauvre matelot des hésitations, des doutes et des inquiétudes.

Thomas voulut revoir l'abbé dont il avait trouvé la doctrine si profonde, si claire et si belle. Il s'avoua vaincu et lui demanda de le faire catholique.

Monsieur DeLamarre continua de l'instruire, de le consoler et de le guider dans ses troubles, et la Mère Saint-Gabriel se fit son catéchiste. Thomas était le neuvième que les Fondatrices catéchisaient ainsi.

Monsieur DeLamarre reçut son abjuration et le baptisa sous condition dans la chapelle de la Sainte-Face, le 20 avril 1892, sous les prénoms de Thomas-Gabriel-Elzéar. Il eut pour

parrain et marraine monsieur F.-X. Gosselin, protonotaire de cette ville, et madame Gosselin. Le 13 mai, Sa Grandeur Monseigneur Bégin lui donna, à l'Évêché, le sacrement de confirmation. Après la cérémonie, Thomas lui demanda qui prendrait soin de lui quand il serait malade; Sa Grandeur lui dit: "Tu reviendras à l'Hôtel-Dieu quand tu voudras, et les Sœurs te soigneront bien, comme toujours."

Ayant trouvé un bon emploi dans la ville, il se décida de partir, mais il aimait revenir souvent, et il était toujours bien accueilli. En 1894, il contracta mariage avec mademoiselle Sophie Fortin, appartenant à une des braves familles de Chicoutimi-Ouest. En juillet 1903, étant tombé gravement malade d'une fluxion de poitrine, il arriva à l'Hôpital, son "chez lui", pour y mourir. Monsieur l'abbé Gauthier lui administra l'Extrême-Onction et l'assista à ses derniers moments qui furent ceux d'un fervent chrétien. C'était le 2 août 1903. Thomas avait 54 ans. Il laissait deux filles dont l'aînée, Blanche, après la mort de sa mère, en 1913, vint demeurer avec nous, où elle est encore.

L'histoire d'un autre converti n'est pas moins intéressante que la précédente. Georges Sheel était de nation allemande et de la secte luthérienne. Souffrant d'un rhumatisme inflammatoire, il débarquait à Chicoutimi le 16 octobre 1895. Son capitaine le déchargea de ses fonctions pour l'hiver de 1896. L'occupation constante de Georges fut d'examiner la conduite des Religieuses afin d'en découvrir le mobile et de savoir pourquoi elles menaient cette vie apparemment si pénible. Un jour, il en demanda l'explication à monsieur DeLamarre, qui possédait l'art déclairer et de convaincre. A peine l'âme droite du jeune matelot eut-elle connu la vérité qu'elle voulut l'embrasser. Le premier avril 1896 fut choisi pour son abjuration. Monsieur DeLamarre le baptisa sous condition et monsieur et madame J.-E.-A. Dubuc lui servirent de parrain et de marraine.

La sincérité de sa conversion se traduisait par une grande piété, une reconnaissance très vive envers la Communauté, et aussi, par le sacrifice de sa famille et de son pays qu'il lui en coûtait beaucoup de ne plus revoir. Excellent mécanicien, il fut pour l'Institution une providence visible à l'époque où l'installation d'une première buanderie à vapeur était devenue indispensable. (1) Georges était une de ces âmes de bonne volonté capables

(1) Cette buanderie temporaire fut abandonnée pour une autre construite en pierre solide en 1910. La première, à deux étages, fut réparée pour servir d'école ménagère aux orphelines et fut démolie en 1921 en même temps que le *chemin couvert*.

de satisfaire tout le monde. Intelligent, habile en tout, il fut le serviteur fidèle et dévoué dont on garde le meilleur souvenir.

Un jour pourtant, le 4 juillet 1904, sur le conseil d'un prétendu ami, il quittait la maison pour aller gagner plus cher en ville. Laisse à lui-même et manquant de soins, Georges tomba gravement malade d'une pneumonie. Il n'osait demander pour revenir à l'Hôpital quand les Sœurs, informées de son état, l'envoyèrent chercher en toute hâte. Bien honteux, il disait avoir vite regretté son départ de la Maison.

Il mourait le 11 octobre 1904, dans des sentiments admirables de ferveur et de résignation chrétienne. Monsieur l'abbé Joseph Gauthier, alors aumônier de l'Hôpital qui l'assista, avoua qu'il était mort en vrai prédestiné. Comme les Sœurs étaient heureuses cette fois de le voir les quitter pour sa vraie patrie, le Ciel! Il était célibataire et avait 42 ans. Avec ses épargnes, on fit dire des messes et un trentain pour le repos de son âme.

Qui a jeté sur nos rives ces infortunés malades, sans parents, sans asile, mais fidèles à leurs croyances maternelles, si ce n'est la Providence qui les prédestinait à entrer dans le giron de l'Église catholique ?

Tous deux ont déclaré sur leur lit de mort avoir goûté après leur conversion, un bonheur incomparable: bonheur qu'ils devaient, disaient-ils, au dévouement et à la bonté des Sœurs également assidues jour et nuit au chevet des pauvres, des infirmes, des étrangers, surtout des expatriés comme eux, qu'elles ne connaissaient pas.

En effet, qu'importe pour une âme hospitalière qu'elle ait à soulager un pauvre ou un riche, un hérétique ou un catholique! Tous ne sont-ils pas ses frères, et son zèle, dit la Règle, doit s'étendre à tous les malades sans distinction de rang, d'âge, de race ou de religion.

A part les marins, un bon nombre de personnes ont abjuré leurs erreurs à l'Hôtel-Dieu.

Maintenant les temps ne sont plus comme autrefois où de nombreux voiliers séjournèrent dans la rade de la Grande-Baie et de Chicoutimi; aussi on voit moins de matelots à l'Hôpital; mais l'action de la Providence apparaît visiblement encore dans certains retours à Dieu assez fréquents en face de la mort. C'est bien là une des consolations de l'Hospitalière et sa récompense même ici-bas, en attendant la joie de rencontrer là-haut ces âmes qu'elle a aidées à connaître le vrai Dieu, ou à retrouver la foi de leurs pères.

CHAPITRE HUITIÈME

Notre-Dame de Lourdes et saint Antoine de Padoue

1895-1897

SOMMAIRE: Inauguration d'une Grotte et faveur de Notre-Dame de Lourdes. — Consécration de la Communauté à Marie. — Les œuvres et la protection de saint Antoine. — Monsieur l'abbé E. DeLamarre est nommé Supérieur du Séminaire et monsieur l'abbé Joseph Gauthier aumônier des pauvres et des orphelins. — Installation du téléphone et de la lumière électrique. — Monseigneur M.-T. Labrecque à Rome.

La Vierge Marie, Reine du ciel, si souvent invoquée sous le titre de Notre-Dame de Lourdes, avait jusqu'ici accueilli maternellement toutes les suppliques qui, aux jours plus sombres, montaient confiantes de la petite colline vers son trône immortel.

Et voilà que son heure sera bientôt venue d'apparaître, non en personne comme jadis sur les cimes des Pyrénées, mais sous la forme d'une statue, dans une des cavités de notre rocher que la nature semblait avoir creusée tout exprès pour la recevoir.

La Mère Saint-Gabriel avait promis que si la Communauté achetait à bonnes conditions l'Hôpital de Marine, elle établirait la Sainte Vierge gardienne des biens du Monastère, et installerait triomphalement sa statue dans le jardin. Après l'heureuse tran-

saction du 25 février, la Mère disait : "Si vous pensez que la Sainte Vierge n'a pas aidé saint Joseph à débrouiller cette affaire-là! . . . Certainement, et elle aura sa statue au jardin." Là, en effet, nos Mères accompagnées de monsieur DeLamarre, qui avait visité Lourdes, avaient découvert une grotte imitant assez bien celle de Massabielle. Monsieur Georges Pelletier, de Québec, (1) qui s'était chargé de procurer la statue désirée, la faisait parvenir au commencement de septembre à la Mère Saint-Gabriel pour qu'elle l'offrît à la Mère Saint-Elzéar au jour de sa fête, le 27. La statue en ciment fut peinte et placée dans une niche en mousse, avec guirlandes et lumières, dans une des salles de l'Hôpital.

Le lendemain, veille de la "Saint-Michel", patron de Monseigneur, la Communauté lui envoyait des fleurs. Il remerciait en disant qu'il viendrait célébrer le saint Sacrifice le 29. Ce fut un grand honneur et une grande joie. Après la messe, Monseigneur se rendit voir la statue en question, accorda 40 jours d'indulgences pour chaque *Ave Maria* qu'on réciterait à ses pieds, et en fixa la bénédiction au dimanche suivant.

Elle eut lieu dans la chapelle, en la fête du saint Rosaire, et fut présidée par monsieur le Grand Vicaire F.-X. Belley, curé de Chicoutimi, qui y avait invité ses paroissiens. Il y eut courte mais touchante allocution de monsieur l'abbé Henri Cimon, vicaire. Après la cérémonie, on reporta la statue dans sa grotte provisoire en attendant la conclusion finale des débats de l'Hôpital de Marine.

C'est de là que Marie daigna sourire à une enfant du Monastère en lui redonnant la santé.

Sœur Sainte-Anne-de-Jésus (Virginie Verge) était fille du docteur Charles Verge de Québec. Étant admise à la profession, elle apprit la nouvelle de la maladie grave de son père. Et le docteur Verge, si bien connu à Québec où il était professeur à l'Université, l'ami de tous les pauvres et des bonnes œuvres, quittait la terre au moment où sa fille unique allait prononcer ses vœux. Ce fut une lourde épreuve pour la chère enfant qui ne voulut pas renoncer à sa vocation.

Peu de temps après, Sœur Sainte-Anne-de-Jésus fut atteinte d'une maladie de la moëlle épinière. Elle ne pouvait marcher qu'à l'aide d'une béquille et d'un appareil tissé en fil de fer. Fallait-il donc se résigner à se traîner ainsi toute sa vie religieuse et renoncer au soin des pauvres et des malades pour lesquels l'Hospitalière quitte le monde ? Oh ! le *fiat* était difficile à prononcer. Un jour qu'elle priaït pour son père, elle eut l'idée de faire

(1) Beau-père de Mère Saint-Gabriel.

une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes pour laquelle le docteur avait un culte spécial; il lui avait même fait élever un sanctuaire à Saint-Michel de Bellechasse où sa famille demeurait dans la saison d'été.

Ainsi donc, du 8 au 15 décembre 1895, la Communauté s'unissant à la chère malade fit une fervente neuvaine à Notre-Dame de Lourdes avec tout le personnel de la Maison. Notre Sœur en brave s'y rendait péniblement tous les soirs avec grande confiance. Le dernier jour, elle voulut entendre la sainte messe, bien certaine que la douce Vierge viendrait durant la célébration des saints mystères faire son œuvre de guérison; mais ses souffrances s'accrochèrent au point qu'elle ne put, de la journée, prendre aucune nourriture. Épuisée, vers le soir, elle alla s'appuyer à une fenêtre et là, regardant l'immensité des cieux, elle pria... elle pleura... A l'heure des prières de la neuvaine, elle recueille toutes ses forces et parvient enfin avec de l'aide, au pied de la statue. Là, elle souffre, elle prie; on prie avec elle. La neuvaine terminée, la Mère Saint-Elzéar dit: Nous allons ajouter, ce soir, un *Memorare* suppliant. Or, cette prière spéciale, en remuant tous les cœurs, avait atteint et touché celui de la Vierge aux miracles, et la malade se sentant soutenue par deux bras invisibles, laisse échapper sa béquille et s'écrie: "Je suis guérie, la Sainte Vierge m'a dit: Je te soutiens." La surprise et l'émotion furent générales. Revenue au cloître, la malade se dépouille des instruments de son supplice et va porter à la Mère Supérieure son appareil et sa béquille. La Sainte Vierge l'avait bien guérie. Dans le Monastère, on riait, on pleurait, on craignait; et pourquoi? Parce que la Reine du Ciel avait touché de son pied immaculé les cimes du *Rocher*. Une demi-heure plus tard, un *Te Deum* des plus solennel fut entonné au pied de la statue de Lourdes et la privilégiée elle-même, de sa voix riche et pure, chanta l'Oraison. Une neuvaine d'actions de grâces fut aussitôt commencée en ce même endroit qui est demeuré un lieu de souvenir.

Plus tard, en 1904, alors que la statue avait été transportée, du jardin à la salle Notre-Dame-de-Lourdes, pour la saison d'hiver, une seconde guérison s'opéra à ses pieds. Cette fois ce fut en faveur d'un fermier de l'Hôtel-Dieu.

Monsieur Joseph Tremblay souffrait d'un mal d'yeux qui menaçait de le rendre aveugle. Un spécialiste de Québec qu'il était allé consulter, lui avait ajusté des verres disant qu'il ne pouvait le guérir, qu'il avait déjà perdu un œil. Monsieur Tremblay fit avec ses enfants la neuvaine préparatoire à l'Immaculée-

Conception: on devine avec quelle ferveur! Le jour de la fête, après avoir entendu la messe et reçu la sainte communion, il monta à la salle où il demeura deux heures prosterné dans l'attitude d'un suppliant. A un moment donné, il s'écrie: "Ma bonne Mère, vous entendez, je ne partirai pas d'ici que je ne sois guéri." Alors le mal, contre lequel les remèdes humains étaient impuissants, fut vaincu par celle qui est le *Salut des infirmes*. Le suppliant se relève... enlève ses verres... regarde la statue qu'il n'avait pu apercevoir encore et il la voit!

Un autre fait entre plusieurs. En 1905, un jeune ecclésiastique du nom de Joseph Dufour, était depuis quelque temps malade à l'Hôpital. Il sentait ses forces décliner de jour en jour, et les médecins le condamnaient à un long repos afin de ralentir un peu la marche rapide de la terrible tuberculose. Ayant entendu parler de la statue miraculeuse, monsieur Dufour demanda que la Communauté fît une neuvaine, du 8 au 15 décembre. Il s'y associa avec ferveur. Le 17, le médecin constatait que la large lésion qu'il avait aux poumons était cicatrisée. Monsieur l'abbé Dufour se remit parfaitement. Devenu prêtre, il dit, par reconnaissance, ses vingt premières messes aux intentions de la Communauté. Aujourd'hui, fort et robuste, il est à la tête d'une des plus belles paroisses du diocèse, Saint-Jérôme, L. S.-J., poursuivant sa laborieuse carrière et faisant aimer sa céleste protectrice.

Mais reprenons notre récit où nous l'avons laissé. Les affaires concernant l'Hôpital de Marine s'étant heureusement terminées en 1895, comme nous avons pu le voir, et la grotte ayant été préparée pour recevoir la statue de Notre-Dame de Lourdes, l'année suivante on l'installa solennellement.

Le 21 juin 1896 était le jour choisi pour l'accomplissement de la promesse. Vers six heures et demie du soir, la procession se mettait en marche dans l'ordre suivant: la croix, les orphelines, la bannière de la Sainte Vierge, la Communauté, puis la statue déposée sur un brancard orné de fleurs et portée par quatre serviteurs. Suivaient quelques membres du clergé, monsieur le Grand Vicaire F.-X. Belley, les abbés Huard, Parent et DeLamarre; enfin les pauvres et le personnel de l'Hôpital.

Le parcours était orné de banderolles blanches et d'inscriptions à l'honneur de la Vierge. Autour de la grotte, à travers la verdure et la mousse, des faisceaux de lumières aux couleurs variées, semés ça et là et légèrement balancés par le souffle du soir, semblaient sortir du rocher même pour rendre hommage à la Reine du ciel et de la terre. Quand la procession se fut arrêtée, deux sœurs, se détachant des rangs, saluèrent la Sainte Vierge

en chantant: "Je vous salue avec amour, Reine de la Céleste Cour." Et le chœur continua le cantique pendant que l'on plaçait la statue dans sa niche. Puis, monsieur l'abbé DeLamarre prit la parole, et faisant le rapprochement entre notre rocher et celui de Massabielle, il nous engagea à venir souvent en ce béni coin de terre visiter et prier "la Sainte Vierge qui cherche de préférence les beaux sites et les endroits où règnent le calme, le silence et la paix du désert. Espérons qu'ici comme à Lourdes on verra fleurir l'esprit de prière, de pénitence et d'amour." Monsieur le Grand Vicaire procéda ensuite à la bénédiction.

Cette grotte fut durant près de trente ans le rendez-vous d'un culte pieux envers la gardienne des biens du Monastère; mais quand on en eut défriché les alentours pour agrandir les jardins, elle fut relativement abandonnée, au regret des anciennes. Toutefois on plaça une minuscule statue de la Sainte Vierge pour marquer que ce lieu avait été béni solennellement. On a érigé une autre grotte plus en vue, puisqu'elle domine la crête du rocher. Encerclée de hauts peupliers de Lombardie, elle est très belle, mais moins naturelle et surtout moins vivante du souvenir des chères Fondatrices. Cette seconde grotte est due au zèle de Sœur Marie-de-la-Croix, qui au moyen de souscriptions et de dons pour faveurs obtenues, a réussi à faire de ce lieu un endroit pieux et plein d'une calme beauté. Des corvées de la part de pieux serviteurs de Marie et surtout le dévouement d'un vieillard de l'Hospice (Johnny Belley, 80 ans,) qui y passa ses journées à piocher, planter, creuser, combler, etc., ont embelli graduellement ce site des plus pittoresque.

La statue que la grotte protège maintenant en toute saison est de grandeur naturelle et sourit en ce lieu champêtre; la tête est auréolée d'une couronne électrique de quinze étoiles qui scintillent jour et nuit grâce à la piété généreuse de quelques amis. Cette statue est un don de messieurs les Chevaliers de Colomb du Conseil de Chicoutimi qui par une faveur toute spéciale l'ont installée triomphalement eux-mêmes dans l'enclos du Monastère, le 6 juin 1926. Monsieur l'abbé Jean Bergeron, leur aumônier d'alors, la béni sur place et parla éloquemment des faveurs et des pouvoirs de la Vierge Immaculée.

La première statue en ciment est devenue, depuis ce jour, l'hôtesse honorée de la salle Notre-Dame-de-Lourdes. Cette pièce est voisine du cloître et le personnel peut à toute heure dire son amour à la Vierge du *Rocher Saint-Vallier* et la prier pour les bienfaiteurs et les pécheurs.

Tous les bienfaits temporels obtenus par le pouvoir de Marie ne sont que l'ombre des faveurs spirituelles qu'elle a déversées sur le Monastère depuis sa fondation.

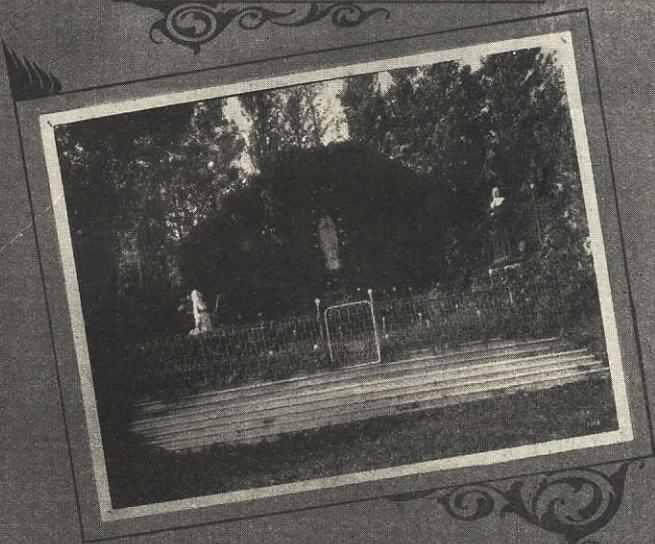
La valeur d'une Maison Religieuse consiste, on le sait, non seulement dans des œuvres admirables qui soulagent les misères de l'humanité, mais encore et surtout dans la ferveur et l'effort vers la perfection évangélique. L'esprit religieux, la fidélité aux saintes Règles et Coutumes, une vraie et solide vocation pour les novices qui viendront se ranger sous la bannière des Augustines: voilà la préoccupation constante et l'objet de ferventes supplices. Pour cet effet la Sainte Vierge est sans cesse invoquée: neuvaines préparatoires à ses fêtes, *Memorare*, *Salve Regina*, invocations, pèlerinages, processions. Et si, le 25 mars 1898, la Communauté composée de trente-deux professes se consacre à la Sainte Vierge publiquement et librement, en qualité d'esclave de Marie, renonçant à tous ses mérites pour qu'elle en dispose selon son vouloir, (1) c'est surtout pour que règne dans le Monastère l'esprit religieux sans lequel il n'y a que fausse et vaine prospérité.

Une dévotion qui semble inséparable de celle de la Sainte Vierge, c'est la dévotion à saint Antoine de Padoue. Ce Saint privilégié qui était donné à la terre le jour de l'Assomption, et qui eut toute sa vie un culte spécial pour son immaculée Mère, avait bien sa place à côté de Notre-Dame de Lourdes à laquelle la Communauté avait fait élever une petite chapelle latérale ornée d'un magnifique tableau de l'apparition de la Sainte Vierge à Bernadette.

Nous entrons ici naturellement dans les œuvres de saint Antoine auxquelles le nom de monsieur l'abbé DeLamarre est trop étroitement mêlé pour qu'on puisse l'en séparer. Ces œuvres, fruit d'une tendre dévotion envers le Saint de Padoue, et marquées d'un succès étonnant, furent pour ce charitable prêtre un puissant moyen de déployer son zèle surtout en faveur de l'Hôtel-Dieu dont il était aumônier, et dont il constatait la grande pauvreté.

Cette confiance illimitée envers saint Antoine datait chez monsieur DeLamarre d'un pèlerinage qu'il fit, au temps de ses études à Rome, au tombeau du Saint à Padoue. Le renouveau de la dévotion au Saint inauguré quelques années plus tard à Toulon, et les merveilles de l'Œuvre du Pain des Pauvres qui envahissaient le monde, remplirent monsieur DeLamarre d'enthousiasme.

(1) D'après l'enseignement du "Secret de Marie" par Grignon de Montfort.



STATUE DE NOTRE-DAME DE LOURDES
La grotte dans les jardins du monastère

siasme. Dès lors il chercha à répandre cette dévotion dans le Canada et à y établir l'Œuvre du Pain.

Les lecteurs aimeront peut-être à connaître les origines de l'Œuvre du Pain qui s'est développée, comme toutes les œuvres du bon Dieu, sans bruit et dans l'obscurité. Elle prit naissance en France en l'année 1890. A Toulon, port de mer militaire et missionnaire, vivait une pieuse fille qui se fit l'humble lingère et la pourvoyeuse des missionnaires Maristes. Mademoiselle Louise Bouffier avait entendu dire vaguement que saint Antoine faisait retrouver les objets perdus. "Un matin, dit-elle, je n'ai pu ouvrir mon magasin, la serrure à secret se trouvant cassée. J'envoie chercher un ouvrier serrurier qui porte un grand paquet de clefs et travaille pendant environ une heure. A bout de patience, il me dit: "Je vais chercher les outils nécessaires pour enfoncer la porte, il est impossible de l'ouvrir autrement." Pendant son absence, inspirée sans doute par le bon Dieu, je me dis: "Si tu promettais un pain à saint Antoine pour ses pauvres, peut-être te ferait-il ouvrir la porte sans la briser! A ce moment, l'ouvrier revient amenant un compagnon. Je leur dis: "Messieurs, accordez-moi, je vous prie, une satisfaction. Je viens de promettre du pain à saint Antoine de Padoue pour les pauvres; veuillez, au lieu d'enfoncer ma porte, essayer encore une fois de l'ouvrir, peut-être ce Saint viendra-t-il à notre secours.

"Ils acceptent, et voilà que la première clef qu'on introduit dans la serrure brisée ouvre sans la moindre résistance et semble être la clef même de la porte. Inutile de vous dépeindre la stupéfaction de tout ce monde.

"A partir de ce jour, toutes mes pieuses amies prièrent avec moi le bon Saint, et la plus petite de nos peines fut communiquée à saint Antoine de Padoue, avec promesse de pain pour ses pauvres. Nous sommes dans l'admiration des grâces qu'il nous obtient."

Ainsi les grandes œuvres sont-elles d'une simplicité divine. Elles semblent naître et se propager d'elles-mêmes, tant la Providence sait les adapter au besoin des temps. "Et, fait remarquer monsieur DeLamarre, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a dans cette œuvre de charité et de désintéressement une cause surnaturelle appelée à réagir énergiquement contre les deux erreurs de notre siècle: le rationalisme et le matérialisme."

Nommé directeur de l'Œuvre par Monseigneur Labrecque, ce bon prêtre choisit le sanctuaire de la Sainte-Face pour le centre de la dévotion au thaumaturge de Padoue. "Il est très convenable, disait-il, que saint Antoine qui avait su captiver les

regards de Jésus Enfant jusqu'à en recevoir les divines caresses dans sa cellule, ait sa place à côté de la Face meurtrie du Sauveur. L'une et l'autre dévotion loin de se nuire, se complètent."

Une magnifique statue haute de quatre pieds, bénite solennellement à la cathédrale, fut installée dans le sanctuaire. Voici en quelques mots le compte-rendu de cette cérémonie par un séminariste.

"Après les Vêpres de dimanche dernier, premier octobre, nous avons été témoins d'une cérémonie bien propre à laisser d'agréables souvenirs dans nos jeunes cœurs.

"A notre entrée dans la cathédrale, nous avons remarqué deux statues dans le bas-chœur, l'une représentant saint François d'Assise, l'autre, saint Antoine de Padoue. De leur piédestal orné de fleurs elles semblaient nous sourire et nous prêchaient d'éloquents leçons.

"Les statues, si expressives qu'elles soient, ne parlent point. Nous ne savions pas encore la raison de la présence inaccoutumée de celles-ci; mais quand monsieur l'abbé DeLamarre, notre préfet des études, fut monté en chaire, nous vîmes revivre à nos yeux les deux serviteurs de Dieu dans le récit de leurs principales actions et nous eûmes l'explication de tout ce qui allait se passer.

"Le prédicateur n'a pas passé sous silence, comme bien l'on pense, l'Œuvre du Pain de saint Antoine, dont il est le zélé promoteur.

"Ensuite, Monseigneur, revêtu de ses habits pontificaux, procéda à la bénédiction solennelle des statues.

"Pensez-vous qu'on laissera ensemble saint François et saint Antoine, le père séraphique et son fils spirituel bien-aimé? Eh bien! si vous le croyez, détrompez-vous. Ce bas monde n'est qu'une suite de séparations: on a décidé de laisser saint François à la cathédrale. Mais celui-ci doit s'en consoler, pour la gloire de son émule; car voici qu'on s'empare de saint Antoine et qu'on s'apprête à le porter triomphalement. On sort de l'église et la procession monte, se dirigeant vers l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Les prêtres, les écoliers, la foule font cortège en chantant des cantiques. C'est un imposant spectacle; mais pourquoi cette démonstration?

"C'est que la chapelle de cet Hôpital est devenue le centre de l'œuvre nouvellement établie du Pain de Saint-Antoine, et que, désormais, le grand thaumaturge veut s'y trouver pour voir venir à lui et les demandes écrites de ceux qui sollicitent des faveurs en promettant du pain aux pauvres, et les aumônes destinées à s'acquitter de leurs promesses."

Voilà saint Antoine à l'honneur. Depuis ce moment tout le monde le prie; on l'invoque dans tous les besoins et les faveurs pleuvent; et le pain des pauvres, et le pain des orphelines se multiplient. Dans le tronc destiné à recevoir les requêtes, non seulement à l'Hôtel-Dieu, mais dans toutes les églises du diocèse — car monsieur DeLamarre a vite fait d'installer des statues un peu partout — les billets de une piastre, de cinq, de dix et même de cinquante, voisinent avec le gros sou du pauvre. Le curé d'une paroisse rurale trouva un matin dans l'un de ces troncs un billet de \$100.00 avec ces simples mots: "Ci, trouverez cent piastres pour le pain des pauvres." Le bon curé tout ému de la foi de ses paroissiens remettait joyeusement la somme à monsieur l'abbé DeLamarre pour ses pauvres de l'Hôpital. L'Hôtel-Dieu devait donc à l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine d'être aidé pour une bonne part à vêtir, à nourrir les orphelines et à les loger convenablement dans une magnifique bâtisse en pierres comme nous l'avons vu dans le chapitre sixième.

"L'homme ne vit pas seulement de pain." Distribuer le pain matériel aux membres souffrants du Christ, c'est bien; mais la charité de monsieur DeLamarre vise plus haut: ce sont les âmes avant tout qu'il prétend atteindre. Il fait inscrire les dévots à saint Antoine dans les registres de l'association universelle à Padoue; par là tous s'engagent à réciter quotidiennement en l'honneur du grand thaumaturge le "Répons Miraculeux", prière dite "efficace". Ici, dans la Communauté, on récite le *Si queris* en commun tous les jours; on y prie aux intentions des associés et des abonnés au "Messager de Saint-Antoine." A cette prière se mêle naturellement un élan de reconnaissance envers notre saint Protecteur et son serviteur dévoué monsieur DeLamarre. Nous croyons bien que tous deux là-haut, ils causent encore au bon Dieu des besoins matériels et spirituels de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

Monsieur l'abbé DeLamarre rédigea plusieurs opuscules en l'honneur de saint Antoine pour propager sa dévotion. En 1894, il entreprit, avec monsieur l'abbé V.-A. Huard, alors au Séminaire, qui l'aida durant six ans, la rédaction d'un bulletin mensuel, le "Messager de Saint-Antoine" afin de faire plus de bien en révélant au loin les merveilles opérées par le Saint; afin aussi de combattre les mauvaises lectures si répandues dans le monde à notre époque, et en même temps, d'attirer quelques aumônes pour ses œuvres. La propagation du petit bulletin se fit rapidement et compta 10,000 abonnés après trois ans. Il en compte aujourd'hui 50,000.

Monsieur l'abbé DeLamarre dit un jour aux Sœurs Hospitalières: "Si vous organisiez ici une imprimerie, j'achèterais la presse et ses accessoires en mon nom, alors vous gagneriez un montant fixe chaque mois sur lequel vous pourriez compter." "Impossible, dit le récit, de refuser ce travail surérogatoire que, malgré les difficultés qu'il offrait, l'on pouvait faire assez aisément alors sans préjudicier à aucune observance, et qui était une source de revenu." Les Sœurs eurent assez de succès dans cette industrie, grâce aux instructions qui leur furent données d'abord par monsieur J. Tremblay, imprimeur qu'on engagea quelques mois à cet effet, et, dans la suite, grâce à monsieur René Grenon, typographe du "Progrès du Saguenay" qui offrait et offre encore gratuitement ses services.

Saint Antoine, il est vrai, ne dédaignait pas d'intervenir dans les moments difficiles. Un jour, la presse mue par un engin à vapeur, au beau milieu de l'impression, ne veut absolument plus fonctionner. Aucun moyen humain ne peut remédier à cet arrêt du mécanisme. Sans doute, se disent les Sœurs, le diable veut faire le malin parce qu'on imprime un article qui déjouera ses plans, les mauvaises gravures, et il veut nous en empêcher. Il leur vient en pensée de faire venir du Séminaire monsieur DeLamarre pour bénir la presse au nom de saint Antoine. Il vient aussitôt, la bénit très solennellement, et voilà que la machine se met en marche; le lendemain, même opposition et même procédé, qui réussit instantanément.

L'installation d'une imprimerie à cette époque était providentielle: en même temps qu'elle assurait des revenus, elle a rendu possibles bien des économies, la Maison ayant toujours fait depuis ses impressions ordinaires.

Une partie de l'administration du bulletin fut confiée à une sœur dès 1895. En 1897, la Communauté se chargea de l'impression. En outre se faisait tous les mois l'expédition des 10,000 à 15,000 exemplaires. C'était la corvée du "Messager", et tout le personnel, religieuses, pauvres, orphelines, y prenaient part avec un entrain remarquable.

En 1916, vu l'augmentation des malades et le manque de sujets, la Communauté abandonna toutes les industries qui l'avaient aidée jusque-là à gagner le pain des pauvres, mais qui absorbaient beaucoup plus que ses loisirs. C'est bien à regret que l'œuvre du "Messager" fut abandonnée; mais monsieur l'abbé DeLamarre comprit notre position délicate et quoique une nouvelle organisation dût lui en coûter beaucoup, il le fit de bon cœur pour notre bien, toujours.

Il restait encore assez de travaux manuels à faire, tels la culture des jardins et le sarclage des champs de légumes, la récolte des pommes de terre ou des navets: les Sœurs s'y rendaient, en ce temps-là, avec les orphelines ou les pauvres; on économisait ainsi d'assez fortes sommes qu'il aurait fallu payer.

Le jeudi matin, à l'orphelinat, il fallait voir la petite caravane affublée pour la circonstance, partir avec une joie sans pareille pour aller respirer à plein poumons l'air des champs. Fallait-il retourner après dîner, l'ardeur un peu ralentie se ranimait à la pensée qu'on gagnerait d'excellents points d'enseignement ménager.

Monsieur DeLamarre avait ouvert dans le "Messager" une souscription en faveur de deux petites chapelles latérales: l'une dédiée à Notre-Dame de Lourdes, l'autre, au Protecteur des pauvres. Le résultat fut très appréciable. Pour ce qui est de saint-Antoine, disons que sa chapelle put être ornée d'un magnifique tableau mural, munie d'un autel en marbre blanc, de chandeliers, de vases sacrés, d'ornements et d'une lingerie, en un mot de tout ce qui est nécessaire au culte. Monsieur DeLamarre fit placer dans le tombeau de l'autel une statue en bois sculpté, représentant saint Antoine dans l'attitude de l'extase, sur son lit de mort; le peintre Charles Huot, auteur des trois tableaux de la chapelle, voulut façonner le modèle de cette statue. Il y a mis tout son art et toute son âme, car le grand artiste aimait beaucoup saint Antoine. Monsieur L. Jobin, statuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, reproduisit fidèlement le modèle, et monsieur Huot la décora avec une vérité de tons et d'expression saisissante.

Une fois la petite chapelle terminée, Sa Grandeur Monseigneur Labrecque vint consacrer l'autel le 15 février 1900, fête de la Translation des reliques et de la langue bénie de saint Antoine.

A la demande de Monsieur DeLamarre, tous les noms des souscripteurs et du personnel de l'Hôtel-Dieu furent placés dans le mur auquel est adossé le tabernacle, afin que, disait-il, ils fussent une prière constante à saint Antoine, pour leur bonheur en ce monde et en l'autre. Il tenait aussi à ce que, par reconnaissance, une messe fût dite tous les matins autant que possible à la chapelle du Saint.

En 1902, monsieur l'abbé DeLamarre ferme dans le "Messager" la souscription pour la chapelle et en ouvre une autre pour l'Orphelinat en ces termes: "Nous ne voudrions pas ennuyer nos lecteurs; aussi leur demandons-nous pardon de leur parler si souvent d'une œuvre qui, après tout, ne saurait les intéresser

pour la plupart, d'une manière prochaine. Nous leur demandons pardon non seulement pour le passé et le présent, mais pour l'avenir, car, hélas! nous aurons encore à les entretenir de ce sujet, puisque nous ne faisons pour ainsi dire que commencer cette œuvre.

“Nous avons bien, l'an dernier, élevé les murs de notre Orphelinat et mis un toit dessus; nous avons même dès lors installé, tout là-haut, dominant les environs, notre bon saint Antoine, sous la forme d'une statue toute dorée, de sept pieds de hauteur; mais, il faut bien l'avouer, c'est par un motif un peu intéressé que nous lui avons rendu cet honneur. Pour tout dire même, nous avons deux motifs: d'abord rendre grâces à saint Antoine des secours qu'il nous avait accordés, et, en second lieu, l'intéresser le plus fortement possible à l'entreprise, en engageant d'avance sa réputation de trouveur.

“Pour l'œuvre de cet Orphelinat, il avait bien *trouvé* des orphelines — la trouvaille, il est vrai, n'était pas difficile à faire; —il avait *trouvé* encore un local temporaire et du pain pour ces pauvres enfants — ceci était vraiment plus fort que de *trouver* des orphelines elles-mêmes; — il *trouva*, l'an dernier, un bienfaiteur qui s'engagea à prendre sur lui une bonne part des frais de construction; (1) dernièrement, il *trouva* des Ministres du Gouvernement assez bien disposés pour voter, malgré de sérieux obstacles, une somme annuelle de deux cents piastres que nous avons acceptées avec reconnaissance, en attendant les autres qui formeront les cinq cents demandées. Nous remercions ces honorables Messieurs, et particulièrement l'honorable Premier Ministre, Sir Lomer Gouin, l'honorable Secrétaire de la Province, et monsieur Honoré Petit, notre député, de leur efficace sympathie envers notre œuvre qu'ils apprécient et qu'ils aiment. (2) Eh! qui n'aimerait pas notre Orphelinat? Est-il rien de si beau et de si chrétien que de recueillir de petits enfants destitués de leurs parents et de tout moyen de subsistance, et d'en faire de bons chrétiens et des citoyens non seulement capables de gagner leur vie honnêtement, mais encore d'être utiles à la société?

“Nous avons pleine confiance que le bon saint Antoine nous fera *trouver*, un peu partout parmi les nombreux lecteurs du “Messager”, d'autres amis charitables des orphelins, qui nous aideront de leurs aumônes à continuer et à consolider l'œuvre commencée.

(1) Monsieur J.-E.-A. Dubuc.

(2) Monsieur Petit donna six quarts de farine tous les ans durant vingt-cinq ans.



LES MÉDECINS DE L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER
depuis la fondation

“Nous inaugurons aujourd’hui, sous la protection de la Sainte Vierge et avec l’aide de saint Antoine, en faveur de notre Orphelinat, la souscription dont il a déjà été question dans ce bulletin, et nous remercions dès maintenant les généreux bienfaiteurs qui se sont inscrits sur la liste, au 25 décembre 1903.”

La souscription en faveur de l’Orphelinat a duré presque aussi longtemps que l’Orphelinat lui-même.

La statue dont parle le “Messager” et qui domine l’Hôpital est encore l’œuvre de monsieur Louis Jobin, de Sainte-Anne-de-Beaupré. Elle proclame aussi bien haut le nom et la générosité du donateur, monsieur Adolphe Beaulieu, de Chicoutimi, entrepreneur des deux dernières bâtisses de l’Hôtel-Dieu.

Nous assisterons à son installation en rapportant en abrégé le récit qu’en fit un jeune séminariste dans le “Messager de Saint Antoine”.

“Ce jour du 2 décembre, après la bénédiction de la statue eut lieu son installation sur le piédestal qu’on lui avait destiné, une jolie tourelle de vingt pieds de hauteur. La Communauté des élèves du Séminaire assistait à la cérémonie; c’est dire qu’il y avait foule.

“A un moment donné l’émotion l’emporta sur les fortes et âcres sensations du froid: ce fut lorsqu’on vit la colossale statue sortir d’une des fenêtres du pied de la tourelle et se balancer un instant au bout de ses câbles dans le vide. Une anxiété visible se peignit sur tous les visages. Une catastrophe est toujours, hélas! possible; un câble est si vite rompu... un treuil peut faire défaut à tout moment... Comme pour prévenir tout accident de cette nature, beaucoup par piété, un peu aussi... pour faire diversion et nous donner du cœur contre la bise qui fouettait les visages, on entonna le cantique à saint Antoine:

Du sein de la gloire ineffable,
Où tu règneras à jamais,
Grand Saint, vois d’un œil secourable
Les fils de ce siècle mauvais.

“Pendant ce temps la statue s’élevait lentement au frottement sourd des cordes, au grincement particulier des poulies et des moufles, aux cris d’encouragement et aux rudes commandements des ouvriers chargés de l’opération. Bref, tout alla si bien qu’au bout de vingt minutes la statue était debout sur le

sommet de la tourelle, d'où elle semblait regarder avec complaisance ceux qui, en bas, chantaient encore :

O saint Antoine de Padoue!
O toi, toujours bon, généreux;
Pendant que notre voix te loue,
Parle pour nous au Roi des cieux. (1)

“Alors un cri formidable retentit poussé par deux cents poitrines écolières: “Vive saint Antoine de Padoue!” Et les ondes sonores, traversant le Saguenay, frappèrent le cap Sainte-Anne qui se dressait derrière nous, et l'écho répéta trois fois le joyeux vivat: vive saint Antoine de Padoue... Antoine de Padoue... de Padoue!

“Puis nous disparûmes comme par enchantement, le froid produisant un effet irrésistible...”

Reprenons les annales au mois de juin 1899. “Monsieur notre Aumônier, l'abbé DeLamarre, est nommé supérieur du Séminaire, mais il reste le directeur spirituel de la Communauté. Monsieur l'abbé Joseph Gauthier le remplace pour la messe et le ministère auprès des pauvres et des orphelins. Les chères enfants regrettent beaucoup ce départ, et nous aussi; heureusement il n'est que partiel, et la mission de monsieur DeLamarre à l'Hôtel-Dieu n'est pas terminée. Il sera encore de toutes les entreprises, voulant aider jusqu'au bout les Fondatrices et les autres Supérieures.”

Monsieur l'abbé Joseph Gauthier, prêtre maladif, laissait aussi le champ libre à son ami de cœur, et se montrait reconnaissant du bienveillant concours qu'il lui prêtait spécialement pour les offices religieux de la Semaine Sainte ainsi que des premiers et troisièmes dimanches du mois; le premier dimanche avait lieu la réunion des membres de la confrérie de la Sainte-Face, comme nous l'avons vu déjà; le troisième était destiné aux dévots de saint Antoine, à la consécration des enfants au Faiseur de miracles et à la vénération de sa précieuse relique.

Cette activité débordante de la dévotion au Saint de Padoue ne se ralentit extérieurement à l'Hôtel-Dieu que pour prendre un plus vigoureux essor sur les rives du lac Bouchette, lorsque

(1) Ces paroles sont de monsieur l'abbé A. Tremblay (Derfla); la musique, de monsieur l'abbé H. Poirier, du Séminaire.

vers 1920 monsieur l'abbé DeLamarre y ouvrait la série des pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes et à saint Antoine.

Aujourd'hui monsieur DeLamarre a quitté la terre, et son œuvre du Lac-Bouchette est passée entre les mains des révérends Pères Capucins accueillis dans le diocèse par Monseigneur Labrecque en 1925. Les Fils de saint François y gardent pieusement le tombeau du Fondateur des pèlerinages en ce béni coin du Saguenay. En plusieurs endroits du "Messager de Saint-Antoine", ils ont retracé ses vertus et ses œuvres, en faisant revivre son nom et sa mémoire.

Il nous plaît de relire en commun tous les mois l'intéressant Bulletin pour suivre les développements d'une œuvre qui nous est chère à bien des titres; et ce n'est pas sans intérêt que nous avons rencontré dans la jolie plaquette "Les sanctuaires de Saint-Antoine" par le Père Ernest-Marie de Beaulieu, O. M. C., publiée en 1929, le portrait de notre petite chapelle figurant avec honneur parmi les nombreux sanctuaires élevés à saint Antoine, dans le monde entier. Nous ne pouvons que reconnaître ici les immenses faveurs que nous a prodiguées le Saint aux miracles, tant au spirituel qu'au temporel. Il a, de tant de manières, fixé son souvenir dans notre histoire, que nous aimons à relater en passant un trait de sa spéciale protection.

La grippe sérieuse qui sévissait tous les hivers dans l'étroit petit cloître, laissait les jeunes sœurs, lorsqu'elles échappaient à la mort, dans un état de langueur inquiétante. En mars 1896, saint Antoine voulut une fois de plus montrer que ce n'est pas en vain qu'on l'invoque avec confiance. Laissons une jeune professe raconter elle-même sa guérison. "Depuis deux ans, je souffrais de fortes douleurs dans l'estomac qui m'empêchaient de m'alimenter suffisamment. Après divers traitements et les soins assidus de nos bons médecins, je ne ressentis aucun soulagement, et aux constants brûlements d'estomac, se joignirent les douleurs dans l'épine dorsale qui ne me donnaient de repos ni jour ni nuit; je me voyais avancer rapidement vers la tombe, sans avoir pu me dépenser pour ma Communauté et les pauvres. Une de mes compagnes du noviciat eut la pensée de faire une neuvaine à saint Antoine pour ma guérison. Nous commençâmes aussitôt à réciter tous les jours en famille au noviciat le "Répons miraculeux", et nous chantions quelques couplets du cantique: "O saint Antoine de Padoue". Pour commencer, ma confiance n'était pas très vive, mais elle s'affermir avec la foi de mes Sœurs. Le quatrième jour de la neuvaine, qui était le 19 mars, j'étais sûre d'être guérie. Eh! oui, ô merveille! toute douleur avait

disparu dans l'épine dorsale auparavant si sensible que je ne pouvais y toucher. Pour me convaincre, je pesai de toutes mes forces sur les os, mais plus de mal. Il s'agissait maintenant de m'alimenter. La première fois, l'estomac refusa. Je n'osais recommencer quand notre Mère Maîtresse m'obligea de me rendre au réfectoire pour essayer encore. Saint Antoine attendait cet acte d'obéissance de ma part. "Saint Antoine, lui dis-je, montrez ici votre pouvoir, j'ai obéi, c'est à vous maintenant d'opérer dans cet aliment." A peine avais-je commencé que, à ma grande surprise, la digestion se faisait sans douleur. Et de cette sorte, j'avalai une grande assiettée de soupe. Et j'avais faim! Bien émue, je dis mon *Magnificat* et je montai raconter le beau résultat de mon acte d'obéissance. Alors toutes mes compagnes de s'écrier: "Oh! qu'il est grand le pouvoir de saint Antoine!"

Depuis ce temps, notre chère Sœur Saint-Narcisse est très bien, elle est même la plus robuste de la Communauté. Honneur et gloire à saint Antoine qui ne fait pas les choses à demi!

On trouve dans le récit de 1910 le trait suivant: "Ces jours derniers un juif de notre ville perdit un cahier très important qu'il ne put retrouver. Se rappelant avoir entendu parler d'un mystérieux personnage qui faisait retrouver les objets perdus, il s'adressa à un boulanger et lui dit: "N'avez-vous pas un "Padoue" qui vous fait retrouver les objets égarés? L'interlocuteur comprit de qui il s'agissait. "En effet, dit-il, nous avons un bon protecteur dans saint Antoine de Padoue qui secourt ceux qui l'invoquent avec confiance. —Que faut-il faire pour mériter ses bonnes grâces? —Promettez-lui du pain pour ses pauvres. —Volontiers, je promets trente pains pour les pauvres si je retrouve mon cahier de comptes. A peine fut-il retourné chez lui qu'on lui apporta son cahier. Extrêmement joyeux le juif paie les trente pains et le lendemain il en donnait encore autant: ce qui fit l'affaire des pauvres... et celle du boulanger.

Pour terminer ce chapitre, glanons dans les annales quelques faits contemporains des dévotions dont nous venons de parler.

"Quelques amis de la maison désiraient voir le téléphone à l'Hôpital. Monsieur Pierre Guay, alors propriétaire de celui de la ville, ayant offert de l'installer à de bonnes conditions, et Monseigneur jugeant la chose nécessaire, le 7 février (1895), nous jouissions de cette précieuse amélioration, devenue indispensable. Ce fut un événement! Après l'installation faite à

l'Hôpital, toutes les Religieuses s'y rendirent. La Mère Supérieure appela l'Évêché et Monseigneur répondit qu'il bénissait la Communauté et le téléphone lui-même pour qu'on en fasse toujours un saint usage."

A son tour la lumière électrique fit son apparition à la satisfaction de tous. Madame Charles Verge, mère de Sœur Sainte-Anne-de-Jésus, voulut aider à payer les frais de l'installation qui fut terminée le 26 mai 1897. Le soir, à la surprise générale, on illumina toute la maison. En voyant cet étrange phénomène une petite orpheline effrayée court en toute hâte vers sa maîtresse en criant: "Mère, Mère, regardez donc, la petite lampe *a pris en feu!*"

En 1896, la Mère Saint-Elzéar terminait ses six années comme Supérieure; elle fut remplacée par la Mère Saint-Gabriel. Toutes deux permureront ainsi de six en six ans, l'une comme Supérieure, l'autre comme Dépositaire. La Mère Marie-des-Anges endossera la charge d'Assistante pour bien des années, sans cesser d'être Pharmacienne. Quant à Mère Saint-Léandre, elle sera confirmée presque à vie dans l'emploi de première Hospitalière.

Sa Grandeur Monseigneur Labrecque, qui était parti pour son voyage *ad limina*, le 3 septembre 1896, en compagnie de monsieur le Curé Lizotte, de Roberval, était de retour le 10 novembre, à neuf heures du soir. Le carillon de la cathédrale et les cloches de la ville auxquels se mêlaient les faibles échos de la nôtre, sonnaient à toutes volées le retour du Pasteur. Le lendemain, Monseigneur accompagné de monsieur le Grand Vicaire Belley, de messieurs les abbés Roberge et DeLamarre venait dans l'après-midi porter ses bénédictions aux Hospitalières, les entretenir de son beau voyage et de sa longue entrevue avec le Saint-Père.

De Rome Monseigneur s'était arrêté à Padoue; là, il avait eu le bonheur de célébrer la sainte messe sur le tombeau même du grand saint Antoine, messe offerte pour le diocèse entier, et spécialement pour les Communautés religieuses.

CHAPITRE NEUVIÈME

Le Monastère

1897 à 1903

SOMMAIRE: Construction d'un monastère. — Deuils et pieux souvenirs. — Visite des Délégués Apostoliques. — Changement de siècle. — Jubilé d'argent sacerdotal de Monseigneur Labrecque.

Le temps était venu où l'un des plus chers désirs des Fondatrices allait se réaliser.

On se rappelle le petit cloître du *chemin couvert* qui prolongeait l'Hôpital de Marine et le reliait à la chapelle; eh bien! on aura maintenant un monastère; un monastère retiré, loin du bruit, un chœur vaste, solitaire; on le bâtira de l'autre côté de la chapelle, dans l'emplacement du jardin; le site en est depuis longtemps choisi; c'est le rêve de douze années.

En la fête de sainte Thérèse, le 15 octobre 1896, on commence donc les fondations d'un nouveau bâtiment; la révérende Mère Saint-Gabriel en a ébauché les plans, qui ont été complétés par monsieur Courcy, de Québec, et l'entreprise a été confiée à monsieur Honoré Martel, de Chicoutimi, qui avait déjà construit la chapelle.

Les Sœurs elles-mêmes enlevèrent les premières pelletées de terre et les grosses roches qui nuisaient au travail des ouvriers. Avec la Mère Saint-Gabriel à leur tête, elles se croyaient à la suite

de la sainte Réformatrice du Carmel élaborant ses grandes fondations. Rien ne résistait à leurs instruments... cependant, note l'annaliste, "il faisait mal au cœur de la jardinière (1) de voir arracher ses jolis arbustes et saccager ses carrés si bien alignés."

On ne fit guère cet automne-là que le travail d'excavation; l'hiver fut consacré à préparer la brique et à charroyer le bois nécessaire à la construction. Ce bois venait d'une terre que la Communauté avait acquise à Saint-Honoré, et la brique avait été fabriquée sur la ferme même de l'Hôtel-Dieu. Au printemps, les travaux reprenaient pour de bon, et le 13 septembre 1897, on bénissait avec solennité la première pierre du Monastère Notre-Dame-Auxiliatrice.

Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, Archevêque d'Ottawa, hôte distingué de Monseigneur Labrecque, présida la cérémonie qui fut courte, mais imposante. A l'entrée du jardin, une arche de verdure surmontait une estrade autour de laquelle avait pris place les principaux citoyens de la ville. A quatre heures du soir à la suite du Salut du Saint Sacrement, Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa bénit selon les prières du rituel la pierre sur laquelle était gravé le millésime 1897.

Les travaux se poursuivirent sans accident. A la fin de 1898, continue l'annaliste, se terminait notre beau monastère. L'inauguration en fut fixée au 25 janvier suivant.

Pour mieux faire connaître notre œuvre, monsieur l'Aumônier, l'abbé E. DeLamarre s'était chargé de l'organisation de la fête qu'il voulait belle, grandiose. Lui-même fit les invitations.

Enfin, parut l'aurore de ce beau jour. A neuf heures, Monseigneur M.-T. Labrecque entra au sanctuaire et chantait la messe à laquelle assistaient une foule compacte et un nombreux clergé. On n'avait point vu de fête aussi solennelle; l'allégresse et la reconnaissance remplissaient tous les cœurs; l'autel scintillant de lumières et orné de nos plus belles fleurs, les chants pieux, l'attitude recueillie des assistants et l'atmosphère embaumée d'encens, les saintes cérémonies, tout enlevait les âmes plus haut que la terre.

La bénédiction du cloître devait avoir lieu dans l'après-midi. Elle fut présidée par Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec, qui avait répondu à notre pressante invitation. A deux heures et demie, Monseigneur l'Archevêque chanta le Salut du Très Saint Sacrement et prononça l'allocution de circonstance dans

(1) Sœur Saint-Joseph.

laquelle il fit ressortir la mission et le rôle des ordres religieux dans l'Église, les bienfaits de l'œuvre des Hospitalières au Canada et spécialement à Chicoutimi.

Un nombreux clergé assistait au chœur. On remarquait entre autres monsieur le Grand Vicaire F.-X. Belley, les révérends messieurs H. Marceau, C.-L. Parent, H. Kéroack, E. DeLamarre, E. Lauriot, J.-E. Lemieux, E. Potvin, D.-O.-R. Dufresne, H. Lavoie, J.-A. Larouche, J. Girard, E. Hébert.

Le chant du *Te Deum* couronna cette imposante cérémonie. Ensuite le public fut admis à la visite du cloître.

À l'Orphelinat, les enfants se firent nos interprètes joyeuses, et exprimèrent à notre ancien Pasteur les sentiments respectueux et reconnaissants du personnel.

La fête de l'inauguration du monastère coïncidait avec les noces d'argent de deux Fondatrices, les Mères Saint-Elzéar et Saint-Léandre. Vers cinq heures, toute la famille claustrale, celle des pauvres et celle des enfants se réunissaient donc dans la salle de Communauté.

Les orphelines chantèrent en termes délicats les félicitations et les vœux de toutes aux heureuses jubilaires. Puis une adresse rappela aux chères héroïnes la partie d'un heureux passé écoulé dans l'antique solitude de l'Hôpital-Général, et l'autre partie, plus heureuse pour leur cœur d'apôtre, passée dans l'humble asile de l'indigent, au milieu des tribulations et des misères d'une pauvre fondation. Quelques parents et amis, présents à cette fête intime, offrirent des cadeaux pour la chapelle.

Mais la journée n'était pas terminée. Une soirée, préparée pour les invités et le personnel séculier, commençait à sept heures et demie; nos Seigneurs les Évêques Bégin et Labrecque, Monseigneur Hamel, de Québec, (1) et plus de deux cents personnes y assistaient.

Elle eut lieu dans une vaste salle du monastère neuf destinée au chœur des Religieuses. Une vingtaine d'orphelines, artistes en herbe, en firent les frais. Elles débutèrent par un chant de bienvenue à l'adresse des amis et des bienfaiteurs. Courts dialogues à la portée des enfants, scènes lyriques et chorégraphiques furent exécutés avec entrain et naturel. Le vaste local, la musique, le décor du théâtre, — magnifiques peintures prêtées par une excellente artiste en pension à l'Hôpital, mademoiselle Agnès Barnard — les brillantes ampoules électriques, tout contribuait à rehausser l'éclat de cette séance.

(1) Oncle de Sœur Saint-Thomas.

Après ces réjouissances se fit peu à peu le déménagement. Malgré que l'on ne puisse appeler regret le sentiment que l'on éprouvait en laissant l'ancien cloître rempli de souvenirs, vraiment on ne le quittait pas sans émotions; car, si l'âme s'attache aux endroits où elle a goûté du bonheur, elle se rive davantage peut-être aux lieux où elle a languï et souffert.

Nous avions hâte de prendre possession de notre chœur où nous tendaient les bras 50 stalles, don généreux de nos Communautés de France, offert dès les premières années de la Fondation. La Mère Saint-Gabriel leur rappelant ce beau geste dans la lettre de l'année ajoutait ceci: "Le sillon obscur que nous avons tracé en 1884 sur la terre du Saguenay, s'illumine aujourd'hui sous nos pieds fatigués, et nos yeux réjouis se reposent avec action de grâces sur l'œuvre bénie de la Divine Providence qui n'est jamais à court de moyens pour atteindre son but. Notre noviciat, quoique éprouvé du côté de la santé, est une vraie pépinière d'âmes de bonne volonté. Trois novices ont eu cette année le bonheur de prononcer leurs vœux, quatre postulantes ont revêtu le saint habit et huit aspirantes rivalisent de ferveur au service de Jésus et des pauvres. Le personnel religieux est de 48 professes, y compris 6 Sœurs tourières."

Le 19 mars, l'Office Canonial fut chanté pour la première fois dans le chœur du nouveau monastère. Saint Joseph, le grand pourvoyeur de la maison, méritait bien cet honneur.

Le monastère a trois étages, il mesure 72 pieds par 58. Le rez-de-chaussée comprend les parloirs, la procure, la cuisine et le réfectoire; le premier étage est destiné au chœur; le reste se partage entre la pharmacie et les chambres de l'infirmerie. Au second, c'est la salle de communauté, le secrétariat, la chambre de la Mère Supérieure, puis des cellules. Au troisième, un dortoir et le noviciat. De ces hauteurs où l'on ne respire que du côté du ciel, où l'on n'entend que le souffle du vent et le gazouillis des oiseaux, la vue s'étend au loin sur l'austère décor du cap Saint-François, des montagnes qui bordent la rivière Saguenay et de l'immense forêt que l'on verra avec les années se changer en des champs fertiles et de vastes prairies.

"Au moment, écrit ici l'annaliste, où s'élevaient silencieusement les murs de notre premier monastère (en 1897), non loin de nous, à Roberval, celui des révérendes Mères Ursulines, construit depuis dix ans seulement au prix des plus grands sacri-

fices, devenait la proie des flammes. Ce seul malheur eût été réparable, même s'il eût été plus grand; mais quand on songe à cet holocauste de sept religieuses qui périrent dans l'incendie, victimes de leur dévouement, on est saisi d'horreur et de pitié."

Ce tragique événement arrivé au matin de la fête des Rois Mages eut un profond retentissement dans tout le diocèse. Très affligé, Sa Grandeur Monseigneur Labrecque se rendit à Roberval avec plusieurs prêtres pour chanter l'absoute des sept victimes dont on avait retrouvé les ossements calcinés.

"Nous avons, continue la chronique du Monastère, vivement ressenti la terrible épreuve que le ciel envoyait aux chères Mères Ursulines, et nos sympathiques condoléances sont allées aussitôt leur prouver la peine amère de la Communauté."

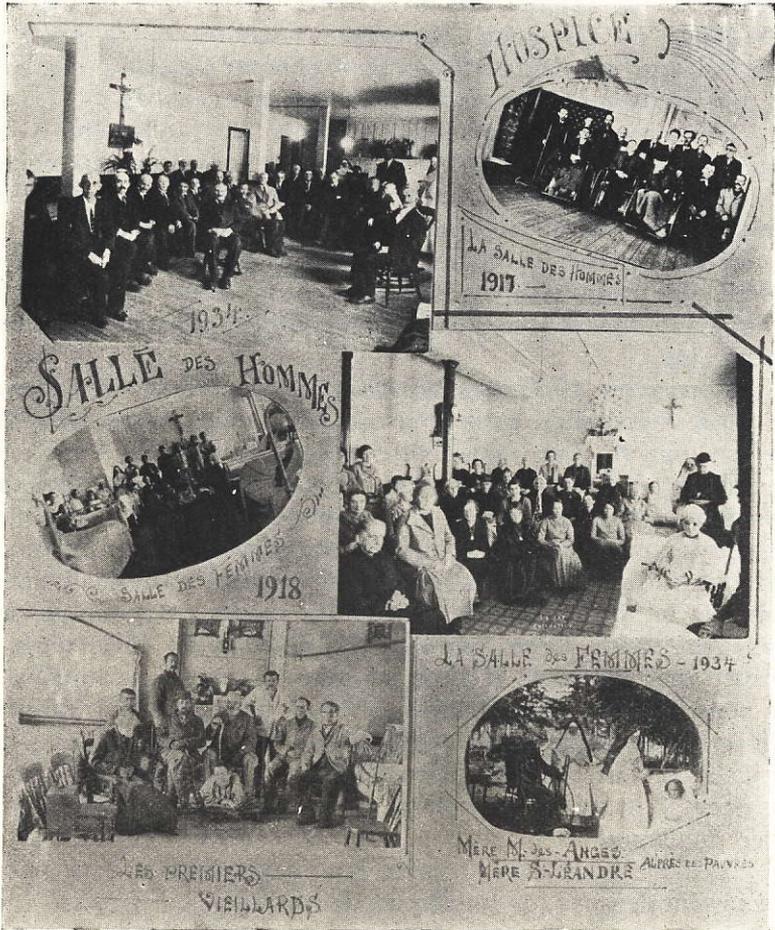
Le 18 janvier la Mère Marie-de-la-Nativité, supérieure, écrivait du presbytère de Roberval, à la Mère Saint-Gabriel qui lui avait expédié une caisse d'objets utiles: ornements d'église, lingerie, etc.

"Nous avons été émues en pensant que vous aviez dû prélever sur votre nécessaire pour nous assister dans notre détresse. Que le Cœur de Jésus vous rende au centuple ce que vous avez trouvé moyen de faire pour nous. La gracieuse hospitalité que vous nous avez offerte aurait sans doute été acceptée avec reconnaissance; mais nous devons être à notre poste et songer à trouver les moyens de continuer notre œuvre en attendant le moment venu par la Providence de relever les ruines de notre monastère. Ah! chère Mère, quelle perte nous avons faite dans le sacrifice des victimes! Si Dieu ne nous soutenait, je ne sais ce que nous ferions. Nous baisons, avec sa grâce, la main qui nous a frappées au cœur, nous acceptons la croix espérant que nos sacrifices procureront la gloire de Dieu et le salut des âmes. Nos sœurs martyres travaillent avec nous, nous en avons la douce confiance.

"Veuillez continuer de prier pour nous toutes; nous avons tant besoin de force, de lumière et de courage."

Les Hospitalières croiraient manquer à la reconnaissance, si elles ne déposaient sur plusieurs tombes ouvertes durant ce laps de temps, le tribut de leur gratitude et de leurs prières.

La première fut celle du regretté Cardinal Taschereau à qui l'Hôpital de Chicoutimi doit en grande partie son existence. Ce digne Prélat, qui s'éteignait à Québec le 12 avril 1898, à l'âge



L'HOSPICE DES VIEILLARDS

de 78 ans, a laissé après lui une mémoire vénérée de tous, un nom béni et grand. S'il appartient à l'une des familles les plus illustres de ce pays, il l'a certes ennoblie par l'éclat de ses vertus et par la splendeur de la dignité cardinalice.

Le Monastère compte avec honneur dans ses rangs trois cousines à divers degrés du premier Cardinal canadien; et l'une des Mères Fondatrices, la Mère Saint-Elzéar, avait laissé à l'Hôpital-Général une sœur plus âgée.

Le 19 janvier de la même année, monsieur l'abbé Joseph Sirois décédait à son presbytère à Saint-Alphonse où il était curé depuis 1880. On se rappelle que le premier, il avait hébergé les Hospitalières au Saguenay. Il s'intéressa toujours à l'institution et encouragea ses paroissiens à l'aider de leurs aumônes. Il écrivait un jour à la Mère Saint-Gabriel: "Je voudrais être riche. Dieu seul sait combien l'œuvre de notre si bon Évêque et celle de la digne fille de Saint-Augustin trouverait un généreux appui dans votre dévoué serviteur." Et en une autre circonstance: "Si un rien me change en *roi de pique*, il m'en faudra beaucoup pour ne pas être un *roi de cœur*".

Monsieur le Curé Roussel décédé le 12 avril 1898, est aussi une figure du clergé qui se rattache à notre histoire. Il protégeait à l'Orphelinat les enfants de sa paroisse et n'oublia pas dans son testament les pauvres de Sainte-Anne (Chicoutimi), ni ceux de l'Hôtel-Dieu, sollicitant seulement une note dans les archives pour que ceux-ci prient pour lui après sa mort.

Monsieur l'abbé Thomas Roberge fut lui aussi mêlé aux affaires de l'Hôpital, aux premières années de la Fondation. C'était un prêtre de bon conseil qu'on aimait à consulter et qui a rendu de grands services. D'abord secrétaire de l'Évêché en même temps que procureur au Séminaire, il fut nommé curé de Saint-Alexis en 1893 et mourut le 29 mars 1899, à l'âge de 45 ans. Il fut inhumé dans sa petite chapelle de famille au cimetière de Chicoutimi, dont il laissa le soin aux Hospitalières.

Cinq mois plus tard quittait la terre monsieur le Curé Ambroise-Martial Fafard, dont le nom se rencontre souvent aux premières pages des annales. Il fut le troisième curé de Chicoutimi, et s'occupa comme tel de l'installation des Hospitalières à leur arrivée dans cette ville. Dans la suite il se montra toujours intéressé à l'œuvre et s'acquitta l'estime générale.

A la Baie Saint-Paul où il mourut le 12 août 1899, à l'âge de 59 ans, monsieur Fafard avait fondé dès son arrivée, pour les vieillards de sa paroisse, une maison de charité qu'il avait confiée à quelques personnes séculières en attendant de trouver des

religieuses. Déjà il avait frappé à plusieurs portes quand il entra en relation avec la Maison de Worcester (Mass.), fondée par le curé J. Brouillet et agréée en novembre 1891 par Monseigneur O'Reilly, Évêque de Springfield, en Congrégation de Tertiaires Régulières pour le soin des orphelines et des enfants abandonnés. Il en obtint quelques sujets et les joignit aux séculières qui dirigeaient l'hospice auquel il donna le nom d'Hospice Sainte-Anne.

Le 18 février 1892, Monseigneur L.-N. Bégin, alors Évêque de Chicoutimi, érigea la petite famille religieuse en congrégation diocésaine, sous le nom de "Petites Franciscaines de Marie". C'était la première fondation canadienne de Tertiaires françaises Religieuses. Elle fut affiliée à l'Ordre Séraphique le 7 octobre 1904. Aujourd'hui la congrégation compte plus de 500 membres et 22 établissements dont 12 dans le diocèse de Chicoutimi.

Parlons maintenant de monsieur F.-X. Delâge dont les lecteurs n'ont pas oublié le nom. Il fut l'ami de la Communauté et des pauvres, et les dons qu'il a faits ont grandement contribué au bien et au bonheur de la famille du *Rocher*. Entre autres générosités, il donna tous les ans le gâteau des Rois. Voici la formule qu'il employait invariablement écrivant à monsieur Antoine Hamel, confiseur: "Antoine, va à l'Hôpital, informe-toi bien du personnel, les Religieuses, les pauvres et les orphelines; fais un beau gâteau pour chacun et envoie-moi le compte." (1)

Monsieur le Curé Delâge se plaisait à faire des surprises et il en fit de belles. En voici une. Juste à l'heure où la cloche annonçait la messe solennelle au jour de la bénédiction du monastère en 1899, on apportait un magnifique harmonium expédié par la Maison Lavigueur et Hutchison de Québec. Aussitôt déballé, il servit pour les offices de cette mémorable journée. (2)

Le donateur du nouvel harmonium était inconnu, quand la Mère Saint-Gabriel reçut quelques jours plus tard la note suivante: "Pour vous empêcher de mal parler du prochain et vous éviter des jugements téméraires, je vous avoue que je suis coupable dans l'envoi de l'harmonium que vous avez reçu. Que cet harmonium rehausse vos fêtes et vos solennités et qu'il accompagne vos prières pour son humble donateur."

F.-X. DELAGE, V. F.

(1) Le gâteau des Rois a été successivement fourni au personnel de l'Hôtel-Dieu, par messieurs les Curés A. Fafard, F.-X. Delâge, Monseigneur le Grand Vicair Belley, monsieur Antoine Hamel, confiseur, et, depuis plus de 25 ans, par monsieur le chanoine F.-X.-Eug. Frenette, procureur de l'Évêché,

(2) "Tout en mettant de côté le faible instrument dont monsieur l'abbé H. Marceau nous avait fait cadeau, rapporte la chronique, nous ne dédaignons pas les éminents services qu'il nous a rendus et nous aimerons l'entendre résonner pour accompagner les voix de nos chères orphelines."

Ce charitable prêtre quitta sa cure de Chambord pour se retirer chez son frère le notaire Delâge, à Québec, où il mourait quelques mois plus tard, le 10 mai 1905, à l'âge de 68 ans.

Pour terminer la liste des prêtres amis et protecteurs des premières années de la Fondation, nous nommerons ici monsieur l'abbé Joseph Roy, un des premiers ouvriers du Séminaire, dont la carrière s'est prolongée jusqu'en novembre 1932.

Étant économe en 1887, il se faisait parfois secrètement le *bon saint Joseph* de l'Hôpital, surtout lorsqu'il apprenait qu'on y manquait de patates.

Dans les deux cures du Lac-Bouchette et de Saint-Alexis de la Grande-Baie, qu'il occupa dans la suite, il se souvint encore des Fondatrices et de leur pauvreté.

Retiré depuis octobre 1922, à l'Hôtel-Dieu, il y repassait dans la retraite et la prière les souvenirs bénis de son passé quand sonnèrent en 1930 les belles fêtes de son jubilé d'or sacerdotal. Elles furent célébrées avec grande solennité.

Ce bon prêtre eut toujours et pour tous le sourire accueillant et le bon mot. Les officières se disputaient l'honneur de le soigner et, après sa mort, on les entendait répéter: "Nous avons vu mourir un saint."

* * *

Si on dit avec raison que la religieuse dans son cloître goûte parfois des joies inconnues aux personnes du monde, il n'est pas moins vrai de dire que Dieu ménage aux pauvres, aux infirmes et aux enfants qu'il abrite dans ses asiles de charité, des plaisirs et des honneurs dont ils n'auraient certes pas joui dans un foyer familial. Ainsi, par exemple, la dernière année du siècle apportait au personnel un de ces rares bonheurs dans la visite de Monseigneur Diomède Falconio, religieux franciscain, premier Délégué du Pape au Canada.

Voir de très près un envoyé du Saint-Père; le suivre à l'autel pendant qu'il célèbre la messe et recevoir de sa main la sainte communion; pour des enfants, le servir à la table d'honneur; puis, dans une réunion tout intime, aller s'agenouiller tour à tour à ses pieds, baiser son anneau pastoral, sa croix enrichie de saintes reliques, recueillir de sa bouche vénérable des paroles de salut et de paix: ah! oui, ces jours sont au nombre de ceux qui ne s'oublient pas! Ainsi ont-elles pu oublier cette date du 20 juillet 1900, ces deux petites de trois à quatre ans, qui durant la séance de réception, allèrent de la main de Monseigneur Falconio

à celle de Monseigneur Labrecque pour décider lequel des deux avait la plus belle bague.

Son Excellence, en passant dans un des corridors du monastère où est suspendu un grand crucifix ensanglanté, accorda une indulgence de 40 jours à la récitation de 5 *Pater* et *Ave* au pied de ce crucifix.

Et l'Hôtel-Dieu verra, à différentes époques, durant l'espace de 50 ans, cinq de ces illustres personnages bénir la Communauté et se pencher vers les pauvres délaissés de la terre, surtout vers les enfants dont la candeur les charme et les captive.

En 1908, le 26 juin, Son Excellence Monseigneur Sbaretti, Évêque d'Éphèse, parla longuement au Monastère de la belle et intéressante vie de Mère Catherine-de-Saint-Augustin qu'il avait lue avec édification. (1) Puis, faisant allusion à l'olivier verdoyant chargé de fruits, partie du blason des Hospitalières, il dit aux Sœurs en les quittant : "Soyez toutes de bonnes Olives."

Trois ans plus tard, le 12 juillet 1911, Son Excellence Monseigneur Peregrin-François Stagni, religieux servite, venait mettre l'Hôtel-Dieu en liesse. L'illustre représentant du pape fut à la Communauté et partout d'une bonté charmante. Après la réception d'usage à l'Orphelinat, Son Excellence dit n'avoir jamais joui, dans tout le faste déployé par le monde sur sa route, comme en ces courts instants où tout était imprégné de la plus grande simplicité.

Ce fut le 19 mai 1924 que Son Excellence Monseigneur Pietro di Maria, Archevêque d'Iconium, honora Chicoutimi et l'Hôtel-Dieu de sa distinguée visite. Sur le parcours, de l'entrée à la chapelle, une centaine d'orphelines vêtues de blanc, agitaient le drapeau papal et celui du Sacré-Cœur, tandis que d'autres, échelonnées ça et là, jetaient des fleurs sous les pas du prélat de la sainte Église.

A leur salle de réception, comme d'habitude, les enfants se firent les interprètes des Hospitalières et du personnel. Après un chant et une adresse de circonstance, un groupe de toutes petites se détache des rangs, s'approche, et l'une d'elles annonce qu'elles ont une question bien sérieuse à faire résoudre au Délégué Apostolique, et qu'elles sont venues en délégation pour mieux incliner sa volonté à ce qu'elles désirent. Son Excellence avait déjà deviné le but de leur requête, quand elles lui dirent qu'elles voulaient un beau, beau grand congé. "Oui, un congé papal", dit le paternel visiteur en caressant les petites.

(1) Mère Catherine-de-Saint-Augustin, Hospitalière de Bayeux (France), morte en odeur de sainteté à l'Hôtel-Dieu-du-Précieux-Sang de Québec, en 1668, et dont la cause est introduite en cour de Rome.

Le dernier Délégué venu à Chicoutimi pendant ce demi-siècle fut Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, actuellement à Ottawa. Il visita le Monastère le 26 août 1929. Présenté à la Communauté par monsieur l'abbé Georges Tremblay, alors aumônier, le prélat le remercia en demandant copie de ses courtes mais substantielles paroles qui lui étaient allées droit au cœur et qu'il voulait apporter au Saint-Père. Le passage de Son Excellence au Monastère fut signalé par la bénédiction de trois statues, l'une de Notre-Dame de Lourdes, l'autre de Bernadette Soubirous en extase, pour la salle de communauté, et la troisième de la Bienheureuse Sœur Marie-Bernard sous son costume religieux, destinée à la grotte. (1)

Les statues avaient été placées dans un décor spécial. Son Excellence les ayant bénites solennellement s'inclina devant la Madone et récita trois *Ave Maria* avec l'élan d'une piété ravissante qui se communiqua à l'assemblée.

Remercions le ciel dont la bonté envoie de ces journées semeuses de bonheur, pour contre-balancer les travaux et les sacrifices journaliers.

Si nous retournons maintenant sur nos pas, nous verrons s'ouvrir la dernière année du siècle. (2)

Or, voici ce que dit le journal du Monastère :

“La délégation apostolique avait annoncé au monde chrétien le texte d'un décret désignant 1900, dernière année du siècle, comme année sainte, et 1901, la première du siècle nouveau, année jubilaire pour les catholiques du monde entier.

“A cette fin la célébration de la sainte messe était permise avec exposition du Saint Sacrement aux dates du premier janvier 1900 et 1901, à minuit.

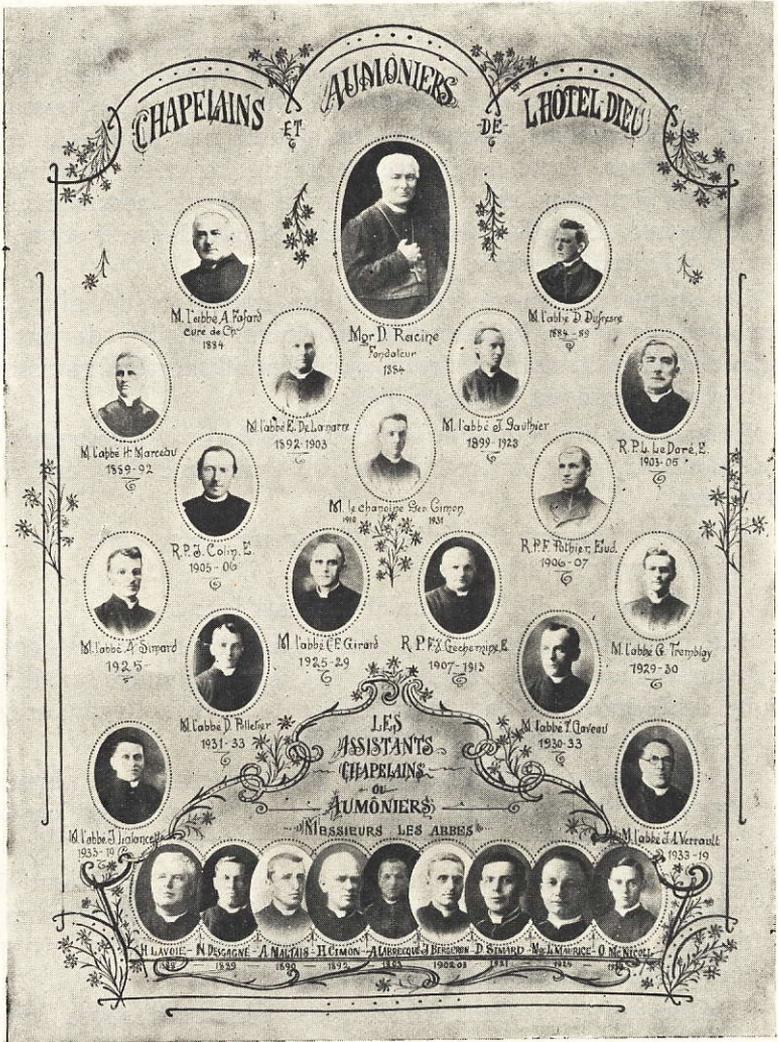
“Donc, au premier de l'an 1900, monsieur le Supérieur du Séminaire daigna célébrer solennellement chez nous cette messe de minuit. Il bénit ensuite la Communauté et nous adressa quelques paroles adaptées à la circonstance.

“Les autorités avaient conclu, en personnes sages, qu'il

(1) Ces statues sont un don de monsieur Valmore Saint-Laurent, infirmier. Monsieur Saint-Laurent est entré chez les Pères Blancs en 1933.

(2) Nous empruntons ici au charmant journal littéraire et historique, “L'Oiseau-Mouche”, rédigé au Séminaire (de 1893 à 1903), le résumé d'un intéressant article sur une discussion qui fit du bruit: 1900 est-il la dernière année du 19ième siècle ou la première du 20ième?

“Ornis” répond ceci: “Contre l'opinion de certains pays et de certaines gens, le monde savant est unanime à reconnaître l'avis de Rome qui ne se prononce jamais à la légère et qui regarde l'année 1900 comme la dernière année du 19ième siècle, et 1901, la première du vingtième siècle. En latin, continua l'auteur, le millésime 1901 ne se traduit-il pas *millesimus nongentesimus primus*? Cette expression ne peut donc signifier la deuxième année, mais la première. L'argument est vainqueur, si je ne me fais étrangement illusion, dit-il, en terminant.”



CHAPELAINS ET AUMÔNIERS DE L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER
DEPUIS LA FONDATION

fallait une réjouissance extraordinaire pour commémorer cet événement.

Il ne s'agissait tout de même que d'une demi-heure de récréation, mais en pleine nuit... après la messe et d'un petit réveillon en famille à la salle de communauté, ce qui ne s'était jamais vu.

“D'aucunes, très fidèles aux austérités monastiques, ne disaient rien, bien sûres qu'une telle permission ne se renouvelerait pas avant cent ans.

“Et c'est la grand'maman de l'Hôpital-Général, Mère Saint-Jean-de-la-Croix, supérieure, qui avait commis ce *gros* péché. Elle avait envoyé des gâteaux et du vin justement pour cette heure-là!

“De plus, une dame de Chicoutimi, amie de la Mère Saint-Elzéar, lui avait fait cadeau d'une énorme corne d'abondance, bien belle, je vous assure, toute galonnée et enrubannée. Cette corne d'abondance contenait une pièce en or et puis de délicieuses gâteries pour toute la famille monastique, soit 55 personnes; il y en avait pour tous les goûts.”

Sa Grandeur Monseigneur Labrecque inaugurerait aussi ce jour-là le beau geste de payer tous les ans, au premier janvier, les frais d'un excellent dîner pour les pauvres.

L'année sainte, tout comme les autres, s'écoule avec rapidité. Rien d'extraordinaire ne vient apparemment en signaler le cours; mais au fond des âmes, que de travail caché et d'efforts généreux pour se préparer à la grâce insigne du jubilé universel! On s'efforce de recueillir cette bienfaisante rosée de grâces que déverse sur le monde notre Mère la sainte Église; on veut réparer pour soi et pour les autres le mal commis durant le siècle qui finit: ce siècle, dont le début nous reporte au lendemain des horreurs de la révolution française, où durant le règne de la Terreur était montée sur l'échafaud une des Hospitalières de Château-Gontier, Sœur Sainte-Monique, pour avoir refusé de prêter le serment révolutionnaire; ce siècle qui se terminait dans la sanglante guerre des Boers, guerre qui fit courir aux Maisons Sœurs d'Afrique de si imminents dangers, et pendant laquelle mourait victime de son dévouement auprès des blessés une de nos compatriotes, Mère Saint-Antoine-de-Padoue de l'Hôpital-Général, expatriée en 1893 pour secourir la Communauté d'Estcourt. (1)

De tels souvenirs de famille n'échappent pas en des époques comme celle-ci.

(1) Chapitre VI.

Il avait été convenu entre les Maisons d'Hospitalières que la dernière heure du siècle se passerait en réparation au pied du tabernacle. Or, le 31 décembre 1900, à 11 heures, toute la Communauté était en prière. A la récitation des Matines et des Laudes, succédèrent les accents plaintifs du psaume *Miserere* et le joyeux chant du *Te Deum*. Puis, l'exercice en commun du Chemin de la Croix vint raviver dans les âmes le désir de suivre avec plus d'amour Jésus sur la route du Calvaire et d'obtenir encore, pour nos asiles de la souffrance, beaucoup de pieuses Véroniques qui y viendront à travers les siècles essayer, dans la personne des pauvres et des malades, la Face endolorie du Sauveur.

A minuit sonnant se fit le changement de siècle. Sous les vouîtes des plus modestes temples et sous les dômes superbes des basiliques, l'univers catholique, à genoux au pied de l'ostensoir, adora le Roi des siècles immortels.

Dans notre humble chapelle il y eut messe solennelle, puis un acte de consécration au Sacré-Cœur : l'immolation de l'Époux était suivie de celle de ses épouses.

Ensuite, ce fut le calme de la vie ordinaire, jusqu'en février où eurent lieu les exercices du jubilé.

Quelques mois plus tard, c'était un autre jubilé, de famille, celui-là : les noces d'argent sacerdotales de Monseigneur Labrecque.

Le jour du 22 mai 1901 fournissait donc au clergé et aux ouailles l'occasion de témoigner leur profonde estime au dévoué Pasteur du diocèse.

Les Hospitalières étaient on ne peut plus heureuses d'offrir leurs vœux et leur gratitude à celui qui les comblait de ses paternels bienfaits. Elles lui présentèrent un précieux reliquaire, confectionné par l'une d'entre elles, et les vers suivants, que récita une novice : (1)

Agrez, Monseigneur, le bien modeste hommage
Des servantes du pauvre en ce jour radieux ;
Bien plus que de nos mains, de nos cœurs c'est l'ouvrage,
Et pour votre bonheur il déborde de vœux.
Jour et nuit près de vous, touchant presque à votre âme,
Incomparable ami devinant votre cœur,
Sur toutes vos douleurs il mettra son dictame ;
Vous le verrez sourire à vos jours de bonheur.

(1) Sœur Saint-Etienne.

Puisse-t-il, Monseigneur, ce frêle reliquaire,
D'un long passé déjà souvenir triomphant,
Jusques aux *Noces d'or* qu'attend notre prière
Vous être un *Souvenir* de vos *Noces d'argent*!

L'auteur de cette poésie était doublé d'un prophète: son rêve fut réalisé et même dépassé.

CHAPITRE DIXIÈME

Autour du vingt-cinquième

1903-1912

SOMMAIRE: Arrivée des Pères Eudistes et des Servantes du Saint-Sacrement à Chicoutimi. — Décès de Sœur Sainte-Catherine, professe venue de l'Hôpital-Général. — Noces d'or de Mère Saint-Joseph de l'Hôpital-Général; sa mort. — Les Sœurs Antoniennes de Marie. — Trois nouvelles œuvres. — Cinquantenaire de l'Immaculée Conception. — Le Révérend Père Pichon, S. J. — Départ de Monseigneur Belley. — Monsieur l'abbé J.-A. Larouche, curé de Chicoutimi. — Cinquantenaire des apparitions de Lourdes. — Jubilé d'argent de la Fondation et des trois premières professes.

Le 20 juillet 1903 mourait le Pape Léon XIII. L'auguste Prisonnier du Vatican venait de célébrer son jubilé d'argent papal, et il était âgé de 93 ans et 4 mois. Quel homme de son siècle, quel pape, au cours des âges, a, plus que lui, fait briller le flambeau de la vérité ?

C'est un deuil immense. A l'annonce de sa mort s'ébranlent dans le monde entier les cloches des humbles hameaux comme celles des grandes villes, et dans tous les foyers on prie pour le repos de l'âme du Saint-Père. Dans notre chapelle l'Office des Morts est récité et un service solennel chanté par monsieur l'abbé Joseph Sheey, du Séminaire.

Le 4 août donne à l'Église un autre pape: le Cardinal Joseph Sarto, Patriarche de Venise, qui prend le nom de Pie X et la devise: "Tout restaurer dans le Christ": *Instaure omnia in Christo.*

Cette devise, il la réalisera dans la plus parfaite sérénité et avec une inébranlable fermeté. Réforme de la discipline ecclésiastique, impulsions nouvelles aux études philosophiques, théologiques et bibliques, restauration du chant grégorien et de la musique sacrée, codification du droit canonique, rénovation du culte eucharistique surtout : si grands que soient ses autres titres, Pie X sera regardé dans l'histoire comme le pape de l'Eucharistie.

En 1903 arrivaient à Chicoutimi les Pères Eudistes, qui devaient rendre de grands services à notre Communauté. Ils étaient déjà au pays depuis 1890, et voici, pour l'intérêt des lecteurs, comment ils y furent appelés.

Monseigneur O'Brien, Évêque d'Halifax (Nouvelle-Ecosse), qui voulait former dans son diocèse des hommes et des chrétiens solides, appela en 1890, sur le conseil de l'amiral Cuverville, ancien élève des Eudistes en France, les dignes Fils de saint Jean Eudes (1). L'Évêque écrivit en ces termes au Très Révérend Père Ange LeDoré, supérieur général : "Puisque vous êtes capable de former des hommes comme l'amiral de Cuverville, envoyez-moi vos religieux."

Les deux premiers Pères venus à la Nouvelle-Ecosse, en septembre 1890, furent les révérends Pères G. Blanche et Jos. Morin. Après neuf ans d'apostolat, le Père Blanche retourna en France et devint Supérieur du Collège de Versailles. "La persécution violente de 1903 le trouva à ce poste, et le jeta dans la rue comme tous les religieux qu'un gouvernement impie ne peut plus endurer." Il reprit la route du Canada avec une centaine de religieux au mois d'août de la même année et s'occupa de procurer à chacun d'eux un asile et des occupations dans les différents diocèses.

Muni des pouvoirs de Provincial pour l'Amérique du Nord, le Père Blanche obtint de Monseigneur Labrecque d'introduire ses religieux dans le diocèse. Monseigneur leur fit attribuer par le Saint-Siège la Préfecture du Golfe Saint-Laurent (2) et leur confia la desserte de la chapelle de Chicoutimi-Ouest, que Sa Gran-

(1) Prêtre de l'Oratoire, fondateur de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie en 1643, mort en 1680 et canonisé le 31 mai 1925.

(2) La Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent ayant été attachée au diocèse de Chicoutimi en 1892, Monseigneur Labrecque avait appelé de la paroisse de Sainte-Agnès (Charlevoix) monsieur l'abbé J.-F. Gendron pour le placer à la Pointe-aux-Esquimaux, lui conférant en même temps le titre de Vicaire Général. Lorsqu'en 1903 cette préfecture fut détachée du diocèse et confiée à l'Institut des Pères Eudistes, le Grand Vicaire Gendron prit sa retraite d'abord à l'Évêché, puis à notre Hôtel-Dieu où il décédait le 29 août 1907 avec la réputation d'un saint.

deur avait fait élever en 1893, sur les ruines de l'antique chapelle construite par le Père Laure, en 1727.

La chapelle de 1893 fut bientôt insuffisante pour contenir les nombreux paroissiens. Aussi le Père Provincial ne tarda pas à faire construire la superbe église ogivale qu'on admire aujourd'hui dans la belle paroisse du Sacré-Cœur. Quant au révérend Père Blanche, il fut sacré Évêque de Sicca et Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent, le 28 octobre 1905. Cette consécration épiscopale, la première dans la cathédrale de Chicoutimi, donna lieu à une fête inaccoutumée et nous valut de recevoir Nos Seigneurs Bégin de Québec, Blais de Rimouski et Cloutier des Trois-Rivières.

Au nombre des Pères Eudistes qui nous sont connus, nous aimons à signaler les révérends Pères Ange LeDoré, général, les deux Pères du nom de Louis LeDoré, les Pères Laizé et Leguyadère, tous apparentés à plusieurs Hospitalières de notre Ordre à Bayeux et à Auray. En voyant le blanc costume des Augustines, disaient les révérends Pères, il nous semble ne plus être en exil, mais toucher encore le sol de notre belle France. Plusieurs Pères ont aussi exercé le rôle de professeurs au Séminaire. A l'Hôtel-Dieu, ils remplirent la charge d'aumônier du Monastère durant dix années consécutives.

En 1903, monsieur DeLamarre put être déchargé de la direction de la Communauté qu'il assumait avec ses œuvres multiples depuis onze ans. Il fut remplacé successivement par les révérends Pères Louis LeDoré, Joseph Colin (1), F. Pottier et F.-X. Crèchemine. Ce dernier demeura six ans dans cette fonction (1907 à 1913). En 1932, à la suite de deux triennats à l'aumônerie des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le révérend Père vint se mettre sous les soins des Hospitalières. Après six mois de repos, il croyait se rétablir quand la grippe eut raison de sa constitution usée. Ce fervent apôtre, dont l'âme habitait déjà dans les cieux, s'endormit du sommeil des justes le 3 février 1933, laissant après lui les exemples d'une perfection consommée. Il avait 63 ans.

Chicoutimi fut encore redevable à la mère-patrie de la précieuse acquisition d'une communauté purement contemplative. Avec empressement et bonheur Monseigneur Labrecque accueillait sous sa houlette, en juillet 1903, les Servantes du

(1) Décédé le 8 mai 1906 à la résidence des Pères, victime de son zèle apostolique.

Saint-Sacrement, congrégation d'adoratrices cloîtrées, établie en 1858 par le Père Julien Eymard, le fondateur de la société des Pères du Saint-Sacrement en France, en 1856.

En attendant qu'elles trouvassent un gîte convenable au Jésus du Cénacle, les chères exilées demeurèrent plusieurs mois chez les Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Le 22 octobre, elles inauguraient leur œuvre adoratrice. "Elles agréèrent aimablement, dit l'annaliste, notre proposition d'envoyer les Sœurs tourières faire les premières heures d'adoration. A ce grand honneur, nous voulûmes joindre celui d'offrir nos plus belles fleurs pour l'autel de l'exposition et les hosties pour l'Ostensoir." Cette dernière offrande devait passer en tradition dans notre Monastère. Quelques années plus tard, les pieuses gardiennes du Cénacle voulurent enchérir: "Puisque vous voulez bien nous donner notre bon Jésus, écrivaient-elles, il convient que nous éclairions le vôtre." Ces mots étaient accompagnés du gracieux envoi d'un cierge pascal.

L'union qui existe entre les deux Monastères est donc tout intime et toute sainte, cimentée qu'elle est aux pieds de Jésus-Hostie.

Le 7 août 1903, notre Communauté s'inclinait devant la volonté divine qui réclamait pour les parvis des cieux un fruit mûri au soleil de l'amour et du sacrifice. Par la mort de celle qui, depuis douze ans, marchait vaillamment à la tête des Sœurs converses, nous perdions un trésor dont nous connaissions tout le prix. Venue de l'Hôpital-Général en 1892, Sœur Sainte-Catherine-de-Sienne avait, à 43 ans, sacrifié à la Fondation de Chicoutimi les douceurs de son berceau religieux et toutes les ressources de son énergie et de son dévouement.

La joie la plus suave remplissait habituellement cette âme d'élite. "Dans mon cœur, disait-elle ingénument, c'est un perpétuel jour de Pâques." Le spectacle journalier de sa piété tendre, de sa grande fidélité, de ses procédés délicats, de sa paix constante dans les contrariétés et de sa déférence envers toutes, stimulait les jeunes sœurs dans le chemin de la vertu et dans l'amour des traditions monastiques. Admiratrice des ingénieuses petites abeilles dont elle avait le soin, elle les imitait dans le travail de sa perfection. Suivant le conseil de l'auteur du Combat spirituel, (1) elle butinait sans cesse, sur tout objet, des trésors

(1) Chapitre XXI.

qu'elle emportait en son âme; cette âme alors recueillie en elle-même, n'avait plus, suivant le même auteur, qu'à déployer vers le ciel les ailes de sa puissance pour y contempler Dieu.

Depuis quelques années, la santé délicate de cette bonne Sœur était comme les feuilles qui reverdissent au printemps et se fanent à l'automne. Après un été des plus actif au jardin, elle passait l'hiver à l'infirmierie et à la chapelle. Cet état l'affligeait grandement: "J'étais venue, disait-elle, pour aider et me voilà réduite à rien." Mais, n'est-elle pas utile celle qui souffre et prie pour sa Communauté? Elle allait, l'hiver durant, de l'autel à la croix et de la croix à l'autel. Et le printemps venu, elle recommençait sa rude besogne.

Au printemps, (1903) Sœur Sainte-Catherine ne put reprendre sa besogne à l'extérieur, et le 10 août, avant que se flétrissent les fleurs de "son jardin", sa belle âme purifiée par la douleur physique et les peines morales qui la torturèrent dans ses dernières années, s'en allait embaumer le parterre des élus, mille et mille fois plus ravissant que nos allées fleuries où tout se fane et meurt.

Cette épreuve de la Communauté, on peut le croire, fut plus que jamais partagée à l'Hôpital-Général, car dans la sainte amitié qui unit la Maison Mère à la Maison de Chicoutimi, les épreuves trouvent un mutuel écho.

Heureusement les joies aussi sont communes... C'est ainsi que le 25 janvier 1905, nous nous réjouissons du jubilé d'or de la Mère Saint-Joseph qu'on retrouvait encore à cette époque à la tête de sa Communauté.

Le lecteur se rappelle que la Mère Saint-Joseph servit d'intermédiaire entre Monseigneur Taschereau et Monseigneur Racine pour la fondation de l'Hôpital; elle vint à cette fin elle-même au Saguenay en 1883, étant la première Hospitalière qui en foulât le sol.

Depuis ce temps jusqu'à sa mort, arrivée le 4 juillet 1905, elle ne cessa de veiller au bonheur de sa famille de Chicoutimi. Ses conseils pratiques et expérimentés, ses lumières, ses communications toutes surnaturelles en de nombreux écrits qu'on garde précieusement aux archives, formeraient à eux seuls un code de vraie perfection chrétienne et religieuse.

Va sans dire que la bonne grand'maman fut pleurée par les Fondatrices et leurs enfants. Et mieux encore que les larmes, des prières la suivirent au tombeau.



LA PREMIÈRE CATHÉDRALE, INCENDIÉE EN 1912

Tout au pied du *Rocher Saint-Vallier*, le 2 juillet 1904, Chicoutimi voyait avec bonheur s'élever un autre tabernacle d'où s'écouleront encore des flots de grâces rédemptrices.

Depuis plusieurs années, les Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil s'occupaient du service intérieur du Séminaire. Mais ce n'était qu'en attendant; car leur œuvre, c'est l'enseignement. Monseigneur Labrecque chargea donc monsieur DeLamarre, supérieur du Séminaire, de travailler à la fondation d'une communauté qui ferait de cette œuvre son but principal. Et monsieur DeLamarre se mit en frais, puissamment secondé par monsieur l'abbé Eugène Lapointe, économiste.

Si on trouve naturel que monsieur DeLamarre ait donné à la congrégation naissante le nom de "Sœurs de Saint-Antoine", on trouvera aussi légitime que, à l'époque du jubilé d'argent de leur fondation, en 1929, on ait saisi l'occasion d'ajouter au nom du Saint de Padoue, celui de Marie, Reine du clergé. Chose certaine c'est que de là-haut, le grand serviteur de Marie et de saint Antoine doit maintenant applaudir à l'heureux vocable de "Sœurs Antoniennes de Marie."

Cette belle Communauté comprend actuellement plus de cent professes au nombre desquelles nous comptons avec bonheur plusieurs de nos enfants de l'Orphelinat.

En parlant de l'Orphelinat au chapitre sixième, nous avons nommé madame Elzéar Lévesque, sr, comme fondatrice de l'Ouvroir de cet asile. A la première réunion, qui eut lieu le 12 février 1903, madame Lévesque ne comptait que trois collaboratrices. C'étaient mesdemoiselles Paquet et Vézina, et sa jeune fille, Éliza, plus tard, Sœur Sainte-Delphine, qui mourut en notre monastère après quelques années d'une vie religieuse très édifiante.

Le nombre des ouvrières s'étant beaucoup augmenté, Monseigneur Labrecque demanda d'adjoindre à cette œuvre celle des Tabernacles pour les églises pauvres du diocèse. Monseigneur F.-X. Belley, nommé directeur de l'œuvre, obtint facilement que la Communauté en prît l'initiative. Il convoqua ensuite une assemblée de dames charitables, à notre salle de réunion, pour le 29 août 1905. Venues en grand nombre, les dames acceptèrent avec enthousiasme l'œuvre proposée, et, séance tenante, madame Raymond Beaulieu fut élue présidente. Une religieuse se chargea de tailler et de préparer le linge qui devait être confectionné à domicile.

Or, dès l'année suivante, près de cinq cents articles, étalés pour la bénédiction, témoignaient grandement du zèle et du

travail des dames de l'Ouvroir et de l'Œuvre des Tabernacles.

En 1906, de ces deux œuvres en naissait une troisième: celle du "Banquet des Pauvres."

Déjà, nous l'avons dit, des amis, des bienfaiteurs, prêtres et séculiers, procuraient de temps à autre des gâteries aux pauvres et aux enfants.

Il nous semble voir encore briller le regard des petites orphelines, à la distribution des douceurs, des jouets, des articles de classe, de table ou de toilette que leur apportaient les dames, le sourire aux lèvres et la bonté au cœur.

Quel contentement aussi pour nos vieux de l'hospice en recevant du bon tabac que leur envoyaient à l'approche des fêtes certains messieurs amis des pauvres! Et que de fois nous avons été à même de constater leur réjouissant appétit à la vue d'un bon ragoût ou d'une excellente *tourtière* de famille délicieusement apprêtés par des dames amies ou parentes des Religieuses!

Mais l'amour et la pitié pour nos chers hospitalisés allant toujours croissant, on voulut établir une fête traditionnelle où les pauvres et les enfants seraient à l'honneur, servis dignement comme on le fait à la table des riches. Chaque famille qui voudrait participer à la fête, fournirait sa petite part; la maman et la jeune fille viendraient ensuite en personne tous les ans, au lendemain de la Noël, se faire les servantes du pauvre et de l'orpheline. Et ce serait le "Banquet des Pauvres."

Madame R.-H. Beaulieu prit l'initiative de l'œuvre; elle nomma deux dames par quartier de la ville, et même dans les paroisses d'alentour, pour recueillir, de porte en porte, les mets les plus rares et les mieux apprêtés.

Donc, le 27 décembre 1906 à l'Hôtel-Dieu, trois salles fraîchement décorées, uniquement témoins jusque-là des plaintes de la souffrance, étaient remplies d'éclats joyeux de fête. On voyait rangés autour des tables chargées les pauvres et les orphelines. Autour de ces tables, allant et venant, joyeuses du bonheur qu'elles apportaient aux déshérités de ce monde, les dames et les demoiselles de la ville, distribuaient les mets avec une grâce, un entrain et une entente parfaite. Rien ne manquait, et l'essaim de la charité, partout répandu et toujours en mouvement, voyait à tout pour que personne ne manquât de rien.

Monseigneur Labrecque présidait le banquet accompagné de Monseigneur F.-X. Belley, curé de Chicoutimi, de messieurs les abbés J. Gauthier et E. DeLamarre. Rien n'était plus touchant que de voir le prélat assis à la table des pauvres comme un père au milieu de ses enfants. Monseigneur remercia chaleureu-

sement les dames, représentées auprès de lui par madame R.-H. Beaulieu, présidente du comité d'organisation. Pendant que mademoiselle Hélène Gagnon chantait au piano "La Charité", se fit la distribution aux orphelines, des jouets et des boîtes de surprises suspendus à un joli arbre de Noël, dû au zèle de madame J.-E. Savard. On vit même l'austère Monseigneur Labrecque aller décrocher la plus jolie poupée et la donner à la plus petite des orphelines, laquelle incapable de lui balbutier un merci, lui fit un signe de tête approbatif des plus éloquent.

Les vieux entouraient Monseigneur Belley et à travers leurs éclats de rire, on distinguait les sons de la modeste guimbarde qu'une pauvre femme de la salle touchait sans relâche et avec délices.

Après le dîner un vieillard remercia les dames en ces termes: "Notre-Seigneur disait un jour à ses apôtres, devant la foule assemblée pour écouter ses divines paroles: "Servez-leur vous-mêmes à manger." Et là, il fit le miracle de la multiplication des pains. Aujourd'hui, mesdames, cette application peut vous être faite.

"Non contentes d'avoir préparé un repas somptueux pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu, vous êtes venues vous-mêmes les servir.

"Tous, nous avons été vivement touchés de cette délicate attention et nous ne pouvons nous empêcher de vous en témoigner nous-mêmes notre reconnaissance."

Les dames furent très émues.

Aujourd'hui la scène a changé. Des ouvrières du début, mesdames Lévesque, Jolicœur et Many, la première est disparue, les autres se sont éloignées de Chicoutimi. Et combien ont fait comme elles! Madame R.-H. Beaulieu et sa digne sœur, madame J.-E.-A. Dubuc, ne président plus à la table des vieillards le jour du banquet; elles sont allées prendre place au banquet des élus, emportant elles aussi nos regrets et notre gratitude. Mesdames Hubert Delisle, J.-A. Labrie, Eugène Fortier, ex-présidentes, après avoir vaillamment fait leur tour, jouissent maintenant du succès de celles qui suivent leurs traces.

A l'heure actuelle, la multiplicité des trois œuvres entraînant une tâche plus lourde, madame Adélarde Tremblay ne garde que la présidence de l'Œuvre des Tabernacles ayant pour vice-présidente madame Lorenzo Delisle, élue elle-même présidente des œuvres proprement dites de l'Hôtel-Dieu et ayant pour vice-présidente madame Pitre Truchon.

La scène a changé, c'est vrai, mais le beau mouvement d'enthousiasme qui régnait alors ne s'est pas ralenti. Avec le con-

cours actif de la Mère Saint-Stanislas qui en est la directrice depuis vingt-huit années, l'Œuvre des Tabernacles procure tous les ans aux paroisses pauvres du diocèse de nombreux articles nécessaires au culte, et les dames charitables de Chicoutimi et des environs rivalisent encore de zèle pour l'œuvre du Banquet des Pauvres, malgré les temps et les circonstances plus ou moins favorables.

Les témoins de ces démonstrations annuelles devinent-ils ce qu'il en coûte de désintéressement, de fatigues à celles qui en ont l'organisation ?

Soupçonnent-ils aussi les sentiments émus des Hospitalières qui voient tour à tour venir à elles et par le même sentier qui mène à la colline, la souffrance, l'indigence et la bienfaisante charité ?

Nous voilà en 1904, année mémorable par le glorieux cinquantième de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Une neuvaine préparatoire à la fête, la cérémonie du couronnement de la Sainte Vierge à la salle de communauté par la Mère Saint-Gabriel, supérieure, la guérison de notre fermier au matin du 8 décembre, (1) la procession de ce jour surpassant en solennité celle qui a lieu chaque année à pareille date, le chant pieux qui résonnait dans tous les couloirs du monastère et de l'hôpital, — telle une douce mélodie du ciel, — les dix autels dressés ça et là et ornés avec un goût et une variété remarquables pour recevoir la statue que portait la Mère Supérieure; enfin, la neuvaine d'actions de grâces, couronnement des fêtes jubilaires: tout nous a semblé comme une brise céleste passant sur notre terre d'exil pour en purifier l'atmosphère, et tenir pour longtemps les esprits et les cœurs tournés vers le séjour du vrai bonheur.

Le début de l'année qui s'ouvre (1905) fut marqué par une épidémie de grippe pulmonaire de deux longs mois. L'épreuve fut générale à Chicoutimi; mais elle n'empêcha pas la retraite paroissiale fixée à la fin de février. Monseigneur F.-X. Belley, curé de la cathédrale, assez sérieusement atteint, s'était à peine

(1) Monsieur Joseph Tremblay, chapitre huitième.

remis quand il nous quitta pour aller accueillir à son presbytère les deux révérends Pères Jésuites qui devaient prêcher la neuve à saint François-Xavier. La veille le révérend Père Almière Pichon venait au parloir en recommander le succès à nos prières. A peine au début des exercices, le Père tomba malade et fut contraint de laisser la besogne entière à son compagnon d'apostolat, pour venir s'aliter à l'Hôpital. Ce n'était guère conforme au programme du prédicateur ni à ses goûts; "mais Dieu n'a pas toujours besoin de nous", disait le bon Père résigné. Il demeura dix jours à l'Hôpital, à notre grande édification. La veille de son départ, il voulut honorer la Communauté d'une visite aussi pieuse que récréative. La conversation tomba naturellement sur le sujet du temps, la sainte Carmélite de Lisieux, dont le fervent religieux avait été le directeur spirituel, et dont nous lisions alors l'histoire embaumée de simplicité et d'amour divin. Au cours de l'entretien, le Père raconta un trait charmant à travers lequel perçait son admiration et son estime pour la petite Thérèse. "Né, dit-il, dans un des villages voisins d'Alençon, je connaissais bien la famille Martin, dont j'étais même l'ami intime. Un jour, monsieur Martin, voulant me remercier d'un service rendu appela sa petite "Reine" et lui dit: "Embrasse le bon Père et dis-lui un merci pour moi qui ne sais pas le faire assez bien." Et Thérèse se levant sur la pointe de ses petits pieds vint à moi et m'embrassa. Et le Père ajoutait aimablement: "C'est le seul baiser que j'ai reçu." Heureux l'homme qui n'a reçu sur terre que le baiser d'une sainte!

Le Père Pichon avait fait un premier séjour au Canada; c'est après son retour en France, en 1886, qu'il fut en relations suivies avec la famille Martin. Il encouragea Thérèse dans ses projets de vocation et dans ses démarches jusqu'aux pieds de Léon XIII. Le Père Pichon revenait au Canada en 1888 pour une période de dix-neuf ans. C'est pourquoi on le retrouve à Chicoutimi, en 1905.

Nous avons nommé Monseigneur F.-X. Belley. Cet homme de Dieu qui était l'âme des œuvres paroissiales, que tout le monde vénérât comme un père et à qui le Saint-Siège avait conféré le titre de Prélat Domestique en 1903, allait s'éloigner de Chicoutimi dont il remplissait l'office de sixième curé depuis quatorze ans. Ce digne prêtre était, dit-on, le premier enfant du Saguenay élevé à la dignité du sacerdoce.



A L'INTÉRIEUR DU MONASTÈRE

En perdant Monseigneur Belley, nous perdions donc un prêtre distingué, un conseiller sage et prudent, et le meilleur des pères. Ému, il disait à ses paroissiens avant son départ, qu'il s'était efforcé d'imiter le grand Évêque, Monseigneur Racine, que tous regrettaient encore, et que c'était de lui qu'il avait appris à les aimer comme il les aimait.

Monseigneur Belley quittait Chicoutimi le 27 septembre 1907 pour la cure de Saint-Félicien (Lac St-Jean) et, en 1916, il devenait curé de la Baie Saint-Paul (Charlevoix). C'est là, dans le salon de son presbytère, qu'il mourait soudainement le 9 octobre 1919, entouré des prêtres du comté, alors qu'il présidait une conférence ecclésiastique.

Le révérend monsieur J.-A. Larouche qui était nommé curé de Chicoutimi en 1907, fut aussi pour une grande part dans nos œuvres et depuis cette date, nous rencontrons bien souvent son nom sous la plume de l'annaliste.

Du 13 au 16 février 1908, par un privilège spécial, fut célébré dans notre humble chapelle le cinquantenaire des apparitions de Lourdes. Le luminaire, fourni par le public, faisait resplendir de mille feux le sanctuaire et la petite chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, où avait été installée la statue miraculeuse de la grotte. Durant ces jours ce fut un va-et-vient continu de fidèles pieusement agenouillés au pied de la statue, honorant et priant la Vierge aux miracles.

Le premier jour était destiné aux dames de la ville qui vinrent en grand nombre tant pour la messe chantée par le révérend monsieur J.-A. Larouche, curé de la Cathédrale, que pour le Salut du Saint Sacrement, présidé par Monseigneur Labrecque. Le révérend Père Morin, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, donna un magnifique sermon sur les apparitions de Lourdes, insistant sur la prière et sur la pénitence. "Priez, dit le père, souffrez, faites pénitence; c'est la souffrance qui sauve le monde." Ces paroles furent prononcées avec une telle conviction qu'elles impressionnèrent vivement l'auditoire.

Le deuxième jour fut assigné aux Enfants de Marie. Messe et sermon par monsieur le Curé Larouche, qui conseilla aux pieuses jeunes filles la pratique des vertus de leur céleste modèle symbolisées par le lis, la violette et la rose de nos parterres.

Dans l'après-midi, le Salut fut chanté par le Directeur des Congréganistes, monsieur l'abbé Jean Brassard. (1) Un chœur nombreux s'acquitta très bien de la partie du chant.

La troisième journée, ce fut le tour des enfants de la petite Ligue du Sacré-Cœur dirigée par les Frères Maristes. (2) La piété de ces âmes enfantines se traduisant par leur attitude recueillie et leur chant magnifiquement rendu, a certainement appelé sur eux et sur nous d'abondantes bénédictions.

A quatre heures, les prêtres, les ecclésiastiques et les élèves du Séminaire venaient pieusement chanter de leurs voix belles et sonores les gloires de Jésus-Hostie et redire à Notre-Dame leur joie et leur amour. Monsieur l'abbé Alfred Tremblay, directeur du Grand Séminaire, officiait au Salut du Saint Sacrement. La voûte de la petite chapelle semblait vouloir s'ébranler sous les notes vibrantes d'un touchant *Te Deum*.

Enfin, le 16 au matin, les congréganistes de la ville, sous la conduite de monsieur l'abbé Simon Bluteau, professeur au Séminaire, (3) se donnaient la pieuse illusion d'escalader le rocher Massabielle pour y venir réciter, à une heure matinale, l'Office de *Beata* et y entendre la sainte messe.

Ainsi se terminaient ces fêtes inoubliables qui ont laissé plus vive dans les âmes la dévotion à celle qui ne s'est montrée qu'à une enfant mais pour faire du bien à tous.

L'année 1909 apportait avec elle une date mémorable entre toutes: le 25^{ème} anniversaire de la Fondation.

Les 23, 24, 25 mai 1909 étaient donc des jours de pieuses réjouissances. On rendait grâce à Dieu cette fois des bénédictions qu'il avait déversées sur l'humble asile des Hospitalières depuis vingt-cinq ans.

La grand'messe d'ouverture fut chantée par monsieur l'abbé Joseph Gauthier, aumônier de l'hôpital, et monsieur l'abbé E. DeLamarre donna le soir la bénédiction du Saint Sacrement. Dans le cours de l'après-midi, les pauvres et les infirmes furent admis dans la salle de communauté. L'un d'eux se fit l'interprète de tous et parla éloquemment le langage de la reconnaissance. La Mère Saint-Gabriel, qui avait été élue supérieure pour la troisième fois, répondit en termes émus: "Mes chers

(1) Décédé à l'Hôtel-Dieu le 28 avril 1916, à l'âge de 35 ans.

(2) Institut fondé en 1817 par le Vénérable M. J.-B. Champagnat, prêtre du diocèse de Lyon (France). Les Frères se sont établis à Chicoutimi en 1901.

(3) Aujourd'hui curé de St-Félicien (L. S. J.) Frère de S. St-Frs-de-Sales, première du nom.

enfants, vous êtes, dites-vous, la plus humble partie du troupeau confié à nos soins; mais dans nos cœurs vous en êtes la portion chérie, et c'est pour vous que nous sommes ici. S'il n'y avait pas de pauvres à Chicoutimi, nous n'y serions pas aujourd'hui." Et puis, avec bonté et sourire, les Sœurs servirent à tous des fruits apportés tout exprès pour eux par des mains charitables.

Le lendemain, 24, une messe solennelle fut chantée par monsieur le curé J.-A. Larouche, aux intentions des bienfaiteurs et des religieuses défuntés. Les agapes de ce jour furent offertes au personnel par les dames. Dans l'après-midi les orphelines que l'on fit entrer au cloître, eurent la joie de s'asseoir à la table de leurs Mères et d'y prendre un délicieux goûter.

Le 25, Monseigneur P.-E. Roy, Auxiliaire de Québec, représentant de Monseigneur l'Archevêque, officiait pontificalement, assisté des abbés H. Marceau, J.-A. Larouche, Ths Tremblay, A. Verreault et L. Boivin. Monsieur l'abbé J.-E. Duchesne, principal de l'École Normale agissait comme maître de cérémonies. (1) Monseigneur Labrecque au trône avait à ses côtés messieurs les abbés L. Lindsay, de Québec, et E. DeLamarre. Une trentaine de prêtres étaient présents à la messe. Le sermon fut donné par Monseigneur E. Lapointe, V. G., supérieur du Séminaire, un des amis des premiers jours. Après avoir rapporté les débuts pénibles de la Fondation, rendu hommage aux vertus et au mérite de feu Monseigneur Racine, et évoqué la mémoire des dix-huit religieuses disparues durant ce premier quart de siècle, le prédicateur fait l'éloge des Fondatrices. Remontant ensuite aux origines de notre Institut fondé par saint Augustin, Évêque d'Hyppone, il explique comment une Hospitalière dont la vie est consacrée au soulagement corporel des malades, peut leur être utile au point de vue surnaturel: "C'est que, dit-il, — selon un texte des Constitutions qu'il explique ensuite — l'Hospitalière de la Miséricorde recueille les gouttes du précieux Sang de Jésus dans la prière pour les appliquer ensuite par ses travaux et ses sacrifices au salut des âmes pour lesquelles il a été répandu." Et l'éloquent orateur ajoute des paroles touchantes à l'adresse du pauvre qui est un autre Christ sur la terre, la personnification de Jésus-Christ même au milieu du monde.

"Étonnez-vous après cela, dit-il, que le cœur humain purifié, transformé par le contact avec le Cœur de Jésus-Christ, soit ébranlé et transporté d'amour pour le pauvre. Celui qui aime

(1) Monsieur l'abbé Duchesne est actuellement supérieur du Séminaire et chanoine titulaire du Chapitre de la cathédrale. L'ancien servant de messe de l'abbé E. DeLamarre, à l'Hôtel-Dieu, prouve en maintes circonstances son estime pour nos œuvres.

Dieu emprunte sa passion d'aimer, aime comme lui ce qu'il aime. Ah! je ne m'étonne pas de voir au cours des siècles tant de saints illustres, tel un saint François d'Assise, se dépouiller de leurs richesses, en faire don aux pauvres suivant le conseil évangélique, et embrasser eux-mêmes la pauvreté. Je ne m'étonne pas de voir tant de vierges radieuses de santé et de jeunesse s'arracher aux sourires et aux adulations du monde, pour se revêtir d'une bure grossière et aspirer à l'insigne honneur de servir les pauvres."

Après la messe, les amateurs ont beaucoup admiré le tableau peint par monsieur Charles Huot, de Québec, et dû à la libéralité de Monseigneur Labrecque, de monsieur l'abbé DeLamarre et du peintre lui-même, à l'occasion de la fête jubilaire. Cette peinture placée au-dessus du maître-autel a pour sujet Véronique présentant le voile de la Sainte-Face à la Sainte Vierge.

Le soir, à l'Orphelinat, il y eut séance historique avec représentation en tableaux vivants des principaux faits de la fondation: Arrivée des Hospitalières à bord de "l'Union"... Transport en voiture du quai au Séminaire... Bénédiction de Monseigneur Racine aux Fondatrices... Enfin, Monseigneur dans la gloire.

Deux ans plus tard, en 1911, on trouve aux annales le jubilé d'argent des trois premières professes dont Monseigneur Racine avait reçu avec tant de bonheur les vœux irrévocables en 1886. Ces trois années de la Fondation méritaient bien que la Communauté consacrat une journée d'actions de grâces en leur honneur. Et puis le soir, en famille, on fit revivre les principaux faits de l'existence monastique des "Grandes Sœurs". De joyeux couplets eurent pour effet de dérider les fronts les plus soucieux.

Et nous voulons en terminant ce chapitre en consacrer la dernière page à la mémoire de ces trois héroïnes parties de ce monde chargées de mérites et de vertus.

La première, la chère Sœur Saint-Joseph, après trente et un ans de vie religieuse passés dans l'exercice des plus humbles fonctions, mourait le 18 octobre 1915, à l'âge de 62 ans. Monseigneur Labrecque l'avait en très haute estime. Dans une lettre de sympathie adressée à la Communauté, il rendait hommage à la profonde humilité et à la charité de "celle qui avait toujours donné la joie aux autres et gardé la peine pour elle-même."

La deuxième, Sœur Saint-Dominique, qui fut seize ans maîtresse des novices, s'éteignait le 6 octobre 1914, à l'âge de 64 ans. La vie religieuse avec ses renoncements, ses sacrifices et ses austérités semblait lui être naturelle. Sa bonté maternelle et cette facilité avec laquelle elle se pliait aux observances de la règle, en firent un modèle accompli pour ses novices qui forment aujourd'hui une partie des anciennes de la Communauté.

La troisième, Sœur Sainte-Marthe, doyenne des Sœurs converses, nous resta seule jusqu'en 1931, comme un souvenir vivant de la fondation. Nous espérions la garder pour l'époque du cinquantenaire, mais le Seigneur jugea meilleur de l'appeler à lui, le 11 mai 1931, après 46 ans de dévouement au milieu de nous. Elle avait 68 ans.

CHAPITRE ONZIÈME

Tristesses et consolations

1912 à 1919

SOMMAIRE: La conflagration de Chicoutimi. — Protection visible de l'Hôtel-Dieu. — Mère Sainte-Madeleine, troisième supérieure. — Un mot du développement de l'Hôpital. — Déclaration de la guerre. — Jubilé d'or de profession des Mères Saint-Gabriel et Marie-des-Anges. — Agrandissement du monastère. — Bénédiction de la nouvelle cathédrale par Son Éminence le Cardinal Bégin. — Jubilé d'argent épiscopal de Monseigneur Labrecque. — Fondation de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel à Roberval (Lac Saint-Jean). — La guerre, la grippe espagnole et l'armistice.

La date du 24 juin 1912 restera tristement mémorable dans l'histoire de Chicoutimi; ce jour-là le feu rasa tout le quartier est de la ville, depuis la cathédrale jusqu'à l'avenue Labrecque; la cathédrale, le séminaire, le couvent du Bon-Pasteur, celui des Sœurs de Saint-Antoine, les hôtels, les principaux magasins de la ville et près de 200 maisons furent la proie des flammes.

Quelle terrible journée! Ce fut miracle que l'Hôtel-Dieu ait échappé!

Le feu se déclara au rez-de-chaussée du Château Saguenay, qui était construit à l'angle des rues Racine et Salaberry, entre huit et neuf heures du matin; l'incendie ne semblait point menaçant, mais un accident survenu à l'aqueduc rendit bientôt la

pression de l'eau insuffisante et le travail des pompiers tout à fait inutile; le feu ayant beau jeu, se répandit de tous les côtés à la fois.

Vers 11 heures on s'aperçut avec stupeur que la longue flèche de la cathédrale brûlait par le haut, comme un énorme cierge. Bientôt tout le toit fut en flammes et il devint évident que le Séminaire y passerait; et l'Hôtel-Dieu qui était tout près. . .

Des citoyens accourent prêter main-forte à nos employés pour procéder aux moyens de sauver la Maison; mais notre plus ferme espoir est la prière.

A midi, la Mère Saint-Gabriel assemble la Communauté au chœur: on chante le *Miserere*, le *Parce Domine* et les Litanies des Saints; on fait la procession avec la statue de la Sainte Vierge, et les supplications s'élèvent au pied du tabernacle pour demander au Seigneur de garder au moins le cher asile des pauvres acquis au prix de tant de sacrifices.

Plusieurs religieuses restèrent dans la chapelle aussi longtemps que dura l'incendie.

A l'hospice, les vieux prosternés jusqu'à terre, disaient et redisaient leur chapelet. Chez les vieilles, on suppliait Notre-Dame de Lourdes de multiplier l'eau de la source qui devenait infiniment précieuse vu que l'aqueduc ne fonctionnait plus (1). Contre toute prévision elle ne manqua point, malgré qu'on y puisât toute la journée.

D'une heure à cinq heures nous courûmes les plus grands dangers. La cathédrale, un des plus beaux temples de la Province, n'était plus qu'un énorme brasier; du séminaire sortaient des tourbillons de feu qui envahirent le couvent de Saint-Antoine. Ce ne fut plus alors qu'une pluie incessante de tisons, de bouts de planches, de bardeaux embrasés qui tombaient sur l'Hôtel-Dieu et sur ses dépendances, dans les cours, les jardins, les bosquets. Le feu prend en vingt endroits à la fois; on l'éteint deux fois au clocher, on est obligé d'étendre constamment des tapis mouillés sur les galeries pendant que les employés arrosent les toitures; la clôture du monastère est l'objet d'une continuelle surveillance et porte encore maintes cicatrices de cette néfaste journée.

L'âme dirigeante de tous ces travaux était monsieur l'abbé Georges Cimon, aumônier de l'Hôpital depuis le 15 août 1910. Il fit preuve d'une rare énergie et d'un dévouement sans borne. Constamment sur la brèche depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans prendre de nourriture, il voyait à tout,

(1) Il a été question de cette source au chapitre troisième.

prévoyait tout, et volait plutôt qu'il ne courait ici et là pour que tout se fît avec ordre et à temps. A une heure, il fit évacuer les malades et les infirmes, encaisser les vases sacrés et tout ce que l'on pouvait sauver. Ce fut un moment d'angoisse indescriptible. Les malades capables de retourner dans leur famille y furent conduits et des voitures étaient prêtes pour le transport des infirmes; en attendant, la Sœur Hospitalière (1) essayait de les placer à l'abri des étincelles qui pleuvaient sur leur tête et les sauveteurs éteignaient à mesure le feu qui s'attachait à leurs habits.

Les petites orphelines réfugiées au bocage tenaient, tour à tour, leurs bras levés vers le ciel pour demander à Jésus de leur laisser leur bel orphelinat, tandis que les grandes se dévouaient sur les galeries.

Vers cinq heures le moment le plus critique sembla venu; les flammes allaient atteindre l'Hôtel-Dieu, lorsque le toit du séminaire s'effondra à l'intérieur: l'incendie renfermé pour lors entre les murailles devint moins menaçant et vers six heures tous nos gens rentraient au cher asile resté debout. (2)

La récitation des Matines eut lieu à sept heures; elle fut suivie de la Bénédiction du Saint Sacrement et du chant d'un fervent *Te Deum* d'actions de grâces.

Et les Sœurs rentrèrent dans leur cellule; mais le sommeil y entra longtemps après...

Monsieur le Chevalier Dubuc, gérant de la Cie de Pulpe, avait fait placer une équipe de ses employés autour de l'Hôpital pour la nuit, et monsieur l'abbé Georges Cimon fit le guet jusqu'au matin.

Monseigneur Labrecque était absent; il était allé assister au Congrès de la Langue française qui se tenait à Québec le 24 juin. C'était navrant, dit-on, de voir le lendemain soir descendre du train, le Pasteur ne retrouvant de sa ville épiscopale qu'il venait de quitter, qu'un amas de ruines fumantes... "Ce jour, disait-il, a détruit trois grands foyers: le foyer familial; le foyer paroissial, notre cathédrale si belle; et le foyer intellectuel, le Séminaire, si cher au clergé." Pourtant il ne perdit pas courage: "Les pertes que nous venons de subir, ajoutait-il, quelque grandes qu'elles soient, sont réparables, et nous allons nous efforcer

(1) Sœur Saint-François-Xavier.

(2) Trois citoyens entre autres, se distinguèrent par leur bravoure et leur dévouement: messieurs l'avocat L.-G. Belley, Pierre Guay et Charles Beaulieu. Ce dernier, notre contre-maître, avait deux maisons très exposées en ville; il ne s'en occupa que lorsque l'Hôtel-Dieu fut hors de danger. Sa charité, sans doute, lui valut la préservation de ses propriétés.

de le faire au plus tôt, tandis que le moindre péché devant Dieu est infiniment plus à craindre et plus lamentable.”

“Et nous, ajoute l'annaliste, que pouvions-nous faire pour nos bienfaiteurs ? Les remercier sans doute, mais surtout prier pour eux. Une messe fut aussitôt chantée à leur intention. Pour prouver davantage à Dieu notre reconnaissance, le 24 de chaque mois pendant un an, nous fîmes dire une messe basse, et au jour anniversaire nous fîmes célébrer une messe chantée.

De nos parents et de nos amis qui nous croyaient au nombre des sinistrés, nous recevions des lettres de sympathies qui nous émurent vivement. Voici bien la plus touchante :

Hôpital-Général, 24 juin 1912, 8.30 h. du soir.

Ma bonne Mère Saint-Gabriel,

Serait-il possible que l'incendie ait détruit vos œuvres ! Le doute nous laisse espérer. Cette nouvelle d'un feu terrible à Chicoutimi nous est arrivée à huit heures ce soir. Nous avons vainement cherché à vous atteindre par téléphone et par télégramme. Demain matin, j'essaierai encore par dépêche. Si vous saviez comme nos cœurs sont gros ce soir ! Si nous pouvions vous secourir ! Mais vous êtes si loin, et nous nous demandons ce qu'il en est de chacune de vous, de vos malades, de vos pauvres, de vos enfants, si réellement votre maison a été incendiée ! Mère, ces quelques lignes à la hâte vous portent toute notre sympathie.

Maintenant, vous ne doutez pas, j'espère, que nous vous recevrons, s'il est besoin, aussi nombreuses que vous le jugerez bon, toutes s'il est possible. Notre-Seigneur, sans la permission de qui rien n'arrive, vous doit force et courage. Il sera là, ce Maître si bon et dirigera vers vous avec un regard plein d'amour des cœurs sympathiques qui adouciront l'épreuve et vous prouveront une fois encore que Dieu nous aime dans ses rigueurs, qu'il nous bénit et ne nous abandonne jamais. Dites à chacune de vos Sœurs notre vive inquiétude et, de grâce dites-nous, le plus tôt possible, la vérité sur votre position.

Bonsoir, chère Mère, dans les bras de Jésus crucifié où je vous jette, demeurons unies et les yeux au ciel, attendons le réconfort qui ne nous manquera pas.

Votre respectueuse et bien affligée sœur,

SŒUR SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA, *supérieure.*

La réponse à de si maternelles paroles ne se fit pas attendre.

Après un tel désastre, Chicoutimi désorganisé devint le théâtre de la charité, du dévouement et de la confiance en la Divine Providence.

Monsieur le docteur A. Riverin, maire de la ville, (1) organisa un comité de secours, que dirigeait monsieur le curé J.-A. Larouche. Des tentes furent dressées sur le terrain du Séminaire pour ceux qui n'avaient pas de logis. L'Hôtel-Dieu put héberger même une famille entière, et plusieurs enfants de sinistres passèrent les vacances à l'orphelinat.

Les offices religieux de la paroisse eurent lieu dans la vaste salle de l'Académie Commerciale durant la construction d'une chapelle temporaire. La nôtre fut à la disposition des fidèles de huit à dix heures, le dimanche, pour des messes basses, et les pasteurs déployaient tout leur zèle pour assurer les moyens de reconstruire tant de ruines.

En septembre, le Séminaire ouvrait ses classes dans l'Académie des révérends Frères Maristes, qui louèrent un autre établissement.

Et l'année marquée d'une si dure épreuve s'en va; 1913 lui succède, se poursuit et s'achève sans événements bien marquants pour nous. Vient 1914.

Cette année qui devait amener dans le monde de si terribles bouleversements, commence dans le calme, la vie régulière et les travaux accoutumés.

Le 5 mai, Mère Saint-Gabriel, qui finissait son troisième terme de six ans, comme Supérieure, allait goûter un repos bien mérité en devenant l'Assistante de Mère Sainte-Madeleine que la Communauté avait élue à sa place.

Mère Sainte-Madeleine fut la première des supérieures choisies parmi les professes de la Fondation. Ses qualités religieuses et administratives l'avaient désignée à l'avance pour cette charge importante au moment même où, à travers des difficultés de toutes sortes, devait s'accentuer la marche progressive de l'Hôpital dont il convient de dire un mot ici.

L'aile Saint-Michel, qui avait été construite en 1903, avait mis l'Hôpital sur un pied assez moderne et satisfaisant pour toutes les classes de la société. Plus tard, une petite allonge temporaire donnait une vingtaine de lits de plus pour la classe pauvre. On était parvenu à améliorer le service en outillant une salle d'opération pour les cas de grande chirurgie et d'ophtalmologie. Le docteur Eugène Tremblay, gradué des hôpitaux de Paris et de

(1) Médecin de l'Hôpital en 1896; décédé le 16 novembre 1932.

Lyon, en entrant au mois d'octobre 1906 comme premier chirurgien, avait donné un élan nouveau à l'œuvre des malades. Plusieurs Sœurs étaient allées déjà à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec s'entraîner aux connaissances générales sur le service des hôpitaux. (1)

Monseigneur Labrecque voulut alors donner un précieux encouragement. Dans un mandement adressé en 1914 aux fidèles du diocèse, il déclarait que l'Hôtel-Dieu était en mesure de donner aux malades les soins dont ils pouvaient avoir besoin pour toutes les maladies ordinairement traitées dans les hôpitaux. "On y trouve, écrivait-il, une salle d'opération pourvue d'appareils et d'instruments de chirurgie les plus modernes, des chirurgiens et des médecins habiles et expérimentés. Les bonnes Sœurs y donnent des soins attentifs et éclairés. Plusieurs Sœurs, aujourd'hui ont subi avec succès les examens requis pour obtenir leur diplôme de garde-malades et d'infirmières. Pendant trois ans les Religieuses employées auprès des malades joignent l'étude à la pratique et suivent les cours donnés par les médecins; en outre, une Sœur brevetée donne aussi des cours sur les connaissances nécessaires pour la formation de garde-malades compétentes, dévouées et compatissantes."

Mais voilà bien autre chose! On est au mois d'août! La guerre se déclanche en Europe!

La guerre! Que sera-ce? Non, ça ne saurait durer. Le conflit sera circonscrit, apaisé... La guerre devait durer quatre ans, mobiliser le monde entier, accumuler des ruines incalculables, faucher des millions de vie, être la plus vaste, la plus terrible, que le monde ait jamais vue!

Nous ne pouvions nous empêcher de suivre avec anxiété les nouvelles qui nous parvenaient. L'Autriche, la Russie, l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Angleterre, la Serbie, la Turquie, l'Italie entrent dans la fournaise; jusqu'à notre pays qui sera lui-même entraîné dans la sanglante mêlée.

Pendant que retentit partout l'appel aux armes, que les nations se dressent, s'apprêtant à s'égorger et à se détruire, le saint Pape Pie X meurt, tué par le chagrin de voir, malgré ses conseils et ses prières, le monde s'abandonner à de telles horreurs.

(1) Sœurs Saint-Narcisse et Saint-Vincent-de-Paul en 1903; Mère Sainte-Madeleine et Sœur Saint-Gérard-Magella en 1909; Sœur Marie-du-Sacré-Cœur en 1914; Mère Sainte-Claire-d'Assise, supérieure, Sœurs Marie-de-l'Eucharistie et Saint-Dominique, en 1926; et, en 1928, Sœurs Saint-François-de-Sales et Saint-Louis.

C'était le 20 août; le 3 septembre, un nouveau Pape est élu, le Cardinal Della Chiesa, qui règnera huit ans sous le nom de Benoît XV. L'Esprit-Saint le revêtra de force et de prudence pour gouverner l'Église en des temps si troublés.

Les mois passent, mais on conçoit qu'une chose domine toutes les autres, tous les événements, la guerre!

Mère Saint-Gabriel fêtait le 27 avril 1915 le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

Pour cet anniversaire béni de sa donation au Seigneur, cette chère Mère aurait désiré la solitude, ou tout au plus une fête de famille bien intime; malgré son désir, la célébration ne pouvait pas ne pas revêtir un éclat considérable à cause de l'estime profonde où était tenue celle qui avait été dix-huit ans supérieure.

Depuis quelques semaines — le plus discrètement possible — tout était en mouvement au monastère, et au réveil du 21 avril, chaque pièce à sa manière, chantait sa reconnaissance traduite par les décorations, les guirlandes et les inscriptions.

Au chœur, une auréole d'or ornant la stalle de la jubilaire, résumait le symbolisme de la fête; mais la couronne la plus belle, la plus précieuse, c'étaient les 70 Religieuses qui l'entouraient, symbole vivant de la fécondité de ses dix lustres de vie religieuse, surtout de ses trente années passées dans la Fondation.

Au dehors, le gai soleil du printemps qui versait sa lumière dorée sur le paysage en éveil, semblait célébrer avec nous celle qui avait été l'âme du foyer monastique.

A huit heures, Sa Grandeur Monseigneur Labrecque officiait pontificalement entouré des ministres suivants: prêtre assistant, monsieur l'abbé J.-A. Larouche, curé de Chicoutimi; diacres d'honneur: messieurs les abbés F.-X. Frenette, secrétaire à l'Évêché, et J.-E. Duchesne, directeur du Petit Séminaire; diacre et sous-diacre d'office: messieurs les abbés Ludger Gauthier et Elzéar Bergeron, du Séminaire; cérémoniaire: monsieur l'abbé Léon Maurice. Plus de quarante prêtres assistaient au chœur. Ce majestueux concours du clergé n'avait-il pas sa haute et profonde signification?

La foule emplissait la chapelle. Venaient en premier lieu les parents de la jubilaire et les médecins de l'Institution. A la tribune, monsieur l'abbé H. Fortin, organiste de la cathédrale, accompagnait la *messe des Anges* harmonisée, sur un nouvel

harmonium-orgue, cadeau fait à la Mère Saint-Gabriel, par de généreux bienfaiteurs. (1)

Le prédicateur, tout désigné d'avance, monsieur l'abbé E. DeLamarre, montra combien la note dominante de ce jour devait être la reconnaissance, et ce que peut représenter d'actes d'abnégation, de fidélité, de sacrifices, d'actes de dévouement et de charité envers les pauvres, les malades et les orphelines, cinquante années de profession passées dans une communauté d'Hospitalières! Il résuma ensuite les premiers jours de la Fondation, que nous connaissons déjà, et la part qu'y avait prise l'héroïne du jour; puis il engagea l'auditoire à ne travailler que pour la gloire de Dieu et à faire le bien sans attendre de récompense ici-bas. "La gloire du serviteur de Dieu dans la céleste patrie sera mesurée sur ses bonnes œuvres qui seules de tout ce qu'il possède le suivront là-haut."

La cérémonie se termina par la bénédiction papale.

Dans l'après-midi, Monseigneur Eugène Lapointe, supérieur du Séminaire, vint présider le Salut du Saint Sacrement.

Le lendemain, pour la fête intime, étaient conviées les révérendes Mères du Bon-Pasteur: les Mères Marie-des-Anges, supérieure; Marie-des-Séraphins, assistante; Saint-Théodore, Saint-Jean-l'Évangéliste, Saint-Ambroise, Saint-Gustave, Marie-Émélie et Marie-de-la-Grâce; cette dernière jouissait davantage sous ce toit où elle comptait une tante, la Mère Saint-Léandre, une sœur aînée et une cousine.

Vers deux heures et demie, une surprise! Par une délicate attention des Messieurs du Séminaire, la fanfare vint donner un concert magnifique dans la cour intérieure de l'Hôpital, afin de réjouir la jubilaire et tout le personnel. (2)

Le soir, le tour des orphelines était venu de fêter la jubilaire. Elles le firent dans un charmant dialogue historique sous forme d'amusement qui intéressa beaucoup l'auditoire.

Le tableau vivant représentant les œuvres de la Communauté qui termina la séance, fut très expressif et des mieux réussi.

Au centre, tout au fond du théâtre, on aperçoit un olivier chargé de ses fruits, emblème de la miséricorde. (3) Au tronc principal est suspendu un crucifix de grandeur naturelle. A gauche, une Hospitalière recueille les gouttes du précieux Sang

(1) Monseigneur O. Cloutier, de Québec, et monsieur Jean Perron de Chicoutimi.

(2) Cette faveur est passée en tradition dans le programme des musiciens du Séminaire. Presque tous les ans, le 24 mai, anniversaire de l'arrivée des Hospitalières à Chicoutimi, ils viennent sérénader aux portes de l'Hôpital les plus jolis morceaux de leur répertoire. Durant nombre d'années la fanfare fut sous la direction de monsieur l'abbé Albert Tremblay, frère de S. St-Albert.

(3) Cet arbre est artificiel et a été confectionné par les orphelines elles-mêmes dans les soirées de l'hiver.

de Jésus. A droite, une autre prie à genoux et une troisième contemple le Christ mourant. Tout près, se déroule une scène d'hôpital. Quelques Sœurs sont en service, l'une auprès d'un vieillard dont elle panse les plaies, l'autre soutient un infirme, et une autre présente un remède à un marin souffrant. A côté, on voit une mourante ayant à son chevet deux religieuses et le prêtre qui lui administre les derniers sacrements. A droite de l'olivier, une Hospitalière reçoit deux orphelines qu'elle s'efforce de consoler pendant que, plus au centre, une autre instruit un groupe de petites.



LE SÉMINAIRE EN FEU

Il n'y a pas de doute que les grandes orphelines qui représentaient ce soir-là les Hospitalières sur la scène, jouissaient grandement d'endosser par avance la bure monastique, puisque plusieurs d'entre elles devaient bientôt s'en revêtir pour partager, en réalité, cette fois, et pour toute leur vie, les œuvres de celles qu'elles appelaient leurs mères, et dont elles voulaient imiter le généreux dévouement.

La séance terminée, Monseigneur Labrecque en témoigna son contentement et ajouta ceci: "Pas n'est besoin d'élever un monument à la Mère Saint-Gabriel après sa mort, son monument, il subsiste déjà, ce sont ses œuvres, plus durables qu'un bloc de granit.

Comme prolongement de la joie et de la reconnaissance de ce jour heureux, Mère Saint-Gabriel avait la consolation d'aller

rejoindre à Québec, une compagne de profession, la révérende Mère Sainte-Ursule, et de partager sa fête au berceau religieux.

Un semblable événement et un semblable privilège avaient, en 1912, réuni à l'Hôpital-Général notre Mère Marie-des-Anges à sa compagne la révérende Mère Saint-Alphonse. La Communauté s'était bien gardée, on peut le croire, de laisser passer inaperçues les noces d'or de Mère Marie-des-Anges, mais si nous n'avons point relaté la chose c'est que nous nous réservons le plaisir de parler, et longuement, de cette vénérable Fondatrice quand nous raconterons ses noces de diamant en 1922.

Cependant aux quatre coins de l'Europe, on se bat, sur terre, dans l'air, sur l'océan, sous les eaux; à toutes les heures du jour et de la nuit, "le cortège des douleurs et des misères humaines s'abat sur les maisons, les cités et chacun de leurs habitants; le nombre des veuves et des orphelins grandit toujours". Le Saint-Père prêche la paix comme ses prédécesseurs; maintes fois, il élève la voix pour apaiser la haine; il renouvelle ses démarches pacificatrices, s'adressant à tous les pays belligérants, il les supplie de déposer les armes. "Ah! qu'ils Nous entendent, Nous les prions, qu'ils ne laissent pas jeter en vain cet appel d'un Ami, d'un Père." Benoît XV n'est point compris des chefs des nations et tout le long de cette course douloureuse le Serviteur des serviteurs de Dieu monte au Calvaire, console les affligés et répand ses bienfaits sur les familles éprouvées par la guerre.

Et ce sera à travers cette période sanglante et bouleversée qu'il faudra ici continuer les œuvres, marcher de l'avant toujours, "heureuses tout de même, dit le récit, malgré la situation financière qui se ressent du terrible fléau, de pouvoir agrandir notre monastère."

C'est en 1917 que Monseigneur Labrecque permit d'ajouter au premier monastère une aile de 122 pieds par 45, à trois étages. L'entreprise fut confiée aux entrepreneurs Alphonse Pednault et Thomas Blanchette, de Chicoutimi. Pour cette construction située dans un endroit idéal au point de vue du recueillement, Sa Grandeur encouragea un nouveau moyen, qui nous fut suggéré, pour obtenir du secours. Ce moyen qui consistait en l'achat d'une cellule au prix de \$25.00, de \$50.00 ou de \$100.00, fut surtout mis en œuvre par les parents des Religieuses et quelques amis. A l'entrée de chaque cellule on aperçoit une carte indi-

quant le nom du *propriétaire* pour qui la religieuse offre une intention dans ses prières et dans ses bonnes œuvres de chaque jour.

Ce moyen fut, sans doute, d'un grand secours, mais il fallait recourir encore à d'autres industries pour rencontrer les intérêts annuels des emprunts indispensables; loteries, ventes de charité, rafles, même quelques séances payantes par les orphelines, tout fut employé. C'est alors que la statue de Notre-Dame Auxiliatrice, patronne du Monastère, nous ayant été donnée par une amie, (1) fut installée dans une niche à la façade.

Chicoutimi se relevait aussi de ses ruines. Le Séminaire avait, pour donner plus d'étendue à ses proportions, abandonné l'endroit primitif rempli pourtant de chers souvenirs, et avait élevé de vastes constructions sur un site plus solitaire, le plus beau de Chicoutimi, qu'il domine entièrement. La nouvelle cathédrale lançait déjà dans l'espace ses tours superbes et avait été bénite le 25 mai 1916 par Son Éminence le Cardinal Bégin. (2)

Le Saguenay, qui voyait son ancien Pasteur pour la première fois sous l'éclat de la pourpre, lui fit une réception des plus grandiose. Nous eûmes le bonheur de le voir célébrer la messe de Communauté dans notre petite chapelle et pénétrer ensuite dans les murs du cloître et à l'Orphelinat.

L'année suivante, Monseigneur Labrecque célébrait son jubilé d'argent épiscopal dans la cathédrale fièrement relevée de ses ruines. Il recevait de Sa Sainteté Benoît XV le titre d'Assistant au trône pontifical, et par des manifestations particulièrement solennelles et touchantes, une preuve de l'unanimité des sentiments d'amour et de vénération qu'éprouvaient à son égard tous ses diocésains.

Nous laissons ici la parole à l'annaliste.

“Durant la semaine du 21 au 27 mai, la ville a été en liesse. Sa Grandeur a célébré chaque jour de la semaine la sainte messe dans une des communautés de la ville.

“Vendredi, le 25, Monseigneur se dirigeait vers notre sanctuaire. A six heures, tandis que le vénérable jubilaire franchissait les marches de l'autel, l'orgue jouait ses plus riches accords, et durant la messe, il y eut chant de pieux cantiques. A sept heures, le déjeuner fut servi à vingt-cinq convives qui tous apportèrent l'assaisonnement d'un filial et joyeux entrain. A huit heures, les portes du monastère s'ouvraient pour laisser passer Monseigneur et cinquante prêtres à sa suite. Dans la

(1) Mademoiselle L. Plante, attachée au service de l'Hôpital depuis trente ans comme portière dévouée.

(2) Pie X, trois mois seulement avant sa mort (juin 1914), avait élevé au Cardinalat l'Archevêque de Québec, notre ancien Supérieur et Père.

salle de communauté, cent Hospitalières formaient une couronne vivante autour de leur Évêque, pendant que l'une d'elles exprimait au nom de toutes, dans une touchante adresse, les sentiments les plus vifs de vénération et de gratitude.

“Vous parlez, dit Monseigneur dans sa réponse, avec une reconnaissance qui vous honore, des services que j'ai pu rendre à cette sainte maison et de la sollicitude dont je l'ai entourée. Votre bon cœur exagère sans doute l'importance de mes humbles services. Toutefois, je reconnais au moins qu'en une circonstance critique, où l'existence même de l'Hôpital était en jeu, j'ai dû m'imposer des démarches que le ciel a couronnées de succès, non à cause de mon habileté — je ne suis guère diplomate — mais grâce à vos ferventes prières. Un ministre de la marine, un peu plus intéressé que d'ordinaire pour le pays, voulait imposer à cette Communauté, pour le rachat de sa maison, une rançon qui la ruinait de fond en comble. Déjà vous songiez à retourner à la Maison Mère de Québec, quand soudain le Ministre de la marine disparut et fut remplacé par un bon irlandais catholique, l'Honorable monsieur Costigan, dont j'ai toujours gardé le meilleur souvenir. A ma demande, et au nom du Gouvernement, il voulut bien se contenter d'une somme presque nominale, payable par versements sans intérêts. Je n'ai pas oublié une de ses paroles au sujet des intérêts qu'il voulait exiger et auxquels je le persuadai de renoncer. Ce qu'il fit en me disant: “Eh bien! au moins dites aux bonnes Religieuses de prier pour moi.” Ce ministre a payé son tribut à la mort il n'y a pas longtemps. Veuillez maintenant remplir sa condition en priant pour le repos de son âme.”

Après une agréable et douce causerie entre les distingués visiteurs et les Sœurs Hospitalières rencontrant dans leur petite salle de communauté quelques-unes, un frère, les autres, un oncle ou un bienfaiteur, d'autres encore un ancien curé, père et guide de leur âme, tous se rendirent à l'Orphelinat, où la plus vive allégresse accueillit Sa Grandeur et son noble cortège.

Les orphelines, oriflammes en mains, attendaient Monseigneur et le saluèrent avec jubilation comme il entra dans la salle de réception. Puis, un chant de fête s'élève, et, dans leur langage simple et naïf, les enfants remémorent les bienfaites “Œuvres de Monseigneur” et lui disent leur respect, leur reconnaissance et leur filial amour. Après un dernier vivat, elles prient Sa Grandeur de bien vouloir se rendre à leur école ménagère pour les voir à l'œuvre et examiner leurs travaux manuels.

Plus d'une scène amusante se produisit au cours de cette dernière visite. La cuisine des petites surtout parut intéresser vivement les visiteurs parmi lesquels se trouvaient d'habiles *tourneurs de crêpes*. Les antiques petits "chevaux d'épices" eurent les honneurs de la circonstance et rappelèrent à plusieurs "un souvenir du jeune âge."

Une autre scène était réservée pour l'après-midi de ce beau jour. A une heure, les révérends Frères de Saint-François-Régis de Vauvert, Lac St-Jean, avec leurs orphelins, vinrent répéter en plein air dans la cour de l'Hôpital, le concert préparé pour la réunion des enfants de Chicoutimi à l'Évêché. (1)

Les bons Frères venus des rives de la lointaine rivière Péribonka, avaient dû, pour se rendre à temps, faire une traversée assez périlleuse par une violente tempête en plein lac Saint-Jean. Leur courage n'en témoigna que mieux l'amour qu'ils portaient à l'Évêque bien-aimé qui leur avait ouvert les portes de son diocèse dix ans auparavant.

La réception, qui eut lieu à 2 heures dans les jardins de l'Évêché, de 2,000 enfants rayonnant de candeur et de charmante simplicité, ravit grandement le cœur du Pasteur. A l'exemple du divin Maître, inclinant avec bonté sa tête vénérable vers cette troupe *angélique* qui entourait son auguste personne, il dit avec une émotion touchante: "Jamais les parterres de l'Évêché n'ont connu de si belles fleurs."

Les Hospitalières eurent la joie d'abriter douze des petits orphelins avec leurs maîtres. Un dortoir et un réfectoire temporaires avaient été installés dans l'étage supérieur de la buanderie; et, à neuf heures, les orphelins arrivaient dans un ordre parfait, instruments de musique sous le bras, mais un peu fatigués de leur journée mouvementée. Aussi regardèrent-ils leurs petits lits d'un œil satisfait.

Une grande joie les attendait avant leur départ. On avait envoyé de préférence à l'Hôtel-Dieu ceux des orphelins qui avaient des sœurs à l'Orphelinat; quel bonheur pour elles ce matin-là d'aller prendre le déjeuner avec leurs petits frères... C'était un spectacle charmant de voir cette table entourée d'enfants si joyeux, si heureux malgré leur malheur... Les naïves conversations faisaient sourire et pleurer tout à la fois.

Vint l'heure des adieux... les visages s'assombrirent un peu, quelques larmes tombèrent au moment de la séparation...

(1) Cette congrégation qui s'occupe de l'éducation chrétienne et agricole des orphelins a été fondée le 23 juin 1850, à Roche-Arnaud, près de Puy en Haute-Loire, par le révérend Père Maxime de Bussy, S. J. Un détachement s'est établi à Vauvert, le 1er juillet 1907.

mais les petits frères, en forts, trouvèrent leur consolation dans le don de ce qu'ils avaient peut-être de plus précieux... dans un élan de générosité sans pareille, on les vit vider leurs petites poches remplies de gâteries dans la besace de leurs petites sœurs...

Enfin il fallait partir, trois voitures de l'Hôtel-Dieu les attendaient pour les conduire à la gare... Quand ces pauvres petits se reverront-ils ?

Comme souvenir de son jubilé, l'Évêque à l'âme d'apôtre avait voulu consacrer son diocèse entier au Cœur de Jésus. Il fit parvenir à chacune des familles une image du Sacré-Cœur demandant qu'on lui donnât la place d'honneur et qu'on fit partout la consécration des foyers.

Dans l'automne de 1917, Monseigneur Labrecque, voyant le développement prodigieux de la région du Lac Saint-Jean, voulut satisfaire les désirs de monsieur l'abbé Georges Bilodeau, curé de Roberval, lequel depuis longtemps soupirait après l'établissement d'un hôpital dans sa paroisse. L'occasion était belle de causer une surprise à monsieur le Curé qui également cette année célébrait son jubilé d'argent sacerdotal. Jusque-là Monseigneur n'aurait point osé demander le sacrifice de quelques sujets aux Hospitalières, qu'il savait à peine en état de suffire aux besoins de leur Maison. Mais à l'époque de ses fêtes jubilaires, Sa Grandeur avait dit à la Communauté: "Vous avez été pour moi, sur le théâtre ou s'exerce votre zèle, de puissantes auxiliaires. Je vous ai vues à l'œuvre comme Évêque et comme patient. Je vous ai vues aux prises avec des difficultés de toutes sortes. J'ai admiré votre courage, votre foi en la Providence, le travail industriel de votre charité... Continuez de prêter à votre premier Pasteur le secours de vos prières, de vos labeurs et de vos généreux sacrifices."

Ces paroles n'avaient pas échappé au zèle attentif de la Mère Sainte-Madeleine, supérieure, ni à celui des Sœurs qui connaissaient déjà le projet en question; au contraire elles avaient enflammé dans les âmes l'ardeur d'un saint enthousiasme pour la gloire de Dieu et le soulagement de l'humanité. Le temps était donc propice pour traiter ouvertement la grande et importante question.

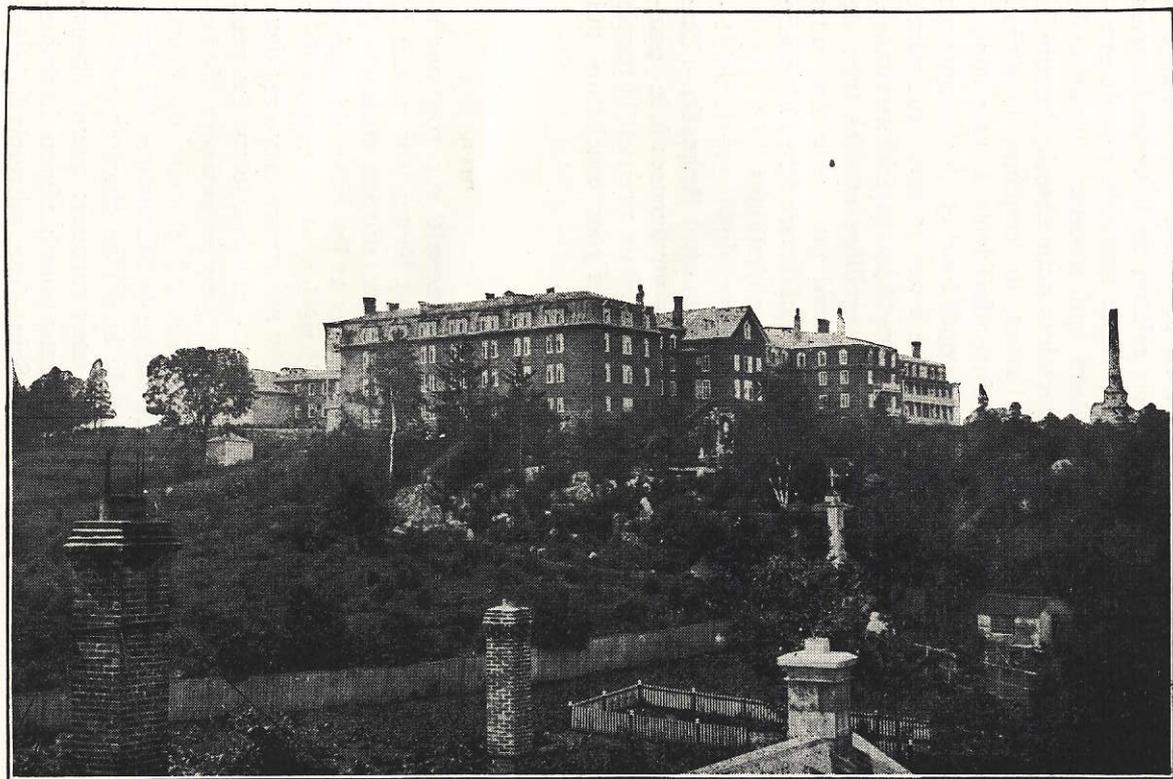
Le 13 septembre, Monseigneur demanda à la Mère Sainte-Madeleine et aux Conseillères si réellement la Communauté était en mesure d'accepter une fondation à Roberval. La réponse,

sans être définitive, fut affirmative, et portait le cachet de la plus vive reconnaissance envers le Seigneur de ce qu'il daignait jeter les yeux sur la Communauté encore jeune, pour implanter sur les rives du lac Saint-Jean un rejeton de l'Olivier français presque tricentenaire au Canada. Cette nouvelle réjouit grandement monsieur le Curé Bilodeau qui s'occupa aussitôt de trouver un local et les fonds nécessaires pour asseoir l'œuvre le plus solidement possible. Mais avant de conclure la chose, Monseigneur autorisa la Mère Sainte-Madeleine à aller sur les lieux s'assurer par elle-même des conditions et des avantages afin de mieux éclairer la Communauté à son retour. Elle partit le 16 octobre, accompagnée de la Mère Saint-Elzéar, assistante, et de Sœur Saint-Vincent-de-Paul, conseillère et directrice de l'Orphelinat. Elles furent reçues d'abord au presbytère, puis après avoir visité l'Hôtel Commercial, qui devait être l'hôtellerie du bon Dieu, elles logèrent chez les Mères Ursulines.

Arrêtons-nous un instant dans le cher Monastère de Sainte-Ursule où sont bien chez elles les Filles de saint Augustin. Une réception des plus cordiale accueillit les voyageuses à la communauté et ensuite au pensionnat où une élève, prenant la parole au nom de toutes, récita une adresse des plus touchante qui mérite d'être citée :

Révérèndes Mères Hospitalières,

Lorsque le Capitaine Bontemps amenait sur son navire (le Saint-Joseph) les héroïnes qui devaient léguer leur nom à la postérité de deux cloîtres différents, il y eut effusion mutuelle de fraternelle charité entre les Hospitalières et les Filles de sainte Angèle. Il y a de cela près de trois siècles, et les mêmes liens de religion et de cordiale affection existent encore entre ces deux familles vouées à des œuvres diverses. Si nous jetons les yeux sur la vieille cité de Champlain, nous voyons les antiques Monastères de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital-Général et celui du Sacré-Cœur vivre dans une intime union avec le Monastère des Ursulines, intimité puisée à la source de la divine charité; voilà ce que l'histoire ancienne du Canada nous raconte: quand l'heure marquée par la Divine Providence sonna pour la région du Saguenay et pour la fertile vallée du Lac Saint-Jean, autrefois habitées par les peaux-rouges, aujourd'hui parsemées de jolis villages et de coquettes petites villes qui en font l'ornement, deux rejetons des arbres séculaires qui ont pris racine sur le vieux promontoire de Québec furent confiés à deux *Archanges*; Saint-Gabriel implanta



L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER EN 1918

le sien sur le *Rocher* Saint-Vallier; Saint-Raphaël transporta l'autre sur les rives du lac Saint-Jean; l'un et l'autre ont grandi et portent aujourd'hui des fleurs et des fruits. Ces deux rejetons ont des liens de parenté qui les unissent directement, nous en avons la preuve dans le bonheur qu'éprouvent en ce jour nos Mères Ursulines à posséder, sous leur toit, les chères Hospitalières de Chicoutimi; bonheur qu'elles communiquent à leurs enfants. Révérendes Mères, après avoir brièvement relaté les faits de l'histoire, nous éprouvons le besoin de vous dire que nous sommes heureuses de saluer, en vous, l'héroïne personnifiée qui se dépense au chevet des malades, au soin des vieillards et des orphelines. La douce rosée du ciel est tombée abondante sur les deux maisons que nous aimons à nommer Maisons Sœurs. Nous chantons un hymne de reconnaissance au Cœur de Jésus pour le bienfait signalé qu'il vient d'accorder à la région du Lac Saint-Jean, en permettant qu'un essaim de vierges hospitalières viennent y exercer leur apostolat de charité. A peu de distance de notre *Alma Mater*, il y aura donc un Hôtel-Dieu. Des deux monastères s'élèvera l'encens de la prière, et pendant que le malade sourira aux délicates attentions de l'Hospitalière, l'enfant recevra le bienfait de l'éducation. Que Dieu vous bénisse, révérendes Mères, qu'il vous fasse grandir et prospérer pour sa gloire et pour notre bonheur!...

La Mère Supérieure et ses compagnes revinrent à Chicoutimi sous la garde de saint Raphaël (24 octobre).

Dès leur retour la question était posée au chapitre et l'ouverture du nouvel établissement fut décidée à l'unanimité.

Vers la mi-janvier 1918, la Mère Sainte-Madeleine prévenait Monseigneur Labrecque que l'élection de la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Roberval était fixée au 25 janvier, jour commémoratif de celle de Mère Saint-Gabriel pour Chicoutimi, priant Sa Grandeur de bien vouloir la présider. Monseigneur vint en effet à cette date et proclama après le scrutin que le choix de Dieu était tombé sur la Sœur Saint-Bernard.

Le premier avril, monsieur l'abbé E. DeLamarre présidait à son tour l'élection des compagnes de la première Supérieure qui sont nommées plus loin. Le 5, Mère Saint-Bernard et son Assistante se rendaient à Roberval où elles furent l'objet du plus charitable accueil de la part de monsieur le Curé, des Mères Ursulines, des messieurs du Comité de fondation, et des dames venues offrir leurs services dévoués pour mettre de l'ordre dans la nouvelle bâtisse.

De retour, les Fondatrices se préparèrent activement au départ et le 21 mai au soir avaient lieu les cérémonies d'usage en pareille circonstance. De part et d'autre que d'émotions impossibles à décrire!

Le 24 mai, Mère Saint-Bernard, supérieure, Mère Saint-Eugène, assistante, les Sœurs Saint-Pierre, Saint-Ignace, Sainte-Julie et Marie-de-la-Visitation, faisaient leurs adieux.

Mère Sainte-Madeleine et Mère Saint-Gabriel les accompagnaient jusqu'à Roberval; ainsi *les deux archanges*, Saint-Raphaël (1) et Saint-Gabriel purent se rencontrer.

Enfin Mère Sainte-Madeleine et Mère Saint-Gabriel revenaient le 29 mai, à leur monastère: l'Hôtel-Dieu Saint-Michel était fondé.

Le compte-rendu de cet événement, rédigé par une des orphelines comme exercice littéraire et publié alors sous le titre "jour inoubliable", peint au vif la scène du 24 mai et complète assez bien notre récit pour que nous empruntons ce travail au journal de l'Orphelinat.

"C'est le matin du 24 mai. . . Il est 7 heures. . . Le soleil est à demi voilé, on voit qu'il vente fort, car les grands arbres du bocage sont rudement secoués.

"Quelle atmosphère étrange! . . . Au vent froid qui nous pénètre l'âme, se mêle un triste écho, l'écho d'un adieu. A cette heure matinale, l'aspect recueilli et pieux du Monastère laisse quand même deviner une violente émotion; on dirait que les cœurs battent plus fort. . . les larmes d'affection religieuse et fraternelle s'échappent des yeux. . . les baisers de paix s'échangent. . . on se regarde avec tristesse, on se comprend sans paroles; je vous l'ai dit, c'est un adieu au cloître.

"Vous me demandez sans doute où va cet essaim de vierges sur lequel s'est refermée pour toujours la porte mystérieuse qu'on appelle "conventuelle". Je le sais, mais vous le bien expliquer est plus difficile! J'essaierai cependant de délier un peu ma langue d'écolière.

"On nous a dit qu'au mois de septembre 1917 le projet de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval, débattu depuis longtemps, devenait chose décidée. Six religieuses d'ici devaient aller y ouvrir un hôpital qu'on nommerait l'Hôtel-Dieu Saint-Michel, en l'honneur de Sa Grandeur Monseigneur M.-T. Labrecque, qui avait désigné pour cette fondation nos Mères Hospitalières. Nous ne savions rien de cela, nous, — nos conseils n'ayant pas été requis pour cette affaire importante. Le 25 janvier 1918 eut

(1) Fondatrice des Ursulines de Roberval.

lieu l'élection de la première Supérieure; alors la chose, tenue secrète jusque-là, devenait l'événement du jour.

“La révérende Mère Saint-Bernard, infirmière diplômée du département des hommes malades, et renommée par son zèle et son dévouement, fut désignée par la Communauté pour remplir cette charge importante. Il lui restait de choisir ses compagnes.

“Nous nous flattions qu'elle oublierait le chemin de l'Orphelinat... Mais... la mère Fondatrice de Roberval n'a pas si mauvais goût... Le 1^{er} avril, après quelques jours d'une fervente retraite, elle allait d'abord frapper chez les Sœurs tourières et demandait comme Assistante de sa fondation, la révérende Mère Saint-Eugène, leur directrice tendrement aimée; puis, comme elle voulait fonder sur la pierre solide, elle choisit comme première Hospitalière la révérende Mère Saint-Pierre, qui, depuis nombre d'années, s'est acquis par son tact et son dévouement, l'estime et la vénération des dames malades et pensionnaires du département Saint-Michel. Ce n'est pas tout, Mère Saint-Bernard vient nous frapper au cœur — elle prend pour troisième aide notre bonne Mère Saint-Ignace-de-Loyola, maîtresse des grandes depuis sept ans. Orpheline comme nous dès ses plus jeunes années, Mère Saint-Ignace, devenue notre Mère, a su nous comprendre, nous consoler, nous corriger... elle a su nous aimer.

“La Supérieure de la Fondation s'adjoignit deux auxiliaires non moins dévouées que les autres nommées ci-dessus: Sœur Sainte-Julie, converse, et Sœur Marie-de-la-Visitation, tourière, toutes deux dignes de son choix éclairé... Une de nos anciennes compagnes, mademoiselle Bernadette Aubin, de Chicoutimi, suivait les six Fondatrices, comme première postulante... Nos félicitations à la chère doyenne à qui nous souhaitons bientôt plusieurs petites sœurs, qui imiteront la générosité de son sacrifice... Et maintenant... ce matin du 24 mai est désigné pour le départ... Jour de choix... puisqu'il y a trente-quatre ans, à pareille date, les Fondatrices de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier arrivaient à Chicoutimi. A six heures, la messe, dernière réunion de nos Mères au pied du saint autel témoin de leurs serments. Un chant divin s'élève et parle pour celles qui vont nous quitter...

Ton bon plaisir, ô Dieu, c'est ce que j'aime;

En lui seul je veux m'abîmer...

Qu'il est doux de vouloir ce que tu veux toi-même!

Ô volonté de Dieu, quel bonheur de t'aimer!

“Vous partez donc à votre tour, dignes filles de vos vénérées Fondatrices... Oh! oui, allez transplanter une branche de l’Olivier verdoyant de la Miséricorde sur les bords enchantés du beau lac Saint-Jean. Arrosée chaque jour de vos sueurs et de vos sacrifices, cette branche bénie portera bientôt des fruits qui répandront sur les âmes des malades, des pauvres et des infirmes, l’huile de la douceur et du pardon.

“Dans un élan de pieuse ferveur, nous voudrions pouvoir vous suivre là-bas, mais trop courtes sont nos ailes pour voler si loin; laissez-nous du moins vous suivre sur la route depuis l’Orphelinat jusqu’à l’endroit où la locomotive saura si tôt vous dérober à nos regards. Contemplez une dernière fois vos enfants en groupe, suivant à pas lents les voitures qui renferment des héroïnes... nos Mères!... Vous voilà donc à la gare où une foule empressée est réunie en témoignage de respect et d’affectueuse reconnaissance.

“Au premier rang, notre digne Évêque, Monseigneur Labrecque, semble content et fier de guider lui-même l’heureux cortège qui s’en va et que des prêtres, des bienfaiteurs, des amis distingués tiennent à honneur d’accompagner. Écoutez le dernier tintement d’une cloche qui s’ébranle au départ. Ce son triste... monotone... résonne à nos oreilles et plus encore à nos cœurs...

“En vous éloignant de nous, ô Mères, vos cœurs sont serrés comme les nôtres, nous le sentons, cependant vous daignez nous sourire... encore. A travers ce sourire qui nous reste... comme gage de votre maternelle affection, nous avons entrevu un joyeux “au revoir”. Espoir donc, compagnes affligées...

“Si nous sommes sages, notre Mère l’a dit, nous irons, certain! faire un pique-nique à Roberval!...

“Non pas adieu, mais... au revoir...”

“Une orpheline.”

A peine quelques mois s’étaient-ils écoulés depuis cette fondation que sévissait partout la terrible épidémie de la grippe espagnole. Combien, à ces heures pénibles, Roberval était heureux d’avoir un Hôpital et comme les Sœurs ouvrirent bien grandes les portes de leur maison aux infortunés malades qui réclamaient les services de leur généreux dévouement!

Sous la bienfaisante charité de la population du Lac Saint-Jean, l’Hôtel-Dieu Saint-Michel s’est développé rapidement; aujourd’hui la communauté compte quinze années d’existence et se compose de quarante professes. L’Hôpital est muni de

salles d'opération modernes et abrite un personnel de cent hospitalisés tant malades passants que pauvres des deux sexes.

En plusieurs circonstances déjà, la Maison Mère a revu les Fondatrices et quelques-unes des aimantes "petites-filles" robervaloises. Elle a pu constater chaque fois avec bonheur que les immenses beautés du grand lac bleu ne sont pas moins favorables au maintien de la ferveur monastique que les paysages reposants du *Rocher Saint-Vallier*. Ainsi le 17 octobre 1922 ramenait au berceau religieux la Mère Saint-Bernard avec Sœur Saint-Ignace, malade. La chère Mère Supérieure elle-même dut se soumettre à un repos de trois semaines. Voyant la santé de nos Sœurs si délabrée, malgré les vides nombreux faits dans nos rangs cette année-là, nous prêtâmes deux Sœurs à la Fondation, les Sœurs Marie-de-l'Incarnation et Marie-de-Lourdes. (1)

Nous venons de faire mention de la grippe espagnole qui fit tant de ravages en cet automne de 1918.

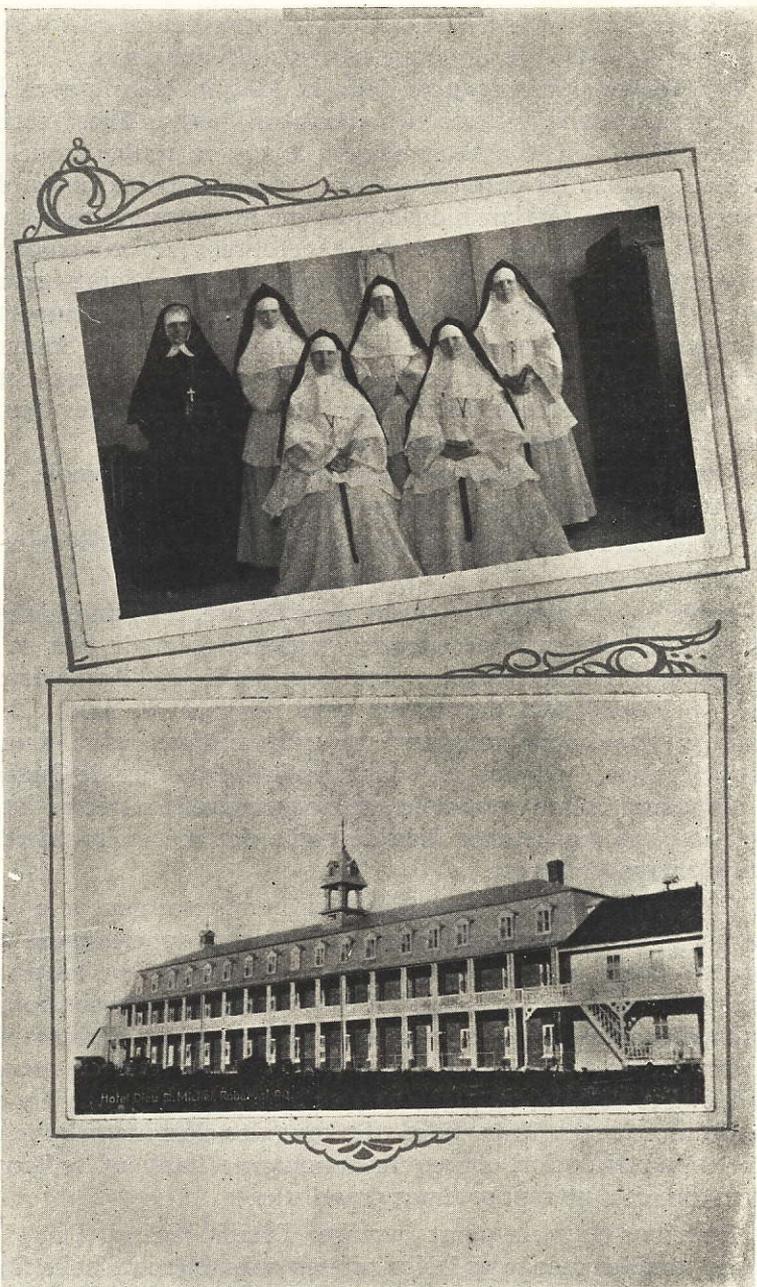
Quels jours! Ils ne s'effaceront jamais de la mémoire de ceux qui les ont vécus.

Après quatre années la guerre dure encore, les ruines s'accumulent; la science a perfectionné à outrance l'art de tuer et de détruire; le Canada engagé à fond aux côtés de l'Angleterre a établi la conscription des jeunes gens de 20 à 36 ans. Cette mesure extrême, pour une guerre où nous n'étions point directement intéressés, répugnait au bon sens de la Province de Québec; elle fut quand même appliquée assez rigoureusement et ce fut là désolation, les inquiétudes dans le cœur des mères, la tristesse profonde dans les foyers.

Comme nos gens marquaient peu d'empressement à se conformer à la loi de conscription et que plusieurs appelés ne se présentaient point aux bureaux militaires, voici qu'un matin de septembre débarque à Chicoutimi tout un régiment avec chevaux et mitrailleuses pour urger l'enrôlement des conscrits et rattrapper les réfractaires. On conçoit l'émotion dans ce coin de pays si paisible! Les soldats campent sur les hauteurs de la Rivière-du-Moulin aux portes de la ville. Ils font des démonstrations qui énervent la population, courent les campagnes, fouillent les fermes. A vrai dire cela ne rapporte pas grand succès.

Pouvions-nous ne point partager l'émoi général, l'émoi de tant de familles menacées? Nos prières redoublèrent; nous fîmes des processions, des heures d'adoration, des jeûnes pour demander

(1) Sœur Saint-Ignace après quelques mois de repos retournait à Roberval pour revenir définitivement le 24 octobre 1927. Déjà la Mère Saint-Bernard était revenue en 1923 ainsi que Sœur Marie-de-l'Incarnation.



L'HÔTEL-DIEU ST-MICHEL DE ROBERVAL
ET LE GROUPE DES FONDATRICES

au Ciel qu'il mît un terme à tous ces maux. Les élèves du Grand Séminaire vinrent faire une neuvaine spéciale à Notre-Dame de Protection.

Or pendant que les pauvres soldats perdaient leur temps en vaines recherches dans les campagnes et par la température malsaine du plus mauvais automne, la grippe espagnole pénètre sous leurs tentes avec le froid, la pluie et la boue.

Le 7 octobre, l'hôpital devait recevoir quinze de ces militaires gravement atteints. C'était le commencement de l'épidémie; en quelques jours elle sévissait partout à la fois. Les malades nous arrivent, l'hôpital est bientôt comble, les Sœurs sont elles-mêmes atteintes; à un certain moment il y en a 30 qui sont alitées avec une température de 102, 103, 104, jusqu'à 106 degrés. Celles qui sont valides doivent porter le poids des veillées pénibles après des journées parfois plus pénibles encore.

Dans sa paternelle bonté, Monseigneur Labrecque vint visiter la Communauté et la consoler. Sa Grandeur jugea bon de suspendre pour quelque temps les rigueurs de la règle et des observances du chœur, à part la messe à laquelle un très petit nombre seulement pouvaient assister.

Prêtres et médecins étaient continuellement sur pied.

"A peine la justice avait-elle frappé, écrivait le "Progrès du Saguenay", que Dieu mobilisait l'infatigable bataillon des ouvriers de la miséricorde: Dieu avait pitié de cette foule qui tombait en chemin, de ces pères terrassés en pleine vigueur, de ces mères à bout de forces, de ces enfants abandonnés sans soins. Nos prêtres, vieux et jeunes, tous n'ont vécu que pour les âmes en ces jours de malheur. Des prêtres, même atteints de la fièvre, quittèrent leur lit pour aller au loin secourir un paroissien ou un bûcheron mourant. Nos médecins, ils étaient partout à la fois, répondant à trois, à quatre cents malades, par vingt-quatre heures, parcourant les campagnes voisines sans négliger toutefois le service de l'Hôpital. Les rigueurs du fléau, ses ravages dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu n'ont pas empêché l'hospitalière d'être au poste à côté de l'aumônier et du médecin."

Quelques statistiques donneront une idée de la somme de dévouement de ces funestes jours, des écrasants soucis de la Mère Sainte-Madeleine, supérieure, et des sœurs pharmaciennes.

Religieuses: 59 cas; vieux: 11 cas (4 décès); vieilles: 35 cas (3 décès); serviteurs: 8 cas; orphelines: 110 cas; malades passants: hommes, 65 cas (7 décès); femmes, 90 cas (8 décès). En tout 378 cas de grippe traités durant quelques semaines et 22 décès.

De ce nombre était la mère vénérée de monsieur l'abbé J. Lapointe, curé de Jonquière, madame Abraham Lapointe, décédée le 28 octobre. Le lendemain matin, madame Arthur Gaudreault, sa fille, mourait à son tour. Le soir du 29, les deux tombes étaient dans une même chambre et les deux victimes étaient inhumées le même jour. Quelle scène pour la famille et pour tous ceux qui en étaient témoins! Les cinq petites filles de madame Gaudreault, dont la plus vieille avait 12 ans, furent accueillies à l'Orphelinat.

Les annales mentionnent de plus madame Delvida Fortin de Port-Alfred, sœur de la Mère Sainte-Madeleine. La malade presque convalescente à la suite d'une opération, prit la grippe qui l'enleva après deux jours; elle laissait deux fillettes de 7 et 9 ans et un garçon encore au berceau. Les deux petites, Jeanne et Élise, restèrent quelque temps à l'Orphelinat et le bébé, à l'Hôpital.

Au dehors, les Sœurs tourières ont soigné 105 cas. Elles ont consacré en tout 56 jours aux grippés et passé 36 nuits au chevet des plus malades. Elles furent même appelées dans quelques paroisses de l'extérieur, notamment à l'Ermitage de monsieur l'abbé DeLamarre au Lac-Bouchette pour assister sa nièce, mademoiselle Hélène DeLamarre, qui mourut dans leurs bras. Cette personne de vertu et de mérite, secrétaire des œuvres du Messenger depuis 15 ans, s'était faite l'humble et fidèle servante de la Reine du ciel. Elle demanda qu'après sa mort, on allât en son nom chanter à la grotte de Notre-Dame de Lourdes son cantique favori: "Je veux toujours t'aimer", surtout ce dernier couplet:

Bientôt viendra le port,
Je ne crains pas la mort.
Je chanterai au ciel: *Ave Maria*,
Ce cantique éternel: *Ave Maria*.

En ce temps-là mourait aussi dans la ville, sous les soins de nos Sœurs tourières, l'épouse bien-aimée du docteur H.-L. Duhaime, un des médecins de l'Hôpital. Madame Duhaime laissait dix enfants dont deux jumeaux de sept mois. Le docteur plaça pour quelque temps à l'Orphelinat deux petites: Cécile et Eugénie.

Hélas! combien d'autres mères furent ravies à leurs foyers! Trente-deux orphelines furent recueillies durant ces jours. En quelques semaines la grippe avait tué plus de gens que la guerre. Et pourtant, voici comment se chiffrent les seules pertes des armées canadiennes:

60,383 morts et 191,799 blessés.

Mais assez de victimes: la rançon de la paix est complète. Le 11 novembre 1918 l'armistice était signé, l'Allemagne acceptait les conditions des vainqueurs. Et ce fut un jour de soulagement infini; le monde tressaillit de joie malgré ses deuils et ses ruines. Les cloches sonnèrent dans tous les clochers et les *Te Deum* retentirent sous la voûte des églises. Après la nuit sanglante de quatre années c'était le réveil.

CHAPITRE DOUZIÈME

Jubilés et deuils

1919-1925

SOMMAIRE: Nouvel incendie de la cathédrale de Chicoutimi et du monastère des Ursulines de Roberval. — Vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Orphelinat et de l'établissement des œuvres de Saint-Antoine de Padoue au Canada. — Pique-nique des orphelines à Roberval. — Inauguration du chant grégorien en la fête du Thaumaturge. — La première procession du Saint Sacrement dans l'enclos du Monastère. — Canonisation de deux héroïnes françaises. — La quatrième Supérieure de l'Hôtel-Dieu. — Reconstruction du chemin couvert. — Pèlerinage des orphelines à la grotte du Lac-Bouchette. — Noces de diamant de la Mère Marie-des-Anges. — Noces d'or des Mères Saint-Elzéar et Saint-Léandre. — Réunions des Supérieures de nos Maisons canadiennes à Québec. — Décès de la Mère Saint-Gabriel. — Jubilé d'or du Séminaire de Chicoutimi. — A la douce mémoire de quelques orphelines.

On est au 16 janvier 1919. Par une calme et silencieuse soirée d'hiver, tout Chicoutimi repose. Tout à coup vers 10.15 heures, on téléphone au presbytère: le feu est à la cathédrale! Les prêtres se précipitent avec quelques citoyens, mais déjà tout est embrasé, impossible de sauver quoi que ce soit, pas même les saintes Espèces; on n'a que le temps de sonner le tocsin.

A l'Hôtel-Dieu, l'attention fut attirée par la lueur qui éclairait l'Hôpital et par le bruit des pompiers et de la foule accourue au lieu du désastre; les Sœurs qui veillaient les malades se hâtèrent d'avertir la Mère Supérieure. Aussitôt fut donné à la Communauté le signal du réveil. Alors se renouvelèrent les craintes de 1912. Les Sœurs se revêtirent en hâte d'un double habit et se rendirent au chœur bien inquiètes. De 11 heures à 1 heure, à la lueur des flammes qui s'échappaient de la cathédrale agonisante, et qui frappaient mystérieusement les fenêtres du chœur tapissées de givre, elles ne cessèrent de prier et de supplier. Cette lumière rougeâtre qui se projetait aussi sur les croisées du dortoir de l'orphelinat, l'éclairait parfaitement, et les enfants stupéfaites, mais silencieuses sous la garde des maîtresses, priaient avec ferveur.

A une heure, tout était effondré. Seule l'une des deux tours restait debout, symbole du courage que les plus rudes épreuves ne peuvent abattre. Les flammes avaient consumé les ciboires, les calices d'or, l'autel, le trône, l'orgue, le bel ostensor, hélas! aussi le tabernacle et son Hôte divin, et un "Rubens" de grand prix sauvé du premier incendie, et les riches ornements, cadeaux des fêtes jubilaires de Sa Grandeur Monseigneur Labrecque.

Durant cette nuit tragique, monsieur le Chapelain, l'abbé G. Cimon, avait distribué la sainte communion à la Communauté, aux orphelines et aux malades; lorsque le danger sembla disparu, on se remit au lit. Le matin, au lever de l'aurore, un blanc linceul de neige couvrait les cendres de la belle cathédrale, où les mystères si imposants de notre foi étaient célébrés avec tant de majesté et de splendeur.

Notre Mère Supérieure s'empressa d'écrire une lettre de respectueuse sympathie à Sa Grandeur Monseigneur notre Évêque, ainsi qu'à Monseigneur J.-A. Larouche, curé de la cathédrale; elle avertit par télégramme l'Hôpital-Général de ce qui s'était passé.

On aménagea la salle publique en chapelle pour les offices du jour, et le dimanche, les offices paroissiaux eurent lieu à l'Académie des Frères.

De nouveau, la chapelle de l'Hôtel-Dieu fut mise à la disposition des fidèles pour la messe de huit heures les dimanches.

"Comme nous étions heureuses, lit-on dans les annales, de pouvoir fournir à la paroisse éprouvée et soudainement privée de tout, quelques ornements sacerdotaux et quelques articles du culte!

“Il fut convenu que nous fournirions le dais qui sert à la procession du Saint Sacrement. Une Sœur se mit donc à l’œuvre pour le confectionner aussi précieux que possible.”

Peu de jours après le pénible événement, un autre incendie venait retourner le glaive dans l’âme du premier Pasteur.

Le 20 janvier, pour la seconde fois depuis sa fondation, le monastère des Ursulines de Roberval était ravagé par un incendie, qui épargnait du moins, ce jour-là, des vies précieuses.

Immédiatement la Mère Sainte-Madeleine envoya un télégramme offrant les sympathies de la Communauté, et un asile aux chères sinistrées. Celles-ci remercièrent comme elles savent le faire si bien, et se réfugièrent en partie à l’Hôtel-Dieu Saint-Michel, où la Mère Saint-Bernard était bien heureuse de leur ouvrir les portes de sa maison et de son cœur.

Le 9 mai 1919 marquait le vingt-cinquième anniversaire de l’ouverture de l’Orphelinat.

Les temps sombres que l’on traversait depuis quelques années, ne favorisaient guère les réjouissances extérieures d’un jubilé d’argent. On les avaient d’ailleurs sacrifiées d’avance afin d’obtenir la cessation de la guerre. Toutefois la jeunesse a besoin de vie, de nouveauté pour s’épanouir et de leçons pour s’orienter.

La paix avait lui sur le monde; raison de plus pour faire une fête d’actions de grâces au lendemain de laquelle un congé était de mise. C’est vite organisé un congé, comme nous allons le voir.

La veille, 8 mai, la fanfare du Séminaire et l’Union Sainte-Cécile vinrent à l’Orphelinat avec leurs directeurs donner un concert.

C’était réellement trop de bienveillance. Ce geste qui rappelait aux anciennes Mères celui des premières années, alors que les Séminaristes étaient venus répéter pour les pauvres le drame “Les Piastres Rouges” dont on parle encore, fut fort apprécié des Hospitalières et de tout leur petit monde. Et cette joie du soir fit pour une fois trouver plus gai le réveil du lendemain.

Une messe solennelle fut chantée par monsieur l’abbé G. Cimon, aumônier. Messieurs les abbés Charles-Elzéar Tremblay et Luc Morin assistaient comme diacre et sous-diacre et les abbés E. DeLamarre, J.-A. Larouche, J. Gauthier, L. Maurice et J.-E. Duchesne priaient au chœur. Les orphelines chantèrent la messe du temps pascal selon le rythme grégorien. Monsieur

l'abbé H. Fortin, organiste de la cathédrale avait bien voulu accompagner le chant que dirigeait monsieur l'abbé J. Dufour, et qui fut très pieux.

A la suite de la messe, se réunissent à l'Orphelinat des prêtres amis, d'anciennes orphelines, religieuses à l'Hôtel-Dieu et dans d'autres communautés, seules conviées, sans oublier le premier orphelin dont on avait découvert le gîte et qu'on avait invité. Dans un chant improvisé, le petit Francis McLean de jadis se reconnut.

Il y eut dîner en famille. Les trois Pères aumôniers de l'Orphelinat, messieurs les abbés E. DeLamarre, J. Gauthier et G. Cimon et quelques autres prirent place à la table des enfants, partageant le repas qu'elles-mêmes avaient préparé à l'école ménagère. L'une des grandes remercia leurs trois bons papas de ce qu'ils avaient fait pour elles durant ce quart de siècle ainsi que les Mères Fondatrices et leurs maîtresses.

Mais il fut surtout agréable aux enfants d'entrer un instant au cloître, après en avoir obtenu la permission de Monseigneur. Le salut du Saint Sacrement achevé, 135 orphelines de deux à dix-sept ans, sous leur blanc costume, formant une couronne en avant des stalles au chœur des Religieuses, saluèrent par un cantique de circonstance, la douce Madone du Monastère. Cérémonie touchante s'il en fut!

Ensuite on fit sortir les blanches colombes par les galeries qui donnent sur le jardin, et les anciennes Mères prirent plaisir à distribuer à chacune une bonne becquée de friandises; puis la volée joyeuse se dirigea vers la cage restée déserte, pour n'y gazouiller plus le reste du jour que du bonheur du cloître... Elles ne l'avaient effleuré que du bout de leurs ailes... Aussi quelques-unes se promettaient bien d'y revenir mais pour n'en plus sortir cette fois.

Puisque nous sommes à l'Orphelinat, suivons de là un groupe d'une vingtaine d'enfants sur la route du bonheur et sous la garde de saint Antoine dont c'est la fête, demain, le 13 juin.

L'année qui s'écoule, en effet, rappelle encore le vingt-cinquième anniversaire de l'établissement des œuvres du grand Thaumaturge à l'Hôtel-Dieu, et c'est fête pour les petites protégées du Saint.

Donc, les orphelines les plus méritantes vont, selon la promesse du 24 mai 1918, faire un pique-nique à l'Hôtel-Dieu de Roberval. Chose promise est due.

Un pique-nique... à vingt-cinq lieues... en chemin de fer... pour des orphelines... c'est fort, dites-vous! Mais, n'oubliez

pas que l'année est deux fois jubilaire et que la Providence a des fonds qu'elle confie à ceux qui comprennent les privations qu'endure parfois une pauvre orpheline!

Monsieur l'avocat E. Lévesque, maire de la Ville, avec des amis, s'est chargé de régler la question du transport et de pourvoir magnifiquement aux frais du pique-nique.

Sous la surveillance des Sœurs tourières, par un beau matin de juin, on part. Les chants et les ris joyeux se mêlent au bruit du train qui s'éloigne.

Rendues à l'Hôtel-Dieu Saint-Michel, les enfants sont parfaitement chez elles en la compagnie de leurs anciennes maîtresses. Elles sont aussi l'objet de la plus chaude réception de la part de monsieur le Curé Bilodeau et des Mères Ursulines. De leur côté, monsieur le docteur Constantin et monsieur Armand Lévesque, frère du maire de Chicoutimi, y vont de leur générosité habituelle.

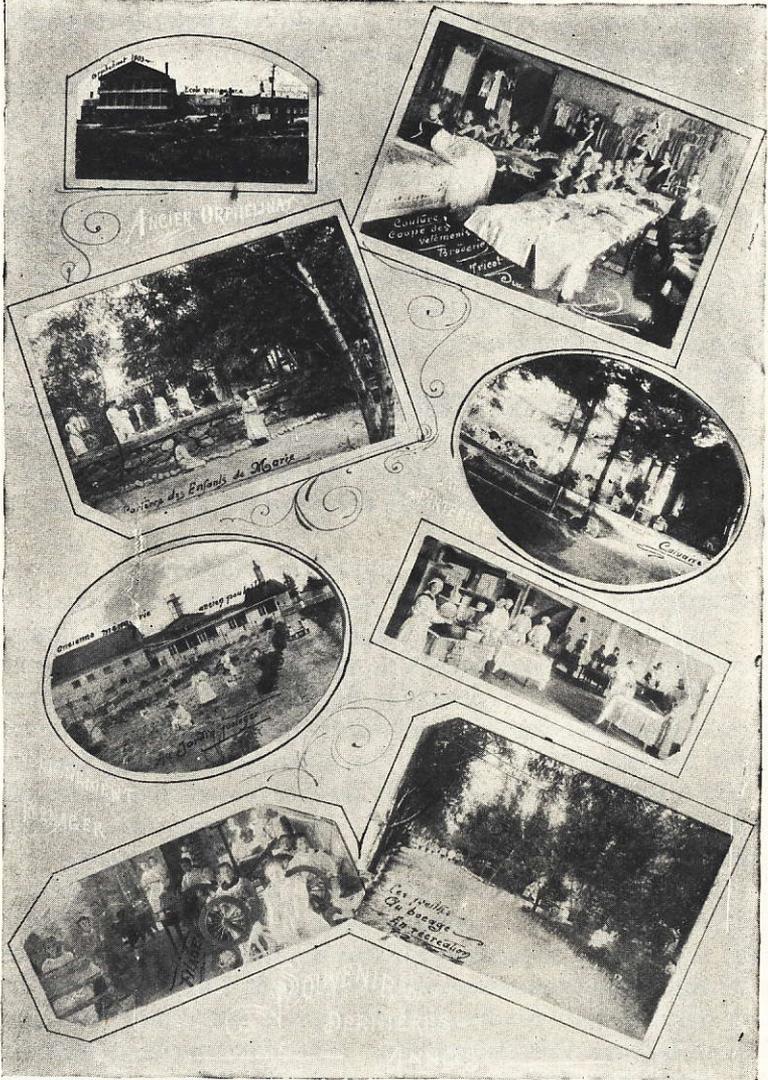
A leur retour, nos fillettes s'empressent d'aller remercier celui à qui elles doivent un si beau voyage, et monsieur le Maire envoie une abondante provision de chocolat pour celles qui n'ont point fait la promenade de sorte qu'il y a du bonheur pour toutes.

A l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, on voulut célébrer la fête du 13 juin avec plus de solennité que d'habitude.

Dans la chapelle ornée comme aux plus grands jours, la relique du Saint était entourée de lumières et de fleurs. Monsieur l'abbé E. DeLamarre, directeur de l'Œuvre, chanta la messe à laquelle se pressaient les vieillards et les orphelines, redevables à saint Antoine, leur protecteur, un clergé et un public nombreux.

Fait à noter, c'est ce jour-là que fut inauguré dans les offices de l'Hôtel-Dieu le chant grégorien. Les médecins de l'Institution formaient un chœur qui répondait à celui des Religieuses.

Ce chant fit l'admiration de toute l'assistance et voici ce que disait un connaisseur après la messe: "Il fait bon entendre ce chant si grave et si pieux qui exprime avec une si grande vérité les sentiments de tendresse, de confiance et d'amour envers Dieu. Mais pour le bien rendre, il faut que ce soit l'âme qui chante. C'est ce qu'on a fait aujourd'hui. La voix souple et mélodieuse est l'instrument délicat de cette musique divine. Avec aisance et naturel elle suit les lignes du dessin mélodique. Tantôt légère, elle s'élève graduellement, se développe avec un magnifique crescendo; tantôt plus languissante, comme ayant peur de revenir sur la terre, elle descend tranquillement et vient se reposer un peu pour repartir aussitôt avec un nouvel élan. L'ensemble des voix



L'ORPHELINAT

a été cette fois tout à fait remarquable. C'était vraiment la voix du cœur qui chantait."

Le chant grégorien fut introduit chez nous par monsieur l'abbé Joseph Dufour, professeur de philosophie au Séminaire, qui avait suivi les cours à Solesmes. Ce digne prêtre sacrifia chaque semaine quatre heures de son temps pour donner des leçons aux jeunes Sœurs. Sous l'ardeur de son zèle pour la beauté du culte divin, dans l'espace de quelques mois, la prononciation, l'accent, la voix des chanteuses et même la psalmodie de l'office furent tout à fait transformés.

Quelques jours après la fête de saint Antoine arrivait la Fête-Dieu et nous avons le bonheur d'inaugurer une cérémonie qui s'est répétée chaque année depuis.

Nos Mères Fondatrices avaient depuis longtemps rêvé de faire dans l'enclos du Monastère la procession du Très Saint Sacrement, mais elles n'avaient pu réaliser leur désir. En ce jour du 22 juin 1919, leur émotion est si grande qu'elles ont peine à la contenir; agenouillées tout près de l'ostensoir elles ont des larmes plein les yeux.

Le parcours que l'on a choisi est des plus attrayant. Au sortir de l'Hôpital, en arrière, c'est la cour intérieure à laquelle fait suite le cimetière, puis un bocage où a été dressé un Calvaire. (1) Une allée spacieuse tracée jusqu'au jardin du monastère et bordée de saules offre une longue voûte au-dessus de nos têtes, et, au débouché, la vue s'ouvre sur le Saguenay qui fuit là-bas. C'est là que Jésus va passer pour se rendre à un premier reposoir à l'entrée du jardin. Après la bénédiction du Saint Sacrement, le défilé, composé de quatre cents personnes: vierges du Christ, vieillards, infirmes, enfants, franchit la clôture et circule pieusement à travers les oriflammes, les lilas et les pommiers en fleurs, jusqu'au fond du verger, puis remonte vers le pan du rocher où se dresse un second reposoir. Ici l'aspect est ravissant! Les hauts peupliers offrent leur ombrage et leur décor au Dieu du tabernacle, tandis qu'un groupe d'anges terrestres est venu discrètement s'abattre çà et là sur la pente boisée pour jeter à Jésus des chants et des fleurs. De tous les cœurs s'échappe cette commune prière:

O Jésus, bénissez nos forêts, nos campagnes,
Rendez féconde la moisson,

(1) Le Christ du Calvaire est un don de Monseigneur J.-A. Larouche. Rencontrant un jour les petites orphelines qui allaient vendre leurs poupées de l'Arbre de Noël pour acheter un Christ, il fut touché et leur promit de leur en faire don.

Pendant que notre voix aux échos des montagnes
Redit bien haut votre nom.

Jésus bénit une seconde fois la foule recueillie à ses pieds; il bénit les foyers, il bénit les champs et les monts. Puis le cortège se remet en marche en longeant le rocher, tout au pied de la grotte de Lourdes où la Vierge sourit, et l'on revient par la route du Calvaire.

Là, sans doute, Jésus bénit encore au passage les enfants de jadis qui ont fait le terrassement de ce lieu champêtre et où revit toujours avec leur souvenir, leur sourire et la tendresse de leur piété.

Enfin la procession, comme au départ, passe par l'Hôpital, qu'elle parcourt en toute sa longueur, avant de retourner à la chapelle. Ici et là, des malades, des convalescents, des estropiés, des tout-petits, se pressent confiants sur les pas de Celui qui, aux jours de sa vie mortelle, attirait à sa suite et guérissait tous les souffrants de la Galilée.

La procession s'achève et l'on rêve de suivre dans les parterres des cieux l'Agneau divin, visible cette fois, partout où il ira.

Une page des annales que nous aimons à rapporter trouve ici sa place: "Pour consoler les âmes et ranimer l'espérance des peuples au lendemain des journées sombres qui avaient désolé la terre, notre Mère, la sainte Église, ouvrait aux yeux de la foi les parvis de la céleste Jérusalem d'où sont bannis les haines et les combats, et faisait contempler au monde la gloire de nouveaux saints. La voix du pape a retenti sous les voûtes de Saint-Pierre de Rome et l'écho des fêtes de la canonisation des héroïnes de Domrémy et de Paray-le-Monial s'est fait entendre jusque sur la terre canadienne-française. L'éclat de leurs auréoles a illuminé d'un rayon d'espoir la route de l'exil encore teinte du sang et des ruines de la grande guerre.

"Hélas! dit le Pape, la paix est signée sur le papier, mais non dans tous les cœurs."

"Sainte Jeanne d'Arc, libératrice de la France, priez pour nous! et vous sainte Marguerite-Marie, amante du Cœur de Jésus, priez pour nous!"

Cette dernière fête était de rite double à l'Hôtel-Dieu puisque, par une coïncidence remarquable, les élections du 5

mai 1920 plaçaient à la tête de l'Institution la révérende Mère Marguerite-Marie.

La canonisation de l'humble visitandine, patronne de la jeune Supérieure, donna lieu à des réjouissances légitimes au Monastère. De son côté l'élue du Seigneur voulut inaugurer sa nouvelle charge en demandant à la Communauté d'établir la récitation de l'Office canonial du Sacré-Cœur à perpétuité. Acte en fut signé unanimement, le 19 juin 1920.

A cette époque seulement on était parvenu à terminer les étages supérieurs du monastère dont on avait élevé les murs en 1917. On avait hâte de fermer les portes du cloître aux ouvriers qui malgré leur attention, n'étaient pas aussi silencieux que les constructeurs du temple de Salomon. Monseigneur permit au corps médical et aux communautés de la ville de faire la visite du monastère. Les médecins après en avoir parcouru tous les coins et recoins, se montrèrent satisfaits du site et des améliorations hygiéniques, surtout des larges galeries ensoleillées.

Chaque groupe des communautés de la ville, Sœurs du Bon-Pasteur, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Antoniennes de Marie y fut accueilli aux accords joyeux de l'*Ecce quam bonum*, et l'heure sonnait trop tôt de séparer anciennes maîtresses et élèves, sœurs et cousines bien-aimées, tantes et nièces, amies d'enfance qui ne s'étaient pas vues depuis longtemps et qui probablement ne se reverront plus. Ces heures délicieuses ont fui, mais elles ont pris place dans les mémoires à côté de biens chers souvenirs.

A peine avait-on achevé cette construction que de nouveaux travaux s'imposaient: agrandir le chœur des religieuses en convertissant le dortoir de l'étage supérieur en jubé, démolir la partie centrale, appelée *chemin couvert*, la refaire ensuite sur un plan plus symétrique et plus hygiénique, diviser l'aile Saint-Joseph pour les prêtres retirés. Tout ceci entraînait de fortes dépenses. On ouvrit une souscription qui rapporta quelques milliers de piastres. Le reste fut comme toujours laissé à la charge de la bonne Providence.

L'Hôpital prenait de grands développements. Cependant on devait par contre diminuer de moitié le nombre des orphelines. Le temps n'était pas bien loin où il faudrait disperser le cher troupeau.

En parcourant à cette date le journal de l'Orphelinat, on trouve sous la plume d'une finissante le charmant compte-rendu d'un pieux pèlerinage des Enfants de Marie à la grotte du Lac-Bouchette. L'occasion est bonne de faire connaître ce béni coin

des Laurentides où l'abbé DeLamarre s'était retiré sur la fin de sa carrière et vers lequel commençaient de s'acheminer les pèlerins de toute la région.

“Le 2 juin 1921, quelle belle et bonne journée! Un temps superbe! et, encore, il y a moins de sérénité dans l'air que dans les cœurs.

“A sept heures et vingt nous quittons notre doux nid perché sur le *Rocher* Saint-Vallier et comme de petites hirondelles, nous prenons notre essor vers Marie. Monsieur l'abbé O.-D. Simard, du Séminaire, neveu de monsieur l'abbé G. Cimon, qui avait rempli ses fonctions de chapelain durant l'hiver précédent, dirige le pèlerinage.

“Durant le trajet nous récitons le rosaire, interrompu en ses trois parties par des chants de louanges à notre Mère céleste.

“A onze heures nous descendons du train. La procession se forme, bannière en tête et s'ébranle au chant du *Magnificat*. Au bord du lac, deux petits bateaux sont amarrés. Nous les envahissons et file, mon petit navire, et file... Notre légère embarcation bercée sur les flots d'azur, s'avance lentement tandis que les échos de nos chants, portés sur l'aile de la brise, s'envolent jusqu'à Marie dans le ciel bleu.

“Il est presque midi quand nous arrivons à l'Ermitage San' Tonio où nous saluons Jésus-Hostie. Monsieur l'abbé DeLamarre nous accueille avec la bonté et la tendresse d'un père. Il nous dit quelques mots de la Vierge et nous fait servir un succulent dîner à l'Hôtellerie après lequel au chant des Litanies, nous entrons dans le sentier qui mène à la grotte et fait le tour de la colline. Les oiseaux chantent avec nous, les arbres ont revêtu leur feuillage le plus tendre, un parfum comme celui de l'encens monte de la forêt.

“Voici la grotte. Oh! qu'elle est belle, Marie! Tout en elle parle à notre âme, elle sourit. Sa robe est d'une blancheur immaculée, sa ceinture semble un lambeau détaché de l'azur des cieux. Tout près d'elle, une source laisse couler à ses pieds ses eaux pures et limpides. A gauche, sur un piédestal rustique saint Michel terrasse le dragon; on dirait que c'est lui qui fait la garde de ces lieux. A terre, au-dessous de la grotte, il y a des bâtons, des béquilles qui montrent que des malades, des infirmes sont venus là et que la bonne Vierge les a guéris. Combien plus nombreux seraient les ex-voto laissés par les pécheurs convertis. Émues, nous baisons ce coin de terre et nous prions les bras en croix. Notre âme, ravie par toutes ces beautés, quitte un instant la terre pour planer au-delà des nuages. Monsieur l'abbé O.-D. Simard

nous rappelle que nous voguons hélas! sur la mer orageuse du monde et qu'il nous faut le bras puissant de la Reine du Ciel pour nous soutenir. "Oui, dit-il, prenez la Sainte Vierge pour mère; elle saura toujours remplacer votre maman de la terre que le bon Dieu vous a ravie." O Marie, notre Mère immortelle, acceptez-nous pour vos enfants! Il nous semblait entendre Marie nous répondre: "Allez, enfants, avancez sans crainte dans la vie, je vous connais et je veille sur vous."

"Mais cette extase de la terre peut-elle durer toujours? Non, après avoir baisé de nouveau avec respect cette terre sanctifiée des grâces de l'Immaculée Vierge, nous nous relevons réconfortées. Avant de nous éloigner de ce petit coin du paradis, nous parcourons les stations du Chemin de la Croix érigé en plein air et dont l'aspect impressionnerait même les plus grands pécheurs. Nous nous rendons ensuite à l'Ermitage où nous chantons le salut du Saint Sacrement et où nous vénérons la relique de saint Antoine.

"L'heure du départ a sonné; on court de nouveau à la grotte, pour y prier et voir encore... on y passerait des journées entières. Mais embarque, embarque dans mon joli bateau!

"Marie, adieu, je pars dans l'espérance que tu viendras toujours à mon secours!

"De l'autre côté du lac, on nous apprend que le train est en retard; mais consolons-nous, monsieur Lauréat Lévesque a le cœur large. Il nous invite dans sa demeure; nous y sommes chez nous et nous passons d'agréables moments.

"Enfin, nous voilà sur le train et l'enthousiasme n'a pas diminué. Nous nous rendons au cher foyer de l'Orphelinat où nous attendent nos maîtresses et nos compagnes désireuses d'entendre le récit de cette belle journée."

Une Enfant de Marie

L'année 1922 venait à peine de s'ouvrir, que nous apprenions soudainement la mort du Souverain Pontife, Benoît XV, survenue le 22 janvier. Le Saint-Père miné par les douleurs morales qui avaient fait de lui un martyr de la guerre et des maux qu'elle a engendrés, succombait à la tâche après huit années de règne seulement.

Comme il a dû être bien accueilli par le Maître des nations celui qui avait tant fait pour pacifier le monde et que sa bonté universelle a fait surnommer le pape de la charité.

C'est à la suite de Benoît XV que l'univers chrétien répète chaque jour à la fin des litanies de la Sainte Vierge: "Reine de la Paix, priez pour nous."

Le 6 février 1922, le monde catholique saluait l'avènement au trône pontifical du Cardinal Achille Ratti, Archevêque de Milan, qui prenait le nom de Pie XI. Avec l'Église nous nous sommes réjouiés, demandant à Dieu que son règne soit long et que ses sages enseignements soient suivis... Puisse aussi la perfection de nos œuvres réjouir et consoler son cœur de Père!

La chronique relate encore trois jubilés au Monastère. Un jubilé de diamant en 1922 et deux jubilés d'or en 1924. Nous craignons un peu que le lecteur trouve fréquent le récit de tant de fêtes jubilaires; mais faudrait-il négliger ces souvenirs que contiennent nos archives et qui se rattachent à celles qui furent les Mères de notre Maison?

"Depuis longtemps, lit-on aux annales, la date du 20 mars 1922 brillait comme un riche diamant au calendrier des beaux jours. Tout naturellement la muse accordait ses faveurs aux *poètes* pour le soixantième anniversaire de profession religieuse d'une Fondatrice, Mère Marie-des-Anges. Comme première assistante, comme pharmacienne et archiviste de la fondation, elle méritait bien les hommages de la grande famille du *Rocher*.

"L'Hôpital-Général, comme il l'avait fait dix ans auparavant, invita bien sa fille à aller renouveler à la Maison Mère ses serments religieux, mais écoutez la réponse à la Mère Marie-de-l'Assomption, supérieure:

"Oh! non, merci, digne Mère, mon sacrifice est fait. Je ne suis capable maintenant que du voyage de l'éternité. Mon chez nous, c'est le ciel."

"Le 20, la jubilaire renouvela ses vœux à la messe durant laquelle nous chantions les cantiques de son choix: "Quand de la terre où je soupire"... "Qui j'aime"... "Je l'ai juré, j'appartiens à Marie."

"A cause du carême, les réjouissances intimes furent remises après Pâques. Durant les soirées de la sainte quarantaine, les jeunes sœurs s'étaient avisées de faire raconter à la bonne vieille Mère son long répertoire d'espiègleries d'enfance, dans le but de compléter leur poème historique pour la fête. Ces causeries ne manquaient pas de charmes, et vite, on inscrivait discrètement la note au calepin."

Le 16 avril 1922 était pour de bon la pâque joyeuse. Le soir on veilla en famille. Les chanteuses défilèrent à tour de rôle, trente-six couplets fort amusants dont l'héroïne elle-même sans s'en douter avait fourni naïvement le texte, ce dont elle eut un réel plaisir!

La fête pour les parents de la jubilaire, le personnel et les amis de la Maison eut lieu un jeudi, le premier juin; elle débuta par une messe solennelle chantée à 9 heures par Monseigneur Eug. Lapointe, assisté des abbés G. Cimon, aumônier, A. Provencher, du Séminaire, et entouré d'un grand nombre de prêtres.

Tous se rendirent ensuite à la salle préparée pour saluer la Mère Marie-des-Anges qui porte allègrement ses 82 ans.

A l'Orphelinat la séance eut plein succès.

Pour fêter Mère Marie-des-Anges, il fallait des anges et Marie. La chronique parle de l'ange des noces de diamants, de celui du Monastère, des anges de l'Hôpital-Général, de Monseigneur Racine et de l'archange saint Michel. Elle mentionne une apparition de la Reine des Anges. Et elle continue:

"De précieux cadeaux, spécialement un ostensor en bronze doré et deux anges adorateurs pour la chapelle furent offerts par la famille Touchette de Boston et madame Georges Tanguay de Québec, nièce de Mère Marie-des-Anges; celle-ci assistait à la fête avec son petit-fils Georges Gray, représentant la quatrième génération de la famille Touchette."

Au cours de 1924, deux autres vénérées octogénaires voient briller à leur front la couronne d'or de leurs cinquante ans de vie religieuse. Elles renouvelleront tour à tour, dans leur monastère d'adoption, leur première donation au Seigneur. C'est le sacrifice du soir après celui du matin. Oh! Mères, qu'elle se prolonge votre soirée pour que vous voyiez vous aussi, scintiller au firmament de votre vie religieuse l'étoile diamantée! C'est le souhait de vos enfants.

Le 8 janvier, la Mère Saint-Elzéar, ancienne supérieure, et le 15 mai, la Mère Saint-Léandre, ex-première hospitalière, entourées de leur famille du *Rocher*, redonnaient à Dieu et aux pauvres le reste de leur carrière ici-bas.

A la grand'messe et au salut du Saint Sacrement, on voyait agenouillées de chaque côté de la grille claustrale les familles de chacune des jubilaires: celle du cloître et les nombreux parents et amis venus pour remercier Dieu avec elles. Les familles Taschereau, Lemoine et Fortier, de Québec, Hamel et Légaré, de Charlesbourg, furent dignement représentées aux fêtes jubilaires et enrichirent encore notre chapelle d'objets précieux.

Une petite séance récréative réunissait le soir à l'Orphelinat tous les invités, pour clôturer ce jour d'une double action de grâces. La pièce principale et particulièrement goûtée fut "L'âme de Thérèse". Tous gardèrent longtemps le souvenir de cette scène si bien rendue par les orphelines. Les deux tableaux vivants "Céline et Thérèse aux Buissonnets rêvant du Carmel" et "Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus au jour de sa profession" furent longuement applaudis par les auditeurs. L'histoire abrégée de cette petite "Reine" de Lisieux béatifiée l'année précédente (1923) était d'une pieuse actualité.

Céline et Thérèse rêvèrent peut-être de revêtir un jour la robe de carmélite; mais Dieu les voulut Hospitalières, leur demandant de marcher sous une autre livrée dans la voie de l'Enfance Spirituelle.

En 1922 avait eu lieu un événement très remarquable par son importance et sa nouveauté.

Rome ayant demandé que tous les Ordres religieux et les Congrégations examinassent leurs Constitutions pour les mettre d'accord avec la nouvelle législation canonique, les Supérieures des Maisons du Canada avaient jugé nécessaire de se réunir pour mieux s'entendre à cet effet.

La réunion fut convoquée pour la fin d'octobre à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec. Chaque Supérieure devait être accompagnée d'une Sœur déléguée par le Chapitre de la Communauté.

Le 24, la Mère Sainte-Marguerite-Marie prenait donc le chemin de Québec avec une Conseillère, Sœur Saint-Vincent-de-Paul.

L'annaliste parlant de ce départ souligne ceci: "Les anges ont gentiment étendu durant la nuit un blanc tapis d'hermine pour le passage de notre Mère qui franchissait pour la première fois les murs de la clôture monastique."

Il dut lui en coûter tout d'abord, mais il ne lui fut certainement pas désagréable de faire la connaissance de tant de vénérées Hospitalières et de vivre quelques semaines dans une douce intimité au "Berceau canadien" si plein de vieux souvenirs et du trésor des belles traditions monastiques.

L'assemblée de ce qu'on appelait le "concile plénier" dura un mois qui sembla bien long chez nous.

En 1923, Monseigneur Omer Cloutier, Vicaire Général, représentant à Rome Son Éminence le Cardinal Bégin et les Évêques du Canada pour les affaires religieuses, pressa l'examen du laborieux travail que lui avaient confié nos Mères de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, et, à Pâques 1924, 20 avril, la révérende Mère Saint-Denis, supérieure, nous faisait hommage des précieux volumes de nos Constitutions révisées.

Restaient encore à voir le Cérémonial et Directoire, et un second voyage dans la vieille cité s'effectuait en 1926.

La Mère Sainte-Marguerite-Marie, qui venait de terminer son deuxième triennat comme supérieure, était devenue Maîtresse des novices et la Mère Sainte-Claire d'Assise, Supérieure. Celle-ci fut très heureuse de choisir pour déléguée sa devancière. Sœur Sainte-Gertrude, dépositaire du temps, les accompagnait. Elles partirent le 21 juillet pour ne revenir que le 20 août.

Cette seconde réunion eut lieu à l'Hôpital-Général, berceau religieux de nos Mères Fondatrices. Là aussi, c'est la vie religieuse intense qui déborde en charité tendre et compatissante. On y sent battre, rapportent les voyageuses, le cœur du Fondateur, Monseigneur de Saint-Vallier, qui disait sur son lit d'agonie: "Mes filles, oubliez-moi, mais n'oubliez pas mes pauvres."

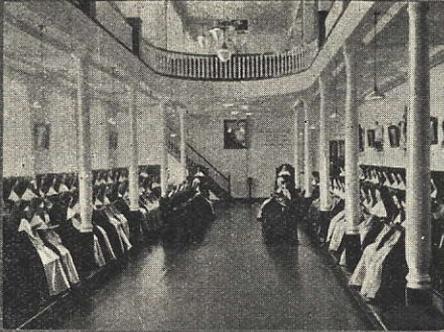
Pour reprendre maintenant le fil du récit, retournons en 1922.

Cette année-là, dont le cours avait été si paisible, devait se terminer dans les larmes. Déjà une croix se dessinait dans l'ombre, et cette croix semblait si lourde qu'à son appréhension les cœurs se sentaient défaillir.

Depuis trente-quatre ans, les Fondatrices cheminaient ensemble dans les obscurs sentiers de leur fondation. La main dans la main, elles se soutenaient les unes les autres, travaillant et peinant de concert, rivalisant de ferveur et de zèle pour former à la vertu et aux traditions monastiques leur grande famille religieuse. Leur vie était comme identifiée avec celle du Monastère.

Cependant le Divin Moissonneur attendait l'heure de faucher l'un après l'autre ces épis d'or mûris au soleil du sacrifice. Le premier tombé au sillon fut la chère Mère Saint-Gabriel. Notre-Seigneur choisit pour la cueillir la fête de Noël.

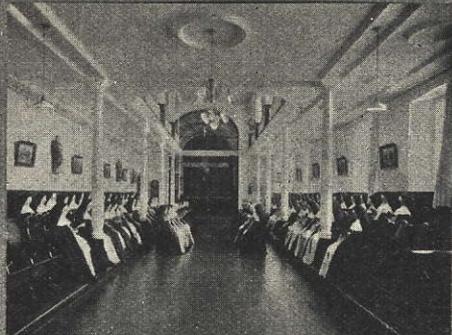
Oui, c'est Noël! C'est la nuit la plus belle! Et quel sacrifice!



LE CHOEUR des Religieuses (vue de la Chapelle)
LA CHAPELLE de S. ANTOINE pendant l'Office divin



INTERIEUR de la CHAPELLE de la \$ FACE



LE CHOEUR VUE OPPOSÉE

N'était-ce pas pour cette heure-là que la Mère avait donné à ses enfants de sublimes leçons de détachement et de soumission au vouloir divin ?

De son lit d'agonie, la pieuse mourante entend pour la dernière fois les échos du *Gloria* des Anges que répètent les voix émues de ses filles bien-aimées. Elle écoute... elle sourit à travers les larmes que roulent ses yeux presque éteints!

Enfants, vous pouvez pleurer une mère si bonne! Vos larmes mêlées à celles de Jésus naissant seront moins amères, elles seront plus douces, plus résignées.

Cette scène de Noël 1922, est si bien dépeinte par la secrétaire du temps que nous rappellerons ici tel quel son vivant poème :

“Le triste deuil planait sur notre monastère
Tandis que s'apprêtaient les fêtes de Noël.
Celle qui va partir, c'est l'aïeule, la mère,
Et nos pleurs sont mêlés avec les chants du ciel.

De l'office divin, en cette nuit bénie
Où le Verbe descend nous sauver par amour,
Notre âme méditait la sainte liturgie
Qui défend au chrétien d'être triste en ce jour.

L'Enfant-Dieu nous disait tout bas, dans le mystère,
En nous tendant les bras: “Séchez, séchez vos pleurs;
Laissez-là s'envoler de cette pauvre terre
Pour recevoir là-haut le prix de ses labeurs.”

On allait, on venait, du soir jusqu'à l'aurore,
De son lit à l'autel, pleurer dans le secret;
Le matin du grand jour nous revoyait encore,
Tour à tour, soupirant, à son pieux chevet.

Elle se consumait cette douce victime,
S'unissant à Jésus dans ses derniers moments;
Ne parlant déjà plus, en un geste sublime
Elle montrait du doigt le ciel à ses enfants.

Le *Salve Regina*, ces ardentes suppliques,
Plaintes de l'exilé dans ces terrestres lieux;
La sainte absolution, les *Ave*, les cantiques,
Tout ranimait son âme et lui parlait des cieux.

Une dernière fois, à son lit d'agonie,
Sa famille affligée alla se réunir
Pour recueillir, hélas! d'une mère chérie,
Et le dernier regard et le dernier soupir.

Seigneur Dieu, Père saint, ta volonté soit faite!
Midi sonnait alors l'*Ave* de Gabriel;
Salué par les chants des carillons en fête,
L'ange avait pris son âme et regagné le ciel''.

(On trouve la notice biographique de la Mère Saint-Gabriel à la fin du volume avec celles des autres Fondatrices.)

Au mois de juin 1923 le Séminaire fêtait le cinquantième anniversaire de sa fondation. La lettre adressée en cette circonstance à Monseigneur Lapointe par la révérende Mère Marguerite-Marie, supérieure, résume les sentiments de toute la Communauté, et contient ce que l'on pourrait dire ici. On nous permettra bien de la citer au complet:

Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, 20 juin 1923

Monseigneur,

A titre d'ancien, attaché dès le berceau à son Alma Mater, et avec la même allégresse, l'Hôtel-Dieu vient aujourd'hui mêler sa faible voix au concert de réjouissances qui acclame le cinquantième béni de votre Institution.

En parcourant les premières pages de nos annales, nous y voyons, en effet, que notre asile de charité, a pris naissance dans le Séminaire même. Sa Grandeur Monseigneur Racine et ses dévoués prêtres ayant sacrifié quelques chambres de leur modeste logis pour y accueillir nos cinq Fondatrices, celles-ci, au contact direct du dévouement du saint Évêque devaient fortifier davantage leur courage déjà bien grand, avant de gravir pour toujours la colline dont l'aspérité du sol marquait bien la difficulté d'y établir une œuvre! C'est donc au Séminaire que, durant une semaine, elles assistaient à la sainte messe et communiaient, on devine avec quelle ferveur. Nourries du pain des forts, elles escaladaient chaque jour avec moins de peine l'âpre rocher pour venir aménager peu à peu la demeure du pauvre; elles retournaient ensuite refaire leurs forces, puiser lumière et secours auprès de Jésus-Hostie et de ses représentants, leurs amis de la première heure.

“Rien d'étonnant, n'est-ce pas, que nos Mères aient conservé le plus touchant souvenir de cette charitable hospitalité et qu'elles aient eu à cœur de transmettre à la postérité monastique leurs sentiments de profonde vénération, d'estime et de reconnaissance envers ceux qui composent cette Institution et qui l'honorent sans cesse de leurs vertus et de leur zèle d'apôtre.

“Depuis ces jours de 1884, que je viens de rappeler avec un légitime plaisir, la scène a bien changé: le personnel de chez vous s'est renouvelé plusieurs fois, des êtres chers sont trop tôt disparus d'ici et de là, le feu, cet élément destructeur, a calciné vos murs pétris de dévouement et de sacrifice; il a fallu même arracher de son sol primitif l'arbre à la racine profonde pour le transplanter dans un plus vaste terrain; mais rien n'est changé, Monseigneur, de cette union dans le Christ qui existait autrefois entre nos deux Maisons; au contraire, elle s'est accrue avec le nombre, et aujourd'hui une escorte de cent treize Hospitalières se dirige, en esprit avec les anciens et les nouveaux, vers cet éminent foyer où s'harmonisent si bien la science et la vertu et qui des hauteurs, maintenant, domine notre côteau.

“C'est avec bonheur que nous y voyons circuler la sève vivifiante d'autrefois: sève qui, à chaque moisson, produit de nouveaux fruits de vie surnaturelle, assez abondants déjà pour être portés jusque dans les pays idolâtres.

“Aux félicitations, aux vœux et aux actions de grâces que nous offrons pour vous à Dieu, nous joignons l'offrande de ce modeste travail de nos mains, (1) pour qu'il soit un gage de notre reconnaissance près de Jésus-Hostie, lequel, seul, tient le secret du bien accompli dans l'âme des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier par ses prêtres de l'Alma Mater.

“Respectueusement reconnaissante et dévouée en Notre-Seigneur,

SŒUR SAINTE-MARGUERITE-MARIE, *supérieure*

Avant d'entreprendre le chapitre suivant où l'on verra fermer sous les pas des Hospitalières ce beau champ d'apostolat ouvert à leur zèle depuis plus de trente ans, l'Orphelinat, qu'on nous permette de cueillir en passant quelques fleurs privilégiées transplantées de ses parterres dans celui du noviciat et de là, à peine

(1) Un voile huméral.

écloses, dans les jardins célestes, laissant sur leur passage un parfum de candeur et de vertu qui embaume et qui compense les années.

La première orpheline décédée au cloître fut Sœur Saint-Ambroise, Marie-Louise Grenier, de Saint-Prime, Lac Saint-Jean, nièce de la chère Mère Saint-Dominique, première du nom. A l'Orphelinat depuis dix ans, elle entra au noviciat à 17 ans (1911) et y mourut un an après sa profession le 23 octobre 1913, laissant le parfum exquis de l'humble violette qui se cache sous la feuillée.

La seconde, Maria Maltais, (Sœur M.-de-la-Charité), de Saint-Nazaire, Lac Saint-Jean, entra chez les Sœurs tourières. Elle avait passé dix ans à l'Orphelinat; le divin jardinier venait, le 18 mai 1914, cueillir sa petite fleur qui s'étiolait sous la froide température de l'exil. Elle avait 19 ans.

Anne-Marie Ouellet, de Notre-Dame-de-la-Doré, Lac Saint-Jean, dite Sœur Sainte-Angèle, nièce de notre Sœur Saint-Philippe, fut pendant quatre années l'ange de l'Orphelinat devenant ensuite l'ange du noviciat. Elle avait vingt ans et venait d'entrer à la communauté lorsque Jésus l'appela à aller jouir de la céleste félicité, le 19 avril 1919.

Sœur Saint-Jean-de-Dieu, née Marie Lapointe, de Saint-Félicien, était dans sa neuvième année de religion lorsque le *Veni* de l'Époux divin se fit entendre. Elle y répondit avec la même énergie qu'elle avait déployée durant les courtes années de sa vie religieuse pour le travail de sa perfection. Elle avait 26 ans.

Une autre jeune fille qui n'était pas orpheline mais qui voulait connaître les Hospitalières estimées de sa famille, voulut en 1914 suivre à l'Hôtel-Dieu les classes et le cours d'enseignement ménager; l'année écoulée, elle décida d'entrer au noviciat. Après dix ans de vie religieuse, elle prenait son essor vers la Patrie, laissant un grand vide au monastère et parmi les siens. Elle était fille de monsieur Onésime Tremblay, brave cultivateur de Saint-Jérôme, Lac St-Jean. Six frères survivent à la chère Sœur Saint-Charles, dont quatre sont revêtus du sacerdoce: messieurs les abbés Charles-Elzéar et Victor, prêtres séculiers qui vinrent tour à tour bénir leur unique sœur sur son lit de mort, puis le Père Alphonse, Rédemptoriste, et le Père Laurent, Oblat de Marie Immaculée.

Une compagne des précédentes, entrée avec elles en 1915, était sortie du noviciat pour cause de santé. Une fois rétablie, Adrienne Fortin, de la Station d'Hébertville, prit le chemin du Couvent des Antoniennes de Marie où elle fit profession sous le

nom de Sainte-Marguerite-Marie. Étant venue malade à l'Hôpital en avril 1922, elle y succombait quelques jours après, le Vendredi Saint. Cette douce enfant, tout en aimant sa Communauté, avait laissé, disait-elle, à l'Hôtel-Dieu un lambeau de son cœur. Elle laissait à l'Orphelinat deux petites sœurs. L'une d'elles, Simone, (1), prit sa place en notre cloître l'année suivante et lui survit. L'autre, Jeanne, mourait à l'Orphelinat à 15 ans, le 28 novembre 1919. Le soir vers dix heures Jeanne s'éveille tout à coup et se sent frappée à mort. On court chercher le prêtre... A la vue de Jésus-Hostie qui entrait dans la chambre et qu'elle allait recevoir en viatique, son regard brilla d'une étrange clarté et ramassant toute son énergie, elle s'écria d'une voix forte: "Mon Jésus, je vous désire, venez, venez..." A peine Jésus-Hostie avait-il pénétré dans son âme qu'elle expira. Comme la bienheureuse Imelda, elle commençait sur la terre son action de grâces, qu'elle devait continuer et prolonger sans fin dans l'Éternité.

Marie-Jeanne Ouellet, de Saint-Félicien, Lac Saint-Jean, est aussi mentionnée dans le journal comme une enfant exceptionnelle. Distinguée et très intéressante, elle trouvait facilement des protecteurs. Ainsi un beau-frère lui fit faire sa dernière année d'études à l'École Normale de Chicoutimi. Entrée au noviciat, elle dut en sortir après un an. Alors une dame pensionnaire se chargea de l'entretien de la petite qui n'avait ni père ni mère, et on lui donna une chambre à l'Hôpital. C'est de là qu'elle volait vers la Patrie, le 2 janvier 1921. En ce jour, Monseigneur Labrecque entrait faire sa visite à la Communauté. En passant, on attira son attention sur la petite mourante. "Monseigneur, dit-elle naïvement, bénissez-moi pour que je n'étouffe pas. — Non, mon enfant, reprit Sa Grandeur, vous n'étoufferez pas. La Sainte Vierge vient elle-même chercher votre âme... je vais vous bénir." Alors relevant la tête et l'inclinant respectueusement sous la main bénissante de l'Envoyé de Dieu, elle fit le signe de la croix et dit en souriant: "Merci, Monseigneur." Et une larme de l'Évêque aux cheveux blancs mouilla le lit de mort de la chère orpheline, privilégiée toujours. Monseigneur se retira... l'enfant devint calme. Et à l'instant, se retournant vers les personnes présentes, sa sœur Angela, quelques dames et ses maîtresses, elle salua chacune avec un sourire et un merci, puis elle expira. Elle avait 19 ans.

Sa bonne protectrice paya son service funèbre et monsieur l'abbé G. Cimon solda le privilège de la faire reposer son dernier

(1) Sœur de l'Enfant-Jésus.

sommeil non loin de ses compagnes religieuses dans le cimetière attenant à celui du cloître.,

Une autre, Marie Larouche, Sœur Marie-de-la-Salette, de Notre-Dame-de-la-Doré, Lac Saint-Jean, nièce de notre chère Sœur Sainte-Monique, avait passé sept ans à l'Orphelinat. Entrée au noviciat en 1928, elle en sortait peu de temps après sa prise d'habit et mourait quelques mois plus tard, à 19 ans. Enfant toujours fidèle à la voix du devoir, notre bonne petite Marie n'a laissé que de bons souvenirs. Elle offrit ses longs mois de souffrances et fit le sacrifice de sa vie pour aider son cher oncle, le révérend Père E. Larouche, C. SS. R., missionnaire en Indo-Chine.

Encore une courte existence. Un an à l'Orphelinat, dix années de vie religieuse, et déjà la petite Sœur Saint-Roch, née Marie-Jeanne Bouchard, de Saint-Alphonse, Chicoutimi, voyait, l'âme toute sanctifiée, s'ouvrir pour elle, à 25 ans, le séjour des bienheureux, seule vraie demeure d'une orpheline. "C'est la vie qui commence," répétait-elle au soir de son départ.

Enfin l'orpheline qui représenta si bien la "Petite Thérèse" aux fêtes cinquantenaires des dernières Fondatrices en 1924, avait déjà plus d'un trait de ressemblance avec celle qui devait être la protectrice de sa vie et de sa mort. Anne-Marie Gaudreault, de Laterrière, Chicoutimi, entra au cloître à 15 ans comme sa patronne, et elle mourut au même âge qu'elle, à 24 ans. Cette enfant impressionna toujours son entourage religieux et séculier par son attitude recueillie, sa distinction et sa réserve naturelle. Sa physionomie, légèrement empreinte de mélancolie, annonçait une âme déjà prise de la nostalgie du ciel qui ne peut s'acclimater sur la terre. C'est dans les sentiments du plus parfait abandon, de la confiance la plus filiale envers le Père céleste et dans l'attitude la plus ressemblante avec sa sainte patronne, qu'elle quittait la terre dans la nuit du 27 au 28 octobre 1932, laissant bien affligés ses Mères, sa chère Sœur Sainte-Céline-de-la-Sainte-Face, ses bien-aimées compagnes, sa famille et tous ceux qui la connaissaient. Et chose remarquable, celle qui s'extasiait au récit du joli trait de la vie de sa sainte patronne, qui désira et obtint qu'il tombât du ciel de la neige blanche et pure pour ses fiançailles avec Jésus, était elle-même portée au cimetière sous une nuée de légers flocons blancs; c'était la saison, sans doute, mais n'en symbolisaient-ils pas moins à nos yeux la pureté de son âme ?

Oui, nos enfants, dormez là tout près du bocage,
A l'ombre des lilas, des saules, des sapins,
Où la brise du soir balance le feuillage
Qui fut témoin, jadis, de vos jeux enfantins.
On n'entend plus, hélas! en ce lieu solitaire
Que la plainte du vent et le chant des oiseaux.
Reposez bien en paix: l'ombre du monastère
Garde et protège encor vos virginals tombeaux.



LE CIMETIÈRE DES RELIGIEUSES

CHAPITRE TREIZIÈME

Extension de l'oeuvre des malades

1925-1928

SOMMAIRE: L'année sainte. — Décès de l'abbé E. DeLamarre. — Décès du Cardinal Bégin. — Le monument Price. — Noces d'or sacerdotales de Monseigneur Labrecque et érection du Chapitre diocésain. — Suppression de l'Orphelinat. — Travaux à l'intérieur et à l'extérieur. — Décès de Mère Sainte-Madeleine. — Monseigneur Labrecque démissionne comme Évêque de Chicoutimi, il se retire à l'Hôtel-Dieu. — Monseigneur Eugène Lapointe, Vicaire Capitulaire et Administrateur du diocèse.

Pour commémorer le vingtième siècle, le Pape Léon XIII avait proclamé un Jubilé universel. Vingt-cinq ans ont passé! Léon XIII est mort, Pie X et Benoît XV sont morts; le pape s'appelle maintenant Pie XI. En la fête de Noël 1924, il ouvre à son tour la porte de la Basilique Vaticane et les trésors de l'Église. (1)

Obtenir la propagation de la foi, la paix et la concorde entre les peuples et le règlement de la question des Lieux Saints selon

(1) L'année jubilaire remonte à l'Ancien Testament. Dieu n'avait-il pas dit lui-même à Moïse: "Tu sanctifieras la 50 ième année, car c'est l'année du Jubilé." L'Église voyant que la moyenne des vies humaines n'atteint pas 50 ans, ramena le Jubilé à 33 ans en souvenir de la vie terrestre de Notre-Seigneur, puis définitivement en 1470, le Pape Paul II en fixa la célébration à 25 ans. C'est en l'an 1500 qu'Alexandre VII accorda à toute la chrétienté l'indulgence qui ne se gagnait qu'à Rome et seulement en la dernière année d'un siècle.

les droits de l'Église, telles étaient les intentions spécialement recommandées par le Père commun des fidèles durant cette année jubilaire de 1925.

Les prémices de l'année sainte ont été consacrées à Jésus d'une manière plus fervente que d'habitude, rapporte l'annaliste. Le chant des cantiques si pieusement rendu ce matin et, au sortir de la chapelle après la messe, la longue file d'Hospitalières allant respectueusement servir les pauvres avec grande solennité comme on le fait chaque année ce jour-là : tout revêtait à nos yeux un caractère mystérieusement touchant et annonçait une année vraiment sainte ; une année lumineuse aussi, si on en juge par le trait suivant.

Voilà que, en entrant au réfectoire pour le déjeuner, chacune aperçoit à sa place un chandelier monté d'une chandelle. (1)

A cette vue un sourire général effleure les lèvres. "Encore une nouveauté sans doute ? Qu'avons-nous besoin de chandelles à table ? . . . Mais attendez . . . à la tombée du jour, vous verrez comme c'est commode parfois une chandelle et que celles-ci arrivent à propos.

Vers le soir, une tempête s'élève et les fils électriques sont rompus au dehors. A l'heure du souper, pas de lumière. Que faire ? . . . Allumer les chandelles, souper à la douce lueur des flammes de la charité, sortir de la salle du festin tenant à la main sa lampe allumée et pouvoir en entrant à la salle de récréation se qualifier toutes de vierges sages comme celles de l'Évangile : voilà ce qu'il y avait à faire et ce que pas une n'omit.

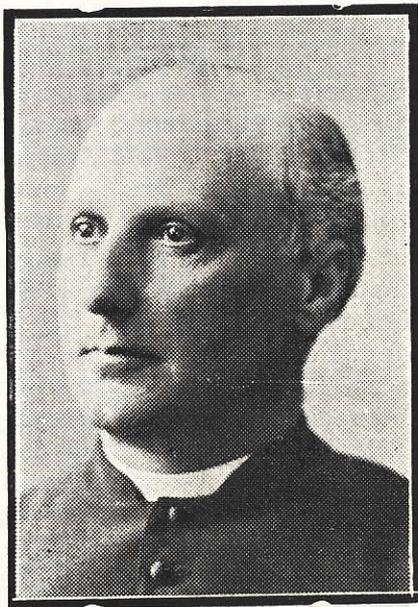
Jusqu'ici nous avons parlé très souvent d'un prêtre profondément attaché aux œuvres de l'Hôtel-Dieu, monsieur l'abbé DeLamarre. N'écrivait-il pas lui-même à la Mère Sainte-Madeleine, supérieure, le 28 janvier 1918 : "Votre Communauté a été tellement mêlée à ma vie sacerdotale que celle-ci se confond presque avec celle-là dans mes souvenirs."

Ce bienfaiteur, cet ami des pauvres allait bientôt terminer sa carrière.

On rapporte que, à l'automne de 1924, en revenant dans son petit chez lui de l'Hôpital passer la saison d'hiver selon son habi-

(1) Jusque-là, quelques anciennes lanternes à l'huile de pétrole qui éclairaient les dortoirs au temps de la lumière sans fil, étaient laissées à l'usage des Sœurs. Une amie de la Maison ayant appris que les Religieuses étaient privées de lampes dans leurs cellules, s'avisa de procurer à chacune pour ses étreintes un gentil chandelier garni de sa chandelle blanche et de quelques bons chocolats.

tude, il avait fait à une sœur cette confidence: "Je ne sais pas pourquoi, cette année, je me suis éloigné à regret de la grotte; me retournant plusieurs fois vers la Vierge, je sentis plus que jamais le surnaturel planer sur ces bois enchanteurs. Et c'est avec peine que je m'arrachai de ce lieu que j'aime tant, car là, s'écoulaient les plus douces heures de ma vie."



M. L'ABBÉ E. DELAMARRE

Il retourna à son ermitage à Noël pour y célébrer la messe de Minuit. Il ne devait plus revoir ce ravissant décor qui au dernier automne avait plus que jamais captivé son âme.

Une seconde attaque d'angine survenue au cours de ce voyage l'avait grandement affaibli et il ne put revenir à Chicoutimi qu'à la fin de janvier.

Dès lors, il fit appeler son médecin, le docteur Eugène Tremblay; celui-ci le trouvant très déprimé voulut l'obliger à un repos complet de quelques mois. Mais lui n'entendait pas si tôt mettre bas les armes. Tout en acceptant le régime alimentaire prescrit, il se déclara capable de continuer son œuvre, s'astreignant à répondre presque seul à une cinquantaine de lettres que lui apportait la malle tous les jours et à rédiger son "*Messenger de Saint-Antoine.*" Sa secrétaire rapporte qu'il avait dû faire un effort

surhumain pour la rédaction du numéro de mai, dont les pages entières étaient consacrées à louer la Reine du Ciel. Lui qui toujours travaillait avec une activité soutenue, dut plus d'une fois interrompre son travail. Entre temps, il parlait à sa petite maisonnée des grandeurs et des bontés de la Reine du Ciel et reprenait ensuite ses recherches et son travail.

Monsieur DeLamarre aimait à rappeler dans l'intimité ce qu'il appelait ses fêtes mariales. Il regardait comme un grand privilège d'être né le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, et en 1854, année de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. Il célébrait aussi le vingt-cinquième anniversaire de sa prêtrise en 1908, année jubilaire des apparitions de Lourdes. Il trouvait dans ces faits la douce obligation d'aimer et de faire aimer davantage sa céleste protectrice.

Le lundi 19 avril, il célébrait le saint sacrifice de la messe. Dans la matinée, il put se rendre en voiture à l'Évêché pour traiter d'affaires avec Monseigneur Labrecque. Sa Grandeur l'ayant trouvé plus malade qu'elle ne croyait, vint le voir le même jour vers 4 heures. L'entretien durant lequel monsieur DeLamarre avait obtenu la reconnaissance officielle de la dernière œuvre de sa vie, celle des pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette, l'avait grandement consolé. Le soir, tout joyeux, il veillait avec ses habitués confrères et amis, qui venaient faire chez lui une partie de cartes; vers dix heures, il se mit au lit et reposa un peu malgré une douleur au cœur qui ne le quittait presque plus et qui s'était accentuée sous le choc des émotions du jour.

A 11 heures, il appela sa nièce; elle lui prodigua quelques soins. A 2 heures, il l'appela de nouveau et lui dit: "Je ne puis dormir... Va chercher tes tantes! Je suis bien mal, je vais mourir..."

Il dit encore: "Notre-Dame de Lourdes et saint Antoine, venez à mon secours." Ce furent ses dernières paroles.

Les Sœurs qui veillaient à l'hôpital aussitôt appelées, firent venir le médecin dont tous les efforts pour sauver une vie si précieuse furent inutiles. Monsieur l'Aumônier Georges Cimon lui donna l'Extrême-Onction, pendant qu'à son chevet, se tenaient en prière, monsieur l'abbé J. Gauthier, la pharmacienne, les veilleuses, sa nièce, Sœur Sainte-Luce, directrice de l'Orphelinat, ses secrétaires (1) et quelques autres membres de sa famille, qui avaient peine à retenir leurs sanglots; on n'entendait que la

(1) Mlles Alice Vézina, petite nièce, et Éva Bouchard (Maria Chapdelaine).

respiration pénible du malade auquel tout mouvement et toute parole étaient impossibles... Une douleur calme était peinte sur ce front hier encore tout rayonnant. Ce prêtre si bon, si sympathique toujours, qui tant de fois avait souri, consolé et béni, était-ce bien lui qui était là, impuissant, aux prises avec la mort, inondé des sueurs de l'agonie?... Quels moments!... Quelles angoisses!... Quels regrets qui durent encore! Tous semblaient agoniser avec celui qui s'en allait vers Dieu. Quand l'horloge eut marqué 4.30 heures, il expira doucement. L'Hôtel-Dieu qu'il avait tant aimé et si efficacement protégé, recevait encore le dernier battement de ce cœur vraiment sacerdotal qui n'avait battu ici-bas que pour Dieu et les âmes.

Monsieur l'abbé DeLamarre avait 71 ans et 8 mois, et comptait 42 ans de vie sacerdotale.

Ce matin-là, au cloître, on se rendait à l'oraison, regardant comme toujours à l'indicateur les intentions et les recommandations aux prières pour la journée. On y lut: "Monsieur l'abbé DeLamarre décédé à 4.30 heures. R. I. P." La consternation fut générale.

Monseigneur Labrecque, prévenu dès avant sa messe, se rendit le matin même à la chambre mortuaire: "Nous sommes en présence d'un saint," dit-il avec une conviction émue.

Pendant les trois jours que ce bon père demeura exposé en chapelle ardente au salon de ses appartements, les pauvres et les orphelines en habits de deuil, se succédèrent sans interruption autour de sa dépouille mortelle ainsi qu'un grand nombre de citoyens et les communautés de la ville; les Sœurs Antoniennes de Marie spécialement vinrent à tour de rôle rendre un dernier hommage de vénération à celui qu'elles considèrent comme leur père. Un service solennel fut chanté par la Communauté en témoignage de reconnaissance et les orphelines chantèrent aussi une messe de *Requiem*.

Jeudi, à 3.45 heures avait lieu la translation des restes mortels du vénéré défunt. Monseigneur Eugène Lapointe, P. A. V. G., son vieil ami, présidait à la levée du corps et au chant du *Libera*.

La longue file des élèves du Séminaire bordait la route qui mène à la cathédrale. Sur les galeries les orphelines avec leur noir costume formaient de vivantes banderoles qui ornaient la façade. Tandis que les porteurs sortaient avec la précieuse dépouille suivie des parents et d'un nombreux clergé, la fanfare du Séminaire exécutait une marche funèbre qui prêtait une voix pleine de sanglots aux sentiments qui remplissaient les cœurs.



LES SUPÉRIEURES DE L'HÔTEL-DIEU
DEPUIS LA FONDATION

Vendredi matin à 9.30 heures avait lieu le service. Monseigneur Lapointe officiait.

Sa Grandeur Monseigneur Labrecque assistait au trône. Plus de soixante prêtres étaient présents et la nef de la vaste cathédrale ainsi que le jubé étaient remplis de fidèles.

Sa Grandeur, avant de présider à l'absoute, fit brièvement l'éloge du défunt, prenant pour texte ces paroles d'une inscription funéraire: *Virtute vixit, memoria vivit, gloria vivet.*

La dépouille mortelle fut déposée dans la chapelle mortuaire de l'Hôtel-Dieu. De là, elle fut transportée à l'Ermitage du Lac-Bouchette le premier juin de la même année, conduite par messieurs les abbés Louis Gagnon, exécuteur testamentaire, Richard Tremblay, curé de Jonquière et J.-F. Roy, ancien curé de Saint-Alexis retiré à l'Hôtel-Dieu, tous trois amis intimes de monsieur DeLamarre. (1)

De touchantes condoléances ont prouvé au clergé, à la famille et à la Communauté combien ce deuil était grand.

Monseigneur L.-A. Paquet entre autres, prélat éminent de l'Église métropolitaine, exprima le vif chagrin que lui causait la disparition de son confrère et ami, l'abbé DeLamarre.

Monseigneur Eugène Lapointe fit un magnifique éloge de son grand ami disparu, éloge que l'on a reproduit dans le "Progrès du Saguenay", "l'Alma Mater", et le "Messager de Saint-Antoine". Il disait d'abord ceci: "Avec monsieur DeLamarre disparaît une des figures les plus attachantes et les plus sympathiques de notre clergé. Par sa science, par sa vie exemplaire, sa charité vraiment surnaturelle, élevant et embellissant une heureuse nature, par son zèle sacerdotal, par la haute dignité de son caractère comme par les œuvres qu'il a accomplies, il était l'un des prêtres les plus distingués et les plus méritants non seulement du diocèse mais de tout le Canada."

Un précieux témoignage de sympathie fut aussi celui du Cardinal Bégin dont le défunt avait été l'élève au Séminaire de Québec et qu'il disait avoir toujours eu en profonde estime.

Trois mois seulement devaient séparer leurs deux tombes; car le vénérable Archevêque de Québec décédait le 19 juillet 1925. Ce deuil de l'Église canadienne dont l'illustre Prélat était

(1) Monsieur le Curé Gagnon régla parfaitement les affaires de son fidèle ami. Après avoir soutenu le ministère curial durant 47 ans, il se retira à l'Hôtel-Dieu en 1929. Le 10 septembre 1932, il célébrait son jubilé d'or sacerdotal à Sainte-Anne de Chicoutimi pour enlever, disait-il, tout trouble aux Hospitalières. Il mourait à l'Hôtel-Dieu, le 8 juin 1933, assisté de Monseigneur Lapointe et de monsieur le chanoine Cimon. Ses restes reposent dans l'église de Notre-Dame d'Hébertville, Lac St-Jean.

l'une des plus grandes gloires, fut vivement partagé par le clergé et tout le peuple du Saguenay. (1)

Il convient peut-être de relater ici un événement public qui, le 28 juin 1925 eut pour théâtre le terrain de l'Hôtel-Dieu, et cela nous donne l'occasion de rappeler un fait d'histoire intéressant à connaître.

L'événement en question était le dévoilement d'une plaque commémorative à Sir William Price, industriel de renom décédé d'une manière si tragique le 24 octobre 1924.

Le Comité d'organisation avait sollicité et obtenu l'autorisation de dresser en face du monastère, autour du monument Price, une vaste estrade pour les orateurs et les nombreux invités de la circonstance.

"Or, le 28, un dimanche, à 2 heures, lit-on aux annales, pendant que nous chantions les Vêpres et le Salut du Saint Sacrement, nous arrivaient de par les fenêtres les échos d'éloquents discours, de vivats et d'applaudissements répétés.

"Cette manifestation toute profane loin de troubler notre solitude intérieure nous la fit estimer davantage et nous valut, mieux encore que ne l'aurait fait une prédication, de salutaires enseignements."

Quant au fait historique, le voici. Le monument Price qui se dresse sur le plateau du *Rocher Saint-Vallier* a été érigé à la mémoire des deux principaux représentants de la famille Price au Saguenay et dévoilé le 24 juin 1882, deux ans avant la fondation de l'Hôpital. Il porte les noms de William-Evan Price décédé en 1880, alors député du Comté de Chicoutimi, et de William Price, père du précédent, décédé en 1867. C'est à celui-ci qu'on a attribué le nom de "Père du Saguenay", inscrit sur la pierre.

Sir William dont il est question sur la plaque posée en 1925 était le petit-fils de William Price, député de Chicoutimi, décédé en 1880.

(1) Monseigneur Paul-Eugène Roy, préconisé Évêque d'Éleuthropolis et Auxiliaire de Québec le 8 avril 1908, nommé Archevêque de Séleucie le 8 septembre 1914, promu Coadjuteur avec future succession le premier juin 1920, devenait Archevêque de Québec le 18 juillet 1925. Étant malade depuis deux ans à l'Hôpital Saint-François-d'Assise, c'est de son lit de souffrance qu'il gouverna durant sept mois l'Église de Québec et c'est là qu'il mourut le 20 février 1926.

Le 9 juillet de la même année, Monseigneur R.-M. Rouleau, Évêque de Valleyfield, religieux dominicain, lui succédait. Son Excellence fut élevée à la dignité de Cardinal Prêtre au consistoire du 19 décembre 1927. L'illustre Cardinal rendait sa grande âme à Dieu le 31 mai 1931. Monseigneur J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Évêque de Gravelbourg, fut intronisé Archevêque de Québec le 24 mai 1932 et, le 19 décembre, il devenait le quatrième Cardinal canadien.

Le terrain sur lequel est érigé le monument semble se confondre avec celui de l'Hôtel-Dieu, mais il est bien la propriété de la famille Price et est entretenu à ses frais.

Diverses fois déjà, à l'occasion d'heureux événements, les Hospitalières ont entouré le premier Pasteur, Monseigneur Labrecque, d'estime et d'hommages respectueux.

Il semble pourtant que l'anniversaire célébré le 22 mai 1926 soit plus beau et plus grand encore, et que l'hymne si doux de la reconnaissance doive monter vers Dieu, plus vibrant, plus solennel; car il y a 50 ans que Monseigneur est prêtre... "Revivez avec Nous le jour béni du 22 mai 1876, disait le très honoré Jubilaire à ses diocésains dans un mandement de circonstance, le 29 avril 1926. Remerciez Dieu avec Nous d'avoir gardé Notre cœur pour lui seul, de Nous avoir conduit par la main au pied du saint autel et de s'être servi de Nous durant 50 ans pour la milice du sacerdoce, Nous allégeant ensuite le fardeau de l'épiscopat en Nous envoyant parmi vous." Et la lettre pastorale se poursuit en des termes impressionnants où le vénérable vieillard, revoyant ces années privilégiées passées au milieu de son peuple, laisse épancher son âme débordante de tendresse pour ses enfants, d'amour et de vive gratitude pour le Seigneur.

Le précieux document comportait un supplément heureux et important: l'érection d'un Chapitre canonial.

La Communauté avait sa part d'honneur à l'inauguration de ce Chapitre, puisque au nombre des distingués chanoines, elle comptait son dévoué Aumônier, monsieur l'abbé Georges Cimon.

Monseigneur voulait une fête intime...

Après qu'eurent lieu les démonstrations à la cathédrale et au Séminaire, Sa Grandeur voulut bien nous accorder notre part à la fête. Le 21 mai, Elle venait célébrer la messe conventuelle, puis se rendait à la salle de communauté avec plusieurs des nouveaux chanoines et des membres du clergé.

Avec émotion et bonheur le Prélat remémore le passé... les débuts si pauvres de notre maison; il taquine aimablement les trois vieilles Mères Fondatrices, n'oubliant pas d'évoquer le touchant souvenir de la Mère Saint-Gabriel, première supérieure de la Fondation, disparue depuis cinq ans, et de la chère mademoiselle Bossé de Chicoutimi, Sœur Saint-Joseph d'heureuse mémoire.



LES DAMES PRÉSIDENTES DES ŒUVRES
DEPUIS LA FONDATION

En retournant à l'hôpital, Monseigneur rencontre sur son passage un tout petit bout d'homme en habit de fête. C'est son grand ami, monsieur Jean-Marc, qui a quatre ans; ses yeux sont très malades et nous le soignons depuis un an; c'est dire qu'il est choyé et gâté. Il tient à la main une jolie fleur qu'il offre à Sa Grandeur en se prosternant jusqu'à terre et criant de toute sa force: "Vive Monseigneur!" Puis il se jette à genoux; l'Évêque s'inclinant, le bénit, le caresse et le relève, disant: "Je t'enverrai un présent des Noces d'or. —Tâche d'y penser, cette fois, ajoute l'enfant." Une heure après le bon Pasteur revenait de chez monsieur le Chapelain avec un plein sac de pommes et de gâteries qu'il voulut offrir lui-même au cher petit orphelin si chétif et si miséreux.

Au passage encore, les orphelines au nombre d'une quarantaine, saluèrent aussi le vénéré Jubilaire par un joyeux *Vivat Pastor Bonus*, pendant qu'une petite lui offrait une gerbe de nos plus belles fleurs.

Hélas! un mois plus tard les voix de ces chères enfants s'étaient tues pour toujours dans les murs de l'asile resté désert.

Leur chant à la distribution des prix, était bien le chant du cygne. Durant la vacance de 1926, la Communauté voyant l'Hôpital déborder de malades, — c'était durant la grande poussée industrielle qui envahissait la région, — décida, mais non sans peine, d'abandonner l'Orphelinat. On s'occupa de placer les enfants qui n'avaient pas de famille, demandant à Dieu qu'il lui plût de donner au diocèse les moyens de construire un asile en des conditions plus favorables au soutien et au développement d'une si belle œuvre. Nous verrons plus tard comment ce projet s'est réalisé.

L'Orphelinat a subsisté 32 ans. 1328 enfants y ont successivement puisé les enseignements nécessaires à leur mission future. Une cinquantaine ont été appelées à la vie religieuse dont vingt-quatre dans notre Communauté. Actuellement dix-sept partagent vaillamment la vie de dévouement et de prière de celles qui ont protégé leur jeune âge.

Après le départ des orphelines, ce fut un branle-bas général: réparations d'urgence, aménagement des étages inférieurs pour les hommes et les enfants, division du vaste dortoir en salles communes pour les femmes et les fillettes, et cela à travers le va et vient constant des malades. Quatre-vingts lits de plus allaient à peine répondre aux besoins de l'heure.

Aussi l'organisation de l'Hôpital s'améliorait graduellement, grâce aux perfectionnements des services de chirurgie, d'ophtalmologie et de rayon X. Nous devons l'acquisition de cet appareil à la générosité du docteur G.-W. Tremblay, qui entra comme spécialiste en 1921. Au cours de 1926-27, le docteur Ths Duperré nous favorisait encore en ouvrant à ses frais le département d'électro-thérapie comprenant: lampe alpine, lampe Kramayer, appareil galvanique et diathermie.

Une petite excursion au dehors maintenant fera mieux voir encore l'action de la Divine Providence sur l'œuvre de l'Hôtel-Dieu. Le changement de site du Séminaire après l'incendie de 1912, avait occasionné des échanges de terrain aux alentours de l'Hôpital. La construction d'une serre en 1916 ainsi que l'ouverture de la rue Hôtel-Dieu et de l'avenue Saint-Vallier, avaient nécessité certains défrichements et l'enlèvement de la clôture exigée par les Règles de l'Institut. En 1926, nous songions à la rebâtir en bois, lorsque de bons amis (1) proposèrent, si nous voulions contribuer pour une part, d'ouvrir une souscription afin d'élever une clôture plus solide et plus moderne, longeant cette partie de l'avenue qui encercle la serre et les jardins.

Monsieur Louis Gagnon se chargea de diriger les travaux qui furent terminés pour le passage du Saint Sacrement à la procession de la Fête-Dieu, le 19 juin 1927. Nous n'aurions certes pas désiré aussi luxueuse cette clôture de granit rouge et de fer forgé; mais tout en contribuant à l'embellissement de la ville, elle est assise pour des siècles. Elle n'était pas encore terminée qu'une âme généreuse nous offrait en cadeau la somme souscrite pour notre part.

Le 23 avril de la même année 1927 ramenait dans nos murs la Mère Sainte-Madeleine, ancienne supérieure, qui était allée pour quelque temps prêter main-forte à la Fondation de Roberval.

Malade depuis un mois, elle avait cru d'abord qu'un bon repos la remettrait sur pieds. Mais lorsqu'elle apprit que ses jours étaient comptés, elle voulut revenir à la Maison Mère pour se préparer à la mort dans la solitude et la prière.

Le Divin Maître a jugé bon de ne pas exaucer les suppliques adressées par les deux Communautés pour la prolongation d'une existence si chère. Malgré tous les soins intelligents de nos

(1) Messieurs L. Gagnon, marchand, Adjutor Boulianne, avocat, et quelques autres propriétaires de l'avenue Saint-Vallier.

médecins de Chicoutimi après ceux de Roberval et les délicates attentions de ses Sœurs, la bien-aimée malade s'acheminait sûrement vers la tombe, et le 22 juin, elle recevait avec ferveur le sacrement de l'Extrême-Onction. La scène fut des plus impressionnante. Celle qui avait été notre Mère durant six ans, sans compter jamais ses fatigues et ses peines, et qui ne nous avait voulu que du bien, nous demandait humblement pardon, selon la coutume de nos monastères, en face de l'Hostie sainte qu'elle allait recevoir en viatique. Alors, la Mère Sainte-Claire-d'Assise, supérieure, d'une voix tremblante d'émotion, répondit au nom de la Communauté à celle qui avait été sa maîtresse de novice et sa supérieure: "Nous vous pardonnons volontiers, ma chère Mère, et nous vous prions de nous pardonner aussi; nous prions pour vous."

La malade se prolongea jusqu'au 9 août; le soir de ce jour venu, elle expirait à 6.30 heures en présence de monsieur l'Aumônier et de toute la Communauté, répétant jusque dans l'agonie son invocation favorite: "Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains... *In manus tuas, Domine... In manus tuas, Domine... In manus... Jésus... Manus... Manus...*" Durant une demi-heure, à chacune de ses respirations, ce mot s'était prolongé sur ses lèvres en un gémissement plaintif qui avait son écho dans les cœurs et qu'il nous semble entendre encore.

Son service fut chanté vendredi, le 12, par M. l'abbé Ch.-Eug. Girard, aumônier de la Communauté. (1) Un grand nombre de prêtres et de religieux venus à son service, l'allèrent conduire jusqu'au cimetière. Cet honneur était dû à celle qui avait tant prié pour les ministres du Seigneur. Mère Sainte-Madeleine avait 50 ans d'âge et 31 ans de vie religieuse. Nous aurions aimé reproduire ici au complet sa touchante notice biographique, mais ce récit serait trop long, nous résumerons brièvement sa carrière religieuse.

Mère Sainte-Madeleine, Emma Dufour, était originaire de Saint-Alexis de Grande-Baie, Chicoutimi. Elle avait une douzaine d'années lorsque ses parents allèrent se fixer aux États-Unis.

A dix-huit ans, elle entra en notre Communauté que lui avait fait connaître le "Messager de Saint-Antoine". C'était le 14 septembre 1896. Le 16 août 1898, elle prononçait ses vœux.

(1) Le 1er décembre 1925, monsieur l'abbé Chs-Eug. Girard, aumônier des Servantes du Saint-Sacrement, devenait aumônier des Religieuses. Monsieur l'abbé Alf. Simard et Monseigneur Léon Maurice, P. A., avaient rempli cette charge dans le cours de la même année. L'abbé Girard permutait le 5 mai 1929 avec l'abbé Georges Tremblay, aumônier des Petites Franciscaines de Marie de la Baie Saint-Paul.

Novice fervente, professe exemplaire, se sacrifiant en tout, mortifiée jusqu'à l'héroïsme, instrument souple et docile pour toutes les tâches, elle allait vite donner la pleine mesure de son amour de Dieu et du prochain. Peu de religieuses ont paru, du moins autant que Mère Sainte-Madeleine, aimer l'Institut, la Communauté et ses œuvres dont elle faisait le sujet habituel de ses conversations. Elle était d'une nature entreprenante et ardente jusqu'à l'enthousiasme et une amante de la croix. Et la croix, ce sceau divin de toutes les œuvres, elle ne lui a pas été ménagée à travers les multiples entreprises que lui suggéra son zèle pour la gloire de Dieu. Défiante d'elle-même, elle prenait conseil dans les moindres choses comme dans les plus importantes. Ame de prière et d'oraison, elle était, disait quelqu'un qui la connaissait bien... une contemplative doublée d'une femme d'œuvres. Aimante et reconnaissante, on peut dire d'elle comme de sa sainte patronne: "Elle a beaucoup aimé." Elle a aimé Dieu et les âmes, elle a aimé notre bel Institut de la Miséricorde, elle a aimé sa Communauté et sa Fondation. Et maintenant, elle repose en paix au pied de la grande croix noire tout à côté de nos Mères Fondatrices qu'elle a aimées aussi d'un amour filial.

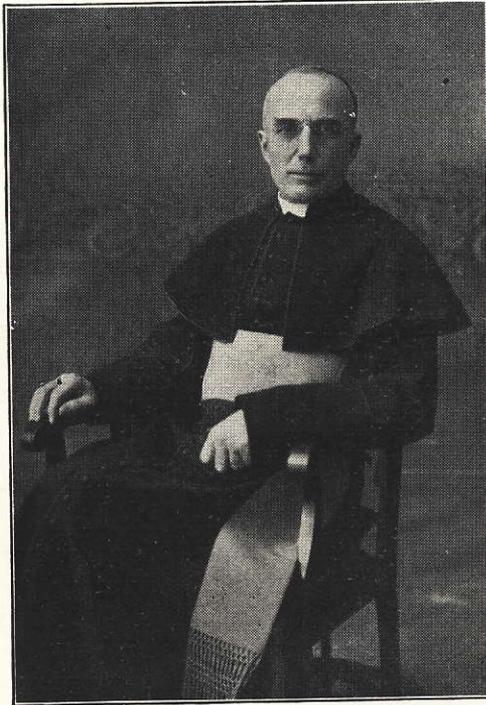
A la fin de 1927, après 35 ans d'épiscopat, le vénéré Monseigneur Labrecque, vu son grand âge et la maladie, obtenait d'être déchargé de l'administration du diocèse. Ce fut tant chez le clergé que chez le peuple et les communautés religieuses, un profond regret. Monseigneur Labrecque recevait du Saint-Siège le titre d'Évêque d'Hélénopolis, en Bithynie.

Le 2 janvier, au lieu de venir comme il l'avait fait durant trente-cinq ans à cette date, célébrer la messe dans notre chapelle et nous reconforter de ses bénédictions et de ses bonnes paroles, Monseigneur se présentait à nous, cassé par les ans et les infirmités, sollicitant les consolations et les services de ses Hospitalières.

Comme nous l'avons accueilli avec respect et amour celui qui avait été et qui restait pour nos cœurs un père tendre et dévoué! comme nous estimions grand l'honneur d'avoir à soigner la vieillesse d'un évêque, d'un apôtre!

Monseigneur Lapointe, nommé Vicaire Capitulaire, et les membres du Chapitre désiraient ne rien épargner pour loger convenablement celui qui avait tant fait pour le diocèse; mais le vénéré patient craignant de déranger, ne voulait avoir qu'un petit chez lui pour y vivre dans l'humilité et la pauvreté. "Ne faites donc pas tant de frais, disait-il, cela n'est pas nécessaire... merci... c'est trop pour moi."

Nous lui disposâmes quand même cinq pièces au département des prêtres malades ainsi qu'une petite chapelle très silencieuse où le cher malade assistait à la messe et où il allait cent fois le jour rendre visite au Divin Prisonnier du Tabernacle. Monseigneur s'attacha à sa pieuse solitude et il ne voulut plus la quitter. C'est là qu'il a égrené durant cinq ans son rosaire tout le jour.



MGR EUGÈNE LAPOINTE, P. A. V. G.

Que de bénédictions n'a-t-elle pas dû attirer sur la Communauté et sur le diocèse cette prière du Pasteur dont la vie fut la réalisation de sa devise: "Je dépenserai ce qui est à moi et je me dépenserai moi-même."

Pendant les neuf mois que dura la vacance du Siège, les diocésains retrouvèrent un père en Monseigneur Lapointe, supérieur du Séminaire, et les Hospitalières, un ami dévoué qui n'était étranger à aucune de leurs œuvres pour en avoir toujours suivi les développements avec grand intérêt depuis la fondation.

Ce vétéran du sanctuaire ordonné prêtre par Monseigneur Racine en 1886 ne quitta le Séminaire que pour aller à Rome où l'avait envoyé Monseigneur Bégin en 1891 faire des études philosophiques et d'où il revenait le 12 décembre 1892 avec le titre de Docteur en philosophie de l'Université Grégorienne. Depuis lors, il fut successivement professeur, directeur, supérieur, procureur ou assistant-supérieur, charge qu'il occupe encore.

En 1907, au départ de Monseigneur Belley, Monseigneur Labrecque le nommait son Grand Vicaire, et en 1914, lui obtenait de Sa Sainteté Pie X le titre de Protonotaire Apostolique *ad instar*. Monseigneur Lapointe est le père du syndicalisme ouvrier catholique en ce pays et l'un des principaux champions de l'observation du dimanche. Dans le cours de cette année 1928, Monseigneur l'Administrateur eut l'occasion d'écrire quelques lettres circulaires qui marquaient bien le soin vigilant dont il a entouré le troupeau qu'il avait à garder. Il invita d'abord les diocésains à prier beaucoup pour Monseigneur Labrecque, notre père à tous. Il eut ensuite à transmettre au peuple les encycliques de Sa Sainteté Pie XI, celle du 6 janvier, sur la véritable union de la religion, et celle du 8 mai, sur les devoirs de réparation envers le Sacré-Cœur. Monseigneur le Vicaire Capitulaire souligna de même les bienfaits que nous devons retirer de la récitation du chapelet en présence du Saint Sacrement, depuis que le Souverain Pontife y a attaché une indulgence plénière.

Pour répondre au désir du Saint-Père durant la sanglante persécution au Mexique, il ordonnait de consacrer le troisième dimanche d'août à prier le Divin Rédempteur et N.-D. de la Guadeloupe en présence du Saint Sacrement exposé pour que revînt la paix religieuse en cet infortuné pays.

Disons encore en terminant que Monseigneur Lapointe ne fut pas indifférent au sort des orphelins qui n'avaient pas d'asile, ni à celui des pauvres et des malades de la région pour lesquels il n'y avait plus de place à l'Hôpital.

En conséquence, par ses conseils éclairés, il contribua grandement à l'exécution de deux projets que la venue d'un nouvel évêque permit de réaliser: agrandissement de l'Hôpital et fondation, par les Petites Franciscaines, de l'Orphelinat de l'Immaculée.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Le dernier lustre

1928-1933

SOMMAIRE: Arrivée de Monseigneur Lamarche, sa consécration dans la cathédrale de Chicoutimi. — Décès des trois dernières Fondatrices et de monsieur l'abbé J. Gauthier, quatrième chapelain de l'Hôpital. — Décès de monsieur le Curé Savard. — Voyage à Rome de sa Grandeur Monseigneur Lamarche. — Canonisation des premiers Martyrs du Canada. — Fêtes augustiniennes. — Vingt-cinquième anniversaire de l'Œuvre des Tabernacles. — Décès de Monseigneur J.-A. Larouche et de Monseigneur Labrecque. — L'Ecce Quam Bonum. — La nouvelle annexe. — Hommage aux bienfaiteurs.

Le 23 août 1928, on apprenait à Chicoutimi que monsieur l'abbé Charles-Antonelli Lamarche, curé de Saint-Stanislas, à Montréal, avait été nommé successeur de Monseigneur Labrecque.

A l'annonce de cet heureux événement ce fut par tout le diocèse, un concert d'actions de grâces au ciel qui daignait enfin consoler le troupeau sans pasteur.

L'Évêque élu fit une courte visite à Chicoutimi le 3 septembre. Son sacre ayant été fixé au 18 octobre à Chicoutimi, on se mit aux préparatifs de la fête qu'il convenait de faire solennelle.

Le 16 octobre au matin, vers 8 heures, un train spécial venu de Montréal amenait sur nos rives celui qui devait être désormais notre père à tous. Il était reçu à la gare par Monseigneur le Vicaire Capitulaire, le clergé, le maire et les échevins de la ville; une foule considérable, qui était massée depuis la gare jusqu'à la cathédrale et à l'évêché formait une haie vivante d'où montaient les vivats.

Les cloches sonnent à toutes volées, toutes les sirènes de la ville saluent, et jusqu'à nos oreilles parviennent les joyeux échos des fanfares et le roulement des tambours. Chicoutimi est en liesse; à la brise légère d'octobre flottent les drapeaux et les oriflammes.

Monseigneur a gagné son évêché où il passe la journée en retraite.

Le 17, à 7 heures du soir, entrait en gare de Chicoutimi, Son Éminence le Cardinal Rouleau, O. P., Archevêque de Québec et Primat de l'Église canadienne, accompagné de plusieurs membres de l'Épiscopat de notre pays ainsi que de très distingués laïques, au premier rang desquels on remarquait Son Excellence monsieur Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, un ami de la famille de Sa Grandeur Monseigneur Lamarche.

D'autres personnalités du monde religieux et civil du pays arrivaient quelques heures plus tard. Toute la ville était illuminée. De longues files de lumières soulignaient les lignes de la façade de la cathédrale.

La cérémonie d'intronisation a été fixée à 8 heures et trente.

L'aspect féérique de la cathédrale à l'intérieur empoigne aussitôt l'âme des nombreux assistants. De riches banderolles au couleurs pourpres jaillissent des clefs de voûtes pour aller, en courbes gracieuses, s'accrocher aux chapiteaux des colonnes, et des milliers d'ampoules électriques courant çà et là sous la voûte du temple, lui donne l'aspect d'un firmament étoilé. On sent que quelque chose de grand va s'accomplir dans ces parvis sacrés.

Sa Grandeur Monseigneur Lamarche entourée de son Chapitre, entre et prend place au milieu du chœur. Monseigneur Larouche, curé de la cathédrale, donne lecture des bulles et alors se poursuit l'imposante cérémonie pendant laquelle l'Évêque prend possession de son siège. Monseigneur Lapointe, doyen du Chapitre diocésain, dit l'adresse du clergé et Son Honneur le Maire Augustin Tremblay parle au nom des fidèles. Monseigneur

Lamarche répond brièvement mais avec une éloquence qui est très goûtée.

Le lendemain, à 9 heures, a lieu la consécration épiscopale. Son Éminence le Cardinal Rouleau, Évêque consécrateur, fait son entrée dans la cathédrale. Les grandes orgues disent un chant de triomphe. Puis se déroulent avec pompe et magnificence, les cérémonies du sacre. La vaste cathédrale ne peut contenir la multitude venue à la fête.

Les deux Évêques co-consécrateurs sont Monseigneur Ross, de Gaspé, et Monseigneur Comtois, Coadjuteur Auxiliaire des Trois-Rivières. Sa Grandeur Monseigneur Courchesne, Évêque de Rimouski, prononce le sermon de circonstance. Avec une grande éloquence, il parle de la dignité du sacerdoce et de l'épiscopat et fait ressortir la nécessité d'une union étroite entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil.

Quatre archevêques, quinze évêques, dix prélats, trente membres du clergé régulier, quarante du clergé séculier étrangers au diocèse, tout le clergé de Chicoutimi: en tout près de trois cents.

Après la cérémonie du sacre, le clergé et les invités se dirigent vers le Séminaire où un magnifique banquet est servi dans le vaste réfectoire neuf.

Pendant le banquet présidé par Monseigneur Lamarche, ayant à ses côtés le Cardinal Rouleau et le lieutenant-gouverneur de la Province, l'orchestre du Séminaire fait entendre de magnifiques pièces de son répertoire. Monseigneur remercie avec effusion de cœur tous ceux qui l'entourent de vénération et d'honneur.

Ces mémorables journées ont attiré dans nos murs plusieurs dignitaires ecclésiastiques. Dans notre chapelle toute rafraîchie, cinq autels temporaires avaient été dressés et mis à la disposition des prêtres. Les longs couloirs de l'Hôpital enguirlandés semblaient sourire au passage des Princes de l'Église. Nous avons l'honneur d'héberger durant quelques jours des confrères et amis de Sa Grandeur Monseigneur Lamarche.

Le matin du Sacre, Monseigneur Ross, qui comptait parmi nous une de ses anciennes maîtresses de classe (1), vint à bonne heure nous dire la messe conventuelle et nous entretenir ensuite du développement de son nouveau diocèse, de son hôpital surtout et du dévouement de ses hospitalières. (2)

(1) Sœur Marie-de-la-Croix.

(2) L'Hôtel-Dieu de N.-D.-des-Neiges à Gaspé est sorti de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec en septembre 1926.

Au lendemain de sa consécration épiscopale, le nouveau pontife commença la visite des institutions religieuses. La journée du 22 est réservée à l'Hôtel-Dieu. Lundi donc, à 6.30 heures, Monseigneur, accompagné de monsieur le chanoine Cimon, chapelain de l'Hôpital, fait son entrée au sanctuaire et gravit les degrés de l'autel au chant si expressif du *Lætamini in Domino*, de Nanini. Durant le saint sacrifice, la prière monte suppliante vers le ciel, sollicitant du Seigneur une longue carrière pour le Pasteur qui vient se dépenser, "*Inserviendo consumo*", au service de ses ouailles.

Après la messe, le déjeuner est servi à la table de monsieur le Chapelain, laquelle en sa longueur est surmontée d'une légère guirlande de lys et de roses naturels. Les chanoines de la ville, les prêtres de la Maison y accompagnent Monseigneur et le suivent au monastère. Sa Grandeur, après avoir reçu les hommages de la Communauté, remercie et dit qu'elle se sent émue dans les murs d'un couvent, que les nôtres sont deux fois vénérables puisqu'ils abritent les épouses du Christ et les souffrances physiques et morales de l'humanité; Elle ajoute que l'Église a besoin de ces priantes qui se renoncent jour et nuit pendant que le monde s'amuse. Prenant ensuite le ton aimable, Monseigneur fait allusion au cadeau des Hospitalières. (1) "Vous n'avez pas reculé devant mon *image*, mes bonnes sœurs, puisque vous l'avez fait agrandir. Et le gâteau! C'est un chef-d'œuvre où tous les arts sont réunis: la peinture, l'architecture et l'art culinaire, duquel il fallait s'assurer, n'est-ce pas? A l'Évêché, nous avons tenu conseil, samedi, à ce sujet, et par un vote unanime, on a décidé la destruction du gâteau. Je ne crois pas que sa vie soit bien longue, car il est excellent, mais son souvenir durera longtemps." Monseigneur dit encore: "J'ai reçu, maintenant il faut que je donne. Je descends du Sinaï; si je n'ai pas au front des rayons comme Moïse, j'ai du moins la grâce du bon Dieu. Je vous apporte ma promesse, mon dévouement, tout mon cœur."

Se rendant ensuite à l'infirmierie où sont retenues depuis quelques années trois vénérables octogénaires, dernières pierres de la fondation, Monseigneur ému dit à celles qui l'entouraient: "Respectez bien ces reliques du passé. Les ancêtres ont peiné plus que nous, ce sont eux qui nous ont faits ce que nous sommes. Que les jeunes marchent toujours sur les traces des fondatrices." Puis, Sa Grandeur cause avec chacune d'elles et les bénit.

(1) Ce cadeau consistait en une photographie de Sa Grandeur pour le salon de l'Évêché et une pièce montée des plus emblématique en la circonstance.

Au sortir du cloître, les pauvres, les vieillards et les infirmes entourent Monseigneur. Avec respect et bonté, le Pasteur étend les mains sur eux et les encourage à bien porter leurs croix: "Tous nous avons notre croix dans la vie et il faut s'aider les uns les autres. La mienne, vous voyez, je la porte sur le cœur et elle est en or, mais elle n'en est pas moins lourde; aidez-moi, mes enfants, à la porter en priant pour moi."

Finalement Monseigneur va rendre visite à son prédécesseur qu'il a si justement comparé dans son discours d'entrée au vieux chêne frappé par la foudre des ans, mais resté debout au milieu du silence des siens.

Et la visite s'achève; mais il reste l'impression bien nette que le troisième successeur de Monseigneur Racine aime déjà notre Œuvre et la fera sienne comme ses prédécesseurs.

Les années 1929 et 1930 seront marquées du sceau de l'épreuve par le décès des trois dernières Fondatrices. Leur gerbe de mérites et de bonnes œuvres était prête déjà depuis longtemps pour les moissons éternelles.

Nous ne dirons qu'un mot ici de chacune de ces vénérées Mères; car on lira plus loin leurs touchantes notices biographiques.

La première qui allait rejoindre la Mère Saint-Gabriel, décédée en 1922, fut Mère Saint-Elzéar. Elle nous quittait un vendredi soir, à 8.30 heures, le 10 mai 1929, assistée par le révérend monsieur Georges Tremblay, aumônier depuis quelques jours. La Communauté tout entière entourait à ses derniers moments celle qui en avait été durant 12 années la Mère aimante et dévouée, et qui l'avait servie pendant 45 ans. Elle expira doucement, comme un enfant qui s'endort.

Le service eut lieu lundi le 13 mai et fut chanté par monsieur le chanoine Cimon. On remarquait au chœur MM. les chanoines J.-É. Lemieux, curé de Sainte-Anne, F.-X. Frenette, procureur de l'Évêché et L. Lemieux, directeur du Grand Séminaire, ainsi que messieurs les abbés J. Gauthier, retiré à l'Hôtel-Dieu et A. Binet, du diocèse de Québec. (1)

Madame Tancrede Fortier, de Québec, n'ayant pu se rendre aux funérailles de sa bien-aimée sœur, délégua son fils, monsieur Massue Fortier, pour représenter la famille Taschereau.

(1) Frère de Sœur Marie-Marthe.



S. EXC. MGR LAMARCHE
4e évêque de Chicoutimi

La Mère Marie-des-Anges, presque nonagénaire, apprenant que Mère Saint-Elzéar l'a devancée chez le bon Dieu, est des plus étonnée. "Le bon Dieu la préfère à moi", dit-elle, et elle pleure! . . . Il lui faudra pourtant attendre jusqu'au 15 juillet pour s'envoler elle aussi. Ce jour-là, à 10 heures de la matinée, souriante toujours, elle s'endormait paisiblement du sommeil des justes en présence de toute la Communauté.

Monseigneur Lamarche qui n'avait pu assister à la sépulture de Mère Saint-Elzéar chanta lui-même le service de Mère Marie-des-Anges, mercredi, le 17 juillet. Plusieurs prêtres, quelques parents, les médecins et un grand nombre de citoyens étaient présents.

Après le décès de cette Mère, dit la chronique, monsieur le chanoine Cimon, chapelain de l'Hôpital, qui l'avait assistée en l'absence de monsieur l'abbé Georges Tremblay, entra chez la Mère Saint-Léandre et lui offrit ses sympathies; elle restait la dernière survivante des Fondatrices. "Je veux tout ce que le bon Dieu veut, lui dit-elle, ce qu'il fait est bien fait; je vis en paix en attendant d'avoir mon tour."

Six mois s'étaient à peine écoulés qu'elle avait son tour. C'était un dimanche, le 9 février 1930, à 4.5 heures p. m., à la suite de l'oraison; toute la Communauté fut témoin du dernier acte de cette vraie religieuse.

Son service eut lieu mercredi, le 12 février à 8 heures; il fut chanté par Monseigneur Lapointe, P. A. V. G.; messieurs les aumôniers Cimon et Tremblay firent l'office de diacre et de sous-diacre. Messieurs les chanoines F.-X. Frenette, procureur de l'Évêché et J.-É. Duchesne, supérieur du Séminaire, les révérends Pères Eudistes et quelques prêtres étaient présents.

Si savoir vieillir est un art difficile, il faut convenir que nos Fondatrices l'avaient acquis à un degré remarquable. Le temps venu, elles s'étaient effacées généreusement pour abandonner, dans la joie, la paix et la confiance, entre les mains de leurs enfants, l'œuvre si chère qu'elles avaient édifiée.

Elles ont vieilli, comme dit le poète, sans devenir austères . . . et sont parties souriantes, certaines d'être pleurées.

"Oui, elles sont disparues, nos bonnes Mères, disait alors la Mère Sainte-Marguerite-Marie qui, comme Supérieure, leur avait fermé les yeux à toutes. Nos cœurs en sont meurtris; mais combien nous remercions le Seigneur d'avoir grandi à leur école et d'avoir pu recueillir leur dernier soupir! Héritières du patri-

moine des pauvres qu'elles nous ont légué, puissions-nous avoir le talent de le faire fructifier, avec le double héritage de leur esprit religieux et de leurs rares vertus!"

Et maintenant, pourrions-nous nous soustraire à la hantise de leur souvenir ? Partout on retrouve la trace de leurs pas. On sent planer sans cesse dans nos murs leur grand esprit de sacrifice et de pauvreté, le mâle courage qui les animait; en un mot, ce quelque chose de leur âme qu'elles y ont laissé et qui nous fait désirer d'être ce qu'elles étaient.

Nous voici encore en présence d'un deuil. Le 19 août 1929, nous assistions à la mort de monsieur l'abbé Joseph Gauthier, quatrième chapelain de l'Hôpital et le premier à résider chez nous. Certains détails de cette vie souffrante, mais si bien remplie, ne manqueront pas d'intéresser le lecteur.

Monsieur l'abbé Joseph Gauthier, sous-diacre, avait été l'un des premiers malades venus réclamer les soins des Hospitalières, après leur arrivée à Chicoutimi. Atteint de la fièvre typhoïde avec complication d'une pleurésie et d'une pneumonie, il entra à l'Hôpital le premier décembre 1886 et y demeura six longs mois. A l'été de 1887, il pouvait bien péniblement se rendre à Saint-Siméon (Charlevoix), chez son père, monsieur Denis Gauthier. Malgré les soins vigilants de la famille, ses forces semblaient diminuer, tandis que s'augmentaient au contraire ses craintes d'avenir. Quelle perspective, en effet! Ne jamais être prêtre!

L'année suivante, son frère aîné qui demeurait à Windsor, Ontario, vint le voir et lui proposa de l'emmener chez lui, l'assurant qu'il se rétablirait plus tôt.

A force d'instances, il gagna la volonté du père et celle du jeune abbé: quoiqu'il lui en coûtât beaucoup, celui-ci partait donc pour Windsor le 15 avril 1888. Le voyage fut pénible, mais sans accident fâcheux. A Windsor le ciel lui fut plus clément; il reprit vigueur et quelques semaines après, il se rendait de son pied à l'église située à un mille de la maison. Dans la suite, tous les matins après la messe il allait passer avec le bon curé J.-T. Wagner de doux instants qui le consolait un peu de cette vie anormale qu'il menait dans une hôtellerie.

On construisait alors un hôpital catholique à Windsor. L'abbé Gauthier, plein d'espoir d'atteindre enfin son but, eut l'heureuse idée de s'offrir au curé comme chapelain du futur

hôpital. Le curé refusa d'abord disant qu'il n'avait pas la santé voulue; il avouait toutefois ne pas avoir de prêtre à donner pour le service du futur hôpital; lui-même remplirait cet office dans la mesure du possible. "Parlez-en aux Fondatrices," (1) dit-il pour terminer.

L'abbé n'eut d'abord pas plus de succès auprès des Sœurs. Elles faisaient cependant une neuvaine à saint Joseph pour avoir un chapelain: comment ne pas espérer? Il redoubla ses instances, se munit de certificats, et, enfin il fut accepté.

Restait à se faire ordonner prêtre. Au mois de septembre 1889, il vint auprès de Monseigneur Bégin pour solliciter cette faveur. Vu l'état de sa santé, l'Évêque commença par hésiter, mais saint Joseph, qui avait en main l'affaire, fit si bien que le 21 septembre l'abbé J. Gauthier était diacre et le 6 octobre, il était prêtre. Le 7, il disait sa première messe dans notre chapelle en reconnaissance des soins qu'il avait reçus à l'Hôtel-Dieu et il reprenait peu après le chemin de Windsor où le nouvel hôpital ouvrait ses portes le 2 février 1890.

Il se fit le Père dévoué de l'institution naissante durant dix années de ministère, partageant les travaux et la pauvreté des Fondatrices, soutenant leur courage et leur dévouement auprès des malades à travers mille difficultés, instruisant, consolant, baptisant ou ramenant les âmes à Dieu, et cela, toujours souffrant lui-même, mais avec la bonté et la piété qui le caractérisaient.

A l'été de 1899, le personnel de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier étant devenu plus considérable, et monsieur l'abbé DeLamarre, nommé supérieur du Séminaire, ayant assez de la direction spirituelle de la Communauté, on avait besoin d'un chapelain pour le service direct de l'Hôpital. Monseigneur Labrecque manquant de prêtres rappela au diocèse l'abbé J. Gauthier et le nomma premier aumônier résident.

Monsieur Gauthier fit le sacrifice de sa Maison de Windsor à qui il devait bien d'être prêtre et à laquelle il demeura toujours attaché. Il arrivait à Chicoutimi à l'été de 1899 et le 9 août, il entra en fonction à l'Hôpital. Ce bon abbé fit ici le bien qu'il avait fait à Windsor; ici, comme là-bas, il exerça son ministère auprès des pauvres, des malades et des orphelines, toujours dans les mêmes conditions de santé; il eut des âmes à convertir, d'autres à ramener à Dieu, et ce fut là la grande consolation de sa vie.

Profond et expansif était son amour pour le Sacré-Cœur; dirigeant sans cesse les âmes vers ce centre de toutes perfections

(1) Les Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal qui étaient sur les lieux pour surveiller les travaux de la nouvelle construction.

et de toutes grâces, il se fit l'apôtre zélé de la Garde d'honneur dans laquelle il enrôla la Communauté et un grand nombre d'associés.

Après dix années de dévouement et de travail, aussi de souffrance continuelle, l'abbé Gauthier se déclara incapable de soutenir la tâche plus longtemps et donna sa démission. Monseigneur lui assigna comme remplaçant monsieur l'abbé Georges Cimon, professeur au Séminaire. L'abbé Gauthier voulut se retirer en notre Maison où il se rendit encore utile en disant la messe à l'hospice des vieillards tous les matins et en semant partout sur son passage l'édification et l'amour du Sacré-Cœur. Il eut à divers intervalles la direction spirituelle de la Communauté.

Cette dernière période de sa vie, marquée de l'isolement, de l'impuissance physique et morale, fut la plus crucifiante et apposa le sceau purificateur à l'âme de ce vrai prêtre.

L'abbé Gauthier estimait grandement l'Hôtel-Dieu qui l'avait sauvé de la mort et lui avait prodigué tant de soins, disait-il. Son grand désir d'y mourir et de demeurer à l'ombre du Monastère allait être exaucé. Le 19 août 1929, à l'âge de 67 ans, après 40 ans de sacerdoce, il quittait l'exil, un lundi, à 8.45 heures du soir, pendant que monsieur le chanoine G. Cimon récitait les dernières prières. Monseigneur Lapointe était présent. Sa bien-aimée sœur, Mère Saint-Denis, religieuse au couvent de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, et quelques Hospitalières n'avaient pas quitté son chevet depuis plusieurs jours.

Le 22, jeudi, son service fut chanté dans notre chapelle par monsieur l'abbé H. Lavoie, curé de Saint-Joseph d'Alma, assisté des abbés Ludger Gauthier, curé de Saint-Augustin et Edmond Jean, curé de Sainte-Monique, tous deux cousins du défunt. Son Excellence Monseigneur Lamarche chanta l'absoute. Tous les membres du clergé venus à la retraite ecclésiastique voulurent, par leur présence, rendre un dernier témoignage d'estime à leur confrère disparu. Des parents, des amis et nos pauvres conduisirent au cimetière des séculiers, tout près de celui du cloître, la dépouille mortelle de ce prêtre pieux et dévoué qui avait passé trente ans parmi nous et qui allait y dormir son dernier sommeil.

Une tombe qui avait aussi sa place dans notre cimetière tout à côté de son confrère et ami, était bien celle de monsieur l'abbé Joseph Savard, ancien curé de Saint-Prime (Lac St-Jean).

Monsieur Savard était membre d'une des honorables familles de Chicoutimi: trois sœurs religieuses, deux au Bon-Pasteur de Québec: les Mères Marie-des-Oliviers et Marie-Bernadette (1) et une en notre Communauté, Sœur St-Jean-Berchmans, aussi deux nièces, les Sœurs Marie-de-l'Incarnation et Saint-Dominique (2).

Ayant subi en 1922 une grave attaque de paralysie qui l'avait obligé de se retirer du ministère, monsieur le Curé était venu à différents intervalles se mettre sous nos soins; il y demeurerait depuis quelques mois quand, le 14 octobre 1930, son âme purifiée et fortifiée par l'épreuve, s'en allait confiante vers son Dieu. Son service fut chanté à la cathédrale par Sa Grandeur Monseigneur Lamarche le 17, et son inhumation eut lieu le même jour au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille.

Deux colonnes de pierre tout à fait semblables, l'une surmontée d'une statue du Sacré-Cœur, l'autre, d'une statue de saint Joseph, servent aujourd'hui de pieux mausolées à ces deux tombes sur lesquelles chaque soir, s'étendent l'ombre et la prière du Monastère.

Rappelons maintenant une série d'événements religieux qui ne manquent point d'importance.

Tout d'abord en juin 1930, notre pensée s'envolait vers la Ville Éternelle où Monseigneur Lamarche s'était rendu le 27 mai, accompagnant le Cardinal Rouleau à la tête d'un grand nombre de pèlerins, pour assister à la canonisation des huit Martyrs Canadiens: Jean de Brébeuf, Isaac Jogues, Gabriel Lalemant, Noël Chabanel, Charles Garnier, Jean de la Lande, Antoine Daniel et René Goupil.

Cette fête, que tous appelaient de leurs vœux depuis bien longtemps, mettait à l'honneur la France et le Canada: la France, patrie des fervents missionnaires Jésuites, et le Canada, leur pays d'adoption, qu'ils avaient arrosé de leur sang par un glorieux martyre subi en haine de la foi, sous la hache du barbare Iroquois.

Le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul, jour choisi pour la canonisation, tombait un dimanche, solennité de la fête du Sacré-Cœur. En présence du Saint Sacrement exposé, dans la reconnaissance et la prière, nous nous unissions à la joie de l'Église qui acclamait les nouveaux Saints et clôturait en même

(1) Celle-ci est décédée le 24 février 1919.

(2) Cette dernière décédée le 30 juillet 1931.

temps le Jubilé que Sa Sainteté Pie XI avait accordé à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales.

Le 21 juillet, à 3 heures de l'après-midi, Monseigneur arrivait de son long et beau voyage. Pendant que les cloches carillonnaient leurs plus joyeuses volées et que les drapeaux flottaient au vent sur les édifices, tout Chicoutimi accourait pour saluer l'heureux retour de son Pasteur.

Le lendemain soir vers 7 heures, au moment de la récréation une sœur entre dans la salle commune en coup de vent: "Vite, vite, Monseigneur est à l'Hôpital et désire voir la Communauté." Grand émoi! En moins de dix minutes la salle est préparée et Son Excellence y fait son entrée au chant d'un joyeux *Vivat Pastor Bonus* et d'une cantate de bienvenue marquée au cachet de la plus filiale tendresse.

Monseigneur répond paternellement et cause en famille durant plus d'une heure qui paraît bien courte. Il fait passer sous nos yeux en quelques mots les splendeurs de la cérémonie de la canonisation, puis les personnes, les monuments, les lieux qu'il a visités: Lourdes, Paray-le-Monial, Lisieux, où Son Excellence eut le privilège de pénétrer au cloître du Carmel à la suite du Cardinal Rouleau et de quelques autres dignitaires ecclésiastiques. "Qu'ils sont beaux, souligne Son Excellence, ces monuments, pieux sanctuaires, églises, magnifiques cathédrales où le divin s'est abaissé vers la terre et y a laissé son parfum qu'on y respire encore!" Vient l'audience du Saint-Père qui laisse bien au cœur de tous un souvenir impérissable; nous le comprenons nous-mêmes ce bonheur, depuis que la voix grave et paternelle du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre s'est fait entendre elle-même jusqu'à nous par le moyen de la radio les 12 janvier et 13 février 1931. Des précieuses paroles recueillies de la bouche du Chef visible de l'Église par les pèlerins canadiens au nombre de 500, Monseigneur rappelle ceci: "Soyez martyrs du devoir. Cultivez l'esprit du martyre, le martyre journalier, celui de l'immolation quotidienne cachée; le *quotidie morior* dont parle saint Paul." Son Excellence se retire après huit heures, nous laissant sous un charme qui nous fait songer à ce que devaient éprouver les Disciples quand le Sauveur leur apparut après la Pâques.

Le 28 du mois d'août, cette année-là, marquait le quinzième centenaire de la mort de saint Augustin. Le Saint-Père dans son Encyclique du 23 décembre 1929 avait annoncé les Fêtes et demandé qu'elles fussent célébrées avec pompe dans tous les instituts d'hommes et de femmes qui suivent la Règle et les enseignements du saint Législateur.

C'est avec bonheur que nous avons accueilli l'Encyclique et y avons lu la longue esquisse que notre Saint-Père le Pape fait des œuvres, des vertus et des mérites du fondateur de l'Ordre ancien des Chanoinesses Régulières Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.

Sa Sainteté terminait en exprimant le désir que le Congrès eucharistique de Carthage, du 7 au 12 mai 1930, et qui est un triomphe au Christ-Roi, tournât en même temps à la gloire de saint Augustin, le Docteur de l'Eucharistie. (1)

Congressistes de cœur et d'intentions, nous avons donc assisté en esprit à la glorieuse apothéose du Christ-Jésus acclamé au congrès eucharistique international de Carthage par 50,000 personnes venues de toutes les parties du monde. Nous en avons suivi le compte-rendu et les profondes études sur la vie et la doctrine de saint Augustin en préparation aux fêtes du quinze centième anniversaire de sa glorieuse mort. Ces fêtes qui ont été si splendides dans toutes nos communautés, d'après le récit qu'on nous en a fait, ouvraient aussi chez nous une belle page d'histoire.

Elles se déroulèrent avec un cachet de filiale piété, de grandeur et dans un décor magnifique qui marquaient bien le souci de la famille du *Rocher* Saint-Vallier pour l'honneur de son glorieux Père: chants, fleurs, oriflammes et lumières dans toute l'enceinte, semblaient s'efforcer de rendre les sentiments d'enthousiasme qui remplissaient les âmes.

Mardi, le 26, s'ouvrait le triduum par une messe solennelle. Elle fut chantée par monsieur le chanoine G. Cimon, aumônier de l'hôpital. Messieurs les abbés Louis Gagnon, prêtre retiré, et Lorenzo Angers, du Séminaire, (2) faisaient l'office de diacre et de sous-diacre. A l'issue de la messe, il y eut ainsi que les deux autres jours, vénération de la relique de saint Augustin au chant d'une hymne et d'un cantique à ce grand Saint.

A 2.30 heures, sermon par le révérend Père Samuel Lemay, supérieur de la Maison des Jésuites de Val-Racine, à Chicoutimi.

Le prédicateur prit pour texte ces paroles: "Ce changement est l'œuvre du Très-Haut". Il raconta d'une manière touchante la conversion d'Augustin ajoutant que le Fondateur avait établi ses filles spirituelles non seulement pour le soin du corps mais aussi pour le soin des âmes, par leurs expiations, leurs sacrifices, leurs immolations perpétuelles et leurs prières. C'est là, dit-il,

(1) La glorieuse fête du Christ-Roi si solennellement célébrée aujourd'hui dans l'Église catholique, a été établie en 1926, par Sa Sainteté Pie XI et a été fixée au dernier dimanche d'octobre de chaque année.

(2) Frère de Sœur Saint-Gabriel, deuxième du nom.

le grand apostolat... la force qui sauve le monde, ce grand malade, et qui étendra le règne de Dieu sur la terre. Le sermon fut suivi de la bénédiction du Saint Sacrement donnée par Monseigneur Lapointe, P. A. V. G.

A 6.30 heures une procession de tous les membres de la Communauté parcourait les longs corridors de l'Hôpital au chant des litanies de saint Augustin. Monsieur le chanoine Cimon portait la relique; à un autel préparé le long du parcours les clercs en firent l'encensement solennel pendant que l'on chantait: "Tu règnes dans la gloire" (Gravier).

Mercredi, le 27, la messe fut célébrée par monsieur l'abbé Georges Tremblay, ex-aumônier, récemment nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Jean-de-Brébeuf. (1)

Dans l'après-midi, monsieur l'abbé Irénée Vézina, du Séminaire, donnait un court mais substantiel sermon sur le Docteur de la Grâce en nous démontrant encore l'œuvre admirable de la grâce dans toutes les étapes de notre sanctification. Ensuite eut lieu le Salut du Saint Sacrement présidé par Monseigneur J.-A. Larouche, P. A. V. G., curé de la cathédrale.

Le dernier jour, jeudi le 28, devait être le plus solennel. Le révérend monsieur Louis Gagnon chanta la messe après laquelle il y eut exposition du Saint Sacrement. Parmi les nombreux assistants au chœur, on remarquait le révérend Père Louis de Gonzague, O. C. R. (Alex. Couture), ancien servant de messe de l'Hôtel-Dieu, devenu trappiste à Mistassini, Lac Saint-Jean, en traitement pour quelques semaines à l'Hôpital. (2)

La bénédiction du Saint Sacrement fut donnée par Monseigneur Lamarche lui-même. Puis Son Excellence dans une touchante et paternelle allocution ayant pour texte: "Souvenez-vous de vos guides qui vous ont annoncé la parole de Dieu", développa les deux points suivants: saint Augustin, docteur de la vérité catholique et docteur incomparable de la charité. "Saint Augustin avait l'amour de la vérité et la vérité de l'amour. Quel cœur, mes Sœurs, que celui de votre Père! *O mon Dieu, envoyez donc vos flèches ardentes dans mon cœur, votre feu du ciel, et consommez-moi sur vos autels!*

(1) Parti le 25 août 1930 et remplacé le 2 septembre par monsieur l'abbé Ths Claveau, vicaire à Saint-Cœur-de-Marie. Monsieur l'abbé Claveau quittait l'Hôtel-Dieu le 9 février 1933 pour la cure de Saint-François-de-Sales et monsieur l'abbé J. Lalancette le remplaçait le 26 juin. Dans l'intervalle, monsieur l'abbé O. McNicoll de l'Évêché remplit les fonctions d'aumônier.

(2) L'ordre ancien des Cisterciens Réformés de Notre-Dame-de-la-Trappe, dits de la stricte observance, originairement issue de l'Ordre de Cîteaux, a fondé au Canada des établissements importants. Dès son arrivée à Chicoutimi, en 1892, Monseigneur Labrecque accueillait dans le diocèse ces fervents religieux dont le zèle et la science agricole ont beaucoup contribué au développement de la région du Lac Saint-Jean.

“Comme il aimait les pauvres, les miséreux, les cœurs blessés!... Quelle tendresse d'âme qui pardonne et réhabilite!... Ame grande et haute qui sauve et rapproche de Dieu.

“Filles de saint Augustin, je vous félicite d'avoir pour Père l'admirable mystique, le Docteur des docteurs. Que vos origines sont belles! sont nobles!... que votre modestie, votre union à Dieu, votre obéissance et votre charité soient toujours dignes de votre Père!

“Demandez à saint Augustin quelque chose de sa lumière et de son amour: O mon Dieu, accordez-moi de savoir ce qu'Augustin a su, d'entendre ce qu'il a entendu, d'aimer ce qu'il a aimé, d'être fille digne de lui, servante dévouée des pauvres, consolatrice infatigable de toutes les souffrances!”

Monseigneur fit voir encore dans une réalité saisissante la bienheureuse extase de Monique et d'Augustin sur le rivage d'Ostie, et avant de terminer, il rappela la magnifique prière de saint Augustin demandant à Dieu une place pour son peuple dans le paradis, lui disant que sans son peuple avec lui le paradis serait moins paradis.

Dans cette cité de misères, ajoute Son Excellence, vivons les yeux fixés sur la cité céleste si nous voulons y parvenir. Puis Elle entonne un vibrant *Te Deum*.

Le soir, la longue file des moniales parcourt encore le cloître en tous sens portant en triomphe statue et bannière du Saint et chantant des hymnes et de nouveaux cantiques, jusqu'à ce que le son de la cloche du repos vienne mettre fin aux fêtes augustiniennes.

Jamais, dit l'annaliste, nous n'en avons vu de si grandioses et, pour souvenir commémoratif, nous possédons une grande et magnifique peinture à l'huile (copie du tableau de Ary Sheffer, représentant Augustin et Monique en l'extase d'Ostie), don d'un bienfaiteur.

Nous avons déjà parlé de l'Œuvre des Tabernacles. Le 7 mai 1931 elle célébrait son 25ième anniversaire par une réunion à l'Hôtel-Dieu sous la présidence de Monseigneur Lamarche. Son Excellence était accompagnée de Monseigneur Larouche, P. A. V. G., directeur, de monsieur le chanoine Frenette, trésorier de l'Œuvre, et de monsieur le chanoine Cimon. (1)

(1) Le 11 juin de la même année, monsieur le chanoine Cimon a démissionné comme aumônier de l'Hôpital; il s'est retiré à l'Hôtel-Dieu où il se dévoue encore admirablement. Monsieur l'abbé D. Pelletier, vicaire à La Malbaie, l'a remplacé le 17 du même mois. Dès l'automne de 1933, ce dernier nommé à la cure de Péribonka (L. S. J.) est remplacé par l'ancien curé de cette paroisse, monsieur l'abbé A. Verreault.

Son Excellence, en termes délicats et appropriés, offre ses remerciements à la directrice d'abord, puis aux autres dames, en les félicitant de leur grand dévouement. Elle les encourage à poursuivre toujours avec le même zèle cette œuvre si belle et si utile. "En habillant le prêtre, n'est-ce pas Dieu que vous vêtez?" Puis, toutes se rendent à la chapelle où Monseigneur donne lui-même la bénédiction du Saint Sacrement.

A une messe solennelle recommandée par les dames, Monseigneur Larouche, curé de la cathédrale, officiait. Qui eût cru que pour la dernière fois nous entendions cette voix remarquablement belle, sonore et pieuse!

Trois mois plus tard, le 13 août, l'annaliste notait ceci: "Foudroyante nouvelle! Monseigneur Larouche, le père aimé, le curé vénéré de tous ses paroissiens, a succombé ce matin à une angine de poitrine."

"Lundi, le 10 août, Monseigneur quittait son presbytère pour aller prendre quelques jours de repos, certes bien mérités, au bord d'un lac tranquille, situé à quelques milles de St-Fulgence, paroisse de l'autre rive, un peu plus bas que Chicoutimi."

Et c'est là que la mort est allée le chercher, le rejoindre, et au bout de quelques heures de souffrance, elle l'a emporté des bras de son compagnon, un jeune ecclésiastique (1), qu'il a paternellement invité à l'accompagner.

Il meurt loin de sa maison, loin des siens, loin des secours de ses confrères prêtres, lui qui avait tant de fois consolé l'agonie des autres, administré les mourants, lui dont la vie sacerdotale s'est partagée entre le presbytère et l'église!

Cette nouvelle a causé un saisissement et une peine qui affectent tout le monde; clergé et fidèles, non seulement de Chicoutimi, mais de tout le diocèse, pleurent comme s'ils avaient perdu un membre de leur famille. Le deuil est général et profond.

Le corps inanimé de Monseigneur Larouche fut transporté à Chicoutimi le jour de son décès, le 13. Les citoyens attristés se pressaient aux abords du quai de la traverse de Sainte-Anne et sur le parcours jusqu'au presbytère; c'est là que le prélat reposa en chapelle ardente et reçut durant trois jours les hommages les regrets et les prières de tous les paroissiens.

Le 16, à 7.15 heures du soir, au milieu d'une foule de plus de six mille personnes, défilait du presbytère à la cathédrale l'imposant cortège qui conduisait pour une dernière fois à l'église celui qui pendant vingt-quatre ans s'y était dépensé pour ses ouailles.

(1) L'abbé Lorenzo Larouche.

Les funérailles eurent lieu le 17. La vaste cathédrale était trop petite pour contenir la foule. Monseigneur Lamarche chanta le service et prononça l'éloge funèbre.

Après quelques réflexions sur la mort et sur la brièveté de la vie, Son Excellence continue avec l'accent d'une vraie douleur : "C'est à bon droit que vous êtes venus dans cette cathédrale, foule immense, émue et recueillie, exprimer votre sympathie à Monseigneur Almas Larouche, Vicaire Général de ce diocèse et curé de cette paroisse. Dans ce vaste concert qui monte de partout et forme comme un dôme couronnant ces restes vénérés, votre Évêque mêle sa voix et pleure avec vous, exprimant bien imparfaitement mais bien affectueusement l'hommage de vos regrets, de votre reconnaissance et l'assurance de vos pieux suffrages.

"Monseigneur Larouche a traversé la vie en ligne droite comme un vaisseau bien lesté qui va droit au port. Enfant docile, élève diligent et respectueux, séminariste édifiant, prêtre selon le cœur de Dieu, prélat digne et vénérable."

L'orateur sacré fait ensuite un riche commentaire des qualités remarquables et des vertus éminentes du cher disparu, que tous lui reconnaissent : sa grande humilité, sa douceur, sa pauvreté et son immense charité.

"Prêtre discret, empressé à répondre à tous les appels, d'une activité inlassable, avec un parfait détachement des biens de la terre."

Avant de descendre de chaire, Son Excellence adresse une parole de consolation à la famille de Monseigneur le Vicaire Général, en particulier à sa vénérée mère âgée de 90 ans.

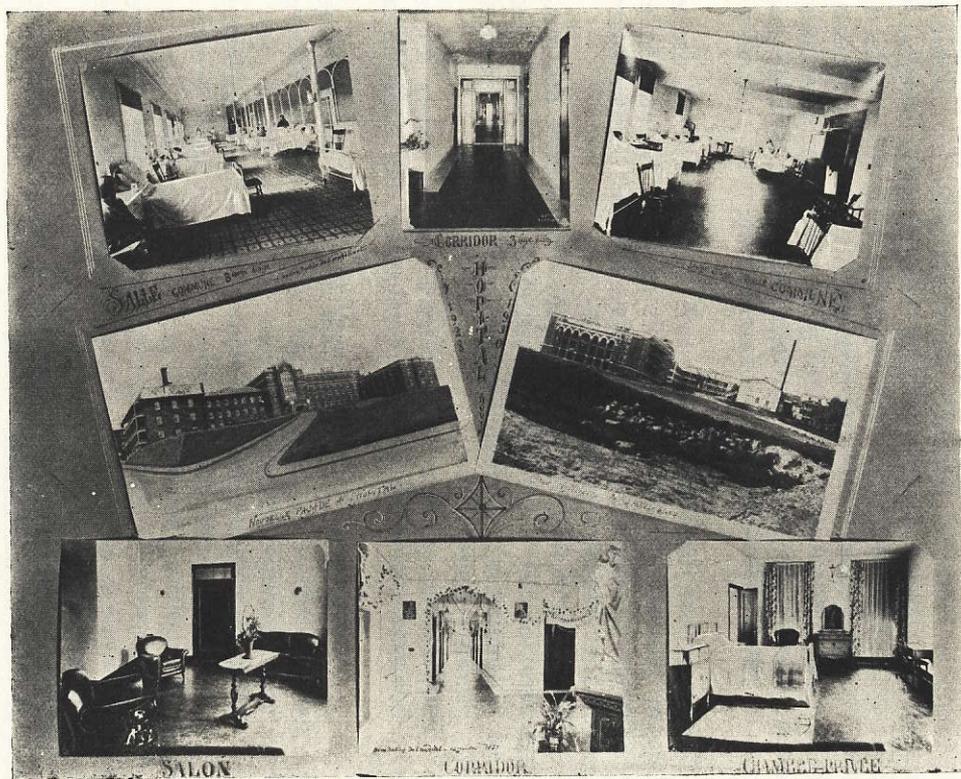
Le Pasteur a aussi un mot de bénédiction pour le jeune lévite que la Divine Providence avait envoyé comme un ange secourable au Prélat mourant aux heures si graves de l'agonie.

Après le sermon, le clergé reconduisit à sa dernière demeure dans le caveau de la cathédrale celui qui emportait les regrets de tout un peuple.

Pour notre Communauté, elle perd en Monseigneur Larouche un ami, un père, un bienfaiteur.

Il s'était toujours intéressé à notre œuvre; il avait été fidèle chaque semaine à visiter nos malades; dans les derniers mois il avait, comme membre du Comité de construction, multiplié les démarches et prêté l'appui de son autorité, pour faire tourner à bien tous nos projets.

Le regretté Monseigneur Larouche fut prélat domestique en mai 1921, chanoine titulaire de la cathédrale en 1926, vicaire



LE NOUVEL HÔPITAL

général en décembre 1928, protonotaire apostolique en 1929. Il est le premier des anciens élèves du Séminaire de Chicoutimi qui ait été honoré de la prélature et c'est avec une rare dignité qu'il portait les couleurs romaines.

Par suite de la mort de Monseigneur Larouche, monsieur l'abbé Joseph Tremblay, de l'Évêché, procureur diocésain, devenait, le 5 septembre 1931, vicaire forain et huitième curé de Chicoutimi. Le 16, par décision de Monseigneur Lamarche, il recevait le titre de chanoine titulaire de la cathédrale. Comme ses prédécesseurs, monsieur le chanoine Tremblay marque le plus sincère intérêt aux œuvres de l'Hôtel-Dieu.

A l'été de 1932, un autre deuil venait jeter de nouveau le chagrin dans tous les foyers. Le vénérable Monseigneur Labrecque, hospitalisé sous notre toit depuis près de cinq ans, s'avouait plus mal, sans toutefois vouloir accepter aucun soulagement. Quelle austère vieillesse, prolongement d'une vie toute régulière et mortifiée! Une grippe pulmonaire s'étant jointe à la néphrite et à la débilité sénile du patient, il avait dû forcément prendre le lit et recevoir les derniers sacrements que lui administra monsieur le chanoine Cimon. Dans la journée du 3 juin, son état s'aggrava considérablement. Ses deux nièces, du couvent de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, les Sœurs St-Anselme et Sainte-Émilie, ne le quittèrent plus, ainsi que notre Mère Sainte-Marguerite-Marie, supérieure. Celle-ci lui ayant demandé de bénir la Communauté une fois encore avant de mourir, le bon vieillard recueillant tout ce qui lui restait de forces, releva sa main tremblante et traça dans l'espace une dernière croix sur la Communauté qui récitait au chœur l'office de Matines. Puis il remercia ses officières émuës. Il était cinq heures et demie.

A six heures, il entra en agonie. A ce même moment tout près, au dehors, passait le triomphal cortège de la procession solennelle de la fête du Sacré-Cœur. Le son vibrant des cloches de la cathédrale et l'écho des pieuses litanies du Sacré-Cœur que chantait tout le peuple recueilli, et que le Pontife agonisant aimait tant à entendre autrefois, se mêlaient ce soir-là aux prières de la recommandation de son âme à Dieu. A 6.15 heures, il expirait doucement.

Les témoins de cette scène touchante en furent vivement impressionnés. "Et nous, note l'annaliste, nous avions la grande

faveur de recueillir la dernière bénédiction et le dernier battement du cœur si bon de notre second Fondateur.”

Ses restes mortels furent exposés tout un jour au grand salon de l'hôpital neuf afin de permettre au personnel de le revoir une dernière fois et de prier près du corps de celui qui avait voulu tant de bien à tous. Le lendemain, on les exposa en chapelle ardente au salon de l'Évêché.

Le service chanté à la cathédrale, le 8 juin, fut le triomphe du filial respect et de l'estime très profonde de tout le diocèse envers son ancien Pasteur.

Nous nous sommes efforcées dans le cours de ce récit de mettre en lumière le nom et les bienfaits de Monseigneur Labrecque, qui, au cours d'un épiscopat de 35 ans, a écrit beaucoup des plus belles pages de notre histoire.

Il nous serait doux de retracer encore ses vertus et ses œuvres si nombreuses; mais cela dépassant nos faibles moyens, nous sommes heureuses de rapporter à l'appendice l'éloge funèbre prononcé à ses funérailles par monsieur le chanoine J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire.

Pour l'édification de tous nous citons ici quelques extraits du testament spirituel du vénérable Prélat:

“Je soussigné, Évêque de Chicoutimi, fais ici mon testament:

1°. Je meurs dans la foi de l'Église et enfant de la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, et dans la croyance de toutes les vérités chrétiennes qu'Elle enseigne. Je m'offre à Dieu pour souffrir tous les tourments et toutes les angoisses que Dieu me réserve dans sa Sainte Volonté, moyennant le secours de sa grâce que j'implore avec humilité.

2°. Je prie tous ceux que j'ai pu scandaliser ou offenser de me pardonner comme je pardonne de bon cœur à tous ceux qui auraient pu m'offenser, et je leur demande de prier pour moi.

3°. Je remercie tous les prêtres du diocèse, en particulier ceux de l'Évêché et du Séminaire, et tous les bons religieux de m'avoir si puissamment aidé dans l'administration du diocèse. Je tiens à leur dire ici combien je les aimais et j'appréciais leur zèle pour le bien des âmes et la gloire de la religion. Je les remercie d'avoir toujours été ma consolation par leur esprit de foi, leur obéissance et leur affectueuse soumission.

Je remercie aussi toutes les communautés religieuses pour le zèle qu'elles ont apporté pendant toute mon administration, à travailler à leur sanctification personnelle, ainsi qu'aux œuvres d'éducation ou de charité qui leur sont confiées.

4°. Je désire que mon corps repose à la cathédrale et que mon cœur soit déposé dans l'église du Saint-Sacrement de Chicoutimi, si la Communauté le permet, afin qu'il s'y consume aux pieds de Jésus-Hostie en réparation de mes irrévérances à l'égard de ce saint et auguste Sacrement.

Je supplie les Servantes du Très Saint-Sacrement d'avoir chaque jour, dans leurs adorations, une pensée pour celui qui a été si heureux de les recevoir dans sa ville épiscopale.

Fait et signé de ma main à l'Évêché, ce premier janvier 1914.

Signé: MICHEL-THOMAS,
Évêque de Chicoutimi

Après le récit de ces deuils, disons quelque peu la vie du cloître en ces dernières années.

C'est d'abord la date du 14 septembre 1930 qui ramène chez nous l'une des Fondatrices de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel à Roberval, la révérende Mère Saint-Eugène, assistante. Aimablement invitée de venir se joindre à ses cinq compagnes de la Maison Mère pour la célébration de leur jubilé d'argent, elle nous arrive toute joyeuse avec la Mère Saint-Pierre, supérieure. Et la fête en fut plus belle; car tous les sacrifices d'une longue absence sont de la joie, au moment où l'on se revoit.

Dans le même automne, un autre jour heureux, et pour tout Chicoutimi cette fois. Jour béni dont l'aurore nous apporte une large part de consolation et dont nous ne verrons pas venir le couchant.

Sur une des ondulations de la colline voisine, nous pouvions voir poindre au-dessus d'une touffe de grands arbres, les murs d'un vaste et bel édifice: c'était l'Orphelinat de l'Immaculée. L'Orphelinat ressuscitait glorieusement!

Vers la fin d'août 1931, nous hébergions à l'Hôpital pour une huitaine de jours, les Petites Franciscaines de Marie de la Baie Saint-Paul (1) désignées pour prendre soin de la nouvelle institution; et le 31, par une faveur de Son Excellence Monseigneur Lamarche, avant que s'ouvrirent les portes du charitable asile à plus de quatre cents enfants, nous avons le bonheur d'accueillir au cloître pour une trop courte journée celles qui venaient continuer l'Œuvre que nous abandonnions en 1926.

(1) Voir Chap. IX.

Désormais, Filles de saint François et Filles de saint Augustin seront unies sur la terre de Chicoutimi par la prière, les œuvres saintes et le sacrifice.

A diverses reprises dans le cours des années écoulées, la Divine Providence nous a ménagé de ces rencontres qui ont fait résonner bien haut la note de la dilection fraternelle, note aussi suave, dit le psalmiste, que "la rosée qui descend des sommets de Sion."

Au passage d'une mère Ursuline, par exemple, en traitement à l'Hôpital, n'a-t-on pas surpris encore sur les lèvres chantantes de la jeunesse du cloître, ces paroles :

Heureuse maladie, oh, oui, vraiment,
Qui nous procure un tel événement!
Entrez donc, Mères Ursulines,
Entrez chez les Sœurs Augustines:
Chez elles, vous êtes chez vous;
Vous recevoir nous est bien doux. (1)

Tantôt c'est l'une ou l'autre de nos anciennes orphelines qui revient à l'*Alma Mater*; sous quelque capuce que ce soit, bure noire, brune ou blanche s'harmonisent parfaitement, et c'est alors que les échos du monastère résonnent très fort :

Enfants chéries dont la venue
Fait tressaillir notre foyer,
La plus aimable bienvenue
Vous accueillez sur *le Rocher*.

En 1927, l'ouverture d'un nouveau pensionnat du Bon-Pasteur, tout près de nous au bas de la colline, sur le site de l'ancien Séminaire, renouait les liens déjà si forts de l'union que se gardent les deux Communautés depuis la première rencontre au Saguenay, en 1884.

La révérende Mère Marie de St-Jean-Berchmans, ex-supérieure et fondatrice de l'École Normale de Chicoutimi, écrivait

(1) Au mois de juillet 1932, la bonne Providence dirigeait à leur tour les Hospitalières vers les Ursulines. Les révérendes Mères Marguerite-Marie, supérieure, et Saint-Bernard, assistante, allaient conduire à l'Hôtel-Dieu Saint-Michel une petite sœur après quelques mois de traitement chez nous.

A Roberval rayonnait encore l'éclat du jubilé d'or du Monastère des Ursulines célébré les 20-21 et 22 juin. L'occasion était favorable pour une rencontre au couvent de Sainte-Ursule; aussi la chère Mère St-Augustin, supérieure, ne manqua pas d'en obtenir la permission et plus que jamais ce fut la réalisation intense des paroles sacrées: "Comme il est bon et délectable pour des sœurs d'habiter ensemble dans une sainte union!"

en 1922 des paroles qui révèlent bien ce sens exquis de la vraie dilection religieuse. “Je souligne l'affection mutuelle qui a toujours prêté tant de charme à nos relations avec les chères Mères de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, laquelle fraternité nous voulons transmettre aux générations à venir comme un héritage des plus aimable, des plus précieux.”

Nous pouvions constater avec attendrissement toute l'efficacité de ces paroles en l'année 1933. Nos charitables voisines du Pensionnat et celles de l'École Normale ne venaient-elles pas, durant une quinzaine de jours, malgré leur tâche si rude de l'enseignement, partager nos veilles d'hôpital pendant une épidémie de grippe qui éprouvait sérieusement la Communauté? (1)

Encore bien près de notre maison, du côté est, se trouve cramponné au même rocher, un monastère dont la silhouette se dessine sur le Saguenay. C'est celui des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil construit en 1917. (2)

Le terrain que nous leur céditions en 1902 est très solitaire, éloigné qu'il est des bruits de la ville; attendant au nôtre, une simple clôture de planche l'en sépare.

Au cours de l'été 1918, Monseigneur Labrecque avait autorisé les Sœurs “à enlever trois planches de la clôture” pour laisser passer les Hospitalières.

Nous crûmes que la charité et la soumission envers notre Supérieur, nous faisaient un devoir d'accepter. Ce ne fut pas sans un réel plaisir que la Communauté, par un bel après-midi du premier août, s'en fut rendre cette extraordinaire et joyeuse visite au Monastère du Bon-Conseil; et on devine aussi avec quels transports toutes y furent accueillies. Monseigneur daigna venir nous bénir et nous adresser des paroles aimables et toutes paternelles. “Que vous me faites plaisir, dit-il, que je suis heureux de vous voir ici! Mais profitez-en bien, vous ne reviendrez pas de sitôt.” Puis, Sa Grandeur donna en notre honneur la bénédiction du Saint Sacrement. La chapelle est toute belle, toute fraîche, toute blanche, et, dans cette blancheur qui enveloppe Jésus-Hostie, le contraste du blanc costume des Hospitalières avec la bure noire des Sœurs de N.-D.-du-Bon-Conseil ne fait

(1) La nouvelle de l'établissement d'une Maison Provinciale à Chicoutimi en août 1933 a été saluée avec joie par toute la population.

(2) Il remplace l'ancien couvent bâti un peu plus bas en 1894. Nous avons parlé au chapitre III de la fondation de la Communauté des révérendes Sœurs du Bon-Conseil par S. G. Monseigneur Labrecque.

que mieux ressortir l'harmonie des cœurs dans la sainte charité, quoique les apostolats soient différents.

Vers cinq heures, nous quittions nos trop aimables voisines. La brèche faite à notre bénie clôture se referma sur nous, et avec un courage tout nouveau nous reprîmes les exercices de notre vie d'hospitalière.

Puisque nous traitons le sujet de l'union fraternelle, il est à propos de rapporter ici les paroles de la Mère Marie-de-Jésus-Hostie, supérieure des Sœurs Antoniennes de Marie, à l'occasion d'humbles services rendus par notre Communauté en 1917.

“Faites-nous le plaisir, mes révérendes Mères, d'accepter une petite compensation: tous les dimanches, de deux à trois heures, nous ferons une heure d'adoration devant le Saint Sacrement exposé aux intentions de toute votre excellente Communauté. Je vais tout faire pour que cette pratique passe en tradition. Les liens de la plus bienveillante charité qui nous unissent déjà, seront désormais indestructibles, n'est-ce pas?”

Nous n'avons garde d'omettre dans notre souvenir la fraternelle affection que nous portons à toutes les communautés qui se dévouent à nos côtés et dans le même champ du Père de famille. Nommons ici les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame établies à la Baie St-Paul dès 1848, les Sœurs de la Charité, à la Malbaie depuis 1876, les Sœurs de Notre-Dame-du-Rosaire, à Hébertville en 1894, et les Sœurs de Sainte-Marie-de-la-Présentation dont la Maison Mère est à Brooms en France, arrivées en 1920, dans la paroisse du Sacré-Cœur chez les révérends Pères Eudistes.

La congrégation des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée, Conception, fondée en 1902 par Monseigneur Bruchési, Archevêque de Montréal, venait en 1930 doter le diocèse d'une maison de retraite pour dames et jeunes filles, complétant ainsi l'œuvre des retraites fermées que les révérends Pères Jésuites avaient établie en 1928 en leur Maison de Val-Racine pour les hommes et les jeunes gens. Déjà en 1926, les révérends Pères Rédemptoristes avaient pris charge de la nouvelle paroisse Saint-Émilien (Desbiens), (L. S. J.) qui, jusque-là, était une desserte de Saint-Jérôme. Les Fils de saint Alphonse sont surtout prédicateurs de retraites paroissiales.

Il nous reste maintenant à parler du dernier agrandissement de l'Hôpital qui s'effectua entre 1928 et 1931.

Comme nous l'avons vu précédemment, depuis une quinzaine d'années l'Hôpital était en mesure de soutenir la comparaison avec les hôpitaux modernes; cependant devant l'affluence des malades, le local restait insuffisant.

Qu'allions-nous faire? On nous pressait de toutes parts d'agrandir, mais il fallait admettre que les ressources étaient moins que suffisantes pour tenter quoi que ce fût en ce sens.

Durant l'hiver de 1928, pendant que la Communauté faisait neuvaine sur neuvaine à saint Joseph pour la solution du problème, la question se discutait activement.

Le dimanche, 4 mars, eut lieu à l'Hôtel-Dieu une assemblée des autorités civiles et du corps médical de la cité, présidée par Monseigneur Larouche, curé de Chicoutimi, en présence des Conseillères; on fit diverses propositions auxquelles la Mère Supérieure (1) fut appelée à répondre.

“Le projet d'agrandissement est plus qu'opportun, dit-elle, nous le comprenons. Monseigneur Lapointe, actuellement Vicaire Capitulaire du diocèse, l'approuve, le bénit, mais nous restons dans l'impossibilité de ne rien faire de plus... Nous avons déjà sacrifié nos orphelines pour recevoir plus de malades; il nous reste les pauvres que nous ne pouvons pas renvoyer; car, à vrai dire, nous n'existons que pour eux, et nous croyons avoir assez fait en logeant nos vieillards dans le haut de la buanderie. Nous vous verrions certes avec reconnaissance prendre l'initiative auprès du Gouvernement Provincial et nous en obtenir selon votre proposition les secours nécessaires pour construire, vous avouant toutefois que nous voulons toujours sauvegarder quand même notre parfaite liberté dans l'administration de l'Hôpital.”

Ces paroles très simples et très nettes furent applaudies et l'assemblée toute entière s'y rangea.

Séance tenante, monsieur le député Delisle invita ses collègues à l'accompagner auprès du Premier Ministre de la Province pour solliciter de l'aide. Et Monseigneur Larouche d'ajouter: “Puisque la région a besoin d'un hôpital, nous irons en demander un en son nom.”

Lundi, le 13 mars, une délégation des principaux membres présents, Monseigneur Larouche en tête, se dirigeait vers Québec où l'Honorable Taschereau, Premier Ministre, leur fit le plus encourageant accueil.

(1) Mère Sainte-Claire d'Assise, élue supérieure le 5 mai 1926. Actuellement elle est Supérieure de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel, Roberval.

Le 3 octobre 1928, grâce à la protection de monsieur le docteur Alphonse Lessard, chef du service d'Assistance publique, et à l'attention de l'Honorable A. David, Secrétaire de la Province, nous recevions par l'entremise de monsieur le député Delisle, la co-



LE DÉPARTEMENT DE LA PHYSIOTHERAPIE

pie d'un arrêté ministériel garantissant les intérêts de \$100,000.00 que le gouvernement verserait annuellement durant trente ans.

Dans l'intervalle, s'ouvrait à Chicoutimi sous la présidence de monsieur P. Vézina, pro-maire, et du docteur Eugène Tremblay, médecin en chef de l'Hôpital, une campagne de souscriptions qui a eu pour magnifique résultat la somme de \$43,200.00 et auquel vint s'ajouter une jolie recette provenant d'une vente de charité organisée par les dames de la ville; l'ameublement de

plusieurs chambres privées fut assuré par des amis de Chicoutimi et du dehors.

Monseigneur Lamarche dès son arrivée, en octobre 1928, approuva le projet, appuya même de ses démarches personnelles celles qui avaient été déjà faites et suggéra avec sagesse de donner à l'édifice plus d'étendue à cause des besoins pressants de la nombreuse population.

Un second octroi sollicité des autorités provinciales et accordé en novembre 1929 garantissait une émission de débentures de \$100,000.00, puis un autre, en 1930, assurait les intérêts de \$25,000.00.

Le coût de l'hôpital aménagé et meublé étant de \$450,000.00, va sans dire que la Communauté a dû prendre sur elle-même une bonne partie de la dette.

Au mois de mai 1929, commencèrent les travaux. Au matin du premier jour, on pouvait voir à l'œuvre sur la colline une équipe de 75 hommes, tous membres du Syndicat des ouvriers catholiques de Chicoutimi, sous la conduite de monsieur Thomas Pagé, entrepreneur, et la haute surveillance de messieurs les architectes Lamontagne et Gravel qui avaient préparé les plans.

Les travaux marchèrent si bien que malgré des contretemps inévitables en pareille entreprise, la nouvelle annexe fut inaugurée le 11 décembre 1930 et ne tarda pas à être remplie.

La bénédiction fixée d'abord au 24 mai 1931 fut retardée jusqu'au 12 juillet. Voici comment le "Progrès du Saguenay" parle de l'événement:

Chicoutimi, 11 juillet

L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER

1884-1931

Le 24 mai 1884, au moment que sonnait l'Angelus de midi, cinq Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec débarquaient à Chicoutimi.

Les maisons étaient pavoisées comme aux jours de grande fête, et, malgré qu'il fit l'un des plus beaux orages que mentionne l'histoire locale, la population s'était rendue au quai. "Le tonnerre, dit l'annaliste, mettait à la disposition de la joie publique sa puissante artillerie."

Ces bonnes sœurs venaient, à la demande de Monseigneur Racine, prendre charge du petit Hôpital de Marine que le Gouver-

nement avait fait construire sur l'une des hauteurs qui dominant le fleuve.

Cinq pauvres sœurs cloîtrées... un hôpital en bois, de quarante pieds par trente-cinq, à un étage... Et c'était pour cela que l'émotion était grande et l'allégresse générale.

On avait raison: l'organisation du jeune diocèse de Chicoutimi, isolé par les distances, se complétait; déjà le Séminaire, les couvents du Bon-Pasteur et des Ursulines assuraient l'éducation; il manquait encore une institution pour prendre soin des pauvres et des malades; le vénérable Institut des Sœurs Hospitalières pourvoirait désormais à ces besoins.

On avait raison: l'histoire allait se répéter; le petit rameau transplanté de Dieppe à Québec, aux premiers temps de la colonie, était devenu un grand arbre; le rejeton emprunté à Québec et mis en terre sur les bords du Saguenay, alors que commençait son histoire, devait à son tour croître en poussée rapide et splendide.

Quarante-sept années ont passé; une fête grandiose se déroulera demain à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi qui verra encore accourir une foule sympathique et heureuse.

Ce ne sera plus la population d'un petit village, mais celle de plusieurs villes et de plusieurs grandes paroisses.

Car les choses ont bien changé en un demi-siècle! Il n'est plus question de la forêt prochaine; la région saguenayenne est devenue comme un royaume où la vie s'est multipliée.

De la Baie des Ha! Ha! jusqu'au-delà de Normandin sur les deux rives du Saguenay et autour du lac St-Jean, les champs cultivés se touchent, les clochers se répondent, l'industrie a construit des merveilles.

De même n'est-il plus question du petit Hôpital de Marine de quarante par trente-cinq.

Voyez les vastes bâtiments qui s'étendent aujourd'hui sur une longueur de neuf cents pieds; visitez les cinq étages de la magnifique addition qu'on a élevée l'année dernière et qui est le dernier mot de la construction moderne, de l'aménagement hospitalier.

Informez-vous du nombre des Religieuses, du nombre des lits disponibles, de la population qu'abrite l'Hôpital.

On vous répondra que les cinq Fondatrices ont laissé une famille religieuse qui compte actuellement cent vingt-cinq membres; que les vingt lits du premier hôpital ont été multipliés par dix-sept; qu'il est passé mille cinq cent quatre-vingt-six malades en 1930, au lieu de soixante-six en 1884.

On vous dira que depuis la fondation, 21,956 pauvres, malades et orphelines ont été accueillis ou soignés à l'Hôtel-Dieu.

On vous fera l'éloge du corps médical actuel, nombreux et réputé, dont le zèle est à la hauteur de la science.

On ajoutera que c'est grâce à un substantiel octroi du gouvernement et à une généreuse souscription locale que l'on a pu construire si vaste le bâtiment dont on fête la bénédiction.

En entendant toutes ces choses, en voyant les développements accomplis, vous serez dans l'étonnement et vous louerez la Providence dont la main conduit les événements.

Oui, que de changements en un demi-siècle! Mais le dévouement des bonnes Sœurs, lui, n'a pas changé, ni non plus, la sympathie des gens à leur égard.

C'est toujours la même règle austère, la même pauvreté, les mêmes grilles. C'est toujours la même journée commencée tôt, les mêmes soins auprès des malades, la même considération envers les pauvres; c'est le même sourire, la même compassion pour la souffrance; comme l'ont fait les anciennes, ainsi leurs filles spirituelles prient pour l'Église, pour le diocèse, pour les affligés, pour les agonisants; elles expient pour nos péchés, pour nos oublis de Dieu.

Les saintes religieuses, les vaillantes vierges qui, pour le seul amour du Christ, se chargent des soucis que le monde rejette, qu'il ne veut point considérer, dont il a horreur!

Que de grâces nous viennent à cause d'elles!

Aussi, comme nos gens ont raison de leur être attachés, de leur marquer une générosité, qui n'est, après tout, que de la reconnaissance. D'ailleurs, il semble que cette communauté, à laquelle nos familles chrétiennes du Saguenay ont fourni leurs filles, qui n'est point sortie de chez nous depuis qu'elle s'y est cloîtrée en 1884, s'est incorporée plus que toute autre à la vie de notre ville et de notre région.

Après vingt-cinq années d'épiscopat, le vénérable Monseigneur Labrecque disait avec émotion: "Mes Sœurs, vous êtes mon orgueil, ma joie et ma couronne."

Que la fête de demain soit belle!

Que le bon Dieu bénisse toujours l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi!

Voilà, je pense, les vœux sincères de chacun, ceux-là aussi qu'au nom du "Progrès" et en mon nom personnel humblement j'exprime.

Rapportons maintenant la belle cérémonie du dimanche, 12 juillet, où Son Excellence Monseigneur Lamarche bénissait l'hôpital neuf.

Il était deux heures. Pendant que le premier Pasteur du diocèse récitait les prières liturgiques et aspergeait d'eau bénite les murs du pieux asile, l'Auteur de la nature faisait tomber du ciel une abondante pluie comme pour symboliser les bénédictions nombreuses qu'il déversait sur tous ceux qui habitent ce temple de la souffrance.

Malgré l'inclémence de la température, on estime à cinq mille le nombre des personnes qui assistèrent à la fête et écoutèrent attentivement les discours qui furent prononcés. Les villes et les paroisses qui avoisinent la cité étaient représentées par de fortes délégations.

La cérémonie terminée à l'intérieur de l'édifice, l'orage cessa au dehors, et sur l'estrade préparée dans la vaste cour de la façade, prirent place tous les invités d'honneur. Au premier rang, Son Excellence Monseigneur Lamarche ayant à ses côtés monsieur le docteur Eugène Tremblay, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, président du Comité d'organisation et échevin de la cité de Chicoutimi; une quinzaine de Chevaliers de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre dont monsieur G.-E. Côté, de Québec, Grand Bailli, et l'Aumônier, monsieur l'abbé J. Caron, Son Honneur le Maire Pierre Vézina, créé chevalier le matin même, dans la cathédrale de Chicoutimi et plusieurs membres du clergé, messieurs les députés Dubuc et Delisle, les architectes, les échevins et d'autres notables de la ville accompagnés de leurs épouses.

Monsieur le docteur Eugène Tremblay ouvrit la série des discours en plein air. Il se fit le porte-voix des Hospitalières pour remercier les invités et l'assemblée des marques de sympathie qu'ils rendaient à leur œuvre.

Il donna un aperçu historique de la Fondation, rappela le souvenir de Monseigneur Racine, celui des Fondatrices, du vénéré Cardinal Bégin, deuxième Évêque de Chicoutimi et de Monseigneur Labrecque, l'auguste vieillard "qui en suivant des fenêtres de ses appartements le triomphe de ce jour doit être fier de son œuvre."

La paternelle sollicitude de Son Excellence Monseigneur Lamarche pour l'Hôtel-Dieu et le concours des aumôniers qui ont donné au service de la Communauté et des pauvres le meilleur de leur vie sacerdotale furent de même relevés par l'orateur.

Il n'oublia pas non plus de mentionner le zèle des premiers médecins disparus et de souligner la belle fraternité qui existe entre les médecins actuels de l'Institution, qui forment le corps médical de Chicoutimi.

Un merci chaleureux va ensuite à tous les bienfaiteurs de la nouvelle annexe, et la plus cordiale invitation redit aux échos que tous les malades de la population, riches et pauvres, seront bien-venus à l'Hôtel-Dieu et y seront l'objet du plus entier dévouement.

Son Excellence Monseigneur Lamarche fit ensuite, dans une brève allocution, l'historique de l'arrivée des Hospitalières au Canada en 1639, sous le patronage de la duchesse d'Aiguillon, nièce du Cardinal Richelieu, ajoutant combien la population doit se montrer reconnaissante envers l'Hôtel-Dieu et tous ses bienfaiteurs.

Comme toujours, Son Excellence prodigua de précieux conseils à son auditoire, recommandant à tous le dévouement et la charité envers le prochain. "L'édifice que vous contemplez est un exemple constant de dévouement et de charité chrétienne."

Puis Son Honneur le Maire Vézina exprima à Son Excellence Monseigneur l'Évêque sa gratitude d'avoir présidé la fête de la bénédiction du nouvel hôpital, ajoutant l'expression de sa reconnaissance propre pour l'honneur qu'il lui a fait en le décorant des insignes de Chevaliers de l'Ordre du Saint-Sépulcre, dans la cathédrale. Il adresse un mot de remerciement au docteur Eugène Tremblay et à tous ceux qui ont travaillé à l'édifice, "un monument qui fait la joie de la population et qui honore davantage le dévouement et l'abnégation des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier."

A ce moment, monsieur le Chevalier Dubuc invité à prendre la parole, proclame bien haut qu'une œuvre du genre de celle que poursuivent les Sœurs Hospitalières est une des plus grandes forces d'une nation. "Songez, continue monsieur le député, quel serait le coût du maintien d'une pareille institution si l'État devait la maintenir et l'entretenir à ses propres frais, sans le concours de personnes qui ont fait vœu de se sacrifier pour le prochain." Puis l'orateur laisse la parole à monsieur le député Delisle.

Celui-ci, après l'expression de sentiments analogues, des félicitations et un merci du cœur à toute l'assemblée, ajoute humblement que si on a réussi dans l'entreprise de l'agrandissement de l'Hôpital et que si on lui fait quelque mérite du succès, cela est dû à l'union et au concours de toutes les volontés.

“C'est que chacun, selon sa charge respective, a fait son devoir.”

Durant ce temps, la pluie qui menaçait toujours recommençait à tomber. Monseigneur Larouche, qui devait clore la série des discours, n'eut que le temps d'exprimer sa reconnaissance à



LES SALLES D'OPÉRATION

- 1—Grande chirurgie 2 et 3—Service d'ophtalmologie 4—Bureau 5—Stérilisateur
6—Salle auxiliaire de chirurgie

tous ceux qui avaient travaillé à doter la ville d'un si magnifique hôpital, et d'engager tous ses paroissiens à rester unis par la charité.

L'orage allait éclater quand la foule envahit à temps le bâtiment neuf pour le visiter. Le va-et-vient dans les immenses cor-

ridors dura plus d'une heure, mais dans un ordre parfait, grâce à la bienveillante surveillance du Comité d'organisation.

Ce dernier agrandissement de l'Hôpital a changé l'orientation de l'ensemble.

La nouvelle façade, qui a deux cent quinze pieds, donne sur l'ouest et est flanquée d'une aile en saillie de cent treize pieds, laquelle fait pendant aux anciens bâtiments qui s'allongent à l'autre bout. (1)

Le robuste portique en pierres de Deschambault, le granit bleu des murs, le terrazo gris perle du vestibule et des longs corridors, le blanc immaculé des murs, les boiseries en chêne ou en plaquage de gommier: tout est grave et donne l'impression de solidité et de durée. De nombreuses fenêtres y versent des torrents de lumière et, avec elle, la santé et je ne sais quoi qui fait dire au visiteur: qu'on doit être bien ici!

En plus des salles communes et des chambres privées ordinaires pourvues, pour un grand nombre, d'une toilette en tuile, on voit plusieurs suites remarquablement bien meublées par des bienfaiteurs et des amis.

Au centre de l'édifice se trouvent à des étages superposés deux vastes salles d'opération parfaitement outillées pour le service chirurgical et ophthalmologique. Le département des sciences physiques, placé au premier plancher, est l'un des plus modernes et des plus élaborés. Il comprend les traitements aux rayons X, savoir la radioscopie, la radiographie et la radiothérapie; la physiothérapie (2) qui comprend l'acténothérapie (ultra-violet) et l'hébothérapie (naturelle-artificielle), puis la kinésithérapie et l'hydrothérapie. On y trouve encore un dispensaire et un laboratoire.

Trois ascenseurs, dont deux automatiques, des stérilisateurs, des cuisines, différents systèmes électriques, tel que celui des appels pour les surveillants, de jour et de nuit, assurent au service général aussi bien qu'au service médical toutes les commodités modernes, rencontrent les exigences de l'hygiène et donnent le confort aux malades.

(1) Le terrain qui dévale vers l'avenue Saint-Vallier n'était jusqu'à ce jour qu'un coteau abrupt. Faire de cet endroit une entrée convenable demandait beaucoup de travail, de nivellement surtout, à cause de la grande déclivité du terrain. La Providence y a déjà pourvu, malgré la crise très dure que nous traversons actuellement. Grâce aux autorités civiles de la cité, les chômeurs sont à convertir la façade de l'Hôpital en un magnifique terrassement, ce que nous n'aurions pu faire de sitôt avec nos seules ressources.

(2) Installé en partie par la Cie Price Brothers.

Le petit Hôpital de Marine juché en 1884 sur le roc solitaire qu'ombrageait alors la forêt est donc perdu aujourd'hui dans le vaste édifice qui domine la cité. (1)

L'Hôpital contient près de 400 lits: une centaine sont attirés aux pauvres résidents des deux sexes; le reste se partage entre les malades passants, quelques pensionnaires, dix infirmiers et une vingtaine de jeunes filles employées comme aides aux religieuses.

Le Monastère a abrité 192 professes depuis son existence. De ce nombre, 56 sont décédées jusqu'à cette époque; actuellement 136 professes, 7 novices et 20 postulantes composent la Communauté. Toutes suivent les cours des médecins, 60 sœurs ayant pour la plupart leur brevet d'infirmière, sont occupées journellement à l'hôpital.

Depuis la fondation jusqu'à nos jours, le plus grand nombre durant les derniers quinze ans, l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier a soigné 22,371 malades; il est passé 1,274 pauvres et infirmes résidents, 1,328 orphelines, 284 marins, 60 pensionnaires résidents, hommes et femmes, soit 25,317 personnes. Il s'est fait 7,225 opérations chirurgicales; et 3,552 opérations au département ophtalmologique.

Tous les médecins sont admis à l'Hôtel-Dieu et peuvent y soigner leurs malades.

Les médecins actuellement en service sont le docteur Eugène Tremblay, chirurgien en chef, diplômé des hôpitaux de Paris et Lyon, les docteurs Thomas Duperré, Égide Lemieux, R. Madore, médecins chirurgiens; H.-L. Duhaime, médecin du Dispensaire, G.-W. Tremblay, chirurgien spécialiste du service d'ophtalmologie, diplômé de l'Hôtel-Dieu de Paris et de l'Hôpital *Post Graduate*, New-York; L.-E. Gagné, médecin chirurgien diplômé de l'Université de Paris, spécialiste des voies genito-urinaires, chef du dispensaire; E. Potvin, médecin de l'Unité Sanitaire; Gustave Gauthier, ex-interne et diplômé des Hôpitaux de Chicago et de Clefml Mayo, en charge du rayon X et des traitements électriques; Gérard Tremblay, diplômé de l'Université Laval de Québec, et F.-A. Dumas, ancien médecin chirurgien de l'Hôpital du Sacré-Cœur à Hull. (2)

Il serait ingrat de notre part d'oublier les premiers médecins de l'Hôtel-Dieu qui se sont dévoués au service de la Communauté

(1) Chicoutimi qui comptait 3,000 âmes en 1884 en compte aujourd'hui plus de 13,000.

(2) Les docteur Eug. Tremblay et Ths Duperré célébraient leur jubilé d'argent de service médical à l'Hôpital, le 18 octobre 1930, entourés tous les deux d'une belle couronne d'enfants qui firent les d'une frais jolie séance à laquelle nos pauvres eurent joyeuse part.

dans les années plus difficiles de la fondation et qui sont disparus. C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous déposons sur leur tombe un pieux souvenir.

Le premier fut le docteur Élie Beauchamp, quatrième médecin de Chicoutimi. Né à Varannes, Verchères, il entra dans la carrière médicale en 1870 et vint se fixer à Chicoutimi où il se dévoua jusqu'en 1920.

Après avoir célébré ses noces d'or comme médecin, cette année-là, il se retira du service médical et alla demeurer à Saint-Alphonse, Bagotville. Il y décéda le 27 décembre 1928, âgé de 84 ans.

M. le Dr Stanislas Caron, deuxième médecin de l'Hôtel-Dieu, n'a séjourné que dix années au Saguenay. Natif de l'Islet, il vint à Chicoutimi de 1886 à 1896 et fut aussi fort estimé de ses confrères et de la Communauté par sa science médicale et son dévouement. Il quittait Chicoutimi pour aller exercer sa profession à Saint-Eugène de l'Islet, où il mourait le 31 mai 1931 à l'âge de 72 ans.

Monsieur le docteur Edmond Savard, M. P., était natif de Chicoutimi où il mourut à l'âge de 63 ans, le 22 octobre 1925. Il n'avait cessé de se prodiguer au service de ses concitoyens, d'abord comme médecin, ensuite dans toutes les charges publiques qui requièrent de l'énergie et du dévouement. Il fut toujours pour l'Hôtel-Dieu un ami et un excellent conseiller.

Le docteur Louis-Philippe Tremblay, diplômé des hôpitaux de Paris, neveu du docteur Eugène Tremblay, nous arrivait en 1930 plein de promesses, lorsque au bout d'une année seulement d'un excellent service, la mort l'enlevait à l'affection des siens et à sa nombreuse clientèle. Il mourut à l'Hôpital le 14 avril 1931.

Le dernier des médecins disparus fut le "bon docteur Riverin", comme tous l'appelaient.

"Prononcer le nom du docteur Riverin, dit le "Progrès du Saguenay", c'est évoquer toutes les vertus chrétiennes et sociales, l'habileté et les connaissances professionnelles accompagnées de la plus parfaite dignité de vie, de la plus belle humeur, de la charité la plus discrète et la plus large, du dévouement le plus entier." Le docteur Riverin de concert avec des confrères qui lui survivent, a contribué, dans le cours de ses années de service à l'Hôpital, à son parfait développement et y a semé toujours l'édification dans la paix et la justice.

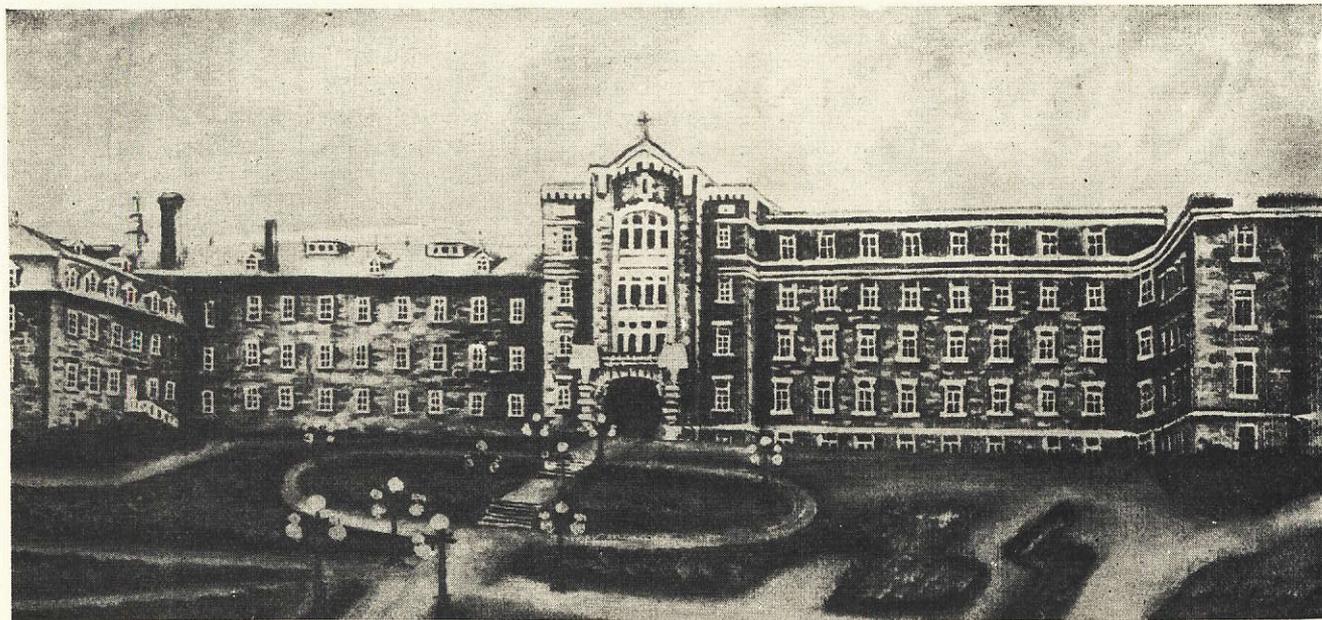
Il fut le père des pauvres et l'aide incomparable des Hospitalières. Après avoir passé à l'Hôpital dans le recueillement et

la prière les derniers mois de sa vie, il expirait le 16 novembre à l'âge de 62 ans. Sa carrière médicale avait duré 36 ans.

Il est temps de clore cette longue chronique. Elle s'ouvrait sur le rêve que Monseigneur Racine formait il y a cinquante ans de fonder en son diocèse une institution qui abriterait la souffrance et la misère; on a vu comment son noble rêve s'est réalisé. Oui, vraiment, le pauvre petit grain de sénévé est devenu le grand arbre qui abrite les oiseaux du ciel.

Que Dieu en soit loué! C'est de lui que vient toute joie et toute bénédiction; et nous voudrions que ce livre fût comme un hymne de reconnaissance envers sa miséricorde; qu'il fût aussi un témoignage de gratitude envers ceux dont la charité chrétienne a incliné les cœurs à nous être secourables. Tous les noms de nos bienfaiteurs n'apparaissent pas dans ces pages; mais qu'il nous soit permis d'assurer que personne n'est oublié dans la prière quotidienne de la Communauté. Chaque matin, après la communion, d'une même voix, toutes les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi demandent à Jésus de "daigner accorder pendant cette vie ses bénédictions à ceux qui leur font du bien, et de leur donner la vie éternelle."

Et nous, que l'obéissance a portée vers ce travail, si nous avons remué d'une main filiale et respectueuse le sillon de ce demi-siècle écoulé, nous n'avons pas eu l'intention ni l'ambition d'enrichir les grandes bibliothèques d'une œuvre littéraire de vaste mérite; nous avons voulu seulement cimenter l'union des cœurs de nos Sœurs avec un passé précieux, consigner les pages d'une histoire bien modeste, conserver de beaux exemples de pauvreté, de dévouement, de travail et de sacrifice qui pourront édifier les âmes en faisant bénir la Divine Providence.



L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER, FAÇADE OUEST
—L'agrandissement de 1930 s'étend du centre jusqu'à l'extrême droite—

APPENDICE

I

LETTRE D'OBÉDIENCE DE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Québec.

A Nos Chères Filles en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sœur Julie-Émilie Lamarre de Saint-Gabriel, élue Supérieure; Sœur Marie-Adéline Touchette de Marie-des-Anges, élue Assistante; Sœur Marie-Célanire Taschereau, de Saint-Elzéar, Sœur Marie-Christine-Lætitia Légaré de Saint-Léandre, religieuses de Chœur, et Sœur Henriette Côté de Saint-André, religieuse converse, toutes professes de la Communauté du Monastère de la Miséricorde de Jésus dit Hôpital-Général, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Grâces éternelles soient rendues à Dieu qui a appelé le vénérable Monastère de l'Hôpital-Général de Québec à fonder une maison dans la ville de Chicoutimi, diocèse de Chicoutimi!

Vous avez été choisies, Nos Très Chères Sœurs, pour cette œuvre importante; réjouissez-vous-en et témoignez-en à Notre-Seigneur une vive reconnaissance.

Appelées par Monseigneur Dominique Racine, Évêque de Chicoutimi, élues selon les Constitutions de votre Institut pour y remplir les diverses charges dans la nouvelle Communauté, il ne vous manque plus que notre approbation et permission de sortir du cloître pour vous rendre là où Dieu vous appelle. Nous vous accordons volontiers l'une et l'autre par les présentes lettres destinées à vous servir de lettres d'obédience.

Permettons aussi à la Révérende Mère Saint-Joseph, Supérieure de la Communauté de Québec de vous accompagner, si elle le juge à propos, avec une sœur qu'elle choisira elle-même.

Nous avons la ferme confiance, Nos Très Chères Sœurs, que vous vous appliquerez à établir dans cette nouvelle maison les traditions de piété, de régularité, de ferveur qui distinguent si éminemment la Maison Mère de Québec, et qu'une sainte émulation vous portera toujours à vous surpasser les unes les autres en toutes sortes de vertus, de bonnes œuvres et de perfections.

Daigne le Cœur adorable et divin de Notre-Seigneur remplir vos cœurs de cette charité qui est le lien de toute perfection et l'aliment de ce zèle qui opère tant de merveilles pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Que la Vierge Immaculée vous protège et vous assiste dans toutes vos démarches!

Que saint Joseph soit votre protecteur à la vie et surtout à la mort!

Que tous les Saints Anges et les élus de Dieu bénissent son saint nom à la vue des grâces qui seront répandues sur cette œuvre naissante!

Quoique vous deviez cesser d'être sous notre juridiction, vous ne cesserez pas d'être l'objet des vœux que nous adresserons au Ciel pour votre bonheur et pour la prospérité de votre maison. Nous comptons qu'en retour vous implorerez sur nous et sur l'Archidiocèse de Québec les bénédictions du Ciel.

Donné à Québec, le quinzième jour du mois de mai, mil huit cent quatre-vingt-quatre, sous le seing de notre Vicaire Général, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire.

Cyrille-E. LÉGARÉ, V. G., *administrateur*

Par mandement de Monseigneur,

C.-A. MAROIS, *ptre, secrétaire*

II

LETTRE D'OBÉDIENCE DE LA MÈRE SUPÉRIEURE DE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL

Attendu que Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Dominique Racine, premier Évêque de Chicoutimi, veut bien accepter et agréer des religieuses choisies dans notre monastère pour desservir l'Hôpital de la ville de Chicoutimi et établir dans le dit lieu une nouvelle communauté de notre Institut de la Miséricorde de Jésus;

Vu le consentement du Chapitre de notre Communauté de l'Hôpital-Général de Québec;

Vu aussi le consentement et l'approbation de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec.

Nous déclarons que les cinq religieuses professes de notre monastère dont les noms suivent ont été désignées et élues pour, avec l'aide de Dieu, donner commencement à cette bonne œuvre, savoir:

Nos Très Chères Sœurs Julie-Émilie Lamarre de Saint-Gabriel, élee Supérieure; Marie-Adéline Touchette de Marie-des-Anges, élee Assistante; Marie-Célanire Taschereau de Saint-Elzéar, et Marie-Christine-Lætitia Légaré de Saint-Léandre, religieuses de Chœur, avec la Sœur Henriette Côté de Saint-André, religieuse converse.

C'est avec une pleine satisfaction et une entière confiance que nous remettons ces très chères Sœurs aux soins paternels et à la vigilance pastorale du dit Seigneur, Évêque de Chicoutimi, et vu les lettres d'obédience à elles données le quinzième jour du présent mois de mai, par monsieur Cyrille-Étienne Légaré, Vicaire Général, Administrateur au nom de Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, actuellement à Rome.

Nous aussi, pour notre part, au nom de notre Communauté, nous leur donnons ces présentes lettres d'obédience, leur permettant de sortir de notre monastère pour se rendre au dit lieu de Chicoutimi aux fins ci-dessus définies et exprimées.

Et comme nos dites très chères Sœurs ont, depuis leur entrée dans la sainte religion, par le secours de la grâce d'en haut, témoigné un grand zèle et une ferveur tout à fait exemplaires pour l'observation exacte de nos saintes Règles et Constitutions, comme aussi pour la conservation de toutes nos vénérables traditions et de tous nos saints usages monastiques, nous avons le ferme espoir que, par la même

grâce céleste, elles continueront dans ces heureuses et salutaires dispositions, pour la gloire de Dieu, l'honneur de la Sainte Église et la perpétuité de notre antique Institut de la Miséricorde de Jésus.

Ainsi les reconnaitrons-nous toujours pour nos très chères Sœurs, et, comme formant une partie illustre de notre sainte Congrégation, la Communauté qu'elles établiront par les soins de la divine Providence, demeurant unie d'une étroite union de charité à toutes les maisons de l'Ordre tant en France qu'au Canada.

Donnée en notre Monastère de la Miséricorde de Jésus à Notre-Dame-des-Anges, Hôpital-Général de Québec, le vingt et un mai mil huit cent quatre-vingt-quatre.

SCŒUR SAINT-JOSEPH, *supérieure*

III

ACTE DE FONDATION DE L'HÔPITAL DE CHICOUTIMI

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le seizième jour de mai,

Par devant Nous Notaire Public, dans et pour la Province de Québec, résidant en la Cité de Québec, soussigné,

Furent présents:

Sa Grandeur, l'Illustrissime et Révérendissime Dominique Racine, premier Evêque de Chicoutimi, un diocèse de la Province de Québec, d'une part;

Et les Révérendes Mères Joséphine-Céline Moisan de Saint-Joseph, Supérieure, Hélène O'Donoghue de Sainte-Philomène, Assistante, Marie-Françoise Vandandague dit Gadbois de Saint-Olivier, Maîtresse des novices, Adélaïde-Esther Paré de Saint-Hubert, Hospitalière et Discrète, Mathilde-Sophie Scott de Saint-Étienne, Discrète, et Philomène Lambert de Sainte-Ursule, Dépositaire, Religieuses professes formant le conseil de la Communauté de l'Hôpital-Général de Québec, représentant la dite Communauté agissant aux présentes de l'avis et avec l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Elzéar-Alexandre Tasche-reau, Archevêque de Québec, actuellement absent auprès du Souverain Pontife, Léon XIII, représenté en ces présentes, par le Révérend Messire Cyrille-Étienne Légaré, vicaire général et Administrateur du Diocèse de Québec, d'autre part;

Lesquels ont dit et déclaré, et ont stipulé et ordonné et demeuré d'accord de ce qui suit, savoir:

Considérant que en vue de la plus grande gloire de Dieu et du salut des âmes, sur un désir exprimé à Sa Grandeur Monseigneur Racine par la révérende Mère Saint-Joseph, supérieure de la susdite Communauté de l'Hôpital-Général, Sa Grandeur Monseigneur Racine a témoigné par sa lettre en date du douze février, mil huit cent quatre-vingt-deux, qu'il aurait pour agréable d'accepter des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, pour desservir l'Hôpital de Marine que le Gouvernement Fédéral faisait alors construire à Chicoutimi, Monseigneur ayant aussi par après obtenu du Département de la Marine et des Pêcheries la permission d'avoir des religieuses pour le service du dit Hôpital.

Cette disposition et bonne volonté de Monseigneur de Chicoutimi à lui suggérées et inspirées ainsi qu'il est dit ci-devant ont été plusieurs fois soumises aux délibérations du Chapitre de la dite Communauté, notamment dans les assemblées du quinze

septembre, du neuf octobre et du treize novembre, mil huit cent quatre-vingt-trois, et finalement dans une dernière assemblée tenue le quatorze novembre de la même année.

Dans toutes et chacune des assemblées, les Dames Religieuses Vocales, formant le dit Chapitre ont toujours approuvé la dite proposition et suggestion, et témoigné vouloir contribuer de tout leur pouvoir à donner une entière satisfaction à Monseigneur de Chicoutimi en entrant dans ses vues et en accédant à ses désirs pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, et aussi particulièrement pour l'extension de leur saint Institut de la Miséricorde de Jésus:

Et en conséquence dans la dernière assemblée susdite du quatorze novembre, mil huit cent quatre-vingt-trois avec le consentement et entière approbation de Sa Grandeur l'Archevêque de Québec, Supérieur Majeur de leur Communauté, les dites Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, ont, par leur voix secrète, accepté la dite Fondation.

Et attendu que l'œuvre qu'on leur propose et que les dites Dames de l'Hôpital-Général désirent elles-mêmes devoir commencer dans le Diocèse et Ville de Chicoutimi ne présente aucun autre moyen de subsistance que le traitement annuel de deux cent vingt-cinq piastres, assigné à cette fin par le Département de la Marine et des Pêcheries; le même acte capitulaire du quatorze novembre susdit, renferme cette clause prudemment suggérée et voulue par le dit Seigneur Archevêque de Québec, à savoir: que les Religieuses choisies pour aller donner commencement à la nouvelle Communauté de Chicoutimi, pourront revenir à leur première Communauté de l'Hôpital-Général de Québec, si après une année d'expérience elles trouvent qu'il leur est impossible ou trop difficile de demeurer dans le dit lieu de Chicoutimi.

Toutes ces choses étant ainsi entendues, convenues et arrêtées de part et d'autre, par mutuel consentement tant de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec que de Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi, et des Dames Religieuses Vocales formant le Chapitre de la Communauté de l'Hôpital-Général de Québec, les dites Dames Religieuses Vocales ont, le vingt-cinq janvier de la présente année, mil huit cent quatre-vingt-quatre, procédé à l'élection d'une Supérieure pour aller commencer le dit Établissement et nouvelle Communauté de Chicoutimi.

La révérende Mère Julie-Émilie Lamarre de Saint-Gabriel a été élue à cette fin et confirmée dans sa charge par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec présent et présidant la dite élection.

Et le vingt-huit avril de cette même année, les mêmes dites Dames Religieuses Vocales ont élu pour Assistante à la dite révérende Mère Julie-Émilie Lamarre de Saint-Gabriel, la Mère Marie-Adéline Touchette dite Marie-des-Anges, et pour compagnes les Mères Marie-Célanire Taschereau de Saint-Elzéar et Marie-Christine Légaré de Saint-Léandre, avec la Sœur Henriette Côté de Saint-André, converse.

Et les dites Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, voulant autant qu'il dépend d'elles, aider, avancer et favoriser le dit projet de Fondation d'une nouvelle Communauté de leur Institut, donnent et transportent à leurs très chères Sœurs ci-dessus nommées, les lits, meubles et autres accommodements nécessaires pour cinq cellules, des effets de lingerie, des habits d'hiver et d'été, robes, chapes, voiles, les livres de l'Institut, Bréviaires, Constitutions, Directoire pour la Journée Religieuse, un exemplaire du Rituel, un exemplaire des Règlements manuscrits; aubes, surplis et linge d'autel, une ampoule pour les saintes huiles, et beaucoup d'autres meubles et effets trop longs à énumérer, le tout évalué à la somme de quatorze cents piastres.

Elles ont de plus réussi par leur travail, par diverses aumônes reçues, et notamment par le produit d'un petit bazar, à former en argent, la somme de treize cents piastres, et en outre une quantité considérable de toutes sortes d'effets reçus égale-

ment en aumône et évalués approximativement au prix de six cents piastres, y compris un calice à coupe de vermeil, des vêtements sacrés de toutes les couleurs liturgiques, un beau missel, une lampe pour le sanctuaire, des chandeliers, des vases de fleurs, des statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de saint Joseph, de l'Ange Gardien, etc., des volumes pour le commencement d'une Bibliothèque religieuse, quatre registres pour le Dépôt, dix registres pour le Secrétariat et autres objets; une Pharmacie complète et une foule d'autres ustensiles nécessaires et utiles dans les divers offices de la Communauté et de l'Hôpital.

De tous lesquels biens et effets les dites Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec font donation à leurs très chères Sœurs les révérendes Mères Julie-Émilie Lamarre de Saint-Gabriel, Marie-Adéline Touchette de Marie-des-Anges, Marie-Célanire Taschereau de Saint-Elzéar, et Marie-Christine-Lætitia Légaré de Saint-Léandre, ce acceptant, et le dit don pour leur servir de dot et de trousseau et en général pour les aider et encourager dans l'entreprise de la Fondation qu'elles doivent commencer à Chicoutimi.

Est attendu que les dites révérendes Mères Julie-Émilie Lamarre de Saint-Gabriel, Supérieure du dit Hôpital de Chicoutimi et les révérendes Sœurs Assistantes dessus choisies pour la Fondation du dit Hôpital sont encore inhabiles à recevoir et posséder en leur propre nom, n'étant pas incorporées.

C'est pourquoi, Monseigneur Dominique Racine, Évêque de Chicoutimi, a consenti à accepter et accepte par les présentes, en sa qualité de nouveau Supérieur Ecclésiastique et Père en Dieu des dites Dames Religieuses de la Communauté de Chicoutimi dessus dénommées et pour les dites Dames Religieuses, tous les biens et effets dessus donnés.

Et le dit Seigneur Évêque de Chicoutimi, promet et s'engage de protéger et encourager, et de diriger les dites Dames Religieuses Fondatrices; il leur permettra de recevoir des postulantes au Noviciat et au saint Habit de la Religion, et aussi d'admettre des novices à la sainte Profession et de former une Communauté religieuse distincte et séparée de celle de l'Hôpital-Général de Québec; et cette nouvelle Communauté suivra et sera tenue de suivre la Règle de saint Augustin et les Constitutions des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, approuvées par le Pape Alexandre VII.

Et les dites Dames Religieuses Fondatrices, ainsi que leurs premières compagnes, n'auront, pour commencer, d'autre logement que l'Hôpital de la Marine de Chicoutimi où elles vivront le plus retiré qu'il leur sera possible; mais elles espèrent avec le temps et les secours que la Providence leur fournira et par le moyen des Bienfaiteurs que cette même Providence leur suscitera, acquérir quelque terrain non loin du dit Hôpital et y élever un Monastère de dimensions convenables, et aussi un Hôtel-Dieu qui réponde aux besoins de la localité.

En attendant, elles recevront dans le dit Hôpital de la Marine et soigneront, outre les marins, autant de malades passants et de pauvres infirmes que le lieu et les moyens de subsistance pourront leur permettre.

Elles enverront, à temps, leurs comptes-rendus, au Département de la Marine et des Pêcheries pour ce qui regarde les marins ou autres malades qui pourraient leur être confiés par le dit Département; mais quant à leur propre conduite, à l'emploi de leurs deniers, à la conduite des autres malades ou de quelques personnes que ce soit qui seront à leur charge, et à l'emploi des deniers affectés à cet effet, elles n'en rendront compte qu'à leurs seuls supérieurs ecclésiastiques.

Dont Acte: Fait et Passé au Palais Archiépiscopal de Québec, quant au révérend Messire Cyrille-E. Légaré, Vicaire Général et Administrateur du Diocèse de Québec, et aussi quant à Sa Grandeur Monseigneur de Chicoutimi, et au parloir

extérieur de l'Hôpital-Général de Québec, quant aux dites Dames Religieuses, devant Maître Louis Leclerc, Notaire soussigné, les jour et an susdits, sous le numéro Huit Mille Cent Dix.

Et les dites Parties ont signé avec Nous Notaire, après lecture faite.

(Signé): DOM., *Év. de Chicoutimi*
Cyrille-E. LÉGARÉ, V. G., *Administrateur*
Sœur Joséphine-Céline MOISAN de Saint-Joseph, *Supérieure*
Sœur Hélène O'DONOUGHUE de Sainte-Philomène, *Assistante*
Sœur Marie-Françoise VANDANDAIGUE dit GADBOIS de Saint-Olivier, *Maîtresse des Novices*
Sœur Adelaïde-Esther PARÉ de Saint-Hubert, *Hospitalière et Discrète*
Sœur Mathilde-Sophie SCOTT de Saint-Étienne, *Discrète*
Sœur Philomène LAMBERT de Sainte-Ursule, *Dépositaire*
Louis LECLERC, *Notaire*

Vraie copie de la minute demeurée en mon étude.

(Signé): Louis LECLERC

IV

ACTE INCORPORANT L'HÔTEL-DIEU SAINT-VALLIER À CHICOUTIMI

Attendu que les Dames Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus nommées plus bas desservant actuellement l'Hôpital de la Marine à Chicoutimi, ont par leur pétition déclaré qu'elles désirent établir à Chicoutimi une institution de charité sous le nom de "l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier" pour recevoir, soigner et soulager les pauvres, les malades, les vieillards, les infirmes et les orphelins, sans distinction de religion ni de nationalité; et attendu qu'elles ont demandé dans leur pétition à être incorporées afin de leur permettre de mettre leur projet à exécution, et qu'en conséquence des grands avantages qui en résulteront, il est expédient d'accéder à leur demande: A ces causes Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. — Mesdames Julie-Émilie Lamarre, dite Sœur Saint-Gabriel, Marie-Adéline Touchette, dite Sœur Marie-des-Anges, Marie-Célaire Taschereau, dite Sœur Saint-Elzéar, Christine-Lætitia Légaré, dite Sœur Saint-Léandre, actuellement desservant l'Hôpital de Marine à Chicoutimi, et toutes les autres personnes qui pourront à l'avenir être reçues religieuses et se joindre aux personnes susnommées seront et sont par le présent acte, constituées en corps politique et incorporées sous le nom de "L'Hôtel-Dieu Saint-Vallier" à Chicoutimi, et auront succession perpétuelle et un sceau com-

mun et pourront pour les fins et les besoins de l'Institution qu'elles veulent établir, acquérir, avoir, posséder, accepter et recevoir pour elles et les personnes qui leur succéderont, tous les biens meubles et immeubles qui pourront ci-après être vendus, cédés, donnés et livrés à cette Institution pour son usage et les fins de l'Institution, et les vendre, louer, bailler, hypothéquer, échanger et en acquérir d'autres à leur place et pour les mêmes fins; pourvu que la valeur annuelle de ces biens n'excède pas dix mille piastres (non compris les bâties nécessaires pour le dit Hôtel-Dieu et le terrain où elles pourront être érigées).

2. — Cette Institution aura plein pouvoir et autorité de faire, amender et abroger de temps à autre des règlements et statuts non contraires au présent acte ou aux lois de cette Province, pour le Gouvernement de la dite Institution et des officiers et Instituteurs y attachés, et pour l'admission des personnes au dit Hôtel-Dieu, et leur rejet et renvoi quand elles le jugeront à propos, et de mettre en apprentissage de service, ou de tout état et métier sains, les jeunes gens des deux sexes admis dans cet Hôtel-Dieu, et d'exercer sur eux et à leur égard les pouvoirs que leurs parents auraient pu exercer eux-mêmes s'ils eussent été sous leur charge.

3. — Cette Institution aura droit de tenir un dispensaire, de fabriquer et de vendre des remèdes et médicaments et autres produits de l'industrie de ses membres, sujet toutefois aux lois, règles, règlements concernant telles fabrications, industries, en force dans cette Province, et dans les cités, villes, et autres municipalités de cette Province dans lesquelles s'exercent telles fabrications, industries; pourvu toujours que tous les profits, revenus provenant directement ou indirectement des dites fabrications, industries, ventes, soient employés exclusivement au profit et pour le soutien des institutions de bienfaisance, établies par la dite corporation et l'accomplissement des dites œuvres de charité, sans pouvoir en distraire ou détourner aucune portion quelconque au profit d'aucune œuvre ni d'aucun but étranger aux dites œuvres.

4. — Il sera du devoir de la dite Institution, quand elle en sera requise par le Lieutenant-Gouverneur, de transmettre à son Honneur et à chacune des branches de la législature de cette Province, un état détaillé des biens meubles et immeubles possédés par elle en vertu du présent acte.

5. — Le présent acte viendra en force le jour de sa sanction.

Sanctionné le 9 mai 1835.

V

LETTRE PASTORALE DE MONSIEUR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN

A L'OCCASION DE SA PREMIÈRE VISITE CANONIQUE À LA COMMUNAUTÉ

Aux Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

La visite canonique de votre communauté que Nous venons de faire, Nos Très Chères Sœurs, est une partie importante de la charge pastorale que le Souverain Pontife Nous a confiée. C'est donc pour accomplir un devoir que Nous avons examiné attentivement tout ce qui concerne vos plus chers intérêts spirituels et temporels, tout ce qui peut aider ou nuire à la sanctification de vos âmes.

Nous avons constaté, avec la plus vive satisfaction, la régularité parfaite qui règne dans votre Communauté, aussi que l'esprit de piété et de ferveur qui anime chacune des religieuses. Vous avez tenu à implanter et à faire fleurir sur les bords du Saguenay l'amour et l'observation des saintes Règles qui régissent l'Hôpital-Général de Québec et qui ont fait de ce vénérable Monastère une pépinière de saintes âmes, d'héroïnes chrétiennes. L'Esprit de Dieu vous a fait entrer résolument dans cette voie salulaire de la règle; puisse le même Esprit vous y maintenir toujours!

La règle de votre Institut bien observée sera comme une haie précieuse qui protégera vos âmes contre les invasions de l'ennemi; elle sera comme une échelle mystérieuse qui vous conduira peu à peu à la perfection que requiert votre saint état. Pour bien observer tous les petits points de la règle, il faut un grand esprit de sacrifice, une abnégation de tous les moments, un amour sincère pour Jésus crucifié; mais aussi la fidélité à la garder ne vous est-elle pas grandement avantageuse pour attirer les grâces de Dieu en vous, pour dompter les inclinations perverses de la nature déchée, pour manifester à Dieu votre amour et votre soumission, pour édifier le prochain! Ne sera-t-elle pas une immense consolation, un sujet de confiance à l'heure de votre mort et le plus riche ornement de votre couronne dans le ciel? Nous ne saurions donc trop vous exhorter à persévérer dans ces excellentes dispositions et à maintenir dans vos âmes la ferveur qu'il Nous a été si consolant d'y trouver. Le bon Dieu vous a donc bénies au point de vue spirituel; il n'a pas été moins généreux à votre égard au point de vue matériel. Il n'y a pas encore cinq ans, vous arriviez ici dénuées de tous les biens de la terre; vous venez ici, poussées par le souffle de l'Esprit-Saint, sans autres ressources que la charité publique pour vivre et alimenter vos pauvres. La bénigne Providence est venue à votre secours d'une manière merveilleuse et le petit grain de sénévé jeté sur ce rocher de Chicoutimi a déjà grandi beaucoup; bientôt, avec la grâce de Dieu, il sera devenu un grand arbre. Votre monastère, de proportions si modestes à son origine, a vu tous les ans ses murailles se dilater et aujourd'hui la splendide chapelle dédiée à la Sainte Face de Notre-Seigneur témoigne de votre dévotion à Jésus crucifié, comme elle témoigne aussi des bienfaits que Dieu s'est plu à répandre sur vous. N'oubliez pas, Nos Très Chères Sœurs, de rendre grâces à Dieu de tous les secours spirituels et temporels qu'il vous a prodigués; vous avez été et vous êtes encore les filles privilégiées du divin Jésus qui épanche sur vous les trésors de sa bonté et de son infinie miséricorde; sachez lui en exprimer tous les jours de votre vie votre sincère et profonde reconnaissance. Que cette reconnaissance se manifeste surtout par un accroissement continuel de confiance en sa paternelle sollicitude, de ferveur à son service, de charité les unes à l'égard des autres, d'obéissance à votre Supérieure, de respect pour les saintes Règles de votre Institut, de détachement des biens de la terre. Que vos pensées, que vos désirs, que vos affections soient pour le ciel: que toutes vos actions de la journée, même les plus vulgaires, n'aient d'autre but que de glorifier Dieu et d'acquérir des trésors de mérites pour l'éternité. La vie présente, avec ses peines et ses souffrances et bien courte, elle ne dure qu'un instant; la vie future, avec ses joies et ses ineffables délices, durera toujours; Dieu lui-même sera notre récompense.

Courage donc et fidélité inviolable au service du divin Maître; répandez autour de vous la bonne odeur de Jésus-Christ; la chasteté, la pauvreté, l'obéissance dont vous avez fait profession et que vous gardez avec tant de soin, seront comme les ailes pour l'oiseau; elles vous élèveront au-dessus des misères de la terre et vous uniront de plus en plus étroitement à Celui qui est la voie, la vérité, la vie, la vraie lumière, la charité parfaite. *“Soyez fidèles jusqu'à la mort et vous recevrez la couronne de vie.”*

Sera la présente lettre pastorale lue en chapitre de la Communauté de nos Re-

gieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Chicoutimi, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contreseing de notre Secrétaire, ce 16 avril, dernier jour de notre visite canonique 1889.

L.-N. , *Évêque de Chicoutimi*
THOMAS ROBERGE, prêtre, *secrétaire*

MANDEMENT D'ENTRÉE

DE MONSIEUR M.-T. LABRECQUE, ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI

MICHEL-THOMAS LABRECQUE, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI,

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles du diocèse de Chicoutimi, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

La divine Providence, en daignant Nous appeler, malgré notre indignité, à gouverner ce diocèse et à monter sur le Siège épiscopal de Chicoutimi, illustré par la science et les vertus de nos prédécesseurs, Nous ouvre une carrière bien grande et bien laborieuse. Cédant à la volonté du Chef Suprême de l'Église, Nous avons dû, non sans crainte, nous acheminer vers l'autel pour recevoir l'onction sainte qui fait les Pontifes. Nous tenons à verser dans vos âmes les premières et profondes impressions dont notre cœur a été saisi à la nouvelle inattendue qui Nous annonçait le lourd et redoutable fardeau qu'on voulait imposer à nos faibles épaules. C'est une heure de douloureuse anxiété que celle où la voix du Souverain Pontife vient arracher le prêtre à une existence de prières, d'études et d'enseignements, pour le lancer tout à coup au milieu des agitations et des affaires souvent épineuses d'une administration diocésaine. Seule la pensée d'accomplir un devoir, de conformer notre volonté au bon plaisir de Dieu, a pu Nous décider à faire le sacrifice de notre liberté, de nos goûts et de nos projets d'avenir.

En atteignant aujourd'hui, en qualité de premier Pasteur, le seuil de ce diocèse, qui sera désormais le théâtre de nos labeurs, Nous Nous demandons ce que Nous avons à faire, et saint Thomas répond que l'évêque est d'office le lieutenant de Jésus-Christ: *Episcopus gerit in Ecclesia personam Christi*. (Sum. III P. q. 72, a. 3.) Sa mission, comme celle de saint Jean-Baptiste, est d'annoncer Jésus-Christ, et pour le faire dignement, à l'exemple du saint Précurseur, il lui faut être une *lampe ardente et luisante: Ille erat lucerna lucens et ardens*. (S. JEAN V. 35.)

Telle a été la mission de notre Divin Sauveur: éclairer les intelligences, enflammer les cœurs de l'amour divin: il est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (Jo. I. 9.) et il a pu dire: *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur*; je suis venu apporter le feu dans le monde, et que désiré-je sinon qu'il s'allume? (LUC, XIII, 49.)

L'évêque est par excellence le dispensateur de la vérité. En effet, Jésus-Christ n'a-t-il pas confié directement sa parole à ceux qui habitent le sommet de la montagne sainte, à ceux qu'il a envoyés comme son Père céleste l'a envoyé lui-même ? Allez, disait-il aux Apôtres, prêchez l'Évangile à toutes les nations. (MAT. XXVIII, 19.) Apprenez-leur à garder ma doctrine et mes commandements; qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. Invisible à tous les yeux, je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles: *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (MAT. XXVIII, 20.) Je vous donne mon esprit qui vous enseignera toute vérité; il vous fera entrer dans les profondeurs sacrées de ma doctrine et vous préservera de l'erreur. Si vous parlez, c'est lui qui parlera par votre bouche.

Dépositaire de la vérité, l'évêque est donc, Nos Très Chers Frères, le maître autorisé chargé d'en faire descendre les sublimes enseignements sur les âmes que Jésus-Christ lui a confiées. Il est le gardien-né de la foi, sous la conduite du Souverain Pontife, à qui il doit rendre compte des traditions de son Église. A lui comme à Timothée, saint Paul répète encore cette parole qui a traversé les siècles: *Depositum custodi.* (1 TIM. II, 20.)

Par là même, il est tenu de défendre la vérité. Aussi l'Église lui indique-t-elle clairement ce devoir impérieux lorsque, au jour de sa consécration, Elle le constitue chevalier. "Seigneur, dit l'Évêque Consécrateur en imposant la mitre, Seigneur, nous mettons sur la tête de ce chef, qui doit combattre pour vous, un casque de défense et de salut, afin que par cet ornement de sa face, et cette armure de sa tête, représentant la double force qu'il doit tirer de l'un et l'autre testament, il apparaisse terrible aux ennemis de la vérité, et qu'il les terrasse par la grâce dont vous lui ferez largesse." (Paroles du Pontifical.)

Ce n'est pas assez pour l'évêque de proposer au peuple confié à sa sollicitude les dogmes de la foi et de les défendre courageusement contre les ennemis de l'Église, il doit encore allumer dans les cœurs le feu de l'amour divin en travaillant de toutes ses forces à la sanctification de son troupeau.

Gardien des lois de Dieu et de la discipline ecclésiastique, comment pourrait-il faire triompher ses droits et exercer son pouvoir, s'il n'était dans sa vie le miroir de la perfection qu'il désire obtenir des fidèles et du clergé ? Aussi le Docteur Angélique nous enseigne que l'épiscopat est le plus parfait des états, parce que l'évêque ne doit pas se contenter de tendre à la perfection pour lui-même, mais qu'il lui faut la communiquer aux autres. (SUM. II P. q. 184. a. 7.) Nous ne pouvons nous empêcher de trembler en considérant tout ce que Dieu demande d'un évêque. Le premier en dignité dans la hiérarchie, il doit donner à tous l'exemple de la sainteté et former tout le monde, peuple et clergé, à la splendeur des vertus. Écoutez ce que dit saint Paul: "Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, sobre, prudent, hospitalier, modeste, désintéressé, doux, docile, patient." (1 TIM. III, 23.) — Qu'il ne néglige pas la grâce qu'il a reçue par l'imposition des mains, mais que chaque jour il s'y fortifie. (1 TIM. IV, 14.) — Que toute sa vie se passe dans la vigilance et le travail; qu'il soit l'exemple de son troupeau dans ses paroles, sa manière de vivre, sa charité, sa foi, et que ses progrès dans la vertu soient manifestes aux yeux de tous. — Que Dieu l'approuve et voie en lui un ouvrier irréprochable. (TIT. II, 15.)

Appuyé sur la puissance de la grâce, nous essayerons de remplir ces conditions du vrai pasteur, de correspondre à la volonté de Dieu et d'atteindre ainsi le but de notre ministère qui est de nourrir les intelligences de la vérité et de cultiver la vertu dans vos cœurs.

Toujours *unis* dans la charité et la paix de Notre-Seigneur, nous nous aimerons mutuellement, nous formerons un seul troupeau sous la conduite d'un seul pasteur. Puisse le divin Maître, en ce jour solennel qui nous unit pour la vie par les liens les

plus étroits, verser dans notre cœur des trésors de bonté, d'affection et de miséricordieuse tendresse, et que ce cœur devienne à jamais la propriété de la grande famille spirituelle que Dieu a confiée à notre paternelle sollicitude! (PAROLES DE PÈRE IX, ENCYCL. 9 NOV. 1849.)

Ainsi, Nous le comprenons, Nos Très Chers Frères, si la consécration que Nous venons de recevoir, a mis entre nos mains la houlette du pasteur, c'est pour aller à la recherche du troupeau. "Avant toute chose, dit saint Bernard, connais l'Église qui t'est confiée: *Ultimum omnium cognosce Ecclesiam tibi commissam.*" Ce sera à la fois le premier de nos soins et notre plus grande consolation de Nous rendre au milieu de vous dans nos visites pastorales, religieuses populations de nos campagnes. Nous aimerons à vous connaître, à vous distribuer le pain de la parole de Dieu, à vous soutenir dans les combats de la vertu, à relever votre courage au milieu des épreuves, et à vous prémunir contre les ruses de celui qui sème l'ivraie dans le champ du père de famille. Que Nous serons heureux, Nos Très Chers Frères, si vous restez toujours dignes de vos ancêtres, fidèles à Dieu, dociles, laborieux, fermes dans vos convictions religieuses, modestes dans vos goûts, étrangers au luxe qui dépeuple notre pays et menace de le conduire à la ruine!

Comment Nous acquitter de devoirs si nombreux et si graves, si ce n'est d'un côté par le secours de la grâce de Dieu, de l'autre par le sacrifice quotidien de Nous-même et par un dévouement sans bornes: "*Impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.*" Telle sera notre devise.

Ah! Nous le comprenons mieux que jamais, Nos Très Chers Frères, l'évêque est le serviteur des âmes. Il est à vous comme le Souverain Pontife est à l'Église universelle. Dès l'instant de notre élection, vous avez, pour ainsi parler, pris possession de Nous-même, Nous devons nous consumer à votre service. L'autorité spirituelle n'a pas pour but le bien de ceux qui la possèdent; ils la reçoivent non pour eux, mais pour tous les fidèles. "L'unique fin de tout pouvoir spirituel, nous dit saint Grégoire de Nazianze, c'est que partout et toujours l'utilité privée du possesseur de ce pouvoir soit noblement négligée et l'intérêt de tous recherché avec ardeur."

Pour empêcher que notre faiblesse ne succombe à la tâche, demandez au Seigneur dont la miséricorde et la puissance sont infinies, de nous communiquer le don de force. Que pendant toute la durée de notre épiscopat, Dieu soit sans cesse avec nous, qu'il soutienne notre foi, qu'il fortifie en Nous le dévouement et l'amour, qu'il Nous rende apte aux travaux que sa divine volonté nous impose: *Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi.* (Ps. cxx, 1.)

Plusieurs autres motifs viennent ici, Nos Très Chers Frères, ranimer notre confiance: c'est d'abord l'état prospère de ce vaste diocèse que la Divine Providence Nous donne à gouverner. Nous avons le bonheur de succéder à un Prélat des plus illustres et des plus distingués que l'étendue de son savoir, son expérience, sa prudence, ses vertus et la confiance du Souverain Pontife ont appelé sur un théâtre plus ancien et plus élevé pour porter avec l'Éminentissime Archevêque de Québec, le lourd fardeau du gouvernement de l'Église Métropolitaine. A la vue de tout le bien accompli ou préparé dans ce diocèse de Chicoutimi par Mgr l'Archevêque de Cyrène, Nous sommes tenté de Nous appliquer les paroles de l'Évangile: *Alii laboraverunt, vos in labores eorum introistis.* (To. iv. 38.) Aussi est-ce avec un sincère empressement que Nous témoignons notre reconnaissance et celle de notre clergé, à l'éminent Pontife qui fut pendant trois ans le Pasteur de cette jeune église et qui, Nous le savons, ne cessera d'être pour elle un ami, un bienfaiteur et un père. Nous comprenons facilement les regrets excités parmi vous à la nouvelle de son départ inattendu; ces regrets font aujourd'hui notre espoir, car ils Nous ont appris comment vous savez aimer vos évêques.

Un autre motif de confiance, non moins puissant que le premier, c'est que Nous ne sommes pas seul à porter le fardeau des âmes: la Providence, dans sa bonté, Nous a donné un clergé remarquable par son zèle, son dévouement inaltérable, son esprit de soumission et sa docilité. Déjà, très chers Coopérateurs, Nous avions le bonheur de vous connaître personnellement, et en arrivant dans ce diocèse, Nous n'avons pas à dire notre nom: l'amitié le gardait dans ses souvenirs: Nous retrouvons parmi vous, qui formez notre couronne, des maîtres, des condisciples et des élèves. Nous pourrions, grâce à Dieu, réaliser en tout point cette douce harmonie dont parle saint Ignace quand il dit que les prêtres doivent être unis à leur évêque "comme les cordes à la lyre, afin que chaque Église devienne comme un seul chœur où les voix et les âmes fondues ensemble exécutent dans l'unité une mélodie divine et chantent en Jésus-Christ un hymne à Dieu le Père." (AD EPHES. IV.)

Épouses de Jésus-Christ vierges consacrées à Dieu, qui sous des noms différents, remplissez une même mission de prière, d'abnégation, d'enseignement et de charité, vous qui êtes l'ornement et l'honneur de ce diocèse, vous serez aussi les coopératrices de notre zèle dans l'œuvre de la sanctification des âmes. Dans le secret de vos pieuses solitudes, au milieu de vos œuvres de charité, priez pour votre Pasteur, priez pour le troupeau commis à sa vigilance.

Il est une portion de ce troupeau chéri sur laquelle se portera d'une manière spéciale notre paternelle affection: c'est la jeunesse de notre Séminaire, espoir de l'Église et de la patrie. Quelle consolation pour Nous de trouver dans ce diocèse une florissante institution où la jeunesse chrétienne est initiée à toutes les branches des connaissances divines et humaines et formée à l'école de la plus solide vertu; religieux asile de la science et de la foi, que Nous serons heureux de visiter, d'encourager, de bénir, et que, à l'exemple de nos vénérables prédécesseurs, Nous voulons entourer de nos plus vives sollicitudes. Chers enfants et pieux lévites qui croissez comme des lys à l'ombre du sanctuaire, laissez-Nous vous dire dans le premier épanchement de notre cœur, que Nous croyons avoir des droits particuliers à votre affection et à votre confiance. Nous avons consacré les prémices de notre vie sacerdotale à cultiver avec amour l'esprit et le cœur de l'enfance, et à jouir du touchant spectacle de la jeunesse embellie par l'innocence. Comme le divin Enfant de Nazareth, grandissez en âge, en sagesse et en vertu sous le regard de Dieu et sous la main de vos maîtres habiles et dévoués. Vous Nous consolerez de tant de séparations douloureuses!

Désireux de marcher sur les traces de nos illustres prédécesseurs qui, par la sagesse et la prudence de leur gouvernement, ont fait fleurir la discipline et la piété dans ce diocèse, Nous Nous faisons un devoir de maintenir pour le moment toutes les ordonnances rendues jusqu'à ce jour, et de ne les modifier par la suite que dans la mesure exigée par les circonstances.

O Vierge immaculée, vous êtes aujourd'hui notre espérance et vous serez notre salut: c'est sous vos auspices que Nous prenons possession de notre Église, après avoir reçu l'onction épiscopale dans l'antique basilique de Québec qui vous est consacrée. Versez sur Nous l'abondance de vos maternelles bontés et de cette miséricorde dont vous êtes la mère. J'ai aimé à célébrer vos louanges, à inspirer votre amour; prenez comme par la main le plus indigne de vos fils pour le conduire dans la voie de la prudence et de la justice. Je suis tout à vous, sauvez-moi: *Tutus sum ego, salvum me fac.*

Grand saint Joseph, c'est dans le mois qui vous est consacré que le Vicaire de Jésus-Christ Nous a appelé au gouvernement de cette Église. Soyez notre protecteur, glorieux Patriarche; c'est à vous que Nous confions la grande famille spirituelle que Nous recevons des mains de Jésus. Gardez-la vous-même afin qu'au jour

lu redoutable jugement Nous puissions la remettre intacte aux mains de celui qui Nous demandera compte de notre administration.

Saint François-Xavier, Patron de ce diocèse, inspirez-Nous votre zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; comme vous, Nous ne voulons, ne désirons en tout que la plus grande gloire de Dieu.

Sera notre présente lettre pastorale lue au prône dans les paroisses et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les Communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné au Grand Séminaire de Québec, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-deuxième jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-douze, jour de notre consécration épiscopale.

MICHEL-THOMAS,
Évêque de Chicoutimi

Par mandement de Monseigneur,

THOMAS ROBERGE, *ptre,*
Secrétaire

VII

LETTRE ADRESSÉE PAR LES FONDATRICES,
AUX MÈRES DE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC
AU DEUXIÈME CENTENAIRE DE LEUR FONDATION
LES 16-17-18 MAI 1893

*Mon Alma Mater, ta pensée pourrait-elle en
mon âme être un jour effacée? . . .*

Très révérendes Mères et bien-aimées Sœurs,

Qu'elle sera douce et radieuse la première aurore de ce jour à jamais mémorable que le Seigneur a fait! . . . Ce jour sera tissé d'or, c'est-à-dire de joies, de bonheur et vos cœurs nageront dans un bain de délices. Oui, ce jour mille fois béni, jusqu'ici caché dans les ombres de l'avenir, Dieu le préparait, l'ornait, dans le secret afin qu'il fût le plus heureux pour l'antique Monastère de Notre-Dame-des-Anges. Oh! notre bien chère Alma Mater, nous ne pouvons penser à toi que l'âme émue; ton souvenir nous est un parfum des plus suaves. . . Que de consolations nous te devons, que de doux moments, que d'heures délicieuses nous avons passées sous ce toit que des siècles ont consacré! . . . Aussi, en ce grand jour, l'action de grâces reste la note dominante de nos sentiments envers Dieu, et nous faisons appel, avec vous, bien-aimées Mères, aux meilleures et plus abondantes bénédictions du Cœur de Jésus. Que de signalées faveurs vous soient largement départies, et que se continue dans votre Monastère deux fois séculaire cette longue série de bienfaits, dont il a plu au Seigneur de le favoriser depuis l'époque de sa fondation. Que Dieu soit loué à jamais, béni et exalté, Lui si grand et si bon d'avoir deux fois distribué à une époque déjà lointaine la sève

adouçissante de l'Olivier de la Miséricorde, implanté, il y a deux cents ans, sur les rives de la rivière Saint-Charles. Quelle consolation ineffable pour vos cœurs religieux! N'est-ce pas qu'en un jour si fortuné il fait bon d'en évoquer le souvenir qui se conserve dans le cœur de chacune de nous, qui sommes heureuses de venir vous offrir l'hommage de notre filiale tendresse et bien sincère reconnaissance. Par la prière, nos âmes peuvent se rencontrer et se comprendre. Jouissons donc pleinement de cette sainte et franche intimité que le Psalmiste loue et que nous aimons à chanter avec lui en ces jours d'allégresse: *Ecce quam bonum*.

Toutes ensemble bénissons la paix de notre belle vocation et la force pleine de douceur de nos liens sacrés. Pour nous, nous les résumons au pied du Tabernacle, ce divin oasis au désert que nous habitons, où nous a conduites la main du Seigneur. Que par lui s'accroisse la somme de nos vertus religieuses dans l'union et dans la paix, seuls fruits de l'immuable charité, et le Dieu de toute bonté répondra à nos chants de gratitude. *Quid retribuam Domino?* — C'est auprès de Notre Dame de Protection que nous vous donnerons rendez-vous, puisque c'est sous ses heureux auspices que se célèbre votre *Triduum* jubilaire.

Avec la plus respectueuse et affectueuse estime,

Nous nous soucrivons,

SŒUR SAINT-ELZÉAR, *Supérieure*
" MARIE-DES-ANGES, *Assistante*
" SAINT-GABRIEL, *Dépositaire*
" SAINT-LÉANDRE, *Hospitalière*

ÉLOGE FUNÈBRE DE MONSIEUR DOMINIQUE RACINE, ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI, PRONONCÉ DANS LA CATHÉDRALE DE CHICOUTIMI LE 3 FÉVRIER 1888, PAR MONSIEUR T.-E. HAMEL, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE ET VICAIRE GÉNÉRAL DE QUÉBEC.

Beatus vir qui inventus est sine macula, qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia et thesauris. Quis est hic, et laudabimus eum? Fecit enim mirabilia in vita sua.

Heureux celui qui est trouvé sans faute, qui n'a pas couru après l'or, ni n'a mis son espérance dans les trésors et les richesses. Quel est celui-là que nous lui donnions des louanges? Car il a fait des choses merveilleuses pendant sa vie.

ECCLÉS. CH. 31

Monseigneur (1), mes Frères,

Ne dirait-on pas que ces paroles ont été écrites de l'illustre défunt que nous pleurons? Et ne devrais-je pas, après les avoir citées, me contenter de les livrer à vos méditations et descendre de chaire?

(1) Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke.

Pourquoi suis-je ici, en effet ? Est-ce pour faire l'éloge de l'illustrissime et révérendissime Dominique Racine, premier Évêque de ce diocèse ? Mais quelles paroles pourront jamais valoir l'éloquence poignante de toutes les larmes qui se sont versées d'un bout à l'autre de ce diocèse depuis samedi dernier, à mesure que la funeste nouvelle s'y répandait ? Est-ce pour parler du désintéressement de celui qui, depuis vingt-cinq ans, a été le pasteur de cette ville, et depuis dix ans le père dévoué de tout le Saguenay ? Mais qui mieux que vous est capable d'en rendre compte, vous qui avez été les objets immédiats de son inépuisable charité et de sa plus vive affection ? — Est-ce pour vous raconter les merveilles qu'il a opérées ? Mais quel est donc l'endroit de Chicoutimi, et j'oserais même dire, de toute cette immense région, inculte encore hier, et maintenant si pleine d'espérances en partie déjà réalisées, qui ne porte l'empreinte de l'impulsion vive et efficace de Mgr Racine ?

Il n'y a pas cinquante ans encore, ces plages ne retentissaient que des clameurs des hommes de chantier, et aujourd'hui, qui oserait dire que, sans le souffle ardent et l'énergie de Mgr Racine, Chicoutimi pourrait s'enorgueillir de cette magnifique couronne d'édifices religieux, d'éducation et de charité, qui font sa gloire ? Que dis-je ? si le bruit de la locomotive se fait entendre déjà dans le lointain et doit venir, dès l'année prochaine probablement, réjouir les oreilles des habitants de Chicoutimi, n'est-ce pas encore à son indomptable énergie que vous le devez ?

Sans doute, Dieu n'a pas besoin des hommes pour faire son œuvre, et il le montre d'une manière bien souveraine dans ce funeste événement qui, en moins de trois mois, a fait passer d'un état de santé quasi florissant, et par toutes les phases du dépérissement à vue d'œil, jusqu'à l'anéantissement du tombeau, l'homme qui s'était identifié avec tous les besoins de cette région naissante et qui semblait si indispensable à son progrès futur.

Mais si Dieu n'a besoin de personne, le cours ordinaire de sa Providence est d'utiliser les qualités de ceux qui se trouvent sous sa main. S'ils sont fidèles, il s'en sert pour produire les grandes choses qu'il a en vue; et alors il leur fait décerner d'avance la louange qu'ils ont méritée: *et laudabimus eum, fecit enim mirabilia in vita sua*. Si, au contraire, ces personnes ne se rendent pas dociles à la voix de Dieu, il les rejettera pour en utiliser d'autres qui prendront la place des premières; ou bien, si aucun de ceux qui sont appelés ne se montre digne de sa vocation Dieu se plaira à employer ce qu'il y a de plus faible pour confondre les puissances de ce monde: *contemptibilia elegit Deus ut confundat fortia*. Ainsi il suscitera un enfant comme David pour terrasser Goliath; ou une jeune et faible veuve comme Judith pour couper la tête à Holopherne; ou une pauvre petite fille des champs comme Jeanne d'Arc pour délivrer la France; ou au besoin il enverra l'Ange exterminateur pour massacrer en une nuit l'armée de Sennachérib.

Non, encore une fois, Dieu n'a pas besoin de nous, et c'est nous qui avons besoin de lui. A chacun de nous, depuis le plus humble jusqu'au plus puissant, il distribue les talents suivant les admirables et toujours aimables secrets de sa Providence, à qui cinq, à qui deux, à qui un seul. Mais, de chacun il exige, non seulement la somme de talents qu'il lui avait confiée, mais tous les fruits qui en peuvent provenir. Malheur au serviteur infidèle qui, même sans gaspiller le talent qu'il a reçu, se contente de le mettre en sûreté, sans le faire valoir: car celui-là sera jeté dans les ténèbres extérieures, où il n'y a que pleurs et grincements de dents. Heureux au contraire celui qui, par son travail intelligent, par sa constante énergie, double la somme qui lui a été donnée. A celui-là Dieu promet le centuple en ce monde et la plus splendide couronne de bonheur et de gloire dans le ciel.

Or, ça été l'incontestable mérite de Mgr Dominique Racine d'avoir su faire valoir les magnifiques dons que Dieu lui avait départis avec tant de libéralité.

Quel riche caractère, en effet, que celui du premier Évêque de Chicoutimi! Parlez-nous-en, vous tous qui m'écoutez et qui avez été à même de le connaître si intimement: dites-nous cette affabilité si cordiale, cette amabilité si pleine d'affection, cette charité si réelle et si chrétienne, même à l'égard des personnes qui ne partageaient pas sa manière de voir.

Que dire de ce caractère si franc et si loyal, qui ne savait pas cacher sa pensée derrière le rideau d'une astucieuse diplomatie, mais qui, malgré la rude et énergique expression de sa pensée, conservait toujours une charité exempte de tout fiel et de tout souvenir amer à l'égard des personnes dont il se croyait obligé de combattre les idées ou la manière d'agir?

Ai-je besoin de parler du dévouement avec lequel il se livrait à tout ce qu'il croyait intéresser le bien de la religion ou de la patrie, même en dehors des limites de son immense diocèse? — Oui, ne serait-ce que pour saisir cette occasion d'exprimer ici, publiquement et de la manière la plus solennelle, la reconnaissance que lui doivent, non seulement le Séminaire de Québec et l'Université Laval, mais l'archidiocèse tout entier et son éminentissime Prélat, que j'ai l'honneur de représenter à ces tristes funérailles. Je sais quelle profonde blessure a produite dans le cœur de Son Éminence le Cardinal Taschereau la terrible nouvelle de la mort si prompte de Mgr Dominique Racine; car, indépendamment des liens d'amitié qui existèrent toujours entre eux, Son Éminence apprécie toute la grandeur de la perte qu'Elle fait personnellement. Qui, en effet, a jamais su, comme Mgr Dominique Racine, tenir à l'égard de ses amis ce langage à la fois ferme et dévoué, franc quelquefois jusqu'à la rudesse, mais toujours si débordant d'amitié, ne craignant pas de déplaire quand par là il pouvait rendre un vrai service! C'était là surtout le caractère que savait apprécier Son Éminence et dont Elle va si péniblement sentir la privation.

Et, quant à nous, membres du Séminaire de Québec et de l'Université Laval, comment pourrons-nous jamais assez témoigner notre reconnaissance pour ce dévouement sans borne qu'il a montré envers ces deux institutions et envers ceux qui les dirigent? Sans doute, parmi ceux-ci, il comptait des amis intimes, et chez Mgr Racine l'amitié n'était pas un vain mot; mais le ciel me préserve de rabaisser le principe du dévouement de Mgr Racine par rapport à l'Université Laval à un simple sentiment d'affection personnelle! Si viv que fût chez lui le sentiment de l'amitié, il savait le faire taire lorsqu'il croyait que le bien de la religion ou du pays le demandait. Mais plus hautes étaient les idées de Mgr Racine relativement à l'Université Laval. En elle il voyait, non un groupe d'hommes dont quelques-uns lui étaient personnellement chers, mais une institution destinée à vivre des siècles; une institution appelée à être le couronnement de l'édifice intellectuel, religieux et scientifique de notre pays; l'œuvre chérie des Souverains Pontifes et, par conséquent, l'œuvre de Dieu; le soutien de la nationalité canadienne-française aussi bien que de l'unité religieuse de nos compatriotes dans toute l'Amérique du Nord. Aussi ne lui marchandait-il ni ses services, ni ses peines, ni ses fatigues. Qu'il me suffise de rappeler ce voyage qu'il entreprenait, il y a juste trois ans, sur un seul mot de l'Archevêque de Québec et malgré toutes les rigueurs de la saison. Arrivé depuis quatre jours à peine, il se remet en route pour Québec. Sans avoir et sans prendre, pour ainsi dire, le temps de faire de préparatifs, il n'écoute que son dévouement pour des causes chères à son cœur, parce qu'il y voit l'intérêt de la gloire de Dieu; et il part pour Rome sans hésiter. Il lui en coûtait cependant, car il ne faisait presque que d'en arriver, et il ne savait trop quel accueil on lui ferait pour un second voyage à si courte échéance.

Ah! l'accueil qui l'attendait! c'était bien celui qui était dû à ce caractère si noble, si franc, si essentiellement loyal. Son premier voyage avait laissé à Rome les meilleures impressions; le dernier ne fit qu'augmenter l'estime qu'avaient conçue de lui

et les éminentissimes cardinaux et le Souverain Pontife lui-même. Dans la Ville Éternelle, où la multitude des affaires rend si longues toutes les procédures, il obtenait en quelques mois tout ce qu'il y était allé chercher . . . et bien plus encore! Oui, j'en suis sûr, tous ceux de ces éminents personnages qui ont eu occasion de s'intéresser aux affaires du Canada et qui ont connu Mgr Racine, vont pleurer avec nous sur la perte que vient de faire, je ne dis plus le Saguenay seulement, mais le Canada tout entier.

Hélas! il faut que je me borne sur ce sujet des qualités personnelles, qui pourrait m'entraîner bien loin si je n'écoutais que mon cœur. Or, je ne puis descendre de chaire sans dire un mot du désintéressement de Mgr Racine et de ses œuvres, de ces deux sujets qui sont inséparables, puisque c'est par le premier qu'il a pu exécuter les secondes.

Post aurum non abiit nec speravit in pecunia et thesauris. Non! il n'a pas couru après l'or, ni n'a mis ses espérances personnelles dans la possession des richesses et des trésors. Ses espérances personnelles! Vous savez à quoi elles se bornaient, vous tous qui avez été les heureux témoins de sa vie habituelle. Comme curé, il s'est, j'oserais dire, toujours trouvé à n'avoir à son usage, en fait de presbytère et d'église, que des bâtiments, ou trop vieux ou trop neufs pour y trouver ce confort qui peut être l'objet légitime de l'ambition la plus restreinte. Jamais, certes, le luxe n'a pu trouver place dans ses modestes presbytères. Devenu évêque, bien loin de chercher, je ne dirai pas le faste, mais même cet appareil extérieur qu'on s'attend à trouver dans le plus humble évêché, toute son ambition a consisté à s'effacer le plus possible lui-même, au profit des œuvres qu'il croyait urgentes pour son nouveau diocèse.

Aussi, quelle transformation dans Chicoutimi, je ne dis pas depuis quarante ans, époque où il n'y avait pas même ici l'apparence d'un village, mais depuis vingt ans. moins encore, depuis cet épouvantable incendie de 1870 qui réduisit, pour ainsi dire, tout le Saguenay en cendres! Qui, à cette époque, eût osé prédire que, quinze ans plus tard, ces hauteurs seraient couronnées de tous ces spacieux édifices qui ont noms cathédrale, collège, couvent du Bon-Pasteur, hôpital Saint-Vallier? N'aurait-on pas souri de pitié à une semblable prédiction, qui eût passé pour le rêve d'un insensé? Et cependant, mes chers frères, tout cela est une réalité. Or, à qui le devez-vous? Si ces œuvres eussent pu germer dans la pensée d'un autre, auraient-elles pu acquérir le degré de développement, j'oserais presque dire, de prospérité relative où nous les voyons, sans le désintéressement profond de votre premier pasteur, et sans son énergique impulsion qui a pu susciter et grouper autour de lui, et à son exemple, tant de généreux dévouements! Mais ce n'est pas tout. Voyez-vous dans le lointain, sur ces plages du lac Saint-Jean, si facilement abordables maintenant, alors si difficiles à atteindre, ce monastère de Sainte-Ursule, qui ne date que d'hier et qui est déjà obligé de dilater ses murs pour contenir l'essaim toujours croissant des jeunes filles du Haut-Saguenay, lesquelles n'ont plus rien à envier aux grandes villes! Eh bien! lui aussi, produit de l'initiative éclairée de Mgr Racine, n'a pu, malgré son éloignement, se soustraire aux libéralités personnelles de son premier Pasteur.

Or, comment Mgr Racine a-t-il pu trouver moyen de fournir tant et à tant d'institutions diverses? Par son désintéressement personnel. Afin de diminuer les dépenses, il a voulu, jusqu'à ces derniers mois, prendre son logement au Séminaire et se contenter de l'ordinaire de la maison. Sachant combien cette Institution était elle-même à l'étroit, il a voulu s'y borner à deux modestes appartements, préférant se gêner pour gêner le moins possible les autres. Ayant annexé la cure de Chicoutimi à son évêché pour lui créer quelques ressources, c'est à son Séminaire qu'il en a abandonné d'une manière permanente toute la dîme, sans compter les nombreux et impor-

tants bienfaits qu'il trouvait moyen tous les ans de lui conférer en sus. Ah! c'est que, comme Mgr de Laval, dont il imitait le dépouillement volontaire, il comprenait toute l'importance d'un séminaire pour la ressource future du diocèse. Aussi y avait-il mis toute son âme et tout son cœur. La veille de sa mort, dans cette dernière nuit où il disposa avec tant de calme de tout ce qui lui appartenait, parlant de son Séminaire, il dit: "Adam, lorsqu'il vit l'épouse que Dieu lui avait donnée, s'écria: "Voilà l'os de mes os et la chair de ma chair; eh bien! pour moi, mon Séminaire, c'est bien l'os de mes os et la chair de ma chair."

Dans les derniers mois de sa vie, pendant cette terrible et inexorable maladie qui, en dépit de son énergique résistance, le menait si rapidement à la tombe, une préoccupation constante a été l'objet de son attention et de son zèle: il voulait construire un évêché. En effet, lorsqu'il jetait les yeux autour de lui, il pouvait se dire avec une légitime satisfaction: "Le diocèse de Chicoutimi est organisé. Il a son collègue avec un personnel de directeurs et de professeurs pleins de talents, d'ardeur et de dévouement; il a ses couvents si prospères pour l'éducation des jeunes filles; il a son hôpital dont j'expérimente la brûlante charité et le dévouement éclairé." Il pouvait même ajouter: "Le contrat qui doit amener le chemin de fer jusque dans l'enceinte de Chicoutimi, est signé! Il manque cependant quelque chose: Chicoutimi, qui a un évêque, n'a pas d'évêché." Sans doute on était heureux de partager avec lui le pain de l'hospitalité; mais enfin l'évêque n'a pas de chez lui; car on ne saurait appeler évêché la plus humble des maisons de la ville qui lui prêtait momentanément un abri.

Avec cette ardeur qu'il apportait à tout, il se mit à l'œuvre, autant du moins que le lui permettait la maladie. Dans les derniers temps même, on eût dit que c'était une course entre Mgr Racine et la mort, à qui terminerait plus tôt sa tâche, ou Mgr Racine son évêché, ou la mort le dernier coup de sa faux. Hélas! c'est celle-ci qui l'a emporté. Une série d'obstacles de tout genre, probablement providentiels, a empêché le commencement d'une œuvre que l'énergique ardeur de Mgr Racine pouvait seule mener à bonne fin de son vivant, mais qui, commencée et à peine ébauchée, eût peut-être été une source d'embarras pour son successeur, en gênant la liberté de ce dernier.

Mais pourquoi donc Mgr Racine voulait-il tant bâtir un évêché? Était-ce pour s'y loger lui-même plus à son aise et y jouir de la gloriole d'un palais? Ce serait, mes chers frères, faire injure à une si sainte mémoire que de lui attribuer un semblable motif. Quand même tout le passé ne serait pas là pour protester contre tout motif purement personnel, sa dernière maladie nous donnerait la véritable raison de tant d'efforts. Dans un moment d'épanchement avec ses dévouées gardes-malades, dans un de ces si rares intervalles où la maladie par sa ténacité lui laissait entrevoir qu'elle pouvait se terminer fatalement, on l'entendit laisser échapper cette plainte qui peint si bien son bon cœur en même temps que le désintéressement de ses motifs: "Ce qui me fait le plus de peine, c'est de mourir avant d'avoir pu laisser un évêché à mon successeur!"

Mais Dieu, dont les décrets sont impénétrables et qui n'a besoin de personne pour accomplir ses desseins, avait trouvé suffisamment remplie cette carrière de soixante ans, toute pénétrée du zèle le plus ardent et le plus pur de la maison de Dieu. Il voulut achever d'épurer son fidèle serviteur par la plus pénible épreuve, eu égard au caractère du malade, celle de l'inaction forcée; pendant près de trois mois, il le riva à cette petite chambre de l'hôpital que vous connaissez tous, se contentant d'accepter le mérite accumulé des désirs du saint Évêque, seule ressource qui lui restait pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Dans cette dure épreuve, Dieu lui conserva jusqu'à la fin toute la lucidité de son intelligence et toute la sensibilité de son cœur. Aussi Mgr Racine a-t-il pu jouir de l'affection et du dévouement de tout son peuple: de ces bonnes Sœurs qui lui ont prodigué les soins les plus délicats, ainsi que la riche aumône de leurs ferventes prières; de ces pauvres malades qui vivaient sous le même toit que lui, et dont plusieurs ont offert sincèrement à Dieu le sacrifice de leur vie pour sauver celle de leur bien-aimé pasteur; de toutes les communautés du diocèse et même des diocèses étrangers, qui l'ont entouré des témoignages de leur vive sympathie; de tous les habitants de Chicoutimi, qui, protestants comme catholiques, n'ont cessé de lui prodiguer les marques sincères de leur confiance, de leur estime et de leur affectueux respect. Sans doute, aussi, il a été bien agréablement sensible à toutes ces marques d'amitié qu'il recevait des nombreux amis qu'il s'était faits dans les diocèses étrangers.

Mais, entre tous, les témoignages qui le touchaient davantage, étaient ceux qu'il recevait de son cher et dévoué clergé. Son clergé, c'était la prunelle de son œil, c'était un dédoublement de lui-même. Aussi comme il l'aimait! Combien il fut sensible à cette démarche collective par laquelle son clergé s'entendit à offrir pour lui, au jour de Noël, le saint sacrifice de la messe! Sans doute, cette offrande commune a été bien agréable à Dieu, puisque, cette nuit-là même et les jours suivants, Dieu a bien voulu faire éprouver à l'auguste malade un mieux sensible. Il nous est donc permis de croire que, si Dieu n'eût arrêté que la carrière de Mgr Dominique Racine devait se terminer cet hiver, Mgr Racine eût été sauvé par les prières de son clergé. Mais cette affection, Mgr Racine la rendait du fond de son cœur à son clergé. Dans les moments suprêmes, dans les derniers entretiens qui furent comme le testament spirituel du bon pasteur, il dit à ceux qui eurent alors le bonheur d'être ses confidents: "Dites à mon clergé combien je l'aime! oui, je l'aime de tout mon cœur; il est possible que d'autres évêques puissent aimer autant leur clergé, mais aucun ne saurait l'aimer plus que j'aime le mien. S'il m'est arrivé de faire de la peine à quelques-uns de nos prêtres, c'est bien contre mes intentions. Dans tous les cas, je leur demande de me pardonner."

Oh! dormez en paix, cher et vénéré pontife. Non, aucun nuage ne se trouve entre vous et votre clergé: je ne vois ici que témoignages de respectueuse affection et de cuisants regrets. Que votre dépouille mortelle repose tranquillement au milieu de votre peuple et entourée de sa pieuse vénération! Et, quant à vous, allez rejoindre au ciel les Laval, les Briand, les Plessis, les Baillargeon, que vous avez honorés de votre respect ou que vous avez entourés de votre dévouement. Continuez-y l'œuvre de protection que vous avez commencée ici-bas, et aidez votre peuple à aller vous y rejoindre.

Cependant, mes chers frères, l'appareil de cette cérémonie funèbre, ces cris déchirants que l'Église nous fait répéter autour de la tombe de ses plus saints serviteurs, au moment de leur trépas, nous avertissent que nous avons un devoir à remplir, devoir de reconnaissance pour un grand nombre, devoir d'amitié pour tous. Si sainte, si parfaite qu'ait été la vie sur la terre, Dieu, dont la sainteté et la perfection infinies trouvent des taches jusque dans ses anges, demande peut-être un complément à la justification qui a été commencée sur la terre. Ce serait donc une cruauté que de se renfermer dans la douce confiance d'un bonheur immédiat, et de refuser, sous ce prétexte, des prières à celui dont la perte vous cause tant de regrets. Quels que soient les justes motifs de notre confiance, ne cessons pas de prier pour le repos de l'âme de notre cher et vénéré défunt.

Qui sait, mes chers frères, s'il n'a pas à expier, dans les flammes du purgatoire, des impatiences, des découragements, des froissements trop naturels dont, par vos désobéissances, ou par votre refus de suivre ses conseils charitables, vous avez peut-

être été la cause! Qui d'entre vous, levant la main vers cette dépouille mortelle, peut se dire: Je suis innocent du sang de ce juste? Que chacun donc, dans la crainte d'avoir contribué aux souffrances dont la terrible justice de Dieu le tient peut-être responsable à cause de vous, s'empresse de lui dooner, du fond du cœur, l'aumône de ses suffrages. Ce sera là la meilleure manière de lui témoigner votre estime et votre reconnaissance.

Ainsi entouré des prières de tout son peuple, il sera délivré par votre charité; et si, comme nous l'espérons, il jouit déjà dans le ciel de la récompense de ses travaux, vos prières vous reviendront, enrichies de sa protection et toutes imprégnées de la bénédiction de Dieu, pour vous aider à mener sur la terre une vie de chrétien, et à aller au ciel rejoindre celui que vous avez aimé sur la terre, pour y jouir avec lui de l'éternel bonheur que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs.

Ainsi soit-il!

N. B. — On trouve encore dans "l'Apôtre du Saguenay, par monsieur l'abbé V.-A. Huard", l'éloge funèbre prononcé à la Basilique de Québec le 1er février 1888 par monsieur l'abbé L.-H. Paquet, docteur en théologie et professeur à l'Université Laval.

Une autre plaquette ayant pour titre "Translation du cœur de Monseigneur D. Racine, premier Évêque de Chicoutimi, à la chapelle du Séminaire de Chicoutimi le 31 août 1900", contient l'allocution prononcée à cette occasion à la Cathédrale de Chicoutimi par Monsieur l'abbé Apollinaire Gingras, curé de Château-Richer, actuellement retiré à notre l'Hôtel-Dieu.

ÉLOGE FUNÈBRE DE MONSIEUR MICHEL-THOMAS LABRECQUE, ÉVÊQUE D'HÉLÉNOPOLIS, TROISIÈME ÉVÊQUE DE CHICOUTIMI, PRONONCÉ DANS LA CATHÉDRALE DE CHICOUTIMI LE 8 JUIN 1932, PAR MONSIEUR LE CHANOINE J.-E. DUCHESNE, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE.

*Libentissime impendam et superimpendar
ipse pro animabus vestris.*

Je me dépenserai avec joie et, s'il le faut, j'irai jusqu'à m'épuiser pour le salut de vos âmes. (2 Cor. 12, 15).

Excellences, (1)

Mes Frères,

L'Église de Chicoutimi pleure aujourd'hui son troisième Évêque.

Celui qui, pendant trente-cinq ans, présida aux destinées spirituelles de ce diocèse, vient de descendre dans la tombe. Cette mort, à laquelle on s'attendait pourtant, a produit dans tout le diocèse une impression aussi profonde que douloureuse, et vous êtes accourus nombreux et recueillis pour rendre à la mémoire de l'illustre défunt un suprême et solennel hommage. Cette imposante couronne de prélats,

(1) Leurs Excellences NN. SS. Charles Lamarque, Évêque de Chicoutimi, Georges Gauthier, Archevêque-Coadjuteur de Montréal, F.-X. Decelles, Évêque de Saint-Hyacinthe, Omer Plante, Évêque de Dobero, Auxiliaire de Québec, Alfred-Odilon Comtois, Auxiliaire des Trois-Rivières, J.-M. Leventoux, Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent.

ce long cortège de prêtres, presque tous fils spirituels de ce vénéré Pontife, cette foule si respectueuse et si attendrie disent assez en quelle haute estime et vénération était l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Michel-Thomas Labrecque, Évêque d'Hélénopolis, Assistant au trône pontifical, troisième Évêque de Chicoutimi.

Vous ne sauriez attendre aujourd'hui, mes frères, un discours long et apprêté qui fasse passer sous vos yeux toutes les actions éclatantes et tous les mérites divers du Pontife que la mort vient de ravir à l'Église de Dieu. Il faudrait pour ce grand œuvre plus de temps que le trépas n'en laisse entre lui et la tombe et moins d'émotions et de larmes que n'en contiennent en ce moment nos cœurs et nos yeux. Il faudrait surtout une voix plus autorisée que la mienne pour que l'éloge pût atteindre à la hauteur du mérite. Mais puisqu'on m'a demandé de jeter ma parole, soudaine et improvisée, au milieu des flots de ce peuple qui assiège le cercueil et emplit la cathédrale, j'essaierai, avec mes faibles ressources et conscient de mon impuissance, de toucher à la hâte les sommets les plus saillants de cette belle vie. Ce que je ne pourrai dire, chacun de vous, diocésains de Chicoutimi, enfants du père vénéré auquel nous rendons un dernier devoir, saura y suppléer par les pensées et les souvenirs qui se pressent nécessairement dans vos esprits et dans vos cœurs.

Libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris.

Ces paroles, mes frères, que vous avez lues bien des fois, en exergue, sur les armes de Mgr Labrecque, résument bien toute sa carrière. Ce texte de l'Apôtre qu'il avait choisi au jour de sa consécration épiscopale comme devise de sa vie, Mgr Labrecque s'est efforcé de le mettre en pratique et de le réaliser en sa personne, comme l'Apôtre lui-même.

Mgr Labrecque s'est dépensé dans la prière, la prédication et l'apostolat. En d'autres termes, mes frères, je veux vous dire la grande piété qui caractérisa l'âme sacerdotale de Mgr Labrecque; je veux vous dire l'abondante et saine doctrine qu'il a toujours eu à cœur de répandre parmi le peuple chrétien; je veux vous dire l'immense dévouement qu'il n'a cessé de déployer pendant trente-cinq ans à la gloire de Dieu et au salut des âmes : en trois mots, faire passer devant vos yeux sa vie de prêtre, de docteur et d'apôtre.

Prêtre, Mgr Labrecque le fut dans tout la beauté et la plénitude du terme. Fils d'un modeste paysan d'une de nos campagnes canadiennes, il procédait d'une souche sainte. La jeune plante de son âme, qui devait s'imbiber des plus rares parfums de la grâce et sur laquelle l'Esprit-Saint devait verser la plénitude de ses dons, avait été nourrie dès le principe des sucres les plus exquis et les plus propices.

Il entra jeune encore au Séminaire de Québec. Dans cette vénérable maison qui a donné à l'Église du Canada tant de saints prêtres et de distingués prélats, le jeune Labrecque se trouva, pour ainsi dire, transplanté dans un milieu tout naturel à l'épanouissement de ses talents et de ses vertus. Il grandit à l'ombre du sanctuaire. Quand, ses études terminées, il eut à choisir une carrière, c'est d'un pas ferme et d'une volonté décidée, *corde magno et animo volenti*, qu'il s'achemina vers le sacerdoce.

Professeur au Séminaire, étudiant à Rome, titulaire d'une chaire importante à l'Université Laval, directeur du Grand Séminaire de Québec, orateur remarqué dans toutes les démonstrations patriotiques et nationales, aumônier et directeur d'âmes, l'abbé Labrecque acquit dans ces différents postes une expérience, une connaissance des hommes et des choses qui le préparaient à sa mission future. Et le jour où, par la grâce de Dieu et la volonté du Saint Siège, il fut appelé au siège épiscopal de Chicoutimi, personne ne s'étonna de cet épanouissement régulier, de cette floraison attendue. Cette Église de Chicoutimi, il l'épousa au jour de son sacre sans arrière-

pensée, dans toute l'ardeur de sa jeunesse, pourrait-on dire, — il n'avait alors que 42 ans — et tout l'élan d'une âme ardente et d'un cœur généreux.

C'est à Chicoutimi que nous avons connu Mgr Labrecque, que nous l'avons vu à l'œuvre, que nous avons vécu dans son intimité et que nous avons pu admirer ces belles qualités qui faisaient de lui un prêtre selon le cœur du bon Dieu. La reconnaissance comme l'amitié nous fait un devoir d'en parler, et ce modeste tribut déposé sur sa tombe lui sera dans la mort un témoignage de notre filiale affection et de notre profonde vénération.

Le prêtre est avant tout, *a fortiori* l'évêque, l'homme de la prière. C'est par son ministère que s'élèvent de la terre au ciel les supplications et les offrandes des hommes et que descendent du ciel à la terre les miséricordes et les largesses du Très-Haut: *Pro Christo legatione fungimur*. Ce devoir très important, Mgr Labrecque l'inscrivit en lettres d'or en tête de son programme et de son règlement de vie.

Nous sera-t-il permis d'évoquer quelques souvenirs personnels? Pendant les dix années que nous avons vécu à ses côtés, il nous a été donné d'avoir constamment sous les yeux l'exemple de sa grande piété. Lever à 5 heures du matin — 365 jours par année, — méditation régulière comme celle d'un séminariste, messe célébrée tous les jours avec la ferveur d'un nouveau prêtre, heures de la journée partagées entre la prière et l'étude. Mgr Labrecque fut toute sa vie un homme de règle et de devoir, et sur ce point avec lui-même d'une intransigeance absolue.

Toutes ses actions étaient guidées par la raison, mais une raison éclairée par un vif esprit de foi et guidant une volonté que la piété la plus tendre attachait à Dieu. Dans cette modeste chapelle de l'Évêché, devant laquelle il ne passait jamais sans s'arrêter, que d'heures d'adoration, que de chemins de croix, que de rosaires, que de méditations prolongées, surtout dans les jours d'inquiétudes et d'angoisses qui, comme à tous les vrais serviteurs de Dieu, ne lui ont pas été épargnés. C'est au pied du Saint Sacrement que cet apôtre vaillant et intrépide, qui jamais ne se laissa abattre par la grandeur du travail et par les difficultés de la lutte, puisait la force nécessaire à tout soldat du Christ et à tout chef spirituel. On peut bien dire que la dévotion au Saint Sacrement fut la dévotion principale de sa vie. C'est pour cela sans doute qu'il a demandé, expression de ses dernières volontés, que son cœur reposât dans cette chapelle des Servantes du Saint-Sacrement — ces grandes priantes, comme il les appelait lui-même et que lui-même dans un mouvement de paternelle bonté avait admises dans sa ville épiscopale — pour continuer de se consumer en actions de grâces et de réparation au pied de l'Ostensoir.

Mais sa piété, n'en avez-vous pas été les témoins édifiés pendant trente-cinq ans? Son assiduité aux offices publics de la Cathédrale, ces messes pontificales, célébrées avec magnificence, ces heures d'adoration, ces mois de Marie qu'il vous prêchait, avec quelle onction, vous le savez! rien ne le laissait indifférent de tout ce qui pouvait alimenter votre foi et vous attirer au bon Dieu.

Il aimait les beaux offices, la grandeur des cérémonies, l'éclat du culte liturgique. Dès que parut le *Motu Proprio* de Pie X sur la réforme de la musique sacrée, il demanda qu'on introduisît le chant grégorien à la Cathédrale, et, avec le temps, dans toutes les paroisses du diocèse.

La piété est utile à tout; chez Mgr Labrecque elle inspirait tous les actes de la vie. Vous comprendrez facilement qu'elle fut la base de cet esprit d'abnégation et de sacrifice, de ce dévouement désintéressé, de cette belle charité chrétienne qui donnait sans compter.

Rien qu'à le voir passer dans les rues de votre ville, vous aviez l'impression non seulement d'un homme de Dieu, mais je dirais d'un pauvre de Jésus-Christ, et vous n'étiez pas sans vous étonner quelquefois de la modestie de ses goûts, de la frugalité

de sa table, de la simplicité de sa vie. Rien pour lui, tout pour les autres. Son rêve : faire le bien pendant sa vie ; à la mort, n'avoir rien à laisser de ces biens périssables qui occupent tant les humains : *post aurum non abiit nec speravit in pecunia et thesauris*. Je ne crains pas de le dire, Mgr Labrecque fut un modèle accompli de cette abnégation complète, de ce sublime oubli de soi-même qui est le trait caractéristique de l'apôtre.

Ceux-là n'ont connu qu'à demi l'ancien Évêque de Chicoutimi qui ne l'ont pas suivi dans ses visites pastorales. Ce n'était plus alors le chef qui commande, mais le bon pasteur passant au milieu de son troupeau. C'était charmant et touchant de voir cet auguste Pontife, portant encore fièrement sa tête blanche par la neige des années, au milieu de ces bonnes populations rurales agenouillées avec respect sous sa main bénissante ; de le voir visiter les malades, catéchiser les enfants, ouvrir à tous son cœur de pasteur et de père. Aussi les populations l'aimaient et le vénéraient.

Pendant des années, son zèle apostolique dut se porter jusqu'aux dernières limites de la Province, comme administrateur de la Préfecture Apostolique du Golfe St-Laurent. Il visita la préfecture comme les autres paroisses de son diocèse, ne consultant ni ses intérêts ni ses aises, heureux de porter aux parties les plus éloignées de son immense troupeau les consolations du ministère épiscopal.

Mes frères, je vous ai tracé à grands traits le tableau de la vie sacerdotale et pastorale de Mgr Labrecque. S'il fut un prêtre selon le cœur de Dieu, je m'empresse d'ajouter qu'il fut à un haut degré un docteur écouté, non seulement dans son diocèse mais dans toutes les assemblées religieuses de la nation.

Élève des universités romaines, professeur de théologie pendant des années au Grand Séminaire de Québec, il était tout préparé à remplir ce rôle de docteur dans l'Église confiée à sa sollicitude pastorale. "L'évêque, disait-il dans son mandement d'entrée, est par excellence le dispensateur de la vérité. Jésus-Christ n'a-t-il pas confié directement sa parole à ceux qui habitent le sommet de la Montagne Sainte, à ceux qu'il a appelés la lumière du monde : *vos estis lux mundi*, à ceux qu'il a envoyés comme son Père céleste l'a envoyé lui-même ? Allez, disait-il aux Apôtres, prêchez l'Évangile à toutes les nations." Dépositaire de la vérité, l'évêque est donc le maître autorisé chargé d'en faire descendre les sublimes enseignements sur les âmes que Jésus-Christ lui a confiées. Il est le gardien-né de la foi, sous la conduite du Souverain Pontife, à qui il doit rendre compte des traditions de son Église. A lui comme à Timothée S. Paul répète encore cette parole qui a traversé les siècles : *Depositum custodi*. Ce rôle, Mgr Labrecque en comprenait l'importance, il en acceptait toutes les responsabilités. Ce n'est pas ici le lieu de faire la synthèse de l'œuvre doctrinale de Mgr Labrecque ; mais ses six volumes de mandements, lettres pastorales et circulaires, constituent une somme théologique et disciplinaire qui restera comme un monument élevé à sa mémoire. Toutes les questions y sont traitées avec une sûreté de doctrine, une élévation de pensées, une ampleur de style, une mise au point pratique qui ont toujours fait l'admiration de ses prêtres et lui ont conquis une place remarquable dans l'épiscopat canadien. Fidèle interprète de la pensée du Saint-Père, prompt et intelligent exécuteur de ses volontés, Mgr Labrecque ne craignait pas les initiatives, hardies parfois ; c'est ainsi qu'il fut l'un des premiers évêques de notre pays à comprendre la nécessité des œuvres sociales telles que voulues par Léon XIII et à créer dans son diocèse, avec l'aide d'un collaborateur éclairé, les premiers syndicats catholiques qui ont servi de modèle à tous les autres, rédigeant lui-même la première charte religieuse de ces syndicats, qui fut plus tard sanctionnée par l'autorité civile. Il fallait à cette époque une certaine audace, une grande clairvoyance pour lancer l'idée et lui donner une forme concrète.

Vous parlerai-je de sa prédication ? Diocésains de Chicoutimi, peuples des campagnes, qui l'avez entendu au cours de ses visites pastorales, vous savez avec quelle ardeur vraiment apostolique il vous prêchait les vertus chrétiennes, la réforme des mœurs, les saintes traditions qui font la valeur du peuple chrétien. Pároissiens de Chicoutimi, privilégiés entre tous, pendant trente-cinq ans, vous avez bénéficié de sa parole : parole lumineuse, chaude et vibrante ; enseignement ordonné, clair, accessible à toutes les intelligences ; éloquence faite de sincérité et de conviction, qui ne visait pas les sommets mais savait au besoin les atteindre.

Mes frères, vous n'oubliez pas de sitôt, j'en suis sûr, ce vénérable pasteur gravissant les degrés de votre chaire avec la sérénité du docteur, l'autorité du chef, la majesté du pontife ; cette voix sonore qui, dans les jours d'inquiétudes et de perturbations, trouvait des accents à la fois émus et rassurants ; ce geste noble, où se mariaient la dignité et le naturel ; enfin toute cette attitude d'imposante grandeur qui forçait votre admiration et vous faisait dire, au sortir des sermons : Comme Mgr prêchait bien ! et vous faisait désirer de l'entendre encore.

Mgr Labrecque fut donc homme de doctrine, de doctrine sûre et vigoureuse, et son enseignement porta toujours la marque d'une science qui n'hésite point et qui ne capitule point : *Et erat vir doctus, robustus et validus* . . .

Piété et doctrine sont les bases de toute vie spirituelle bien comprise, de toute vie sacerdotale et épiscopale. Mais la piété chez les hommes de Dieu n'est pas une vertu stérile et inerte ; elle ne demande, comme la charité, qu'à se répandre, à rayonner, à porter des fruits, à produire des œuvres.

Qui le comprit mieux que Mgr Labrecque et sut mieux vivifier et féconder les entreprises du zèle par l'accomplissement assidu de tous les devoirs et de toutes les pratiques de la piété sacerdotale ? Mgr Labrecque fut un homme d'action ; le ministère des œuvres l'absorba et la Providence ouvrit d'immenses champs à son activité naturelle.

Lorsqu'il arriva à Chicoutimi en 1892, le diocèse, on peut le dire, n'était encore qu'en formation. Sans doute, l'œuvre colossale de Mgr Racine, ce premier apôtre du Royaume de Saguenay, était assise sur des bases solides, semblable à ces rocs majestueux qui en bordent les contours et défient le temps.

Mais l'œuvre commencée, il fallait la continuer, la prolonger, l'étendre. Chose remarquable : dans l'Église de Dieu quand un astre disparaît au firmament des âmes, il est presque toujours remplacé par un autre d'égale grandeur. Ce fut le cas pour les successeurs de Mgr Racine et ce sera, il semble bien, toujours le cas pour l'Église de Chicoutimi, choyée par la Providence, qui, aujourd'hui comme hier, a toujours eu au sommet de sa hiérarchie des hommes de premier plan et d'apostolique dévouement.

Le mouvement éducationnel, à cette époque déjà reculée, avait reçu une vigoureuse impulsion par la fondation d'un Séminaire diocésain, d'un couvent du Bon-Pasteur à Chicoutimi et d'un couvent des Ursulines à Roberval. Mgr Racine avait compris que pour faire de ce peuple naissant du Saguenay un peuple influent et vigoureux, il fallait, avant tout, cette chose : l'éducation intellectuelle et morale qui éclaire l'intelligence et qui trempe d'acier les cœurs. Mgr Labrecque, à l'exemple de ses vénérés prédécesseurs, concentra ses forces les plus vives sur l'œuvre supérieure et primordiale du Séminaire, l'agrandissant, le rebâtissant après de tragiques incendies au prix de quels sacrifices, nous le savons, nous, ses prêtres du Séminaire ! Mais il comprit en outre qu'il fallait aussi travailler à l'instruction des masses populaires et il fonda, dès 1895, cette admirable Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, destinée à l'enseignement. Sous son règne, les écoles de Frères surgirent de toutes parts.

Il n'est pas jusqu'à cet Orphelinat agricole de Vauvert qui ne lui doive son existence.

Le magnifique essor donné à l'agriculture dans cette région, qu'on appelait jadis le grenier de la Province, nécessitait l'établissement de nouvelles paroisses, et c'est par douzaines que, dans les centres de colonisation, sortirent de terre, comme par enchantement, les modestes clochers de bois, remplacés aujourd'hui par les flèches élancées d'imposantes églises. Fils de la terre, il était convaincu que la croix et la charrue sont inséparables et qu'un peuple ne devient fort que s'il plonge ses racines dans le sol qui lui assure la stabilité et la liberté.

Et n'est-ce pas pour élargir le domaine agricole de son peuple, pour cimenter son alliance indéfectible avec la terre saguenayenne, qu'il y voulut implanter ces moines-défricheurs séculaires que sont les révérends Pères Trappistes ?

Avec l'industrie naissait la question ouvrière. La doctrine était là, claire, impérieuse; l'exécution, difficile et remplie de risques; personne n'osait s'y aventurer. Mgr Labrecque s'y lança le premier: Lisez son mandement sur la question ouvrière du 19 mars 1912. L'Encyclique *Rerum Novarum* y est commentée de main de maître. La Fédération Ouvrière de Chicoutimi est fondée; la première charte des travailleurs chrétiens est rédigée. Le temps y apporta les modifications nécessaires; mais je crois qu'il est de notre devoir d'en rendre hommage à la mémoire de celui qui eut la hardiesse d'entreprendre et de déclencher le mouvement en notre pays.

Mes frères, pourquoi m'attarder plus longtemps dans l'énumération de ces œuvres que vous connaissez aussi bien que moi, sèche nomenclature qui n'ajouterait rien à leur mérite? Levez les yeux et voyez: sur les hauteurs qui dominent Chicoutimi, monuments de pierre élevés à la gloire de Dieu. Poussez vos regards jusqu'aux extrémités lointaines de ce vaste diocèse, de l'aurore au couchant, partout vous trouverez l'empreinte de ses pas, les traces de son zèle, son nom inscrit dans les superbes églises comme dans les modestes chapelles, et les échos de nos caps sonores porteront aux générations futures le souvenir de ses travaux.

Loin de moi cependant, mes frères, la prétention d'attribuer à Mgr Labrecque le mérite exclusif de ces œuvres. Il serait le premier à protester du fond de sa tombe. Il eut d'intelligents et dévoués collaborateurs. Le général a le mérite de la victoire, mais, sur les champs de bataille, les officiers transmettent les ordres, les soldats les exécutent. Quel sage a jamais prétendu que l'évêque dans son diocèse puisse et doive tout faire par lui-même! Ce qui est vrai et ce que nous avons le droit de dire, c'est que l'évêque doit être un chef. Et Mgr Labrecque fut ce chef imposant et indiscuté.

On a pu quelquefois trouver le chef un peu rigide. Quel est le meneur d'hommes qui, à certaines heures, ne s'entend pas faire le même reproche? Des manières un peu brusques, des décisions un peu promptes ont pu parfois froisser certaines susceptibilités et quelques délicatesses de l'amour-propre; mais tout cela était compensé par une grande droiture d'intention, un grand esprit de justice. En face de ce qu'il croyait être un devoir dicté par sa conscience, Mgr Labrecque allait droit son chemin et ne transigeait jamais.

Il prenait sur lui toute la responsabilité de la décision. S'entourant des talents et des forces qu'il trouvait à sa disposition, il les éclairait, les réchauffait de sa chaleur, comme dans la nature le soleil féconde et réveille les germes aux secrètes énergies.

Mes frères, je m'arrête.

Trente-cinq ans d'épiscopat! Dans l'histoire religieuse de notre jeune Saguenay, la page que nous tournons restera l'une des mieux remplies. Ce devait être la tâche de Mgr Labrecque d'orienter et de stimuler la croissance d'une église encore adoles-

cente, mais pleine de sève et de promesses. Il y dépensa une ardeur féconde et une santé robuste.

Sa vie d'évêque s'est répandue sur son peuple en flots de grâce et de lumière: *Impendam et superimpendar* . . .

Réunis aujourd'hui autour de sa dépouille mortelle, les prêtres qu'il a ordonnés, les fidèles qu'il a éclairés et fortifiés de la vertu de l'Esprit-Saint, déposent sur son tombeau l'hommage ému de leur douleur, de leur gratitude et de leur prière.

Dormez en paix, Pontife vénéré. Dormez ici-bas votre dernier sommeil. Après une longue course, après un dur labeur, le repos est bon.

A l'heure où, dans cette ville tant aimée, se déroulait la plus mémorable procession, à l'heure où des milliers de vos enfants priaient, comme vous le leur avez appris, le Sacré-Cœur de Jésus, vous êtes entré dans le sein de Dieu.

Porté par vos mérites et sur l'aile de nos prières et de nos chants pieux, vous avez déposé vous-même, nous le savons, au pied du trône éternel la gerbe pure de nos supplications et de nos peines.

Ainsi soit-il!

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE MÈRE SAINT-GABRIEL
PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE LA FONDATION
DÉCÉDÉE LE 25 DÉCEMBRE 1922

Que le juste tressaille donc, car le jour des récompenses approche. (Office de Noël).

La joie et la sérénité de l'âme du juste à l'approche de la mort, se traduisaient bien sur le visage de notre chère Mère Saint-Gabriel durant les derniers jours de son pèlerinage terrestre.

Dieu permit que la neuvaine qui précède la belle fête de Noël, qu'elle faisait avec ferveur chaque année, fût pour elle la neuvaine préparatoire à la fête si belle et si grande de son éternité.

Du 17 au 25 décembre, il fut pénible à nos cœurs de la voir languissante et muette en son lit de douleur; mais combien étaient éloquentes pour nos âmes oppressées ce silence complet, ce calme et ce regard plongé dans la pensée de Dieu au soir de ses ans chargés d'œuvres et de mérites!

Le nom de la Mère Saint-Gabriel a paru plus d'une fois dans les pages de ce livre; nous l'avons vue à l'œuvre pendant près de quarante ans, fidèle aux traditions monastiques, toujours la première au devoir, ferme dans l'observation des règles, servant et aimant sa chère Communauté avec le zèle d'un apôtre et la tendresse d'une mère.

La reconnaissance, qui nous fait un devoir de déposer sur sa tombe vénérée le tribut de notre filiale affection, nous impose aussi de satisfaire les désirs de la génération présente qui tient à tout ce qui se rattache à la vie de la Mère Fondatrice; et c'est encore pour l'édification de notre saint Ordre, qu'elle a aimé comme sa famille et honoré par ses œuvres, que nous entreprenons de faire, quoique imparfaitement, l'esquisse de sa vie et de ses vertus religieuses.

Nous ne connaissons que peu de chose de l'enfance intime de notre chère Mère; car elle ne parlait jamais d'elle, ni des siens, tout comme si un voile épais l'en eût à

jamais séparée; cependant nos Mères Fondatrices, ayant été compagnes de son enfance, nous ont fourni quelques précieux détails.

Elle naquit d'une famille fortement chrétienne, où l'autorité des parents est incontestée, où ne se transmettent que de saines traditions. Elle dut à une mère énergique cette formation virile et ce caractère trempé qui ne reculèrent devant aucune entreprise et renversèrent tant d'obstacles.

Monsieur Nazaire Lamarre et Dame Julie-Émilie Roy demeuraient tous deux à Saint-Roch de Québec, où ils contractèrent mariage. Julie-Émilie, la future Fondatrice de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, vint la première prendre place au foyer le 8 mai 1845. Trois semaines plus tard, lorsque se déclara le terrible incendie qui ravagea toute la paroisse de Saint-Roch, sa mère, pour la sauver, dut se jeter dans les flammes qui envahissaient déjà son berceau.

Dans la suite, deux charmantes petites sœurs vinrent réjouir la demeure paternelle et ravir le cœur de l'aînée qui s'intéressa toujours à leur bonheur. L'une contracta alliance avec un citoyen de Québec, M. Edouard Clark, marchand, qui donna un petit-fils à l'Ordre des Prêcheurs (1); l'autre donna sa main à monsieur Éloi Constant, typographe de Montréal, et devint la mère de deux de nos sœurs, que la Mère Saint-Gabriel appelait les deux roses de son parterre, car toutes deux eurent successivement pour patronne sainte Rose de Lima. L'aînée, dès les premières années de la fondation, vint partager les travaux de sa tante qui lui ferma les yeux quinze ans plus tard. La deuxième rose embauma de son parfum les derniers jours de la vénérée tante et reçut après quinze ans de religion, son dernier soupir.

Monsieur et madame Lamarre, comprenant toute l'importance de leurs devoirs envers leurs enfants, voulurent leur donner une éducation soignée et une instruction solide. En dépit des sacrifices exigés par leur modeste position, ils placèrent leur aînée dès son bas âge chez nos Mères de l'Hôpital-Général qui en ce temps-là dirigeaient un pensionnat.

La vie sérieuse du pensionnat plaisait beaucoup à cette enfant que Dieu destinait à de grandes choses. Au contact quotidien de saintes religieuses, vrais modèles de force morale et de vertu solide, telles que les Mères Sainte-Philomène, Saint-Olivier et Saint-Joseph, son âme s'épanouissait comme une fleur à l'ombre d'une serre.

Elle y contracta des habitudes de vie sérieuse et régulière et s'y fit remarquer par une conduite exemplaire et la même volonté énergique qu'elle a manifestée dans tous les actes de sa vie. Jamais elle ne transigeait avec sa conscience, avec ce que, disait-elle, elle croyait être de son devoir.

Elle avait atteint sa quatorzième année lorsque l'épreuve vint s'asseoir au foyer paternel. Le chef aimé de la famille, frappé d'une maladie grave, allait laisser seule dans la terre de l'exil son épouse avec ses trois fillettes, dont l'aînée était le plus tendre objet de ses affections et de ses espérances. Celle-ci se trouvait déjà en âge de comprendre l'étendue de la perte qu'elle faisait, et sa mère, inconsolable, aurait pu, ce semble, la retenir utilement auprès d'elle; mais toutes deux étaient fortes d'un même courage: Émilie continua ses études.

A 17 ans, son cours était terminé pour le français et la musique. Au sortir du pensionnat, elle pouvait aider sa mère dans le soin du ménage et être, pour longtemps, l'ange gardien de ses jeunes sœurs: faire, en un mot, la joie et la consolation du foyer. Favorisée des dons de la nature, d'un abord sérieux, mais affable, l'œil brillant des clartés d'une intelligence remarquable où se lisaient à la fois la bonté et l'énergie, elle ne manquait pas de charmes pour le monde qui, lui aussi, aime le parfum des jeunes fleurs épanouies à l'ombre d'une serre et voudrait bien en embaumer ses tentes; mais

(1) Le révérend Père Dominique-Marie Clark, fils du docteur Adélarde Clark.

se sentant appelée à de plus grandes destinées, elle s'effraya des vains bruits du siècle. Elle accourut auprès de ses maîtresses de l'Hôpital-Général dont elle n'avait pas oublié les sages conseils et dans une fervente retraite, docile à la voix de la grâce et de son directeur, elle trouva la force de rompre ses liens.

Le 10 octobre 1863, Émilie disait adieu à sa mère, à ses sœurs, à ses amis et s'enfermait, pour toujours, dans l'antique monastère qui avait abrité ses jeunes années. Elle avait dix-huit ans; c'était, nous écrivait un parent à sa mort, le premier chagrin qu'elle causait à sa mère, dont le regret fut toutefois mitigé dans la suite par la joie de la savoir heureuse derrière ses grilles et à l'abri des dangers inhérents à la vie mondaine. Et quand cette généreuse chrétienne aura vieilli et perdu son second époux, M. G. Pelletier, ce sera dans les bras de sa fille hospitalière qu'elle voudra rendre le dernier soupir.

À peine entré au noviciat, la jeune postulante ne tarda pas à entrevoir la subtilité de sa vocation, tout en comprenant la difficulté de s'y montrer fidèle.

Elle en témoigna de l'étonnement d'abord, disant un jour à une de ses compagnes professes, — qui exigeait peut-être trop pour son jeune âge: — “Je ne suis pas encore obligée de me renoncer tant que cela.” Cette disposition toutefois ne dura guère; sans cesse elle lutta contre son naturel, et toujours sa grande âme triompha.

Le 21 avril 1864, elle était jugée digne de revêtir les saintes livrées des fiancées du Christ, et l'année suivante, le 27 du même mois, elle fut mise en possession du bonheur qu'elle convoitait, se vouant à Dieu et aux pauvres avec toute l'ardeur de ses 20 ans. C'est maintenant que commencera le grand travail de sa purification. Il faut lire ses notes intimes, qui nous sont un précieux trésor, pour connaître un peu le chemin ardu qu'elle eut à parcourir et les luttes qu'elle eut à soutenir; car, à la voir comme nous l'avons toujours vue, inébranlable, ferme, stoïque en face de tout événement, quelque désagréable qu'il fût, on aurait pu croire à une nature froide, insensible à toute contrariété et à tout orage de la vie. N'est-ce pas avec raison qu'un auteur dit: “Pour bien connaître quelqu'un, il faudrait voir ses pensées.”

Le bon Maître se plut à façonner de la meilleure manière l'âme de sa fidèle épouse, la touchant sans cesse du bout de sa croix afin de la préparer à la grande mission qu'il lui destinait. Entre autres notes, voici ce qu'elle écrivait en 1877: “Douze années de sécheresse et d'épreuve au service du Seigneur viennent de s'écouler; j'ai accepté cet état au jour de ma consécration, et le bon Dieu m'a prise au mot. Après ma communion ce matin, 17ème anniversaire de ma profession, j'ai entendu sa voix me dire: Je te réserve dans le ciel toutes les douceurs dont je t'ai privée sur la terre; je te donnerai ce que je te promets; j'accomplirai ce que j'ai dit pourvu que tu demeures dans mon amour.”

Son âme très sensible ressentait davantage en ce temps-là les contrariétés que son caractère résolu lui attirait, car la vie religieuse c'est la mort au moi, c'est le renoncement continu; elle s'en plaignait à Notre-Seigneur: “Jésus, je suis peu généreuse, je ne sais pas pardonner comme vous. Si je vous aimais comme Madeleine, j'irais à la rencontre des humiliations au lieu de les fuir. Elle ne fait pas attention au mépris du pharisien pour sa personne, et moi, je n'aime pas les croix de ce genre.”

Ces luttes m'ont appris, dira-t-elle plus tard, à mieux comprendre les âmes que Dieu m'a confiées et à les diriger avec patience et bonté dans les âpres sentiers de la perfection.

Dans la suite, en feuilletant ses mémoires, on sent que son âme tout entière est en possession de Dieu. Elle ne parle que de soumission à sa sainte volonté, d'abandon absolu de toutes ses facultés entre ses mains divines. “Dès que je suis en prière,

à l'oraison et à la messe surtout, j'éprouve une grande douceur à me placer comme un enfant dans les bras de son père. Je ne puis alors prier vocalement tant je me sens abandonnée à son bon plaisir. Mes inquiétudes à ce sujet sont dissipées, je dois laisser la grâce agir en moi et ne pas m'occuper de prier autrement."

Suivons-la dans sa course vers l'amour du mépris et du saint abandon. "Le fruit que j'ai retiré de cette soumission intérieure est une grande confiance en Dieu, un vrai mépris des choses qui passent et de l'opinion des créatures. Je ne voudrais pas perdre une seule petite croix; au contraire, si on me témoigne de la confiance, j'en éprouve de la peine."

Cette âme d'élite poursuit sa route vers les sommets de l'amour par la pratique assidue de l'oraison et de l'observance de la Règle, jusqu'à s'y obliger par vœu avec l'assentiment de son directeur. Désormais sa vie intérieure ne sera qu'une alternative de consolations, de détachement, de désir de communiquer son amour de Dieu à l'âme des pauvres et de ses Sœurs. Amour aussi de la vie cachée, confiance dans les jugements de Dieu, purification parfaite de la moindre offense, de la plus petite imperfection, surtout mortification des sens, du jugement, de la volonté et de l'amour-propre; pureté d'intention, paix, douceur et patience auprès des membres souffrants du Christ. On sent qu'elle a maté sa nature et qu'elle en est devenue maîtresse. La vie d'une hospitalière n'est-elle pas en effet plus que toute autre propre à dompter la nature? Sans cesse en présence des maux de la pauvre humanité, l'hospitalière ne touche-t-elle pas du doigt en quelque sorte à chaque instant la vanité des biens et des avantages temporels que le monde promet à ses adeptes?

Voilà à quelle école Dieu voulut former celle qu'il réclamait pour de plus grandes œuvres et sur un autre théâtre.

Lorsque en 1884 Mère St-Gabriel fut appelée par Dieu et ses Supérieurs à la direction du modeste Hôpital de Mariae à Chicoutimi, elle accepta sa mission avec esprit de foi et grande générosité. "Au moment de l'élection, disait-elle, lorsque Monseigneur Taschereau me remit en mains le livre de nos Constitutions, il me fallut une grâce spéciale de Dieu pour accepter le lourd fardeau dont il chargeait mes épaules et dont je ressentis tout le poids accablant à ce moment décisif." De retour à sa cellule, elle pressa fortement sur son cœur et sur ses lèvres son crucifix et le livre des saintes Règles, qu'elle devait faire observer en les vivant elle-même jusqu'à sa mort; et c'est là qu'à genoux, prosternée, anéantie devant Dieu, elle dit son *Ecce ancilla Domini*, comme autrefois la Ste Vierge recevant sa mission de l'archange Gabriel; et elle pleura, se rendant compte des responsabilités qui seraient amoncées sur sa route. Monseigneur Racine, premier Évêque de Chicoutimi, apprenant le résultat du vote, écrivit ceci à la révérende Mère St-Joseph: "Félicitez pour moi la nouvelle Supérieure d'être appelée, de préférence à tant d'autres, à imiter la pauvreté de Jésus; le seul nom de Gabriel qu'elle porte et qui signifie Force de Dieu est d'un heureux présage et me donne l'espoir du succès." L'Évêque était sans doute inspiré et ne se trompa pas.

À la suite de prières spéciales et de sacrifices faits à cette intention, notre Mère Fondatrice choisit avec discrétion ses trois compagnes de cœur ainsi qu'une sœur converse, et vit activement aux derniers préparatifs du voyage, mais non sans de vives émotions. Quand, durant vingt ans, on a vécu à l'ombre du cloître témoin des serments sacrés, qu'on a passé les belles années de son adolescence sous le même toit, et qu'on y a goûté aux saintes joies monastiques en cherchant son bonheur et son repos dans l'oubli des créatures, on ne s'arrache pas sans larmes aux charmes de ce foyer béni, aux bras de ses mères et de ses sœurs, aux douceurs de la vie cachée en Dieu, conquises à si grand prix, pour aller dans une région inconnue, un pays lointain, une terre de sacrifice et de privation, prendre les responsabilités d'une fondation!

“Mon Dieu, écrit-elle alors, c’est par vos ordres que je vais à Chicoutimi; c’est vous qui m’avez choisie. Pourtant, il m’en coûte de partir; je suis si heureuse chez nous! . . . J’ai tant de facilité pour vous aimer dans l’ombre; et là, j’ai tant de distractions! . . . Cependant, je sens que c’est à une autre vocation que vous m’appellez depuis longtemps. Lorsque, dans notre mutuelle prière de tous les jours, je vous demandais d’envoyer des ouvriers dans votre vigne, une voix me disait sans cesse: Il est bien facile d’y envoyer les autres, vas-y donc toi-même.”

“Maintenant que j’ai accepté ma croix, je me sens abandonnée à vous et je veux travailler à votre vigne, Seigneur, pleine de paix et de confiance.

“Pendant ma retraite, que j’ai faite en esprit au Cénacle, j’ai mis ma mission sous la garde des Apôtres; j’ai établi la Ste Vierge première Supérieure de la fondation de Chicoutimi et maîtresse absolue sur tout mon être, sans droit jamais de me reprendre; je me suis livrée à l’Esprit-Saint afin d’agir toujours sous son impulsion. Je suis entre les mains de la Divine Providence suivant le modèle de la Sainte Famille. Avec votre grâce, ô mon Dieu, me voici: je me livre aux humiliations, aux souffrances, aux inquiétudes, aux travaux, à la pauvreté. Courage, mon âme, et partons!”

Le samedi, 24 mai, en la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, Mère Saint-Gabriel débarquait sur nos rives à la tête de la petite troupe des Fondatrices, au son de l’Angelus de midi. C’est maintenant, sur ce nouveau théâtre, que va s’immoler la victime si bien préparée pour le sacrifice, déroulant le programme qu’elle s’était tracé en orientant sa vie vers Dieu seul et le salut des âmes. On devine sans peine les nombreux travaux, les actes héroïques et la somme de dévouement qu’il lui fallut dépenser pour asseoir son œuvre si difficile, pour faire vivre sa petite Communauté au jour le jour, étant toujours sur le point de manquer du nécessaire. Durant très longtemps, comme nous l’a démontré le récit, on n’eut pas le sou pour payer même la main d’œuvre; alors les fondatrices et les anciennes durent se livrer à des travaux bien rudes, ayant à leur tête leur Mère pour prêcher d’exemple, soutenir et consoler.

Au milieu des difficultés, achats de terrain, constructions, etc., elle passait sereine et courageuse. Ses lettres à la révérende Mère Saint-Joseph de l’Hôpital-Général le démontrent bien: “Des embarras, de la pauvreté, des ennuis, des craintes, mais toujours de l’abandon.” Après trois ans, elle venait de faire construire notre belle chapelle de la Sainte-Face et songeait déjà à bâtir la première aile du monastère, lorsqu’elle dut subir l’épreuve si pénible de la perte de Monseigneur Racine, son conseiller, son soutien. Elle écrivait à la Maison Mère: “Je me fais difficilement à l’absence de notre si bon père; je n’ose regarder l’horizon qui me paraît sombre dans le lointain; mais je m’abandonne avec tout ce qui me concerne entre les mains de Dieu. Le passé ne m’est-il pas garant de l’avenir? Et elle poursuit sa tâche avec la même ardeur. Auprès des membres du Gouvernement elle se fait diplomate et débat avec eux les plus importantes questions. Que d’efforts elle dut déployer! Que de démarches il lui fallut entreprendre! De quelle patience elle dut faire preuve! Car bien des questions furent longues à régler: ainsi celle de l’achat de l’Hôpital de Marine qui n’eut son règlement définitif que sous Monseigneur Labrecque.

Aux fêtes cinquantenaires de la Mère Saint-Gabriel, en 1914, Monseigneur pouvait dire avec vérité: “A sa mort, ne songeons pas à lui élever un autre monument. Son monument, c’est son œuvre, et c’est elle-même qui l’a élevé.” Son Éminence le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, successeur immédiat de Monseigneur Racine, à Chicoutimi, avait aussi en haute estime la Mère Saint-Gabriel. Il la taquinait aimablement dans les visites qu’il aimait à faire sur le *Rocher St-Vallier*, disait que si le Gouvernement avait à sa tête Saint-Gabriel de l’Hôpital de Chicoutimi et certaines économes d’autres Communautés de Québec, il n’y aurait pas besoin de tant de Ministres en Chambre.” C’est surtout comme Dépositaire, charge qu’elle

occupa dix ans en deux intervalles, qu'elle fit fructifier son remarquable talent de financière et d'économe. Successivement, elle remplit durant trois années la charge d'Assistante et eut deux ans le soin du noviciat, mettant le même zèle à la formation des Sœurs converses et des novices, prêchant à toutes l'esprit de la Règle, la fidélité aux moindres observances communes, les vertus fondamentales de la vie religieuse: l'humilité, l'obéissance, l'esprit de pauvreté et de mortification. Elle occupa la charge de Supérieure durant dix-huit ans. En fait, elle fut constamment l'âme de la Communauté, n'ayant sans cesse qu'une crainte et qu'un désir: "Ma crainte, disait-elle, est que, par ma faute, mes Sœurs ne soient pas toujours de véritables religieuses; mon seul désir est que notre fondation garde perpétuellement l'esprit de notre saint Ordre."

Son esprit clair, sa volonté forte, son jugement sûr, son cœur sensible et compatissant pour toutes les souffrances, ont fait dire bien souvent que c'était une sainte religieuse à l'esprit absolument viril et au cœur de mère. En effet, si dans l'administration extérieure de la Communauté elle montra une grande force et une énergie sans défaillance, elle sut trouver pour chacune de ses filles la parole qui console et fortifie. Ses remontrances et ses corrections semblaient sévères à notre courte vertu; mais nous sentions quand même qu'elle nous aimait. Si son visage austère glaçait les jeunes au premier abord, un sourire et un bon mot de sa part suffisaient pour les rassurer et lui ouvrir les cœurs. Elle avait de ces regards profonds et de ces paroles convaincues capables d'orienter toute une vie. Elle fut Conseillère, à part les deux dernières années, où une attaque de paralysie aux jambes lui avait rendu toute charge difficile; cependant, sans en avoir le titre, elle en remplissait les fonctions, et aucune difficulté n'était résolue sans que nous l'eussions auparavant consultée.

Cette première atteinte de la maladie chez notre Mère Saint-Gabriel, si robuste, vrai pilier d'observance, qui n'avait jamais été même à l'infirmerie, nous fit songer qu'elle pourrait, hélas! nous manquer bientôt. Depuis lors, sa vie ne fut plus qu'une préparation à la mort. Elle souffrit sans jamais se plaindre, ni rechercher aucun soulagement, continuant selon ses forces de travailler pour son œuvre. Elle rédigea avec la Mère Marie-des-Anges, annaliste de la fondation, l'abrégé de l'histoire de la Maison jusqu'en 1920. En même temps, elle eut la consolation de faire le catéchisme aux novices et aux postulantes durant l'espace de ces deux années; toutes surent apprécier cette faveur et cet honneur. Au reste, l'inaction aurait été si pénible à sa nature ardente et dévouée!

Elle se détachait visiblement de tout ce qui lui tenait au cœur. D'une assiduité inlassable à tous les exercices du Chœur et de la Communauté, toujours levée à quatre heures, malgré de pressantes invitations et la permission générale de se reposer, jusqu'à la fin elle fut une Règle vivante et voulut mourir avec ce livre précieux entre les mains, comme pour le présenter à Dieu intact de toute négligence volontaire dans son observance. Son esprit de pauvreté et de mortification se manifesta d'une manière remarquable durant les neuf jours que dura sa maladie. Elle eut, pendant la nuit du 17 décembre, ce que nous appréhendions depuis longtemps: une seconde attaque de paralysie glosso-labio-laryngienne. A quatre heures, elle put se traîner au chœur et fit demander la permission de communier à bonne heure, avec les semaines. C'était sa dernière communion. Après la messe, elle appela aussitôt Notre Mère pour qu'elle pût constater, hélas! qu'elle ne pouvait plus parler; elle écrivit difficilement qu'elle désirait se confesser. Elle voulut se rendre à la sacristie, dans une chaise d'infirme, par respect pour la clôture. A midi, elle fit un suprême effort pour monter à la salle commune de la récréation, avec l'aide de deux sœurs. Elle s'appuya sur sa canne auprès d'une colonne, selon son habitude. Après la salutation d'usage à la Supérieure, toutes l'entourèrent. Elle ne fit que nous regarder chacune

avec de grands yeux humides de larmes et un sourire maternel et triste à la fois, qui semblait un adieu, tant il était navrant pour nos cœurs. En effet, c'était son adieu à la Communauté, car elle n'y revint plus. A deux heures, elle se rendit à vêpres chantées et ne sortit du chœur qu'à quatre heures et demie, voulant prolonger, sans doute, son dernier colloque avec Jésus-Hostie, qu'elle ne devait plus visiter, ni recevoir corporellement ici-bas. Le lendemain matin, la maladie avait fait de tristes progrès: on constata l'hémiplégie droite. Les médecins appelés en consultation déclarèrent que c'était la fin et jugèrent prudent de lui faire administrer le jour même l'Extrême-Onction. Il est impossible de décrire ici la consternation de la Communauté. La malade ne put recevoir le Saint Viatique, ni demander pardon selon l'usage ordinaire.

Le 19, elle était très mal, et monsieur l'abbé Geo. Cimon, notre Chapelain, vint réciter les prières des agonisants. Cette chère Mère était parvenue à trouver dans ses écrits un pardon, composé par elle-même, et voulut que l'infirmière le lût en son nom. (1) Mais des enfants trouvent-ils quelque chose à pardonner à leur mère? Aussi l'émotion était à son comble... Ensuite, par signes toujours, elle se fit donner son Directoire et le feuilleta difficilement jusqu'à ce qu'elle eût rencontré les mots: père spirituel... absolution... tous les jours. Dès qu'on l'eut bien comprise, elle fit appeler la Mère Ste-Marguerite-Marie, supérieure, pour obtenir la permission. Chaque jour, depuis lors, monsieur le Chapelain vint à son chevet, selon son désir, lui renouveler la sainte absolution avec des paroles d'encouragement. Monseigneur Labrecque vint de même la visiter et la bénir. Immobile toujours, tous les matins cependant, quand la cloche avait sonné l'heure du réveil, elle se faisait lever sur sa chaise longue, comme pour être fidèle jusqu'à la mort à ce premier acte de la journée, auquel elle avait toujours attaché une si grande importance. Pendant ces neuf jours, elle ne prit aucune nourriture, si ce n'est un peu d'eau pour mouiller ses lèvres desséchées. Sur sa table de malade, elle n'avait autre chose que son crucifix, une statue de la Sainte Vierge, la Règle, le Directoire et un verre d'eau froide.

Calmé, recueillie, égrenant son chapelet, elle répondait à nos paroles de sympathie, de pardon et de demande, etc., par un regard tourné vers le ciel; puis, de son doigt raidi, qu'elle soulevait de sa main gauche, elle nous montrait encore le ciel et comptait les jours qu'il lui restait à vivre ici-bas. La veille de Noël, elle ne montrait plus qu'un doigt, pour nous faire comprendre qu'elle mourrait le lendemain. En ce même jour du 24 décembre, une jeune fille abjurait le protestantisme dans notre chapelle. Une sœur en ayant témoigné sa joie à la vénérée malade, lui disant qu'au moment où elle allait nous quitter, une âme — la vingtième depuis la fondation — se convertissait dans ce Temple qu'elle avait elle-même élevé à l'Hôte du Tabernacle, une larme roula dans ses yeux et un sourire de bonheur effleura ses lèvres pâlies. Le soir, ce fut un mouvement continu du chœur à sa chambre, les sœurs n'osant pas la quitter, car ses forces déclinaient rapidement. L'office canonial fut récité spécialement pour notre Mère souffrante. De son lit, elle entendit le chant des anciens Noël's, qui fut très beau malgré la tristesse des cœurs, et son visage sembla se ranimer. Après la messe de minuit, toutes retournèrent la voir. Au réveil de Noël, — personne n'avait beaucoup dormi — chacune revint auprès de la chère mourante; ses traits étaient livides et ses yeux s'ouvraient à peine pour nous regarder; mais elle conservait sa pleine lucidité d'esprit et sa sérénité. Dans la matinée, elle eut quelques faiblesses. Vers onze heures, comme l'indique le cérémonial, la cloche du monastère "tintait l'agonie," appelait toutes les Sœurs. Monsieur le Chapelain vint, la bénit et pria avec nous. A onze heures et demie sonna le dîner; nous nous

(1) Sa nièce S. Sainte-Rose-de-Lima.

retirâmes inquiètes. A midi moins quelques minutes, la Communauté récitait les grâces au chœur ; en passant, toutes entourèrent de nouveau son chevet. Monsieur le Chapelain, appelé, revint en toute hâte lui donner une dernière absolution. Les cloches au dehors sonnaient à toutes volées l'Angelus solennel de Noël! Notre bonne Mère ouvrit une dernière fois ses grands yeux noirs qu'elle promena sur chacune de nous comme dans un suprême adieu et les referma pour toujours. A midi!... heure mystérieuse, symbolique, puisque c'est à cette heure même qu'elle débarquait, il y a 39 ans, sur le sol du Saguenay, aux tintements de "l'Ave Maria". Noël, fête si belle pour notre Mère, s'enveloppe donc pour nous des ombres de la mort. Chacune, éplorée, en face de ce lit funèbre, laisse couler librement ses larmes et récite pieusement les prières de Règle pour le repos de son âme.

Son service et sa sépulture eurent lieu jeudi, le 28 décembre.

Monseigneur Labrecque voulut témoigner sa haute estime pour notre Mère Fondatrice, en chantant lui-même le service et l'absoute. Un grand nombre de prêtres, de citoyens amis, nos pauvres, nos malades et nos orphelines entouraient sa dépouille mortelle et priaient pour celle qui est partie emportant les regrets de tous. Les murs de notre petite chapelle disparaissaient sous les tentures funèbres, et le chant de nos sœurs, alternant avec celui plus grave des médecins, résonnait sous les voûtes en deuil comme une plainte de nos cœurs. Ensuite, on conduisit à sa dernière demeure la meilleure des mères, qui avait elle-même marqué l'endroit de sa tombe au pied de la grande croix, comme pour être entourée de ses enfants et veiller même sur leur tombeau. Plus de cent messes privilégiées, dont six chantées, et un grand nombre de bouquets spirituels ont été offerts pour le repos de son âme. Il y eut comme une explosion de regrets, de tristesse, un deuil public à l'annonce de cette mort. Dans toutes les familles, où son nom était connu et ses vertus admirées, résonnait une note de reconnaissance. Plusieurs journaux se firent les échos de ces sentiments. Mais rien n'a mieux consolé et fortifié nos cœurs que la sympathique lettre de Monseigneur, notre vénéré Supérieur. Après avoir résumé la vie de la chère disparue, en retraçant le tableau de la femme forte de l'Évangile, Sa Grandeur continue: "Dieu, dans son infinie miséricorde, a appelé à lui l'âme de votre Mère, juste au beau jour où l'Enfant-Dieu descend sur la terre pour consoler les malheureux; quel jour pouvait mieux convenir à ce modèle de dévouement et de charité pour quitter la terre d'exil et comparaître devant son juge? Après avoir fondé une maison de charité, consacré toute sa vie au soulagement de tant de souffrances, avec quelle confiance n'a-t-elle pas dû paraître devant ce juste juge, qui promet la récompense éternelle à ceux qui l'ont soigné dans la personne des pauvres! Nul doute que tant d'âmes, sauvées grâce à leur passage dans cette maison, ne soient venues au devant d'elle pour l'introduire auprès de Jésus. Que ces pensées vous consolent, Nos Très Chères Filles."

Les condoléances des maisons de notre Saint-Ordre, à l'étranger et dans la Province, nous ont été très sensibles, particulièrement la voix attendrie de notre chère Maison Mère, l'Hôpital-Général; elle résonna d'autant plus sympathique à nos cœurs que les deux familles n'en font qu'une. En terminant la si touchante lettre, dont chaque parole était comme un baume sur la plaie de nos cœurs, elle disait: "A son tombeau vénéré, vous, ses filles si chères, vous irez puiser les grands enseignements de sa vie, et son souvenir vivra toujours dans l'admiration et la gratitude des générations à venir". Oh! oui, il vit et il vivra dans nos cœurs, son souvenir!

Une de nos Sœurs faisant part à un saint prêtre de nos regrets de n'avoir pu recevoir les derniers conseils de notre bonne Mère, durant sa dernière maladie, il lui répondit: "Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas prêché sur la croix. Vous n'aurez qu'à faire toujours ce qu'elle vous a enseigné en paroles et en exemples durant sa vie."

Il nous semble n'avoir rien dit de la carrière si féconde de celle qui nous a quittées trop tôt. Notons cependant que l'exemple de la parfaite fidélité à la Règle qu'elle nous a surtout laissé, a ouvert plus grand, ce semble, ce précieux livre sous nos yeux, pour nous en faire mieux comprendre les enseignements. A chacune de nous, sa voix redit sans cesse ces paroles qui y sont contenues: "Mes Sœurs, ne vous donnez pas à demi au Créateur, mais entièrement et constamment, par la pratique fidèle des obligations contenues dans nos saintes Règles et Constitutions."

Déc. 1933.

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE LA MÈRE SAINT-ELZÉAR
DEUXIÈME SUPÉRIEURE DE LA FONDATION
DÉCÉDÉE LE 10 MAI 1929

Le pauvre a connu combien son cœur était large et bon. (Ecc. XI, 6).

Un vendredi, dix mai, dans le silence et le calme d'un beau soir, la vénérée Mère Saint-Elzéar, fondatrice et deuxième Supérieure de notre Maison, s'endormait dans la paix du Seigneur, en présence de monsieur l'Aumônier, qui récitait les prières de la Recommandation de l'âme, et de la Communauté agenouillée à son chevet pour recueillir le dernier soupir de cette Mère bien-aimée.

"Ne semble-t-il pas, nous écrivait-on au lendemain de son décès, que Jésus-Christ ait appelé sa fidèle épouse à faire partie du triomphal cortège de son Ascension glorieuse pour l'introniser plus solennellement au séjour des perpétuelles délices?" Nous en avons l'intime assurance au souvenir de cette carrière pleine de jours et de mérites, au service de Dieu et des pauvres, dans le ministère de la plus suave charité. Le bon Maître qui a béatifié dès ici-bas les miséricordieux l'aura sans tarder admise aux récompenses éternelles.

Mère Saint-Elzéar était dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge, la cinquante-sixième de sa profession religieuse. Elle en avait passé quarante-cinq dans sa chère fondation de Chicoutimi, où elle fut toujours le bras droit de la regrettée Mère Saint-Gabriel, première Supérieure, à qui elle succéda immédiatement pendant douze années. Elle remplit encore les charges de Maîtresse des novices (trois ans), d'Assistante (quatre ans), de Dépositaire (huit ans), et de Conseillère durant trente-huit ans.

Mère Saint-Elzéar, née Marie-Célanire Taschereau, appartenait à l'une des plus notables familles de notre pays, qui, à toutes les générations, a fourni des hommes distingués à l'état, des juges à la magistrature, des dignitaires ecclésiastiques, dont un archevêque, devenu le premier cardinal canadien.

Nous lisons au livre généalogique des Taschereau qu'ils sont originaires de Touraine, en France. Le premier de cette famille, anobli par le Roi, vint s'établir au Canada en qualité de secrétaire de l'intendant Dupuy. Dix ans plus tard, il obtenait une vaste seigneurie où se forma la paroisse de Ste-Marie-de-Beauce. C'est là que naquit, le 12 novembre 1844, Marie-Célanire, au sein d'un foyer particulièrement béni. En raison de circonstances particulières, elle ne fut baptisée que le 27 novembre de la même année, à Sainte-Marguerite, paroisse voisine de celle de sa naissance.

Le père, sieur Thomas-Jacques Taschereau, héritier d'une partie de la dite seigneurie, notaire et shérif du district de Beauce, et sa digne épouse, Dame Marie-Anna-Amable Fleury de la Gorgendière, étaient avant tout de fervents chrétiens, citoyens exemplaires. Ils surent inspirer à leur nombreuse famille des principes de foi et d'honneur. Six frères et une sœur avaient précédé Célianire au foyer; trois garçons et deux filles la suivirent. La pieuse mère étant décédée à 38 ans, M. Taschereau contracta une seconde alliance; six autres enfants vinrent dans la suite compléter la couronne familiale. Cinq petits anges, avant de ternir la blancheur de leurs ailes, prirent leur essor vers les cieux. Les fils se montreront dignes de la longue et brillante lignée des ancêtres en se dévouant au bien public soit dans la profession de leur père, au barreau, soit dans la Faculté médicale, ou la milice, ou le commerce. Des sept filles trois seront Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.

Nous savons peu de chose de l'enfance de Mère St-Elzéar et des années de sa vie passées dans le monde. Ceci est dû sans doute à l'humilité sincère de la chère Mère, à son amour de l'effacement. Ne lisons-nous pas dans ses résolutions de retraite: "Je ne parlerai de moi, ni de ma famille; je ne dirai rien qui pourrait m'attirer quelque louange."

Toutefois, en ses dernières années, alors que, aux heures de récréation, nous aimions nous grouper auprès de son lit d'infirmier, la spirituelle Mère nous racontait volontiers quelques traits de sa petite enfance et de ses espiègeries d'antan. Sans doute exagérât-elle un peu à plaisir ses petites malices, saillies d'une nature vive, primesautière, un peu volontaire, mais toujours aimable et bonne.

"Simple bout de femme que j'étais, pas plus haut que ça, je n'étais pas commode, je vous l'assure. Il fallait que tout cédât, et sur le champ, à mes petites volontés. Sinon gare à la grande sœur ou au frère taquin. Il recevait aussitôt "le change de sa monnaie". Pour l'assagir, selon son expression, dès l'âge de cinq ans, on la confia, pendant les heures de classe, à une tante, religieuse de la Congrégation Notre-Dame, laquelle bien souvent devait faire part à la maman des méfaits de sa pupille. Chaque jour nouveaux exploits du lutin sans pareil. "J'avais tant de bonheur à jouer de bons tours aux grandes élèves," concluait Mère St-Elzéar, en narrant des faits typiques qui faisaient rire de bon cœur. Jusqu'à la fin notre Mère gardera quelque chose de ses aimables taquineries, si bien qu'au soir de ses quatre-vingts ans, dans un couplet de circonstance, nous pouvions lui chanter "qu'au ciel, au milieu des bons saints, dont l'office est d'adorer, d'aimer, elle pourrait bien encore un peu taquiner..."

A six ans, Marie-Célianire entrait au pensionnat des révérendes Mères Ursulines de Québec, où l'accueillait une autre tante maternelle. Le monastère antique avec ses grilles austères fit-il impression sur la bruyante espiègle? A l'école des filles de Sainte-Angèle, elle grandit en sagesse, en piété, en science aussi. Très intelligente, l'esprit ouvert à tout ce qu'on lui enseignait, facilement elle eût remporté la palme; mais son mauvais état de santé, qui sera la croix de toute sa vie, l'empêcha de donner leur pleine valeur à ses talents remarquables. Par contre, elle se rendit très habile dans l'art des travaux à l'aiguille et au crochet, pour toute espèce d'ouvrage de goût. Ses aptitudes spéciales lui servirent grandement dans la suite, notamment dans la fondation de Chicoutimi, où ses petites industries aideront à grossir le mince budget.

Ses études terminées, Célianire retourna avec bonheur au milieu des siens et, dès sa rentrée dans le monde, se prêta avec une grâce charmante aux devoirs de la haute société avec laquelle sa famille la mettait en relation. Mais, nous le voyons par la correspondance échangée entre frères et sœurs, unis par l'affection la plus douce, rien pour eux ne remplaçait le bonheur goûté dans l'intimité de la famille.

Au milieu de ces joies légitimes, Mademoiselle Taschereau garde au fond de son cœur le désir de se consacrer à Dieu, dont elle a entendu l'appel en ses années de pensionnat. Mais que de liens chers à briser!

L'amour divin, plus fort que tout dans ses affections, lui donna le courage de s'arracher aux embrassements des siens, comme à tout le reste, au jour fixé pour son entrée en Religion.

Le 7 juin 1872, fête du Sacré-Cœur de Jésus, elle entra à l'Hôpital-Général de Québec, où elle retrouvait une tante, la révérende Mère St-Laurent.

Les quelques mots confiés au journal en ses premières heures de sa carrière religieuse montrent que l'immolation est entière, définitive. "C'est ici le lieu de mon repos, j'y habiterai pour jamais", chante-t-elle avec reconnaissance. Désormais elle est tout à Jésus, dans l'accomplissement de la Règle et du devoir.

Bientôt à la suite d'une retraite dans la bénie solitude de Notre-Dame-des-Anges, mademoiselle Alexandrine-Amanda Taschereau, suivant l'exemple de sa sœur aînée, vint à rejoindre au noviciat.

Les deux sœurs, unies dès lors par le double lien de la nature et de la grâce, marcheront avec une égale ardeur à la suite du Bien-Aimé.

L'une et l'autre en revêtant les blanches livrées de l'Hospitalière adopteront les saints patrons de leur illustre cousin, Son Éminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, alors Archevêque de Québec.

Aux époques fixées, le digne prélat, toujours plein de bienveillance pour ses chères parentes, viendra lui-même recevoir leurs vœux de Religion et donner le sermon. "Jésus Crucifié, dont elles deviennent par la profession perpétuelle les épouses choisies, est le modèle proposé à leur imitation."

Ce sera dans la voie douloureuse, parsemée d'épines sanglantes, que le Seigneur entraînera le plus souvent en effet ses fidèles amies. La seconde, Mère Saint-Alexandre, par un abandon total d'elle-même à ses vœux crucifiants, dans un état de continuelle langueur, ravira en peu de temps la couronne immortelle. Mère Saint-Elzéar, avec une complexion non moins frêle et délicate, fournira une longue et fructueuse carrière.

Mais, pour le moment, les desseins du Très-Haut lui restent bien cachés. "C'est par l'obéissance et la résignation que Dieu m'appelle particulièrement à me sanctifier", avait-elle écrit au dernier jour de sa retraite de profession, qu'elle avait dû faire dans un lit d'infirmerie.

Un lit d'infirmerie, tel est l'autel du sacrifice par excellence pour cette ardente nature. L'office d'infirmière est aussi presque toujours le sien en ces premières années de sa vie religieuse. Disposition prise à dessein pour permettre à la jeune Sœur de recevoir les soulagements et de prendre les repos nécessaires.

N'est-ce pas "à l'école de la patience que Jésus enseigne à ses amis à devenir des saints?" Pendant ces précieuses années d'apparente inaction, le doux Sauveur enrichit son âme dans le secret. Le grain, jeté en terre, s'épanouit déjà en une belle floraison de vertus. Les détails reçus du Berceau religieux en témoignent. "Les cinq contemporaines de la regrettée Mère Saint-Elzéar sont unanimes à louer son humilité qui fut remarquable, sa bonté, sa douceur, son exquise politesse, son extrême obligeance, sa ponctualité, son amour de l'observance régulière, qu'un état maladif venait souvent mettre à l'épreuve."

Si l'on en croit les notes intimes de la novice d'alors, pour en arriver là, elle aurait eu à soutenir une lutte de tous les instants contre une nature portée à l'indépendance. "Oh! que je tiens à ma volonté, à mon jugement!" gémit-elle. C'est que la douce liberté dont elle a joui dans le monde fait trouver dur parfois le joug de l'obéissance religieuse, des assujettissements quotidiens. Les vertus que nous venons

d'admirer sont donc le fruit de généreuses victoires, de résolutions efficaces: "L'humilité sera ma vertu favorite: m'éclipser le plus possible; la charité, ma souveraine bien-aimée, rendant service à tous selon ma capacité."

Ainsi notre Mère s'est montrée dès les débuts telle que nous la verrons toujours dans la suite. La charité est déjà le trait distinctif de sa vertu.

Comme elle est heureuse de se dévouer auprès de ses sœurs malades, lorsque ses forces le lui permettent, prête à voler aux moindres désirs de chacune, à prodiguer mille attentions que lui suggère son bon cœur! Aussi l'on recourt sans cesse à l'inlassable bienfaisance de la "petite Mère".

Rapportons un fait qui sera pour la bonne Mère une source de consolations le reste de ses jours. Une sœur presque mourante la voyant se préparer à faire la sainte communion — qui n'était pas quotidienne en ce temps-là — lui dit d'un air inquiet: "Vous me laissez seule! . . . Demain, il sera temps pour vous encore de communier, moi je ne serai plus." La charitable infirmière comprit qu'elle devait quitter Dieu pour Dieu. "Au ciel je vous rendrai cela!" lui dit la malade reconnaissante. Mère Saint-Elzéar attribua toujours à cet acte le bonheur de ne perdre aucune de ses communions, malgré ses fréquents malaises, ses nuits de pénible insomnie. Le matin du jour où Dieu la rappelait à lui, elle recevait encore son Jésus, devenu le Viatique du suprême voyage.

Dans le creuset de la souffrance, le Seigneur préparait son épouse à la mission de choix qu'il lui réservait.

Un jour, pendant sa retraite d'avril 1884, la révérende Mère Saint-Gabriel, émue le 25 janvier précédent pour la fondation de notre Hôtel-Dieu, l'aborde et lui dit à brûle-pourpoint: "Ma Sœur, je compte sur vous pour Chicoutimi." Grande est la surprise de notre Mère, son humilité lui persuadant qu'elle n'est bonne à rien. "Mais, qu'allez-vous faire de moi? . . . Je vous serai plutôt un embarras qu'une aide. — Eh bien, vous viendrez pour nous accompagner, et vous prendrez soin du bon Dieu, de sa maison," reprend en souriant la clairvoyante Mère Saint-Gabriel.

Après avoir bien prié, convaincue enfin que c'est un appel du bon Maître à une plus complète immolation, la courageuse Mère accepte; mais les notes personnelles dévoilent toute l'étendue du sacrifice imposé à son religieux dévouement. Comme au jour de sa consécration, elle s'écrie: "Le regard sur Jésus, mon divin modèle, pour faire avec lui la volonté du Père, afin de pouvoir dire comme lui à l'heure de la mort: j'ai accompli tout ce que vous avez demandé de moi."

Ces détails révèlent notre Mère, sa foi vive, son amour pour Dieu s'exprimant par l'adhésion à tous ses divins vœux.

Entre le 24 mai 1884, date de l'arrivée des Fondatrices à Chicoutimi, et le 10 mai 1929, départ pour le ciel de la regrettée Mère Saint-Elzéar, nous la suivrons désormais sur le nouveau champ d'action où la Providence l'a conduite par des voies admirables.

Nous n'avons pas à faire ici l'historique de la fondation, de ses débuts héroïques, où l'on vit au jour le jour, sans lendemain assuré, au milieu des labeurs incessants, des fatigues, des privations, de perpétuels renoncements. Mère Saint-Elzéar plus que ses compagnes, sans doute, à cause de sa faible santé, eut à déployer toute son énergie pour répondre aux exigences de l'Œuvre naissante. Ici comme là-bas, l'impuissance physique viendra mettre des bornes à son zèle; le malencontreux lit d'infirmier la reverra souvent. Mais "la douleur n'est-elle pas la suppléante du travail, le complément de l'amour?" Nous le verrons, sous le fardeau de sa croix acceptée avec reconnaissance, Mère Saint-Elzéar accomplira beaucoup.

Active et courageuse, elle se donne sans compter. Avec le soin de la maison du bon Dieu qui lui est confié, elle est encore l'ange de celles qui aspirent à la vie

religieuse pour leur apprendre nos coutumes monastiques, les entraîner aux durs travaux, leur donnant l'exemple de l'abnégation, du dévouement.

Lorsque, en 1887, la charge de Maîtresse des novices lui est donnée, elle n'a qu'à poursuivre sa délicate mission de cultiver ces jeunes tiges — espoir de l'avenir — qui se greffent sur le bel Olivier de la Miséricorde.

Un Père Dominicain avait dit aux Fondatrices avant leur départ pour Chicoutimi: "Faites de bonnes fondations, solides; jetez-vous la tête la première dans les fondements de l'humilité. Soyez fidèles à toutes vos observances; c'est par là qu'il faut commencer, par le spirituel: les œuvres se feront toujours."

Mère Saint-Elzéar avait noté ces paroles et s'inspirera de ces principes dans ses directions soit comme Maîtresse des novices, soit comme Supérieure. Avec le Combat spirituel, qu'elle invite ses filles à méditer pour apprendre l'art de se vaincre, elle leur inspire une grande estime pour le livre des Règles. Ses novices d'alors s'accordent à dire que leur Mère-Maîtresse se montrait très sévère pour les infractions à l'observance, les manquements à l'obéissance. Ce qu'elle enseignait, elle le pratiqua toute sa vie. Avec quelle édification nous verrons cette vénérée Mère, presque nonagénaire, s'agenouiller auprès de sa jeune Supérieure pour demander les moindres permissions, comme une novice.

Grand fut l'étonnement de l'humble Mère St-Elzéar lorsque, aux élections de 1890, elle se vit placée à la tête de la Communauté. Défiante d'elle-même, mais pleine de confiance en Dieu, avec une activité étonnante, elle s'efforcera de remplir, pendant quatre triennats, sa tâche redoutable et de continuer l'Œuvre en voie de progrès de sa devancière.

Créer un local plus vaste afin d'accueillir un plus grand nombre d'indigents sera sa première préoccupation. Le petit Hôpital de Marine, qui appartenait au Gouvernement, venait d'être acheté, grâce à l'intervention opportune de Monseigneur Labrecque. Les Hospitalières étant enfin chez elles, Mère Saint-Elzéar put réaliser le projet d'agrandissement déjà élaboré et satisfaire les désirs de son cœur.

Oui, le pauvre a connu combien ce cœur était large et bon. Nous reconnaissons bien notre Mère dans ces lignes: "C'est un véritable sujet de joie à l'arrivée d'un pauvre malade ou infirme, de pouvoir soulager les membres souffrants de Jésus. Et plus il est miséreux, plus le bonheur, le contentement est intime." Et elle ajoute: "Malgré l'état de gêne et de pauvreté où nous sommes, pas un ne frappe en vain à notre porte."

Si elle a écouté le soupir du malheureux, elle a aussi compris les besoins de l'orphelin.

En 1894, Mère Saint-Elzéar proposait à la Communauté l'ouverture d'un orphelinat pour les filles, lequel prit naissance dans une petite salle de l'hôpital. C'est pour seconder le charitable dessein de notre Mère que le regretté M. Elzéar DeLamarre, alors chapelain, fonda l'Œuvre du Pain de Saint-Antoine, Œuvre qui assura à l'Institution des aumônes considérables. De concert avec cet insigne bienfaiteur et avec le concours de quelques autres amis, l'on put bientôt construire un vaste corps de logis à trois étages, permettant de recueillir une centaine d'orphelines chaque année. Mère Saint-Elzéar s'inclinait avec une tendresse touchante vers ces chères petites qui n'avaient plus de mère. A son jubilé d'or de profession, en 1924, une couronne de 130 fillettes célébraient les bontés de leur généreuse bienfaitrice. Hélas! deux années après, elle eut la douleur de voir s'éteindre l'œuvre de son cœur. L'orphelinat dut fermer ses portes aux enfants pour les ouvrir aux nombreuses victimes de la maladie et des accidents du travail. En ses trente-deux années d'existence, 1328 orphelines y avaient reçu avec le pain matériel, la nourriture de l'esprit et du

cœur les préparant à leur mission future; un bon nombre doivent à leur séjour dans cet asile béni d'avoir entendu l'appel à la vocation religieuse.

Mentionnons encore dans le domaine des activités extérieures la construction d'une aile pour les prêtres malades ou retirés, l'exhaussement de la partie-ouest de l'hôpital, ainsi que diverses bienfaitantes améliorations accomplies sous son gouvernement.

Qu'il nous soit permis de regarder maintenant notre Mère dans l'intimité du cloître, au milieu de sa famille religieuse, afin de la mieux connaître.

Bonne sans faiblesse, suavement austère, elle veut entraîner ses filles dans la pratique des vertus qui font les âmes fortes et trempées: l'obéissance, une humilité à toute épreuve, afin que plus sûrement s'élève et s'achève le bel édifice de la charité. Vivant habituellement dans la société spirituelle des anciens auteurs, ses instructions, suivies et ordonnées, s'en inspirent; mais surtout, comme autrefois à ses novices, elle enseigne à mettre à profit pour se sanctifier les trésors que renferment la Règle et les Constitutions.

L'amour et le respect de nos saintes observances, n'est-ce pas la plus belle page que nos vénérées fondatrices ont gravée dans l'esprit et le cœur de leurs enfants? Certes, elles ont pleinement justifié, semble-t-il, le choix et les espérances de la Maison-Mère. Il est intéressant de lire, à quarante-cinq ans de distance, l'extrait suivant de ses Annales (mai 1884): "La petite colonie chicoutimienne paraît réunir dans un degré satisfaisant tous les éléments nécessaires à l'organisation religieuse d'une Maison de notre Institut. Elle possède, croyons-nous — et c'est ce qui fait notre repos et notre joie — elle possède non seulement l'activité et le savoir-faire indispensables aux fonctions de Marthe, mais encore et surtout les précieuses dispositions qui font le riche trésor et le doux privilège de Marie. Nos saintes Règles, nos pieux Usages, nos vénérables Traditions seront entre les mains de nos chères Sœurs comme un dépôt sacré qu'elles garderont avec un amour jaloux."

Le trésor de Marie, Notre Mère y veillait de près. Déplorant pour elle-même le peu de temps qui lui reste pour se recueillir, elle craint que la vie très mouvementée de ses filles, à ces débuts de la fondation, ne nuise à *l'unum necessarium* préconisé par le divin Maître: "Priez, faites prier vos mains, — non pas empressées — votre plume, votre pensée, vos préoccupations, vos actions, votre repos lui-même. Si vous êtes fidèles à cette pratique, vous ne direz jamais le soir que vous n'avez pas eu le temps de prier." C'était, sous une autre forme, le conseil de saint Paul, qu'on lui avait suggéré et qu'elle recommandait.

Mais par-dessus tout — disons-le sans craindre de nous répéter — ce qui dominait en notre Mère, c'était sa grande charité. Charité tendre, ingénieuse, inépuisable. Sa compassion s'étendait à tous; elle souffrait avec ceux qui souffrent. Dans son cœur, ouvert à tous les nobles sentiments, il y avait des trésors de bonté, d'exquise délicatesse. Ne l'avons-nous pas surprise un jour portant à une pauvre malade un mets appétissant qu'on lui avait apprêté pour elle-même? Que d'autres faits nous pourrions citer!

A chacun des membres de sa grande famille selon la nature, elle porte un religieux intérêt, les aidant de ses prières et de ses conseils à poursuivre vaillamment leur carrière. Elle eut le bonheur, en 1890, d'ouvrir les portes du noviciat à l'une de ses sœurs, Mlle Julie-Virginie, qui persévéra sous le nom de Marie-de-Jésus, décédée en 1892. Plus tard, en 1905, elle accueillit encore une de ses nièces, Mlle Caroline Taschereau, devenue Sœur Marie-du-Sacré-Cœur, morte après quatorze ans de Religion. Elle laisse une autre nièce et une cousine chez les révérendes Mères Ursulines de Québec.

Pour le cher Berceau de son enfance religieuse, l'Hôpital-Général, Mère St-Elzéar conserve jusqu'à son dernier jour le plus profond attachement, un culte tout filial. — Sentiment partagé d'ailleurs par nos quatre Mères Fondatrices, qu'elles surent inspirer à leurs filles. — Au début de son gouvernement, voulant marcher sur les traces de ses bonnes Mères de Notre-Dame-des-Anges, pour toutes choses elle recourt à leurs lumières, à leurs conseils. Cette intime correspondance entre la Maison Mère et le petit Benjamin nous a valu des pages — vrai trésor de famille — dont certains passages sont à méditer.

Mais on peut dire que son amour pour sa famille religieuse de Chicoutimi n'a pas été surpassé. Délicates attentions de tous les instants, notant d'avance les petites occasions de faire du bien, de faire plaisir. On la vit un jour, à 80 ans, donner un bel exemple de respectueuse reconnaissance envers une jeune Supérieure. En grande tenue, elle se présente sur la scène et débite un gentil compliment très bien tourné. Elle s'intéressait encore à nos proches, les recommandant à Dieu dans ses prières et davantage lorsque nous lui avons confié une peine de famille.

"La croix n'est pas un arbre stérile, tout ce qu'elle touche elle le féconde", lui dit un jour, en des circonstances pénibles, la Rév. Mère Saint-Joseph (de l'Hôpital-Général), qui ajoutait: "Je ne verrais pas chez vous sans inquiétude l'absence de ce cachet des œuvres de Dieu."

Cette marque tangible des bénédictions célestes ne manqua pas à notre Mère en ces années particulièrement fécondes de son gouvernement et pendant tout le cours de son existence. "La vocation au sacrifice n'était-elle pas la sienne?" "Tourment d'esprit, désolation du cœur, déceptions, chagrins, maladies, que de maux ont passé sur ma tête!" confiera-t-elle plus tard à son journal. Croix de multiples séparations, qui s'échelonnent tout le long de son chemin. Celle à qui l'on avait prêté la mort à brève échéance en venant en fondation voit tomber autour d'elle tous les membres de sa famille, ravis presque tous subitement, en pleine vigueur de l'âge. Seule une sœur, madame Tancrede Fortier, lui reste, sur laquelle elle reportera désormais toute sa tendresse.

Au sein de sa jeune famille religieuse, perte inopinée de sujets sur lesquels reposaient les plus belles espérances.

Le décès (1905) de la vénérée Mère Saint-Joseph, l'âme de la fondation, plonge son cœur dans une amertume profonde. Et, elle aura la douleur encore de voir partir avant elle notre très regrettée Mère St-Gabriel (25 déc. 1922).

Quand les années de supériorat s'achèvent, une autre charge réclame la vaillante Mère.

Dépositaire, Assistante, elle déploie la même ardeur à promouvoir les intérêts temporels et spirituels de sa Communauté. A l'Économat brille surtout son esprit de pauvreté et sa scrupuleuse fidélité à rendre compte de tout à sa Supérieure pour ne pas trop élargir ses permissions d'Office. Comme elle savait bien assister aussi, la bonne Mère, et mettre en pratique cette règle de perfection: "Dans mes rapports avec le prochain, regarder non ce qui me convient, mais ce qui convient aux autres." Nos chères Sœurs converses, qui ont été l'objet de sa particulière sollicitude, se rappellent ses fortes instructions pour leur inspirer l'esprit et les vertus de leur état.

C'est en menant cette vie intense que Mère Saint-Elzéar parvint à la plénitude des ans. Elle en avait soixante-dix-huit lorsqu'elle obtint enfin sa retraite. "Déchargée de tout!" écrit-elle (en 1922), comme dans un soupir de soulagement. Oh! non pas qu'elle aspire au repos, mais afin de se mieux préparer aux noces éternelles, dans un commerce plus intime avec Dieu.

Nous vîmes arriver avec bonheur le Jubilé d'or de profession religieuse de la chère Mère (8 janvier 1924). Une gracieuse invitation l'avait conviée à se rendre

au Berceau religieux pour y fêter ce pieux anniversaire; mais, à quatre-vingts ans on ne songe plus guère qu'au grand voyage... Ce fut pour nous la fête du cœur. Dans la joie et l'allégresse d'un beau jour, l'heureuse Jubilaire entonne le *Magnificat* de sa reconnaissance pour ces nombreuses années au service du Seigneur, et se prête avec bonne grâce aux désirs de ses enfants, anxieuses de dignement célébrer les bontés, les douceurs, les bienfaits d'une Mère.

De toutes parts lui arrivent mille témoignages d'estime et d'admiration. S. G. Mgr Labrecque félicite la vénérable Mère: "Une longue vie de sacrifice et de ferveur, cinquante années de labeurs incessants au service de Dieu et des pauvres: voilà un beau bouquet spirituel que vous pouvez offrir au Seigneur en ce jour de solennelles actions de grâces." Et l'aimable Prélat d'ajouter: "Je vous ordonne de continuer longtemps encore à donner l'exemple de la régularité à la Communauté; mission méritoire, digne d'attirer les regards de Dieu sur l'Institution à laquelle vous avez consacré votre vie."

Pendant cinq autres années, cette "Pierre fondamentale, par sa présence et son action toujours méritante, soutiendra et assurera le progrès de notre Maison."

Plus que jamais elle nous enseigne par son humilité, ses vertus aimables. Notre Mère n'était certes pas une sainte triste. Ses croix, elle les avait portées allègrement, et la note joyeuse chanta toujours en son âme, parce que, sans doute, "le cœur ne vieillit pas lorsque la charité le dilate". Il puise dans sa foi et son amour le secret d'une éternelle jeunesse.

Nous voudrions dire ici un mot de la piété de notre Mère, domaine intime qu'il est délicat d'aborder. Nous l'essaierons, toujours d'après ses notes, qui nous permettent de la suivre pour ainsi dire au jour le jour.

Rien dans sa vie spirituelle n'est laissé à l'aventure. Toutes ses heures, consacrées au Cœur de Jésus, demandant l'avènement de son règne, tendent à le consoler, à réparer pour les ingrats. Aimer Dieu, le faire aimer est le mobile de tous ses actes. Amour de volonté: "Je suis sans goût, sans lumière, aucun livre ne me va". Elle multiplie quand même les actes affectifs pour faire jaillir l'étincelle, choisit de préférence pour ses oraisons les traités sur la charité divine, sur la confiance qu'il faut avoir en ses miséricordes. Disons-le, une extrême délicatesse de conscience, que l'ombre même du péché alarmait, fut pour la chère Mère le petit martyre de sa vie. Aussi le recours à la Vierge Marie, à son céleste directeur saint Joseph, à l'Ange Gardien est comme la respiration de son âme. Que d'Âve, surtout en ces dernières années de sa vie, elle a égrenés à l'honneur de sa bonne Mère du Ciel et pour ses chères âmes!

Les âmes! Dans son grand cœur elle embrasse l'univers, les intérêts de l'Église, de son Ordre, de sa Communauté, les personnes recommandées, les défunts.

Les heures même de la nuit — ses longues nuits d'insomnie — sont offertes à des intentions précises. Combien de fois les veilleuses la surprisent tenant dans ses mains tremblantes son cadran, afin de ne pas manquer le rendez-vous promis. Son admirable esprit d'apostolat lui avait fait adopter plusieurs fils spirituels, pécheurs à convertir, enfaits prodigieux qu'elle voulait à tout prix ramener à la Maison du Père.

Si le cœur est toujours jeune, le poids des ans se fait plus lourdement sentir sur les épaules fatiguées de la vénérable octogénaire. Retirée du service actif des œuvres et du mouvement régulier de la vie commune, elle entre à l'infirmerie. C'est la vie montante, au soir d'une journée bien remplie, l'ascension plus rapide vers les cimes éternelles.

Aux heures de récréations communes, ses deux compagnes fondatrices, M. Marie-des-Anges et M. St-Léandre, se rendront fidèlement dans sa petite chambre, pour causer du bon vieux temps. Nous aimions surprendre la conversation de l'ai-

mable trio et nous y mêler souvent, ce qui leur était toujours agréable. D'abord, invariablement, il faut savoir ce que Notre Mère a recommandé; puis, si chacune de la Communauté se porte bien;... lire les lettres reçues de CHEZ NOUS... rappeler les chères absentes, et, comme on ne rêve plus que de l'éternité, se demander laquelle des trois ira les rejoindre la première auprès du bon Dieu. Nous ne quittons jamais la petite cellule sans invitation d'y retourner.

Oui, nous irons souveates fois nous édifier encore, recueillir de précieux conseils auprès de la bonne Mère, qui nous reçoit avec un sourire toujours bienveillant. Nous la trouvons sans cesse occupée; ses doigts habiles, à 82 ans, savent encore faire les plus délicats ouvrages destinés au service des autels, pour une vente de charité en perspective, ou simplement pour ménager une agréable surprise à l'une ou l'autre d'entre nous.

Lorsque, en 1927, tout travail fut interdit à son besoin d'activité, la montée du calvaire se fit plus rude. Depuis lors, sauf quelques rares apparitions à la salle de Communauté, portée sur des bras filiaux, c'est le face à face avec l'éternité qui s'avance. Ces dernières étapes sur la voie douloureuse accumulent les mérites dans son âme amoureusement abandonnée et enrichissent sa couronne de bijoux précieux.

A partir de 1928, des attaques de congestion cérébrale et de paralysie partielle la réduisirent à l'impuissance à peu près complète. C'était alors une faveur de rendre un service à la chère Mère pour l'entendre nous dire: "Ma Sœur, je prierai pour vous. J'aurai une intention pour vous dans ma communion."

Ces accidents répétés, suivis de grande faiblesse, inspiraient de vives craintes. Nous la voyions à deux doigts de la mort, puis soudain, revenir à la vie.

Nous conservons un petit billet écrit au crayon, d'une main tremblante, après une de ces crises: c'est un merci et une dernière bénédiction à toutes ses filles, avec promesse de se souvenir là-haut.

Aux derniers jours d'avril (1929), des hémorragies nasales et intestinales firent pressentir une fin prochaine. La pâleur de son visage, l'altération de ses traits annonçaient le travail de la mort. Pour la quatrième fois, elle reçut le sacrement des mourants. Elle se prolongea cependant jusqu'au 10 mai. Ce jour-là, ne pouvant plus parler, sa main glacée pressait fortement la nôtre en un geste expressif: c'était son adieu, le témoignage de sa tendre affection. Le soir, vers 7 hres, la respiration devint plus lente, ses yeux, qui tant de fois s'étaient retournés vers la porte de sa chambre pour sourire à notre arrivée, se fermèrent à toutes les choses d'ici-bas.

"Ceux qui ont aimé les pauvres durant leur vie n'auront aucune crainte de la mort," dit saint Vincent de Paul.

Cette parole s'est réalisée pour notre vénérée Mère Saint-Elzéar. Sans agonie, doucement portée sur les ailes de la prière, son âme remonta vers Celui pour qui elle avait souffert, travaillé, aimé.

Terminons par ce passage d'une lettre de la Maison Mère: "Elle n'est plus. Mais sa mission n'est pas terminée... Oui, de là-haut nos devancières veillent sur nous et nous entraînent à la pratique des vertus qu'elles ont elles-mêmes implantées en nos Monastères. Puissent les beaux exemples qu'elles nous lèguent nous être une force dans la montée du Ciel où nous les rejoindrons bientôt."

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE LA MÈRE MARIE-DES-ANGES,
PREMIÈRE ASSISTANTE DE LA FONDATION
DÉCÉDÉE LE 15 JUILLET 1929

Elle a cherché sa satisfaction dans le devoir accompli et n'a semblé vivre que pour les autres. (S. Aug.).

Ces paroles de notre Bienheureux Père peuvent résumer la vie de notre chère Mère Marie-des-Anges, que Dieu rappelait à lui le 15 juillet 1929, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge, la soixante-huitième de sa profession religieuse. La fidélité au devoir sous quelque forme qu'il se présentât, comme aussi un dévouement inlassable, une charité sans bornes envers le prochain furent les caractéristiques de sa vertu.

Marie-Adélina Touchette vit le jour à Saint-Roch de Québec, au sein d'une de nos bonnes familles canadiennes où les saines et fortes traditions de foi et de piété sont le plus en honneur. Mère Marie-des-Anges avait un culte pour ses bons parents, pour la vertueuse mère qui avait veillé sur son berceau et orienté son âme vers les seuls vrais biens. Ceux qui ont connu madame Touchette louent encore sa grande charité envers les pauvres, les malades, les affligés.

De l'union bénie de sieur Charles Touchette, entrepreneur-menuisier, et de dame Sophie Donaldson naquirent quatorze enfants, dont huit, quatre garçons et quatre filles ont survécu aux petits frères et sœurs prématurément ravés à la terre.

Marie-Adélina était la onzième. "J'arrivai avec les Rois Mages", (6 janvier 1841) dira-t-elle joyeusement plus tard. "C'est pour cela que je fus si bien accueillie et que l'étoile du bonheur me sourit toujours ici-bas." Céline (c'est le nom qu'on lui donna en définitive, bien qu'il ne se lise pas sur l'acte de baptême) était si gentille! A l'éveil de la raison, elle manifesta en germe tant d'aimables qualités! Tout lui sourit en effet dès son entrée dans la vie.

Nous demandons un jour à Mère Marie-des-Anges, que nous trouvions si parfaite en tout: "Mais, aviez-vous des défauts, au moins lorsque vous étiez jeune? — Sans doute, répondit-elle, avec son fin sourire: à quatre ans j'étais un peu moqueuse, et puis surtout gourmande."

Moqueuse, elle n'hésitait pas à se faire boîteuse pour contrefaire un bon Monsieur, qu'elle connaissait bien pour en avoir souvent reçu caresses et gâteries. "Mais de ce défaut, disait-elle, je fus vite corrigée par ma bonne maman, qui me montra comme c'était vilain de se moquer ainsi des gens; jamais plus je ne recommençai."

"J'aimais beaucoup les biscuits et les dragées. Pour une fois, parce que j'avais été sage, maman avait dit: Va chez l'épicier et achète-toi des bonbons; tu feras mettre sur le compte. Jamais je ne fus plus prompte à obéir. Chaque jour, j'allais, disant: Mettez ça au compte de papa." Mais c'est la maman qui fut bien surprise de recevoir au bout de quelque temps une note de trois shélings et demi, rien que pour les sucreries de Céline...

On rappelle encore cette parole dite un jour à table, au pensionnat, à la Maîtresse qui, avant de la servir, consulte les goûts de la fillette: "*J'aime tout quoice qu'est bon*", répond-elle aussitôt...

L'entrée de Céline, à 6 ans, au pensionnat que tenaient alors nos Mères de l'Hôpital-Général à Québec, a sa petite histoire. Deux de ses sœurs aînées y étaient déjà en pension. Un jeudi, madame Touchette amène la petite pour les voir.

L'enfant est vite attirée par un groupe d'élèves qui là tout près, dans la grande salle de récréation, prennent leurs ébats. N'y tenant plus, voulant aller jouer avec elles, elle entre par l'ouverture pratiquée au bas de la grille du parloir destinée à passer les paquets. Toutes, grandes et petites, l'accueillent avec joie, l'entourent, lui font fête. Céline se trouve heureuse tout à fait parmi la troupe joyeuse. Et quand vient l'heure du départ: "J'aime mieux rester ici, maman; voulez-vous? — Eh bien! soit, reste," dit la mère, pensant bien que dès le lendemain elle voudra retourner à la maison. Au grand frère qui revient la chercher: "Mais, je reste ici tout le temps, reprend-elle. Vous m'enverrez mes effets, s'il vous plaît."

Céline devint le joujou du pensionnat. On raconte qu'un jour, pour mieux jouir de la gracieuse enfant, on l'avait mise en évidence sur une colonne, à la place d'une grosse horloge qu'on était à réparer. La fillette se laissait choir sans rien perdre de son aimable candeur, charmant tout le monde par ses gais propos, ses réparties toujours si amusantes.

Dans cette atmosphère de pur bonheur s'écoulaient les belles années de son adolescence. C'est là qu'elle reçut, à l'âge de dix ans, le premier baiser de Jésus-Hostie. Comme la fleur exposée aux chauds rayons du soleil, son cœur s'ouvrit tout grand à l'amour du bon Dieu. Les semences de vertus y germèrent et s'épanouirent à l'aise. Son bon naturel se pliait facilement à la discipline, au devoir. Gaie, très riieuse, boute-en-train aux récréations; puis studieuse, attentive en classe, l'esprit aussi prompt et ouvert à la science qu'elle était vive et habile au jeu.

À 16 ans, elle quittait le pensionnat avec un bagage de connaissances suffisantes pour bien remplir ses missions futures.

Si le monde un instant lui parla de plaisir, de frivoles amusements, il n'eut point d'appas pour son âme candide. Dédaignant les amours de la terre, elle revint bien vite frapper à la porte du cloître qui avait abrité son enfance. Pour cette importante démarche, un peu intimidée, elle avait prié son guide spirituel, M. l'abbé Plante, de venir faire avec elle la *grande demande*. Les bonnes Mères Hospitalières, qui connaissaient bien leur Céline, lui ouvrirent toutes grandes les portes du noviciat, le 2 octobre 1860, fête des saints Anges.

Nous lisons dans son carnet de notes à cette date: "Oubliant ce qui est dans le passé, je m'élançais vers le but qui est devant moi: les vertus de ma nouvelle vocation et la gloire du ciel qui en sera la récompense". C'est décisif. Comme autrefois à six ans, après son entrée au pensionnat, jamais l'heureuse postulante ne sera tentée de revenir en arrière.

Mère Marie-des-Anges a laissé très peu d'écrits personnels. Les quelques notes assez concises de cette époque ne laissent rien pressentir de la lutte, de l'effort pour se plier aux renoncements de la vie religieuse, mais plutôt le bonheur grandissant d'une âme toute à Dieu, à qui rien ne coûte parce qu'elle aime et sait s'oublier elle-même.

C'est donc dans la joie d'un cœur aimant et généreux qu'elle se consacra pour jamais à l'Époux des vierges.

Monseigneur Baillargeon, alors évêque de Québec, qui lui avait conféré le sacrement de Confirmation, la reçut au saint habit, le 7 mars 1861, puis à l'émission des vœux perpétuels, le 20 mars de l'année suivante. La Vierge Marie, Reine des Anges, lui fut donnée pour patronne et protectrice. Ce nom convenait bien à sa tendre dévotion pour sa bonne Mère du Ciel.

Avec quelle ferveur la nouvelle professe poursuit sa marche en avant dans la voie du sacrifice où elle est joyeusement entrée! Ici nous laissons la parole aux contemporaines de la regrettée Mère:

“La chère disparue, qui a consacré si intégralement à sa mission de Fondatrice ce que le Souverain Dispensateur lui avait confié de ressources tant dans l'ordre de la nature que dans celui de la grâce, n'a pas été moins prodigue d'elle-même à l'égard de son Berceau religieux, où l'on respire encore le parfum d'édification qu'elle y a laissé. Sa vertu dominante était la fidélité. Ayant presque toujours été employée à l'apothicairerie, les visites du médecin l'empêchaient assez souvent de se trouver aux observances régulières; mais, sitôt la visite terminée, on la voyait revenir au chœur pour reprendre l'exercice omis; à moins que la charité ne l'appelât auprès de ses chers patients, car sa piété éclairée ne lui faisait pas sacrifier le soulagement des malades à sa propre dévotion.

“Cette même piété bien entendue et fervente lui faisait prendre occasion de ses relations d'office avec les malades pour les porter, par un petit mot bienveillant et toujours gai, à bien profiter de leurs ennuis et de leurs souffrances pour se sanctifier et glorifier le bon Dieu.

“Son amour du devoir la portait tellement à se mettre à la disposition de tous qu'il ne semblait jamais qu'on la dérangeât. On aurait été porté à croire au contraire que c'était l'obliger que d'avoir besoin de ses services. On ne remarquait pas moins sa réserve, sa discrétion absolue, inspirée par une délicate charité par rapport à certaines exigences, à certains caprices de tel et tel malade.

“Son heureux caractère lui facilitait singulièrement la pratique de la bonté, de la douceur, de l'affabilité envers tous. Il n'y avait rien que d'aimable chez elle, même, et surtout, les taquineries franches, ouvertes et très spirituelles dont ses Sœurs étaient souvent l'objet de sa part. Toute jeune religieuse, déjà son amour de la paix exerçait sur son entourage une bienfaisante influence. Il n'y avait pas de sacrifice qu'elle ne fût prête à faire pour l'amour de la paix”.

Après cet éloge autorisé de la première partie d'une carrière déjà si bien remplie, nous sommes heureuses de présenter Mère Marie-des-Anges sur le nouveau théâtre qui va permettre à ses vertus de donner leur pleine mesure.

Lorsqu'il avait été question au vieux Monastère de fonder un Hôtel-Dieu à Chicoutimi, Mère Marie-des-Anges s'était offerte spontanément. Toutefois, disent ses compagnes, “ce ne fut pas par attrait que, le 23 mai 1884, elle prit le chemin de la fondation, mais purement par esprit de sacrifice. Cette voie n'était pas nouvelle pour la généreuse Mère; à cette époque un être qui lui était cher ne se trouvait plus en règle avec ses devoirs religieux c'était pour la fervente Hospitalière un sujet d'angoisse bien facile à concevoir. Le désir de ramener au bon Dieu la pauvre âme qui s'en éloignait fut, on le croit, le motif déterminant de la grande immolation qu'elle s'imposa en quittant son Berceau religieux.” Le Seigneur l'aura pour agréable: ce parent, un moment oublié de son devoir, revint au Jésus de sa première communion et mourut en bon chrétien.

Dans le modeste hôpital, dépourvu de ressources, où tout était à faire et à organiser, la sphère d'activité s'ouvrait bien large au zèle des Fondatrices. Mère Marie-des-Anges pour sa part, avec la charge d'Assistante, cumula l'office de pharmacienne, de secrétaire et d'archiviste.

L'emploi de pharmacienne l'engageait ici comme là-bas sur un champ d'action préféré. Une expérience de vingt années, en développant des aptitudes spéciales, en avait fait une Hospitalière modèle. “Messieurs les médecins, lisons-nous dans l'extrait des Annales de l'Hôpital-Général (mai 1884), ont maintes fois rendu témoignage à son habileté. S'il fallait en croire l'un d'eux, elle n'aurait pas sa pareille dans les communautés de Québec; mais ce qui est sans contredit, c'est qu'elle ne trouvera pas de rivale à Chicoutimi, où il n'y a actuellement ni pharmacie, ni dispensaire.”

Après la mort de Mgr Racine, l'Évêque fondateur, à qui elle eut l'honneur de prodiguer ses soins et qui l'avait en grande estime, sa renommée se répandit au loin. On s'adressait à elle pour tous les maux, de partout on venait la consulter. La portière savait qui aller chercher lorsqu'on réclamait "la Mère qui soigne, la Mère de l'Assistance, voire même la mère des anges..." Ses sinapismes, ses onguents infaillobles, ses sirops excellents opéraient des cures merveilleuses. Toute une collection de plantes entrait dans la composition de ses remèdes. Ce lui était un surcroît de besogne que de les recueillir et préparer. Mais chez elle tout se faisait avec ordre; son amour du bien et du beau apparaissait partout; le cachet de la perfection fut sur toutes ses œuvres. Son "régiment" de bouteilles bien rangées, étiquetées, était toujours à sa disposition pour soulager et guérir.

Et tous ses soins, ses services étaient offerts avec tant de bienveillance, de souriante bonté! Vive, alerte, elle ne marchait pas, elle semblait glisser sur le parquet, dit sa compagne d'office; "j'avais peine à la suivre." La charité lui donnait des ailes pour voler au service du prochain. Cette sympathie, cette compassion effective, n'était-ce pas la meilleure vertu de ses médicaments? Même sollicitude, et plus encore peut-être, à l'égard de ses Sœurs. Ses "petits coups chauds" si efficaces sont demeurés célèbres dans la Communauté.

Elle avait aussi le don de communiquer ses connaissances et ses expériences, qu'elle notait pour l'utilité des autres. Mais son exemple mieux que toutes les théories était un enseignement. Nous ne cessons de l'admirer dans ces mille petites attentions d'une délicatesse exquise auprès des malades pour leur éviter tout sujet d'ennui, de fatigue, d'inconfort, par exemple: dans la manière de faire le lit, d'aérer la chambre, de les servir. Elle en usait de même avec les pauvres, les moins favorisés au point de vue de la nature. "Notre vœu de servir les pauvres nous donne souvent l'occasion de rendre à Jésus les mêmes services que sainte Véronique et de recevoir nous aussi l'empreinte des traits de sa divine Face", aimait-elle à rappeler. Presque jusqu'à la fin de sa vie, si nombreuses que fussent ses occupations, elle alla chaque matin faire sa part du ménage à l'hospice, afin de profiter le plus possible de ces précieuses occasions.

Pharmacienne, Mère Marie-des-Anges le fut ici pendant douze années, sans préjudice de la charge d'Assistante, qu'elle remplit jusqu'à 1916.

Si l'Assistante est le bras droit de sa Supérieure, "ce membre n'était certes pas paralysé" chez la vaillante Mère, comme on le lui écrivait un jour. Cette charge convenait par excellence à sa nature avide d'abnégation, de dévouement: elle n'a semblé vivre que pour les autres. Pour les Supérieures qu'elle a si bien assistées, elle fut une aide puissante. Au jubilé d'argent de la fondation, dans une pièce originale intitulée "Vêpres de la Vingt-cinquième", il nous sera doux de la chanter.

Mère Marie-des-Anges était l'âme de nos réunions de famille par sa gaieté communicative, la charmante aménité de son caractère, avec cette nuance de dignité qui la rendait aussi réservée que gracieuse. Même dans l'abandon et le laisser-aller de la conversation, elle ne pouvait entendre une incorrection de langage sans la relever. "La vulgarité nulle part. Une religieuse doit être parfaite en tout."

Directrice du chœur pendant un grand nombre d'années, son exemple stimulait à dignement chanter les louanges du bon Dieu. Nous la voyions toujours une des premières au rendez-vous divin. Au *signal du grand Roi*, elle quittait tout, laissant une lettre inachevée, et recommandait la même ponctualité. Souvent dérangée par les personnes du dehors pendant les exercices, ce lui était une peine chaque fois, nous confiait-elle. Mais alors, elle se disait avec un pieux auteur: "Allons! je quitte Dieu pour le retrouver dans le prochain... Le Maître est là, là où actuellement se trouve le devoir, et il m'appelle."

Nos Sœurs converses gardent un souvenir ineffaçable de celle qui fut si longtemps leur bonne Mère, et rappellent à l'envi ses bienfaits, sa tendre sollicitude, ses suaves leçons pour les bien instruire de leurs devoirs. "Une sœur converse fidèle à l'esprit de sa vocation, disait-elle, attire les bénédictions du ciel sur sa Communauté". Fallait-il reprendre un peu sévèrement, une larme perlait à ses yeux. Assurément, elle aimait mieux, la chère Mère, faire plaisir.

Mère Marie-des-Anges sut encore assister, et de toutes manières, la Communauté, si pauvre au début. Nous l'affirmons ici avec reconnaissance, notre Maison lui doit une grande partie de sa prospérité. Par sa remarquable industrie, elle se fit en quelque sorte la pourvoyeuse du Monastère.

Pour venir en aide à plus de nécessiteux — il lui eût été si pénible d'en refuser un seul! — l'habile Mère savait faire de bons petits marchés, même avec ses patients, leur suggérant, par exemple, pour obtenir la guérison, de promettre un pain, une brebis, une vache pour les pauvres. Et la vache, et la brebis arrivaient un jour ou l'autre, et, non le pain tout sec, mais le beurre et souvent les confitures avec. On peut dire qu'elle a ainsi inauguré indirectement l'Œuvre du Pain des Pauvres. Dans les nécessités pressantes, elle tourmentait — c'est son expression — saint Joseph, l'avocat de toutes les causes, pour en obtenir les secours désirés. Le bon Saint répondait toujours à la confiance de l'aimable solliciteuse. De même, amis et bienfaiteurs ne pouvaient rien lui refuser; elle avait le secret d'ouvrir les cœurs et les bourses. Et alors comme elle savait témoigner sa gratitude, et provoquer de nouveaux bienfaits!

Tout cela lui occasionnait, on le conçoit, avec des occupations déjà si prenantes, une correspondance considérable.

Secrétaire, sa plume fine, alerte, excellait à traduire les sentiments les plus délicats de l'amitié, de la reconnaissance. Les relations avec nos Communautés-Sœurs étaient une de ses plus douces joies. Comme elle s'intéressait à tout ce qui touche notre saint Ordre et chacune des Maisons de l'Institut! Non contente d'entendre la lecture des lettres annuelles, elle les relisait elle-même, relevait un trait édifiant, un motif d'actions de grâces, engageant à prier pour les Maisons éprouvées sous quelques rapports.

Mais surtout la correspondance suivie avec la Maison Mère, où peines et joies, épreuves et consolations sont filialement communiquées et partagées, répondait au besoin de son cœur. Des liens si doux et si forts la retenaient attachée au béni Monastère! L'accent avec lequel elle prononçait ce mot CHEZ NOUS traduisait toute la tendresse et la fidélité de son affection. Jusqu'à la fin de sa vie, c'était un peu une joie d'enfant lorsque, à l'anniversaire de sa fête patronale, par exemple, la caisse traditionnelle apportait, comme aux premiers jours de la fondation, les délicieuses gâteries du "cher chez nous". Tant il est vrai qu'en Religion le cœur ne vieillit pas, qu'il reste chaud et tendre jusque sous la glace des ans. Gravement malade (en 1926) d'une pneumonie qui avait failli l'emporter: "Avez-vous averti nos Sœurs de l'Hôpital-Général?" s'enquiert-elle. Elle se savait aimée comme elle aimait. A elle seule, la correspondance de Mère Marie-des-Anges avec le Berceau religieux suffirait à reconstituer l'Histoire de notre Maison. Mais, avec son amour de nos belles traditions monastiques, et de concert avec la regrettée Mère St-Gabriel, elle a soigneusement recueilli et compilé jusqu'à nos jours tous les documents destinés à cette fin.

Le souvenir de cette chère Mère reste donc gravé partout, jusque sur les murs du Monastère, où sa main pieuse s'est plu à tracer de saintes pensées, des sentences pratiques.

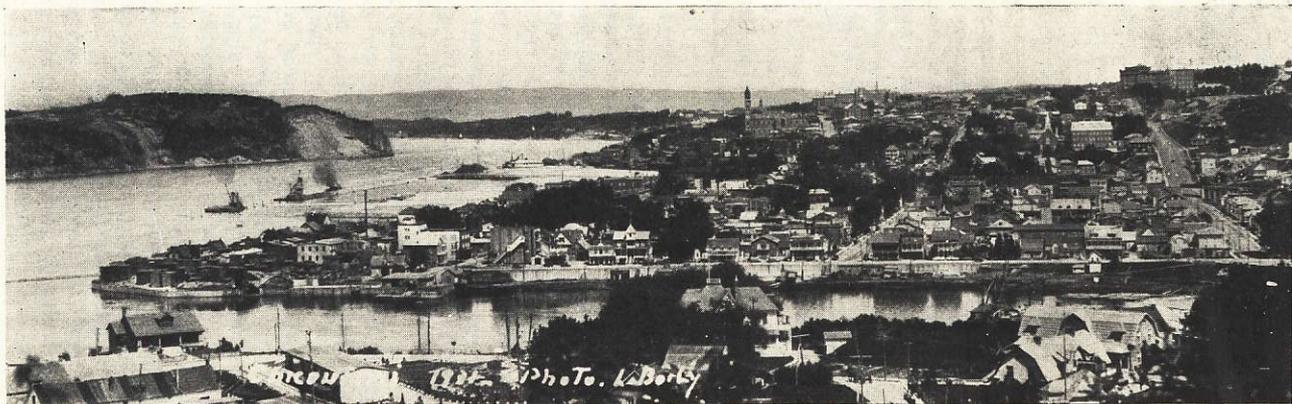
Notre cloître surtout reste embaumé du parfum de ses vertus, vertus aimables qui attirent irrésistiblement à la suite de Celui qui est la Beauté, la Bonté par essence. Ne pourrions-nous pas dire de Mère Marie-des-Anges comme de l'aimable petite Thérèse: Elle a été au milieu de nous un *ange de paix*, semblant avoir reçu pour mission de répandre la joie et le bonheur autour d'elle, de faire des heureux? Elle n'écou-
tait pas facilement les rapports et n'en faisait elle-même que si l'exercice de sa charge l'y obligeait absolument. Pour ce qui la regardait personnellement, jamais. Devant une parole ou un procédé désobligeants, elle souriait et passait outre. Cette paix, cette joie rayonnantes et communicatives étaient les fruits savoureux d'une humilité vraie, d'une soumission parfaite à Dieu et aux Supérieurs. "Par une grâce particulière, lisons-nous dans un compte-rendu de retraite, j'ai compris ce mot de l'Imitation qui assure la paix: Aimez à être inconnu et compté pour rien. Que je sois petite à mes propres yeux. Que je n'aie d'autre ambition que de vous plaire et de vous glorifier par toutes mes pensées et mes actions, ô Jésus." Et encore: "Il faut se distraire des impressions pénibles plutôt que les combattre directement. Il ne faut pas s'arrêter à la cause immédiate de nos contradictions. Ne voyons que Dieu qui les permet pour nous détacher, nous purifier." Mère Marie-des-Anges s'oubliant constamment elle-même pour les autres était dès lors délivrée de ces mille inquiétudes qui font le tourment de l'amour-propre, du moi égoïste. A l'exemple de Jésus, le modèle divin, elle passait en faisant le bien, discrètement, sans bruit, en s'effaçant le plus possible; un peu comme ces sources cachées qui vont répandre partout la fécondité et la vie sans faire remarquer leur présence. Aussi combien nous l'aimions! Pour elle se réalisait cette parole de l'Ecclésiaste: "Mon fils, accomplis tes œuvres avec douceur, et tu seras encore plus aimé que glorifié par les hommes."

Mère Marie-des-Anges puisait dans un commerce tout de foi et d'amour avec Dieu le secret de sa force et de sa fidélité. Elle allait à son Père céleste avec cette confiance enfantine qui fait qu'on est sûr de lui. "Je ne puis rendre à Dieu plus de gloire qu'en l'aimant, en me reposant tranquille, confiante en son amour", lisons-nous dans ses notes. Sa piété, intense, fut toujours très simple et de bon aloi: ses prières de Règle, et puis après: "le devoir, tout le devoir sous le regard de Celui qui compte tout." Pour son âme ardente, aimer, c'était se dépenser, se dévouer, s'immoler au service de Dieu et des âmes. Sa gerbe de "Pensées eucharistiques" nous fait encore respirer le parfum de sa tendre piété, d'un ardent amour pour l'Hôte divin du Tabernacle, centre d'attraction vers lequel elle faisait converger toute sa vie spirituelle, sur un feuillet-souvenir portant les grandes dates de son existence, avec le jour immortel de la première visite de Jésus-Hostie, elle souligne le jour heureux entre tous où d'après le béni décret de S.S. Léon XIII, il lui fut donné de faire la communion quotidienne (11 avril 1893).

Il convient de parler ici plus longuement de sa dévotion toute particulière pour la Face adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, regardée comme la clef et le complément de la dévotion au Sacré-Cœur. Voici comment elle avait pris naissance.

Nous avons reçu deux Effigies de la divine Face avec demande de réparer les outrages commis contre le Sauveur par les blasphèmes et les profanations. Mère Marie-des-Anges enrôla d'autres âmes réparatrices parmi nos malades et quelques personnes amies.

Les fruits de grâces obtenus réjouissaient son cœur d'apôtre. Elle voulut faire davantage. Nous n'avions pas encore de chapelle; on ne pouvait donner ce nom au modeste appartement qui servait alors d'oratoire. Industries, requêtes multipliées, souscriptions ouvertes, elle mit tout en œuvre pour réaliser son pieux dessein. En peu de temps, les sommes ainsi recueillies permirent l'érection de la chapelle, qui fut dédiée à la Sainte-Face. L'inauguration en fut faite par Mgr Racine, le



CHICOUTIMI EN 1932

15 novembre 1887; jour de joies ineffables pour la chère Mère, qui en parle dans presque toutes ses lettres: "Désormais le regard béni de la Face de Jésus est sur nous. Ce sera une allégresse sans fin lorsque nous la verrons aimée, chantée et glorifiée par de nombreux adorateurs." Le vœu de son âme aimante se réalise. En 1891, Monseigneur Bégin, alors Évêque de Chicoutimi, après une visite faite à l'oratoire de M. Dupont au cours de son voyage *ad limina Apostolorum*, établit dans notre chapelle le siège de la Confrérie de la Sainte-Face, affiliée à l'Archiconfrérie de Tours. Mère Marie-des-Anges devient plus que jamais l'ardente propagatrice de sa dévotion préférée, en répandant un peu partout jusqu'aux États-Unis les billets d'affiliation et le scapulaire. La Sainte Effigie continue d'être honorée d'un culte spécial dans notre humble sanctuaire élevé par ses soins.

Elle vénéra toute sa vie une petite image du Sacré-Cœur qui avait été outragée par un matelot protestant. Pour le mieux consoler et réparer, elle se fit zélatrice de la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur, puis de l'heure de Miséricorde pour les pêcheurs, en même temps qu'elle travaillait à l'honneur de saint Antoine de Padoue et à la délivrance des âmes du Purgatoire.

Très zélée pour les Œuvres de la propagation de la foi, elle avait rêvé de missions lointaines. Telle n'était pas la volonté de Dieu, lui avait-on dit; elle n'y songea plus. C'est vers ce temps-là sans doute qu'elle écrit dans son carnet intime: "Travaillons où Dieu nous a placées à la sueur de notre front. La sueur de l'apôtre est presque comme le sang des martyrs une semence de chrétiens. Goûtons les saintes joies du sacrifice en ayant le courage de nous immoler selon les desseins de la Providence. Qu'elle est belle notre mission à nous, mission de prière, de charité, de dévouement!" Toutefois pour se dédommager en quelque sorte et se donner l'illusion d'être un peu missionnaire en pays infidèle, elle parvint, en utilisant ses courts loisirs et ses dimanches, à collectionner des timbres oblitérés pour l'achat et l'instruction de trois petits nègres.

Mère Marie-des-Anges était encore en pleine activité de cette vie débordante au-dedans et au-dehors lorsque brilla le Jubilé d'or de sa profession religieuse, 20 mars 1912. Pour des raisons que nous dirons tout à l'heure, la fête ici est anticipée. Heureuse coïncidence! la présence au milieu de nous de trois Mères Ursulines, en voyage d'affaire, la révérende Mère St-Raphaël, fondatrice du Monastère de Roberval, et les révérendes Mères St-Stanislas, Supérieure, et St-François-Xavier, Dépositaire, vient ajouter une note de suave dilection au concert d'amour, de louange et d'actions de grâces de ces fêtes du cœur. Monseigneur Labrecque avait bien voulu témoigner son estime pour la vénérée Mère en venant, au dernier jour du Triduum, donner le sermon de circonstance et la bénédiction du Saint-Sacrement, cérémonie qui se termina par le chant du *Te Deum* que la Jubilaire entonna avec l'entrain de ses jeunes années.

Mais ce n'est pas tout. La révérende Mère St-Ignace, Supérieure de l'Hôpital-Général de Québec, avait gracieusement demandé et obtenu pour la Jubilaire la permission d'aller rejoindre sa compagne de profession, la révérende Mère St-Alphonse, pour renouveler ses vœux au béni sanctuaire témoin de ses premiers serments. Mère Assistante, qui portait allègrement ses soixante-onze ans, se rendit avec bonheur à l'aimable invitation, accompagnée des révérendes Mères St-Gabriel et St-Elzéar. Après ces fêtes radieuses, la chère Mère nous revint l'âme tout embaumée des joies pures et saintes qu'elle avait goûtées chez nous... Longtemps elle chanta les grâces de "ce jour que le Seigneur lui avait fait si beau".

Dix ans plus tard, la même invitation cordiale, pressante convie la chère Mère d'aller célébrer son Jubilé de diamant au vieux Monastère. Mère Marie-des-Anges, émue, reconnaissante, remercie pour ce nouveau témoignage de maternelle

affection, mais croit meilleur de ne pas accepter cette fois. Sa réponse rend hommage aux sentiments délicats de son cœur, à son détachement et à son oubli d'elle-même. Nous ne résistons pas au plaisir de citer quelques passages de la lettre où elle fait valoir les raisons de son refus. "Je suis trop âgée maintenant pour voyager, si ce n'est pour le voyage de l'éternité... Et puis je ne voudrais pas user d'une seconde permission de franchir la clôture, ni priver nos enfants de la fondation de fêter ce jour qu'elles voient briller pour la première fois." Et elle ajoute: "Ne plus revoir mon Berceau religieux, ne plus baiser ces murs, gardiens de si doux souvenirs, et les quelques anciennes, reliques du bon vieux temps; renoncer à faire la connaissance aimable de nouvelles Mères et Sœurs quand elles nous ouvrent toutes grandes les portes du vieux Monastère, c'en est un, ... un sacrifice! Le bon Dieu me le demande. Vers lui que contemple aujourd'hui ma compagne en fêtant là-haut son Jubilé de diamant, je tends mes bras fatigués de l'usure de la vie. Désormais mon chez nous, c'est le ciel, la Patrie."

Nous célébrons donc sur le *Rocher St-Vallier*, les Noces de Diamants : Solennité unique jusqu'ici. Nos trois Mères Fondatrices sont là auprès de la vénérable Mère, deux fois jubilaire, l'entourant avec nous d'honneur et de respect. Jamais elles ne se sont séparées. Leur sacrifice en quittant la Maison Mère n'a pas été révoqué. Ensemble elles ont été à la peine, ensemble elles doivent partager l'allégresse de ces jours. Mgr Labrecque, dans une lettre toute paternelle, par un heureux rapprochement du passé au présent, fait ressortir l'action de la Providence et les bénédictions célestes sur l'Œuvre des Fondatrices, à ce point qu'elles ont vu, en moins de quarante ans, un essaim se détacher du Rucher béni pour aller continuer sur les bords du lac St-Jean leur mission de charité. "Je m'unis à la Jubilaire et à la Communauté, continue Monseigneur, pour remercier Dieu des grâces qu'il vous a accordées en ces soixante années de vie religieuse dépensées pour le bien des âmes et sa plus grande gloire."

Après solennité la pieuse, une fête de famille, la plus goûtée, groupe auprès de la bien-aimée Mère les enfants de la fondation. Les belles qualités de la Jubilaire fournissent un thème inépuisable à nos hymnes de fête. Nous nous plaisons à chanter sa bonté, sa douceur, sa grâce souriante, même son air jeune, son teint frais et rosé qui l'avait fait comparer par un Vieux Père, ami de la Maison, à la rose printanière... ses pieds encore agiles... ses doigts habitués à créer des beautés... etc. Dans un chant joyeux de trente-cinq couplets, toute la carrière de l'aimable Jubilaire passe en revue. Que de traits charmants et édifiants!

Mère Marie-des-Anges, toujours gracieuse, se laisse entourer, fêter, et jouit elle-même des témoignages de tendresse, de sincère affection dont elle est l'objet, louant, exaltant avec nous les libéralités divines. En cette circonstance, elle eut le bonheur de revoir quelques-uns des siens, une nièce, et un petit neveu de la quatrième génération. Parmi les nombreux souvenirs reçus deux furent particulièrement chers à son cœur: un ostensor en vermeil, offert par Mme Georges Tanguay, de Québec, enfant de sa sœur, et un crucifix béni par Sa Sainteté Benoît XV, enrichi de précieuses indulgences, don de la révérende Mère St-François d'Assise, de l'Hôpital-Général de Québec. Ce crucifix ne la quittera plus ni le jour ni la nuit; il reposera sur son cœur à ses derniers moments, puis, comme elle en exprima le désir, il restera à l'usage des sœurs malades pour leur consolation et leur réconfort à l'heure suprême.

"Ce ne sont pas tout à fait des fêtes de la terre, écrivait Mère Marie-des-Anges, au lendemain de ces jours; elles ont des reflets qui font voir la marche ascensionnelle qui élève l'âme vers tout ce qui est grand, beau et éternel. Aidez-moi à remercier le Seigneur des nombreuses grâces qu'il m'a accordées durant ce laps de temps...

Je regarde en arrière pour bénir le bon Dieu. Je regarde surtout en avant pour les préparatifs du voyage de l'au-delà."

On est toujours au soir de la vie quand arrivent les Noces d'or. Et lorsqu'un diamant brille à la couronne d'une épouse de Jésus, elle entend déjà l'écho des concerts angéliques l'invitant aux Noces éternelles.

Pour Mère Marie-des-Anges, ce fut un beau soir, un soir calme et serein. Maintenant elle use ses dernières forces à transcrire les Annales du Monastère, qu'elle-même a rédigées jusqu'à ces dernières années.

Mais, en 1926, à la suite d'une grave maladie, il fallut déposer la plume et prendre enfin un repos bien mérité. Elle rejoignit à l'infirmerie ses deux compagnes, nos vénérées Mères St-Elzéar et St-Léandre, Mère St-Gabriel étant décédée quelques mois après le Jubilé de diamant (25 déc. 1922).

Désormais, elle n'a plus d'autre office que d'aimer et prier. Elle s'efforce de le remplir de son mieux en s'acheminant vers la Maison de son Père céleste. Écoutez-la dans une lettre à l'une de ses Sœurs du Berceau religieux. "Je coule d'heureux jours dans la paix du Seigneur et, dans cette paix délicieuse, je trouve moyen de mêler la myrrhe du sacrifice à l'encens de la prière; par ces sacrifices obscurs, j'espère exercer encore l'apostolat de notre vie d'Hospitalière. Qu'elle est douce notre solitude du cloître, et la solitude que nous fait inévitablement la vieillesse, débarrassées que nous sommes de tant de petites et grandes affaires et de responsabilités qui pesaient autrefois plus ou moins sur nos épaules! A présent tout passe. Tout est passé. Vivons d'intimité croissante avec Jésus. Que rien ne nous distraie de lui. Fixons-nous en lui seul dans l'amour et l'action de grâces."

Comme elle le goûte ce bonheur d'une union plus intime avec Jésus! Sa piété se simplifie encore. Une sœur la surprend un jour assise dans sa cellule, les mains jointes, paraissant absorbée dans un colloque intérieur. "Et que dites-vous donc au bon Dieu? —Je lui dis: Mon Dieu, vous savez que je vous aime... Et puis c'est tout", répond-elle avec un ravissant sourire.

Il faisait bon aller nous récréer, nous édifier auprès de la chère Mère, apprendre l'art merveilleux de savoir vieillir sans devenir austère... souriante toujours. Dans son cœur et sur ses lèvres, c'est la louange perpétuelle. Elle jouit de tout en Dieu. "La belle nature, le chant des oiseaux, les couchers du soleil d'une beauté ravissante, les fleurs, la verdure, tout cet ensemble splendide" élève son âme vers le Créateur et Père de tout ce qui respire. "Mon Dieu, j'ai hâte de vous voir", répète-t-elle dans l'élan de sa foi et de son amour! A 85 ans, n'est-il pas temps de se voir?

Mais le Calvaire est le terme où s'achève la passion que toute âme prédestinée doit subir avant l'ascension glorieuse, avant la bienheureuse vision.

Le déclin de cette existence heureuse, les trois dernières années surtout, sont une espèce d'agonie morale. Dieu se cache tout à coup. La nuit succède à la lumière. C'est la peur, l'angoisse à la pensée de l'éternité et de ses mystères. "Je fais à Dieu le sacrifice de l'assurance sensible de mon salut... Je lui ai demandé ce qui me ferait le plus souffrir, je suis exaucée." Malgré les heures de ténèbres, elle se fie à Dieu. Nous trouvons dans ses papiers cette protestation d'invincible confiance: "Mon Dieu, vous êtes bien mon Père et le Maître de mon premier amour... Je chanterai éternellement vos miséricordes envers moi... L'heure vient où je vous verrai à découvert, face à face, en vous-même. Mais consommez et accomplissez parfaitement avant que je meure tous les desseins que vous avez sur moi pour votre gloire."

A partir de 1927, les facultés mentales de la vénérable Mère, presque nonagénaire, s'affaiblirent graduellement. Au début, elle se rendait compte de son état, et combien elle en souffrait! Mais, vierge sage et prudente jusqu'à la fin, elle a

tout prévu et accepté d'avance. Un petit recueil qu'elle s'est fait pour ces heures possibles contient des pensées sur l'éternité, de Mgr Baunard, le *Cantique du soir* de sainte Gertrude et divers actes à lui suggérer, expression de ses propres sentiments. Elle y avait écrit en entier l'acte de contrition. L'infirmière lui en ayant demandé le motif: "Si j'allais perdre la mémoire... l'intelligence!... répond-elle. Eh bien, c'est écrit..." Elle avait aussi demandé à Dieu de ne pas occasionner de trouble à ses sœurs. En effet, la chère Mère se montre toujours parfaite religieuse. Nous lui avons donné une infirmière spéciale, notre bonne sœur Ste-Anne, qui restait à sa disposition jour et nuit. Elle lui obéit comme une enfant, agissant en tout avec une grande délicatesse. Elle conserva ses manières douces et polies, le sens de la dignité personnelle, son langage soigné, même ses fines reparties, devant lesquelles plus d'une restait souvent à court. Lorsque nous lui parlions de choses indifférentes, elle était vite perdue dans ses idées; mais sur les sujets pieux, habituellement elle raisonnait et parlait juste: "Dieu n'a pas créé l'homme pour faire des riens, disait-elle, mais pour lui procurer un peu de gloire. Pourquoi s'amuser à des choses futiles?" On le sentait, son âme, son cœur et sa pensée restaient toujours orientés vers les réalités surnaturelles dont elle avait vécu, vers son Dieu. Ses paroles le démontrent à toute occasion. "Je le vois toujours, Jésus, doux, humble, obéissant, vêtu comme un pauvre... Je veux mourir dépouillée de tout comme Lui..." Mère Marie-des-Anges, toujours fidèle à l'esprit de son vœu de pauvreté, ne veut que le nécessaire en tout. Sur sa table d'infirmierie, rien qu'une statuette de la sainte Vierge et son Crucifix, souvenir des Noces d'or.

Jusqu'au 27 février, elle eut assez conscience de ses actes pour communier chaque matin. Elle se reprochait ses moindres imperfections; deux fois, ayant manifesté un peu d'impatience, elle en demande aussitôt pardon à son infirmière. Elle demeura fidèle à ses exercices pieux. Les prières de notre Directoire la ravissaient: l'aspiration aux trois divines Personnes, l'acte de conformité à la volonté de Dieu fournissaient le plus souvent la matière de ses lectures et de ses oraisons. Pendant que l'infirmière les lui récite, elle demeure immobile, les mains jointes, visiblement unie à Dieu. Quand la nostalgie du ciel lui fait verser des larmes, le chant d'un cantique vient adoucir sa douleur... Alors, d'une voix presque éteinte, mais encore juste, elle chante avec nous ce refrain qui traduisait si bien ses ardents desirs de la Patrie: "Quand de la terre où je soupire — Volerai-je vers les cieux?... O Sion, aimable Patrie, — Des élus demeure chérie, — Quand m'apparaîtront tes splendeurs? — Quand goûterai-je tes douceurs?..."

Lorsqu'elle vit que Mère St-Elzéar, sa chère compagne, allait la quitter, elle multiplia ses visites. "Le ciel, le beau ciel nous attend! lui disait-elle; oui, nous aurons un beau ciel!" Qu'elle fut touchante la scène de l'adieu, le jeudi, 9 mai! Sans pouvoir prononcer une parole, elles se regardèrent la main dans la main, comme pour se dire au revoir là-haut. De retour à sa cellule, Mère Marie-des-Anges dit à son infirmière: "Elle va partir avant moi!... Je suis plus vieille pourtant!... Le bon Dieu la préfère à..." et les sanglots étouffèrent sa voix.

Nous ne pensions pas alors que l'heure de la réunion suivrait de si près celle de l'adieu. A la fin de juin, Mère Marie-des-Anges eut une indisposition assez grave qui la conduisit aux portes du tombeau. Administrée le 5 juillet, le quinze, à dix heures a. m., elle s'endormait du sommeil des élus. Nous croyons voir dans le choix de ce jour une délicatesse divine, un gage des célestes récompenses. Mère Marie-des-Anges avait fait des démarches actives auprès des Supérieurs ecclésiastiques afin d'obtenir pour titulaire de la chapelle la Sainte Face de Jésus. Rome statua: "Le Très Saint Rédempteur, qui renferme toute la dévotion à la Sainte Face." Et Jésus rappelle à lui sa fidèle servante le jour même de cette fête, à la fin des

Heures canoniales. Nous venons de chanter: Je me réjouirai avec effusion dans le Seigneur, et mon âme sera ravie d'allégresse en mon Dieu: car il m'a revêtu des vêtements de la justice. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur...

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE LA MÈRE SAINT-LÉANDRE
PREMIÈRE HOSPITALIÈRE DE LA FONDATION
DÉCÉDÉE LE 9 FÉVRIER 1930

Celui-là a bien vécu qui a su envelopper de ténèbres ses mérites connus de Dieu seul.

(Maxime de la vie spirituelle).

Quelques mois après le départ de nos chères Mères St-Elzéar et Marie-des-Anges, — sept ans après celui de la très regrettée Mère St-Gabriel — le divin Maître appelait à l'éternelle récompense la dernière de nos vénérées Fondatrices. Notre bonne Mère St-Léandre s'endormait dans le baiser du Seigneur le 9 février 1930, un dimanche, en présence de sa famille religieuse, édifiée et consolée de cette mort si calme et pleine d'espérance, digne couronnement d'une vie tout entière consacrée à Dieu et aux membres souffrants de Jésus-Christ.

Elle comptait quatre-vingt-cinq ans d'âge, cinquante-cinq de vie religieuse, dont près de quarante-six vécus en notre Hôtel-Dieu. Elle laisse en héritage aux générations présentes et futures les exemples du dévouement le plus pur, d'une obéissance parfaite, d'une inviolable fidélité à toutes les observances monastiques, et surtout d'une profonde humilité.

La maxime de vie spirituelle choisie pour texte s'applique parfaitement, croyons-nous, à la regrettée Mère. Enveloppée d'ombre et de silence, elle a passé en faisant le bien suavement et sans bruit.

Avide d'obscurité dans la mort comme durant sa vie, l'humble Mère aurait désiré n'avoir pas de circulaire, "bien en peine de trouver ce qu'on pourrait dire d'elle". Mais pouvions-nous garder pour nous seules ce trésor de vertus? Puisse cette modeste notice à sa douce mémoire n'être qu'un hymne de louange et d'amour à la miséricorde et à la bonté de notre Père des cieux, qu'elle a si bien chantées ici-bas et qu'elle doit redire dans les éternités sans fin.

La Providence l'avait fait naître dans un foyer tout parfumé de l'esprit chrétien, de parents aussi distingués par leurs vertus que par leurs mérites personnels: sieur Joseph Légaré et Dame Geneviève Damien. "L'honorable Joseph Légaré de Notre-Dame de Québec, le premier de nos artistes-peintres canadiens, s'était fait lui-même ce qu'il était, ayant conquis par ses œuvres l'admiration de ses compatriotes sans avoir eu l'avantage d'aller étudier en Europe et même sans avoir eu de professeurs attirés. Seul il se perfectionna dans son art et réussit à force d'énergie et de persévérance à atteindre le succès." (1) Zélé patriote aussi, citoyen intègre et, par-dessus tout, catholique aux fortes convictions.

La compagne que le bon Dieu lui avait donnée, femme de caractère et de ferme bon sens, était non moins remarquable par sa foi éclairée et sa piété solide. Elle sut élever ses enfants dans la crainte du Seigneur, l'amour du devoir, les armer pour les

(1) Artistes-peintres canadiens, par GEORGES BELLERIVE.

luttés de la vie. Dans ce milieu patriarcal, aux coutumes et habitudes bien éloignées des mœurs faciles de nos jours, on vivait tranquille et heureux. Les relations de la famille avec l'élite de la société québécoise ne faisaient que mettre dans un plus beau jour les pures traditions ancestrales : Dieu le premier servi.

Des nombreux enfants, présents du ciel, qui naquirent de cette union bénie, cinq seulement, deux fils et trois filles, survécurent aux petits anges envolés bien vite au paradis. Tous marchèrent sur les traces de leurs excellents parents en gardant intact le patrimoine de foi et d'honneur.

Celle dont nous esquissons la vie était la douzième, le dernier "rayon de joie" de la famille. Aussi en la régénérant dans les eaux du Baptême la nomma-t-on Lætitia. De son enfance et de sa jeunesse, nous n'avons presque aucuns détails : Mère St-Léandre avait jeté un voile sur cette première partie de son existence comme sur tout le reste ; même avec ses nièces religieuses, elle ne parlait point d'elle-même, de ce qui la concernait. Cependant, nous pouvons bien le dire sans crainte de nous tromper, c'est dans l'atmosphère vivifiante du foyer idéal que germèrent et s'épanouirent tout d'abord les vertus que nous admirerons dans la suite, là que son âme s'imprégna pour jamais de vérité, de grâce, de sagesse.

Nous savons qu'elle fit ses études chez les révérendes Mères Ursulines, ces éducatrices émérites. "Toujours très pieuse et bonne" est la note excellente qui résume les années de son adolescence. La somme de connaissances qu'elle possédait nous dit aussi qu'elle dut remporter de beaux succès et tenir un bon rang parmi ses compagnes. C'est à l'ombre du vieux cloître qu'eut lieu la première rencontre avec Jésus-Hostie et que l'Esprit-Saint, par le Sacrement de Confirmation, vint prendre possession de son âme et l'enrichir de ses dons.

Nous savons encore que des liens très doux devaient plus tard la fixer dans le siècle. Mais Jésus, le meilleur des amants, avait jeté sur cette âme d'élite un regard de divine jalousie. Au moment où elle devait contracter une alliance des plus avantageuses, la mort de son fiancé vint brusquement briser toutes ses espérances de bonheur terrestre.

Dieu se servit alors d'une voix amie pour manifester ses desseins d'amour : "Toi qui mènes la vie religieuse au milieu du monde, pourquoi n'entres-tu pas au couvent ?" Ce fut un trait de lumière. Mlle Légaré comprit que le divin Maître de nos destinées avait frappé ce grand coup parce qu'il la voulait toute à lui. Avec quelle générosité elle répondit à son appel !

Son Directeur spirituel, le R. P. Braun, S. J., ravi de cette décision et admirant la conduite de la Providence, la présenta lui-même à l'antique Monastère de Notre-Dame-des-Anges. Elle y fut admise le 7 novembre 1872. La pieuse jeune fille avait trouvé sa voie. Reçue au saint-Habit de la Religion le 5 mai de l'année suivante, sous le vocable de St-Léandre, puis à la sainte Profession le 19 mai 1874, anniversaire de sa naissance, elle se signala dès lors par une ardeur peu commune au service de Dieu, l'amour du sacrifice et de l'effacement, qui sera la caractéristique de toute sa vie. Les contemporaines de la regrettée Mère au Berceau religieux louent à l'envi "les vertus qui rendaient remarquablement édifiante la jeune professe : régularité, humilité, mortification, esprit de foi qui lui laissait voir Notre-Seigneur dans les pauvres : trait commun à toutes les Hospitalières, sans doute, mais que la chère Sœur exprimait d'une façon non commune dans la pratique. A la considérer dans ses rapports avec les pauvres, toute personne peu familière avec nos Constitutions et l'esprit de l'Institut en aurait conclu qu'ils étaient ses supérieurs. Ses préférences allaient aux plus misérables. L'un de ces pauvres déshérités de la nature (disparu depuis quelques années seulement de l'Hôpital-Général) s'était vite

senti l'objet des prédilections de notre Sœur. Aussi fallait-il l'entendre, à quarante ans d'intervalle, faire l'éloge de la bonne Mère qui garda toujours la première place dans son cœur et jamais non plus ne fut surpassée dans son estime."

Si chacune respire autour d'elle le parfum de son aimable vertu, l'humble Sœur à ses yeux ne compte pas plus que zéro. "Se croire bonne à rien, attestent encore ses compagnes, était une conviction bien ancrée chez elle". Mais "la mémoire de Dieu là-haut est pour ceux qui s'ignorent ici-bas," a dit Pierre l'Ermite. Quand le temps fut venu d'implanter une tige de l'Olivier de la Miséricorde au Saguenay, les yeux du Très-Haut s'arrêtèrent sur l'humble servante des pauvres pour son œuvre de choix. Aussi, lorsque, le 24 mai 1884, les Hospitalières débarquent à Chicoutimi, Mère St-Léandre apparaît dans le groupe des Fondatrices. L'extrait des Annales de l'Hôpital-Général qui relate ce grand événement souligne ses titres au choix de ses Mères et Sœurs: "sa modestie, sa sagesse, son esprit religieux qui la recommandent singulièrement comme une Hospitalière modèle."

Elle était donc toute désignée pour la mission chère par-dessus tout au cœur d'une Fille de la Miséricorde, celle de première Hospitalière. Elle l'occupera jusqu'à ses dernières années. Pendant ce quart de siècle, toutes les souffrances bénéficieront des trésors de bonté, de tendresse et de dévouement dont le doux Sauveur avait gratifié le cœur de son épouse. Dans l'Hôtel-Dieu naissant, dépourvu de tout, souvent même du nécessaire, au milieu des difficultés de toutes sortes, le sacrifice à base d'héroïsme, dirons-nous, était à l'ordre du jour. Mais — les enfants de la Fondation aimeront à le chanter aux heures de réminiscences — la foi et l'amour de nos vénérées Mères étaient inébranlables comme le roc sur lequel est bâti le Monastère. Pas plus que ses compagnes Mère St-Léandre ne sera tentée de regarder en arrière. Ouvrière infatigable, vaillamment elle portera le poids et les durs labeurs de sa longue journée. Jusqu'à l'extinction de ses forces, "rayon bienfaisant", elle fécondera le sillon que lui a tracé dans le vaste champ d'action le Père de famille.

Ici comme là-bas, elle a dignement porté le glorieux titre de Sœur de la Miséricorde, notre bonne Mère St-Léandre. Relire le chapitre des Constitutions qui trace le portrait de la vraie Hospitalière, c'est en reconnaître les traits fidèlement exprimés en la chère Mère. Revêtue de tendresse et de charité, elle "a secouru le prochain en ses pauvretés et en ses maladies". Sa lampe jour et nuit s'alimentait de l'huile de douceur et de miséricorde. "Son repos, ses aises, ses commodités, ses travaux allaient tous à Jésus caché dans la personne des pauvres et des malades". Ceux-ci, les larmes aux yeux, rappellent ses procédés délicats à leur égard, ses attentions de tous les instants: "Comme notre bonne Mère St-Léandre, il n'y en aura plus", proclament-ils dans leur franche simplicité.

Dans ses rapports avec les ecclésiastiques et les écoliers, elle s'enveloppait d'une réserve et d'une modestie admirables. Une exquise politesse, la délicatesse et la distinction de ses manières s'harmonisant avec une certaine courtoisie de bon aloi, commandaient l'estime et le respect. Elle ne se permettait jamais de rire, encore moins de badiner avec ses malades. "Le visage serein et joyeux", le sourire de bienveillance, le petit mot du bon Dieu glissé à propos valaient plus qu'un long discours pour relever le courage, ramener la confiance et la joie dans l'âme abattue, désespérée. "Toute la charité peut tenir dans un regard, toute la bonté dans un sourire, toute la force dans un silence, comme toute la douleur dans une larme," a dit quelqu'un. Elle était d'une sollicitude maternelle pour chacun de ses patients: en ce qui concernait les repas, par exemple, il lui fallait s'assurer elle-même si rien ne manquait au menu de ses malades.

Dans le saint combat auquel nous invitent nos Constitutions, "à qui écherront les malades qui font plus d'horreur à la nature," elle ne cédait à personne le soin

de leur rendre les services les plus répugnants, et celui de les préparer à la mort. Un homme du monde en fut un jour le témoin ému et édifié. Au cours d'une visite à un ami atteint d'un affreux cancer au visage, il vit la compatissante Mère panser elle-même cette plaie nauséabonde sans manifester le moindre signe de dégoût; elle semblait plutôt y prendre du plaisir. "J'ai vu une vraie Hospitalière", dit-il aux siens. Ce fait toucha profondément une de ses filles qui songeait alors à embrasser la vie religieuse et l'orienta vers notre maison.

Dans cette vie très active, diligente comme Marthe, elle sait garder l'attitude et la récollection de Marie. Quelle que fût la quantité d'ouvrage, elle travaillait avec calme, consacrant à la tâche actuelle tout le temps et la perfection voulus, comme si elle n'eût eu que cette seule chose à faire. "La volonté de Dieu est uniquement dans l'obligation du moment." A la voir agir, on sentait qu'un principe intérieur animait tous ses actes, qu'elle s'appliquait par-dessus tout à bien remplir notre sublime office: recueillir les gouttes du Précieux Sang pour les appliquer aux âmes. A son école, nous comprenions la vérité de cette assertion: "La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles, est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour."

Ses compagnes d'office n'ont pas oublié sa façon délicate, pleine de déférence de les enseigner, de les reprendre, si bien que l'on aimait et désirait presque ses avis, ses doux reproches. Toujours une vue de foi, un mot spirituel, voire même le mot pour rire, afin d'atténuer l'amertume d'une réprimande. Bref, tout en elle semblait dire: En haut les cœurs!... Ne nous arrêtons pas aux apparences: Jésus est là... Un simple fait. Une novice, vertement apostrophée par un pauvre au caractère plus ou moins accommodant, vient toute tremblante confier sa peine, et sa peur, à la chère Mère, qui la rassure et lui conseille sa recette ordinaire: "Voir Notre-Seigneur dans ce misérable infirme..." Et la jeune sœur de répliquer: "Ah! pour ça, par exemple, je ne ferai certes pas l'injure à Notre-Seigneur de le comparer à ce *monstre-là!*..." La charitable Mère se contenta de sourire, laissant au temps d'inculquer la leçon, qui d'ailleurs avait été parfaitement comprise. Elle aimait plus tard rappeler à la novice devenue professe cette boutade qui l'avait bien amusée.

Au seuil de l'éternité, sur son lit de souffrance, la fidèle servante des pauvres et des malades goûtera le fruit de ses travaux, arrhes des délices infinies. Citant les paroles de nos Constitutions: "Le Dieu des Miséricordes ne manquera pas de faire ressentir aux religieuses de la Miséricorde les plus signalés effets de sa bonté, notamment à l'heure de la mort; car ayant assisté tant de personnes en ce dernier passage pour son amour, Lui-même leur donnera un secours très particulier quand elles en viendront là." — "Rien de plus vrai, dira-t-elle: j'en fais l'expérience."

Ce lui fut une peine très sensible lorsque, en 1910, elle se vit obligée de quitter ses chers pauvres. "Je ne puis plus vivre", disait-elle. Tant que la marche lui fut possible, elle sollicita comme une faveur d'aller leur rendre quelques services. Les pauvres de leur côté entourèrent de délicatesses, touchantes manifestations de piété filiale. A son Jubilé d'or de profession religieuse, célébré avec celui de la regrettée Mère St-Elzéar le 19 mai 1924, ils furent particulièrement heureux de la revoir, et la chère Mère, de se retrouver au milieu de ses enfants. Dans leur langage simple, mais combien sincère, ils lui redirent leur inaltérable amour et leur reconnaissance pour ses inappréciables bienfaits.

Après vingt-cinq années de cette activité débordante, Mère St-Léandre avait bien mérité ses titres au repos. Désormais, une part très large, presque exclusive, est consacrée à l'office de Marie. En ces dernières années vécues dans l'enceinte du cloître, elle continue d'édifier et d'enseigner. Pour ses Supérieures, elle reste une conseillère sage et prudente. A toutes, plus que jamais humble, effacée, elle parle par la perfection de sa vie.

Qu'il nous soit permis de soulever davantage le voile et d'offrir encore à votre édification quelques fleurs de vertus cueillies au contact journalier de la vénérée Mère, che: chant à faire une gerbe qui répande comme la bonne odeur de Jésus-Christ.

L'humilité, nous l'avons dit, fut le trait saillant de sa physionomie, le véritable secret de sa paix, de son aimable sainteté. L'*elegi abjecta esse* de sa profession religieuse n'avait pas été un vain mot. A l'école du divin Maître, il semble qu'elle n'ait voulu savoir que cette unique leçon : apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.

Avec la vue très vive de sa bassesse et de son néant, Mère St-Léandre, comme naturellement, cherchait à disparaître dans le rang. Elle paraissait ne pas s'apercevoir des manques d'égard, d'un oubli, des angles dans le frottement des caractères. Pourtant nous la savions très sensible par nature. Dans sa grande délicatesse de conscience, elle ne se pardonnait pas la moindre imperfection et ne serait pas allée prendre le repos de la nuit sans avoir réparé et rendu compte à sa Supérieure, avec une simplicité touchante, d'un air de visage qui, pensait-elle, aurait pu peiner tant soit peu une de ses Sœurs. "Tenir tous les autres au-dessus de moi." Comme elle a tenu cette résolution! Quelle déférence à l'égard de tous, envers la moindre d'entre nous! Nous en restions parfois toutes confuses, et profondément édifiées. Sa modestie frappait même les personnes du monde. Un employé de la Maison, qui l'avait vue à l'œuvre, la regardait comme une grande sainte et réclama comme une relique, après sa mort, quelque chose lui ayant appartenu.

"L'obéissance est la meilleure preuve de l'humilité", dit un pieux auteur. Sous ce rapport, Mère St-Léandre garda toujours l'esprit d'humble soumission d'une novice. "Obéir comme Mère St-Léandre", c'était proposer à toutes le plus beau modèle de cette vertu. Obéissance simple, aveugle, silencieuse. "Notre Mère avait dit de faire ou d'omettre telle chose", c'était tout: une fois sa volonté et ses intentions connues, elle les exécutait ou faisait exécuter sans restriction aucune. Soumission à Dieu, aux événements de sa Providence, à tous ceux en qui elle reconnaissait une parcelle de l'autorité divine.

Elle eut vraiment le culte de l'autorité et, à un haut degré, le sentiment de la piété filiale. Au regard de sa foi, Dieu était comme visible dans la personne de ses Supérieurs. Aussi de quel respect elle les entourait! Plus encore, respect infini pour le prêtre, en qui elle voyait et adorait le Christ Lui-même. Elle écoutait avidement la divine parole, entendue dans la prédication ou au saint Tribunal; souvent elle en faisait le sujet de ses méditations. Dans sa dernière maladie, comme elle manifestait sa joie à chaque visite du prêtre, une sœur lui en demanda la cause: "C'est, dit-elle, le ministre que le bon Dieu envoie pour combler son épouse de grâces et de bénédictions. Savez-vous bien ce que c'est qu'une bénédiction du prêtre?..."

L'obéissance est l'acte d'amour le plus parfait, répétait-elle. "Voulez-vous un moyen court pour arriver à la perfection? Vouloir toujours, de tout son cœur, tout ce que le bon Dieu désire." A une autre, afin de l'affermir dans une décision prise: "Pour être heureuse, il faut vouloir ce que le bon Dieu veut, et, une fois qu'il a manifesté sa volonté, être sûre que c'est le mieux pour nous. Il n'y a qu'une chose qui compte, voyez-vous, faire la volonté de Dieu." Et cette conformité, cette entière adhésion au bon plaisir divin paraissait comme naturelle à son grand esprit de foi.

La Règle est aussi l'expression de la divine volonté. Mère St-Léandre fut jusqu'à la fin une Règle vivante. Sa fidélité à tous les Usages, Coutumes, etc., fut toujours remarquable et remarquée. A soixante-six ans, elle avait omis un jour de se rendre aux travaux communs de la buanderie; elle fit aussitôt sa coupole de cet oubli, bien involontaire pourtant. Elle suivit toujours intégralement le train de vie commune pour la nourriture, le vêtement, etc. Avant la révision

de nos Constitutions, le cas de maladie excepté, jamais on ne l'avait vue se départir du lever de quatre heures. Sur les derniers temps de sa vie, plus lente à s'habiller, elle avait sollicité la permission de se lever quelques minutes avant l'heure du réveil, afin d'arriver à temps à l'oraison. Jusqu'à quatre semaines avant sa mort, elle assista à tous les offices du Chœur, alors que les infirmités de son grand âge eussent pleinement justifié son abstention. Combien nous admirions sa vaillance et son indomptable énergie! Quand ses pauvres jambes refusèrent absolument de la porter, elle se laissa conduire en chaise-roulante. De là, pendant plusieurs années, comme d'une chaire d'éloquence, plus que jamais elle prêcha à toutes l'amour de la régularité. En prévision de sa cécité, elle avait appris par cœur un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ et des Constitutions, dont elle possédait d'ailleurs, plus que la lettre, l'esprit et la pratique.

Que dire de sa pauvreté et de son détachement, vertus annexes de l'humilité? Il suffirait de montrer ses vêtements pour voir combien elle chérissait Dame Pauvreté. Après sa mort, à peu près rien à offrir en souvenir aux siens. La chère Mère avait elle-même distribué les quelques images et feuillets, toute sa richesse, à celles qui lui rendaient service. "Tout ce dont on peut se passer est superflu pour une religieuse." A son usage, rien que les choses spécifiées par les Constitutions. Mais surtout elle visait à l'esprit de pauvreté, qui consiste dans le détachement, le dépouillement intérieur, afin de posséder Dieu plus pleinement. Elle rappelait souvent les principes du Père Surin, de son auteur préféré, qu'elle fréquentait depuis le noviciat et dont elle s'était si bien assimilé la doctrine : "Détachez-vous pour laisser place à Dieu, vous unir plus intimement à lui."

Par esprit de pauvreté, et pour assurer aux âmes le pain spirituel, les grâces de salut et de sanctification, Mère St-Léandre ne perdait pas une minute. Nous l'avons vue se donner et se dépenser sans compter. Retirée du service actif, elle s'occupait sans cesse, malgré la faiblesse de sa vue, à quelque petit ouvrage ou tricot destiné à ses sœurs ou à ses chers pauvres. Nous la voyons encore, modèle de la mère admirable, pendant que les mailles s'enchaînent, visiblement unie à Dieu par la pensée et par l'amour, son cœur entretient avec lui un commerce ininterrompu.

Parler de la vie de prière et d'oraison de la vénérée Mère, c'est pénétrer dans le sanctuaire intime de l'âme, entr'ouvrir la plus belle page qu'y ait écrite le doigt divin.

Sans dévotions particulières, elle allait droit à Dieu, notre Père. Sa piété s'alimentait aux meilleures sources. Ses livres de prédilection : l'Imitation de Jésus-Christ, des manuels de vie intérieure, l'Écriture Sainte, les Psaumes particulièrement. Mère St-Léandre n'a laissé aucun écrit personnel; seules les quelques notes recueillies dans ces auteurs disent les goûts de son âme désireuse des moyens les plus efficaces pour s'unir à Dieu: anéantissement de soi-même, renoncement, pureté de cœur, recueillement, contemplation. Nous y trouvons de hautes pensées sur l'intérieur de Jésus-Christ et de la très Sainte Vierge, sur les perfections et les amabilités divines. Parfois une courte prière, un cri du cœur. Avec quelle force elle demande "cet amour très ardent qui permet de fixer son regard sur Dieu, en jouissant de cette tranquillité de l'âme, avant-goût de la béatitude céleste, et l'entière fidélité aux mouvements de la grâce, moyen et fruit de cet amour."

A quel degré d'oraison et d'union à Dieu était-elle parvenue? Il ne nous appartient pas de le dire. Cependant encore quelques pieuses indiscretions... Une sœur provoqua adroitement un entretien sur l'oraison où la chère Mère se révéla à son insu. Ce fut d'abord un petit commentaire de la prière préparatoire du Directoire. Puis, paraissant oublier la présence de son interlocutrice, comme absorbée en Dieu, elle passe en revue ses perfections et ses attributs: Immensité, Grandeur, Toute-Puissance, Sagesse, Beauté, Sainteté, etc. Quand elle s'aperçut en avoir tant dit, elle

conclut : "Autrement, ma petite Sœur, il y a longtemps que je ne pourrais plus faire la méditation." Allusion à l'épreuve de la cécité qui ne lui permettait plus de s'aider d'un livre. Évidemment elle n'en avait pas besoin. Néanmoins, par fidélité, elle se faisait lire le sujet commun d'oraison. Jésus ne l'instruisait-il pas lui-même dans l'union amoureuse de son âme à la sienne ? "Je le sens là, le bon Dieu, nous confiait-elle. Qu'il est donc bon!... L'écouter... Le laisser faire... C'est si facile et si doux!..." De grandes lumières lui avaient été octroyées. Elle connaissait et goûtait par expérience le don de Dieu.

A une de ses infirmières qui lui demandait un mot spirituel : "Écoutez Dieu, il vous parlera lui-même." Et comme la jeune sœur objectait qu'elle ne l'entendait pas : "Si vous ne l'entendez pas, c'est que vous n'écoutez pas bien... Vous parlez trop... Pour entendre Dieu, commencez par vous recueillir profondément, implorez sa grâce, et dites-lui : J'écoute... Et le bon Dieu ne tardera pas à venir avec un flot de lumière... Il vous fera peut-être de petits reproches..."

Piété simple et aimable. Son extérieur calme et recueilli, empreint d'une noble gravité, n'avait rien d'austère. Quel charme dans sa conversation pleine d'esprit en même temps que de sérieux ! Jamais de choses indifférentes. Ayant beaucoup lu, et retenu, son répertoire d'anecdotes, de traits édifiants, de connaissances pratiques alimentait sans jamais s'épuiser nos récréations en famille. Jeunes et anciennes étaient ravies de partager la "veille" avec la chère Mère; les nuits paraissaient courtes en son aimable compagnie. Le rayonnement de sa charité, le grain d'humilité qui assaisonnait toutes ses paroles lui permettaient de glisser adroitement, de la façon la plus agréable de bonnes vérités, sans blesser le moins du monde, et jamais sous forme de leçon. Bref, là encore elle entraînait bien dans l'esprit de nos Constitutions : "Se récréer par des discours agréables et saintement joyeux." Quand elle eut dressé sa tente à l'infirmerie, sa porte, les jours de congé, restait ouverte à toutes. Nous n'allions pas la voir une seule fois sans recevoir ce rayon d'en haut qui illumine et réchauffe. On lui demandait un jour si elle trouvait le temps long ainsi seule. Le mot qui jaillit de ses lèvres révéla l'intensité de son occupation intérieure : "Oh ! non... Quand on est avec Jésus... Quand on possède un Dieu lui-même, que reste-t-il à désirer ? — Vous pensez donc toujours à lui, reprend une sœur; vous faites oraison toute la journée ? — Mais oui... je ne puis faire autrement... Et que voulez-vous que je fasse autre chose ?... Quand je n'ai personne, les jours ordinaires, je ferme la porte de la chambre, et là, je ne m'ennuie pas, les journées ne sont jamais longues... Le bon Dieu me parle, il serait bien impoli de ne pas lui répondre..."

La vie d'oraison suppose la mortification. Mère St-Léandre pratiqua surtout les mortifications de Règle. Nous avons vu son entière fidélité à tous les devoirs de la vie monastique, dans l'abnégation complète d'elle-même. "Une fidélité constante dans les petites choses est une grande, une héroïque vertu," affirme saint Bonaventure. Dévotion aux petites croix de la Providence aussi, "les plus propres à nous sanctifier". Jamais une plainte, une remarque sur ce qui la concernait; elle s'accommodait de tout, savait souffrir gaiement; si bien que nous ignorions ses goûts et ses répugnances. Chez elle la nature avait été si bien mortifiée qu'on n'en pouvait surprendre le côté faible, qu'on ne sentait plus l'effort. A l'infirmerie, il fallait user de stratagème, invoquer l'intention de Notre Mère pour lui faire accepter quelques petites douceurs. Mentionnons une immolation secrète, souvent renouvelée, dont ses Supérieures seules ont pu mesurer l'étendue. En quittant le Berceau religieux, auquel elle resta attachée par toutes les fibres de son être, son sacrifice avait été irrévocable. En maintes circonstances où nos trois autres Mères Fondatrices eurent le bonheur de revoir le *chez nous* tant aimé, notamment à son Jubilé d'or de profession religieuse, la Maison Mère l'avait conviée à goûter ces joies bien légi-

times. Dans sa grande humilité, n'y voyant pas pour elle la même utilité que pour ses compagnes, aimablement elle déclina toujours l'engageante invitation et se refusa à cette satisfaction du cœur. — Que faut-il le plus admirer ici ? Ou celui qui, inspiré de l'Esprit-Saint, présente à Dieu la myrrhe d'un pur sacrifice ? Ou l'âme qui, sous la motion du même Esprit d'amour, recevant avec reconnaissance la rose aussi bien que l'épine, offre à l'Auteur de tous les biens le sacrifice de la louange et de l'action de grâces ? "Dites au juste que tout est bien," fait entendre saint Paul. "Tout ce qui est fait avec amour est amour."

Il y a immolation plus pure et plus intime. Nous lisons au carnet de ses notes : "Quand on a combattu jusqu'à l'extinction de ses forces, tout n'est pas fini; il ne nous reste rien à faire, mais il nous reste à souffrir l'action de Dieu qui désormais veut faire seul ce qui est au-dessus des forces de l'homme." Mère St-Léandre connut ce "martyre intérieur", où, sous le feu sacré, Dieu épure merveilleusement l'âme et la rend belle de sa beauté. Pendant de longues années, de cuisantes peines morales torturèrent son esprit et son cœur. Aimer le bon Dieu uniquement, et se croire rejetée de lui ! La crainte d'en être séparée durant l'éternité lui arrachait des larmes amères, en lui donnant une frayeur excessive de la mort et du jugement qui la suit. Elle puisait dans son esprit de foi et d'obéissance l'unique remède. Quand elle ne pouvait recourir au guide de son âme, qu'il était touchant de voir cette vénérable Mère, humblement agenouillée aux pieds de sa jeune Supérieure, lui confier ses peines, doutes, inquiétudes, tentations ! Un mot de l'autorité suffisait à calmer sa souffrance; suivant aveuglément la direction donnée, elle trouvait le repos dans l'abandon...

Autant elle avait souffert alors, autant elle goûta le fruit savoureux de la paix dans les derniers mois de sa vie. La chère Mère était prête pour les éternels embrasements.

Le 2 janvier, au moment où sa petite-nièce postulante s'apprêtait à la conduire à l'Office comme à l'ordinaire, Mère St-Léandre se sent défaillir. Le médecin appelé diagnostique le très mauvais état du cœur et ordonne le repos absolu. La vaillante Mère avoue alors qu'elle ressentait ces malaises depuis assez longtemps; mais désireuse d'assister jusqu'au bout à la sainte Messe, à l'Office, elle n'avait rien dit. Cette privation lui fut le plus grand sacrifice.

Le 4, elle reçoit tous les secours de notre sainte Religion avec sa foi et sa piété ordinaires. Ses pensées et ses désirs tendent vers les biens éternels, dont elle a déjà comme un avant-goût : "Je savoure la douceur de l'amour de Dieu... Qu'il est donc bon!... Je crois qu'on ne peut le goûter davantage... Cependant, ajoute-t-elle, nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine..."

Plus d'un mois devait s'écouler dans l'attente de l'Époux. Pendant ces quatre semaines, il nous fut donné de communier plus intimement à l'âme de la vénérée Mère, de recueillir pieusement ses paroles lumineuses des clartés d'en haut. Nous sortions d'auprès d'elle consolées, réjouies, emportant en notre cœur quelque chose de la suavité du bon Dieu. Toute reconnaissante pour les grâces dont elle est comblée, elle chante les bontés, les miséricordes du Seigneur. Le Bon Dieu!... Elle ne le nommait qu'ainsi, et avec quel accent ! "Pourquoi me fait-il tant de grâces à moi, à moi!..." Ses souvenirs formeraient un petit code de perfection. "Jusqu'à la mort il faut viser au plus parfait. Dieu est assez grand et assez bon pour être servi parfaitement. A celles qui viennent me demander quelques conseils, je ne trouve rien de mieux à leur dire : Qu'elles s'efforcent de faire le plus parfaitement possible tout ce qu'elles font... O mes petites Sœurs, remerciez bien le bon Dieu de la grâce de la vocation religieuse. A l'heure présente, je comprends autant qu'on le peut sur la terre cette grande grâce. Pour prouver notre reconnaissance, appli-

quons-nous à faire toujours ce qui est le plus agréable au bon Dieu. Toute religieuse doit tendre à cela.” Je lui demandais pourquoi elle n’avait pas fait ce “vœu de perfection”; elle se rendit ce beau témoignage : “Je n’en ai jamais eu l’inspiration, mais j’ai toujours agi comme si je l’avais fait. Oh! je ne le regrette pas. Cela ne veut pas dire que j’ai correspondu à toutes les grâces: je serais une grande sainte à présent; mais Dieu qui est infiniment bon, suppléera à ce qui a manqué.”

Et quel bonheur de lui rendre service! Elle a des mots exquis pour les attentions dont elle se voit entourée. Obéissante au médecin et à l’infirmière, elle ne manifeste aucun désir, se montre toujours contente, satisfaite. A nos questions si elle souffre beaucoup, ses réponses révèlent l’entière adhésion au bon plaisir divin: “Je veux tout ce que le bon Dieu veut, je reçois tout ce qu’il m’envoie et je l’aime de tout mon cœur.” Elle accueille joyeusement les verdicts du médecin, l’annonce de sa mort prochaine. Un matin, la trouvant très affaissée: “Vous n’êtes pas riche, ma Mère, lui dit-il. —J’ai toujours été pauvre, réplique-t-elle finement, je veux mourir pauvre. Les riches entreront difficilement dans le royaume des cieux, a dit Notre-Seigneur.”

Lorsque nous lui chantons de pieux cantiques, surtout celui qu’elle préfère entre tous: “Ah! qu’il est bon, qu’il est bon, le bon Dieu!...” des larmes parfois s’échappent de ses yeux. “Ce ne sont pas des larmes de tristesse, s’empresse-t-elle de dire; ce sont des larmes de bonheur...”

Le 10, à 7 heures du soir, elle parut beaucoup plus mal. monsieur l’Aumônier vint faire la recommandation de l’âme. Quel beau spectacle nous eûmes sous les yeux! La chère Mère demande pardon avec une telle expression d’humilité! L’émotion étreint tous les cœurs et étouffe les voix. Mère St-Léandre, calme, recueillie, répond distinctement aux prières: *Ora pro me* “Que de grâces!” dit-elle, quand ce fut fini. Elle remercie la Communauté, adresse quelques mots d’adieu à ses nièces, nos Sœurs St-Thomas et St-Narcisse, à la chère postulante, Sr Hamel, petite-nièce entrée le 8 septembre précédent, héritière de son nom. Avec une simplicité ravissante, elle se laisse baiser, promet de prier pour ses bien-aimées Mères et Sœurs de Notre-Dame-des-Anges, pour nous toutes, pour notre Ordre. “Vous avez pratiqué le plus parfait, vous irez droit au ciel,” lui dit une sœur. —Ab! j’acrocherais bien un peu en purgatoire... Cependant, Dieu est assez bon pour tout effacer dès ici-bas...” Rappelant la parole du Père Surin: Quand on est détaché et abandonné on n’a pas de frayeurs de la mort. “En avez-vous, demande l’infirmière? —Non, fit-elle simplement. Le démon est venu pourtant... Je lui ai répondu que Notre Mère avait dit que ce n’était pas de son affaire, de me laisser tranquille, et, c’est fini avec lui...”

Le 19, elle voulut une fois encore gagner l’indulgence du jubilé et passa ce jour en retraite. Le lendemain, Sa Grandeur Mgr Lamarche, notre Évêque, vint bénir la vénérée malade. La paternelle bonté de Monseigneur l’engageant à la plus entière confiance, en termes pleins de modestie et de simplicité, elle le prie de bien vouloir l’aider à remercier le bon Dieu pour tant de grâces. “Quels beaux sentiments! dit Sa Grandeur, visiblement émue. Vous m’édifiez. Oui, je vous aiderai à rendre grâce au Seigneur. Priez aussi pour moi.”

Ceci ne rappelle-t-il pas le *Consummatum est* du divin Maître?

Le 1er février, comme à l’ordinaire, elle avait demandé ses “permissions du mois.” La veille, la Règle lui avait été lue en entier. Elle fit alors son oraison, avec son infirmière, récita le rosaire, parcourut les stations du chemin de la croix sur le crucifix indulgencié. “Si le bon Dieu vient me chercher, dit-elle ensuite, tout est fait... On est prête à partir...”

Quatre jours avant sa mort, une après-midi, à l'heure de l'oraison, on l'entendit, exhalant tout haut sa prière: "Dieu est un bon Père... Il n'abandonne pas ses enfants... La vie est courte... Oh! le peu de temps que nous passons sur la terre pour jouir ensuite durant l'éternité... Quelle vie!... Quel bonheur!... Vivre en union avec le bon Dieu... Qu'ai-je fait pour mériter cette faveur?... Il m'a aimée... Quand on a été fidèle, quel bonheur, quel bonheur..." Pendant ce temps, assure l'infirmière, ses yeux grands ouverts paraissaient contempler un être invisible; son visage avait une expression indéfinissable, comme dans une espèce d'extase.

Affamée du "Pain des anges", elle ne vit plus que du désir d'une communion à l'autre. "Je demande au bon Dieu encore un jour pour communier et pour remercier." Un soir, empruntant les paroles d'un saint religieux mourant, elle s'écria: "Quel bonheur de mourir!... Quel bonheur de pouvoir dire: demain, je vais communier! Oui, quel bonheur de communier! Quel bonheur de mourir!..."

L'aurore du jour éternel se leva enfin. Le matin de ce 9 février, elle reçut encore une fois son Dieu, qui, sous le voile de l'hostie, se fait le viatique du suprême voyage. Vierge sage et prudente, sa lampe pleine de l'huile des bonnes œuvres et d'une ardente charité, elle-même, avec une rare présence d'esprit et une exceptionnelle force d'âme, vit aux derniers préparatifs pour l'arrivée de l'Époux.

A 2 heures p. m., elle dit à l'infirmière qui la transporte de la chaise longue dans son lit: "C'est la dernière fois, ma petite Sœur... La porte du ciel est ouverte..." Vers 3¼ hres, prise d'une violente douleur au cœur, elle fit appeler Notre Mère, puis ses nièces, et demanda la bénédiction. "C'est le temps d'aller chercher monsieur l'Aumônier," dit-elle ensuite. La Communauté vint aussi au sortir de l'oraison. La fin ne paraissait pourtant pas si prochaine. Tout à coup la respiration devint plus lente. On lui présenta le crucifix. "Le voyez-vous? lui dit-on. —Oh! oui, je le vois..." D'une main défaillante, elle le porta à ses lèvres, baisa amoureusement les cinq plaies et le reposa sur son cœur. Quelques minutes après, doucement, sans agonie, elle inclina la tête et expira sur le sein du bon Dieu. Il était 4 hres de l'après-midi.

Exposée, dans l'attitude de l'éternel repos, sa tête resta penchée vers nous, comme pour recevoir encore nos confidences, nos messages pour le chez nous divin. Son dernier billet du Sacré-Cœur portait: "L'âme médiatrice avec le Sacré-Cœur."

Le 11, les derniers rayons de la fête de Notre-Dame de Lourdes enveloppèrent sa dépouille mortelle, illuminant nos âmes d'espérance et d'amour. Marie, notre divine Mère, qu'elle a tant aimée et si bien servie, l'aura sans tarder, nous l'espérons, introduite au séjour des célestes splendeurs.

Après le service (12 fév.), chanté par un vétérán du Sanctuaire et un ami des premières heures de la fondation, Mgr Eug. Lapointe, P. A. V. G., nous disait: "Je l'ai plus invoquée que j'ai prié pour elle."

Avec la regrettée Mère St-Iéandre, nous l'avons dit, s'est éteinte la dernière des Fondatrices de notre Maison. "Désormais, nous écrivaient au lendemain du décès nos chères Mères de Notre-Dame-des-Anges, c'est vers le ciel qu'il nous faudra lever les yeux pour les contempler dans la béatitude." Pour nous une ère se clôt, nos responsabilités redoublent: faire valoir et accroître, si possible, le riche patrimoine qu'elles nous ont légué. Combien nous les prions "de seconder notre ferme résolution de faire revivre les austères vertus qui les ont faites si admirables à nos yeux, vertus qui toutes peuvent se résumer dans la fidélité à nos saintes Règles."

"Malgré la mort, leur voix se fait encore entendre." (Hébr. XI, 4).

"Du haut des cieux, elles nous montrent les sentiers de la justice et de la sagesse." (Isaïe, 40).

IN MEMORIAM

						
St. St. JEAN-le-LIBRE J. Leclercq Décédé en 1878 Âgé de 20 ans.	St. St. JULIE A. Pireux Décédé en 1881 Âgé de 28 ans.	St. St. JEAN-le-CROIX M. Desfontaines Décédé en 1820 Âgé de 8 ans.	St. St. PÉGUS-SALES C. Hutten Décédé en 1716 Âgé de 37 ans.	St. St. MARIE-CROIX C. Tranchesi Décédé en 1911 Âgé de 86 ans.	St. St. BERNARD H. Bernard Décédé en 1822 Âgé de 40 ans.	St. St. LÉON A. Mathias Décédé en 1856 Âgé de 82 ans.
						
St. St. JEANNE-ARCE L. Guillouard Décédé en 1920 Âgé de 23 ans.	St. St. DOMINIQUE J. R. Broussard Décédé en 1931 Âgé de 35 ans.	St. St. BERNADETTE-SIENNE B. Lefebvre Décédé en 1930 Âgé de 36 ans.	M^{re} St. MADELEINE M. Desfontaines Décédé en 1926 Âgé de 66 ans. 3 ^{me} SUPÉRIEURE	St. St. CAMILLE C. Bouvier Décédé en 1915 Âgé de 27 ans.	St. St. CAMILLE St. Croix Décédé en 1928 Âgé de 37 ans.	St. St. PHILONÉE L. Côté Décédé en 1926 Âgé de 33 ans.
						
St. St. ROCH M. J. Bouchard Décédé en 1923 Âgé de 58 ans.	St. St. AMÉLIE M. J. Guerin Décédé en 1915 Âgé de 88 ans.	St. St. CHARLES A. M. Tremblay Décédé en 1925 Âgé de 26 ans.	St. St. THÉRÈSE-YOLANDE A. M. Guindon Décédé en 1932 Âgé de 24 ans.	St. St. MARIE-DIEU M. Lejeune Décédé en 1924 Âgé de 48 ans.	St. St. ANNE M. A. Noël Décédé en 1932 Âgé de 31 ans.	St. St. THÉRÈSE (P. DESRO) M. Desro Décédé en 1926 Âgé de 23 ans.
						
St. St. MAURICE M. J. Tremblay Décédé en 1931 Âgé de 21 ans.	St. St. ULMER B. Bouchard Décédé en 1921 Âgé de 58 ans.	St. St. ANDRÉ L. P. J. J. J. Décédé en 1925 Âgé de 21 ans.	St. St. PIE M. J. Lejeune Décédé en 1925 Âgé de 25 ans.	St. St. MARIE-CLAIRE M. Noël Décédé en 1918 Âgé de 88 ans.	St. St. MARIE-CLAIRE M. Noël Décédé en 1918 Âgé de 88 ans.	St. St. MARIE-CLAIRE M. Noël Décédé en 1918 Âgé de 88 ans.

Terminons par quelques autres passages des affectueuses lettres de sympathie de nos Maisons Sœurs: "Avec vous, chère Mère, et en union avec votre Communauté, nous répétons le *fiat* qui redonne au Maître la dernière de vos Mères Fondatrices, que la bonté divine vous a pourtant longtemps conservées. Pour vos bien-aimées disparues s'est réalisé le souhait du Psalmiste: Que le Seigneur vous fasse voir les enfants de vos enfants. Oui, dès ici-bas, elles ont joui du fruit de leurs travaux et de leur dévouement..."

"... Ces Règles vivantes ne meurent pas, elles vivent là-haut, après avoir semé dans la bonne terre une semence qui donnera le centuple."

"... De là-haut, elles veilleront sur leur chère Communauté qu'elles ont édifiée, aimée et soutenue par un rare esprit de sacrifice. Leurs âmes continueront d'attirer les bénédictions du ciel sur le Monastère qu'elles ont dirigé avec tant de sagesse..."

"... Elles sont tout près du cloître béni pour lequel elles ont tant travaillé, souffert. Plus que jamais, il nous semble, elles doivent s'intéresser à ce qui le concerne. Nous avons confiance que leur céleste assistance s'étendra à toutes les familles de l'Ordre..."

ORIGINE ET BUT DE L'INSTITUT DES CHANOINESSES HOSPITALIÈRES
DE L'ODRE DE ST-AUGUSTIN

HISTORIQUE.—En l'an 423, saint Augustin fonda à Hippone la première communauté de femmes connues depuis sous le nom d'Augustines. Pour elle il rédigea sa Règle, qui fut adoptée ensuite par plusieurs Ordres et Instituts religieux.

Au nombre des plus anciennes religieuses Hospitalières de France sont les Augustines. On les voit établies à l'Hôtel-Dieu de Dieppe dès le XIIe siècle. Déjà, ou au moins avant 1285, sous le pontificat du Pape Honorius IV, elles étaient tenues pour régulières. Le Pape Alexandre VII le déclare en 1664, et, l'année suivante, il approuve leurs Constitutions revisées par le Père Paul LeJeune, de la Compagnie de Jésus. Il confirmait en même temps la réforme qu'elles avaient embrassée en 1625, époque à laquelle les Hospitalières quittèrent, avec le nom de Sœurs Ermites de Saint-Augustin, l'habit noir qu'elles avaient porté jusque-là pour l'habit blanc des Chanoinesses.

Leur Congrégation régulière, dite de la Miséricorde de Jésus, prit alors un grand développement en France. Saint Vincent de Paul la préconisa. Louis XIII lui donna, en 1638, des lettres patentes et désira voir tous les hôpitaux français sous sa direction.

La tourmente révolutionnaire passa sur l'Ordre des Augustines sans le déraciner. Deux de ses monastères même ne connurent pas l'expulsion, comme la presque totalité des maisons religieuses. Les autres subirent le sort commun. Quelques communautés firent douze et treize ans de prison. Mais, en général, les villes d'où nos Hospitalières avaient été chassées sentirent bien vite le triste effet de leur absence, et, dès que l'horizon s'éclaircit, on se hâta de les rappeler. Dans quelques endroits, a retenu l'histoire, les municipaux viennent déposer aux pieds de ces femmes, tout à l'heure conpues, l'expression publique de leur repentir avec celle de leurs vœux. "Nous avons commis une grande erreur, disent-ils, que nous tenons à réparer. Nous vous supplions de reprendre à l'Hôtel-Dieu vos charitables fonctions." Si heureuses soient-elles de la proposition, on le comprend, celles qui avaient dit: "Dieu et notre conscience nous défendent le serment civique, nous ne le ferons jamais", et qui avaient scellé de sang leur profession de foi dans le martyre d'une de leurs Sœurs et dans le supplice que fut la captivité de bien d'autres, posent une condition à leur acquiescement: c'est que la réintégration se fasse sous l'égide de la seule autorité ecclésiastique qu'elles reconnaissent.

La réponse n'étonne pas. La persécution n'a rien changé ni refroidi des sentiments de l'épouse du Christ. L'Augustine de 1802, de 1810 ou 1812 est bien la sœur de la jeune moniale de 1793 qui, se disposant à signer l'acte de refus de quitter la clôture et de profiter de la liberté accordée par les décrets, cherche de l'encre, et, d'un geste, en demande à l'officier exécuteur des arrêts.

—Mais, Madame, dit celui-ci, il n'y en a plus.

—Si l'encre manque, répond l'héroïque Hospitalière, j'ai du sang dans les veines pour y suppléer.

L'Ordre, comme un olivier vigoureux, selon son emblème traditionnel, a donc reverdi et fructifié de nouveau en France, où il compte aujourd'hui vingt établissements — et fondés par ceux-ci — deux en Angleterre et cinq en Afrique. Il y en a sept en Amérique. Mais il faut remonter aux jours de la première floraison pour attacher au tronc de Dieppe la branche mère des rameaux canadiens. C'est dès 1637 qu'est signé le contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, premier hôpital de la Nouvelle-France.

ÉTABLISSEMENT AU CANADA. — Les Hospitalières, avec les Ursulines de Québec, sont les premières missionnaires non seulement du Canada, mais encore du monde entier. Avant elles, la religieuse connaissait l'exil du siècle, dont elle se séparait par d'austères ou d'impénétrables grilles; mais elle ne savait rien de l'exil de la patrie civilisée pour courir les dangers des mers, des terres lointaines, sauvages, barbares, afin de gagner quelques âmes à Jésus-Christ.

Les vierges qui vinrent en 1639 se pencher sur le berceau de la colonie et veiller, à leur manière, qui fut pur héroïsme, à la garde de son drapeau, ont donc conquis pour jamais la palme de l'apostolat initial chez la femme. Et c'est le Canada, tout résumé alors dans *Kebec*, qui, un beau matin, voit venir de l'ancienne mère patrie cette étoile nouvelle au front de l'Église, étoile qui doit jeter sur le Nouveau Monde un rayon de bienfaisance, devenu partie intégrante et glorieuse de sa vie nationale. (1)

Voici la liste des établissements faits au Canada.

Après avoir établi l'Hôtel-Dieu de Québec en 1639, les Filles de saint Augustin ont fondé l'Hôpital-Général de Québec en 1693. De l'Hôpital-Général sont sortis: L'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur à Québec en 1873 et l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi en 1884. L'Hôtel-Dieu de Québec a donné naissance à l'Hôtel-Dieu de Lévis en 1892 et à l'Hôtel-Dieu de Gaspé en 1926; l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier a fondé l'Hôtel-Dieu Saint-Michel à Roberval (L. S.-.) en 1918.

(*La vie Augustinienne*).

BUT DE L'ŒUVRE. — Le caractère distinctif de l'Institut de *Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus* est la Miséricorde.

“Le propre de notre vocation, dit la Règle, est de joindre Marthe et Marie, l'action et la contemplation par ensemble, de rechercher l'amour de Dieu en sa pureté, et l'amour du prochain en sa perfection.”

Ailleurs, elle dit encore: “La pratique des fonctions de notre vocation est une agréable reconnaissance effective, et une excellente imitation des miséricordes de Notre-Seigneur au très Saint Sacrement, avec cette différence néanmoins, que c'est nous qui faisons miséricorde à Jésus caché mystiquement dans la personne des pauvres et des malades, et que c'est Lui, au contraire, qui l'exerce, étant reçu, par la sacrée communion, dans les âmes bien disposées, de chacune desquelles il fait un

(1) C'est l'histoire d'une charité si grande, si ardente, si supérieure à la nature humaine, conclut un profane, que l'implacable ennemi du christianisme l'a saluée avec respect. Dans le cours de ses destructions, Voltaire ne s'est arrêté que devant l'Hôtel-Dieu: L'Hôtel-Dieu, a-t-il dit, s'il est le réceptacle de toutes les misères, est aussi le temple de la vraie vertu, qui consiste à les secourir.”

Hôtel-Dieu de sa miséricorde...” Nous voulons que notre amour touche Jésus lui-même et lui fasse du bien, et, pour en venir là, nous prenons les moyens que Jésus nous a signalés et qu’il veut bien condescendre à avoir pour agréables. Il nous a montré les pauvres, les affligés, les délaissés, les orphelins et les malades; ce sont ceux-là qu’il a mis à sa place, lorsqu’il est monté au Ciel... Ce que vous avez fait à l’un de ces petits, vous me l’avez fait à moi-même... Telles sont les paroles, à la fois claires et mystérieuses, par lesquelles le Divin Jardinier a planté l’Olivier de la Miséricorde.

L’Ange de la charité, voilà bien l’Hospitalière; la Charité envers les membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c’est son but essentiel, c’est l’âme de son existence. C’est par amour pour les pauvres et les malades qu’elle a renoncé à tous les avantages du siècle, aux joies de la famille, aux douceurs de la société. C’est pour eux qu’elle a mis entre le monde et elle une barrière infranchissable; c’est pour eux qu’elle travaille, qu’elle veille, qu’elle prie; vers eux que convergent ses pensées, ses sentiments, toutes les énergies de son être; c’est pour eux qu’elle se sanctifie, qu’elle se livre à de longues prières, à de fréquentes oraisons. Lorsque prosternée au pied des saints Autels, elle approche son cœur du cœur de Jésus-Christ dans le Sacrement de l’Eucharistie, c’est pour y puiser le baume du bon Samaritain, qu’elle va ensuite verser sur les plaies des malheureux avec d’ineffables paroles de consolation, avec d’incomparables exhortations, avec des soins et des attentions d’une tendresse toute maternelle.

Suivant l’esprit de son Institut, la *Religieuse Hospitalière* doit savoir allier dans toute sa conduite les deux éléments de sa vie religieuse: l’action et la contemplation. Aussi elle ne s’appartient plus s’étant livrée tout entière à Jésus dans la personne des pauvres et des malades. Pénétrée de ces pensées de foi, lors même que l’obéissance lui confie des charges qui l’empêchent de s’employer directement auprès des pauvres et des malades, elle n’oublie pas cependant que toutes ses œuvres ne sauraient avoir d’autre but que de concourir à leur service, et elle se tient toujours prête à voler à leurs secours, à leur sacrifier, au besoin, ses aises, son repos, sa santé, et jusqu’à sa vie.

“Elle travaille avec Jésus et pour Jésus, diligente comme Marthe, aimante comme Marie, se donnant, sans compter son temps, dans un esprit de mansuétude, joyusement et constamment.”

JOURNÉE D’UNE RELIGIEUSE HOSPITALIÈRE

Lorsque l’aiguille du cadran marque 5 heures moins cinq minutes du matin, la cloche s’ébranle et tout est en mouvement entre les murs bénis du Monastère.

En chaque cellule, une vierge faible mais généreuse recommence sa vie de prière et d’immolation.

Au premier moment de son réveil, elle est à genoux, elle adore... Elle quitte avec promptitude l’humble couche sur laquelle elle vient de prendre son repos, revêt après avoir baisé avec amour, chaque article de son costume religieux, habit saint qui, par la matière, la forme, la blancheur, lui rappelle sans cesse les doux et sévères engagements contractés avec l’Époux céleste au jour solennel de sa profession.

Elle a des formules pour dire à Jésus ses vœux, ses désirs, pour se pénétrer de son esprit, pour s'unir à ses divines actions et se revêtir en quelque sorte de ses vertus.

Puis sonne l'heure de la sainte Oraison. Les Vierges se réunissent au lieu des Observances religieuses, et là, avec le Dieu du Tabernacle, elles continuent, pendant une heure, le doux entretien qu'elles ont préparé la veille. L'Oraison mentale est suivie du Saint Sacrifice de la messe. A cette heure solennelle, où la divine Victime s'immole sur nos autels, la Religieuse s'offre en holocauste avec Jésus-Hostie; elle prie pour l'Église et pour le monde; elle s'efforce de recueillir en abondance pour elle-même et pour d'autres âmes la manne salutaire de la grâce. Plus ardentes encore seront ses suppliques, plus douce sa paix, plus vif son amour, pendant ses colloques intimes après la sainte Communion.

Suit le déjeuner des Religieuses, des pauvres et des malades. Les Sœurs se portent en diligence vers les départements de l'Hôpital, où les membres de Jésus-Christ réclament leurs soins. Chacune connaît son poste et son rôle. Les unes préparent et distribuent la nourriture, les remèdes, etc.; d'autres cherchent à accommoder sur leur couche fiévreuse de pauvres personnes condamnées pour longtemps encore à la souffrance; celles-ci ambitionnent de panser les plaies; celles-là voudront apporter du soulagement aux plus tristes infirmités. Sur un lit de douleurs gît un malade dont on n'attend plus que le dernier soupir: les Sœurs s'empressent autour de lui; elles humectent ses lèvres déjà livides et essuient, avec respect et compassion, la sueur froide qui couvre son front; elles lui donnent à baiser l'image du Rédempteur et répètent doucement à son oreille les actes de foi, de repentir, d'espérance et d'amour...

Dans l'exercice de ces diverses fonctions de la charité évangélique, "il faut, dit la Règle, qu'il y ait un saint combat entre les Religieuses, à qui écherront les malades qui font plus d'horreur et qui donnent plus de répugnance à la nature; remportant sur elles-mêmes des victoires dignes de la vocation sublime d'une fille de la Miséricorde de Jésus."

Il est 9 heures. La cloche rappelle les Sœurs pour la récitation de l'Office divin (Petites Heures). Ensuite, réconfortées par cette prière de l'Église récitée en son nom, elles retournent vers les pauvres et les malades.

A 11 heures, les repas des pauvres sont servis par la Communauté sous la présidence de la Mère Supérieure ou de la Mère Assistante qui font elles-mêmes les parts.

A 11 heures et 40, toutes se rendent au chœur pour l'examen de conscience; puis a lieu le dîner de la Communauté pendant lequel se fait la lecture spirituelle. "Après la réfection du midi et du soir, il est permis aux Sœurs de parler ensemble, une heure durant ou environ, et de se récréer par des discours agréables et saintement joyeux, avec paix, douceur, discrétion et simplicité, ce qui ne les empêche pas de faire quelques petits ouvrages durant ce temps-là."

Les heures de l'après-midi ne seront pas moins scrupuleusement remplies que celles de la première partie du jour. Les Hospitalières se succèdent, de même que dans la matinée, auprès des malades et des pauvres.

A 1½ heure, l'examen particulier, le chapelet, puis la lecture, l'espace d'une demi-heure.

L'instruction religieuse des pauvres n'est pas négligée. Les Hospitalières regardent comme un de leurs principaux devoirs celui d'enseigner à ceux qui sont sous leur conduite ce qu'ils sont obligés de croire, d'espérer et de faire pour être sauvés. "Le service que nous rendons aux pauvres pour la santé du corps, poursuit la Règle, regarde le salut de l'âme, car, c'est pour les pouvoir plus saintement aider à supporter chrétiennement la maladie, et à passer plus heureusement de ce monde, quand il plaira à Dieu d'en disposer, que nous les recevons en notre maison; si bien



LE NOVICIAT EN 1934

qu'à proprement parler, notre office est de recueillir les gouttes du Précieux Sang de Jésus-Christ et de les appliquer par nos petits travaux, au salut des âmes pour lesquelles il a été répandu."

A 3 heures, Vêpres suivies de l'Oraison mentale.

A 5 heures, souper à l'hôpital servi par la Communauté. A 5½ heures, Matines et Laudes puis le souper des Religieuses. On y continue la lecture commencée le midi, et les Sœurs y puisent une matière agréable et utile à la conversation qui doit suivre.

A 7 heures 40, l'examen de conscience et la préparation de la méditation du lendemain. A 8 heures, les Sœurs peuvent se livrer à leurs dévotions particulières, soit au chœur, soit en leurs cellules. Elles ne doivent pas être debout après 9 heures, sans une permission spéciale, si ce n'est celles qui sont désignées pour veiller les malades.

En effet, sous le toit monastique, la nuit même ne saurait interrompre l'exercice des saintes Œuvres de Miséricorde.

Tous les soirs, à tour de rôle, les huit ou dix religieuses qui sacrifient leur repos au service des membres souffrants de JÉSUS-CHRIST, ne commencent leur travail d'amour qu'après avoir imploré pour elles-mêmes et pour les malades qui leur sont confiés une bénédiction de l'HÔTE du Tabernacle.

Bientôt, elles apparaîtront comme des ombres silencieuses partout où leur présence sera requise, se livrant à des fonctions pénibles à la nature parfois, mais précieuses assurément à l'esprit de foi d'une *Hospitalière* qui ambitionne ce devoir et, dans sa charité, le trouve suave.

A chaque heure qui sonne, la nuit, les Veilleuses se remettent en la présence de Dieu, se rappelant une scène de la passion. Sans négliger le soin des malades, elles prient et se sacrifient pour les pécheurs.

Ainsi, pendant que les mondains perdent leur temps et leur santé dans des amusements souvent coupables, elles, vaillantes sentinelles d'amour, font la Garde autour de son Cœur outragé, le consolent et attirent des torrents de bénédictions sur leurs familles, sur la société et sur le monde.

Et la nuit passe!...

Déjà le jour paraît. Les Veilleuses rangent silencieusement les chambres et les salles où le bon Dieu doit passer.

Ayant éveillé la Communauté à 5 heures, elles reviennent pour préparer les malades et accompagner le Prêtre par les lits lorsqu'il viendra, vers les 6 heures, distribuer la sainte communion.

Ensuite, le temps est venu où les Sœurs qui auront passé la nuit près des malades seront remplacées pour aller prendre quelques heures de repos.

Ainsi, grâce au fonctionnement simultané et régulier des divers offices de la maison, dont les Sœurs se partagent les travaux; grâce à la pratique fidèle des exercices religieux, communs à toutes, les Anges gardiens du Monastère ont sous les yeux, à chaque instant du jour et de la nuit, le spectacle d'une incessante activité jointe à la quiétude de la vie contemplative.

Il va de soi que dans l'enceinte réservée du Cloître, un silence religieux s'observe en tout temps, excepté pendant les récréations.

La fuite du monde et l'amour de la solitude font les délices d'une *Religieuse Hospitalière*.

Outre les Religieuses de Chœur à qui incombent la charge de l'hôpital et l'administration des différents offices de la maison, il y a aussi des Religieuses converses; sans être directement occupées auprès des pauvres et des malades, elles concourent à leur service en apprêtant les repas. Elles s'appliquent encore aux travaux manuels

à l'intérieur du Cloître, sous la direction d'une Sœur de Chœur. "Il faut, disent les Constitutions, que les Sœurs converses s'occupent selon qu'il leur sera prescrit, avec d'autant plus de consolation qu'elles sont employées à la maison de Dieu, en des exercices qui ne les divertissent pas du doux entretien intérieur qu'elles peuvent avoir avec Notre-Seigneur, à l'imitation de sainte Catherine de Sienne, qui était très unie à Dieu dans les mêmes occupations qu'elles exercent tous les jours dans la sainte Religion." Bien qu'elles ne récitent pas l'Office divin, les Sœurs converses se rencontrent partout, au Chœur, au Réfectoire avec la Communauté et font réellement partie de la famille du Cloître.

Toute personne qui désire entrer en notre Noviciat doit, si elle ne peut se présenter au parloir, écrire elle-même pour solliciter son admission. Si elle veut faire une retraite avant sa décision, on lui procurera une chambre à l'Hôpital pour le temps des exercices.

L'aspirante doit présenter un certificat de son curé ou de son directeur en même temps que sa demande, si possible.

Il n'y a pas de dates fixées absolument pour les entrées. Elles se font ordinairement en février et septembre.

A l'heure et au jour désignés, toute la Communauté se réunit; dès que la jeune fille a franchi les portes claustrales, on entonne le *Sub turum*. Après une courte visite à Jésus-Hostie se donne le baiser de paix en signe de réception. On remet ensuite à l'aspirante un crucifix qu'elle devra porter désormais sur son cœur afin que toujours, dans les occasions où elle aura à immoler la nature, la vue de Jésus, son divin Modèle, lui soit un encouragement et une force. On la revêt en même temps de l'habit en usage, lequel consiste en un long voile de cachemire noir avec une petite colerette et une robe de même couleur.

La première probation dure un an: c'est le Postulat, pendant lequel la Communauté donne toute facilité à la Novice d'étudier la Règle et de connaître nos œuvres, la faisant passer par divers emplois à l'hôpital, afin de la mettre en état de juger par elle-même, si elle pourra faire un nouveau pas.

Cette première année écoulée, si, d'une part, la Postulante persévère dans son désir de devenir religieuse et si, de l'autre, la Communauté, croit qu'elle y est réellement appelée, on l'admet à la Vêture. C'est le jour de cette cérémonie, on ne peut plus touchante, que la Novice, en se dépouillant des livrées du siècle pour revêtir l'Habit religieux, quitte son propre nom pour en prendre un que la Religion lui donne.

A la suite de cette seconde année, appelée canonique, durant laquelle la Novice s'assimile spécialement la lettre et l'esprit des Règles et des Constitutions de l'Institut, et s'exerce à la pratique austère des vertus solides qu'elle devra pratiquer tous les jours de sa vie religieuse, si elle en est jugée digne, on l'admet à la profession temporaire pour trois ans, au bout desquels, elle prononcera ses Vœux perpétuels. Néanmoins, sa formation religieuse n'est pas terminée et quatre années encore lui sont accordées au Noviciat qu'elle quitte alors pour aller prendre rang parmi les Religieuses de la Communauté.

Tous les jours la religieuse, douce victime de son devoir, soumet sa volonté au joug de l'obéissance, s'immole pour ceux qui souffrent, et cependant, sa vie s'écoule sereine et pleine d'espoir. A travers les labeurs, les épreuves et les sacrifices qu'elle rencontre, elle a sans cesse sur les lèvres le chant d'actions de grâces du Roi prophète: "Que rendrai-je au Seigneur pour tous ses bienfaits?"

Cheminant ainsi, elle entrevoit déjà, à la clarté céleste qui la guide, le Dieu qu'elle a aimé ici-bas et qui se fera, au soir de sa vie, sa récompense éternelle. Confiante en ces paroles du Maître: "Les miséricordieux recevront miséricorde", elle meurt sans crainte, sans frayeur. De même, saint Augustin l'en assure par ces paroles des Constitutions: "Toutes ces bonnes œuvres et plusieurs autres, étant journellement pratiquées par les Religieuses de la Miséricorde de Jésus envers les pauvres et les malades, sans doute que le Dieu des Miséricordes ne manquera pas d'écouter leurs clameurs et leurs oraisons, et de leur faire ressentir les plus signalés effets de sa bonté, notamment à l'heure de la mort; car ayant assisté tant de personnes en ce dernier passage pour son amour, Lui-même leur donnera un secours très particulier, quand elles en viendront là."

Aux âmes qui auraient entendu l'Appel divin, après la lecture méditée de ces lignes, nous dirons: n'endurcissez pas votre cœur; soyez dociles à la voix du divin Maître qui vous dit: Venez... Ne remettez pas à demain ce que vous devez faire aujourd'hui. Écoutez et répondez: Seigneur, me voici pour faire votre adorable volonté.

LES ÉVÊQUES DE CHICOUTIMI

Monseigneur Dominique Racine, sacré le 4 août 1878, décédé le 28 janvier 1888.

Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, sacré le 28 octobre 1888, nommé Archevêque de Québec le 14 mai 1892, élevé au Cardinalat en juin 1914, décédé le 18 juillet 1925.

Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, sacré le 22 mai 1892, Évêque d'Hélénopolis le 9 décembre 1927, retiré à l'Hôtel-Dieu le 2 janvier 1928, décédé le 3 juin 1932.

Monseigneur Charles-Antonelli Lamarche, sacré le 18 octobre 1928.

LES AUMÔNIERS DES RELIGIEUSES DE L'HÔTEL-DIEU

Depuis mai 1884 jusqu'à 1933.

Sa Grandeur Monseigneur Dominique Racine et M. le Curé Amb. Fafard, 1884 à 1887.

Monsieur l'abbé J.-O.-R. Dufresne, 1887 à 1889.

Monsieur l'abbé Hilaire Marceau, 1889 à 1892.

Monsieur l'abbé Elzéar DeLamarre, 1892 à 1903.

Le Révérend Père Louis Le Doré, Eudiste, 1903 à 1905.

Le Révérend Père Joseph Colin, Eudiste, 1905 à 1906.

Le Révérend Père F. Pothier, Eudiste, 1906 à 1907.

Le Révérend Père F.-X. Crèchemine, Eudiste, 1905 à 1913.

Monsieur l'abbé Georges Cimon, 1913, 1918, 1922, 1923.

Monsieur l'abbé Joseph Gauthier, 1915, 1919.

Monsieur l'abbé Alfred Simard, 1924.

Monseigneur Léon Maurice, 1924 à 1925.
Monsieur l'abbé Charles-Eugène Girard, 1925 à 1929.
Monsieur l'abbé Georges Tremblay, 1929 à 1930.
Monsieur l'abbé Thomas Claveau, 1930 à 1933.
Monsieur l'abbé Oscar McNicoll, 1933.
Monsieur l'abbé Joseph Lalancette, 1933 à 19...

LES CHAPELAINS DE L'HÔPITAL

Monsieur l'abbé J.-O.-R. Dufresne, 1887 à 1889.
Monsieur l'abbé Hilaire Marceau, 1889 à 1892.
Monsieur l'abbé Elzéar DeLamarre, 1892 à 1899.
Monsieur l'abbé Joseph Gauthier, 1899 à 1910.
Monsieur l'abbé Georges Cimon, 1910 à 1931.
Monsieur l'abbé David Pelletier, 1931 à 1933.
Monsieur l'abbé J.-Auguste Verrault 1933 à 19...

ASSISTANTS-CHAPELAINS DE L'HÔPITAL

Monsieur l'abbé Héraclius Lavoie, 1888.
Monsieur l'abbé Narcisse Desgagné, 1890.
Monsieur l'abbé Amédée Maltais, 1891.
Monsieur l'abbé Henri Cimon, 1892.
Monsieur l'abbé Alfred Labrecque, 1893.
Monsieur l'abbé Jean Bergeron, 1902.
Monsieur l'abbé J.-A. Verrault, 1909.
Monsieur l'abbé O.-D. Simard, 1921.

REMPLAÇANTS

Monsieur l'abbé Odilon Bergeron, 1907.
Révérend Père J.-J. Hoëllard, 1908.
Monsieur l'abbé Louis Renaud, 1910.
Monsieur l'abbé Eugène Tremblay sr, 1910.
Monsieur l'abbé Eugène Grenon, 1910.
Monsieur l'abbé Joseph Coulombe, 1924.

LES SUPÉRIEURES DE LA COMMUNAUTÉ

1884 à 1934

Révérènde Mère Julie-Émilie Lamarre de Saint-Gabriel: 1884 à 1890; —1896 à 1902; — 1908 à 1914: 18 ans.

Révérènde Mère Marie-Célanire Taschereau de Saint-Elzéar: 1890 à 1896; — 1902 à 1908: 12 ans.

Révérènde Mère Marie-Emma Dufour de Sainte-Marie-Madeleine: 1914 à 1920: 6 ans.

Révérènde Mère Marie-Azilda Gauthier de Sainte-Marguerite-Marie: 1920 à 1926; — 1929 à 193... .

Révérènde Mère Marie-Alma Bergeron de Sainte-Claire-d'Assise: 1926 à 1929: 3 ans.

MÉDECINS DE L'HÔTEL-DIEU

Depuis 1884

Dr L.-E. Beauchamp, 1884 à 1928.

Dr S. Caron, 1886 à 1896.

Dr Edmond Savard, 1889 à 1925.

Dr A. Riverin, 1896 à 1932.

Dr E. Tremblay, 1906 à 19... .

Dr T. Duperré, 1906 à 19... .

Dr O. Cloutier, 1916.

Dr H. Duhaime. 1917 à 19... .

Dr Égide Lemieux, 1919 à 19... .

Dr G.-W. Tremblay, 1921 à 19...

Dr L.-E. Gagné, 1921 à 19...

Dr R. Madore, 1922 à 19...

Dr G. Gauthier, 1926 à 19...

Dr E. Potvin, 1928 à 19...

Dr L.-P. Tremblay, 1930 à 1931.

Dr A. Dumas, 1932 à 19...

Dr G. Tremblay, 1932 à 19...

Dentistes E. Warren, P. Coutu, E. Massicotte, P. Gagnon, P. Riverin, M.
Gravel.

COMMUNAUTÉS DE L'INSTITUT DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS

PATRON S TITULAIRES	VILLES	PAYS	ANNÉES DE FONDATION	PAR QUI FONDÉE
		XIIIe siècle.		
Hôtel-Dieu de Notre-Dame Auxiliatrice,	Dieppe.	Seine-Inférieure, France.	(1)	Sœurs Ermites de Saint-Augustin.
Hôtel-Dieu de l'Immaculée-Conception,	Vannes. A Males-troit depuis 1866.	Morbihan, France.	1635	Hôtel-Dieu de Dieppe.
Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Hôtel-Dieu de la Nativité de Notre-Dame,	Québec.	Canada.	1639	Hôtel-Dieu de Dieppe.
Hôtel-Dieu Saint-Yves,	Bayeux.	Calvados, France.	1644	Hôtel-Dieu de Dieppe.
	Rennes.	Ille-et-Vilaine, France.	1644	Cinq religieuses de Dieppe et une de Vannes.
Hôtel-Dieu de Notre-Dame de la Victoire,	Quimper. A Morlaix depuis 1834.	Finistère, France.	1644	Une religieuse de Dieppe et une de Vannes.
Hôtel-Dieu de Sainte-Marie-Madeleine,	Tréguier.	Côte-du-Nord, France.	1654	Hôtel-Dieu de Quimper.
Hôtel-Dieu de Saint-Charles et Sainte-Catherine,	Eu.	Seine-Inférieure, France.	1655	Hôtel-Dieu de Dieppe.
Hôtel-Dieu Saint-Nicolas,	Vitré.	Ille-et-Vilaine, France.	1655	Trois religieuses de Dieppe et deux de Rennes.
Hôtel-Dieu de la Sainte-Famille,	Carhaix. A Pont-L'abbé-Lambour depuis 1860.	Finistère, France.	1663	Une religieuse de Vannes et trois de Quimper.

(1) La Congrégation de la Miséricorde de Jésus ayant, comme un Olivier fructueux en la maison de Dieu, pris racine . . . au monastère des Religieuses Hospitalières de Dieppe . . . son antiquité est telle qu'on ne peut savoir au vrai l'année de sa fondation . . . Mais il est très assuré que ces religieuses étaient établies avant l'an 1235, ainsi qu'il se peut voir par la bulle de N. S. P. Honoré IV, donnée à Sainte-Sabine l'an second de son pontificat, le 9 janvier. (PRÉFACE DES CONSTITUTIONS).

COMMUNAUTÉS DE L'INSTITUT DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS.

PATRONS TITULAIRES	VILLES	PAYS	ANNÉES DE FONDATION	PAR QUI FONDÉE
Hôtel-Dieu de Sainte-Anne, . .	Lannion.	Côte-du-Nord, France.	1667	Cinq religieuses de Quimper.
Hôtel-Dieu de Saint-Julien, . .	Château-Gontier.	Mayenne, France.	1674	Une religieuse de Dieppe et trois de Vitré.
Hôtel-Dieu de Notre-Dame de la Charité,	Auray.	Morbihan, France.	1674	Hôtel-Dieu de Vannes.
Hôtel-Dieu des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie,	Fougères.	Ille-et-Vilaine, France.	1674	Hôtel-Dieu de Rennes.
Hôtel-Dieu de la Providence,	Guingamp.	Côtes-du-Nord, France.	1676	Six religieuses de Tréguier.
Hôpital-Général de Notre-Dame des Anges,	Québec.	Canada.	1693	Quatre religieuses de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.
Hôtel-Dieu de la Trinité, . . .	Harcourt.	Eure, France.	1695	Hôtel-Dieu de Gentilly.
Hôtel-Dieu de Sainte-Thérèse,	Gouarec.	Côte-du-Nord, France.	1825	Six religieuses de Guingamp.
Hospice Général de Saint-Joseph,	Château-Gontier.	Mayenne, France.	1833	Cinq religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Julien, C.-Gontier.
Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus,	Québec.	Canada.	1873	Six religieuses de l'Hôpital-Général de Québec.
Hôtel-Dieu Saint-Vallier, . . .	Chicoutimi.	Canada.	1884	Cinq religieuses de l'Hôpital-Général.
Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Grâces,	Escourt.	Natal, Afrique-Sud.	1891	Trois religieuses de Pont-L'Abbé, deux de Vitré, une de Dieppe, une de Fougères.
Hôtel-Dieu du Cœur-Agonisant de Jésus,	Notre-Dame de Lévis.	Canada.	1892	Six religieuses de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec.
Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur,	Béréa, Durban.	Natal, Afrique-Sud.	1892	Quatre religieuses d'Escourt.

COMMUNAUTÉS DE L'INSTITUT DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS.

PATRONS TITULAIRES	VILLES	PAYS	ANNÉES DE FONDATION	PAR QUI FONDÉE
Hôtel-Dieu de Saint-Charles,	Ladysmith.	Natal, Afrique-Sud.	1895	Quatre religieuses d'Escourt. Trois religieuses de Vitré, deux de Durban.
Hôtel-Dieu du Saint-Nom de Jésus,	Pietermaritzburg.	Natal, Afrique-Sud.	1897	
Hôtel-Dieu de Notre-Dame-d'Espérance,	Waterloo, Liverpool.	Angleterre.	1902	Cinq religieuses de Guingamp. Six religieuses de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.
Hôtel-Dieu Saint-Michel, . .	Roberval, Lac St-Jean.	Canada.	1918	
Hôtel-Dieu de Notre-Dame-de-Lourdes,	Grange-Overs-Lands.	Angleterre.	1921	Deux de Waterloo, Angleterre. Six religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec. Par l'Hôtel-Dieu de Bayeux. Les Chanoinesses de la Miséricorde de Jésus ont été adjointes aux Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin pour le service des malades au Diocèse de Rouen au XIIe siècle. L'origine de ces Chanoinesses nous est inconnue. Réformées par Dieppe en 1644, par ordre de Mgr de Harlay, archevêque de Rouen. Cette communauté est sortie de Rouen en 1629. Par trois religieuses de Durban, deux de Maritzburg, deux d'Escourt.
Hôtel-Dieu de Notre-Dame-des-Neiges,	Gaspé.	Canada.	1926	
Hôtel-Dieu de l'Annonciation,	Pont-L'Évêque.	Calvados, France.	1930	
Hôtel-Dieu Ste-Madeleine, . .	Rouen.	Seine-Inférieure, France.	1932	
Hôtel-Dieu de Ste-Madeleine,	Caen.	Calvados, France.	1932	
Orphelinat Ste-Thérèse,	Durban, Béréa.	Natal, Afrique-Sud.	1933	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, le lieu de leur résidence, la date de leur naissance, de leur entrée, de leur profession, de leur décès, depuis la fondation de leur établissement en 1884.

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
1 St-Gabriel,	Julie-Émilie Lamarre,	St-Roch, Québec.	8 mai 1845.	11 octobre 1863.	27 avril 1865.	25 décembre 1922.
2 Marie-des-Anges,	Adélina Touchette, . . .	St-Roch, Québec.	6 janvier 1841.	2 octobre 1860.	20 mars 1862.	15 juillet 1929.
3 St-Elzéar,	Marie-Célanire Tasche- reau,	Sainte-Marie, Beauce.	12 novembre 1844.	7 juin 1872.	8 janvier 1874.	10 mai 1929.
4 St-Léandre,	Marie-Christine-Læti- tia Légaré,	Notre-Dame de Québec.	19 mai 1844.	7 novembre 1872.	19 mai 1874.	9 février 1930.
5 St-André-de-Bobo- la,	Henriette Côté,	St-Jean-Baptiste, Ile-Verte.	29 juin 1835.	2 février 1854.	20 septembre 1855.	20 février 1892.
6 St-Louis-de-Gonza- gue,	Marie-Alice-Éléonore- Ursule Dénéchaud, . . .	Bécancour, Nico- let.	3 octobre 1860.	15 septembre 1877.	13 mars 1879.	28 juillet 1892.
7 Ste-Catherine-de- Sienne,	Arthémise Tardif, . . .	Saint-Louis-de- Kamouraska.	2 novembre 1848.	14 novembre 1867.	22 juin 1869.	7 août 1903.

Ces sept Religieuses étaient professes de l'Hôpital-Général de Québec: les cinq premières, fondatrices; les deux autres, venues plus tard pour aider la fondation.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
8	St-Joseph,	Marie-Eulalie Bossé,	Ste-Anne-de-la- Pocatière.	12 octobre 1853.	7 octobre 1884.	26 juillet 1886.	19 octobre 1915.
9	Ste-Marthe,	Marie-Lydia Picard, . .	St-Roch-des-Aul- naies, Québec.	13 avril 1863.	2 juillet 1884.	26 juillet 1886.	11 mai 1931.
10	St-Dominique, (1)	Marie-Adéline Légaré,	Notre-Dame-de- Beauport, Québec.	9 juin 1850.	19 mars 1885.	4 novembre 1886.	6 octobre 1914.
11	St-Augustin,	Marie-Sophie-Josephte Dénéchaud,	St-Jean-Baptiste, Nicolet.	9 avril 1868.	3 août 1887.	29 janvier 1889.	16 novembre 1933.
12	Ste-Anne,	Marie-Adiana Maltais,	Chicoutimi.	9 décembre 1869.	10 mai 1888.	6 février 1890.	1er octobre 1929.
13	Ste-Thérèse,	Aglaé Bouchard,	Anse St-Jean.	28 août 1867.	30 juin 1889.	17 février 1891.	27 janvier 1892.
14	St-François-Xavier,	Marie-Valérie-Émilie Pelletier,	St-Patrice-de-la- Rivière-du-Loup.	13 août 1858.	14 septembre 1889.	17 février 1891.	
15	Ste-Rose-de-Lima,	Marie-Rose-Évelina Contant,	St-Nom-de-Marie, Montréal.	19 août 1866.	11 octobre 1889.	21 mai 1891.	5 décembre 1905.
16	St-Stanislas-de- Kostka, (1)	Marie-Céline-Louise Poitras,	St-Colomban, Sillery.	24 août 1863.	31 octobre. 1890.	16 novembre 1891.	
17	Marie-de-Jésus, . . .	Marie-Virginie-Julie Taschereau,	St-Joseph-de- Beauce.	22 septembre 1868.	24 septembre 1890.	2 juin 1892.	30 janvier 1894.

(1) Entrée tourière en 1885.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
18	St-André,	Marie-Suzanne Bris- son,	Ste-Anne.	23 septembre 1865.	1er mai 1890.	2 juin 1892.	25 août 1895.
19	Ste-Agnès,	Laura Pilote,	Chicoutimi.	12 janvier 1872.	11 mars 1891.	17 novembre 1892.	16 octobre 1908.
20	St-Thomas-d'A- quin,	Marie-Lætitia Hamel,	Notre-Dame-de- Québec.	6 mai 1873.	24 septembre 1891.	15 juin 1893.	
21	St-Narcisse,	Marie-Geneviève-Læ- titia Légaré,	St-Romuald, Lévis.	13 février 1874.	24 septembre 1891.	15 juin 1893.	
22	Ste-Véronique,	Marie-Céline Simard,	St-Fulgence.	14 juin 1871.	2 octobre 1891.	15 juin 1893.	
23	St-Antoine-de- Padoue,	Marie-Claire-Phébee Levesque,	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	29 août 1865.	18 mars 1893.	26 avril 1894.	2 août 1907.
24	St-Pierre,	Marie-Wilhelmine-Va- léa Paradis,	Charlesbourg, Québec.	3 décembre 1874.	28 mai 1893.	29 janvier 1895.	19 janvier 1897.
25	St-Alphonse-de- Liguori,	Marie-Delphine-Éva Levesque,	Chicoutimi.	13 septembre 1873.	2 juillet 1893.	29 janvier 1895.	
26	Ste-Thérèse-de- Jésus,	Marie-Eugénie Lou- bert,	Grande-Rivière, Gaspé.	8 mai 1868.	28 août 1893.	29 janvier 1895.	15 décembre 1904.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
27 Ste-Anne-de-Jésus,	Marie-Virginie-Rosalie Verge,	St-Roch, Québec.	28 mars 1869.	30 mai 1894.	19 septembre 1895.	5 février 1906.
28 Ste-Luce,	Marie-Georgianna- Henriette Frenette, . . .	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	22 octobre 1872.	15 octobre 1894.	23 avril 1896.	
29 Ste-Germaine,	Catherine LePotvin, . .	St-Godefroi, Bona- venture.	29 juin 1876.	2 février 1895.	23 avril 1896.	26 octobre 1897.
30 St-Paul,	Marie-Angèle Bou- chard,	St-Alphonse.	5 juillet 1874.	23 juin 1895.	24 septembre 1896.	19 février 1920.
31 St-Michel,	Marie-Émilie Plante,	St-Roch, Québec.	26 juin 1867.	8 septembre 1895.	4 mars 1897.	
32 Ste-Marie-Made- leine,	Marie-Emma Dufour,	St-Alexis.	31 décembre 1876.	14 septembre 1896.	16 août 1898.	9 août 1927.
33 Ste-Julie,	Marie-Adelaïde Fortin,	Chicoutimi.	29 août 1877.	19 mars 1897.	16 août 1898.	3 octobre 1903.
34 St-Vincent-de- Paul,	Marie-Augustine-Alice Dubuc,	St-Hugues, Bagot.	13 mars 1872.	2 juin 1897.	1er décembre 1898.	
35 Ste-Blandine,	Marie-Henriette Si- mard,	St-Fulgence.	18 janvier 1876.	5 mai 1897.	16 mars 1899.	19 septembre 1900.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
36	St-Benoît-Joseph- Labre,	Marie-Anastasie Gau- thier dit Larouche, . .	Ste-Agnès.	1er octobre 1866.	7 novembre 1897.	19 août 1899.	
37	St-François-de- Sales,	Marie-Cécile Bluteau,	St-Alphonse.	12 octobre 1875.	15 février 1898.	7 décembre 1899.	7 mars 1915.
38	Marguerite-Marie,	Marie-Adélaïde Four- nier,	Notre-Dame-du- Lac, Témiscouata.	15 janvier 1877.	25 mars 1898.	20 mars 1900.	9 septembre 1900.
39	St-Jean-Baptiste,	Marie-Anne-Adèle Jaibert,	Toledo, Ohio, Etats-Unis.	19 mai 1872.	5 juin 1898.	20 mars 1900.	
40	Marie-de-Lourdes,	Marie-Victoria Gau- thier,	St-Fidèle.	23 août 1875.	25 janvier 1899.	23 août 1900.	2 mai 1913.
41	St-Pierre,	Marie-Eugénie Guay, .	St-Jérôme.	23 septembre 1876.	15 juin 1899.	23 août 1900.	
42	Ste-Élisabeth,	Marie-Joséphine-Alma Noël,	St-Roch, Québec.	23 mars 1869.	25 juin 1899.	21 mars 1901.	
43	St-Jean-Berch- mans,	Marie-Louise Savard,	Chicoutimi.	19 novembre 1872.	7 septembre 1899.	16 août 1901.	
44	St-Bernard,	Marie-Louise-Albine Gosselin,	St-Ulric, Mataze.	3 mai 1879.	29 octobre 1899.	16 août 1901.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
45 St-Laurent,	Marie-Louise-Fortu- née Rouillard,	Notre-Dame-de- Québec.	12 septembre 1876.	28 août 1900.	22 mars 1902.	4 octobre 1905.
46 St-Étienne,	Marie-Julienne-Délina Pelletier,	St-Roch-des-Aul- naies, Québec.	1er janvier 1872.	29 août 1900.	25 août 1902.	
47 Ste-Marguerite- Marie,	Marie-Azilda Gau- thier,	Chicoutimi.	7 avril 1880.	27 octobre 1900.	25 août 1902.	
48 Marie-de-la-Croix,	Marie-Amanda Otis, . .	St-Jérôme, Matane.	18 juillet 1862.	5 septembre 1901.	19 janvier 1903.	
49 St-Philippe,	Marie-Hélène Ouellet,	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	26 novembre 1866.	27 octobre 1900.	13 avril 1903.	
50 Ste-Germaine,	Marie Boily,	Jonquière.	21 novembre 1876.	2 février 1901.	13 avril 1903.	26 octobre 1920.
51 St-Louis-de-Gon- zague,	Marie-Anne-Clarisse Tremblay,	Les Éboulements.	21 juin 1880.	16 juillet 1901.	31 août 1903.	
52 St-Henri,	Marie-Emma Ville- neuve,	St-Alphonse.	15 octobre 1866.	16 juillet 1901.	31 août 1903.	
53 Ste-Marie,	Marie-Anne-Louise- Émèlie Rouillard,	Notre-Dame-de- Québec.	22 décembre 1879.	21 mars 1902.	25 janvier 1904.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
54 St-Léon,	Marie-Blanche-Alma Mailloux,	St-Alexis.	16 décembre 1883.	2 avril 1902.	25 janvier 1904.	10 août 1926.
55 St-Charles Borro- mée,	Marie-Louise-Amélie- Marguerite Lortie, . . .	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	6 mars 1882.	5 août 1902.	25 janvier 1904.	4 juin 1907.
56 Ste-Julie,	Marie-Anne Boily, . . .	Jonquière.	14 juillet 1883.	22 janvier 1903.	2 février 1905.	
57 Ste-Cécile,	Marie-Jeanne Trem- blay,	Chicoutimi.	17 janvier 1886.	2 juillet 1903.	7 septembre 1905.	
58 St-Ignace-de- Loyola,	Marie-Louise-Diana Simard,	Chicoutimi.	5 janvier 1887.	8 septembre 1903.	7 septembre 1905.	
59 Ste-Jeanne-de- Chantal,	Marie-Ernestine Tremblay,	St-Alphonse.	10 juin 1883.	8 septembre 1903.	7 septembre 1905.	
60 St-Eugène,	Marie-Émelie-Stella Truchon,	St-Alexis.	4 janvier 1882.	8 septembre 1903.	7 septembre 1905.	
61 Ste-Monique,	Marie-Alice Gauthier dit Larouche,	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	24 juin 1879.	8 septembre 1903.	7 septembre 1905.	
62 Ste-Catherine-de- Sienna,	Marie-Sulfrida Para- dis,	Roberval.	4 février 1883.	30 août 1903.	7 septembre 1905.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
63 Ste-Delphine,	Marie-Anne-Éliza Levesque,	Chicoutimi.	17 janvier 1880.	8 octobre 1904.	10 septembre 1906.	6 août 1909.
64 Marie-du-Sacré- Cœur,	Marie-Louise-Caroline Taschereau,	St-Joseph, Beauce.	7 février 1871.	8 septembre 1906.	12 septembre 1907.	5 août 1917.
65 St-Gérard-Majella,	Marie-Joséphine Saint-Hilaire,	Sainte-Anne-de- Beaupré.	2 mars 1884.	21 novembre 1905.	12 septembre 1907.	
66 Marie-de-Jésus,	Marie-Louise-Arthé- mise Simard,	St-Gédéon.	23 mars 1887.	25 novembre 1905.	19 mars 1908.	
67 Ste-Gertrude,	Marie-Hermance-Ali- ce Hudon,	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	7 mai 1881.	30 octobre 1906.	15 septembre 1908.	13 février 1934.
68 Ste-Thérèse-de- Jésus,	Marie-Alphonsine Ross,	St-Ulric, Matane.	10 octobre 1882.	15 août 1907.	17 août 1909.	
69 Ste-Rose-de-Lima, Soeur du No 15.	Marie-Eugénie-Émilie Graziella Contant,	St-Jacques-le-Ma- jeur, Montréal.	2 octobre 1887.	15 août 1907.	17 août 1909.	
70 St-André, (novice),	Marie-Delphine Robi- taille,	St-Ambroise, Lorette.	31 octobre 1880.	23 octobre 1907.		27 juillet 1909.
71 St-Laurent,	Marie-Louise-Joséphi- ne Rouillard,	Notre-Dame-de- Québec.	13 septembre 1874.	29 août 1908.	16 septembre 1909.	
72 Ste-Blandine,	Marie-Philomène Ga- gnon,	St-Fulgence.	25 janvier 1888.	10 septembre 1907.	16 septembre 1909.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
73 St-Jean-de-la-Croix,	Marie Dufour,	St-Alexis.	6 juillet 1875.	17 janvier 1909.	18 août 1910.	7 mars 1920.
74 Marie-Eudes,	Marie-Léontine-Aline Truchon,	St-Alexis.	3 avril 1876.	15 août 1908.	3 novembre 1910.	
75 St-Antoine-de-Pa- doue,	Marie-Denise-Alma Villeneuve,	St-Louis-de-Cham- bord.	16 février 1884.	2 février 1910.	8 mai 1912.	
76 Ste-Claire-d'Assise,	Marie-Alma Bergeron.	St-Arsène, Témis- couata.	4 septembre 1887.	2 octobre 1910.	15 août 1912.	
77 St-Ambroise,	Marie-Louise-Émilie- Agnès Grenier,	St-Prime.	4 février 1893.	23 novembre 1910.	15 août 1912.	23 octobre 1913.
78 Ste-Agnès,	Marie-Adélina Picard,	Willimantic, Conn. U. S. A.	25 décembre 1890.	1er septem- bre 1911.	19 août 1913.	15 décembre 1933.
79 Marie-de-l'Incarna- tion,	Marie-Émilie-Berna- dette Boudreault,	Ste-Anne.	29 avril 1889.	25 septembre 1911.	19 août 1913.	
80 Ste-Geneviève,	Marie-Élisabeth Dal- laire,	St-Alphonse.	19 janvier 1889.	3 novembre 1911.	2 octobre 1913.	
81 Marie-de-Lourdes,	Marie-Blanche Asse- lin,	St-Félicien.	19 décembre 1894.	1er septem- bre 1912.	20 août 1914.	

TABIEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAINSANCE	DATE DE NAINSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
82	St-Camille-de- Lellis,	Marie-Clara Boivin,	St-Louis-de-Cham- bord.	9 novembre 1892.	12 septembre 1912.	20 août 1914.	4 mars 1915.
83	Ste-Ursule,	Marie-Eugénie Ville- neuve,	St-Raymond, Portneuf.	7 mars 1893.	15 janvier 1913.	8 octobre 1914.	
84	Ste-Marguerite,	Marie-Louise Trem- blay,	Chicoutimi.	30 novembre 1894.	15 août 1913.	25 août 1915.	
85	Marie-de-l'Eucha- ristie,	Marie-Anna-Alice- Yvonne Deslauriers, . .	St-Roch, Québec.	2 mai 1889.	2 octobre 1913.	25 août 1915.	
86	St-Georges,	Marie-Éva Tremblay,	St-Jérôme.	19 février 1891.	6 juin 1913.	25 août 1915.	
87	Ste-Brigitte,	Marie-Anne Gau- dreault,	Jonquière.	8 janvier 1881.	24 septembre 1913.	25 août 1915.	
88	St-Jérôme,	Marie-Desneiges Mé- nard,	St-Jérôme.	12 septembre 1886.	6 mars 1914.	27 avril 1916.	
89	Ste-Angèle-de-Mé- rici,	Anna-Marie Ouellet, . .	St-Félicien.	13 juillet 1898.	16 juillet 1914.	7 septembre 1916.	19 avril 1919.
90	St-François-d'As- sise,	Marie-Irma Fortin, . . .	St-Alexis.	16 juillet 1894.	15 août 1914.	7 septembre 1916.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
91	St-Dominique,	Marie-Julianna-Émi- lie Boudreault,	Ste-Anne.	2 août 1890.	14 septembre 1914.	7 septembre 1916.	30 juillet 1931.
92	Ste-Delphine,	Marie-Ève Dubois,	Notre-Dame-de- Laterrière.	23 juillet 1888.	28 octobre 1914.	7 septembre 1916.	
93	Anne-Marie,	Marie-Hortense-Fabio- la Hudon,	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	22 août 1892.	30 janvier 1915.	16 janvier 1917.	
94	Ste-Jeanne-d'Arc,	Marie-Laura Guille- mette,	St-Méthode.	18 octobre 1895.	5 avril 1915.	16 janvier 1917.	25 juillet 1929.
95	Ste-Imelda,	Marie-Desneiges-Ju- liette Côté,	St-Joseph-d'Alma.	3 juin 1899.	11 octobre 1914.	16 janvier 1917.	
96	St-Ambroise,	Marie-Audianna Cayouette,	St-Prime.	20 août 1899.	16 juillet 1915.	2 août 1917.	
97	St-Charles-Borro- mée,	Anna-Marie Trem- blay,	St-Jérôme.	16 juillet 1899.	15 août 1915.	2 août 1917.	17 juillet 1925.
98	St-Camille-de- Lellis,	Marie-Louise-Évangé- geline Gauthier,	Chicoutimi.	28 mars 1897.	8 septembre 1915.	2 août 1917.	1er juin 1924.
99	St-Joseph,	Marie-Louise Hudon,	St-Jérôme.	2 mai 1886.	23 octobre 1915.	2 août 1917.	
100	Ste-Philomène, . . .	Marie-Lauretta Côté,	St-Joseph-d'Alma,	18 décembre 1897.	6 mai 1915.	2 août 1917.	1er septembre 1926.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
101	Marie-de-la-Nati- vité,	Marie-Anne-Berna- dette Rainville,	St-Prime.	20 mars 1877.	17 mai 1917.	18 mai 1918.	
102	Ste-Émélie,	Ange-Alma Gosselin,	St-Ulric, Matane.	22 décembre 1897.	16 juillet 1915.	18 mai 1918.	
103	Marie-Eustelle-du- St-Sacrement,	Marie-Anne-Hermance Martin,	N.-D.-de-Liesse, Rivière-Ouelle.	10 février 1892.	15 août 1916.	3 août 1918.	
104	St-Raphaël,	Marie-Ernestine-Léo- nide Lavoie,	Notre-Dame-de- Roberval.	17 juin 1894.	15 août 1916.	3 août 1918.	
105	St-Jean-de-Dieu,	Maria-Élia Lapointe,	St-Félicien.	23 septembre 1899.	31 août 1916.	3 août 1918.	5 juillet 1925.
106	St-Bernardin-de- Sienne,	Marie-Lysianne-Blan- che Létourneau,	St-Louis-de-Cham- bord.	21 avril 1893.	31 octobre 1916.	3 août 1918.	2 avril 1930.
107	Marie-du-Calvaire,	Marie-Blanche-Adrien- ne Desjardins,	Notre-Dame-de- Lévis.	18 janvier 1888.	28 février 1917.	3 août 1918.	
108	St-Édouard,	Marie-Alma Gosselin,	St-Alban, Port- neuf.	23 mars 1898.	15 août 1916.	3 août 1918.	
109	St-Jacques,	Marie Aubry,	St-Léonard, Nico- let.	9 mai 1897.	15 août 1916.	3 août 1918.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
110 St-André,	Marie-Léda-Clémentine Fraser,	St-Prime.	5 janvier 1898.	16 janvier 1917.	22 janvier 1919.	
111 Ste-Julienne,	Marie-Louise-Élise (Aimée) Gauthier,	Notre-Dame-de-Roberval.	26 septembre 1898.	15 août 1917.	4 août 1919.	
112 St-François-de-Sales,	Marie-Blanche Tremblay,	N.-D.-de-l'Assomption, Éboulements.	3 mars 1894.	5 octobre 1917.	4 août 1919.	
113 St-Albert,	Marie-Albertine Tremblay,	St-Fulgence.	7 novembre 1896.	15 janvier 1918.	23 janvier 1920.	
114 St-Louis,	Marie-Eugénie Mathieu,	St-Jérôme.	23 juin 1887.	2 février 1918.	23 janvier 1920.	
115 Marie-du-Sacré-Cœur,	Marie-Anne Blais,	St-Bernard, Dorchester.	19 août 1892.	7 mars 1918.	23 janvier 1920.	
116 Ste-Hélène,	Marie-Julie-Anna Simard,	Notre-Dame-d'Hébertville.	1er octobre 1892.	15 août 1918.	5 août 1920.	
117 Marie-de-la-Miscricorde,	Marie-Lorette Tremblay,	St-Bruno.	19 février 1897.	15 août 1918.	5 août 1920.	
118 Marie-de-la-Trinité,	Marie-Eugénie-Lætitia-Stella Laplante,	St-Gédéon.	27 avril 1889.	15 août 1918.	5 août 1920.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
119 St-Bonaventure, ..	Marie-Mathilda McNicoll,	Ste-Agnès.	11 octobre 1896.	15 août 1918.	5 août 1920.	
120 St-Edmond,	Marie-Léontine-Élise Boudreault,	Chicoutimi.	1er janvier 1900.	24 juillet 1918.	5 août 1920.	
121 St-Isidore,	Marie-Louise-Aliane Tremblay,	Ste-Agnès.	22 mars 1896.	1er novembre 1918.	24 janvier 1921.	
122 Thérèse-de-l'En- fant-Jésus, novice,	Marie-Josèphe Ville- neuve,	Ste-Croix.	10 octobre 1898.	21 novembre 1918.		4 Mai 1920.
123 Marie-Réparatrice	Marie-Imelda-Émilie Lavoie,	St-Joseph-d'Alma.	1er décembre 1887.	1er mai 1920.	24 janvier 1922.	
124 Marie-de-la-Cha- rité,	Marie-Rose-Anna Vil- leneuve,	St-Augustin, Man- chester, N.-H.	3 août 1890.	18 mai 1921.	3 août 1922.	
125 L'Ange-Gardien, ..	Marie-Louisa Gagnon,	St-Étienne, Mal- baie.	13 septembre 1901.	21 octobre 1920.	3 août 1922.	
126 St-Roch,	Marie-Jeanne Bou- chard,	St-Alexis.	24 septembre 1904.	2 juillet 1920.	3 août 1922.	5 mai 1931.
127 Marie-de-l'As- sompption,	Marie-Berthe Black- burn,	St-Gédéon.	1er juillet 1896.	18 mai 1922.	5 août 1923.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
128	St-Maurice,	Marie-Blanche Trem- blay,	St-Dominique, Jonquière.	17 septembre 1901.	24 juillet 1921.	5 août 1923.	6 mai 1931.
129	St-Paul,	Marie-Bertha Bou- chard,	St-Alphonse.	20 octobre 1901.	15 août 1921.	5 août 1923.	
130	Ste-Candide,	Marie-Adélia-Régina Martel,	St-Joseph-d'Alma.	14 octobre 1904.	15 août 1921.	5 août 1923.	
131	St-Zéphirin,	Marie-Aline Perron, . .	St-Alexis.	23 avril 1898.	15 septembre 1921.	5 août 1923.	
132	L'Enfant-Jésus, . . .	Marie-Simone Fortin,	St-Prime.	25 décembre 1905.	15 janvier 1922.	24 janvier 1924.	
133	Ste-Germaine,	Aana-Marie Rompré,	St-Jérôme.	8 juin 1905.	24 juillet 1921.	24 janvier 1924.	
134	St-Simon,	Marie-Rose-Alma Fra- ser,	St-Prime.	2 février 1903.	8 décembre 1921.	24 janvier 1924.	
135	Marie-Bernadette,	Marie-Rose-Anna Martel,	St-Joseph-d'Alma.	18 octobre 1905.	3 avril 1922.	24 janvier 1924.	
136	Marie-du-Saint- Esprit,	Marie-Cécile-Gratia Savard,	Chicoutimi.	19 avril 1906.	23 juin 1922.	6 août 1924.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
137	St-Denis,	Marguerite-Marie-Lu- cienne Lemieux,	St-Michel-de-Mis- tassini.	5 octobre 1906.	23 juin 1922.	6 août 1924.	
138	Marie-Joseph,	Marie-Jeanne-Imelda Dallaire,	Chicoutimi.	19 janvier 1902.	15 août 1922.	6 août 1924.	
139	Marie-du-Divin- Cœur,	Marie-Aliette Bou- cher,	Edmunston, N.-B.	1er novembre 1899.	22 septembre 1922.	6 août 1924.	
140	St-Calixte,	Marie-Hortense Hé- bert,	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	25 octobre 1895.	22 septembre 1922.	6 août 1924.	
141	Marie-du-Saint- Sacrement,	Marie-Blanche-Cécile Bouchard,	St-Étienne-de-la- Malbaie.	10 décembre 1902.	19 août 1923.	8 août 1925.	
142	St-Cyrille,	Marie-Louise-Valérie Emond,	Notre-Dame-de- Laterrière.	14 janvier 1904.	15 janvier 1924.	17 janvier 1926.	
143	St-Pierre-d'Alcan- tara,	Marie-Jeanne-Annette Tremblay,	St-Alphonse.	18 août 1901.	15 février 1924.	25 mai 1926.	
144	St-Barthélemi,	Marie-Yvonne-André- sia Brassard,	St-Ambroise.	14 mai 1904.	15 janvier 1924.	25 mai 1926.	
145	St-Antonin,	Marie-Berthe Potvin,	St-Cœur-de-Marie.	29 juillet 1903.	15 août 1924.	25 mai 1926.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
146	Ste-Céline-de-la-Sainte-Face,	Marie-Reine-Marguerite Gaudreault,	Notre-Dame-de-Laterrière.	14 février 1902.	15 août 1924.	30 août 1926.	
147	St-Jean-l'Évangéliste,	Marie-Éva-Rollande Morin,	Chicoutimi.	15 février 1908.	15 août 1924.	30 août 1926.	
148	Catherine-de-St-Augustin,	Marie-Joseph-Véronie Lemieux,	St-Michel-de-Mistassini.	16 septembre 1908.	15 août 1924.	30 août 1926.	
149	Thérèse-de-l'Enfant-Jésus,	Anne-Marie-Yvonne Gaudreault,	Notre-Dame-de-Laterrière.	1er novembre 1908	15 août 1924.	30 août 1926.	28 octobre 1932.
150	St-Anselme,	Marie-Astilie Tremblay,	Jonquière.	30 juin 1904.	15 août 1924.	30 août 1926.	
151	St-Gabriel,	Marie-Simone Angers,	Jonquière.	20 juin 1903.	15 août 1924.	30 août 1926.	
152	Marie-du-Précieux-Sang,	Marie-Aline-Antoinette Dallaire,	Chicoutimi.	28 juin 1903.	17 octobre 1924.	30 août 1926.	
153	St-Martin,	Marie-Blanche-Yvonne Tremblay,	Notre-Dame-d'Hébertville.	3 mai 1907.	19 octobre 1924	30 août 1926.	
154	St-Octave,	Marie-Reine-Marguerite-Gratia Aubin,	St-Alexis.	31 octobre 1903.	19 octobre 1924.	30 août 1926.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
155	Marie-Marthe,	Marie-Joseph-Alma- Cécile Binet,	St-Roch, Québec.	28 décembre 1903.	2 février 1925.	25 janvier 1927.	
156	St-Jean-de-la- Croix,	Marie-Jeanne-Élianne Lacroix,	St-François-de- Sales.	8 août 1907.	21 mai 1925.	22 avril 1927.	9 avril 1928.
157	St-Charles-Borro- mée,	Marie-Alice-Germaine Beaulieu,	Chicoutimi.	9 juin 1909.	15 août 1925.	6 août 1927.	
158	St-Olivier,	Marie-Blanche-Eugé- nie Bouchard,	Notre-Dame-de- Laterrière.	1er décembre 1906.	15 août 1925.	6 août 1927.	27 juin 1932.
159	Ste-Thérèse-de-Li- sieux,	Marie-Josephte-Linet- te-Jeannette Tremblay	Chicoutimi.	8 février 1908.	15 octobre 1925.	6 août 1927.	
160	Marie-Aimée-de- Jésus,	Marie-Blanche-Yvon- ne-Georgianne Hébert,	Notre-Dame-d'Hé- bertville.	7 septembre 1899.	15 octobre 1925.	6 août 1927.	
161	St-David,	Marie-Laure-Juliette Gauthier,	St-Wilbrod.	26 octobre 1906.	16 juillet 1926.	8 août 1928.	
162	Ste-Marie-Made- leine,	Marie-Régine-Noémie Hudon,	St-Jérôme.	31 décembre 1906.	29 juillet 1927.	30 août 1929.	
163	Marie-Bernard, . . .	Marie-Simone-Alida Brisson,	Chicoutimi.	30 octobre 1909.	15 août 1927.	30 août 1929.	
164	Marie-de-la-Pro- tection,	Marguerite-Marie Lé- tourneau,	La Tuque, Champlain.	28 novembre 1907.	20 février 1928.	25 janvier 1930.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
165 St-Léonce,	Marie-Blanche-Aline- Gérardine Gauthier,	Chicoutimi.	11 avril 1909.	15 août 1928.	24 septembre 1930.	
166 Marie-Médiatrice,	Marie-Albertine-Léon- tine Beaulieu,	Chicoutimi.	19 novembre 1902.	24 octobre 1928.	24 septembre 1930.	
167 St-Christophe,	Marie-Rose-Alma Martel,	St-Joseph-d'Alma.	10 septembre 1910.	15 août 1928.	24 septembre 1930.	
168 Ste-Anne,	Marie-Gérardine-Lu- cille-Aliette Maltais, . .	Chicoutimi.	11 mai 1903.	8 septembre 1929.	8 août 1931.	18 avril 1933.
169 St-Léandre,	Marie-Céline-Étien- nette Hamel,	Charlesbourg, Québec.	16 octobre 1910.	8 septembre 1929.	8 août 1931.	
170 Ste-Jeanne-d'Arc,	Marie-Blanche-Valen- tine St-Gelais,	Jonquière.	8 avril 1908.	24 septembre 1929.	8 août 1931.	
171 St-Jean-de-Dieu,	Marie-Blanche-Cécile Simard,	St-Alphonse.	18 octobre 1910.	24 septembre 1929.	8 août 1931.	
172 St-Paul-de-la- Croix,	Maria-Bertha-Régina Boudreault,	St-Alexis.	8 août 1902.	15 octobre 1929.	8 août 1931.	
173 St-Marc,	Marie-Rose-Émélia Fortin,	St-Paul-de-Mille- Vaches, Portneuf,	2 mai 1911.	8 septembre 1929.	8 août 1931.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
174	St-Jean-de-Bré- beuf,	Mariette-Simone Gi- rard,	Chicoutimi.	4 octobre 1910.	2 février 1930.	25 janvier 1932.	
175	Marie-des-Anges, . . .	Marie-Bernadette Tanguay,	Ste-Justine-de- Langevin, Dor- chester.	30 avril 1904.	9 juillet 1930.	11 juin 1932.	
176	Ste-Rita,	Marie-Béatrice-Cécile- Émilienne Thomassin,	Ste-Brigitte-de-La- val, Montmorency.	28 octobre 1908.	24 mai 1930.	11 juin 1932.	
177	Marie-du-Carmel,	Marie-Arthémise-Féli- cité Bilodeau,	St-Thomas-du-Lac- Bouchette.	7 mars 1905.	8 septembre 1930.	7 septembre 1932.	
178	St-Elzéar,	Marie-Thérèse-Méla- nie-Antoinette Ouellet,	St-Jean-Port-Joli, L'Islet.	1er novembre 1903.	8 septembre 1930.	7 septembre 1932.	
179	Ste-Eulalie,	Marie-Louisianne-An- toinette Martel,	St-Joseph-d'Alma.	27 mai 1913.	8 septembre 1930.	7 septembre 1932.	
180	St-Roch,	Marie-Ange Tremblay,	St-Honoré.	13 octobre 1913.	24 septembre 1930.	7 septembre 1932.	
181	St-Jean-de-la- Croix,	Marie-Louise-Alida Fortin,	St-Alphonse.	12 septembre 1902.	2 février 1931.	14 février 1933.	
182	Ste-Marthe,	Marie-Rose-Aimée Allard,	Saint-Prime.	6 août 1910.	20 février 1931.	14 février 1933.	

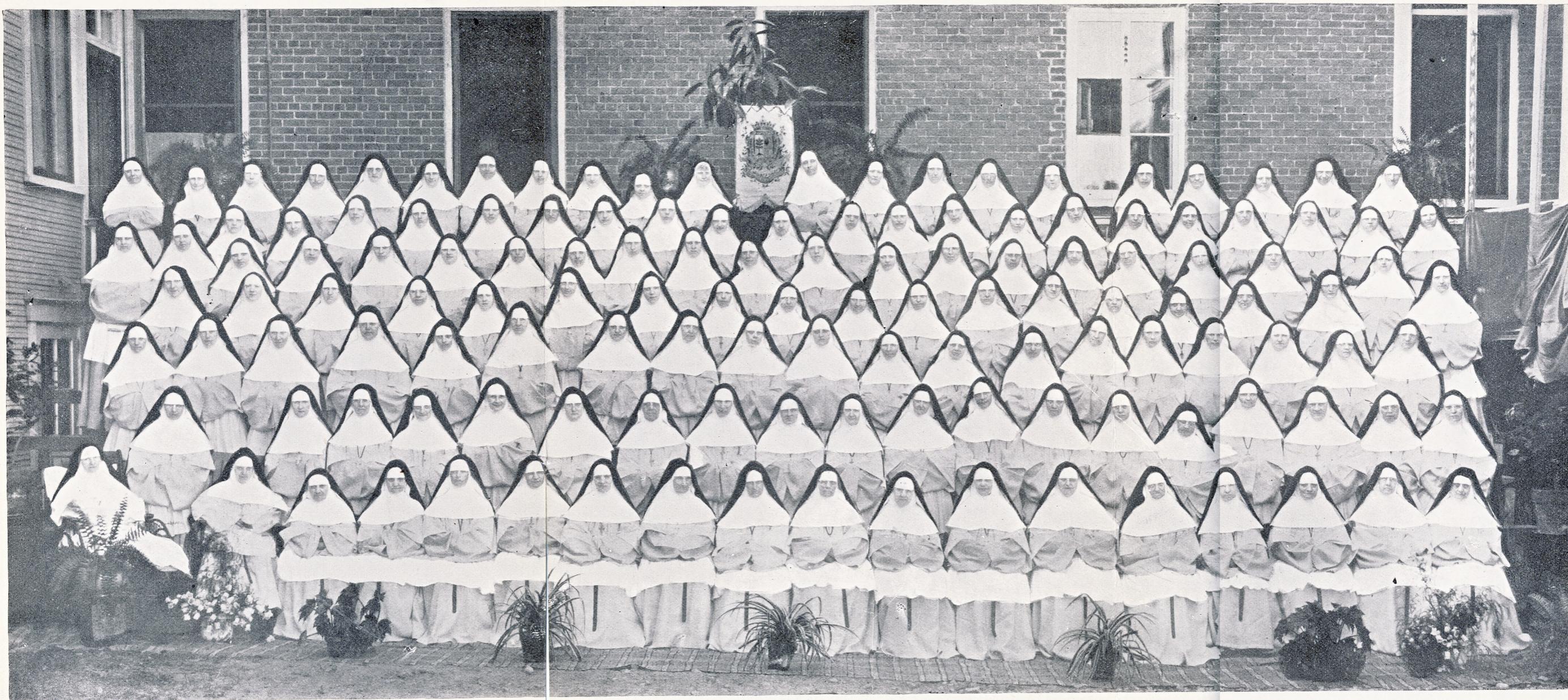
TABLEAU contenant les noms des Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

	NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
183	Ste-Philomène, . . .	Marie-Laura-Lucienne-Gabrielle Rondeau,	St-Jean-Baptiste, Québec.	30 novembre 1899.	9 septembre 1931.	24 septembre 1933.	
184	St-Thomas-Marie,	Marie-Cécile-Antoinette Gilbert,	Chicoutimi.	26 septembre 1912.	8 septembre 1931.	24 septembre 1933.	
185	Ste-Eugénie,	Marie-Antoinette Desbiens,	St-Bruno.	4 décembre 1909.	8 septembre 1931.	24 septembre 1933.	
186	Ste-Hedwidge,	Marie-Fernande Hébert,	St-Méthode.	28 mars 1913.	8 septembre 1931.	24 septembre 1933.	
187	St-Dominique,	Marie-Laure-Bernadette Beaulieu,	Chambord.	3 octobre 1909.	8 septembre 1931.	24 septembre 1933.	
188	St-Marcellin,	Angéline Vaillancourt,	St-Cyriac.	29 mai 1911.	8 septembre 1931.	24 septembre 1933.	
189	Ste-Claire-de-la-Croix,	Marie-Élisabeth Turcotte,	St-Joseph-d'Alma.	23 août 1908.	2 février 1932.	26 janvier 1934.	
190	St-Maurice,	Marie-Alma-Lucile Harvey,	St-Fulgence.	9 janvier 1914.	2 février 1932.	26 janvier 1934.	

TABLEAU contenant les noms des Sœurs Tourières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, (suite).

NOMS DE RELIGION	NOMS DE FAMILLE	LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE	ENTRÉE EN RELIGION	PROFESSION	DÉCÈS
Marie-du-Bon-Se- cours,	Marie-Céline Marois,	St-Roch, Québec.	27 janvier 1860.	8 octobre 1889.	11 août 1891.	
Marie-du-Rosaire,	Marie-Malvina Black- burn,	St-Alphonse.	10 mai 1863.	7 novembre 1894.	15 août 1896.	
Marie-de-la-Provi- dence,	Marie-Malvina Des- biens,	St-Jérôme, Mata- ne.	7 février 1862.	8 décembre 1897.	8 décembre 1899.	
Marie-de-la-Visita- tion,	Marie-Anna-Émilien- ne Tremblay,	Ste-Agnès.	26 juin 1879.	10 août 1899.	10 septembre 1901.	
Marie-du-Bon- Conseil,	Marie-Émilie Boily,	Jonquière.	22 mars 1878.	28 août 1899.	10 septembre 1901.	
Marie-Auxiliatrice,	Marie-Joséphine Gau- thier,	Ste-Anne-de-Beau- pré.	25 février 1881.	9 novembre 1899.	8 décembre 1901.	8 juillet 1933.
Marie-du-Rédemp- teur,	Marie-Blanche-Émélie- (Aimée) Boivin,	Laterrière.	7 février 1885.	8 septembre 1910.	24 septembre 1912.	
Marie-du-Précieux- Sang,	Marie-Louise Lemieux,	Chicoutimi.	23 février 1888.	18 avril 1909.	12 février 1911.	20 avril 1912.
Marie-de-la-Cha- rité,	Marie-Ovéline Mal- tais,	St-Cœur-de-Marie.	10 septembre 1894.	8 décembre 1911.	19 août 1913.	18 mai 1914.

Les 7 premières sont entrées au cloître le 4 novembre 1926. Les deux autres sont mortes Sœurs tourières.



LES RELIGIEUSES PROFESSES DE L'HÔTEL-DIEU ST-VALLIER À L'AUTOMNE DE 1933

Table des Gravures

	PAGES
Le Christ-Roi.....	5
La Religieuse Hospitalière de la Miséricorde de Jésus.....	10
Chicoutimi en 1858.....	16
S. G. Mgr Racine, premier évêque de Chicoutimi et fondateur de l'Hôtel-Dieu	27
La Révérende Mère St-Joseph, supérieure de l'Hôpital-Général de Québec lors de la fondation.....	31
Son Eminence le Cardinal Taschereau.....	43
L'Hôpital de Marine.....	48
Religieuses fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.....	58
M. l'abbé Ambroise Fafard.....	66
L'Hôtel-Dieu en 1891.....	80
M. l'abbé F.-X. Delâge.....	87
S. Em. le Cardinal Bégin.....	102
L'Hôtel-Dieu en 1902.....	112
S. G. Mgr M.-T. Labrecque.....	124
Les premières années de l'Orphelinat.....	130
Les Hospitalières au chœur — 1891.....	142
Chicoutimi vers 1902.....	150
Statue de Notre-Dame de Lourdes et Grotte.....	161
Les médecins de l'Hôtel-Dieu.....	168
L'hospice des vieillards.....	180
Chapelains et aumôniers de l'Hôtel-Dieu.....	186
La première cathédrale, incendiée en 1912.....	196
A l'intérieur du monastère.....	202
Le Séminaire en feu.....	217
L'Hôtel-Dieu en 1918.....	224
L'Hôtel-Dieu St-Michel, de Roberval et les Fondatrices.....	230
L'Orphelinat.....	240
Intérieur de la chapelle et chœur des religieuses.....	250
Le cimetière.....	257
M. l'abbé Elz. Delamarre.....	261
Les Supérieures depuis la fondation.....	264

	PAGES
Les dames présidentes des œuvres.....	268
Mgr Eugène Lapointe, P. A.....	273
S. Exc. Mgr Lamarche.....	280
Le nouvel hôpital.....	292
Le département de la physiothérapie.....	300
Les salles d'opération.....	306
L'Hôtel-Dieu, 1930, façade ouest.....	311
Chicoutimi en 1932.....	361
Les religieuses décédées. — I. —.....	376
Les religieuses décédées. — II. —.....	377
Le noviciat en 1934.....	382
Les religieuses professes de l'Hôtel-Dieu.....	

Table des Matières

	PAGES
AVANT-PROPOS.	5
Lettre de S. E. Monseigneur C.-A. Lamarche, Évêque de Chicoutimi, aux Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.	7
PRÉFACE.	11
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.	15
CHAPITRE I	19
UN HÔPITAL DE MARINE À CHICOUTIMI.	
1882-83	
SOMMAIRE: Les pauvres, les malades et les marins. — Correspondance entre Monseigneur Racine, le Gouvernement d'Ottawa et l'Hô- pital-Général de Québec. — Visite de l'Hôpital. — Les Hospitalières acceptent la fondation. Obole des pauvres et zèle de la Communauté pour la nouvelle fondation.	
CHAPITRE II	37
LA FONDATION.	
1884	
SOMMAIRE: Élection de la Supérieure. — Correspondance. — Vente de charité. — Un cadeau de France. — Election des autres fonda- trices. — Préparatifs. — Départ de Québec. — Arrivée à Chi- coutimi. — Séjour au Séminaire. — Entrée définitive à l'Hôpital.	
CHAPITRE III	53
L'ANNEE D'ESSAI.	
1884-1885	
SOMMAIRE: La première Messe. — La pauvreté. — Les secours de la Pro- vidence. — Les Sœurs Tourières. — Les premiers matelots. — Achat d'un terrain. — Défrichement et travaux. — Visite du Gouverneur-Général. — Don de vases sacrés. — Divers incidents. — Voyage de Monseigneur Racine à Rome. — La source. — Protection visible de saint Joseph. — L'année d'essai terminée. — L'Acte d'incorporation.	

	PAGES
CHAPITRE IV	73
LA CHAPELLE. 1885-1888	
SOMMAIRE: Abandon à la Providence. — Première cérémonie de Vêture. — Ouverture du Noviciat. — Demande d'un sujet à la Maison Mère. — Visite de Mère Saint-Joseph, supérieure de l'Hôpital-Général. — Les parents et amis. — Monseigneur Antoine Racine. — Son Éminence le Cardinal Taschereau. — Les Mères Ursulines de Québec. — Premières Professes de la Fondation. — Sir Hector Langevin et le Chemin Couvert. — Archiconfrérie de la Sainte-Face. — Construction d'une chapelle. — Bénédiction. — Maladie et mort de Monseigneur Racine.	
CHAPITRE V	94
EN PLEIN LABEUR. 1888-1892	
SOMMAIRE: Sacre de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin dans la Basilique de Québec. — Son intronisation sur le siège de Chicoutimi. — Première visite à l'Hôtel-Dieu. — Bienveillante charité du Pasteur envers les Hospitalières et les pauvres. — Diverses cérémonies. — Fête du Titulaire de la Chapelle. — Seconde visite du Cardinal Taschereau. — Triomphe de la Charité. — Jubilé d'argent de la Mère Saint-Gabriel. — Pèlerinages. — Formation du Chapitre. — Construction de l'aile Saint-Joseph. — Exhaussement du "Chemin Couvert" et de l'Hôpital de Marine. — Travaux d'aqueduc. — Premiers deuils au Monastère. — Monseigneur Bégin va à Rome. — Il est nommé Archevêque de Cyrène, Coadjuteur de Son Éminence le Cardinal Taschereau à Québec et Administrateur du Diocèse de Chicoutimi. — Départ de Monseigneur Bégin. — Ses aimables relations avec la Communauté.	
CHAPITRE VI	119
PAUVRETÉ ET CHARITÉ. 1892-1895	
SOMMAIRE: Arrivée de Monseigneur Labrecque. — Départ de monsieur l'abbé H. Marceau. — M. l'abbé E. DeLamarre prend la charge d'aumônier. — Son Éminence préside une cérémonie de profession. — Fêtes du deuxième centenaire de l'Hôpital-Général de Québec. — Le Cardinal revient à Chicoutimi. — Deux deuils au cloître. — Grande pauvreté, une quête spéciale. — L'Orphelinat des filles.	
CHAPITRE VII	135
L'HEURE DE DIEU. 1894-1895	
SOMMAIRE. Difficultés avec le Gouvernement fédéral. — Monseigneur Labrecque achète l'Hôpital de Marine au nom des Hospitalières. — Conversion des Marins.	

	PAGES
CHAPITRE VIII	155
NOTRE-DAME DE LOURDES ET SAINT ANTOINE DE PADOUE. 1895-1897	
SOMMAIRE: Inauguration d'une Grotte et faveurs de Notre-Dame de Lourdes. — Consécration de la Communauté à Marie. — Les œuvres et la protection de saint Antoine. — Monsieur l'abbé Joseph Gauthier aumônier, des pauvres et des orphelins. — Installation du téléphone et de la lumière électrique. — Monseigneur Labrecque va à Rome.	
CHAPITRE IX	175
LE MONASTÈRE. 1897-1903	
SOMMAIRE: Construction d'un Monastère. — Deuils et pieux souvenirs. — Visite des Délégués Apostoliques. — Changement de siècle. — Jubilé d'argent sacerdotal de Monseigneur Labrecque.	
CHAPITRE X	191
AUTOUR DU VINGT-CINQUIÈME. 1903-1912	
SOMMAIRE: Arrivée des Pères Eudistes et des Servantes du Saint-Sacrement à Chicoutimi. — Décès de Sœur Ste-Catherine, professe venue de l'Hôpital-Général. — Noces d'or de Mère Saint-Joseph de l'Hôpital-Général, sa mort. — Les Sœurs Antoniennes de Marie. — Trois nouvelles œuvres. — Cinquantième de l'Immaculée Conception. — Le révérend Père Pichon, S. J. — Départ de Monseigneur Belley. — Monsieur l'abbé J.-A. Larouche, curé de Chicoutimi. — Cinquantième des apparitions de Lourdes. — Jubilé d'argent de la Fondation et des trois premières Professes.	
CHAPITRE XI	209
TRISTESSES ET CONSOLATIONS. 1912-1919	
SOMMAIRE: La conflagration de Chicoutimi. — Protection visible de l'Hôtel-Dieu. — Mère Sainte-Madeleine, troisième supérieure. — Un mot du développement de l'Hôpital. — Déclaration de la guerre. — Jubilé d'or de profession des Mères Saint-Gabriel et Marie-des-Anges. — Agrandissement du Monastère. — Bénédiction de la nouvelle cathédrale par Son Éminence le Cardinal Bégin. — Jubilé d'argent épiscopal de Monseigneur Labrecque. Fondation de l'Hôtel-Dieu St-Michel à Roberval, Lac St-Jean. — La guerre, la grippe espagnole et l'armistice.	
CHAPITRE XII	235
JUBILÉS ET DEUILS. 1919-1925	
SOMMAIRE: Nouvel incendie de la cathédrale de Chicoutimi et du Monastère des Ursulines de Roberval. — Vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Orphelinat et de l'établissement des œuvres de St-Antoine au Canada. — Pique-nique des orphelins à Roberval. — Inauguration du chant grégorien en la fête	

du Thaumaturge. — La première procession du Saint Sacrement dans l'enclos du Monastère. — Canonisation de deux héroïnes françaises. — La quatrième Supérieure de l'Hôtel-Dieu. — Reconstruction du Chemin Couvert. — Pèlerinage des Orphelines à la Grotte du Lac Bouchette. — Noces de diamant de Mère Marie-des-Anges, noces d'or des Mères St-Elzéar et St-Léandre. — Réunion des Supérieures de nos Maisons Canadiennes à Québec. — Décès de la Mère Saint-Gabriel. — Jubilé d'or du Séminaire de Chicoutimi. — A la douce mémoire de quelques Orphelines.

CHAPITRE XIII EXTENSION DE L'ŒUVRE DES MALADES. 259
1925-1928

SOMMAIRE L'Année sainte. — Décès de l'abbé E. DeLamarre. — Décès du Cardinal Bégin. — Le monument Price. — Noces d'or sacerdotales de Monseigneur Labrecque et érection du Chapitre diocésain. — Suppression de l'Orphelinat. — Travaux à l'intérieur et à l'extérieur. — Décès de Mère Ste-Madeleine. — Monseigneur Labrecque démissionne comme Évêque de Chicoutimi, il se retire à l'Hôtel-Dieu. — Monseigneur Lapointe, Vicaire Capitulaire et Administrateur du Diocèse.

CHAPITRE XIV LE DERNIER LUSTRE. 275
1928 à 1934

SOMMAIRE: Arrivée de Monseigneur Lamarche, sa consécration dans la cathédrale de Chicoutimi. — Décès des trois dernières Fondatrices, de monsieur l'abbé J. Gauthier et de monsieur l'abbé J. Savard. — Voyage à Rome de Sa Grandeur Monseigneur Lamarche. — Canonisation des premiers Martyrs du Canada. — Fêtes Augustiniennes. — Vingt-cinquième anniversaire de l'Œuvre des Tabernacles. — Décès de Monseigneur Labrecque. — *L'Ecce Quam Bonum*. — Nouvelle annexe. — Développement de l'Hôpital.

APPENDICE

	PAGES
Lettre d'obédience de l'Archevêque de Québec.....	313
Lettre d'obédience de la Mère St-Joseph, supérieure de l'Hôpital-Général de Québec.....	314
Acte de fondation de l'Hôpital de Chicoutimi.....	315
Acte d'Incorporation de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier à Chicoutimi.....	318
Lettre Pastorale de Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, deuxième Évêque de Chicoutimi.....	319
Mandement d'Entrée de Monseigneur Michel-Thomas Labrecque, troisième Évêque de Chicoutimi.....	321
Lettre des Fondatrices à l'occasion du deuxième centenaire de l'Hôpital-	

	PAGES
Général	325
Éloge funèbre de Monseigneur Dominique Racine.....	326
Éloge funèbre de Monseigneur Michel-Thomas Labrecque.....	332
Notice de Mère Saint-Gabriel, Fondatrice.....	338
Notice de Mère Saint-Elzéar, Fondatrice.....	346
Notice de Mère Marie-des-Anges, Fondatrice.....	355
Notice de Mère Saint-Léandre, Fondatrice.....	366
Origine et But de l'Institut.....	378
Journée d'une religieuse hospitalière.....	380
Liste des Évêques de Chicoutimi.....	385
Liste des Aumôniers.....	385
Les Chapelains.....	386
Les Assistants-Chapelains.....	386
Les Remplaçants.....	387
Les Supérieures.....	387
Les Médecins.....	387
Tableau des Communautés de l'Institut.....	389
Tableau chronologique des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.....	392





IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU SAGUENA
CHICOUTIMI